École doctorale Milieux, cultures et sociétés du passé et du présent – ED 395

Faculté des études supérieures et postdoctorales
Département d'Histoire, Faculté des Lettres

Thèse de doctorat en cotutelle

Histoire contemporaine

VINCENT AUZAS

LA COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE A PARIS

1919-2012

sous la direction de

Bogumil Jewsiewicki Professeur à l'Université Laval

et Henry Rousso Directeur de recherche au CNRS

Paris le 10 décembre 2013

Thèse présentée devant :

Annette Becker, Professeur à l'Université Paris Ouest Nanterre la Défense.

Patrick Garcia, Professeur à l'Université Cergy-Pontoise.

Bogumil Jewsiewicki, Professeur à l'Université Laval.

Jocelyn Létourneau, Professeur à l'Université Laval.

Henry Rousso, Directeur de Recherche au CNRS, Institut d'histoire du temps présent.

À Eliot, Rose et Baptiste

Remerciements

Ma reconnaissance va en premier lieu à Henry Rousso et Bogumil Jewsiewicki qui ont dirigé cette recherche et démontré tout l'intérêt de la démarche d'une cotutelle en apportant conjointement leurs connaissances, appuis et encouragements ; j'ai été également sensible à leur accompagnement dans la découverte d'une profession au Canada et en France, en acceptant ma participation à leurs projets ou en étant à mes côtés dans chacune des entreprises qui ont jalonné ces dernières années passées entre Québec et Paris.
Je veux aussi remercier Annette Becker, Patrick Garcia et Jocelyn Létourneau qui me font l'honneur de lire ce travail et de participer au jury qui doit en discuter les conclusions.
Ce travail a bénéficié des soutiens financiers et matériels de la Chaire de recherche du Canada en histoire comparée de la mémoire, de la Région île de France, de l'Institut d'histoire du temps présent (IHTP) et du Centre interuniversitaire d'études sur les lettres, les arts et les traditions (CELAT), rendant possible les différents séjours que j'ai effectués au Canada, ou me donnant accès à des conditions de travail exceptionnelles.
Je tiens également à remercier les équipes de recherche qui m'ont accueilli. Je garde un souvenir de ces riches rencontres effectuées à Québec dirigé par Réginald Auger, Alison Bain puis Francine Saillant, à travers eux à toute l'équipe du CELAT que je remercie chaleureusement. J'ai une pensée tout à fait particulière pour Christian Ingrao, directeur de l'Institut d'histoire du temps présent, auprès de qui je m'engage à prendre désormais le temps de lire René Char et Georges Bernanos en dehors des réunions du laboratoire ; merci pour sa créativité, son accueil et ses discussions. J'associe évidemment à ces remerciements toute l'équipe de l'IHTP pour sa présence de tous les instants, à laquelle je joins Évariste Ciret pour nos aventures virtuelles.
Je veux également remercier ici Van Troi Tran pour le chemin fait autour du patrimoine, et surtout pour sa compagnie dans cette formidable aventure qu'est *Conserveries mémorielles*.
Je veux dire ici ma reconnaissance à Nicolas Schmidt, Stéphanie Louis, Jean-Philippe Plez, Jean-Baptiste Decherf, Myriam Juan, Christophe Trebuil, François Brun, Martin Thibault, Olivier Côté, Marcela Neagu, Jocelyn Gadbois, Catherine Vézina, Mélissa Morin, Patrick-Michel Noël, Tatjana Barazon, Rémy Besson, Audrey Leblanc, Juliette Dutour, Émilie Guilbeault-Cayer et Stéphane Savard pour m'avoir fait découvrir la richesse de leurs champs de recherche si variés qu'ils ont parcouru avec les numéros dont ils ont assumé la direction, et dans l'attente de découvrir ceux de Juliette Denis, Masha Cerovic, Jules Racines Saint Jacques, Anne-Sophie Fournier-Plamandon, Claire Guiu, Laura Jouve-Villard, Étienne Faugier et Frédéric-Antoine Raymond.
Si la recherche a été une entreprise solitaire, les dernières étapes de la rédaction sont le fruit d'un travail d'équipe. Je tiens d'abord remercier chaleureusement Mireille Gueissaz et Jean Leroy qui m'ont accompagné chapitre après chapitre, ce sont ensuite Boris Videmann et Miguel Canas, Emmanuelle Danchin, Sarah Fargeon, Marie-Claude Rocher, mes parents et mes directeurs pour ces si nombreuses lectures, la richesse de leurs commentaires et avis, mais surtout de leurs soutiens pendant ces dernières semaines.
Enfin, je veux dire ici tous mes sentiments à mes parents, sans qui ces années de travail n'auraient pas été possibles, à ma famille et mes amis qui, s'ils ont largement contribués à la richesse de cette thèse, peuvent continuer de m'envoyer des photographies de monuments aux morts.

Résumé

En 1919, la France sort d'une guerre au cours de laquelle elle a subi des pertes humaines jusque-là inimaginables. L'État est alors amené à inventer de nouveaux outils pour faire face au deuil et au traumatisme. C'est l'un d'entre eux, le 11 Novembre, que cette thèse a interrogé dans sa dimension parisienne de 1919 à 2012. Les archives administratives, les comptes rendus des débats parlementaire et la presse quotidienne ont d'abord permis de se pencher sur l'invention d'une commémoration qui, si elle prend forme au cours d'un débat politique intense, se caractérise surtout par la mise en scène d'éléments intégrés dans le patrimoine matériel et immatériel de la Nation lors de la sortie de guerre autour desquels les organisateurs déploient un rituel de circonstance : la minute de silence. Filmée de sa création à 2012, la commémoration du 11 Novembre a aussi été étudiée, pour chaque époque, à travers le prisme des images animées.

Mots clefs : commémoration, politique publique du passé, 11 Novembre, rituels, actualités cinématographiques, télévision

Abstract

In 1919, France is emerging from a war in which she suffered a number of casualties previously unimaginable. The State is then brought to invent new tools to deal with the trauma of war and grief that affects society. Among them, the commemoration of the Armistice of November 11, 1918 has crossed the century and persists as a major event despite the disappearance of the last veterans of the Great War. This thesis focuses on the national ceremony on November 11, held annually since 1922 in Paris. It aims first to look at the genesis of a commemoration, which was established after an intense political debate. The commemoration was organized around specific old and new rituals : the flags of the regiments disbanded and the unknown Soldier, or the minute of silence). This elements that became permanent emphasized the mournig dimension of the commemoration. Filmed from 1923 to 2012, the commemoration of November 11 has also been studied through the prism of the images broadcasted in the medias.

Keywords: commemoration, public policy of the past, Novembre 11th, rituals, newreels, television

Sommaire

Introduction 8

Chapitre 1 : Dépasser la guerre, sortir de la victoire. 1919-1920 23

Chapitre 2 : Inventer le 11 Novembre. 1921-1922 64

Chapitre 3 : Une commémoration dans la paix et dans la crise. 1923-1938 126

Chapitre 4 : Le 11 Novembre dans la guerre. 1939-1940 181

Chapitre 5 : La seconde sortie de guerre du 11 Novembre. 1944-1945 209

Chapitre 6 : Une commémoration entre palimpseste et métamorphose. 1946-1973 259

Chapitre 7 : L'emprise de la modernité. 1974-1980 306

Chapitre 8 : Une commémoration en prise avec l'innovation. 1981-2012 348

Conclusion 425

Sources et bibliographie 436

Table des illustrations

Table des matières

Sigles et abréviations

AFP, Agence France presse
An, Archives nationales
APP, Archives de la préfecture de police
AVP, Archives de la Ville de Paris
CDL, Comité départemental de Libération
CED, Communauté européenne de défense
CNR, Conseil national de la Résistance
CPL, Comité parisien de Libération
DB, Division blindée
DCA, Défense contre les aéronefs
ECPAD, Établissement de communication et de production audiovisuelle de la Défense
ESM, École spéciale militaire
EMIA, École militaire interarmes
FFAM, Fédération française des artistes mobilisés
FFI, Forces françaises de l'intérieur
GPA, Gaumont Pathé archives
Ifop, Institut français d'opinion politique
Ina, Institut national de l'audiovisuel
JT, journal télévisé
MRP, Mouvement républicain populaire
ORTF, Office de radiodiffusion-télévision française
PSF, Parti social français
SHD, Services historique de la Défense
CPL, Comité parisien de Libération
RDF, Radiodiffusion française
RI, régiment d'infanterie
RIMA régiment d'infanterie de marine
RPIMA, régiment parachutiste d'infanterie de marine.
RTF, Radiodiffusion et télévision française
SCA, Section cinématographique aux armées
SFIO, Section française de l'Internationale ouvrière
SNCF, Société nationale des chemins de fer français
UNE, Union nationale des étudiants
VLRA, Véhicule léger de reconnaissance et d'appuis
UFAC, Union française des anciens combattants

Introduction

Le 12 novembre 1999, les lecteurs du journal *Le Monde* découvrent en Une cette caricature du dessinateur de presse Plantu. Ce dernier veut attirer l'attention des lecteurs sur le décrochage des plus jeunes, qui ignorent le sens de cette journée : les deux adolescents s'interrogent sur le 11 Novembre[1] en le mettant en rapport avec des événements médiatiques qui ont marqué leur quotidien récent[2] tout en ignorant le poilu à genoux du monument aux morts. Ce faisant, le dessinateur participe à une critique classique de l'efficacité des politiques publiques du passé, critique qui peut sembler en contradiction avec le constat de la surreprésentation du passé dans l'espace public français découlant de la vivacité des mémoires de Vichy, de la Shoah et de la guerre d'Algérie, auxquelles s'ajoute l'anamnèse de la Grande Guerre. Cette remise en cause des politiques publiques à la fin du XX^{e} siècle, que ce soit par l'évocation de leur

[1] Tout au long de ce travail nous employons « Novembre » avec une majuscule pour désigner la commémoration ou le jour historique, l'emploi de la minuscule étant réservé à l'évocation d'un jour ou d'une date. Nous avons conservé aux citations et aux titres leur typographie d'origine.

[2] L'éclipse totale observée en France au mois d'août 1999, les discussions autour de l'émergence d'Halloween en France ainsi que les prévisions catastrophiques à l'approche de la fin du siècle dont le « bogue » informatique général a fait partie.

inefficacité ou leur omniprésence, amène naturellement à s'interroger sur leur histoire. Le 11 novembre, vécu en 1918 à Paris comme un moment d'immense joie enregistré par les caméras des actualités cinématographiques[3], est devenu quelques années plus tard un moment fort du calendrier républicain sous la pression de ceux qui avaient combattu. Si la loi le définit comme une célébration de la victoire et de la paix, les anciens combattants ont imposé une forte dimension funèbre. La présente étude se propose de s'intéresser à ce rendez-vous commémoratif annuel depuis sa création jusqu'à nos jours en se focalisant sur les cérémonies parisiennes organisées autour du président de la République depuis 1922.

Un objet défini par l'historiographie

Si Maurice Halbwachs a bien développé ce qu'il appelle « mémoire collective » dès 1925[4], il faut aussi remarquer que l'on doit attendre les années soixante pour voir apparaître les premiers travaux sur le 11 novembre 1918 et quelques décennies pour que les travaux sur la mémoire se développent. L'histoire de l'événement commence par un ouvrage de Jacques Meyer publié en 1964[5], qui propose une approche de l'événement par l'image. C'est ensuite le livre de Pierre Renouvin, paru quatre ans plus tard au moment du cinquantième anniversaire dans la collection « Les journées qui ont fait la France ». L'historien s'est intéressé aux enjeux politiques, diplomatiques et guerriers qui ont conduit à la signature de l'armistice à Rethondes. Ces deux travaux se rejoignent dans le fait qu'ils ne s'attachent pas au souvenir de l'événement ou à sa commémoration, même si le second rappelle que :

> « Dans le souvenir de ceux qui ont vécu cette journée du 11 novembre 1918, l'armistice de Rethondes, c'est d'abord un moment exceptionnel de la mentalité collective, chez les vainqueurs, mais aussi chez les vaincus. Chez les uns, la joie exaltante ; la fierté d'avoir pu venir à bout d'un ennemi qui avait pendant si longtemps accumulé les succès militaires ; la consolation qu'apporte à celles et ceux qui ont eu la plus lourde part des sacrifices et des souffrances la certitude que leur douleur n'a pas été vaine ; le soulagement que donne à chacun, après la traversée un d'un long tunnel, le retour à la lumière : ce jour est celui d'un enthousiasme vibrant ; il paraît être aussi celui d'un élan national unanime[6] ».

[3] Laurent Veray, « Lendemains de victoire. La fête, le prestige et la mort. Réflexion sur quelques vues d'actualités », *Les Cahiers de la cinémathèque. Revue d'histoire du cinéma*, 1997, n°66, pp. 9-15
[4] Paul Ricœur, « Histoire et mémoire », *in* Antoine de Baecque, Christian Delage (dir.), *De l'histoire au cinéma*, Bruxelles, Éditions Complexes, 1998, p. 18.
[5] Jacques Meyer, *Le 11 novembre*, Paris Hachette, 1964.
[6] Pierre Renouvin, *11 novembre 1918. L'armistice de Rethondes*, Paris, Gallimard, 1968, p. 7.

C'est en fait dans les années soixante-dix qu'une nouvelle configuration historiographique[7], marquée notamment par les travaux pionniers d'Antoine Prost, voit éclore les approches de l'impalpable que sont les domaines du deuil collectif et de la mémoire des anciens combattants[8]. Dans sa thèse consacrée aux anciens combattants, Antoine Prost pose en effet les bases de toute histoire de la commémoration de la Première Guerre mondiale dans un volume qu'il intitule « Mentalités et idéologies » au moment de sa publication[9]. Il s'agit alors pour l'auteur d'examiner :

> « les manifestations collectives des anciens combattants, et notamment les commémorations des morts de la guerre, avec le souci de déchiffrer comme un langage symbolique auquel communient les participants[10] ».

Antoine Prost veut démontrer comment ces manifestations naissent de la pression des anciens combattants, dont il rappelle le boycott des cérémonies du dimanche 13 novembre 1921, puis leur rôle déterminant dans le vote de la loi du 24 octobre 1922 établissant le 11 novembre comme jour férié[11]. Il s'intéresse avant toute chose aux commémorations organisées dans les communes de France autour des monuments aux morts, dont il a dressé une typologie. Il estime que ces cérémonies sont à la fois des hommages individuels et collectifs et, surtout, qui empruntent leurs rituels à une liturgie catholique, ce qui lui permet d'évoquer l'idée d'un « culte civique »[12] :

> « Le onze novembre n'est donc pas la fête orgueilleuse d'une patrie triomphante que l'on célébrerait pour elle-même, comme une valeur suprême : c'est un geste de piété et de reconnaissance envers les victimes de la guerre, accompli au nom de la patrie et dont les combattants s'instituent à la fois les gardiens, les témoins et les garants[13] ».

La « chrono-bibliographie » proposée par Philippe Joutard[14] permet de mettre en évidence, que le temps des travaux d'Antoine Prost coïncide d'une part avec celui d'une nouvelle édition des *Cadres sociaux* de Maurice Halbwachs, et d'autre part avec le développement de

[7] Pour reprendre le terme employé par Antoine Prost et Jay Winter qui établissent que l'historiographie de la Grande Guerre présente trois configurations historiographiques, la première étant celle du « militaire et diplomatique », la deuxième « sociale », pour finir par une troisième « culturelle et sociale » dans Antoine Prost et Jay Winter, *Penser la Grande Guerre*, Paris, éditions du Seuil, 2004

[8] Antoine Prost, *Les anciens combattants et la société française (1914-1939)*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1977, 3 volumes.

[9] *Ibid*., vol. 3.

[10] *Ibid.*, vol. 2, p. 260.

[11] *Ibid.*, vol. 3, p. 64.

[12] *Ibid.*, vol. 3, p. 56.

[13] *Ibid.,* vol. 3, p. 62.

[14] Philippe Joutard, *Histoires et mémoires, conflits et alliance*, Paris, La Découverte, 2013, pp. 286-287

recherches sur la mémoire collective comme celle de la Saint-Barthélemy[15] ou encore des Camisards[16], sans oublier la publication de l'entretien de Jean-Bertand Pontalis par Pierre Nora[17].

Si les années quatre-vingt sont elles aussi marquées par ce type de recherches, les activités de l'Institut d'histoire du temps présent (IHTP) les amènent sur le terrain de la mémoire de la Seconde Guerre mondiale. On relève ainsi une démarche collective et transdisciplinaire menée à l'IHTP sur l'histoire du 8 Mai, laquelle conduis François Bédarida à constater l'importance des commémorations et de leurs enjeux[18] et à proposer une définition de l'acte commémoratif comme un artefact permettant de « vaincre et le temps et la mort ». François Bédarida ajoute que par l'acte commémoratif « l'on entend […] affirmer la mémoire contre l'oubli, la permanence contre le changement, la continuité contre la discontinuité, le présent et la vie contre le passé et la mort, le tout serti de télescopages de censures et de transferts[19] », et finit par rappeler avec Mona Ozouf l'ancrage des cérémonies dans le présent avec un rôle déterminant pour l'avenir[20]. La participation d'Antoine Prost à cette entreprise fut pour lui l'occasion de poser l'idée d'une filiation entre les commémorations des deux guerres mondiales. Le 11 Novembre est alors présenté comme la commémoration d'une France unanime qui communie dans le souvenir d'une victoire arrachée dans la douleur, faisant face au 8 Mai qui est fragilisé par la multiplicité des choix d'événements à célébrer d'une part, et la diversité des situations à l'issue de la guerre d'autre part[21]. Henry Rousso pondère cette idée en rappelant que les ressemblances entre les commémorations sont ténues : « elles n'ont pas toutes le même objet et ne parlent pas de la même guerre[22] ». Un an plus tard, c'est dans les pages de son ouvrage *Le Syndrome de Vichy* qu'il va cerner une des raisons d'être principales de ces cérémonies : la commémoration est un des « vecteurs du souvenir »[23].

Enfin intervient la parution des *Lieux de mémoire.* Cet ouvrage, dans lequel Pierre Nora évoque le rapport problématique que la France entretient avec les commémorations, avançant

---

[15] Philippe Joutard, Janine Estèbe, Élisabeth Labrousse et Jean Lecuir, *La Saint-Barthélemy ou les resonances d'un massacre*, Neuchâtel, Delachaux-Niestlé, 1976.
[16] Philippe Joutard, *La Légende des Camisards. Histoire d'une sensibilité au passé*, Paris, Gallimard, 1977.
[17] Pierre Nora, « Mémoire de l'historien, mémoire de l'histoire. Entretien avec J.-B. Pontalis », *Mémoire. Nouvelle Revue de psychanalise*, 1977, n°15. L'année suivante l'historien participe à *La Nouvelle histoire* avec un article consacré à la mémoire collective : Pierre Nora, « Mémoire collective », *in* Jacques Le Goff, Roger Chartier et Jacques Revel (dir.), *La Nouvelle histoire*, Paris, Retz, 1978.
[18] François Bédarida, « Commémoration et mémoire collective », *in* Ihtp, *La Mémoire des Français. Quarante ans de commémorations de la Seconde Guerre mondiale*, Paris, éditions du CNRS, 1986, p. 13.
[19] *Ibid.*
[20] *Ibid.*, p. 19.
[21] Antoine Prost, « D'une guerre à l'autre », *in* Ihtp, *La Mémoire des Français* […], *op. cit.*, pp. 11-13.
[22] Henry Rousso, « Cet obscur objet du souvenir », *in* Ihtp, *La Mémoire des Français* […], *op. cit.*, pp. 46-47.
[23] Henry Rousso, *Le Syndrome de Vichy de 1944 à 198…*, Paris, éditions du Seuil, 1987, p. 251.

l'idée d'une « ère de la commémoration », est une vaste entreprise éditoriale[24] qui vise à « aboutir, en définitive, à la mise en place générale et à l'analyse détaillée des blocs les plus massifs de nos représentations et notre mythologie nationale[25] », et permet par conséquent de croiser les approches. La participation d'Antoine Prost, avec un article sur les monuments, est l'occasion pour l'historien de rappeler sa définition du 11 Novembre et d'insister sur les emprunts à la liturgie catholique en évoquant la minute de silence comme une forme laïcisé de la prière, ainsi que l'appel aux morts, qu'il associe à la lecture du nécrologue par le prêtre au début du prône[26], mais c'est aussi l'occasion pour lui d'insister sur la portée pédagogique de ces cérémonies qui se manifeste dans la mobilisation des enfants des écoles :

> « dans cette perspective l'hommage aux citoyens qui ont fait leur devoir jusqu'à la mort par une discipline qu'on dit, avec quelque exagération, ''librement consentie'', vise aussi à toucher et à émouvoir les citoyens pour les rendre meilleurs. Le culte civique est en même temps leçon de morale[27] ».

Au-delà de l'aspect monumental, dans lequel est inscrite la contribution d'Antoine Prost, les contributions d'autres historiens permettent d'élargir les perspectives avec les analyses des symboles de la République comme « les trois couleurs » de Raoul Girardet et celles d'autres commémorations parmi lesquelles le 14 Juillet de Christian Amalvi, les funérailles de Victor Hugo par Avner Ben-Amos[28] et le centenaire de la Révolution française par Pascal Ory [29]. Autant d'interventions annonciatrices de l'importance de la période du bicentenaire de la Révolution, tant pour le déploiement festif dont il est l'occasion que pour son étude. Ainsi, voit-on se dessiner à travers les travaux d'Olivier Ihl[30], Patrick Garcia[31], Pascal Ory[32] et

[24] Patrick Garcia, « *Les Lieux de mémoire*, une poétique de la mémoire ? », *Espace Temps. Les Cahiers*, 2000, 4e trimestre, p. 127.
[25] Pierre Nora, « Préface à l'édition ''Quarto'' », *in* Pierre Nora (dir.), *Les Lieux de mémoire*, Paris, Gallimard, 1997, vol. 1 La République, p. 7.
[26] Antoine Prost, « Les monuments aux morts », *in* Pierre Nora (dir.), *Les Lieux de mémoire*, *op. cit.*, vol. 1, p. 212.
[27] *Ibid.*, p. 215.
[28] Avner Ben-Amos, « Les funérailles de Victor Hugo », *Les Lieux de mémoire*, *op. cit.*, vol. 1, pp. 225-464. Dont la réflexion a été prolongé dans Avner Ben-Amos, *Funeral, Politics, and Memory in Moderne France 1789*-1996, Oxford, Oxford University Press, 2005 (première édition 2000), p. 219.
[29] Pascal Ory, « Le Centenaire de la Révolution française », *Les Lieux de mémoire*, *op. cit.*, vol. 1, pp. 465-492.
[30] Olivier Ihl, *La citoyenneté en fête : célébrations nationales intégration politique dans la France républicaine de 1870 à 1914*, thèse de doctorat soutenue sous la direction de Mona Ozouf, EHESS, 1992.
[31] Patrick Garcia, *Les territoires de la commémoration. Une conjoncture de l'identité : le bicentenaire de la Révolution française (1989)*, thèse de doctorat soutenue sous la direction de Michel Vovelle, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, octobre 1994.
[32] Pascal Ory, *Une nation pour mémoire, 1889, 1939, 1989. Trois jubilés révolutionnaires*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1992.

Philippe Dujardin[33], la définition opératoire de la commémoration et les principaux traits d'une méthode dans lesquels s'inscrit cette étude. Geste volontaire[34], opération relevant d'une intention politique[35], la commémoration est définie comme un « semi-événement, rencontre d'une volonté politique et d'une sensibilité[36] » qu'il convient d'étudier sur le temps long, ce que nous avons fait, pour celle du 11 Novembre, dans la présente étude.

Évidemment, une étude du cas particulier du 11 Novembre bénéficie également de la production historiographique sur la thématique de la Première Guerre mondiale dont Bruno Cabanes remarque l'augmentation à la suite de la thèse d'Antoine Prost[37]. Si Annette Becker, par exemple, poursuit l'étude des monuments aux morts dans les années quatre-vingt[38], il faut attendre les années quatre-vingt-dix pour voir se développer à grande échelle une histoire culturelle de la guerre[39] dans l'exploration de champs thématiques tels que ceux du deuil[40], de la violence de guerre[41] et finalement la sortie de guerre[42] au sein desquelles les commémorations et la mémoire occupent une place majeure[43].

---

[33] Philippe Dujardin, « Proposition pour un glossaire », *in* Jean Davallon, Philippe Dujardin, Gérard Sabatier, *Le Geste Commémoratif*, Lyon, CERIEP, 1994, pp. 476-504.

[34] Philippe Dujardin, « Proposition pour un glossaire », *op. cit.*, p. 482.

[35] Patrick Garcia, *Les territoires de la commémoration* […], *op. cit.*, p. 5.

[36] Pascal Ory, *Une nation pour mémoire, 1889, 1939, 1989* […], p. 9, cité par Patrick Garcia, *Ibid.* p. 5.

[37] Bruno Cabanes, « Avant-propos », *in* Bruno Cabanes et Édouard Husson (dir.), *Les sociétés en guerre 1911-1946*, Paris, Albin Michel, 2003, p. 9.

[38] Annette Becker, *Les monuments aux morts : patrimoine et mémoire de la Grande Guerre*, Paris, Errance, 1988.

[39] Jean-Jacques Becker, Jay Winter, Gerd Krumeich, Annette Becker, Stéphane Audoin-Rouzeau, *Guerres et cultures. 1914-1918*, Paris, Albin Michel, 1994, regroupant l'essentiel des communications données lors du colloque international organisé par l'Historial de la Grande Guerre en juillet 1992. Il faut évoquer également ici le dossier « La guerre de 1914-1918. Essais d'histoire culturelle » de *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n°41, janvier-mars 1994, et Stéphane Audoin-Rouzeau, Annette Becker, « Violence et consentement : la "culture de guerre" du premier conflit mondial », *in* Jean-Pierre Rioux, Jean-François Sirinelli (dir.), *Pour une histoire culturelle,* Paris, éditions du Seuil, 1997, pp. 251-271, Stéphane Audoin-Rouzeau, « Historiographie et histoire culturelle du premier conflit mondial. Une nouvelle approche par la culture de guerre ? », *in* Jules Maurin, Jean-Charles Jauffret (dir.), *La Grande Guerre 1914-1918, 80 ans d'historiographie et de représentations,* Montpellier, Université de Montpellier III, 2002, pp. 323-337 et finalement Jean-Jacques Becker (dir.), *Histoire culturelle de la Grande Guerre*, Paris, Armand Colin, 2005.

[40] Stéphane Audoin-Rouzeau, *Cinq deuils de guerre*, Paris, Noesis, 2001, Stéphane Audoin-Rouzeau et Annette Becker, *14-18* retrouver la guerre, Paris, Gallimard, 2000.

[41] Stéphane Audoin-Rouzeau, Annette Becker, Christian Ingrao, Henry Rousso, *La Violence de guerre. 1914-1945*, Paris, éditions Complexe, 2002.

[42] John Horne (dir.), « Démobilisations culturelles après la Grande Guerre », *14-18 Aujourd'hui-Today-Heute,* n°5, 2002, Bruno Cabanes, *La victoire endeuillée. La sortie de guerre des soldats français 1918-1920,* Paris, Seuil, 2004, Stéphanie Clarisse, Thierry Lemoine (dir.), *Comment (se) sortir de la Grande Guerre ? Regards sur quelques pays vainqueurs : la Belgique, la France et la Grande-Bretagne,* Paris, L'Harmattan, 2005, Paul Fussel, *The Great War and Modern Memory,* Oxford, Oxford University Press, 1975, George Mosse, *Fallen Soldiers. Reshaping the Memory of the World Wars,* Oxford, Oxford University Press, 1991, Stéphane Audoin-Rouzeau, Christophe Prochasson, *Sortir de la Grande Guerre. Le monde et l'après 1918*, Paris, Tallandier, 2008.

[43] On pense ici à Annette Becker, *La guerre et la foi. De la mort à la mémoire. 1914-1930*, Paris, Armand Colin, 1992 ou encore à Adrian Gregory, *The Silence of Memory. Armistice Day, 1919-1946,* Oxford, Berg, 1994, Jay Winter, *Sites of memory, sites of mourning. The Great War in European cultural history*, Cambridge, Cambridge University Press, 1995, Daniel Sherman, *The Construction of Memory in the Interwar France (1914-1940),* Chicago, The University of Chicago Press, 1999, Jay Winter, Emmanuel Sivan (dir.), *War and Remembrance in*

La première question qui s'impose est donc de déterminer en quoi une nouvelle étude des 11 Novembre peut apporter des analyses novatrices sur un objet de connaissance qui a été étudié en marge de démarche plus générale ou d'une thématique proche. Car, tout compte fait, la commémoration de la Première Guerre mondiale est un sujet abordé de loin en loin, depuis Antoine Prost dans les années soixante-dix, Danielle Tartakowsky[44], Rémy Dalisson[45], ou Élise Julien[46] plus récemment, chaque historien apportant sa pierre à l'édifice. Pourtant, quand on considère le résultat de cette accumulation de travaux, plusieurs lacunes apparaissent. Élise Julien remarque ainsi un déficit de travaux concernant la mémoire de la guerre des capitales, et plus particulièrement Paris[47]. Il faut toutefois signaler une exception à ce tableau avec la contribution de Janine Bourdin à l'ouvrage *La France et les Français en 1938-1939* qui porte sur la célébration du vingtième anniversaire de l'Armistice à Paris[48].

Par ailleurs, force est de constater que la majorité des travaux évoqués jusqu'ici portent sur la période de l'entre-deux-guerres. Antoine Prost a limité son étude à 1939, puis 1940 dans une version publiée dans la « collection archives » de Pierre Nora et Jacques Revel[49]. De même, Élise Julien qui est contrainte par son approche comparatiste entre Paris et Berlin, s'arrête-t-elle en 1933. On pourrait être amené à penser que la Seconde Guerre mondiale constitue une forme de barrière au-delà de laquelle les études sur la mémoire du premier conflit mondial ne pouvaient aller si Jay Winter ne faisait justement pas exception en entendant étudier la mémoire de la Grande Guerre sur l'ensemble de son siècle[50]. À l'inverse, on peut remarquer que les travaux portant sur la représentation de la Seconde Guerre mondiale prennent rarement en compte ce qui précède, ainsi le sociologue Gérard Namer a-t-il proposé dans les années quatre-vingt, deux ouvrages sur les commémorations en France de l'après-Seconde

---

the Twentieth Century, Cambridge, Cambridge University Press, 1999, Élise Julien, *Paris, Berlin : la mémoire de la Première Guerre mondiale. 1914-1933*, *op. cit*.

[44] Danielle Tartakowsky, *Les Manifestations de rue en France. 1918-1968*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1997.

[45] Rémy Dalisson, *Les Fêtes du maréchal propagande et imaginaire dans la France de Vichy*, Paris, Tallandier, 2008. Dont l'article fait exception, Rémi Dalisson, « La célébration du 11 novembre ou l'enjeu de la mémoire combattante dans l'entre-deux-guerres (1918-1939) », dans *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 1998, n°192, pp 5-23

[46] Élise Julien, *Paris, Berlin : la mémoire de la Première Guerre mondiale. 1914-1933*, thèse soutenue sous la direction de Jean-Louis Robert et Jürgen Kocka, Université Paris I Panthéon Sorbonne, Freie Universität Berlin, le 8 décembre 2007.

[47] Élise Julien, *Paris, Berlin : la mémoire de la Première Guerre mondiale. 1914-1933*, *op. cit.*, p. 21.

[48] Janine Bourdin, « les anciens combattants et la célébration du 11 novembre 1938 », dans Janine Bourdin et René Rémond (dir.), *La France et les Français en 1938-1939*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1978,

[49] Antoine Prost (présenté par), *Les anciens combattants. 1914-1940*, Paris, Gallimard, Julliard, 1977.

[50] Jay Winter, Emmanuel Sivan (dir.), *War and Remembrance in the Twentieth Century, op. cit.*

Guerre mondiale[51]. Il faut recourir aux travaux sur les pratiques festives pour avoir des approches qui abordent le siècle dans sa totalité[52]. Ce travail entend donc s'inscrire dans une place jusque-là vacante en proposant une étude de la commémoration du 11 Novembre à Paris, et plus précisément aux cérémonies officielles organisées dans la capitale de 1919 à nos jours.

Le 11 Novembre à Paris de 1919 à 2012

Résolument inscrite dans une démarche d'histoire culturelle, la présente étude propose en premier lieu de comprendre les mécanismes qui ont conduit à la genèse d'un nouveau temps fort du calendrier national et dans quelle mesure cette nouvelle célébration se distingue d'autres formes de festivités pratiquées après la sortie de guerre pour répondre à une demande sociale particulière. Il s'agit ensuite de comprendre comment cet anniversaire est devenu une composante des politiques publiques du passé et d'en repérer les registres, les modalités d'organisation, les enjeux qui ont évolué sur une durée qui couvre ici près d'un siècle. C'est un choix délibéré qui permet de saisir cette commémoration dans des contextes très différents, des lendemains immédiats de la Grande guerre aux périodes plus récentes marquées par une attention particulière aux questions de mémoire.

De même, le choix de Paris s'est imposé pour permettre de saisir la dynamique entre commémoration nationale et commémoration locale. En effet, si toute cérémonie se déroulant dans la capitale prend ipso facto une dimension nationale, Paris reste aussi un territoire doté d'une administration locale qui, jusqu'au milieu des années soixante-dix, n'adopte pas la même forme d'organisation que toute commune en France et reste largement dépendante du pouvoir central jusqu'à l'élection d'un maire en 1977. La question est donc de savoir quelle est la place de la Ville de Paris dans l'organisation de cette manifestation sur son territoire, ceci afin de déterminer si cette manifestation est aussi une cérémonie locale.

Le second axe de l'étude s'intéresse à la relation que l'on suppose exister entre la commémoration et son contexte. Nous nous sommes penché sur la façon dont la commémoration du 11 Novembre a traversé les périodes très différentes que furent les crises économiques, les crises politiques, la Seconde guerre mondiale, les conflits liés à la

[51] Gérard Namer, *Batailles pour la mémoire. Les commémorations en France de 1945 à nos jours*, Paris, Papyrus, 1983 et du même auteur, *La commémoration en France de 1945 à nos jours*, Paris, L'Harmattan, 1987.

[52] Rémy Dalisson, *Célébrer la nation. Les fêtes nationales en France de 1789 à nos jours*, Paris, nouveau monde éditions, 2009, Jacqueline Lalouette, *Jours de fête. Jours fériés et fêtes légales dans la France contemporaine*, Paris, Tallandier, 2010. C'est également le cas dans les deux nouvelles études proposées par l'historien au début de l'automne 2013 qui n'ont pas pu être prise en compte dans le présent travail : Rémi Dalisson, *Les Guerre et la Mémoire*, Paris CNRS éditions, 2013 et Rémi Dalisson, *11 novembre. Du souvenir à la mémoire*, Paris, Armand Colin, 2013.

décolonisation, la guerre froide, la période suivant la chute du mur de Berlin, la mondialisation. S'il est vrai que l'objet de ce volet de l'étude est de faire ressortir les faits saillants et, ce faisant, de mettre en évidence les ruptures et les continuités, la question du mouvement, du changement, ou de l'immuabilité des commémorations s'est rapidement posée, voire imposée du fait que la réalisation du présent travail s'est déployée dans un contexte de remise en cause de la tradition par son principal acteur. Il faut alors vérifier si la commémoration se définit par une simple répétition année après année des mêmes gestes. En d'autres termes, nous nous sommes demandé si la commémoration a été enfermée dans une relation hermétique avec un passé dont elle doit être le vecteur de transmission ou si, au contraire, elle a été plutôt perméable au contexte dans lequel elle se déroule. Enfin, dans le prolongement de la réflexion développée par Nicole Loraux à propos d'une commémoration bien plus ancienne que celle qui nous occupe, dont Thucydide apporte à l'historienne le détail du rituel. Les funérailles des premiers morts de la guerre dont les ossements ont été exposés sous une tente avant qu'un convois de cercueils dans lequel ils prennent places, regroupés par tribus, ainsi qu'un lit vide pour les disparus dont les dépouilles n'ont pas été retrouvé, ne se dirige vers le tombeau qui accueille tous les restes des soldats à l'exception de ceux de la bataille de Marathon[53]. L'historienne étudiant les discours prononcés à cette occasion remarque que « la cité qui honore ses morts d'un discours se retrouve elle même dans ce discours, comme origine du *nómos* et cause finale de la mort de ses citoyens[54] ». Nous nous sommes ainsi également interrogé sur le message qu'adresse la société sur elle-même par l'intermédiaire du 11 Novembre.

Le 11 Novembre dans les archives

Afin de pouvoir mener l'enquête sur l'ensemble de la période, nous avons fait le choix de documenter toutes les commémorations du 11 Novembre à Paris. Ce travail a d'abord consisté à rechercher les traces laissées par l'organisation des cérémonies. Le caractère national de cette manifestation pouvait théoriquement induire la préservation d'archives à caractère administratif par l'acteur principal des préparations : le ministère des Anciens combattants. En l'espèce, cela n'a pas été le cas. Il a donc été nécessaire de renseigner chaque commémoration en interrogeant les fonds déposés par les différentes institutions qui ont été amenées à intervenir dans son organisation. Outre leurs propres productions, celles-ci ont souvent conservé les copies de documents de travail partagés par les services organisateurs

[53] Thucydide, II, 34, 1-8 traduit par Jacqueline de Romilly, cité par Nicole Loraux, *L'invention d'Athènes. Histoire de l'oraison funèbre dans la ''cité classique''*, Paris, Payot, 1993 (première édition 1981), p. 39.
[54] *Ibid.*, pp. 21-22.

pour permettre à chacun d'entrer en action. C'est ainsi qu'au milieu des factures de pavoisements conservées par la Ville de Paris dans les fonds de son service du protocole, on retrouve par exemple les copies de documents émanant du ministère des Anciens combattants, des échanges épistolaires avec différents intervenants, ou les ordres donnés par le gouvernement militaire de Paris, dernière étape avant le déroulement de la manifestation. Les archives de la Ville de Paris, de la préfecture de Police, de la Défense ont ainsi été consultées à la fois pour retrouver la trace de leurs activités propres et dans l'espoir de pouvoir reconstituer une vision d'ensemble. Par ailleurs, les archives présidentielles se sont révélées particulièrement riches en informations pour l'après-Seconde Guerre mondiale, et plus encore pour les présidents de la V^{e} République jusqu'à Valéry Giscard d'Estaing dont l'autorisation d'accès à ses archives aura été déterminante pour comprendre le cheminement de la décision présidentielle.

Le 11 Novembre dans la presse

Si les archives ont renseigné l'organisation des cérémonies, elles se sont en revanche révélées avares en ce qui concerne l'information du déroulement. Aussi, outre la consultation des quelques dossiers de presse que l'on a trouvés en archives, un important travail de dépouillement a été engagé sur les journaux afin de constituer, pour chaque année, une revue de presse représentative. Cette démarche a d'abord permis de suivre les débats politiques autour de la mise en place de la commémoration, notamment grâce à la lecture du *Journal des débats politiques et littéraires* qui s'est révélé être un atout efficace pour compléter les comptes rendus des débats parlementaires retranscrits dans le *Journal officiel*. Ensuite, il a donc été nécessaire de rechercher les évocations des cérémonies, mais aussi les annonces de leurs tenues et éventuellement les réactions suscitées par leur préparation. L'on a pris soin de s'intéresser à un panel de journaux assez large : *L'Illustration*, *Le Temps* ; *Le Figaro* ; *L'Écho de Paris* ; *Le Petit Journal* ; *La Presse* ; *Le Petit Parisien* ; *Le Matin* et *La Croix,* auxquels s'ajoutent des journaux d'opinion tels que *L'Action française*, *Le Gaulois*, *L'Humanité* et *Le Populaire*. Enfin, il était important de pouvoir insérer un regard distant de Paris, pour cela le choix a été fait d'inclure dans les dossiers de presse des publications régionales telle *Ouest-Éclair*. Il faut par ailleurs préciser que pour la période la plus récente (à partir des années 1980), le travail a été effectué sur la base de données Europress[55]. Cet outil en ligne donnant accès à l'ensemble de la presse française, on a d'abord procédé à une recherche à l'aide de mots clefs tels qu'« armistice », « Soldat inconnu », « 11 Novembre », sur l'ensemble des

[55] Lien url : http://www.europress.com

ressources, avant de cibler toutes les publications pour les quinze jours précédant et la semaine suivant l'événement en focalisant sur les publications des journaux *Le Monde*, *Le Figaro*, *Libération*, *Le Parisien Aujourd'hui en France*, *L'Humanité* et celles de l'*Agence France presse* ; sans oublier l'ensemble de la presse régionale qui a été interrogée pour la constitution de dossier de presse concernant des thématique telles que la question de la réhabilitation des fusillés (à partir de 1998), la crise découlant de la demande de lecture de la lettre de Guy Môquet, les derniers anciens combattants, la mort de soldats français en opération extérieure.

Les images animées du 11 Novembre

Considérant qu'on ne pouvait concevoir d'étudier une commémoration se déroulant aux XX^{e} puis XXI^{e} siècles sans porter une attention particulière aux images animées, nous avons, dans une seconde étape, interrogé les archives conservant les actualités cinématographiques et celles de la télévision. Pour ce faire, il a été nécessaire d'élaborer une méthode permettant de travailler sur un corpus réunissant pour l'essentiel des actualités cinématographiques, des journaux télévisés et des retransmissions en direct des cérémonies. La constitution de ce corpus s'est faite en interrogeant les bases de données élaborées par Gaumont Pathé Archives (GPA) d'une part, et l'Institut national de l'audiovisuel (Ina) à l'Inathèque d'autre part. Ces outils ont permis de rassembler les évocations du 11 Novembre d'abord dans les actualités cinématographiques avec le *Journal Gaumont* et *Pathé Journal* dont les éditions hebdomadaires ont été consultées de 1918 à 1970, l'*Éclair Journal* qui apparaît en 1932 pour disparaître en 1969 ; le *Pathé journal de Marseille* qui est diffusé en zone sud, les *Actualités mondiales* et les *France Actualités* pour la zone nord pendant la Seconde Guerre mondiale complétée par *France Libre Actualité* pendant la Libération puis *Les Actualités françaises* de 1945 à 1968. Ensuite, à cet ensemble volumineux est venue se greffer la part revenant à l'étude du 11 Novembre à la télévision qui comporte les journaux télévisés proposés par la Radiodiffusion-télévision française (RTF) de 1949 à 1964, et par l'Office de radiodiffusion-télévision française (ORTF) de 1964 à 1974. À partir de 1974, à la suite de la réforme de la télévision publique, ce sont d'abord les journaux des chaînes de la Télévision française 1 (TF1), d'Antenne 2 – devenue France 2 en 1992 – de France Région 3 (FR3) – devenue France 3 en 1992 – de la Cinquième – devenue France 5 en 2002 – de M6 qui apparaît en 1987, et de la chaîne franco-allemande Arte. Enfin, on a pris en compte les retransmissions en direct proposées d'abord par l'ORTF puis TF1, Antenne 2 et FR3 et plus récemment sur France 2 et France 3. L'étape suivante a consisté en la transcription de l'ensemble tant pour ce

qui concerne l'image, à l'aide de photogrammes, que le commentaire. Ce travail de longue haleine, déjà pratiqué par Maryline Crivello-Bocca à l'occasion de sa recherche sur la présence de la Révolution française à l'écran[56], revient finalement à une mise à plat des films. Dans le cas de l'étude du 11 Novembre, il a conduit à la constitution d'un corpus documentaire visuel indispensable à l'étude de la commémoration elle-même, dans la mesure où ce matériau a, tout en apportant des éléments nouveaux, contribué à l'identification des différentes phases des commémorations par la transcription en mouvement des informations collectées dans les archives et la presse écrite. On a pu ainsi permettre une étude plus fine des espaces, de son *tempo*, des rituels et de ses différents acteurs des commémorations. Enfin, ce corpus fourni a aussi permis d'étudier la mise en récit de la commémoration et de suivre sur le temps long les évolutions de sa propre représentation dans les chroniques des actualités cinématographiques puis dans les journaux télévisés.

Si la priorité a été donnée aux informations diffusées dans les salles de cinéma et à la télévision, on n'a pas pour autant oublié de consulter les collections de portraits, les séries D et Mauves et les éléments non utilisés des actualités conservées par GPA. De même, a-t-on choisi, pour la télévision, de compléter l'étude des éléments visuels par celle des conducteurs de journaux (document présentant les émissions découpées en séquences renseignant ainsi, les journaux télévisés non conservés en archive). Enfin, une attention particulière a été consacrée aux autres programmes : la lecture de *Télérama* et la consultation du fonds des archives de la télévision et du dépôt légal conservées à l'Ina nous ont renseigné sur les émissions, les documentaires, et les fictions diffusés le jour de la commémoration ou en relation avec elle. Au final ce sont plus de deux milles séquences, ou émissions, allant de quelques secondes à plusieurs heures qui auront été étudiées dans le cadre de cette recherche.

Démarche et progression

L'exposé de notre recherche « La commémoration du 11 Novembre à Paris, 1919-2012 » est constitué de huit chapitres. Nous avons fait le choix de ne pas segmenter l'entreprise pour permettre de mieux suivre les évolutions de la commémoration à travers le siècle.

Le premier décrit le lent processus qui amène l'institution d'une célébration de la fin du conflit en France. Il examine également les raisons qui font que, contrairement au Royaume-Uni qui décide de cette commémoration dès 1919, la République a dû attendre l'année 1920 pour le faire dans le cadre du cinquantième anniversaire de la République.

[56] Maryline Crivello-Bocca, *L'écran citoyen. La Révolution française vue par la télévision de 1950 au Bicentenaire*, Paris, l'Harmattan, 1996, p. 230.

Le chapitre suivant porte donc son attention à différentes formes de patrimonialisation qui se sont développées pendant et immédiatement après la Grande Guerre, c'est-à-dire qu'il interrogera la création de la commémoration plus spécifiquement sous l'angle du patrimoine, car si l'on retient habituellement de cette période la dureté des débats engagés au Parlement, l'étude des composantes de la commémoration permet de dresser le constat de la réunion d'un patrimoine original qui définit la portée sémiophorique de la matinée de chaque 11 Novembre depuis 1922.

Le troisième chapitre se propose d'observer la pratique commémorative de la III^{e} République de 1923 à 1938. Nous pensions que cet examen chronologique devait nous permettre de saisir au mieux les capacités d'adaptation du 11 Novembre relativement à des variations circonstancielles. C'est ainsi que nous avons suivi le rapport de la commémoration à son espace, à la ville, mais aussi les rituels qu'elle déploie et les acteurs qui y participent. Comme vecteur d'investigation, nous nous sommes appuyés sur le récit qu'il en était fait dans les actualités cinématographiques, allant de la mise en image de la minute de silence au temps du cinéma muet et, plus tardivement, au développement de récits autonomes inscrivant les évocations de la commémoration dans leur temps. Évidemment le déclenchement de la Seconde Guerre mondiale impose une césure importante explorée dans le quatrième chapitre.

Ainsi, après avoir évalué la capacité de la commémoration à être mobilisée comme partie prenante de l'effort de guerre, nous montrons comment, suite à la défaite de 1940, elle a pu aisément répondre aux nécessités du régime de Vichy alors qu'à Paris, et sur un autre registre, les lycéens et les étudiants, voulant affirmer leur attachement au sens premier de la commémoration, manifestaient sur les Champs-Élysées.

Le cinquième chapitre est celui de la Libération de 1944. Il s'agit à cet instant de savoir comment le 11 Novembre a d'abord été mobilisé par Alexandre Parodi, ministre du Travail du gouvernement provisoire de la République, dans le cadre de la reconstruction de la République. C'est ensuite le 11 novembre 1945 que le général de Gaulle a décidé de marquer comme une conclusion symbolique d'une « guerre de trente ans ».

Le sixième chapitre, consacré à la pratique commémorative pendant la IV^{e} République et le début de la V^{e}, nous a fait aussi prendre en compte un nouvel outil : la télévision. Nous nous sommes alors demandé dans quelle mesure le traitement des 11 Novembre dans le cadre des journaux télévisés allait se distinguer de celui observé précédemment dans les films d'actualités cinématographiques, tout en nous interrogeant sur la participation de la télévision à la commémoration par la mobilisation de ses programmes. La télévision occupe également une place importante dans le septième chapitre, puisque nous avons souhaité savoir comment

Valéry Giscard d'Estaing a mobilisé les médias dans le cadre d'une politique publique du passé, qu'il redessine non seulement selon ses goûts, mais aussi et plus profondément en donnant un nouveau sens à la commémoration.

Enfin, le huitième et dernier chapitre, en suivant les pratiques commémoratives adoptées par les présidents François Mitterrand, Jacques Chirac et Nicolas Sarkozy nous conduit à questionner le sens du 11 Novembre quand la pratique commémorative oscille entre continuité et rupture ?

Chapitre I
Dépasser la guerre, sortir de la Victoire. 1919-1920

Le 11 novembre 1918 à quatre heures quarante-cinq, le président du Conseil et ses ministres entrent dans la salle des séances du Sénat. La haute assemblée a été rappelée en séance extraordinaire par télégramme, pour que Stéphen Pichon – ministre des Affaires étrangères – présente les clauses de l'armistice signé le matin même dans la clairière de Rethondes. Enthousiasmés par la nouvelle, les sénateurs réclament une intervention du président du Conseil, ce qui amène Georges Clemenceau à prendre la parole :

> « À la Chambre, j'ai seulement voulu prononcer quelques paroles que je suis heureux d'avoir l'occasion de répéter ici. J'ai dit au nom du peuple français, du Parlement, du gouvernement de la République française, que la France une et indivisible, comme disaient nos pères, salue l'Alsace et la Lorraine enfin retrouvées. (Vifs applaudissements prolongés.) J'ai ajouté que c'était là l'œuvre de nos grands morts (Nouveaux applaudissements. Acclamations prolongées) qui nous ont préparé cette admirable journée. Grâces leur soient rendues. (Nouvelles acclamations). Ni eux ni leurs familles ne seront oubliés et si le pouvoir m'en est donné, il faudra qu'un jour de commémoration soit institué en leur honneur par la République française. (Vifs applaudissements) […] [1] »

Ces mots de Georges Clemenceau permettent avant tout de prendre conscience de la volonté de s'attacher à la création d'une politique publique du passé dans la chaleur de l'événement. On note par ailleurs que dans son discours prononcé à la Chambre, le président du Conseil a appelé à fêter les hommes qui ont survécu à la guerre dans une célébration de la Victoire. Cette convocation des morts au Sénat, distincte de celle des vivants à l'Assemblée annoncent-elles une dichotomie du souvenir ? Il s'agit dans un premier temps de la prendre en compte dans ce premier chapitre qui souhaite examiner le cheminement qui a conduit, dans le contexte de la sortie de guerre, à la cérémonie publique du 11 novembre 1920 à Paris.

Deux séquences apparaissent très rapidement et articulent le raisonnement de ce chapitre. C'est d'abord le temps d'un regard sur le premier anniversaire de la signature de l'armistice en 1919 à Paris et à Londres. C'est ensuite une séquence qui veut s'intéresser à la

[1] Retranscription du discours de Georges Clemenceau, ministre de la guerre et président du Conseil, devant le Sénat convoqué spécialement dans « Au Sénat », *Journal des débats politiques et littéraires*, 13 novembre 1918, p. 2.

construction d'un nouvel espace symbolique par une Troisième République qui renaît de la guerre autour de Jeanne d'Arc, de Léon Gambetta et du Soldat inconnu interrogeant ainsi une période de création en matière de politiques publiques du passé.

Le 11 novembre 1919 à Paris et à Londres

L'arrivée du premier anniversaire de l'armistice signé à Rethondes fournit l'occasion de s'interroger sur l'appropriation de cette date par une société en transition. Les bouleversements socio-économiques causés par la guerre sont encore palpables. La relance de l'économie, la reconstruction des territoires dévastés occupent une place centrale dans la vie politique française, ce d'autant plus que 1919 est une année d'élections. En outre, la France se prépare à recevoir les délégations des différentes parties du conflit pour négocier le traité de paix.

Il s'agit donc dans ce premier chapitre de se demander si la date de la signature de l'armistice suscite l'intérêt de ses contemporains. Le cas échéant, il faut aussi s'interroger sur le sens qu'ils lui attribuent. Le chapitre s'ouvre ainsi sur la Toussaint 1919, moment choisi en France pour rendre un hommage national aux morts de 14-18.

La Toussaint 1919

Au milieu des années quatre-vingt-dix, Annette Becker pose une question centrale : « Du 14 juillet 1919 au 11 novembre 1920 mort où est ta victoire ?[2] ». L'historienne propose, en substance, une réponse avec l'analyse de plusieurs manifestations : le défilé de la victoire du 14 juillet 1919, le 31 juillet des socialistes, la consécration du Sacré-Cœur en octobre, et pour terminer l'invention du Soldat inconnu le 11 novembre 1920 dans le cadre du Cinquantenaire de la République. Cet article, qui met en lumière la complexité des différentes situations parisiennes, ne s'intéresse cependant pas directement au culte des morts de la Grande Guerre. Il s'agit ici d'ajouter une nouvelle facette à ces propositions : la loi « relative à la commémoration et à la glorification des Morts pour la France au cours de la grande guerre », votée par le Parlement en octobre 1919[3]. Un de ses articles introduit l'idée de la tenue d'une cérémonie publique annuelle le 1er ou le 2 novembre « consacrée dans chaque commune à la mémoire et à la glorification des héros morts pour la Patrie. Elle sera organisée par la

[2] Annette Becker, « Du 14 juillet 1919 au 11 novembre 1920 mort où est ta victoire ? », dans *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, janvier-mars 1996, n°49, pp. 31-44.

[3] Loi du 25 octobre 1919 « relative à la commémoration et à la glorification des Morts pour la France au cours de la grande guerre », *Journal officiel*, 26 octobre 1919.

municipalité avec le concours des autorités civiles et militaires »[4]. S'il s'agit bien d'une cérémonie publique dans le sens du droit administratif, c'est à dire « toute cérémonie qui a lieu par l'ordre et sous la direction du gouvernement, soit à l'occasion d'un événement particulier et fortuit, soit pour la commémoration anniversaire d'événements mémorables[5] », la dissolution de son organisation à l'échelle des municipalités, et l'absence d'une cérémonie principale organisée par le gouvernement mène à s'interroger sur son statut. Il ne s'agirait pas d'une cérémonie nationale à proprement parler, mais plutôt d'une manifestation qui prend une dimension nationale par l'addition des cérémonies municipales.

> « Le 1er et 2 novembre ont été marqués, dans tout le pays, par des manifestations où le peuple de France, entourant ses représentants officiels, a porté son hommage de reconnaissance à la foule glorieuse des morts pour la patrie : partout ces douloureuses cérémonies, la prière pour les âmes de ceux qu'il s'agissait d'honorer a mis le reflet de l'espérance chrétienne. En 30 000 communes, il a été, le 2 novembre remis officiellement 1 500 000 diplômes aux familles dont un ou plusieurs membres sont morts pour la France[6]. »

En vertu de cette loi, une cérémonie est organisée par la Ville de Paris. Trois manifestations sont appelées à prendre une ampleur particulière : le 1er novembre, une messe doit être dite à Notre-Dame par le cardinal Amette ; une cérémonie d'hommage est prévue dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne sous la présidence du Maréchal Foch[7] ; et, le lendemain, jour des Morts, le Président de la République, les membres du gouvernement et du corps diplomatique doivent assister à la cérémonie solennelle organisée en l'honneur des « morts pour la Patrie ». Il existe toutefois une différence notoire entre Paris et les autres communes du territoire national : Paris, profite pour les différentes cérémonies – publiques ou privées – du parrainage des plus hautes personnalités et, ce qui se déroule à Paris prend évidemment un écho national. Dans son numéro daté du 1er novembre 1919, le journal de Rennes, *L'Ouest-Éclair* annonce la programmation de nombreux événements organisés à l'occasion de cette Toussaint 1919. Le journal rend compte dans un même mouvement du caractère local de la cérémonie – dans sa gestion – et insiste sur l'élan national dans lequel elle s'inscrit : « La France tout entière s'apprête à rendre demain, jour de la Toussaint un pieux hommage à ses morts. Partout, des sociétés, des syndicats, des familles iront s'incliner sur les tombes ou au pied des monuments qui perpétuent le souvenir de ceux dont les restes ne

[4] *Ibid*.
[5] Voir « Cérémonies publiques » dans Léon Béquet (dir.), *Répertoire du droit administratif*, Paris, Paul Dupont éditeur, Tome IV, 1885, p. 198.
[6] « La Journée », *La Croix*, 4 novembre 1919, p. 1.
[7] Pour *l'Union des pères et mères de famille.*

reposent pas parmi ceux de leurs aïeux, dans le cimetière du village natal[8] ». Les jours qui suivent les récits des cérémonies parisiennes occupent une place importante dans les colonnes de la presse : « La première Toussaint d'après-guerre a été pour les Parisiens l'occasion d'une manifestation grandiose en l'honneur de leurs morts et plus particulièrement de ceux qui sont tombés pour la Patrie [9]». Le lendemain : « Paris rend hommage aux morts de la guerre [10]» après avoir rapidement évoqué la messe de Notre-Dame le lecteur du journal découvre une relation de la cérémonie parisienne :

> « […] La municipalité parisienne avait organisé ce matin au Panthéon une imposante cérémonie destinée à glorifier les morts pour la Patrie. Malgré le temps peu clément, une assistance considérable garnissait le vaste édifice et au-dehors une foule imposante attendait l'arrivée des personnages officiels. À 10 heures précises, les tambours et clairons des régiments d'infanterie du service d'ordre sonnent et battent *Aux Champs*. Le président de la République, accompagné du général Fénelon, arrive en auto. […] Dès que M. Poincaré est assis, l'orchestre et les chœurs de Victor Charpentier font entendre d'abord la *Marche funèbre*, puis le *Requiem* et en fin le *Chant d'apothéose*, de Berlioz […] À 10h35, la cérémonie du Panthéon est terminée. Le président de la République apparaît tête nue sur le péristyle, ayant à sa gauche, le préfet de la Seine ; à sa droite, le bureau du Conseil municipal de Paris. Il est entouré de toutes les notabilités militaires et civiles qui ont assisté à la cérémonie. Un bataillon du 119^{e} régiment d'infanterie défile devant lui au son de sa musique, ainsi qu'une batterie du 3^{e} régiment d'artillerie coloniale. À 10 h 45 le président remonte en voiture et rentre à l'Élysée[11] ».

Il ressort donc l'impression que, vu de la Bretagne, Paris a pour vocation de rendre hommage à l'ensemble des morts de la guerre : la spécificité parisienne des défunts est dissoute dans un discours à dimension nationale.

Cependant ces commémorations sont accueillies avec un enthousiasme très variable par la presse nationale. Dans un premier temps *Le Figaro*, publie dans un simple entrefilet qu'« une loi du 26 octobre 1919 a décidé que tous les ans une cérémonie serait organisée dans chaque commune à la mémoire et à la glorification des héros morts pour la Patrie[12] ». Le lendemain, s'il rend longuement compte de la cérémonie à la Sorbonne comme étant « La plus grandiose, la plus émouvante, celle sur laquelle semblait planer l'âme même de la Patrie[13] », il n'évoque des autres manifestations parisiennes que le relevé du nombre des visites dans les cimetières

[8] « La Toussaint », *L'Ouest-Éclair. Journal républicain quotidien*, 01 novembre 1919, p.1.
[9] « La Toussaint à Paris », *L'Ouest Éclair. Journal républicain quotidien*, 2 novembre 1919, p. 2.
[10] « Paris rend hommage aux morts de la guerre », *L'Ouest Éclair. Journal républicain quotidien*, 3 novembre 1919, p. 1.
[11] « Au Panthéon », *L'Ouest Éclair. Journal républicain quotidien*, 3 novembre 1919, p. 1.
[12] « La Toussaint et la fête des Morts », *Le Figaro*, 1er novembre 1919, p. 3.
[13] « A la Sorbonne », *Le Figaro*, 2 novembre 1919, pp. 1-2.

parisiens – rendant compte d'une baisse de fréquentation de 11,2 %[14]. D'autres mettent en évidence la variété de manifestations de la présence des morts de la Grande Guerre[15] : les monuments commémorant la guerre de 1870 au Père-Lachaise reçoivent des objets de diverses natures appelant au souvenir de disparus[16]. *La Presse* titre sur six colonnes en Une sur les cérémonies[17], puis insiste sur la présence du président de la République et des maréchaux Joffre et Foch[18] :

> « Paris et la France ont, aujourd'hui Jour des Morts, célébré la mémoire des héros tombés pour la défense de la France traîtreusement assaillie et qui pendant cinq ans ont versé généreusement leur sang pour conserver le patrimoine national. […] La cérémonie organisée ce matin au Panthéon par la municipalité de Paris, en présence du Président de la République pour la glorification des héros morts pour la patrie, a été, par la grandeur même de sa simplicité et par la communion de sentiments de l'assistance, une des manifestations les plus poignantes auxquelles il ait été permis d'assister[19] ».

Du côté de la presse d'opinion, *L'Humanité* choisit, quant à elle, de ne pas évoquer les manifestations dans le détail, le journal rappelle tout de même sa position sur le principe des cérémonies officielles :

> « Il y a quelque chose de guindé dans chaque cortège officiel, et les visites du président de la République, suivi de généraux et d'officiers, aux

[14] *Le Figaro*, 2 novembre 1919, p. 2 : « Enfin des milliers de pèlerins sont partis par les trains spéciaux organisés par les Compagnies du Nord et de l'Est pour les champs de bataille. Le Nord a dû mettre en marche quatre trains, l'Est autant. Tous les voyageurs emportaient des couronnes, des palmes et des fleurs pour les tombes de nos héros […] Voici le nombre des entrées dans les cimetières parisiens : Cimetières de Montmartre, 16250 ; Père Lachaise, 62196 ; Montparnasse, 36692 ; Saint-Ouen 35822 ; Ivry, 44190 ; Bagneux, 57100 ; Pantin, 77600 ; Clichy-Batignolles, 9408 ; Bercy, 2497 ; Grenelle, 1040 ; Vaugirard, 3450 ; Passy 4260 ; Auteuil, 1335 ; Montmartre, 910 ; La Chapelle 5245 ; Saint Pierre de Montmartre, 420 ; La Villette, 1153 ; Charonne, 625 ; Belleville, 897 […] » soit un total de 361140 entrées .

[15] Au sujet de l'aspect matériel de la mémoire de la Grande Guerre voir notamment Jay Winter, *Sites of Memory, Sites of Mourning :the Great War in European Cultural History*, Cambridge, Cambridge University Press, 1995.

[16] Pierre Calel, « Les morts de la Grande Guerre dans les cimetières parisiens », *L'Illustration*, 1er novembre 1919, n°4000, p. 365. Voir également sa conclusion « Toute l'histoire de la guerre apparait sur les tombes ou sur les plaques de ceux qui n'ont pas de tombe. En lisant les citations, les noms des batailles où sont tombés ces héros […] on se remémore les années de douleur et de triomphe […] Toute la guerre est là, saignante, poignante et vivante, sur ces terres de morts. Il faut aller dans ces lieux de souvenir fervent et de prière pour voir combien la France et les familles sont loin d'oublier. Et, pourtant, malgré le nombre si grand de soldats dont la mort et la gloire sont rappelées partout dans les cimetières parisiens, on pense à la multitude héroïque des autres, des sans famille, des inconnus, des pauvres gars qui ont sauvé le monde, qui dorment perdus dans la terre défendue par eux, là-bas au front, dont on ne retrouvera rien jamais, dont on ne saura jamais les noms, qui n'ont ni sur les monuments, ni sur les murs, ni sur les cyprès des cimetières, ni nulle part […] »

[17] « La Solennité du Panthéon – les cérémonies commémoratives », *La Presse*, 2eme édition, 2 novembre 1919, p. 1.

[18] « Toutes les communes de France glorifient les Morts de la guerre. Grandioses cérémonies au Panthéon. M. Poincaré, les Maréchaux Foch et Joffre s'associent à l'hommage de Paris », *La Presse*, 2eme édition, 2 novembre 1919, p. 1.

[19] *Ibid*.

> cimetières de Bagneux, d'Ivry et de Pantin, étonnent d'avantage qu'elles n'émeuvent et ne consolent[20] ».

De tout autre obédience les journaux d'Arthur Meyer, *Le Gaulois*, ainsi que l'*Action française* de Léon Daudet et Charles Maurras distinguent nettement les fêtes de la Toussaint de la nouvelle cérémonie publique. La Toussaint est pour Daudet et Maurras l'occasion de lancer des invectives aux « responsables » des quinze cent mille morts français[21]. Puis, en introduction de la présentation du programme de la journée, ils n'hésitent pas à s'approprier les morts de la guerre :

> « La première fête de nos Morts sous le signe de la Victoire a commencé hier, jour de la Toussaint. Et cela est juste. L'âme du croyant et l'âme du patriote s'accordent là avec plénitude. Nos [morts] sont les Saints de la Patrie[22] ».

Par ailleurs, L*e Gaulois* privilégie l'émotion : « Jamais jour de Toussaint ne fut plus émouvant, jamais foule ne fut plus grave ni plus recueillie, jamais tant de larmes ne coulèrent d'yeux plus douloureux, jamais tant de fleurs ne furent déposées plus tendrement sur les pierres sépulcrales »[23]. Ainsi il s'autorise, par l'emploi de l'emphase, à travestir la réalité[24]. Plus que l'émotion de l'hommage, c'est donc le fait que « Paris qui eut toujours à un si haut degré le culte de ses morts et de l'héroïsme, [s'est] rendu, hier, d'un seul élan dans les cimetières urbains et suburbains avec la volonté d'y confondre, dans un mouvement d'ardente piété, ses morts particuliers et les morts de la France[25]». Dans un second temps les deux journaux soulignent le caractère national et patriotique de l'événement[26].

La lecture que font ces deux organes des cérémonies organisées pour commémorer le souvenir des morts de la Grande Guerre est particulièrement intéressante. *Le Gaulois,* par exemple, rappelle à ses lecteurs que celles-ci sont imposées par la loi[27]. Le journal insiste avec force sur le caractère national d'un moment vécu dans plus de trente mille communes

[20] « L'hommage de Paris à ses morts », *L'Humanité. Journal socialiste*, 2 novembre 1919, p. 2.
[21] Léon Daudet, « La voix des morts », *L'Action française. Organe du nationalisme intégral*, 2 novembre 1919, p. 1.
[22] « La première Toussaint d'après-guerre. Comme le seront les cérémonies d'aujourd'hui les fêtes d'hier ont été consacrées à la commémoration de nos morts », *L'Action française. Organe du nationalisme intégral*¸ 2 novembre, p. 2.
[23] Georges Drouilly, « La Toussaint. Une foule immense a envahi les Cimetières parisiens. – L'hommage aux morts de la Grande Guerre à Paris & sur le front », *Le Gaulois*, 2 novembre 1919, pp. 1-2.
[24] *Le Figaro*, 2 novembre 1919, p. 2.
[25] Georges Drouilly, « La Toussaint. […] », *op. cit.* p. 1.
[26] « La Fête des morts : journée de Commémoration Nationale », *L'Action française. Organe du nationalisme intégral*, Lundi 3 novembre 1919. Et G. L., Georges Wulti (et al.) « L'hommage aux morts pour la patrie – A Notre-Dame, au Panthéon et à la Sorbonne », *Le Gaulois*, 3 novembre 1919, pp. 1-2.
[27] G.L. et Georges Wulti (et al.), « L'hommage aux morts de la patrie […] », *op. cit.*, p. 1 le journal commet une erreur en évoquant la loi du 23 octobre 1919, il s'agit évidemment de la loi votée le 25 octobre 1919, mentionnée plus haut.

françaises, et dont la deuxième manifestation est la distribution d'un million cinq cent mille diplômes aux familles des « Morts pour la France ». Enfin c'est la sobriété de la cérémonie funèbre qui est affichée dans l'évocation de certains détails :

> « Aucun discours n'a été prononcé ; à ce propos, le Président avait dit à M. Evain, président du Conseil municipal : ''Non pas de discours, quelles paroles plus belles pourrions-nous dire que celles que nous adressent nos morts ?''[28] ».

Les actualités cinématographiques ont également contribué à donner un écho particulier à la cérémonie organisée par la ville de Paris, ne serait-ce que par leur diffusion sur tout le territoire. Le *Journal Gaumont* de la semaine, qui s'ouvre sur l'annonce d'une vente de drapeaux dédicacés à l'occasion du le premier anniversaire de l'Armistice[29], couvre également les cérémonies de la Toussaint. Ce reportage se compose en deux temps : introduit par un carton « Anniversaire de l'Armistice »[30], il fait mention des visites de cimetières et monuments parisiens. Il conclut la thématique commémorative, avec une séquence « Au Panthéon, la Ville de Paris célèbre en une cérémonie grandiose, la mémoire de ses enfants morts au champ d'honneur [31]». Celle-ci illustre l'arrivée de Raymond Poincaré suivi par une foule, puis la sortie des mêmes protagonistes et leur installation en haut des degrés du monument d'où ils sont montrés dans l'attente d'un défilé militaire qui constitue, lui-même, la fin de la séquence.

Ces cérémonies d'hommages aux « Morts pour la France » ont été intégrées dans le calendrier traditionnel. Il est possible de penser qu'en l'occurrence les autorités politiques s'en satisfassent dans la mesure où tout le territoire national est concerné. Cependant l'apparition

---

[28] *Ibid*.
[29] GPA, 1945GJ 00001, « Le 11 novembre, la Ligue contre la mortalité infantile vendra aux enchères plusieurs drapeaux signés à Versailles le 28 juin 1919 par les « quatre » et par les maréchaux », *Journal Gaumont*, film muet noir et blanc, durée 22 s, première diffusion 1919.
[30] GPA, 1945GJ 00005, « La Toussaint de la Paix », *Journal Gaumont*, film muet noir et blanc, durée 27 s, première diffusion 1919 ; 1945GJ 0006, « M. Pams, ministre de l'Intérieur, s'est rendu au cimetière Montparnasse sur la tombe des agents et employés tombés à l'ennemi et victimes du devoir », *Journal Gaumont*¸ film muet noir et blanc, durée 17 s, première diffusion 1919 ; 1945GJ 0007, « Au cimetière Montmartre, hommage aux héros disparus », *Journal Gaumont*, film muet noir et blanc, durée 12 s, première diffusion 1919 ; 1945GJ 00008, « Au père Lachaise, les anciens combattants ont déposé une couronne au monument aux morts pour la patrie », *Journal Gaumont*¸ film muet noir et blanc, durée 37 s, première diffusion 1919 ; 1945GJ 00009, « Les engagés volontaires étrangers au monument des Francs-Tireurs des Ternes », *Journal Gaumont*¸ film muet noir et blanc, durée 25 s, première diffusion 1919 ; 1945GJ 00010, « Les Alsaciens Lorrains remettent une palme sur le monument quand même », *Journal Gaumont*, film muet noir et blanc, durée 16 s, première diffusion 1919.
[31] GPA, 1945GJ 00011, « Au Panthéon, la Ville de Paris, en une cérémonie grandiose célébra la mémoire de ses enfants morts au champ d'honneur », *Journal Gaumont*, film muet noir et blanc, durée 52 s, première diffusion 1919.

d'un projet de commémoration à Londres va accentuer, chez certains, une frustration de ne pouvoir se réunir à l'occasion du premier anniversaire de l'armistice.

Un matin à Londres : la naissance d'une émotion

> « Le souvenir qu'éveille dans nos esprits le premier retour de cette date a déjà, pour nos deux nations et pour l'humanité, la grandeur d'une commémoration solennelle.[32] »

C'est empreint de l'émotion ressentie à l'occasion de la cérémonie du matin que Raymond Poincaré introduit par ces mots le *toast* du repas organisé en son honneur au *Guildhall* le soir du 11 novembre 1919. Le président de la République est parti en voyage officiel pour le Royaume-Uni au lendemain de la Toussaint[33]. La fin de la traversée sur le *Rouen* et l'arrivée à Londres sont transposées sur les écrans de cinéma[34] et dans les colonnes de la presse[35], sans qu'aucune allusion à l'anniversaire de l'Armistice ne soit faite. Il existe cependant une exception avec la traduction d'un article du *Daily Telegraph* dans *Le Temps* qui présente cette visite comme l'événement « culminant de la série de cérémonies historiques qui se sont déroulées depuis que les nations alliées ont remporté la victoire il y a douze mois [36]». De même, si Raymond Poincaré présente bien sa visite à Londres en ce jour anniversaire comme une « heureuse coïncidence »[37], il évoque toutefois la nécessité de construire le souvenir de la guerre dans chacun de ses discours : ainsi à Douvres appelle-t-il à l'érection d'un monument sur les deux rives de la Manche rappelant l'engagement des troupes anglaises dans le conflit[38].

On ne peut que remarquer que l'appel du roi George V, également diffusé dans la presse française, produit un effet à Paris en l'absence de toute proposition locale. S'il ne s'agit pas

---

[32] Retranscription du Toast de Raymond Poincaré au banquet du Guildhall (Londres le 11 novembre 1919), publié dans « M. Poincaré est fêté par la Cité de Londres », *La Presse de Paris*, 12 novembre 1919, p. 4.

[33] SHD, 5N592, dossier 6, « Voyages présidentiels en Grande-Bretagne », 10-14 novembre 1919.

[34] GPA, 1947GJ 00011, « Angleterre, le voyage du PDT [*sic*] de la République, M. Poincaré », *Journal Gaumont*, film muet noir et blanc, durée 21 s, 1ère diffusion 1919. Ce compte rendu est publié dans l'édition du *Journal Gaumont* qui couvre également les évènements du 11 novembre à Paris (APG, 1947GJ 00007, *op. cit*.).

[35] « La visite en Angleterre », *Le Gaulois*, 9 novembre 1919, p. 1 ; « M. Poincaré à Londres », *Le Gaulois*, 10 novembre 1919, p. 3 ; « M. Poincaré part ce soir pour l'Angleterre », *La Presse*, le 9 novembre 1919, p. 1 ; « Le Président de la République est arrivé à Londres », La Presse, le 10 novembre 1919, p. 1 ; « Le voyage en Angleterre – Départ du Président de la République », *Le Figaro*, 10 novembre 1919, p. 1 ; « Départ du président de la République pour l'Angleterre », *Le Matin*, le 10 novembre 1919, p. 1 ; « Le voyage du président de la République en Angleterre », *Le Temps*, 11 novembre 1919, p. 2 ; les cérémonies anglaises sont évoquées à partir de l'édition du soir de *La Presse de Paris* du 11 novembre 1919 dans le cadre d'un article intitulé « M. Poincaré en Angleterre – Jamais l'entente franco-britannique ne fut plus cordiale », *La Presse de Paris*, édition du soir, 11 novembre 1919, p. 1.

[36] « Le voyage du président de la République en Angleterre », *Le Temps*, *op. cit.*

[37] Expression qui est reprise dans le compte rendu que fait *La Presse de Paris* qui évoque la « glorieuse coïncidence », dans « M. Poincaré est fêté par la Cité de Londres », *op. cit*.

[38] « Le Président de la République est arrivé à Londres », *La Presse de Paris*, *op. cit*.

d'établir ici une relation directe entre Paris et Londres, ce premier anniversaire est l'occasion de s'intéresser aux premières minutes de silence. Le premier élément qui ressort de l'approche de la question outre-Manche est la surprise suscitée par le projet royal. Adrian Gregory, qui en a fait l'histoire le souligne en rappelant qu'il n'existe aucune preuve d'une quelconque réflexion sur le sujet dans les archives du gouvernement anglais avant la date du 15 octobre 1919[39]. L'historien attribue le regain d'intérêt pour l'anniversaire à un mémorandum présenté par sir Percy Fitzpatrick au *War Cabinet* par l'intermédiaire de Lord Milner[40], dans lequel il estime reconnaître ce qu'Éric Hobsbawn a qualifié d'*invention of tradition*[41] :

> « *In the heart of our people there is a real desire to find some lasting expression of their feeling for those who gave their lives in the war. They want something done now while the memories of sacrifice are in the minds of all; for there is the dread – too well grounded in experience – that those who have gone will not always be first in the thoughts off all, and that when the fruits of their sacrifice become our daily bread, there will be few occasions to remind us of what we realise so clearly today* [42] ».

Au-delà de l'intention et de l'urgence ressentie pour créer les bases du souvenir, l'originalité de la manifestation réside dans la forme que celle-ci est amenée à prendre. Afin d'illustrer sa proposition sir Percy Fitzpatrick évoque rapidement son expérience sud-africaine où il a observé *the Three minutes 'pauses'*, instants silencieux pendant lesquels devait cesser toute activité dans un unique but « *three minutes that we might concentrate as one in thinking of those – the living and the dead – who had pledged and given themselves for all that we believe in*[43]». La proposition est favorablement accueillie par une majorité des membres du *War Cabinet* le 5 novembre 1919, mais celui-ci suggère malgré tout qu'une pause de trois

---

[39] Adrian Gregory, *The Silence of Memory. Armistice Day 1919-1946*, Oxford, Providence, Berg, 2010, p. 8. Il souligne également le fait que la problématique de l'entretien du monument (encore provisoire) de Whitehall amène Alfred Mond, responsable du bureau en charge de la question, à préciser qu'il serait bon de contingenter le dépôt des fleurs autour du monument, celles-ci demandant un entretien, concluant sur une proposition d'une autorisation limitée à quelques jours tel que le 19 juillet ou le Lundi de Pâques. Il faut ici souligner que la présentation du voyage présidentiel ne donne lieu à aucune évocation de moment particulier qui pourrait être lié de prés ou de loin à la mise en place d'une rhétorique mémorielle : par exemple un article publié par *La Croix* à la fin du mois d'octobre évoque dîners officiels, promenades dans la ville et réception du titre de recteur de l'Université de Glasgow : « Le voyage de M Poincaré en Angleterre », *La Croix*, 26 octobre 1919, p. 1.

[40] Après avoir apporté une contribution importante au cabinet de guerre anglais comme Ministre de la Guerre (succédant à Lord Derby), au retour de la paix il prit en charge le Secrétariat des Colonies jusqu'à sa démission en 1921.

[41] Éric Hobsbawn et Terence Ranger (ed.), *The invention of Tradition*, Cambridge, Cambridge University Press, 1992 (première édition 1983) pp. 1-14. Il est ici question de l'introduction rédigée par Éric Hobsbawn intitulée « Inventing tranditions ».

[42] Sir Percy Fitzpatrick, *memorandum submitted to Lord Milner for the attention of the War Cabinet*, (10 novembre 1919), cité par Ibid. p. 9. Les conclusions d'Adrian Gregory sont partagées sur ce point par Andrew Stephenson dans son article « Palimpsetic Promenades : Memorial Environments and the Urban Consumption of Space in Post-1918 London », *Australian and New Zealand Journal of Art*, vol 6, n°1, 2005, pp. 42-61.

[43] *Ibid*.

minutes serait trop longue et souligne que la minute de silence observée à l'occasion des funérailles du président Théodore Roosevelt aux États-Unis était très impressionnante[44]. L'idée acceptée a été ensuite présentée au roi qui s'adressa à ses sujets par l'intermédiaire de la presse le 7 novembre 1919 :

> « *Tuesday next, November 11, is the first anniversary of the Armistice, which stayed the world wide carnage of the four preceding years and marked the victory of Right and Freedom. I believe that my people in every part of the Empire fervently wish to perpetuate the memory of the Great Deliverance, and of those who have laid down their lives to achieve it. To afford an opportunity for the universal expression of this feeling, it is my desire and hope that at the hour when the Armistice came into force, the eleventh hour of the eleventh day of the eleventh month, there may be for the brief space of two minutes a complete suspension of all our normal activities…*
> *No elaborate organisation appears to be required. At a given signal, which can easily be arranged to suit the circumstances of each locality, I believe that we shall all gladly interrupt our business and pleasure, whatever it may be and unite in this simple service of Silence and Remembrance*[45] ».

Pour revenir sur le continent, force est de constater que l'appel de George V est à l'origine de l'effervescence autour de la question du premier anniversaire à Paris. Une partie de la presse quotidienne en publie une traduction – ou une simple évocation[46] pour ouvrir le débat :

> « Et nous, Français, que ferons-nous ? Laisserons-nous passer sans manifester notre reconnaissance et notre souvenir le jour qui évoque pour nous, plus encore que pour l'Empire britannique, « la Grande Délivrance » ? Continuerons-nous à vaquer à nos occupations ou à nos plaisirs comme si nous n'avions pas 1.400.000 morts à honorer pendant cette journée où nos amis et alliés commémoreront dans le recueillement le sacrifice de ceux qui sont tombés, et ne trouverons-nous pas un instant à consacrer à nos disparus ? La question vaut d'être posée ?[47] »

Dans un style plus incisif, *L'Intransigeant* insiste sur la capacité du gouvernement anglais d'apporter une réponse à la nécessité d'inscrire le souvenir des hommes tombés au front dans une « émouvante commémoration »[48], mettant ainsi en lumière l'incurie dont fait preuve le gouvernement français en la matière. En outre, le journal attire également l'attention sur le fait que la forme commémorative choisie par le roi d'Angleterre n'a que très peu d'impact sur la productivité des entreprises.

---

[44] *Ibid*. p. 10.
[45] Texte publié dans le *Daily Telegraph* du 7 novembre 1919 p. 1 cité par Adrian Gregory Ibid. p. 11.
[46] « En Angleterre – une proclamation du roi », *La Croix*, 8 novembre 1919, p. 2.
[47] « Pour l'anniversaire de l'armistice », *Le Matin*, quatrième édition, 8 novembre 1919, p. 1.
[48] « Le recueillement du 11 novembre », *L'Intransigeant*, 8 novembre 1919, p. 1.

Au-delà de ces réactions à vif, qui positionnent le débat dans le champ politique – en période électorale – il apparaît deux autres formes de réactions. La première, certes très anecdotique, prend plus de distance par le truchement de la dérision :

> « Citoyens, Camarades. Vous avez certainement pris connaissance du manifeste que vient de répandre à travers le Royaume-Uni le tyran d'Angleterre. […] Nous ne pouvons nous empêcher de le crier à nos frères anglais : ''Camarades ! Ne vous laissez pas brimer ainsi ! Résistez à des prétentions aussi exagérées qu'injustifiées ! Pourquoi chômeriez-vous ainsi pendant deux minutes par ordre supérieur ? Ne serait-ce pas là l'indice d'une veulerie, d'une absence de courage, d'une absence d'individualisme, d'une absence… Enfin, vous justifieriez, si vous obéissiez, le dicton populaire de chez nous qui ose prétendre : ''Ils n'en ont pas en Angleterre !'' Debout ! Citoyens. Et pour répondre à l'ukase de votre souverain par une démonstration péremptoire de votre force, de votre union et de votre discipline, nous vous adjurons : Chômez tout le reste du temps ; mais soyez tous au travail le onzième mois, pendant deux minutes ! ''[49] »

Une seconde forme de réaction espère fournir une explication au recours au silence comme manifestation commémorative. C'est cette voie qu'empreinte le *Journal des Débats*. Loin de vouloir invectiver le gouvernement, ou de passer en ridicule le nouveau mouvement, le journal propose une première lecture en rappelant que, si l'excès de bruit peut toujours être dépassé, le silence, lui, constitue une quête d'absolu. La seconde lecture du journal cherche à rattacher la proposition à une tradition écossaise en évoquant Thomas Carlyle lui-même cité par Maurice Maeterlink : « Le silence est l'élément dans lequel se forment les grandes choses pour qu'enfin elles puissent émerger parfaites et majestueuses, à la lumière de la vie qu'elles vont dominer… Silence, le plus grand empire du silence, plus haut que les étoiles, plus profond que le royaume de la Mort ! »[50] ; puis grecque en évoquant Harpokratês, adaptation d'Horus par Alexandre, dont le journal retient l'invitation au silence sans pour autant rappeler que cette invitation peut être adressée à des initiés devant conserver un secret tout autant qu'à des individus à qui l'on demande le silence en signe de respect[51]. Il s'agit donc pour le journal d'insister sur une mise en majesté de la mort et de la victoire : « Cette muette acclamation voudra dire aussi qu'à une époque où l'on prononce tant de discours, c'est l'action seule qui compte. On pourrait trouver d'autres significations à un silence qui va prendre place dans

[49] Spleen l'Ancien, « Les Rois fainéants », *La Presse*, le 8 novembre 1919, p. 2.
[50] Dans U., « Au jour le jour – Deux minutes de silence », *Le Journal des débats politiques et littéraires*, 9 novembre 1919, p. 1.
[51] Voir notamment Annie Forgeau, « Le dieu Harpocrate, quel nom ? quel champ d'action ? », *Bulletin de la Société Française d'Egyptologie*, n°153, 2002, p. 6 ou Jean-Marc Civardi, « Du secret tragique au silence harpocratique : Polymestor et Sigalion », *Dix-septième siècle*, 2008/1, n°238, pp. 19-26.

l'histoire… »[52]. S'il ne juge pas l'attentisme des politiques français, il valorise l'initiative de lycéens parisiens[53], le journal formule une proposition de lecture de la manifestation qui laisse penser que l'auteur de l'article n'a pas compris toute la portée du geste anglais :

> « En tout cas, comme l'absence de bruit ne semble pas devoir prendre une signification joyeuse chez nous, pourquoi ne remplacerait-on pas ainsi que nous le suggérait récemment un de nos abonnés, les deux minutes de silence par deux minutes de sonneries de cloches ? Pendant des siècles, les cloches ont été la seule voix du peuple ; elles ont marqué les graves événements de la vie privée et ceux de la vie publique : les baptêmes, mariages, funérailles, incendies, victoires ; elles ont exprimé les joies de la nation comme ses craintes ou ses deuils. L'année dernière, elles annonçaient aux Parisiens la fin des alertes de gothas. Nous souhaitons que mardi prochain, à onze heures, on sonne à toute volée toutes les cloches de France[54] ».

Ce n'est que le 11 novembre 1919, que l'on trouve sous la plume de Joseph Galthier l'explication la plus juste et la plus proche du propos de sir Percy Fitzpatrick : « Tout un peuple, à travers l'espace, dans le vaste monde, communiera dans la pensée des morts, des morts fauchés par la guerre. Par sa simplicité, ce geste émouvant est la seule cérémonie qui convienne à la grandeur des sacrifices »[55].

On peut de penser que Raymond Poincaré a été informé par les services de la présidence, de l'initiative londonienne, dans le cadre de la préparation de la visite officielle. La presse française relève dans ses comptes rendus qu'une couronne de fleurs a été déposée en son nom par le lieutenant-colonel Blavier[56] afin d'honorer les soldats du Royaume-Uni tombés en France[57]. Il faut toutefois noter que cette presse veut voir dans ce geste l'explication des manifestations de sympathies à l'endroit du landau présidentiel tout au long de ses

[52] U., « Au jour le jour – Deux minutes de silence », *op. cit.* Il faut préciser que Joseph Galthier explique quant à lui les deux minutes comme une « espèce de grève rapide », « L'Anniversaire », *Le Temps*, 11 novembre 1919, p. 3.
[53] Voir *infra*.
[54] U., « Au jour le jour – Deux minutes de silence », *op. cit.*
[55] Joseph Galtier, « L'Anniversaire », *Le Temps*, *op. cit.*.
[56] Qui fait partie des officiers d'active amenés par le général de brigade Pénelon à la présidence de la République. Ce dernier a pris ses fonctions de Secrétaire général militaire à la présidence et de Chef de la maison militaire au mois de Janvier 1919. Il est amené à occuper ce poste suite au remaniement amené par la cessation des hostilités (les cadres de réserves quittant le service). Au sujet de l'équipe de travail de Raymond Poincaré voir l'article de Rosemonde Sanson : « L'entourage de Raymond Poincaré, président de la République (février 1913-février 1920) », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, n°8, mai-août 2009, consulté sur http://www.histoire-politique.fr , p. 6.
[57] « M. Poincaré est fêté par la Cité de Londres », *La Presse de Paris, op. cit.*.

déplacements de la journée[58]. Il faut attendre une publication parisienne d'extrait de presse Londonienne pour qu'un sens soit attaché au geste présidentiel :

> « *The Tribute of silence to the glorious dead was observed in England and throughout the British Empire yesterday. In London there was two minutes of absolute silence. A huge crowd assembled at the Cenotaph in Whitehall, round wich numerous wreaths had been placed. Pride of place was given to one bearing this insciption : In memory of the glorious dead, from their King and Queen. » President Poincaré sent a wreath composed principally of white lilies, with the inscription : '' To British heroes who died in battle ''* [59] ».

Toutefois Adrian Gregory confirme qu'il faut savoir dépasser la brièveté de certains comptes rendus afin d'observer attentivement la création d'un nouveau rituel, au sujet duquel il est important de se souvenir qu'il se déploie dans tout l'empire britannique.

Pendant ce temps : des initiatives parisiennes

L'importance prise par la cérémonie parisienne de la Toussaint pouvait laisser penser qu'il n'y aurait pas de nouvelles manifestations un peu plus d'une semaine plus tard. L'initiative royale a, comme on l'a vu, précipité une discussion sur la nécessité d'une cérémonie publique pour marquer le premier anniversaire de la fin de la guerre. Celui-ci s'insère dans un débat plus large dans lequel se confrontent ceux qui veulent fêter la Victoire dans une série d'anniversaires et cérémonies et les tenants des discours sur l'urgence de la reconstruction du système de production national. Un exemple marquant survient dans l'été 1919. Dans le cadre d'une discussion sur le niveau des étudiants et écoliers français, Jean Guiraud explique que : « Les élèves n'ont pas repris de sérieuses habitudes de travail. Les fêtes qui se sont succédées depuis l'armistice, les congés qui se sont multipliés ont distrait leur attention. […] Ils semblent vouloir se reposer des fatigues de leurs aînés. […] [60]». Il y a donc là matière pour une rencontre frontale avec l'idée même de créer une nouvelle date cérémonielle[61].

Les partisans de la création d'une célébration du premier anniversaire de l'armistice le 11 novembre 1918 sont représentés sous les traits d'un groupe de lycéens parisiens qui, à l'annonce de la tenue d'une cérémonie à Londres, se mobilisent à Paris. Ainsi *La Presse* et *Le*

---

[58] *Ibid*. Il est par ailleurs à noter que les actualités cinématographiques ne retiennent pas la cérémonie autour du cénotaphe au moment d'évoquer le voyage présidentiel : GPA, 1947GJ 00011, « Angleterre, le voyage du PDT [*sic*] de la République, M. Poincaré », *Journal Gaumont*, *op. cit*.

[59] « « *Daily Mail* » in brief », *La Presse de Paris* – édition du matin, n°2, 12 novembre 1919, p. 4. Article rédigé pour le quotidien par le bureau parisien du journal britannique.

[60] Jean Guiraud, « La décadence des études », *La Croix*, 8 août 1919, p. 1.

[61] Sans aller jusqu'à plaider cette cause *La Presse* s'inquiète de l'indécision gouvernementale que le journal souligne par l'évocation des deux minutes de silences initiées par George V et l'annonce des dispositions prises par son ministre de l'intérieur : « L'Anniversaire de l'Armistice », *La Presse*, le 7 novembre 1919, p. 2.

Journal des Débats, pour n'évoquer qu'eux, rendent compte de la mobilisation de jeunes Parisiens qui attendent du recteur et du ministre de l'Instruction publique (Louis Lafferre) l'octroi d'un jour de congé en célébration de la fin de la guerre[62], ce que le *Journal des débats* replace immédiatement dans la discussion sur la reconstruction[63]. C'est d'ailleurs dans ce sens que se positionne le président du Conseil en réponse à la requête qui lui a été transmise par Louis Lafferre – qui ne veut pas trancher – en opposant aux élèves non seulement le contexte de la reconstruction, mais aussi la proximité des élections qu'il fallait préparer[64]. La décision prend d'ailleurs le journal *La Croix* de court : celui-ci doit se rétracter dans sa publication du 11 novembre après avoir préalablement annoncé ce jour comme chômé[65].

L'absence de cérémonie publique ne veut pas pour autant dire absence totale de célébrations. Celles-ci nous permettent de saisir la complexité de la situation dans laquelle devraient se développer les politiques publiques à venir. On peut alors souligner trois types de célébrations pour ce premier anniversaire : des messes, une offre d'événements forgés pour l'occasion et des manifestations de rues. Dans la première catégorie, on retient évidemment la plus médiatique de toutes : la cérémonie religieuse organisée à Saint-Louis des Invalides ; « en mémoire des glorieux combattants morts pour la France [66]» pour laquelle l'arrivée du maréchal Foch est programmée à 11 h[67]. Il existe par ailleurs d'autres cérémonies religieuses, que cela soit dans d'autres églises, d'autres congrégations ou d'autres cultes[68].

Les actualités cinématographiques de la première semaine de novembre, déjà évoquées, s'ouvrent sur l'annonce d'une initiative lancée à l'occasion du premier anniversaire de la signature de l'armistice : il s'agit de faire la publicité à la vente de drapeaux autographiés[69]. Événement dont la couverture médiatique est conséquente, même si *La Presse* la dévalorise

---

[62] « L'Anniversaire de l'Armistice – comment sera-t-il célébré ? », *La Presse*, 8 novembre 1919, édition du matin, p. 1.

[63] U., « Au jour-le-jour – Deux minutes de silence », *op. cit.*.

[64] *Ibid.* Voir également « L'Anniversaire de l'Armistice – Pas de cérémonie officielle ; pas de congé », *La Presse*, 09 novembre 1919, p. 1 ; « L'Anniversaire de l'Armistice – pas de fêtes officielles », *Le Matin*, 10 novembre 1919, p. 2. Sans oublier « L'anniversaire de l'armistice », *La Justice. Journal républicain du soir*, daté du 11 novembre 1919, p. 1 (journal diffusé dans Paris le 10 novembre).

[65] « La Journée », *La Croix*, 11 novembre 1919, p. 1. Le journal a publié un entrefilet en Une : « Le 11 novembre sera jour férié » pour célébrer le premier anniversaire de la signature (08 novembre 1919).

[66] « L'Anniversaire de l'Armistice – Pas de cérémonie officielle ; pas de congé », *La Presse*, *op. cit.*.

[67] « Ça et là – L'armistice aux Invalides », *La Croix*, 7 novembre, p. 2.

[68] « Les Noelistes », *La Croix*, 9 et10 novembre 1919, p. 2. Ou encore à l'église Saint-Louis d'Antin à l'initiative de l'Union des Associations d'Anciens Élèves des Écoles supérieures de commerce sans oublier « Une cérémonie commémorative en l'honneur des agents des grands réseaux de chemins de fer français morts pour la France et appartenant au culte israélite, est célébrée cet après-midi, à 4h. 30, à la synagogue de la Victoire, sous la présidence du Grand rabbin de Paris », dans « Informations – services anniversaires », *La Presse*, 10 novembre 1919, p. 2.

[69] GPA, 1945GJ 00001, « Le 11 novembre, la Ligue contre la mortalité infantile vendra aux enchères plusieurs drapeaux signés à Versailles le 28 juin 1919 par les « quatre » et par les maréchaux », *Journal Gaumont*, *op. cit.*.

quelque peu en indiquant qu'elle intéresse « Les amateurs de souvenirs »[70]. Cette manifestation s'inscrit dans un ensemble d'initiatives privées parisiennes qui marquent, cette année-là, le 11 novembre : il est question de matinées théâtrales[71], de spectacles variés[72] ou de rencontres sportives[73].

On peut alors se demander quelle est l'attitude des anciens combattants ? La question ne trouve pratiquement pas de réponse dans une lecture de la presse quotidienne parisienne. La conclusion d'un article du *Matin* qui interroge les cérémonies de ce premier anniversaire, le journal appelle les anciens combattants républicains à se réunir dans trois salles parisiennes suite à l'annulation du cortège silencieux que l'association voulait organiser pour déposer des palmes au Père-Lachaise. Par ailleurs, il existe dans les actualités cinématographiques du *Journal Gaumont* une séquence intitulée « L'Anniversaire de l'armistice. Le maréchal Foch entouré d'une nombreuse affluence assiste à la cérémonie religieuse organisée à la chapelle des Invalides par l'œuvre des bons enfants » qui aurait pu apporter un complément d'information. Cependant, la consultation de l'archive montre que le titre – pourtant confirmé par le carton introductif – ne correspond pas au contenu. « L'imageur » de la fiche descriptive présente trois images qui peuvent laisser penser, comme on peut le voir ci-dessous, qu'il s'agit d'un groupe d'anciens combattants défilant dans la rue, drapeaux en tête, pour aller déposer une couronne de fleurs au pied d'un monument, ici la statue de Strasbourg place de la Concorde[74].

Capture d'écran : détail de la fiche descriptive du document

1947GJ 00007 des Archives Pathé-Gaumont

GPA, http://www.gaumontpathearchives.com/

[70] « L'Anniversaire de l'Armistice – Pas de cérémonie officielle ; pas de congé », *La Presse*, *op. cit.*. Concernant les détails de la vente : « Au jour le jour – Pour des drapeaux ! Pour des enfants ! », *Le Figaro*, 6 novembre 1919, p. 1. Article repris partiellement dans « Ce que disent les journaux », *La Croix*, 11 novembre 1919, p. 1.
[71] « Courrier des théâtres », *Le Figaro*, 7 novembre 1919, p. 3.
[72] « Courrier Musical », *Le Figaro*, 3 novembre 1919, p. 4 ; « Spectacles et concerts », *Le Figaro*, 7 novembre 1919, p. 4 ; « A Bobino », *La Presse*¸ 7 novembre 1919, p. 3.
[73] « Cyclisme », *Le Figaro*, 6 novembre 1919, p. 4.
[74] GPA, 1947GJ 00007, « L'Anniversaire de l'armistice. Le maréchal Foch entouré d'une nombreuse affluence assiste à la cérémonie religieuse organisée à la chapelle des Invalides par l'œuvre des bons enfants », *Journal Gaumont,* film muet noir et blanc, 31 s, 1ère diffusion 1919.

Cependant le visionnage du film nous montre que l'essentiel du défilé est constitué de jeunes gens, encadrés par quelques adultes[75].

Détail du film GPA, 1947GJ 00007

GPA, 1947GJ 00007

La présence des jeunes parisiens est confirmée dans un article du « journal des journaux », qui souligne le caractère séditieux de la manifestation en multipliant les références à l'opérette *La fille de madame Angot*[76]. La reprise des propos de l'orateur principal permet de constater que les jeunes gens ont pris conscience de l'importance symbolique du geste commémoratif initié par le roi à Londres. Leur décision de célébrer le premier anniversaire de la signature de l'Armistice est prise. Le journal passe sous silence l'ensemble des démarches que ces jeunes gens ont effectué pour obtenir un jour de congé – dont le résultat est évoqué plus haut[77]. Ainsi cinq cents lycéens se retrouvèrent aux Invalides pour accueillir le maréchal Foch à son arrivée à la messe commémorative. Une seconde manifestation, se déroulant l'après-midi au départ du quartier latin, se rapproche de la scène capturée par les actualités cinématographiques : « Des monômes se formèrent et gagnèrent la place de la Concorde sous la paternelle surveillance des gardiens de la paix. Ils s'arrêtèrent au pied de la statue de Strasbourg, où des fleurs furent déposées. Puis ce fut la dislocation […]»[78]. Par ce cortège, les jeunes Parisiens reviennent sur une place qui accueillait entre autres manifestations patriotiques celles de vétérans de la guerre de 1870[79]. La Concorde est, pendant la guerre, un des espaces – avec le Champ-de-Mars ou les Invalides – où sont entreposés les trophées pris à l'ennemi, disposés

[75] Les deux captures d'écran ont été réalisées à partir de la page correspondant à l'url http://www.gaumontpathearchives.com/indexPopup.php?urlaction=doc&id_doc=193624&rang=1# le 10 juin 2011.

[76] Charles Lecoq, *La Fille de madame Angot*, opéra-comique en trois actes, livret de Paul Siraudin et Victor Koning, Bruxelles 1872, Paris 1873. L'action se déroule au moment du Directoire. Le deuxième acte, ici évoqué, met en œuvre des conspirateurs cernés par un régiment de hussards d'Augereau auxquels ils échappent en feignant d'être à une noce.

[77] « L'Anniversaire de l'Armistice – comment sera-t-il célébré ? », *La Presse*, 8 novembre 1919, édition du matin, p. 1. Voir également U., « Au jour le jour – Deux minutes de silence », *Le Journal des débats*, *op. cit.*.

[78] « Des Lycées sans élèves », *La Presse de Paris*, n°2, 12 novembre 1919, p. 3.

[79] GPA, 1246GJ 00007, « Paris : les vétérans de la guerre de 1870 au monument de la Défense place de la Concorde », *Journal Gaumont*, film muet noir et blanc, diffusé en 1912, durée 38 s.

aux pieds d'une statue de Strasbourg surchargée de décorations[80]. On peut alors souligner que l'allure du cortège, rapidement montré dans le film, loin de reprendre les airs enjoués des foules du 11 novembre 1918, vient se recueillir aux pieds de Strasbourg et y déposer une gerbe.

Une lecture trop rapide de cette première occasion de célébrer l'anniversaire de la signature de l'armistice peut amener à conclure sur le non-respect de Georges Clemenceau de son engagement pris au Sénat dans l'après-midi de la Victoire. Il faut alors rappeler que le président du Conseil appelait de ses vœux la création d'un jour de commémoration en mémoire du sacrifice des soldats français. La mobilisation des municipalités à l'occasion de la Toussaint 1919 répond aux yeux du gouvernement à cet engagement. Cependant dans les semaines qui suivent, alors que la question de la célébration du nouvel anniversaire est soulevée, les cérémonies de la Toussaint ne sont jamais évoquées. Cela souligne dans un certain sens que l'anniversaire de l'armistice n'a pour seul objectif que de célébrer le souvenir des morts. La multiplication des initiatives parisiennes met en lumière, par leurs aspects festifs, la nécessité d'une célébration joyeuse de la victoire et la conservation d'un souvenir des manifestations heureuses dans un Paris qui célébrait la fin de la guerre[81]. Il faut enfin rappeler que le contexte électoral donne plus d'importance à ce débat, le déplacement à Strasbourg du chef du gouvernement ne parvenant pas à contrebalancer dans cette thématique du souvenir de la guerre, une décision motivée par l'urgence de la mobilisation de l'outil économique dans la reconstruction nationale.

Le temps du débat

Au-delà de la question du sens attribué aux célébrations ou de l'objet de celles-ci, il reste que la discussion peut s'orienter autour d'une observation d'un calendrier sur lequel chaque événement important de la guerre aurait sa place. Une partie du raisonnement du gouvernement pour ne pas célébrer spécialement le jour de la signature de l'armistice en 1919 entre dans cette logique. À cela s'ajoute son impression d'avoir répondu aux nécessités d'accompagner le deuil des familles éprouvées dans la création de l'hommage annuel pour les Morts pour la France. Une compréhension sensible du temps qui s'exprime à travers une

[80] GPA, SD 34 66, « Trophées de guerre place de la Concorde », dans *Pathé collection* « divers », film muet noir et blanc, prise de vue le 1er octobre 1918 (non diffusé), durée 25 s.
[81] Il faut penser ici par exemple au film « Jour de l'armistice » dans les collections Pathé (GPA SD7 13, *op. cit.*) évoqué dans le premier point de ce chapitre.

gestion du calendrier républicain devient pourtant d'actualité en 1920 : plusieurs journées nationales voient le jour.

Le croisement contextuel du rapprochement diplomatique avec le Vatican, de la canonisation de Jeanne d'Arc et de la création d'une fête nationale à son endroit, l'entreprise de panthéonisation du cœur de Gambetta, la célébration du cinquantenaire de la République, l'invention du Soldat inconnu font de 1920 une année d'âpres débats autour de la construction d'un temps symbolique.

La Pucelle et le cinquantenaire…

Une « fête nationale » pour Jeanne d'Arc

S'il n'est pas ici question de revenir sur l'ensemble de l'historiographie consacrée à la libératrice d'Orléans, il reste essentiel de s'accorder sur quelques points : le premier est de reconnaître que « la mémoire de Jeanne n'est pas une mémoire neutre : fractionnée, débattue, instrumentalisée, elle exprime aussi les conflits d'idées qui ont divisé les Français depuis l'aube des Temps modernes [82]», le second est de rejoindre Michel Winock et Gerd Krumeich dans le constat de l'immense production livresque à son endroit, le troisième étant d'accepter de considérer son rôle dans la construction d'une identité nationale[83].

Ce qui intéresse le présent travail est concentré dans l'entreprise de création d'une fête nationale pour l'héroïne. Si l'on prend bonne note avec Michel Winock qu'en 1880 la création d'un comité de la Fête civique de Jeanne d'Arc par Émile Antoine et le docteur Robinet avait pour motivation essentielle d'assurer une lecture républicaine de la chose[84], ce sont trois autres projets – tous avortés – qui doivent retenir l'attention. Les deux premiers sont inspirés par Joseph Fabre qui, dans le contexte d'initiatives commémoratives faisant suite à la création du 14 Juillet, appartenait au groupe de ceux qui voulaient valoriser les fins pédagogiques de la fête républicaine[85]. Dans une première proposition, Joseph Fabre (1883) a pour ambition de compléter le 14 Juillet[86] en prenant exemple sur la fête de Washington qui complète l'*Independance Day*[87]:

---

[82] Michel Winock, « Jeanne d'Arc », *in* Pierre Nora (dir.), *Les Lieux de mémoires* [1992], *op. cit.*, p. 680.

[83] Se souvenir ici de l'œuvre de Jules Michelet, *Jeanne d'Arc* (Paris-1853) évoqué par Michel Winock et Gerd Krumeich dans lequel l'historien arrive à la conclusion : « Pour la première fois, elle [la France] est aimée comme une personne. Et elle devient telle du jour qu'elle est aimée. C'était jusque-là une réunion de provinces, un vaste chaos de fiefs, grand pays d'idée vague. Mais, dès ce jour, par la force du cœur, elle est une patrie ».

[84] Michel Winock, « Jeanne d'Arc », *in* Pierre Nora (dir.), *Les Lieux de mémoires* [1992], *op. cit.*, p. 680.

[85] Pour reprendre l'expression d'Olivier Ihl.

[86] Gerd Krumeich, *Jeanne d'Arc à travers l'histoire*, Paris, Albin Michel, 1993, pp. 211-212.

[87] Michel Winock, « Jeanne d'Arc », *in* Pierre Nora (dir.), *Les Lieux de mémoires*, *op. cit.* p. 707.

> « Une telle fête ne serait que la consécration pure et simple d'un souvenir vivant dans toutes les mémoires, dans tous les cœurs, et rapprocherait tous les Français, à quelque parti qu'ils appartiennent, dans une même communion d'enthousiasme[88].».

Ce qui explique, en partie, le fait que le texte de proposition de loi déposé le 30 juin 1884 à la Chambre des députés se réduise à une phrase : « La République française célèbre annuellement la fête de Jeanne d'Arc, fête du patriotisme[89] ». Il ne faut cependant pas oublier qu'il s'agit d'un projet soutenu et porté par la partie républicaine de l'Assemblée dans un contexte fortement bipolarisé[90], c'est d'ailleurs la crainte d'une récupération par le clergé qui lui a été fatal[91]. Le second projet, du même auteur, est cette fois déposé au Sénat où Joseph Fabre apparaît dès son élection comme le thuriféraire de Jeanne d'Arc[92] pour reprendre l'expression de Gerd Krumeich. En janvier 1894 le Saint-Siège, entamant une procédure de canonisation, publie le décret *Venerabile* qui contribue à ancrer Jeanne d'Arc dans le camp clérical[93]. La gauche prend ses distances avec le projet de Joseph Fabre. Le troisième projet de fête nationale *ante* 1914 est celui proposé par Maurice Barrès qui invoquait « l'Union sacrée »[94], à l'occasion duquel Michel Winock convoque les « Notes inédites » de l'auteur dans lesquelles il est précisé que : « son culte est né avec la patrie envahie ; elle est l'incarnation de la résistance contre l'étranger »[95].

Si l'objectif n'est pas ici de trancher sur la perpétuation des appropriations politiques de Jeanne d'Arc pendant le premier conflit mondial, il faut tout de même s'intéresser à la période. La proposition de Maurice Barrès évoquée plus haut se situe dans ce que Michel Winock rassemble sous l'idée d'une mémoire fonctionnelle (dans une optique de rassemblement)[96]. Jeanne d'Arc trouve également une place au front sous de multiples formes, notamment iconographiques. Son évocation pour lutter contre l'envahisseur est

---

[88] Joseph Fabre, dans une copie partielle du « Projet Fabre », cité par Gerd Krumeich, *Jeanne d'Arc à travers l'histoire*, *op. cit*, p. 212.
[89] *Annales de la Chambre des Députés*, 1884, session ordinaire, tome 3, p. 246 cité par Gerd Krumeich, *Jeanne d'Arc à travers l'histoire*, *op. cit.*, p. 212.
[90] Gerd Krumeich et Michel Winock s'accordent sur ce point.
[91] Michel Winock, « Jeanne d'Arc », *in* Pierre Nora (dir.), *Les Lieux de mémoires*, *op. cit.* p. 707.
[92] Jean Jolly, « Joseph Fabre », *Dictionnaire des parlementaires français*, Paris, Presses universitaires de France, 1968, tome V, pp. 1645-1646.
[93] Au sujet de la canonisation en France voir la thèse de Jean-Philippe Plez, *Saints et sainteté en France de l'ouest et au Canada francophone (XIXe et XXe siècle)* [titre provisoire], réalisée sous la direction de Didier Poton de Xaintrailles, Université de la Rochelle, à soutenir.
[94] Gerd Krumeich, *Jeanne d'Arc à travers l'histoire*, *op.cit.*, p. 229
[95] Maurice Barrès cité par Michel Winock, « Jeanne d'Arc », dans Pierre Nora, *Les Lieux de mémoires*, *op. cit.,* p. 715.
[96] Michel Winock, « Jeanne d'Arc », dans Pierre Nora (dir.), *Les Lieux de mémoires*, *op. cit.* p. 715.

incontournable à partir de l'incendie de la cathédrale de Reims[97]. La marine n'est pas en reste : il existe jusqu'à huit bâtiments de guerre baptisés Jeanne d'Arc dans la Royale[98].

Le retour à la paix ainsi que l'adhésion populaire et médiatique à la journée de Jeanne d'Arc de 1919 peuvent laisser penser qu'il n'était plus utile de créer de célébration dans le calendrier républicain. C'est oublier l'évolution du contexte politique et religieux : d'une part, la progression – relativement lente – du dossier de canonisation à Rome et, d'autre part, la reprise des relations diplomatiques entre la France et le Vatican. La création d'une fête nationale prend une autre dimension. C'est à la nouvelle Chambre, la Chambre bleu horizon, qu'il revient de se prononcer sur un texte, en fait une synthèse des propositions de Joseph Fabre et Maurice Barrès[99] dans l'espoir de « maintenir vivante l'expérience de l'Union sacrée de 1914 [100]». Si la canonisation trouve une place conséquente dans la presse, le vote de la fête nationale y est annoncé tièdement[101]. *Le Gaulois* souligne l'importance de l'engagement de Joseph Fabre en rappelant le surnom que lui attribuait Ernest Legrouve : « canonisateur laïque de Jeanne d'Arc »[102] alors que son propriétaire et éditorialiste, Arthur Meyer, critique – dans la même page – l'idée qui émerge de vouloir célébrer le cinquantième anniversaire le 4 septembre[103].

Au moment de la création de la fête nationale de Jeanne d'Arc, il n'est pas possible de statuer sur un changement de paradigme. En effet, la Première Guerre mondiale est une strate supplémentaire à un ensemble réflexif qui relève bien du XIX^{e} siècle et dont les enjeux et les acteurs sont sensiblement les mêmes. Ce sentiment est accentué si l'on considère le chevauchement contextuel entre la création de la fête nationale pour Jeanne d'Arc et la médiatisation de la demande du transfert du cœur de Gambetta au Panthéon pour célébrer l'anniversaire du 4 septembre et la République[104].

---

[97] Gerd Krumeich, *Jeanne d'Arc à travers l'histoire*, *op. cit.*, p. 247.

[98] Il s'agit d'une mahonne à moteur, d'un patrouilleur auxiliaire, d'un arraisonneur, d'un dragueur auxiliaire, d'un patrouilleur auxiliaire, d'un bateau piège, et d'une péniche-canonnière voir Jean-Michel Roche, *Dictionnaire des bâtiments de la flotte de guerre de Colbert à nos jours*, J-M Roche, 2005.

[99] Gerd Krumeich, *Jeanne d'Arc à travers l'histoire*, *op. cit.*, p. 251.

[100] *Ibid.*

[101] *La Croix* se limite à un entrefilet annonçant la publication du texte de loi au *Journal officiel* dans sa rubrique « La journée » : voir « La journée », *La Croix*, 15 juillet 1920, p. 1.

[102] « Ça et là », *Le Gaulois. Journal de la défense sociale et de la réconciliation nationale*, 29 juin 1920, p. 1.

[103] Arthur Meyer, « Deux anniversaires », *Le Gaulois. Journal de la défense sociale et de la réconciliation nationale,* 29 juin 1920, p. 1.

[104] Avner Ben-Amos rappelle que le président de la République Paul Deschanel était allé présenter les drapeaux de 1870 rendus par l'Allemagne vaincue à Léon Gambetta. Il y voit un acte préparatoire au débat de l'été. Avner Ben-Amos, *Funeral, Politics, and Memory in Moderne France 1789*-1996, Oxford, Oxford University Press, 2005 (première édition 2000), p. 219.

Gambetta au Panthéon

Le sentiment d'union nationale affiché dans les commentaires sur la première fête vole en éclat, dans les mêmes pages, à l'évocation de la perspective de la seconde. La réaction épidermique d'Arthur Meyer illustre une partie de l'opposition à ce projet[105] : il évoque « une des journées les plus angoissantes de notre histoire » avant de prendre la posture du témoin pour protester :

> « Tous les hommes de ma génération, tous ceux qui se souviennent ou qui savent, conviendront que le choix d'une pareille date pour la célébration d'une fête nationale est une aberration, un défi jeté au patriotisme et au bon sens. Si l'on voulait célébrer l'anniversaire de la république [sic.], pourquoi ne pas choisir la date où elle fut votée, à une voix de majorité ? A vrai dire et historiquement c'est sa véritable date de naissance. L'Empire [sic.] n'avait pas fait du 2 décembre une fête officielle. Ce que signifie le 4 septembre c'est, avec le malheur des armées françaises, le triomphe de la Révolution, d'une révolution faite devant l'ennemi, d'une révolution, préface de la Commune, qui devait avoir pour auteurs ceux n'avaient pas profité du nouvel état de choses[106] ».

Les interventions relevées par ailleurs ne sont pas forcément plus accueillantes. On peut considérer par exemple une réaction fictive de Léon Gambetta à la réception de cette nouvelle imaginée par Gabriel Courtial. Le Léon Gambetta (imaginé) s'indigne du sort qui lui aura été réservé : « Ah m'asseoir, m'allonger un peu, comme Victor Hugo, au Palais-Royal, ce Veinard ! Moi je n'ai pas de chance. Passe encore d'être mis en pièce par Sacha Guitry – mais être mis en pièces par le scalpel ce n'est guère là un sort enviable [107]», le républicain (celui de Gabriel Courtial) ne discerne dans ce nouveau projet qu'un désagrément dont la fin la plus certaine reste l'oubli : « J'entends bien que le projet de transporter mon cœur au Panthéon part d'un bon sentiment. Mais tout de même, le mettre au fond d'une cave ![108] ».

Le 7 juillet, à l'occasion d'un conseil réuni au ministère des Affaires étrangères sous la présidence de Gustave Lhopiteau, Garde des Sceaux, André Honnorat, ministre de l'Instruction publique, se voit confier l'organisation de l'anniversaire du cinquantenaire de la République[109]. La décision du transfert du cœur de Gambetta au Panthéon est arrêtée, à la date du 4 septembre.

---

[105] À ce sujet voir l'article d'Olivier Le Trocquer, « Mémoire et interprétation du 4 Septembre 1870 : le sens de l'oubli », *Temporalités* [en ligne]. *Revue de sciences sociales et humaines*, 5/2006, mis en ligne le 7 juillet 2009, consulté le 17 février 2010. URL : http://temporalites.revues.org/263.

[106] Arthur Meyer, « Deux anniversaires », *Le Gaulois. Journal de la défense sociale et de la réconciliation nationale,* 29 juin 1920, p. 1

[107] Gabriel Courtial, « Le cœur de Gambetta », *Le Siècle*, 10 juillet 1920, p. 1.

[108] *Ibid.*

[109] « Au Conseil des ministres », *Le Figaro*, 7 juillet 1920 ; « Conseil de Cabinet », *Le Journal des débats politiques et littéraires*, 7 juillet 1920, p. 4 pour ne citer qu'eux.

> « L'idée du gouvernement est de commémorer à l'heure de la victoire le patriotisme français qui s'affirma si hautement et noblement à l'heure du désastre.
> La cérémonie du 4 septembre doit être l'hommage des vainqueurs de 1918 aux grands vaincus de 1870 qui, lorsque tout semblait perdu, sauvèrent l'honneur de la France, ne désespérèrent jamais de la patrie et ne laissèrent point s'éteindre cette flamme ardente qui animait encore les héros de la grande guerre.
> Gambetta est le symbole de ce patriotisme sublime. C'est pourquoi il a été décidé de transporter au Panthéon le cœur de Gambetta actuellement déposé dans une urne aux Jardies, à Ville-d'Avray. L'idée de la translation des cendres a dû être écartée des actes officiels ayant rendu la ville de Nice gardienne des cendres du grand patriote.
> En même temps, on placera au Panthéon une plaque commémorative où seront gravés plusieurs noms glorieux, parmi lesquels ceux de Faidherbe et de Chanzy[110]. »

Loin de se calmer, l'ire des opposants croît tout au long du processus législatif. Le 25 juillet Marcel Hutin[111] évoque une « opposition presque générale » traversant tous les milieux politiques, mais celle-ci se concentre sur le choix de la date. Le journaliste rappelle, par exemple, qu'il y a fort peu de chance que la représentation nationale écourte les vacances parlementaires pour rejoindre les célébrations parisiennes. Il n'oublie pas de faire écho aux arguments économiques au sujet du coût des cérémonies et de l'idée d'accorder une journée chômée pour l'occasion (dans le contexte de la reconstruction, et du règlement des dettes de guerre)[112]. Le gouvernement n'est pas plus soutenu par les gambettistes. Joseph Reinach, ancien collaborateur de Léon Gambetta[113], s'indigne que l'on ne glorifie l'homme pour lui-même et rappelle ses paroles :

> « Le souvenir de ce douloureux et tragique anniversaire me met toujours un crêpe noir sur l'esprit. En dépit des délivrances dont ce jour fut marqué, je ne puis chasser la cruelle pensée que nous n'avons pas renversé l'empire de nos mains, que nous l'avons vu sombrer sous les coups de l'étranger, et je me reporte à cette marche de tout un peuple vers l'Hôtel de Ville, dont il avait pendant vingt ans oublié le chemin ; ce fut là le châtiment de notre servitude… [césure de l'auteur] J'ai souvenance, avec autant d'amertume qu'au premier jour, qu'en me rendant le 4 septembre à l'Hôtel de Ville au milieu des acclamations du peuple de Paris, le long des quais de la Seine, je

[110] Propos d'André Honnorat, ministre de l'Instruction publique, recueillis pour le *Matin* et retranscris dans « Le cinquantenaire de la République – Le cœur de Gambetta au Panthéon », *Le Journal des débats politiques et littéraires*, 8 juillet 1920.
[111] Pseudonyme de Jean Hirsch, journaliste grand reporter qui a collaboré régulièrement avec *Le Gaulois* et *Le Figaro* tout en étant un des rédacteurs principaux de *L'Écho de Paris* voir Henry Coston, *Partis, Journaux et hommes politiques d'hier et d'aujourd'hui*, Paris, Publications Henry Coston, 1986 (réédition).
[112] Marcel Hutin, « Le Cinquantenaire du 4 septembre sera-t-il célébré en grande pompe ? Une vive opposition se manifeste contre les fêtes projetées », *L'Écho de Paris. Nouvelles du monde entier*, 25 juillet 1920, p. 1.
[113] Joseph Reinach est le chef de cabinet de Léon Gambetta du 14 novembre 1881 au mois de janvier 1882. Il faut également noter que l'homme politique est également l'éditeur des *Discours* de Gambetta : voir « Reinach (Joseph, Herman) », dans *Dictionnaire des parlementaires français. Notices biographiques sur les ministres, députés et sénateurs français de 1889 à 1940*, Paris, Presses universitaires de France, 1977, pp. 2814-2816.

> disais à mon compagnon de route : ‘‘Les cris, les joies de ce peuple me rendent triste jusqu’à la mort ; les malheureux n’entendent pas le bruit des légions germaniques dans le lointain’’.
> J’en voulais à ce magnifique soleil qui jetait comme l’éclair d’une dernière fête sur la décadence d’un grand peuple[114] ».

Le 21 juillet, deux projets de lois sont déposés au bureau l’Assemblée nationale à qui l’on demande de se prononcer rapidement.

Une nouvelle fête au Parlement : le 11 novembre 1920

Les travaux d’Antoine Prost, et plus récemment ceux d’Élise Julien construisent l’étude du 11 Novembre autour de son élaboration législative. Le premier s’attache à démontrer l’emprise sur le débat parlementaire du groupe qu’il étudie ; sa cadette fait le choix d’une lecture plus détaillée en s’intéressant par exemple aux différentes propositions de loi invitant à célébrer l’anniversaire de la signature de l’Armistice[115]. Tous deux mettent ainsi en évidence l’âpreté des débats au Parlement, mais ne prennent pas en compte que celui-ci se place dans la continuité des échanges qui se sont déroulés sur la question de la célébration du 4 septembre. Ceci explique certainement que ni l’un ni l’autre n’évoquent le rôle d’André Honnorat[116]. Il faut revenir un peu plus haut, au moment de l’évocation du conseil réuni le 7 juillet au Quai d’Orsay, pour se souvenir que le ministre s’est vu confier la gestion du cinquantième anniversaire de la République[117]. S’ouvrant dans les pages du *Journal des débats politiques et littéraires* sur le projet gouvernemental, il a fait part de l’intention du gouvernement d’organiser le transfert du cœur de Gambetta au Panthéon le 4 septembre 1920 : « hommages des vainqueurs de 1918 aux grands vaincus de 1870, qui lorsque tout était perdu sauvèrent

[114] Léon Gambetta cité par Joseph Reinach, « Le Cœur de Gambetta », dans *Le Journal des débats politiques et littéraires*, 28 juillet 1920, p. 1.
[115] Il faut rappeler ici l’incantation de Georges Clemenceau au Sénat le 11 novembre 1918 (évoquée plus haut). Élise Julien élargie le *corpus* traité par Antoine Prost aux propositions de lois déposées à la Chambre depuis la signature de l’Armistice. Elle souligne notamment le fait que celles-ci proviennent essentiellement de la gauche de l’hémicycle : Georges Boussenot, Philippe Delaroche-Vernet et Alfred Lefèvre (pour ne citer qu’eux). Élise Julien, *Paris, Berlin : la mémoire de la Première Guerre mondiale. 1914-1933*, thèse soutenue sous la direction de Jean-Louis Robert et Jürgen Kocka, Université Paris I Panthéon Sorbonne, Freie Universität Berlin, le 8 décembre 2007.
[116] André Honnorat, journaliste, puis homme politique il devient le député des Basses-alpes en 1910. Il entre au gouvernement le 20 janvier 1920 comme ministre de l’Instruction publique et des Beaux-arts. Georges Leygues lui conserve son portefeuille dans le nouveau cabinet (septembre 1920) où il demeure jusqu’au 16 janvier 1921 voir « Honnorat (André)», Jean Joly (dir.), *Dictionnaire des parlementaires français. Notices biographiques sur les ministres, députés et sénateurs français de 1889 à 1940*, Paris, Presses universitaires de France, 1970, tome VI, pp. 1969-1970. Son fonds d’archives privées, déposé aux Archives nationales (50 AP), rend compte de son activité dans le cadre des projets qui concernent la célébration du cinquantenaire de la République, la création du Soldat inconnu, mais aussi dans la mise en place du premier inventaire d’un patrimoine de la guerre.
[117] Voir *supra.*

l'honneur de la France […][118] ». Ce n'est pas sans rencontrer une importante opposition que deux projets de loi sont déposés à la fin du mois de juillet.

La problématique de la célébration de l'anniversaire de la signature de l'armistice de 1918 ressurgit en deux temps. C'est d'abord avec André Honnorat par l'entremise d'une présentation de budget pour financer les cérémonies du mois de septembre[119]. Le projet est alors recentré autour de la glorification des hommes de 1870-1871 et surtout d'une République victorieuse : « En cinquante ans d'efforts soutenus, la République a reconstitué la France vaincue, a rétabli son prestige aux yeux du monde, l'a préparée à soutenir la plus rude épreuve et à remporter la plus éclatante victoire ». La relation à 1918 est de fait atténuée, ce qui accentue le rejet du choix de la date du 4 septembre : la publication de la présentation des motifs de la loi est commentée dans le *Journal des débats*[120]. Elle inclut une évocation d'une « enquête » publiée par *L'Écho de Paris*[121] qui répercute, on l'a vu plus haut, la diversité des oppositions au projet gouvernemental. Le second temps se situe autour de la discussion en commission[122] du projet de loi. André Honnorat actant de ces réactions récalcitrantes, accepte la proposition d'Alexandre Israël[123] de déplacer les cérémonies du 4 septembre à la date du 11 novembre[124]. À son arrivée au Sénat, le projet de loi passe en commission[125], pour être

[118] « Conseil de Cabinet », dans *Le Journal des débats politiques et littéraires*, 7 juillet 1920, p. 4.
[119] An, 50 AP 35, annexe au procès verbal de la séance du 20 juillet 1920, *Projet de loi portant ouverture au Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts d'un crédit de 3.500.000 francs pour la célébration du cinquantenaire de la République*, présenté au nom de M. Paul Deschanel (Président de la République) par M. Gustave Lhopiteau, (Garde des Sceaux, Ministre de la justice chargé de l'Intérim de la Présidence du Conseil, par M. André Honnorat (Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts), par M. T. Steeg (Ministre de l'Intérieur), par M. Landry (Ministre de la Marine, chargé de l'Intérim du Ministère des Finances), et par M. André Lefèvre (Ministre de la Guerre), 4 p. Voir également « Le Cinquantenaire de la République », dans *Le Journal des débats politiques et littéraires*, 22 juillet 1920, p. 2.
[120] « Le Cinquantenaire de la République », dans *Le Journal des débats politiques et littéraires*, 26 juillet 1920, p. 2.
[121] Marcel Hutin, « Le Cinquantenaire du 4 septembre sera-t-il célébré en grande pompe ? Une vive opposition se manifeste contre les fêtes projetées », dans *L'Écho de Paris. Nouvelles du monde entier*, 25 juillet 1920, p. 1.
[122] À la commission de l'administration générale.
[123] Alexandre Israël est élu député de l'Aube en 1919. L'on retient de son activité : «[qu'] il intervient souvent à la tribune : il se préoccupe surtout des séquelles de la guerre et il parle fréquemment en faveur des démobilisés. De même, la sépulture des morts et la célébration de leur mémoire sont un de ses constants soucis. » dans Jean Joly (dir.), « Israël Alexandre », *Dictionnaire des parlementaires français. Notices biographiques sur les ministres, députés et sénateurs français de 1889 à 1940*, Paris, Presses universitaires de France, 1970, tome VI, pp. 1997-1998.
[124] « Le Cinquantenaire de la République », *Le Journal des débats politiques et littéraires*, 30 juillet 1920, p. 2.
[125] Commission placée sous la présidence de Louis Martin (sénateur du Var), composée de : Andrieu, Raphaël Milliès-Lacroix (sénateur des Landes), Jean Cazelles (sénateur du Gard), Jean Philip (sénateur du Gers), Paul Magny (sénateur de la Seine), Joseph Masclanis (sénateur du Gers), Victor Milliard (sénateur de l'Eure), Antony Martiney (sénateur du Cher), Henri Roy (sénateur du Loiret), Joseph Reynaud (sénateur de la Drôme), Jacques Catalogne (sénateur des Basses-Pyrénées), Antony Ratier (sénateur de l'Indre), Louis Cordelet (sénateur de la Sarthe), Adrien Savary (sénateur du Gard), Emile Humblot (sénateur de la Haute-Marne), Alexandre Bérard (sénateur de l'Ain).

présenté par un rapport de Paul Magny[126] : « La Chambre des Députés, dans sa séance de ce matin, 31 juillet 1920, a adopté d'enthousiasme le projet de loi qui lui était soumis par le Gouvernement en vue d'ordonner la translation au Panthéon l'urne contenant le cœur de Léon Gambetta[127] ». Il s'agit alors, le 11 novembre 1920, de célébrer dans un même mouvement le cinquantième anniversaire de la République et le deuxième anniversaire de la signature de l'armistice de 1918 « pour fêter le retour de l'Alsace-Lorraine à la France[128] ». C'est à deux cent quatre-vingt et une voix contre treize[129] que le gouvernement obtient un crédit de trois millions cinq cent mille francs et le transfert du cœur de Gambetta au Panthéon[130]. L'homme qui déclarait être un « dévot de Jeanne d'Arc » devait donc être célébré la même année qu'elle par la Troisième République.

Si le 11 novembre 1920 devient jour férié par la loi du 1er septembre 1920, il faut retenir du débat parlementaire d'une part, qu'il est encore question d'une mesure exceptionnelle et que, d'autre part, il s'agit plus de transposer une mesure prévue dans le projet de loi initial du gouvernement pour célébrer le 4 septembre 1920 le cinquantième anniversaire de la République. Il faut attendre encore quelques mois pour que les fêtes de ce 11 novembre 1920 prennent réellement en charge l'empreinte de 14-18. C'est en effet autour du débat qui a mis en place le Soldat inconnu que cette célébration ponctuelle change de sens[131].

Le cinquantenaire de la République : des projets à l'événement

La République victorieuse à Paris – les projets

Les festivités du cinquantenaire de la République représentent une bonne occasion d'observer l'orchestration des politiques publiques dans leur matérialité : la couverture archivistique et médiatique de ce moment exceptionnel permet de travailler sur plusieurs degrés. Le premier d'entre eux reste l'échelle du projet[132].

---

[126] Paul Magny est sénateur de la Seine de 1914 à 1925, inscrit au groupe de la gauche démocratique et radicale socialiste. Voir « Magny (Paul, Victor, Modeste) » dans Jean Joly (dir.), *Dictionnaire des parlementaires français. Notices biographiques sur les ministres, députés et sénateurs français de 1889 à 1940*, Paris, Presses universitaires de France, 1970, tome VII, pp. 2334-2335.

[127] Paul Magny, *Rapport fait au nom de la commission chargée d'examiner le projet de loi, adopté par la Chambre des Députés, tendant à la translation au Panthéon de l'urne contenant le cœur de Léon Gambetta (Urgence déclarée)*, n°456, Sénat, Année 1920, session ordinaire, p. 1.

[128] « La fête du 11 novembre. Le cœur de Gambetta », *Le Journal des débats politiques et littéraires*, 1er août 1920, p. 4.

[129] « Le Cinquantenaire de la République », *Le Journal des débats politiques et littéraires*, 2 août 1920, p. 3.

[130] À cette date, la panthéonisation de Gambetta reste la seule cérémonie envisagée le 11 novembre 1920.

[131] Le débat parlementaire concernant le Soldat Inconnu est étudié dans le chapitre suivant.

[132] Il est dans les pages qui suivent question de deux projets qui ont été conservés par les archives de la Ville de Paris.

Le 8 juillet 1920, Emmanuel Bourcier[133] – directeur des fêtes de la Fédération française des artistes mobilisés (FFAM) – engage des relations épistolaires avec Raphaël Falcou de la Ville de Paris[134]. L'objet de cet échange est de mettre en place une collaboration – contre rémunération – entre les membres des « artistes mobilisés » et l'entreprise qui se prépare pour la célébration du cinquantenaire de la République. Dans cette première lettre Emmanuel Bourcier précise par ailleurs que Charles Reibel – sous-secrétaire d'État à la Présidence du Conseil – a prié André Honnorat – ministre des Beaux-Arts et de l'Instruction publique – de faire participer sa fédération à la mise en place des festivités[135]. De ces échanges découle un projet présenté à la Ville de Paris par l'intermédiaire de son commissaire aux fêtes. Il est à noter que cette proposition ne s'arrête pas, comme on pourrait le penser, à des idées de décors pour les festivités parisiennes. En effet, Emmanuel Bourcier soumet un projet complet pour la Ville de Paris en complément de la cérémonie officielle :

> « En dehors du programme gouvernemental, limité au transfert du cœur de Gambetta [le projet a été proposé en septembre] des Jardies au Panthéon, il nous parait que la manière d'associer intimement le public à la célébration du Cinquantenaire, est de lui offrir, sous une forme originale, le plaisir même qu'il réclame avidement, et qui, par une heureuse coïncidence, s'associe aux souvenirs du premier geste républicain : la Danse [136]»

[133] Présenté par Jean-Claude Daufresne comme le coordonnateur de l'ensemble des manifestations. Jean-Claude Daufresne, *Fêtes à Paris au XXe siècle. Architecture éphémères de 1919 à 1989*, Hayen, Mardaga, 2001.
[134] Raphaël Falcou est Commissaire général des fêtes municipales, fonction qu'il cumule avec celles de directeurs des Beaux-Arts et des musées de la Ville de Paris. Voir Ruth Fiori, « Raphaël Falcou », France savante. Dictionnaire prosopographique, en ligne, http://cths.fr/an/prosopo.php?id=105521 consulté le 29 juin 2011.
[135] AVP VK3-212, Lettre de monsieur Emmanuel Bourcier, directeur des Fêtes de la Fédération française des artistes mobilisés, à monsieur Raphaël Falcou, directeur des Beaux-Arts à l'Hôtel de Ville de Paris, du 8 juillet 1920. Une note épinglée à la lettre, rédigée par J. Beudin le 17 juillet 1920, précise qu'une délégation de quatre personnes de la FFAM sera reçue le lendemain par Raphaël Falcou.
[136] AVP VK3-212, Emmanuel Bourcier, lettre d'accompagnement du projet de la FFAM, le 20 septembre 1920.

Carte postale rehaussée de peinture pour illustrer le projet déposé par les artistes mobilisés

AVP VK3-212

Appuyant son propos sur des illustrations du projet décoratif, dont la carte postale peinte ci-dessus donne idée pour la place de la Nation, Emmanuel Bourcier propose à la Ville de Paris de se distinguer de l'hommage étatique tout en rentabilisant les vastes espaces dégagés et les ressources de l'armée – en matière d'éclairages – déjà mobilisées par l'État. Il offre d'organiser un temps pour l'expression de la joie par le rapprochement des couples et des parents – selon ses propres mots –, un moment qu'il veut populaire, joyeux et féérique, « détaché des traditions »[137].

D'autres projets arrivent sur le bureau de la direction des Beaux-Arts. C'est notamment le cas d'un rapport réalisé par Firmin Gémier, qui prend à contrepied cette position de la FFAM relative à ce rapport aux traditions[138]. C'est d'abord à une réflexion sur les fêtes collectives à laquelle se livre l'homme de théâtre. Dans une première partie, Firmin Gémier s'attache en effet à lier le principe des fêtes à leur pratique dans l'histoire :

> « Établir une fête, c'est offrir à une foule l'occasion d'exprimer le sentiment unanime contenu dans tous les cœurs ; c'est réunir tous les citoyens éprouvant le besoin impérieux d'exalter et de servir une idée chère à tous,

[137] *Ibid*.
[138] AVP VK3-210, Firmin Gémier, *Des fêtes collectives. Projet pour la célébration du cinquantenaire de la Troisième République*, 28 pages (comportant 13 schémas explicatifs). Il s'agit d'une copie dactylographiée d'un document déposé à plusieurs institutions. Le document n'est pas daté mais l'évocation d'une cérémonie au 11 novembre 1920 le positionne comme postérieur au projet d'Emmanuel Bourcier quant à lui réalisé entre le 18 juillet et le 20 septembre 1920.

> c'est savoir choisir l'heure propice à l'exaltation de ce sentiment général afin d'obtenir une communion absolue et enthousiaste[139] ».

À ces fêtes muent par « le sens et les motivations », « portées par les citoyens », Firmin Gémier attribue la vertu de former des « combattants mesurés », mais « redoutables »[140], constitutifs de groupes qui mesurent par le biais de ces fêtes le « constant de [leur] puissance »[141]. Il veut, dans un deuxième mouvement de pensée, rattacher les fêtes modernes aux pratiques antiques et révolutionnaires. C'est en effet dans la Révolution française qu'il puise son argumentaire sur la théorie du choix des fêtes et les modalités de leurs organisations. C'est de cette façon que l'auteur de ce rapport peut faire un parallèle entre la situation de 1920 – où le ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts s'est vu confier la charge de l'organisation des manifestations – et une période fondatrice par le rappel de la loi « [du] 10 mai 1794, [par laquelle] le Comité de Salut public arrêtait que "La Commission d'Instruction publique s'occuperait de l'organisation des fêtes nationales, et réunirait toutes lumières qui dépendaient d'elle à cet égard, pour présenter le plus tôt possible ses idées au Comité de Salut public sur cet objet important" »[142]. Dans le second volet de son rapport, Firmin Gémier s'applique à lui-même ses recommandations. Il présente donc avant tout les objectifs de la fête :

> « La célébration du cinquantenaire de la troisième République, c'est la fête de tous les Français, ou c'est au moins, la Fête de la France Républicaine. Tous glorifiés par Tous [sic].Une nation qui se fête elle-même. Quelle est l'idée, l'espoir, qui réunirait dans un motif unique la majorité nationale ? Devons-nous chercher dans le passé, dans le présent ou dans l'avenir ? Les citoyens d'aujourd'hui sont-ils sollicités unanimement par la prise de la Bastille, l'établissement des droits de l'homme et du citoyen, de la Constitution, l'avènement de la deuxième République (1848) de la troisième (1871), la Victoire (1918), la Renaissance future, c'est-à-dire la reconstruction et la réorganisation nouvelles des forces nationales ?[143] »

Désireux de transcender la foule dans la célébration de la « Résurrection Française », fondée sur le rappel des fondamentaux de 1789, il veut développer trois axes thématiques : « les bases nationales »[144], « les dettes de la Patrie »[145], et « la Renaissance par le Travail et par la

[139] AVP VK3-210, Firmin Gémier, Des Fêtes populaires. […], *op. cit*. p. 1.
[140] *Ibid*
[141] *Ibid.,* p. 2.
[142] *Ibid.,* pp. 5-6.
[143] *Ibid*., p. 11.
[144] Pour Firmin Gémier les « bases nationales » les Droits de l'Homme et du Citoyen et le respect de la loi, dont le tableau est mis en musique avec une œuvre de François-Joseph Gossec *Le Triomphe de la loi* chœur patriotique datant de 1792 à ne pas confondre avec son opéra *Le Triomphe de la République* (1794). Il faut relever ici que François-Joseph Gossec avait mis en musique le transfert des cendres de Voltaire au Panthéon

Paix »[146]. Dans la présentation concrète des festivités, il entrecroise deux sources d'inspiration principales : la fête de la Fédération du 14 juillet 1790 et la remise des drapeaux à l'armée française le 14 juillet 1880. L'ensemble de la cérémonie est pensée avec, au centre de l'espace, un autel de la patrie, et la figure centrale du président de la République.

Les archives laissées par les services de Raphaël Falcou laissent transparaître, qu'à ce moment, leur préoccupation réside dans l'ouverture des marchés publics nécessaires à la création de la fête. Cela souligne essentiellement que le premier point sur lequel il leur est nécessaire de prendre leurs marques est la maîtrise de l'espace politique et institutionnel. À qui revient-il de faire quoi et où ? Il s'avère, par exemple qu'une partie importante du pavoisement de la ville leur incombe. Aussi faut-il rapidement circonscrire les lieux qui sont à embellir : Dans une lettre au préfet de la Seine, André Honnorat, demande le 6 septembre 1920 que « Les monuments qui commémorent l'année terrible et l'effort républicain poursuivi depuis un demi-siècle seraient décorés de trophées et de fleurs : monuments de Gambetta, de Jules Ferry, de Strasbourg, du Lion de Belfort, du Triomphe de la République, etc. les rues dont les noms évoquent les mêmes souvenirs seraient spécialement décorées. »[147]. La thématique du pavoisement et des décorations résultant de l'activité des services de la Ville pour ces célébrations est l'élément le plus informé dans les archives. *In fine* dans un dossier intitulé « pavoisement et illumination – relevé définitif [en rouge] » il est possible d'établir la liste suivante : les édifices municipaux sont à pavoiser et illuminer (Hôtel de Ville et Annexes, Mairies de Paris, état-major des pompiers, Sorbonne, Faculté de Droit, Faculté de Médecine, Palais des Beaux-Arts), la caserne de la garde républicaine de la place de la République sera juste pavoisée. Les places, rues et avenues à pavoiser et illuminer sont : place de l'Hôtel de Ville, place de la Nation (Triomphe de la République), place Gambetta, place Denfert-Rochereau (Lion de Belfort), place de la République (Statue de la République), rues de-la-Paix et du-Quatre-Septembre vers la place de l'Opéra, Avenue Victoria. Les monuments à pavoiser et illuminer sont : la Tour Saint-Jacques, les colonnes de la Nation (voir la carte postale plus haut), la statue de Gambetta. Les monuments à pavoiser : statue de Lille, statue

---

voir Claude Role, *François-Joseph Gossec, 1734-1829 : un musicien à Paris, de l'Ancien régime à Charles X*, Paris, L'Harmattan, 2000.

[145] Ce tableau commence au son du clairon, un soldat de deuxième classe est le centre du propos. Au cri « Victimes du grand sacrifice accourez ! » le poilu devrait être rejoint par des anciens combattants, des mutilés et un couple de parents endeuillés et une urne funéraire. L'ensemble se passe dans l'écoute du « Salut aux Morts » composé par Léon Moreau (grand prix de Rome 1899) en 1919. Par la suite les régions seront mises à l'honneur dans un défilé qui trouve une fin sur l'entrée de Verdun.

[146] AVP VK3-210, Firmin Gémier, Des Fêtes populaires. […], *op. cit*. p. 12.

[147] AVP VK3 210, André Honnorat, lettre à Monsieur le Préfet de la Seine, le Palais Royal, le 6 septembre 1920, reçue le 7 septembre 1920 à la préfecture de la seine, 2 pages.

de Strasbourg, Statue de la République (place de l'Institut), statue de la République (place de Vaugirard), les tirailleurs des Ternes, les aéronautes du Siège, Berthelot, Jules Ferry, Floquet, Garibaldi, Victor Hugo, Waldeck-Rousseau, Jules Simon, Sergent, Bobillot, Sergent Hoff. Suivent les monuments dans les banlieues et les cimetières dont la décoration incombe au département de la Seine tel que la Préfecture de Police, le Tribunal de Commerce, le Palais de Justice, la Cour de Cassation etc. De même, il faut rapidement déterminer le niveau d'engagement financier. Le 11 novembre 1920 marque un point de départ en la matière, la Ville veut marquer les esprits. Elle s'inscrit non pas en concurrence, mais en complément de l'activité commémorative officielle. Le pavoisement est ainsi conçu pour les deux événements qui doivent, aux yeux des contemporains, rester comme un seul et même moment : la réussite et l'échelle de l'événement en dépendent.

Au moment du choix, aucun de ces deux projets évoqués plus haut n'est retenu. Des éléments restent à relever en leur sein. La position hiérarchique des corps de la Ville de Paris est figée dès la mise en place des préparatifs des cérémonies : Emmanuel Bourcier adresse une proposition de complément aux cérémonies officielles ou gouvernementales ; le rapport de Firmin Gémier est une copie dont le récipiendaire principal devait être André Honnorat. Il est possible par la suite de réaliser que la Ville de Paris restera cantonnée à une contribution décorative aux cérémonies officielles : elle l'est ainsi que toutes les communes de France invitée par le préfet à fournir un cadre digne de l'événement qu'elle doit accueillir.

Du dessein à l'événement

La construction des cadres normatifs, budgétaires et matériels du début de l'été à la veille de la cérémonie, aboutit à un entrelacs dont il n'est plus aisé de tirer le sens le matin même de la cérémonie. André Laphin revient sur le long processus politique de mise en place de l'événement dans le journal *L'Illustration*. Il insiste particulièrement sur la façon dont les hommes politiques et Raphaël Falcou ont usé de la presse aux moments de prise de décisions importantes. Le journaliste ne manque pas de rappeler à ses lecteurs que la presse (elle aussi) a joué un rôle déterminant dans l'aspect final de la journée : c'est – pour lui – *L'Intransigeant* qui obtient la création du Soldat inconnu[148] le jour de la rentrée parlementaire[149]. Il remarque par ailleurs que:

[148] L'élaboration du Soldat inconnu est abordé dans le chapitre deux.

[149] Jean-François Jagielski en arrive au même point dans son ouvrage *Le Soldat inconnu. Invention et postérité d'un symbole*, Paris, Imago, 2005.

> « Cette fête, telle qu'on la comprenait jusqu'au 24 octobre était, s'il est permis de s'exprimer ainsi, ''à cheval'' sur deux générations, celle qui a fait la guerre de 1870 et celle qui a fait la guerre de 1914[150] ».

Au-delà de ce constat générationnel, ne peut-on relever, à l'occasion de cette journée du 11 novembre 1920, un profond changement de paradigme ?

Une fête républicaine à Paris

Dans son étude des funérailles publiques à Paris, Avner Ben-Amos rappelle – à juste titre – que le projet que s'apprêtait à arrêter les autorités devait donner au cortège du transfert du cœur de Léon Gambetta le même trajet que celui suivi pour les funérailles de Victor Hugo[151]. Une lettre du mois de septembre 1920 précise au préfet de la Seine les intentions du ministre :

> « Le cœur de Léon Gambetta, placé dans une urne de bois d'Alsace, serait transporté sur une prolonge d'artillerie des Jardies au Panthéon. Une délégation du Gouvernement se rendrait aux Jardies avec les membres de la famille de l'illustre homme d'Etat et accompagnerait le char funèbre jusqu'à l'Arc de Triomphe où l'attendraient le Président de la République, les Ministres, les membres du Parlement, et les représentants de tous les grands corps de l'Etat. Le monument serait sobrement décoré, l'inscription prévue par la loi serait gravée sur le sol.
> Le cortège se formerait sur la place de l'Etoile la prolonge serait recouverte de drapeaux de 1870 et entourée de ceux de la Grande Guerre[152] ».

Un second courrier, du 21 octobre, informe le préfet que le Conseil des ministres a précisé sa volonté en désignant une délégation pour aller relever le cœur, celle-ci serait rejointe en un point de l'avenue de la Grande-Armée par les secrétaires d'État, pour former un cortège attendu, cette fois au Panthéon par le président de la République, le président du Conseil et les membres du Gouvernement[153]. La gestion des cérémonies est confiée à deux hommes : Paul Léon, au ministère de l'Instruction publique, et Raphaël Falcou à la ville de Paris[154].
Cette répartition de l'ouvrage, l'entrée en scène du projet du Soldat inconnu ne sont pas pour faciliter la définition du projet que, par ailleurs, le Conseil des ministres modifie jusqu'au dernier moment :

> « Les mesures envisagées par M. Honnorat et les membres de la Commission des beaux-arts ont été encore une fois modifiées.
> Dans la pensée d'associer dans un même hommage le cœur de Léon

[150] André Laphin, « La genèse des cérémonies du cinquantenaire », *L'Illustration*, 13 novembre 1920, n°4054, p. 358.
[151] Avner Ben-Amos, « Les funérailles de Victor Hugo. Apothéose de l'événement spectacle », dans Pierre Nora (dir.), *Les Lieux de mémoire*, Paris, Gallimard, « La République » tome 1, pp. 473-522.
[152] AVP vk3 210, André Honnorat, lettre à Monsieur le Préfet de la Seine, *op. cit.*.
[153] AVP vk3 210, copie de la lettre adressée par André Honnorat à monsieur le Préfet de la Seine, le 21 octobre 1920.
[154] AVP vk3 210, lettre du 6 septembre 1920, *op. cit.*

> Gambetta et le corps du ‘‘soldat inconnu’’, le président de la République et les membres du gouvernement ont été d’avis qu’il convenait que les deux dépouilles glorieuses parcourussent en même temps la voie triomphale qui monte vers l’Arc de Triomphe […] [155] ».

C’est ainsi une proposition de Théodore Steeg (ministre de l’Intérieur) qui est adoptée :

> « Dans la nuit du 11 novembre, le cœur de Gambetta sera transporté des Jardies à la place Denfert-Rochereau et placé dans une chapelle ardente […]
> Le corps du soldat inconnu, arrivé dans la nuit et placé dans une deuxième chapelle ardente, sera veillé jusqu’au matin par les mutilés et les anciens combattants.
> Le cortège se formera à 8 h 45 pour se mettre en marche à 8 h 55 […]
> Par la rue Denfert Rochereau et le boulevard Saint-Michel, le cortège gagnera la place du Panthéon, où aura lieu à 9 h 30, la cérémonie prévue depuis longtemps et qui durera une heure environ […]
> A l’issue de la cérémonie, il sera 10 h 30, le cortège se reformera. Derrière le cœur de Gambetta et le corps du soldat inconnu marcheront le président de la République et tous les membres du gouvernement, les trois maréchaux, les bureaux des deux Chambres et les sénateurs et députés. […]
> Les deux dépouilles seront placées, côte à côte, sous la voute du monument. Le président de la République et les membres du gouvernement se grouperont autour. Les troupes rendront les honneurs. La cérémonie se terminera ainsi[156] ».

Deux archives filmées[157] permettent de considérer le cortège lui-même. Le premier d’entre eux s’intéresse essentiellement à la circulation du cortège entre l’Assemblée nationale et la place de l’Étoile. Le montage ne tenant pas compte de la chronologie de l’événement va ajouter les séquences du dépôt du Soldat inconnu sous l’Arc de Triomphe, la levée des corps aux portes des chapelles ardentes place Denfert-Rochereau et l’arrivée au Panthéon[158]. Le deuxième film propose deux plans. Le premier résulte d’une caméra placée dans les étages de la mairie du cinquième arrondissement offre une vue plongeante sur le transfert du cercueil et du coffret dans l’église. Le second propose une vue sur le passage du cortège descendant la rue Soufflot[159]. Ces deux films permettent de matérialiser très efficacement les multiples descriptions de la presse écrite qui font part de la taille du cortège, de l’impression au passage

[155] « A Paris – Le programme est définitivement arrêté », *La Croix*, 11 novembre 1920, p. 2.
[156] *Ibid.*
[157] En fait trois films ont été découverts dans les archives des sociétés Pathé et Gaumont. Deux d’entre eux concernent les cérémonies du matin, le troisième se rapporte aux fêtes de la Ville de Paris (il est le seul à être répertorié comme étant diffusé dans le cadre des actualités cinématographiques Gaumont. : GPA, 2047GJ 0005, « Les fêtes du cinquantenaire – Le salut aux drapeaux de l’Hôtel de Ville de Paris », *Journal Gaumont*, film muet, noir et blanc, durée : 1 min. 38 s, date de diffusion non précisée).
[158] GPA, 2000GD 00517, « Le cinquantenaire de la Troisième République. 1870-1920 », *Gaumont-série D*, film muet noir et blanc, durée 7 min. 24 s, diffusion non précisée.
[159] GPA, SD 19 35, « Anniversaire de la victoire et du cinquantenaire », *Pathé (série divers)*, film muet noir et blanc, durée 40 s, diffusion non précisée.

des drapeaux de l'armée victorieuse et du char dessiné par Emmanuel Pontromeli[160]. Le premier permet également, au passage du cortège du Soldat inconnu, de prendre conscience du décalage entre les deux événements que constitue cette cérémonie.

Le cœur de Gambetta puis le soldat Inconnu arrivant à l'Arc de Triomphe

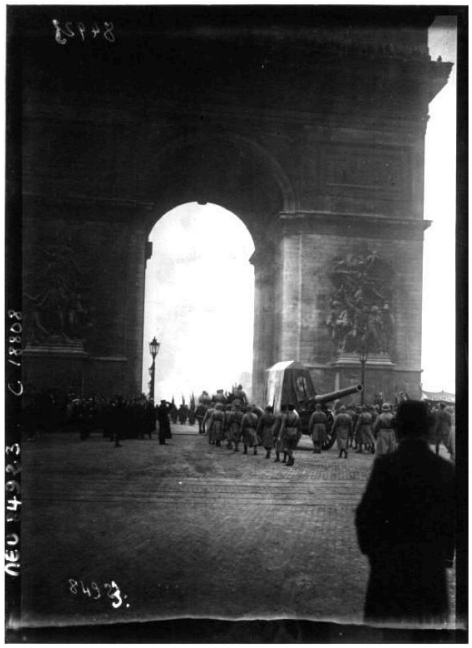

BnF, Meurisse, 84922 et Meurisse, 84923

Les cérémonies organisées en sus par le conseil municipal et la préfecture de la Seine renforcent ce sentiment. Au-delà du pavoisement des rues empruntées par le cortège, celui des lieux prévus pour la célébration du cinquantenaire, qui sont l'expression d'un premier engagement de la Ville de Paris aux côtés de l'État, le conseil municipal (avec l'appui de la préfecture de la Seine) a souhaité dépasser la célébration officielle et marquer ce jour en mettant en place deux moments festifs somptueux[161]. La réussite de cette manifestation est telle que la Ville décide d'en rendre compte dans un ouvrage d'art. Dans un premier temps, celui-ci fait mention de l'investissement de Paris dans la cérémonie matinale, ainsi que de la position des élus et des directeurs de l'administration dans l'organisation de la cérémonie nationale. Il s'agit également de faire part du fait que Paris se distingue symboliquement : une palme d'argent est déposée sur le « reliquaire de Gambetta », et une couronne portant l'inscription « Au Soldat français, la Ville de Paris » sur le cercueil du Soldat inconnu. Mais

[160] Le magazine *L'Illustration* publie le plan de coupe du char de Gambetta *L'Illustration*, n°4054, 13 novembre 1920, p. 346.
[161] « La célébration du cinquantenaire de la République sur la place de l'Hôtel de Ville. 11 novembre 1920 », dans *Supplément au Bulletin municipal officiel*, 8 décembre 1920, p. 3113. Qui précise que « la solennité devait revêtir l'éclat de ces fêtes symboliques de la Révolution où tout un peuple, vibrant d'enthousiasme, communiait dans un même amour de la Patrie ».

ce sont surtout les deux moments de l'après-midi et de la soirée du 11 novembre qui entretiennent l'orgueil de la municipalité :

> « A 3 heures, a lieu, sur la Place de l'Hôtel-de-Ville, la cérémonie de la célébration du Cinquantenaire de la proclamation de la République.
> La Place historique a reçu pour la circonstance une éclatante décoration […] Au centre est édifié un vaste temple abritant une *Victoire* distribuant des couronnes aux vainqueurs, […] autour de laquelle prendront place au cours de la cérémonie les drapeaux de 1870 et un certain nombre de drapeaux de 1914-1918. [...] A droite et à gauche, en avant des terre-pleins, s'élèvent, sous des arcs de triomphe, les statues des généraux dont Paris conserve l'impérissable souvenir : à gauche, celles de Chanzy et de Faidherbe en qui Paris tenait à honorer tous les héros de 1870 ; à droite celle de Gallieni, dont la géniale manœuvre sauva la capitale en 1914 ; celle du « Poilu », dont la statue a été élevée à la gloire de tous les soldats de 1914-1918.[162] »

La place de l'Hôtel de Ville l'après-midi du 11 novembre 1920

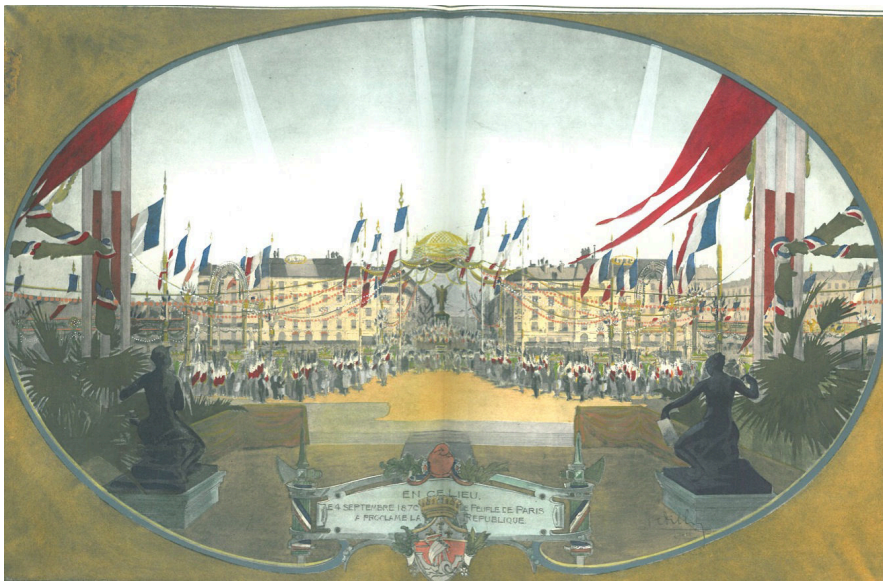

Composition et aquarelle de A-C Dilly (décorateur de la Ville de Paris), Ville de Paris, *Célébration du cinquantenaire de la République sur la place de l'Hôtel de Ville*, Paris, Ville de Paris, 1921

La présence des édiles parisiens, de deux élus par département, des membres du gouvernement, ainsi que celle des composantes de la société civile parisienne[163] avec la

[162] *Ibid.* pp. 25-26

[163] « Devant la tribune officielle sont réunis à droite les représentants des sociétés de mutilés, de réformés et de veuves de guerre (Union générale des associations de mutilés, Union nationale de mutilés et réformés de guerre, Association générale des mutilés, Fédération nationale des associations françaises de réformés n°1 et de veuves de guerre) ; d'anciens combattants (Union nationale des combattants, Camarades de combat, Poilu de France, Ligues des chefs de sections et des soldats combattants, Camarades de la Grande Guerre) ; d'ascendants (Souvenir français) ; d'engagés volontaires, d'étudiants, des sociétés de Préparation militaire de France et des sociétés de gymnastique ; à gauche les représentants des sociétés d'anciens militaires (Vétérans des armées de terre et de mer 1870-1871 d'Alsace et de Lorraine, Médaillés militaires, Cuirassiers de Reischoffen, Combattants de Gravelotte et de l'Armée du Rhin, Œuvre de Mars-La-Tour, Engagés volontaires mineurs de 1870-1871,

volonté d'afficher voire, de reconstituer l'union sacrée pour affronter la reconstruction et le redressement de la France « et la solennité devait revêtir l'éclat de ces fêtes symboliques de la Révolution où tout un peuple, vibrant d'enthousiasme communiait dans un même amour de la Patrie[164] ».

À cela est adjoint, en soirée, un défilé d'illuminations dont l'ensemble de la presse va longuement rendre compte. De l'Arc Triomphe partent les faisceaux de cent cinquante projecteurs, ses flancs sont transformés en une cascade de lumière : le projet artistique veut le transformer en soleil. « À un moment donné, le monument – par contraste avec l'illumination de fête qui célébrait la Victoire – ne fût plus éclairé que par une seule lampe violette évoquant l'idée d'une veillée funèbre et rappelant les hommages rendus aux morts de la guerre[165] ». Les places symboliques décorées pour la journée s'illuminent à la tombée du jour, les hauteurs de la ville s'embrassent. Dans un compte-rendu du capitaine Fulcrand (du 1er régiment de DCA) au gouverneur militaire de Paris (daté du 20 novembre 1920), on apprend que l'armée a mobilisé trois ballons de barrages (aux Tuileries), quatre-vingt-douze projecteurs de gros calibres, environ huit cents petits projecteurs d'aviation ou de télégraphie optique. Il a été nécessaire de mobiliser quatre-vingt-douze voitures usines et cinquante groupes électrogènes. Ceux-ci ont produits plus de dix mille ampères et consommés pour ce faire seize mille litres d'essences (transports compris). Dans son analyse des résultats le capitaine du génie indique que le brouillard qui planait sur Paris a réduit les effets attendus notamment sur l'Arc de Triomphe et sur le principe qui voulait que l'on puisse observer les hauteurs de Paris[166]. À 21h30, la retraite se met en branle, un grand défilé composé de plus de six mille hommes[167] mobilise pour la première fois l'électricité :

> « Ensuite vient le cortège électrique, cavaliers portant des ombrelles constellées de fines étoiles, bicyclettes lumineuses, taxis, – les célèbres taxis de la Marne – décorés d'arceaux de verdure et d'ampoules électriques. Puis c'est la fête du Printemps symbolisant la renaissance qui suivra la victoire ; tour à tour passent des cerisiers, des pêchers, des abricotiers, dans lesquels circulent de longes libellules aux ailes diaprées et aux yeux incandescents. Des bouquets tricolores s'avancent devant un champ de blé

Société des volontaires de 1870-1871, Enfants volontaires de 1870-1871, Société des pupilles volontaires engagés de 1870-1871, Francs-tireurs de Paris, Anciens défenseurs de Belfort, Société amicale des médaillés de 1870-1871, Œuvre des vieux militaires, Anciens défenseurs de Strasbourg).
En Avant se tiennent les délégués des grandes associations françaises pour l'essor national. Toutes les sociétés faisant partie de l'Union sont représentées […] » voir *Ibid.* pp. 49-51.

[164] *Ibid.* p. 15.

[165] *Ibid.* p. 69.

[166] AVP vk3 209, *Compte-rendu du capitaine du Génie Fulcrand, du 1er régiment de DCA, délégué du GMP pour diriger le service des projections des fêtes du 11 Novembre.*, à Monsieur le Gouverneur militaire de Paris, le 20 novembre 1920, document dactylographie, 3 pages.

[167] Mis à disposition par le Gouvernement militaire de Paris.

> mouvant et lumineux. Ce sont les moissons qui défilent. La vigne aux grappes énormes suit le blé et, pour symboliser nos colonies, des palmes rutilantes d'or, des feuillages exotiques abritent des perroquets embrassés. Enfin arrivent les tanks devenus de pacifiques tracteurs eux aussi tout éclatants de lumières.[168] »

Éléments de décors de la « retraite aux lumières » de la soiré du 11 novembre 1920 à Paris

AVP k3 210

Les deux esquisses de lampions présentées ci-dessus à Raphaël Falcou laissent entendre que si les manifestations parisiennes portent bien l'empreinte de la Première Guerre mondiale, c'est avant toute chose la victoire et l'engagement humain qui sont célébrés dans le cadre des fêtes du cinquantenaire de la République. Cette partie de la manifestation qui n'a pas été touchée par l'innovation du Soldat inconnu rattache ces cérémonies aux pratiques des fêtes républicaines, telles que celles du 14 Juillet.

Le Soldat inconnu comme introduction à un nouveau paradigme de la gestion publique du passé

Si le Soldat inconnu doit faire l'objet d'un traitement particulier dans le chapitre suivant, on peut dors et déjà relever quelques points à l'approche d'une conclusion sur le 11 novembre 1920. Il faut avant tout savoir reconnaître que les différents courants historiographiques reconnaissent l'importance de sa création : « le ‘‘miracle’’ de l'inconnu, ce fut le ralliement

[168] *Ibid.* pp. 69-70.

de tous[169] ». Un premier regard permet effectivement de constater que si l'opposition à la célébration du cinquantième anniversaire conserve une vigueur, l'adhésion au principe du Soldat inconnu traverse tous les courants. Ainsi s'il faut remarquer l'absence de représentants religieux à ces cérémonies du 11 novembre, on doit préciser que dans une réponse très diplomatique à l'invitation d'André Honnorat, le vicaire de Paris décline l'invitation ne pouvant se résoudre à se rendre dans une église désaffectée[170]. Le quotidien catholique souligne également ce trait de la cérémonie, mais plus encore il introduit surtout une différence entre les deux composantes de la cérémonie :

> « La fête nationale du 11 novembre avait un double objet : l'anniversaire de la victoire et le cinquantenaire de la République. Ces deux buts ont été symbolisés par deux transferts très solennels. Le corps d'un ''soldat inconnu'' a été transporté pour reposer sous l'Arc de Triomphe de l'Etoile, symbole de la reconnaissance française envers 1 million 500 000 héros morts au cours de la grande guerre pour sauver la patrie. Cette reconnaissance immense et sans réserve de cette partie du programme soulevait un enthousiasme universel. Le cœur de Gambetta, en souvenir de la proclamation de la République en 1870 a été joint au ''soldat inconnu'' pour être déposé au Panthéon. Gambetta étant fort discutable à divers points de vue et le Panthéon étant une église désaffectée, cette partie du programme suscitait des sentiments divers. Mais le ''soldat inconnu'' a tout couvert de sa protection anonyme et la fête populaire a été splendide, joignant l'apothéose du patriotisme de 1870-1871 à celui du patriotisme de 1914-1918, dans l'apothéose générale de la France aimée de tous[171] ».

Le Soldat inconnu prend ainsi, dans l'esprit des adversaires à l'anniversaire du cinquantenaire la place centrale des cérémonies. Ainsi si *L'Humanité* n'accepte pas l'idée même de manifestation organisée par l'État, ni la présence de militaires, et encore moins le déploiement d'une rhétorique sur la victoire, on peut tout de même lire sous la plume Gabriel Reuillard une adhésion au principe du Soldat inconnu :

> « J'ai peut-être connu ce soldat inconnu. Peut-être est-il tombé auprès de moi en Artois, en Champagne ou à Verdun. Peut-être m'avait-il montré les portraits de son père et de sa mère, de sa femme et de ses enfants pendant nos longues stations aux tranchées ? Peut-être avons-nous trinqué ensemble dans une auberge d'arrière-front ? Peut-être m'a-t-il dit, me parlant des jusqu'auboutistes de l'intérieur qui faisaient la guerre avec la souffrance et la peur des autres : ''S'ils y venaient un peu, ces vaches là !''…. Ce héros national ne fut peut-être qu'un de ces pauvres bougres douloureux souhaitant ''la fine blessure'' ou le mirifique filon qui lui eût épargné la

[169] Stéphane Audoin-Rouzeau, Annette Becker, *14-18, retrouver la Guerre*, Paris, Gallimard, collection Bibliothèques des histoires, 2003 (première édition 2000), p. 227.
[170] AN 50AP 35, Lettre manuscrite de Benjamin Octave Roland Gosselin (évêque de Mosynople, vicaire capitulaire de Paris) à Monsieur Honnorat [*sic*] (ministre de l'Instruction publique des beaux-arts et des cultes), Paris le 10 novembre 1920, 1 page.
[171] « La journée », *La Croix*, 12 novembre 1920, p. 1.

> vie…
> Je pensais à cela en suivant le cortège. Et je l'avoue, je ne me sentais pas très fier devant le spectacle officiel de la reconnaissance des sacrificateurs à leur victime, d'avoir été moi-même une dupe des dirigeants capitalistes pour qui la guerre n'est qu'une affaire plus importante que les autres. Et je m'étonnais que la foule même la foule des femmes, des vieillards et des enfants qui acclamaient les chefs civils et militaires de la guerre n'eût pas compris la véritable signification de cette commémoration.
> Le soldat inconnu était le héros représentatif du sacrifice à la communauté de la patrie. Oui, c'est bien cela n'est-ce pas ? [172] »

L'invention du Soldat inconnu, la forme qu'il adopte et le rituel qui lui est attaché ce 11 novembre 1920 introduisent une dimension nouvelle dans la présence du passé sur l'espace public : le traumatisme. C'est à travers lui, et pour le gérer que les anciens combattants et une partie conséquente de la société française vont adhérer à l'idée. C'est aussi ce qui retient l'attention de Louis Latzarus en introduction du long compte-rendu de la journée :

> « La fête d'hier portait officiellement le nom de Cinquantenaire de la République. Mais elle a été plus et mieux que l'anniversaire du régime. Il était impossible que le 11 novembre n'évoquât pas avant tout la fin glorieuse de la guerre, et ce prodigieux instant de la vie nationale où le canon triomphal nous annonça la victoire. De tels souvenirs écrasent tous les autres, et qui donc songeait à la naissance orageuse de la République en regardant passer la dépouille du Soldat inconnu montant à la gloire ? Nul ne se demandait si le léger cercueil enfermait les restes d'un républicain de gauche ou de droite, ou même d'un républicain tout court. Il suffisait que l'on sut que c'était ceux d'un Français mort à la grande tâche française[173] ».

Ainsi, cet élément ajouté à la dernière minute sous la pression de la presse et des anciens combattants marque-t-il l'entrée dans un nouveau paradigme, dans une nouvelle forme de politique publique du passé qui se construit dans la gestion du traumatisme. Si ce 11 novembre 1920, à Paris « La voix d'un peuple entier le berce en son tombeau [174] » le Soldat

---

[172] Gabriel Reuillard, « La signification de ''leur'' victoire », dans *L'Humanité*, 12 novembre 1920, p. 2. Cet article est également évoqué par Stéphane Audoin-Rouzeau, Annette Becker, *14-18, retrouver la Guerre*, Paris, Gallimard, collection Bibliothèques des histoires, 2003 (première édition 2000), p. 228.

[173] Louis Latzarus dans Ch. Tardieu, «Le Cinquantenaire de la République – Hommage au soldat inconnu », *Le Figaro*, 12 novembre 1920, p. 1. Si l'introduction est signée de Louis Latzarus, l'essentiel du texte qui tient sur six colonnes est de la plume de Ch. Tardieu.

[174] Pour reprendre un vers de « L'Hymne » de Victor Hugo repris dans plusieurs récit de la journée. Ceux qui pieusement sont morts pour la patrie / Ont droit qu'à leur cercueil la foule vienne et prie. / Entre les plus beaux noms leur nom est le plus beau. / Toute gloire près d'eux passe et tombe éphémère ; / Et comme ferait une mère, / La voix d'un peuple entier les berce en leur tombeau ! / Gloire à notre France éternelle ! / Gloire à ceux qui sont morts pour elle! / Aux martyrs ! aux vaillants ! aux forts ! /À ceux qu'enflamme leur exemple, / Qui veulent place dans le temple, / Et qui mourront comme ils sont morts ! / C'est pour ces morts, dont l'ombre est ici bienvenue, / Que le haut Panthéon élève dans la nue, / Au-dessus de Paris, la ville aux mille tours, / La reine de nos Tyrs et de nos Babylones, / Cette couronne de colonnes / Que le soleil levant redore tous les jours ! / Gloire à notre France éternelle ! / Gloire à ceux qui sont morts pour elle ! / Aux martyrs ! aux vaillants ! aux forts ! / À ceux qu'enflamme leur exemple. / Qui veulent place dans le temple, / Et qui mourront comme ils sont morts ! / Ainsi, quand de tels morts sont couchés dans la tombe, / En vain l'oubli, nuit sombre où va tout ce qui tombe, / Passe sur leur sépulcre où nous nous inclinons ; / Chaque jour, pour eux seuls se levant plus fidèle, / La gloire,

inconnu, dont le sens n'est pas encore pleinement partagé, pourrait laisser penser aux exégètes que la messe est dite. Ce 11 novembre 1920 doit être lu comme une manifestation ponctuelle. Il ne s'agit pas encore d'une politique pérenne, mais bien d'une introduction. Il faut encore quelques cadres normatifs et que les rituels s'établissent.

« Au héros inconnu la Patrie reconnaissante ! »

Le supplément illustré du Petit journal 07 novembre 1920

aube toujours nouvelle, / Fait luire leur mémoire et redore leurs noms ! / Gloire à notre France éternelle ! / Gloire à ceux qui sont morts pour elle ! / Aux martyrs ! aux vaillants ! aux forts ! À ceux qu'enflamme leur exemple, / Qui veulent place dans le temple, / Et qui mourront comme ils sont morts !

Conclusion :

Si Georges Clemenceau a bien appelé à la célébration des hommes qui rentrent de la guerre et à la commémoration de ceux qui y sont morts dès le 11 novembre 1918, les réalités d'un contexte économique et politique de la sortie de guerre ont repoussé la perspective de la célébration du premier anniversaire de la signature de l'armistice, ce qui n'a pas empêché certains de se mobiliser et de le fêter à leur échelle. On a par ailleurs constaté que la première célébration de l'anniversaire du 11 novembre est avant tout le résultat d'un débat qui a imposé aux organisateurs du cinquantenaire de la République le choix d'une date pour laquelle un consensus pouvait être possible : le 11 novembre 1920.

Si le débat a débouché sur un changement de date, André Honnorat n'a pas changé le contenu de la manifestation qu'il entend mettre en place. Le 11 novembre 1920 doit donc être la célébration de la République victorieuse, autour des drapeaux de 1870 rentrés d'Allemagne et le transfert du cœur de Léon Gambetta au Panthéon. Ce n'est qu'avec le Soldat inconnu, dont la présence est finalement imposée aux organisateurs, que le 11 novembre 1920 prend un tout autre sens et entre dans une économie du deuil.

Chapitre II
Inventer le
11 Novembre
1921-1922

« Si l'administration militaire était bien faite, il n'y aurait pas de soldat inconnu »
Louis Jouvet dans Louis Ganier, *Topaze*, 1932, tiré de la pièce de Marcel Pagnol.

Après avoir interrogé, pour les deux premiers anniversaires de la signature de l'armistice, un contexte politique et culturel qui introduit la possibilité de la mise en place du 11 Novembre, ce chapitre se propose d'aborder l'invention de la commémoration du 11 Novembre. Ceci introduit dans ce travail une dimension patrimoniale. Il s'agit, il faut le préciser, de considérer ici le patrimoine moins comme objet de recherche que matrice conceptuelle. En d'autres termes, il s'agit moins d'envisager le 11 Novembre comme patrimoine, que de s'intéresser à la commémoration du 11 Novembre comme une articulation de patrimoines de différentes natures[1].

Cette démarche s'inscrit dans une perspective historique, à l'exemple de Dominique Poulot ou François Hartog[2] qui ont appuyé leurs raisonnements sur une étymologie du mot patrimoine. Le premier puise dans le droit romain, avec l'historien Yann Thomas qui souligne l'existence de *patrimonium*[3]. Dominique Poulot considère le patrimoine comme la partie spécifique et inaliénable de l'héritage familial. Une seconde proposition lexicographique est prononcée par Alain Rey à l'occasion des douzièmes *Entretiens du Patrimoine* en 2001[4]. Il invite à dépasser cette vision légale romaine afin de mieux mettre en évidence une « allure sociale et religieuse » qui transparaît des dictionnaires du XVIII^{e} siècle[5]. Ainsi : « dès le Moyen Âge […], la notion de patrimoine et ses dérivés peuvent englober des biens collectifs importants dépassant l'usage juridique civil[6] ». Alain Rey poursuit en établissant une relation étroite entre des formes de cultes indo-européens et une pratique très récente du patrimoine.

De ces deux méthodes, il est aussi possible de relever que le patrimoine se définit au final par trois composantes : réunion (ce qui est patrimonialisé ne prend sens que dans une grammaire, d'une articulation de cadres matériels, de valeurs, de représentations et de pratiques), conservation (point précis qui révèle combien le patrimoine se distingue de la mémoire collective par l'intentionnalité de l'action[7]) et transmission (ce qui ancre le patrimoine dans

[1] Les principes directeurs de ce chapitre ont été posés dans le cadre d'une collaboration avec Van Troi Tran à qui j'adresse ici toute ma reconnaissance. Les résultats de cette entreprise ont été publiés dans Vincent Auzas, Van Troi Tran (dir), *Patrimoines sensibles : mots, espaces, pratiques,* Québec, Presses de l'Université Laval, 2011.

[2] François Hartog, *Régimes d'historicités. Présentisme et expériences du temps*, Paris, éditions du Seuil, 2003.

[3] Yann Thomas « *Res*, choses et patrimoine ; note sur le rapport sujet-objet en droit romain », *Archives de la philosophie du droit*, 1980, Sirey, et « Pères, citoyens et cité des pères », *Histoire de la famille*, I, Paris, éditions du Seuil, 1986, cité dans Dominique Poulot, *Une Histoire du patrimoine en Occident*, Paris, PUF, 2006, p. 104.

[4] Alain Rey, « Lexicographie du patrimoine », dans Henry Rousso (sous la présidence de), *Le regard de l'histoire. L'émergence et l'évolution de la notion de patrimoine au cours du XXe siècle en France. Actes des Entretiens du Patrimoine*, Paris, Éditions du Patrimoine, Fayard, 2003, p. 25-30.

[5] *Ibid.*, p. 26.

[6] Ibid.

[7] Peter Howard, *Heritage : Management, Interpretation, Identity*, Londres, Continuum, 2003, pp. 6-7.

un présent[8]). C'est finalement Krzysztof Pomian qui rappelle que le retrait (réel ou symbolique) d'éléments patrimonialisés de leur vocation première, dans le but de les protéger (par classement, muséification) en fait ce qu'il appelle des « objets sémiophores », c'est-à-dire chargés d'une signification. La réunion des objets en collection devient le support essentiel à la conservation qui appuie le travail de transmission d'un sens[9].

Ne pourrait-on pas imaginer la formation de sociabilités et de solidarités par l'action patrimoniale ? Dans cette perspective, patrimonialiser un monument, une collection d'objets ou une pratique culturelle implique donc davantage que la conservation de l'héritage d'une collectivité. Cela signifie aussi faire collectivité autour de ce qui est patrimonialisé et créer des liens entre acteurs sociaux, politiques, institutionnels pour articuler ce que Jacques Rancière nomme un « partage du sensible[10] » : la formation d'une expérience sensible du monde par une affirmation conjointe de manières d'être, de faire, de dire. Le patrimoine, en tant qu'objet sensible, pourrait ainsi prendre la forme de patrimoine d'une expérience sensible ou de patrimoine d'une sensibilité, ce qui permettrait de réfléchir à la patrimonialisation de la guerre et/ou du traumatisme[11].

Aussi afin de mieux comprendre comment la commémoration du 11 Novembre a été créée autour d'une articulation de patrimoines peut-on commencer par considérer les mécanismes de patrimonialisation qui se mettent en place pendant et après la Grande Guerre, et comment l'Armistice est lui-même entré dans ces cadres.

---

[8] À ce sujet voir les remarques de Michel de Certeau qui est fortement sceptique face au phénomène patrimonial. Celui-ci souligne surtout le rapport au temps qu'induit la question de la patrimonialisation, dans laquelle il voit une réaction de fermeture temporelle face au pessimisme pour le futur : Michel de Certeau, Marc Guillaume (dir.), *Le Rôle des dispositifs de conservation architecturale urbaine dans la mise en œuvre du passé.* Compte-rendu d'une recherche financé par le CORDA (ministère de l'Environnement et du Cadre de vie, Institut de recherche et d'information socio-économique, Paris IX Dauphine) et Laboratoire d'ethno-histoire (Paris VII Jussieu) décembre 1980, p. 1. Il faut également mentionner la part importante que François Hartog attribue au patrimoine dans sa réflexion sur le présentisme dans un chapitre intitulé « Patrimoine et présent » voir François Hartog, *op. cit.*, pp. 163-206. Enfin les essais de Henri-Pierre Jeudy et Jean-Paul Dollé qui, inspirés principalement par les thèses de Walter Benjamin, soutiennent que dans l'usage politique du patrimoine, celui-ci devient paradoxalement le lieu de la non-transmission par la recherche d'un consensus social : Henri-Pierre Jeudy, *La Machinerie patrimoniale,* Paris, Circé, 2006 ; Jean-Paul Dollé, *Le Terrain du rien, la contre-révolution patrimoniale*, Paris, Lignes, 2006.

[9] Krzysztof Pomian, *Collectionneurs, amateurs et curieux. Paris, Venise : XVIe-XVIIIe siècle*, Paris, Gallimard, 1987, pp. 42-44 ; et du même auteur, « Histoire culturelle, histoire des sémiophores », dans Krysztof Pomian, *Sur l'histoire*, Paris, Gallimard, 1999, pp. 191-229.

[10] Jacques Rancière, *Le Partage du sensible : esthétique et politique*, Paris, La Fabrique, 2000

[11] Bogumil Jewsiewicki, « Patrimonialiser les mémoires pour accorder à la souffrance la reconnaissance qu'elle mérite », dans Vincent Auzas, Bogumil Jewsiewicki (dir.), *Traumatisme collectif pour patrimoine : regards croisés sur un mouvement transnational*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, collection « Patrimoine en mouvement », 2007.

De la tranchée au musée

De la chose à l'objet

À la fin du mois d'octobre 1918, quelques jours avant l'annonce du dernier tournant de la guerre, un article publié en Une de *L'Écho de Paris*[12] évoque avec légèreté la présence de canons ennemis sur l'avenue des Champs Élysées. Jean Bastide raconte comment il lui est venu à l'idée de s'emparer d'un canon de tranchée exposé sous la garde d'agents de police. Ce faisant, il fait état de la présence de l'exposition d'un nombre important d'armes prises à l'ennemi sur l'avenue entre l'Arc de Triomphe et la place de la Concorde. Quelques semaines plus tard, Charles Gicquet de Preissac, officier français en permission à Paris, réalise quelques photographies des rues de la capitale. Il assiste à une exposition de matériels alliés et d'armements pris à l'ennemi rassemblés place de la Concorde dans le cadre de la promotion du quatrième emprunt lancé au mois d'octobre[13]. Dans ces deux cas il s'agit pour l'exposition de rendre tangible l'ennemi vaincu. Le matériel est mis en valeur : les canons sont disposés de façon à ce que le public puisse tourner autour[14]. Les « saucisses » sont, quant à elles, installées dans l'allée centrale du jardin des Tuileries (entre les pavillons de l'Orangerie et du Jeu de Paume) et partiellement gonflées[15], le visiteur peut ainsi prendre conscience de leur volume tout en permettant une observation en surplomb depuis les terrasses du jardin[16].

[12] Jean Bastide, « J'ai pris un canon », *L'Écho de Paris*, 31 octobre 1918 p. 1.

[13] Charles Gicquet de Preissac a réalisé une série de 11 photographies couvrant son passage à Paris en 1918. Présent à l'annonce de la signature de l'armistice, il capture le début du rassemblement de la foule sur la place de l'Opéra puis les manifestations populaires et les défilés sur les Grands Boulevards. Les pages qui précèdent concernent l'exposition de matériels organisée pour la promotion de l'emprunt lancé pour soutenir la Défense nationale au mois d'octobre 1918.

[14] BDIC VAL PRE 6 (123-133), Charles Gicquet de Preissac, *Photographies de la Grande Guerre de Charles de* Preissac, carnet de photographies (tirage photo 13 x 18 cm) photo n°165170, novembre 1918.

[15] BDIC VAL PRE 6 (123-133), Charles Gicquet de Preissac, *Photographies de la Grande Guerre de Charles de* Preissac, carnet de photographies (tirage photo 13 x 18 cm) photo n°165178, novembre 1918.

[16] Voir Jacques Meyer, *Le 11 novembre*, Paris, Hachette (collection l'histoire par l'image), 1964, p. 102.

Photographie de Charles Gicquet de Preissac

Légende de l'auteur : « Jardin des Tuileries. Journées de l'emprunt. 20 octobre au 20 novembre 1918. Exposition de trophées de guerre. »[17]

BDIC, VAL PRE 6

Les photographies de presse, réalisées par les agences Rol ou Meurisse[18], dans le Paris en guerre dépassent l'anecdotique pour couvrir plus amplement la place qu'occupent ces prises de guerre. Il faut d'abord rappeler que l'exposition de trophées n'est pas une spécificité parisienne, elle se pratique aussi à Londres[19], ou autrement à Berlin[20] et à Cologne[21] dès 1914.

De ces séries de photographies de presse ressort également une utilisation de plusieurs espaces dans la capitale. En août 1918, un canon de 280 mm capturé par la quatrième armée britannique est installé au Champ-de-Mars où les Parisiens viennent l'admirer en nombre comme le montrent les photographies de l'événement[22]. Sur les Champs-Élysées, ainsi qu'autour de l'Arc de Triomphe, un nombre important de prises de guerre est exposé. En

[17] BDIC VAL PRE 6 (123-133), Charles Gicquet de Preissac, *Photographies de la Grande Guerre de Charles de Preissac*, carnet de photographies (tirage photo 13 x 18 cm) photo n°165178, novembre 1918.

[18] Dont les collections sont progressivement mises en ligne sur Gallica par la Bibliothèque nationale de France (BnF).

[19] BnF, Rol 42600, Agence Rol, « Le premier canon exhibé comme trophée à Londres », photographie, négatif sur verre, 13 x 18 cm, 1914. Au sujet de cette pratique au Royaume-Unis voir : Paul Cornish, « ''Just a boyish habit''... ? British and Commonwealth war trophies in the First World War », dans Nicholas J. Saunders et Paul Cornish (Ed.), *Contested objects. Material memories of the Great War.*Oxon, New-York, Routledge, 2009, pp. 11-26.

[20] BnF, Rol 42713, Agence Rol, « Canons pris par les Allemands et exposés devant le palais royal à Berlin », photographie, négatif sur verre, 13 x 18 cm, 1914.

[21] BnF, Rol 42334 , Agence Rol, « On a placé dans la rue principale de Cologne des canons pris aux Français », photographie, négatif sur verre, 13 x 18 cm, 1914.

[22] Les collections Rol et Meurisse permettent de considérer le canon sous plusieurs angles dans la gare du Champs de Mars voir : BnF Meurisse 68884, Meurisse 68885, Meurisse 68886, Meurisse 68889, Agence Meurisse, « Canon de 280, allemand, exposé à la gare du Champs de Mars », photographies, négatif sur verre, 13 x 18 cm, 1918 ; BnF, Rol 52105, Rol 52106, Rol 52107, Rol 52108, Rol 52109, Rol 52110, Agence Rol, « Canon allemand de 280 mm exposé au Champ-de-Mars pris par la 4e armée britannique, le 8 août 1918 », photographies, négatif sur verre, 13 x 18 cm, 8 août 1918.

1919, la statue *Au Poilu* qui a été installée au carrefour Marigny est rehaussée de quatre pièces allemandes[23].

Canon de 280 mm allemand exposé à Paris à la gare du Champ de Mars (Paris)

BnF, Rol 52010

Statue *Au Poilu* au carrefour de Marigny (Paris)

BnF, Rol 54379

Comme le laisse présager le travail de Charles Gicquet de Preissac, l'exposition organisée pour soutenir l'emprunt au mois d'octobre 1918 n'a, en la matière, aucun équivalent. Plusieurs dizaines de pièces d'artillerie sont massées sur la place de la Concorde [24], un *Sturmpanzerwagen* est placé devant l'entrée principale du jardin des Tuileries[25]. Un grand nombre d'avions biplans sont, quant à eux, disposés sur les terrasses qui surplombent la place entre le Jeu de Paume et l'Orangerie[26]. Ce spectacle attire une foule considérable à qui il est offert de souscrire à bord du sous-marin *Montgolfier* amarré le 17 octobre au port des Champs-Élysées[27].

[23] BnF, Rol 54379, Agence Rol, « La statue *Au Poilu*, le Grand et le Petit Palais. Canons pris aux Allemands, carrefour Marigny », photographie, négatif sur verre, 13 x 18 cm, 1919.

[24] BnF Rol 52301, Rol 52302, Rol 52303, Rol 52304, Rol 52305, Rol 52306, Rol 52310, Rol 52307, Rol 52308, Rol 52309, Rol 52364, Rol 52365, Rol 52366, Rol 52367, Rol 52368, Rol 52369, Agence Rol, « Trophées allemands place de la Concorde. Canons exposés pour l'emprunt de la libération le 20 octobre 1918 », photographies, négatif sur verre, 13 x 18 cm, 1920.

[25] BnF, Rol 52329, Agence Rol, « Tank allemand, place de la Concorde. Trophées de guerre, 20 octobre 1918, exposés pour l'emprunt de la libération », photographie, négatif sur verre, 13 x 18 cm, 1918. BnF, Rol 52367, Agence Rol, « Trophées allemands place de la Concorde tank et canons exposés pour l'emprunt de la libération le 20 octobre 1918 », photographie, négatif sur verre, 13 x 18 cm, 1918.

[26] BnF, Rol 52316, Agence Rol, « Avions allemands aux Tuileries », photographie, négatif sur verre, 13 x 18 cm, 17 octobre 1918 ; Rol 52317, Agence Rol, « Avions allemands aux Tuileries », photographie, négatif sur verre, 13 x 18 cm, 17 octobre 1918 ; et en arrière plan sur les photographies suivantes : Rol 52310, Agence Rol, « Statue de Strasbourg », photographie, négatif sur verre, 13 x 18 cm, 17 octobre 1918 ; Rol 52367, Agence Rol, « Trophées allemands de la place de la Concorde », photographie, négatif sur verre, 13 x 18 cm, 20 octobre 1918 ; Rol 52303, Agence Rol, « Trophées [canons et avions allemands] place de la Concorde », photographie, négatif sur verre, 13 x 18 cm, 17 octobre 1918 ; Rol 52365, Agence Rol, « Trophées allemands place de la Concorde », photographie, négatif sur verre, 13 x 18 cm, 20 octobre 1918.

[27] BnF, Rol 52300, Agence Rol, « Le sous-marin *Montgolfier* à Paris », photographie, négatif sur verre, 13 x 18 cm, 17 octobre 1918.

À gauche : canons place de la Concorde
En bas à gauche : le *Sturmpanzerwagen*
En bas à droite : Le tank allemand et les canons noyés par la foule

Au-delà de nous donner une idée d'une composante du cadre visuel dans lequel Paris a reçu la nouvelle de la signature de l'armistice le 11 novembre 1918[28], ces photographies illustrent une forme de discours ayant recours aux objets.

L'été suivant, au moment de la célébration de la Victoire (le 14 juillet 1919) le dispositif décoratif du défilé intègre, lui aussi, ces prises de guerre dont une partie sont restées sur place. Une différence sémantique est toutefois à introduire. En effet, il ne s'agit plus d'appeler les populations civiles à un effort financier, ni de rendre tangible un ennemi. Il est à ce moment question de souligner avec force la victoire des troupes alliées. Place de la Concorde, « les trophées de pavillons sont disposés en couronnes, de telle sorte que les étamines versicolores pendent tout droit[29] ». Plus haut, au niveau des parterres floraux du rond-point des Champs-Élysées, les Parisiens rencontrent deux amoncellements de canons : « deux visions

[28] Un film des archives de la société Pathé met du mouvement sur ces images. Des scènes juxtaposées, sans objectif de diffusion en l'état, montrent les cortèges parisiens qui se forment place de l'Opéra et sur les Grands Boulevards. Les actualités cinématographiques des différentes sociétés y puisent des extraits jusque dans les années cinquante. Un plan se déroule place de la Concorde, à proximité du *Sturmpanzerwagen* installé là pour l'exposition pour l'emprunt visitée par Charles Gicquet de Preissac et dont a rendu compte l'agence Rol ; voir GPA, AL B68 252, « La foule le jour de l'armistice », collection Pathé Alexandre, prise de vue le 11 novembre 1918, film muet noir et blanc, durée 1 mn 12 s. En 1998, le seul ouvrage portant sur la question du 11 novembre 1918,

[29] *L'Illustration,* 19-26 juillet 1919 n°3985-3986 p. 52.

inoubliables, fruit vraiment d'une idée géniale[30] ». Ainsi que le montrent les photographies dont certaines sont publiées dans *L'Illustration*, il est question de deux amas de prolonges et de pièces d'artillerie sur lesquelles trônent des coqs vainqueurs[31] qui proposent une analogie évidente.

Tas de canon surmonté d'un coq le 14 juillet 1919

BnF, Meurisse 73398

Trophées[32], plus qu'engins de morts, réduits au silence et à l'état de ferraille, ces entassements sont appréciés pour ce qu'ils véhiculent plus que pour leur fonction perdue[33]. Ces armes qui étaient jusque-là le « prolongement du corps des combattants »[34], sont devenues des objets. Il s'agit de les considérer dans leur proximité visuelle et tactile, ce qui les intègre à un discours (y compris quand le Parisien s'assoit dessus) et non plus dans leur utilité première. S'il faut ici retenir cette mutation, ce changement de sens observable sur les objets de l'ennemi, on le retrouve sur certains matériels alliés qui eux aussi deviennent symboles, mais d'un tout autre ordre.

[30] *L'Illustration,* 19-26 juillet 1919 n°3985-3986 p. 52.
[31] Voir BnF, Meurisse, 73398, « Le Coq Gaulois des canons du rond-point des Champs-Élysées », photographie de presse, négatif sur verre, 13 x 18 cm, 1920.
[32] Voir notamment Victor Demiaux, *Le Phénomène des trophées pendant la Grande Guerre (1914-années 1920)*, mémoire de master 2, EHESS, 2006.
[33] Voir « Objet [de musée] ou muséalie » dans André Desvallées et François Mairesse (dir.), *Dictionnaire encyclopédique de muséologie*, Paris, Armand Colin, 2011, pp. 385-419.
[34] Pour reprendre l'expression formée par Stéphane Audoin-Rouzeau, *Combattre. Une anthropologie historique de la guerre moderne (XIXe-XXIe siècle)*, Paris, éditions du Seuil, 2008, p. 252.

La guerre en muséalie

Un musée pour l'Armée

D'objet témoin ou objet signe[35], certaines armes deviennent *muséalies* par leurs entrées dans les collections muséales, et prennent ainsi leur part à un nouveau récit[36]. Cette nuance, qui relève de la pratique muséologique, invite à considérer cette fois le musée dans ce qu'il appartient, lui aussi, aux politiques publiques du passé. Il est ici question du musée de l'Armée dont une étude a mis en évidence la vigueur de son activité pendant la guerre[37]. Fondé en 1905[38], il est le fruit de la fusion du musée historique de l'Armée et du musée de l'Artillerie et s'installe dans l'Hôtel des Invalides. On observe une rupture dans la vie du musée autour de 1918 : de lieu de glorification et de présentation des reliques militaires, le musée choisit de devenir un « lieu de la mémoire militaire de la Première Guerre mondiale, davantage orienté vers la conservation du souvenir de l'armée que vers la préparation militaire des jeunes générations[39] », un lieu de commémoration[40]. En outre, la guerre a des répercussions sur la vie du musée par une diminution de l'espace d'exposition et des effectifs du personnel. Elle apporte aussi un enrichissement conséquent des collections et une augmentation de sa fréquentation[41]. Ces changements que Caroline Barcellini impute à juste raison à une certaine forme de contemporanéité : le musée enrichissant ses collections au rythme des batailles[42]. Le cas des drapeaux pris à l'ennemi est à ce titre emblématique. Après que le premier a été exposé au balcon du ministère de la Guerre[43]. Les suivants rejoignent ceux obtenus avec les victoires d'autres siècles sous la voute de l'église Saint-Louis des

[35] Laurier Turgeon, « La mémoire de la culture matérielle et la culture matérielle de la mémoire », dans Octave Debarry et Laurier Turgeon (dir.), *Objets & mémoires*, Paris, Québec, Éditions de la Maison des sciences de l'homme et Les Presses de l'Université Laval, 2007, pp. 13-36. Au sujet de la notion d'objet témoin, voir également Jean Gabus, *L'Objet témoin. Les références d'une civilisation par l'objet*, Neuchâtel, Ides et Calendes, 1975.

[36] « A travers son travail d'acquisition, de recherche, de préservation, et de communication, il est donc permis de présenter le musée comme l'une des grandes instances de « production » des objets, c'est à dire de conversion des choses qui nous entourent en objets. Dans ces conditions, l'objet de musée – *musealium* ou *muséalie* – n'a donc pas de réalité intrinsèque [...] », voir « Objet [de musée] ou muséalie » dans André Desvallées et François Mairesse (dir.), *Dictionnaire encyclopédique de muséologie*, Paris, Armand Colin, 2011, pp. 385-386.

[37] Caroline Barcellini, *Le Musée de l'armée et la fabrique de la Nation. Histoire militaire, histoire nationale et enjeux muséographique*s, Paris, L'Harmattan, 2010.

[38] Par décret présidentiel du 26 juillet 1905.

[39] Caroline Barcellini, *op. cit.*, p. 11.

[40] *Ibid.*, p. 175.

[41] *Ibid.*, p. 178.

[42] Henry Rousso rappelle avec Antoine Prost et Jay Winter, qu'il en va de même pour l'écriture de l'histoire : voir Henry Rousso, *La Dernière catastrophe. L'histoire, le présent, le contemporain*, Paris, Gallimard, 2012, p. 92.

[43] BnF, Rol, 41793, Agence Rol, « 17-8-14, le premier drapeau allemand à Paris », photographie de presse, négatif sur verre, 13 x 18 cm, 1914.

Invalides[44]. Ce n'est que dans un second temps qu'une prise d'armes solennelle est organisée dans la cour d'honneur pour marquer leur entrée au musée. Ainsi, c'est dans une vitrine placée au centre de la salle d'honneur de l'institution[45], que les emblèmes pris à l'ennemi sont exposés jusqu'en 1918. Cette succession rappelle d'une part la valeur symbolique de ces emblèmes[46], et la place nouvelle du musée de l'Armée.

Vitrine des drapeaux pris à l'ennemi, salle d'honneur du musée de l'Armée

BnF, Rol 47161

Avion allemand *Taube* présenté dans la cour d'honneur du musée de l'Armée (1915)

BnF, Rol 43998

Le général Niox, qui dirige l'institution muséale, fait état de sa surprise devant l'affluence du public : « C'est un véritable pèlerinage patriotique qu'accomplissent les visiteurs pour se tenir, en quelque sorte, en union de sentiments avec les armées qui combattent[47] ». Les nombreuses photographies de presse qui montrent la cour d'honneur des Invalides soulignent souvent l'importance du nombre de visiteurs. Ainsi, celle d'un *Taube* capturé, puis exposé dans cette même cour en 1915, donne l'impression que l'aéronef est littéralement porté par la nombreuse assistance qui vient le voir[48].

D'autres matériels ennemis viennent compléter les collections : la cour est progressivement

[44] BnF, Rol, 42996, Agence Rol, « Le 30 octobre 1914, le 7e drapeau (poméranien) pris à l'ennemi, remis dans la chapelle des Invalides » photographie de presse, négatif sur verre, 13 x 18 cm, 1914.
[45] BnF, Rol, 47161, Agence Rol, « Drapeaux allemands aux Invalides » photographie de presse, négatif sur verre, 13 x 18 cm, 1916.
[46] Voir à ce propos Line Sourbier Pinter, François Xavier Basset, *Au-delà des armes. Le sens des traditions militaires*, préface de Jacques Le Goff, Paris, Imprimerie Nationale, 2001, p. 95.
[47] Lettre du général Niox, directeur du musée de l'Armée, adressée au ministre de la Guerre, 17 septembre 1915, Archives du Service historique de l'Armée de terre (SHD), 2M-54, « Budget du musée de l'Armée, citée par Caroline Barcellini, « La commémoration de la Grande Guerre au musée de l'armée », *Guerres mondiales et conflits contemporains* 4/2003 (n° 212), p. 3-16.
[48] BnF, Rol, 43998, Agence Rol, "Trophées allemands, avion *Taube,* aux Invalides. Exposition des biens pris à l'ennemi dans la cour des Invalides.", photographie, négatif sur verre, 13 x 18 cm, 1915.

envahie de canons, de mitrailleuses, etc. Autant d'éléments attirant le public :

> « Si l'afflux du public à l'Hôtel des Invalides est un leitmotiv présent dans tous les documents concernant le fonctionnement du musée pendant la guerre, il est cependant difficile de fournir une estimation quantitative. Selon le général Niox qui, alors, sollicite la création d'un poste de conservateur des collections pour le seconder, 100 000 visiteurs affluent dans le musée les jours de semaine et 500 000 les jours de fête. Ces données déjà surprenantes sont encore amplifiées dans d'autres sources : 300 000 personnes viendraient au musée en semaine et 800 000 le dimanche. À défaut de statistiques fiables, on peut cependant affirmer que les observateurs contemporains sont surpris par la foule de badauds et de visiteurs, d'autant plus dense le dimanche[49] ».

Une question se pose alors. Quelle différence y-a-t-il entre exposer des trophées dans la rue et exposer le même type de matériel dans la cour d'honneur de l'Hôtel des Invalides ? Pour essayer d'y répondre, on peut d'abord mettre en avant une des caractéristiques du lieu : la plurifonctionnalité institutionnelle – accentuée en temps de guerre. De plus, il faut rappeler que les Invalides accueillent de tels trophées depuis l'ancien régime[50]. La différence naît, en définitive, dans le fait que c'est bien une institution muséale qui reçoit ces objets. Ils entrent dans « la chaîne patrimoniale[51] », qui commence par la réalisation d'une fiche descriptive, une entrée à l'inventaire, dans le but de rassembler des données permettant de tracer tout ou partie de la « biographie de l'objet[52] » : ils deviennent des muséalies.

Par ailleurs, les Invalides n'accueillent pas que les prises de guerre. En effet, du matériel allié entre dans les collections. L'objet le plus emblématique est sans doute le *Vieux Charles*. Il s'agit de l'avion à bord duquel Georges Guynemer a volé jusqu'au mois de juillet 1917 et avec lequel il a revendiqué trente-deux victoires[53]. L'aviateur ne rentrant pas de sa mission d'observation du 11 septembre 1917, les témoignages confirmant sa disparition, une entreprise

---

[49] Caroline Barcellini, « La commémoration de la grande guerre au musée de l'armée », *op. cit.*

[50] Voir Albert du Casse, *Visite à l'Hôtel des Invalides*, Paris, E. Dentu, 1863, p. 5. « Chaque jour un grand nombre de visiteurs parcourent l'Hôtel impérial des Invalides, cherchant avec une sorte d'avidité à connaître ce que renferme cet asile consacré aux vieux soldats de la France. Les trophées surtout, conquis par nos armées, canons ou drapeaux, excitent la juste curiosité. Chacun voudrait se rendre compte des péripéties à la suite desquels ces glorieux témoins de la valeur française sont venus en notre pouvoir. »

[51] Pour reprendre la notion de Nathalie Heinich explorée dans *La fabrique du patrimoine. « De la cathédrale à la petite cuillère »*, Paris, éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2009.

[52] Concernant cette notion voir les travaux de Thierry Bonnot, *La Vie des objets*. Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme-Mission du patrimoine ethnologique, 2002 qui rassemble les principaux éléments de sa thèse, Thierry Bonnot, *Trajectoire d'objets entre industrie et collections : les poteries de grès de la vallée de la Bourbince en Saône-et-Loire*, soutenue à l'EHESS sous la direction de Jean Bazin, mars 2000. Il faut noter que celui-ci se réfère en particulier aux travaux d'Igor Kopitof, notamment à sa contribution à l'ouvrage collectif dirigé par Arjun Appadurai : Arjun Appadurai (ed.) *The Social Life of Things. Commodities in Cultural Perspective* .Cambridge, Cambridge University Press, 1986, pp. 64-94. Voir également Laurier Turgeon, *Patrimoines métissés. Contexte coloniaux et postcoloniaux*, Paris, Québec, éditions de la Maison des sciences de l'homme, Presses de l'Université Laval, 2003.

[53] Seules dix-neuf d'entre-elles ont été homologuées.

mémorielle se met rapidement en place autour de l'as français. C'est de la Chambre des députés que vient la volonté de conserver son dernier avion, qui était immobilisé en réparation au moment de la disparition de l'aviateur. Le SPAD VII-S254, dit *Vieux Charles*, arrive en pièces détachées au musée le 19 octobre 1917 – un mois et huit jours après la disparition. Le lendemain il est exposé au milieu de la cour d'honneur[54], derrière un cordon de protection et devant une tente dressée pour le protéger des intempéries[55]. Tout laisse à penser qu'il s'agit d'une relique d'un temps pourtant présent.

Le *Vieux Charles* dans la cour d'honneur des Invalides le jour de son inauguration (1917)

BnF, Rol 50580

On retrouve ainsi les deux pendants constitutifs de la mission commémorative du musée qui ressortent de l'étude de Caroline Barcellini et qui, articulés avec les collections plus classiques du musée, se rassemblent pour participer au dessin de la gloire de l'armée en guerre.

La Bibliothèque-musée de la Guerre et le projet de protection des vestiges

Deux autres approches patrimoniales permettent de compléter ce propos. La première relève d'une initiative privée. En septembre 1914, Henri et Louise Leblanc entament une collection de souvenirs de la guerre :

> « Le but avoué de la constitution d'une collection aussi ambitieuse est de conserver les informations afin de favoriser les futures recherches historiques. Conscients que la guerre qu'ils vivent est un événement historique majeur, les époux Leblanc rassemblent dans un, puis trois

[54] « Le SPAD VII-S254 », *fiche technique*, Musée de l'air et de l'espace. Il faut noter que le musée de l'Armée est encore à ce jour le propriétaire de l'avion, le Bourget n'étant que son lieu d'exposition.
[55] BnF, Rol, 50580, Agence Rol, « L'avion de Guynemer aux Invalides », photographie de presse, négatif sur verre, 13 x 18 cm, 1917.

> appartements du 6 avenue Malakoff, la matière première nécessaire au travail de reconstitution du passé[56] ».

Après trois ans de travail, ils décident d'en faire don à l'Etat (août 1917), qui accepte la collection par décret du président de la République (11 janvier 1918). Il est, un temps, envisagé d'installer la « Bibliothèque-Musée de la Guerre » comme complément au musée de l'Armée, mais ce sont les Beaux-Arts qui sont finalement chargés d'en gérer la destinée[57]. Jean-Jacques Becker souligne l'importance de l'investissement d'un homme pour cette institution, qui devait aussi comprendre un « laboratoire d'histoire » : André Honnorat, ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts au moment où la Bibliothèque-musée de la Guerre s'installe à Vincennes[58].

> « C'est une institution assez récente que ce musée auquel a donné naissance l'intéressante collection et la donation de M. Leblanc.
> Pourtant, l'activité déployée fut-elle en ces derniers temps que les historiens, les économistes, les littérateurs peuvent y trouver déjà un merveilleux instrument de travail, une mine presque inépuisable de documents de toutes sortes et des plus inattendus.
> Ce musée est trop peu connu. Mais les travailleurs le connaissent bien cependant, et dans la salle trop exiguë qui leur est aménagée, beaucoup viennent chaque jour se documenter.
> J'y ai passé hier deux heures pendant lesquels l'intérêt n'a pas failli pour moi un seul instant. Pourrais-je dire tout ce que j'ai vu ? Je le voudrais, ne fût-ce que pour révéler aux chercheurs les trésors que la patience de M. Bloch et de ses éminents collaborateurs et collaboratrices a déjà accumulé chaque jour dans ce petit, trop petit hôtel du 39 de la rue du Colisée.
> Les salles du bas sont consacrées aux documents artistiques. Il y a là une collection, presque unique et d'une valeur considérable, de peintures, de dessins d'aquarelles signées de noms célèbres, Steinlen, Dunoyer de Segonzac, Synave, Faivre. Je m'excuse de ne les pas tous nommer ; des céramiques, des poteries des faïences dont la décoration se rapporte à la guerre, mille objets simples et naïfs, dont le temps augmentera la valeur et qui seront pour nos arrière-neveux aussi précieux que peut nous être à nous une bonbonnière du dix-septième.
> Tous les jouets que les Allemands fabriquaient pour apprendre la guerre à leurs enfants, les médailles où ils se gaussaient, un peu bien lourdement – mais quel indice tout de même ! – de la déchéance de leur Dieu : Guillaume II ; toute la série des affiches de guerre allemandes, celles où ils faisaient appel au bas de laine national et celles où ils essayaient de combattre le bolchevisme ; les modes françaises pendant la guerre et toutes les professions nouvelles que la nécessité ou le patriotisme contraignit les femmes à adopter momentanément : les femmes receveurs d'autobus

[56] Caroline Barcellini, *op. cit.*, p. 213.
[57] *Ibid.,* p. 215, et Joseph Hüe, « De la bibliothèque-Musée de la Guerre à la BDIC », dans *Matériaux pour l'histoire de notre temps,* 1998, n°49-50, pp. 5-6.
[58] Jean-Jacques Becker, « La Grande Guerre et la naissance de la BDIC », dans *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, 'Pratiques de recherche et collections de la BDIC', 2010, n°100, pp. 5-6. Il est possible de voir dans cette initiative les indices d'une nouvelle forme d'histoire : à ce propos voir Henry Rousso, *La Dernière catastrophe. L'histoire, le présent, le contemporain*, Paris, Gallimard, 2012.

> postières, infirmières, etc., etc.
> Captivante et curieuse collection arrangée avec art et toute l'ingéniosité qu'exigeait l'exiguïté des locaux.
> Mais les visiteurs ne craindront pas de monter au premier étage et même plus haut, de parcourir ce dédale de couloirs bondés de livres, cette enfilade de petites pièces consacrées aux documents écrits.
> Plus de 80 000 volumes, tous les journaux, toutes les publications, tous les périodiques allemands, anglais, espagnols, italiens, belges, hollandais, scandinaves, sud-américains sont entassés là sur des rayons catalogués, classés, munis de leurs fiches et – j'en ai fait l'expérience – on peut vous apporter à la minute le texte le plus difficile à trouver, le document le plus rare sur la guerre, le traité de paix, l'effort économique, l'évolution politique, les mœurs, les coutumes de tous les peuples qui prirent part au conflit mondial.
> C'est une besogne dont on ne dira jamais assez l'étendue et l'utilité qui vient d'être accomplie dans ce tranquille hôtel et il n'est pas douteux que nous possédons là maintenant un instrument de travail d'une considérable valeur pour tout ce qui concerne la guerre. Il est bon de le signaler, de le proclamer, afin qu'un tel effort du moins porte ses fruits et que l'argent consacré à ses recherches et à cet établissement ne l'ai pas été en vain [...] [59]».

La seconde démarche est liée à la première par André Honnorat. En effet, ce dernier participe à l'aventure du don des Leblanc. Par ailleurs, les archives personnelles du député des Basses-Alpes permettent de réaliser que son intérêt ne se limite pas à la réalisation de catalogues[60]. Le 8 novembre 1920 – jour du vote créant le Soldat inconnu –, le ministre dépose un projet de loi à la Chambre des députés à propos des vestiges de guerre, occasion pour lui de demander à ses services une note sur l'état de la question[61]. Étant donné la nature de ce dossier, il semble intéressant de s'attarder sur les intentions qui en ressortent. Il faut avant cela rappeler les conséquences de la loi de Séparation des l'Églises et de l'État qui bouleverse le paysage institutionnel patrimonial : c'est notamment une réorganisation administrative et budgétaire, en particulier du service des monuments historiques au ministère des Beaux-Arts[62] ; mouvement couronné par la loi sur les monuments historiques du 13 décembre 1913[63].

[59] Charles Tardieu, « Le musée de la guerre », *Le Figaro*, 8 décembre 1921, p. 2.

[60] Voir Joseph Hüe, Jean-Jacques Becker, ainsi que l'article Aldo Battaglia, « Comment trouver un fonds d'archives ? », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, dossier ''L'historien face à l'ordre informatique. Classification et Histoire'', 2006, n°82, pp. 105-108.

[61] AN, 50 AP 35, « Notes demandées par le ministre au sujet du projet de loi sur les vestiges et souvenirs de guerre déposé le 8 novembre 1920 sur le bureau de la Chambre », 50 pages. Le dossier se présente en trois parties : un premier lieu, une note du service des Monuments historiques, « Note sur la Conservation des champs de bataille et des Vestiges de guerre », trois cartes localisant des éléments à conserver, un inventaire sous forme de tableau des lieux à conserver pour les départements de l'Aisne, des Ardennes, de la Marne de la Meurthe et Moselle, de la Meuse, du Nord, de l'Oise, du Pas de Calais, de la Somme, et des Vosges. Enfin le texte commenté du projet de loi lui-même.

[62] Voir à ce sujet Arlette Auduc, *Quand les monuments construisaient la Nation. Le service des monuments historiques de 1830 à 1940*, Paris, La Documentation française, collection « Travaux et documents – comité d'histoire du ministère de la Culture », 2008, pp. 270-385. Sur l'aspect budgétaire du patrimoine voir Arlette

La question soulevée par André Honnorat est celle de l'intégration des vestiges de la guerre dans un cadre qui n'est pas conçu pour la conservation d'un temps que l'on peut dès lors dire présent. La note rappelle la création, en 1917, de la Commission des vestiges et souvenirs de guerre réunissant les représentants de plusieurs ministères (Guerre, Beaux-Arts et Travaux publics). Deux délégués ont été envoyés en inspection sur les champs de bataille de l'Oise, de la Somme puis, dans un second temps, à Arras et à Péronne. L'examen de leurs rapports en commission devait aboutir sur le constat d'une impossibilité de conserver les grands ensembles :

> « Ce serait, en effet – concluait-elle – empêcher la reconstitution des villages et des grandes fermes sur leur emplacement primitif ; ce serait priver l'agriculture de vastes terrains fertiles. En outre, l'acquisition de ces villages ou terrains coûterait très cher et l'entretien en état des organisations existantes grèverait lourdement le budget annuel des Monuments Historiques ».

L'administration propose alors d'aider le développement du « souvenir » par le truchement de la publication d'une documentation importante. Des éléments plus « légers » doivent, par ailleurs entrer à l'inventaire : la commission signalant aux autorités militaires les endroits à conserver. L'année suivante, le Service de protection des monuments et œuvres d'art de la zone des armées lance une nouvelle enquête pour compléter le classement provisoire. Au sortir de la guerre, la commission se concentre sur trois directions : d'abord continuer le travail de terrain en liaison avec les préfets, s'inscrire dans la préparation de la démarche réglementaire et législative et, enfin, « la commission décida qu'une notice, avec photographies, indiquant l'historique et les caractéristiques de chaque vestige classé, serait publiée par l'administration des Beaux-Arts, avec la collaboration de la Section historique de l'armée »[64].

Si le projet d'André Honnorat et de l'administration des Beaux-Arts exprime la volonté de transposer le cadre des monuments historiques (loi de décembre 1913) aux vestiges de guerre, la lecture des commentaires inscrits sur le document de travail soumis au ministre révèle que sa dimension pratique (classement ou déclassement – voire disparition), ainsi que celle de la gestion des relations avec les propriétaires sont relativement évidentes. Par contre, ils

---

Auduc. « Le budget des Monuments historiques 1830-1920: les moyens d'une politique de protection », dans *Livraisons d'histoire de l'architecture,* n°3, 1er semestre 2002. pp. 75-102

[63] Publiée le 4 janvier 1914 au *Journal officiel* voir Arlette Auduc, *Quand les monuments construisaient la Nation* […], *op. cit.*, p. 520.

[64] AN, 50 AP 35, « Note sur la Conservation des champs de bataille et des Vestiges de guerre » dans : « Notes demandées par le ministre au sujet du projet de loi sur les vestiges et souvenirs de guerre déposé le 8 novembre 1920 sur le bureau de la Chambre », 3 p.

montrent également que le texte exprime une volonté forte d'introduire une dimension vertueuse, autant dans le souci de l'authenticité[65] que par une forme de préoccupation morale :

> « Il serait impossible d'admettre l'installation d'hôtels, de restaurants ou de lieux de plaisir à proximité immédiate des vestiges de guerre. Ce serait une violation des souvenirs glorieux que rappellent ces vestiges » (commentaire de l'article 7).

et plus loin :

> « Si les vestiges de guerre doivent nécessairement faire l'objet de pieux pèlerinages, ils ne doivent pas donner lieu à une exploitation éhontée des visiteurs. D'où l'obligation de réglementer la visite et la perception des droits qui seront perçus » (commentaires de l'article 9).

Sans prétendre à l'exhaustivité en la matière, l'évocation de ces trois approches illustre la diversité de la démarche patrimoniale dans, et au sortir de la Première Guerre mondiale. Expositions de trophées, créations de collections à vocation scientifique et souci de la conservation des traces sur le théâtre des opérations, trois entreprises qui mettent en exergue l'originalité de ce conflit par rapport à ceux qui l'ont précédé et qui introduisent l'idée d'une patrimonialisation parallèle à une réflexion scientifique sur le *temps présent*. Reste à savoir si la signature de l'armistice de 1918 rentre aussi dans ces cadres.

L'Armistice en patrimoine

Cette question permet de revenir à la thématique de cette étude. En interrogeant, en 2012, la base de données Joconde[66] c'est avec un certain étonnement que l'on découvre un seul objet qui soit directement lié à l'Armistice. Les collections des musées de France ne posséderaient qu'un porte-plume en bois et en métal, de vingt centimètres de long. La déception passée, la lecture de la fiche descriptive apprend qu'il s'agit de celui avec lequel le maréchal Foch a signé la convention. Le musée de l'Armée a, en effet, bénéficié d'un don de madame Fournier-Foch – fille du maréchal – ce qui permet de dater l'entrée à l'année de l'exposition consacré par le musée au maréchal Foch[67]. Cette recherche documentaire rapide démontre surtout que les outils modernes du ministère de la Culture ne sont pas à jour, une telle démarche demande l'utilisation d'instruments plus classiques pour préciser les choses. Ainsi le clairon du caporal

[65] Les controverses qui ont entouré la création du musée du quai Branly souligne au début du XXIe siècle que ces problématiques sont toujours d'actualité, voir Bruno Latour (dir.), *Le Dialogue des cultures. Actes des rencontres inaugurales du musée du quai Branly (21 juin 2006)*, Paris, musée du quai Branly, Babel, 2007.

[66] Joconde est le « portail des collections des musées de France », outil informatique du ministère de la Culture permettant d'accéder à un catalogue informatisé de 500 000 notices URL : http://www.culture.gouv.fr/documentation/joconde/fr/pres.htm

[67] Au sujet de cette exposition voir l'article du lieutenant-colonel Marc Neuville, « L'exposition Foch au musée de l'Armée » dans *Revue de la société des amis du musée de l'Armée*, n°84, 1980.

Sellier, qui a sonné le premier *cessez-le-feu* le soir du 07 novembre 1918, puis celui du 11 novembre à 11 heures, est conservé aux Invalides. Il y a été déposé par le caporal dans les mains du général Gouraud en 1926 à l'occasion d'une prise d'armes organisée dans la cour d'honneur[68]. C'est donc muni d'un autre instrument que le caporal Sellier se produit dans des commémorations du 8 novembre de l'entre-deux-guerres, à la pierre d'Haudroy où un monument a été dressé. Ainsi le caporal Sellier participe-t-il le 8 novembre 1925 à l'inauguration du monument dressé par l'UNC sur le lieu où les plénipotentiaires allemands ont rejoint les troupes françaises[69]. Quelques années plus tard, la tenue d'une cérémonie similaire, elle aussi enregistrée pour les actualités cinématographiques – avec le son – permet d'en observer et comprendre le rituel : le caporal ponctue le récit de l'officiant avec son instrument :

> « Clairon Sellier, qui avez sonné le *cessez-le-feu* ici même, au soir du 7 novembre 1918 : sonnez aujourd'hui ! Pour ceux qui sont tombés avant d'atteindre la pierre d'Haudroy, la pierre de l'armistice, la pierre de la Victoire. Sonnez le refrain le refrain du 171e régiment [le clairon sonne]. Sonnez le refrain du 19e bataillon de chasseurs à pieds [le clairon sonne]. Sonnez le refrain du 26e bataillon de chasseurs à pieds [le clairon sonne]. Le *garde-à-vous* que vous sonniez aussitôt l'arrivée des plénipotentiaires [le clairon sonne]. Le *cessez-le-feu* que vous sonniez pour prévenir de la suspension d'armes [le clairon sonne]. Et le *Halte-là* que vous sonniez de tout votre cœur, sur le marchepied de la voiture, en vous rendant à la Capelle[70] ».

De même, le texte original de la convention d'armistice est au château de Vincennes – au Service historique de la Défense (SHD) – dans un volume « relié fort » aux armes de la République[71].

La pièce la plus évocatrice des problématiques soulevées jusqu'ici dans ce chapitre est sans aucun doute le « wagon de l'Armistice »[72]. L'étude de la biographie cet objet permet de mettre en évidence tant un processus qui amène à être patrimoine que la fragilité de cette condition.

---

[68] GPA, 2609GJ 00003, « Une prise d'armes aux Invalides », *Journal Gaumont*, film muet noir et blanc, durée 1 min 5 s.

[69] GPA, 2546GJ 00005, « La stèle de l'armistice », *Journal Gaumont*, film muet noir et blanc, durée 1 min 28 s, 1925.

[70] GPA, PJ 1932 157 6, « Commémoration du cessez-le-feu à Haudroy » *Journal Actualités Pathé*, film sonore noir et blanc, durée 1 min 28 s, 1ère diffusion le 9 novembre 1932.

[71] Il s'agit d'un volume de deux cent cinquante-quatre pages qui comprend outre la convention de l'armistice signée le 11 novembre 1918, les textes des conventions des 13 décembre 1918, 16 janvier et 16 février 1919 qui prolongent la durée de la suspension des hostilités, ainsi que des rapports et documents annexes : voir Colonel Philippe Guélton et lieutenant Gilles Krugler, « La convention d'armistice », dans *L'étrange victoire. 1918. Archives du ministère de la Guerre et témoignages inédits*, Paris, Les éditions textuel, 2008, p. 85.

[72] Roger Commault, *Histoire de la voiture-restaurant n°2419 D. Le Wagon de l'armistice*, Uzès, La Capitelle, 1968, 24 pages ainsi que « Armistice (voiture dite de l', 1918 et 1940), dans Jean des Cars, *Dictionnaire amoureux des trains*. Paris, Plon, 2006, pp. 58-64.

La voiture 2419 D sort des ateliers au printemps 1914. Voiture-restaurant de la Compagnie internationale des wagons-lits, elle est affectée au réseau Ouest. En 1917, elle est réquisitionnée pour être affectée au train spécial du maréchal Foch et faire fonction de bureau. C'est à ce titre que cette voiture devient le cadre de la signature d'armistice le 11 novembre à l'aube dans la clairière de Rethondes, elle constitue l'arrière-plan de la photographie pour laquelle posent les signataires alliés avant le départ de Foch pour Paris (son numéro d'identification est clairement visible au-dessus de l'épaule gauche du maréchal Foch).
En décembre 1920, elle est intégrée au train présidentiel qui est formé pour aller à Verdun comme voiture-restaurant. C'est à l'occasion de voyage organisé pour inaugurer le monument édifié pour la « Tranchée des baïonnettes » que le wagon est donné par M. Noblemaire, directeur de la Compagnie des wagons-lits au président de la République. Alexandre Millerand, qui déjeune en compagnie des maréchaux Joffre et Foch, et de messieurs Poincaré, Hugh et Wallace :

> « Il conviendra, dit-il [A. Millerand], que ce monument historique, car c'en est un, soit affecté à un musée où le public puisse le visiter et l'honorer comme un de nos plus mémorables souvenirs[73] ».

Après quelques réaménagements[74], la 2419 D fait son entrée dans l'Hôtel des Invalides le 29 avril 1921. L'événement est suivi par quelques journalistes, les photographes de presse de l'agence Meurisse[75] et les caméras des actualités cinématographiques[76]. Ce nouvel objet arrive aux Invalides au moment où l'institution vient de retrouver une cour d'honneur libérée de l'essentiel des trophées désormais répartis dans les autres cours (de la Victoire, d'Angoulême, de la Valeur et d'Austerlitz – autrement dit les quatre cours de chaque côté de la cour d'honneur)[77]. La séquence du *Journal Gaumont*, montre la difficulté de l'entrée du wagon qui,

[73] Propos rapportés dans « Le wagon de l'armistice », *Le Temps*, 29 avril 1921, p. 6.
[74] « Le wagon de l'armistice », *Le Temps*, 29 avril 1921, p. 6. *Le Figaro* précise que l'on a surmonté la voiture d'un cartouche : « Wagon du maréchal Foch, dans lequel a été signé l'armistice, le 11 novembre 1918 », *Le Figaro*, 29 avril 1921, p. 1.
[75] BnF, Meurisse 88350, Agence Meurisse, « Le wagon dans lequel fut signé l'armistice : vue générale de profil », photographie de presse, négatif sur verre, 13 x 18 cm, 1921 ; Meurisse 88351, Agence Meurisse, « Le wagon dans lequel fut signé l'armistice : côté », photographie de presse, négatif sur verre 13 x 18 cm, 1921 ; Meurisse 88600, Agence Meurisse, « Aux Invalides, le wagon où fut signé l'armistice et la foule », photographie de presse, négatif sur verre, 13 x 18 cm, 1921.
[76] GPA, 2119GJ 00001, « Paris, le wagon où fut signé l'armistice a été placé dans la cour d'honneur des Invalides », *Journal Gaumont*, film muet, noir et blanc, durée 57 s, 1921.
[77] Caroline Barcellini, *op. cit,* p. 212.

placé sur des rails, doit franchir la porte principale[78], pour rejoindre le centre de la cour d'honneur[79], avant d'être aligné le long de la galerie de l'Orient.

« Le Wagon où fut signé l'Armistice de 1918 est exposé dans la Cour d'Honneur des Invalides »

GPA, 2119GJ 00001

[78] Un article précise qu'il aura été nécessaire « [d']écorner sur une épaisseur de sept centimètres les piliers de la voûte d'accès et le hisser, mètre à mètre, sur des rails. », *Le Matin*, 29 avril 1921, p. 1.

[79] GPA, 2119GJ 00001, *op. cit.*. Un autre film de la collection Alexandre des archives Gaumont-Pathé montre les hommes à la manœuvre à l'intérieur de la cour – il faut noter que les films de la collection Alexandre sont des agrégations de séquences dans lesquelles les productions ultérieures viennent puiser des illustrations : ALB71 5004, « Wagon où fut signé l'armistice », Pathé (Alexandre), film muet noir et blanc, durée 21 s, non daté.

Le Wagon de l'Armistice quitte les Invalides (1927)

BnF, Meurisse 43889 A

Une détérioration importante du wagon, résultant des intempéries et des mauvaises conditions de conservation[80], amène le général Mariaux (qui commande le musée de l'Armée) à demander, avec insistance, une solution à sa tutelle. Son insistance, notamment auprès du ministre de la Guerre, rencontre les souhaits de Robert Fournier Sarlovèze, maire de Compiègne, qui milite pour son transfert dans la clairière de Rethondes[81]. C'est l'intervention décisive d'un mécène, Arthur-Henry Fleming[82], offrant de financer le déménagement et la construction du bâtiment d'accueil, qui accélère le processus et décide le ministre de la Guerre à donner son accord. Des sections de rails sont installées sur les pavés de la cour des Invalides[83], le wagon passe à nouveau sous la grande porte avant d'être chargé sur une

[80] Le wagon n'est pas le seul à souffrir de son exposition aux Invalides. En effet le réaménagement du musée qui a suivi la fin de la guerre installe l'avion le *Vieux Charles* dans une salle consacrée à la mémoire de Guynemer. Pensant diminuer l'encombrement généré par l'aéronef celui-ci est suspendu à la voûte d'une galerie extérieure du premier étage. Exposé aux éléments, l'appareil souffre des intempéries. Malgré l'expression d'une certaine indignation dans la presse (en 1938), il faut attendre une requête de l'Ecole de l'Air de Salon-de-Provence (1969) qui obtient que lui soit confié l'avion, mais il retrouve une position incongrue : l'appareil est de nouveau suspendu au sommet de la salle d'honneur, sans être restauré. Ce n'est qu'en 1981 que les opérations de restaurations commencent : voir *Musée de l'Air et de l'Espace. Le SPAD VII S254*, fiche technique de l'appareil, p. 4.

[81] « Le wagon de l'Armistice va-t-il quitter les Invalides », *Ouest-Éclair* (édition de Caen), 24 février 1925, p. 2.

[82] « Le wagon de l'Armistice au carrefour de l'Armistice », *Ouest- Éclair* (édition de Caen), 26 décembre 1926 ; « Le wagon de l'Armistice va être transféré à Rethondes », *Ouest- Éclair* (édition de Caen), 15 février 1927, p. 3.

[83] BnF, Meurisse 43889 A, Agence Meurisse, « Le wagon de l'Armistice quitte les Invalides », photographie de presse, négatif sur verre, 13 x 18 cm, 1927

remorque tractée pour quitter Paris[84]. La nouvelle installation[85] est inaugurée par le ministre de la Marine et le maréchal Foch l'après-midi du 11 novembre 1927[86] : « [une] cérémonie du souvenir, émouvante et simple[87] ».

> « Aujourd'hui, dans cet espace qui vit un si grand événement en plein bois parmi les chênes dénudés, se dresse un pavillon de pierre, aux lignes sobres, largement vitré : il abrite le wagon de l'armistice. Et pour cette cérémonie officielle de l'installation, de grandes guirlandes de lierre le décorent, nouées aux faisceaux de drapeaux alliés. A deux heures et demie, les délégations d'anciens combattants sont là autour de leurs fanions, des détachements du 51e régiment d'infanterie coloniale, du 67e R. I. et du 2e groupe d'aérostiers gardent les abords de l'enceinte officielle. Malgré l'éloignement, plus de quatre mille personnes sont venues.
> À trois heures, un détachement de spahis aux amples manteaux écarlates s'avance dans la clairière. Il précède le cortège officiel où à côté de M. Leygues, ministre de la Marine, représentant le gouvernement et du maréchal Foch accompagné de Mme la maréchale Foch […]
> M. Fournier Sarlovèze, maire de Compiègne, prend le premier la parole pour remercier le généreux ami de la France, M. Fleming, qui a permis d'élever l'abri du wagon de l'armistice. Puis suscitant les acclamations de la foule, il salue le maréchal Foch et lui exprime la reconnaissance du pays. Le maréchal est ému. Il se lève et, par saccades, sa voix lance quelques mots... "Je ne ferai pas de discours... je vous remercie... ici a été consacrée la victoire... ici a été consacré le triomphe du droit sur la force, de la liberté sur l'oppression..." Et à sa déclaration répondent d'innombrables : "Vive Foch"[88] ».

Le wagon entre dans une nouvelle vie qui, à celle du musée adjoint un certain nombre de commémorations. Celle-ci est brutalement arrêtée en 1940. Le vainqueur fait replacer la voiture 2419 D à l'endroit qu'il occupait pour la signature de la convention de 1918 pour accueillir les signataires de l'armistice de 1940. Puis c'est sous l'objectif d'une caméra que le wagon est à nouveau placé sur une remorque tirée par un tracteur pour rallier la gare de Crépy-en-Valois, où une locomotive le prend en charge pour l'emmener à Berlin où il doit être exposé[89].

---

[84] BnF, Meurisse 43894 A, Agence Meurisse, « Le wagon de l'Armistice quitte les Invalides », photographie de presse, négatif sur verre, 13 x 18 cm, 1927 et Meurisse 44000 A, Agence Meurisse, « Départ du wagon de l'Armistice pour Rethondes aux Invalides », photographie de presse, négatif sur verre, 13 x 18 cm, 1927. Il existe également une actualité cinématographique tournée par Gaumont sur le sujet : GPA, 2715GJ 00004, « Le wagon de l'Armistice quitte le musée de l'Armée. Le wagon historique a repris le chemin de Rethondes ou désormais il sera abrité sous un garage dû à la gentillesse d'un mécène américain », *Journal Gaumont*, film muet noir et blanc, durée 1 min, 1927.

[85] BnF, Meurisse, 51232 A, « Le wagon de l'armistice », photographie de presse, négatif sur verre, 13 x 18 cm, 1927.

[86] « Le wagon de l'Armistice à Rethondes », *Le Matin*, 12 novembre 1927, p. 1 ; « Le monument du wagon de l'Armistice est inauguré à Rethondes », *Ouest-Éclair (édition de Caen)*, 12 novembre 1927, p. 2.

[87] « La cérémonie de Rethondes », *Le Matin*, 12 novembre 1927, p. 2.

[88] G. Darenay, « Au carrefour de l'Armistice à Rethondes », *Le Figaro*, 12 novembre 1927, p. 2.

[89] GPA, 1940 26 2 NU, « Wagon d'armistice quitte Rethondes pour Berlin », dans Pathé (Non utilisé Pathé), film muet noir et blanc, durée 49 s., enregistré le 26 juin 1940.

Le Wagon de l'Armistice quitte Rethondes pour Berlin

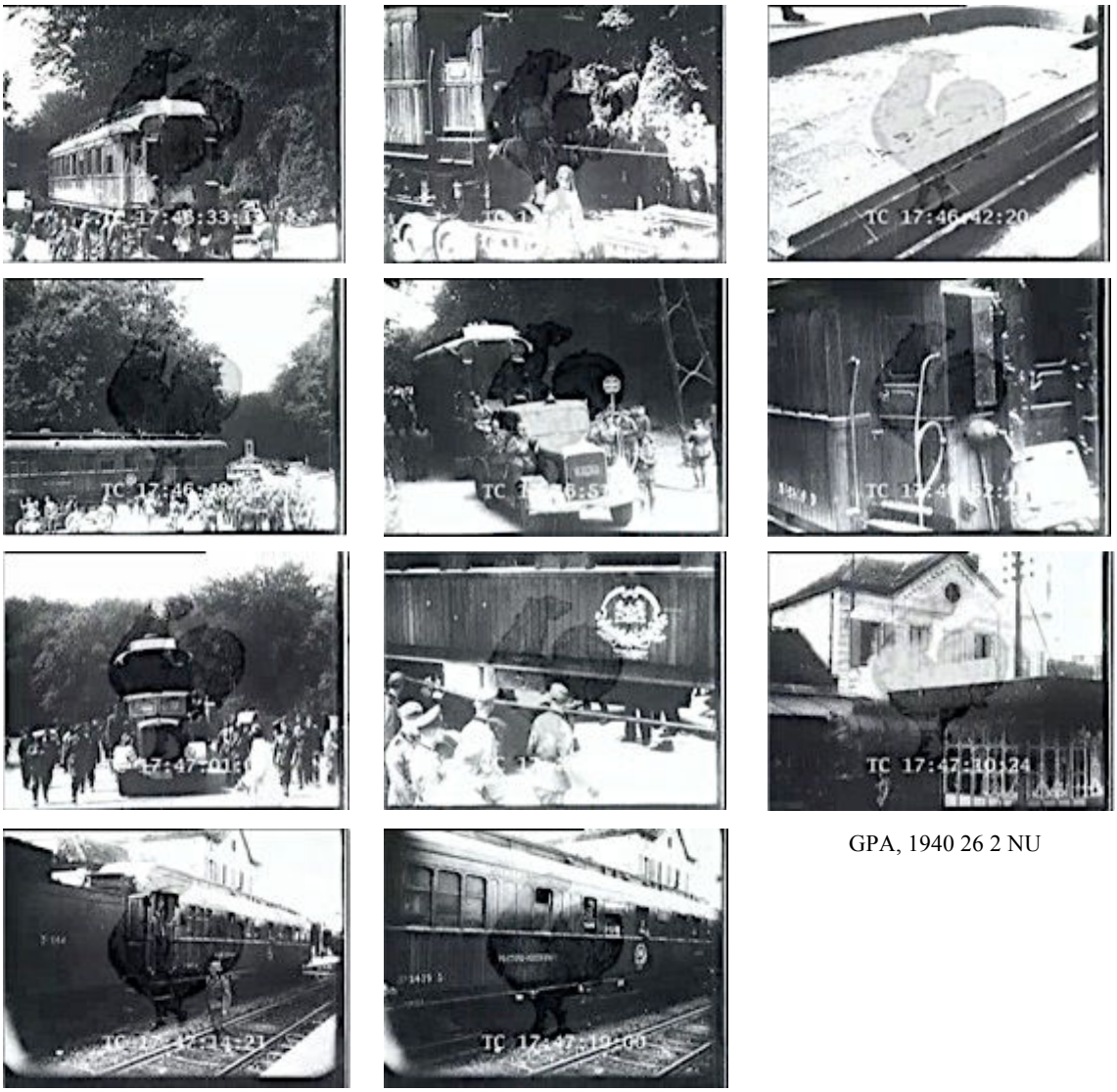

GPA, 1940 26 2 NU

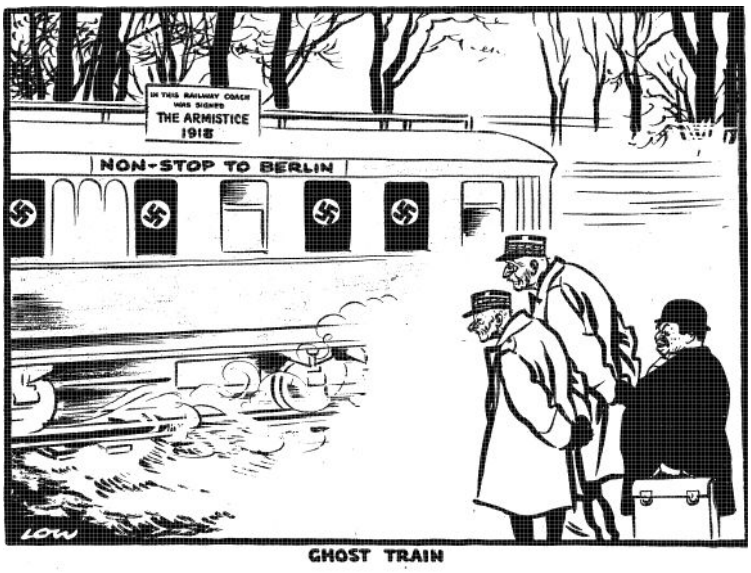

Caricature de David Law publiée par le *Evening Standard,* 26 juin 1940

(David Low, *Low's War Cartoons*, Cresset Press, 1941)

Le 11 novembre 1950, une cérémonie d'inauguration[90] consacre la nouvelle installation d'une voiture-restaurant, en tout point identique à la 2419 D. La voiture 2439 D, fabriquée dans la même série que l'originale, arrive au mois de septembre dans la clairière de Rethondes[91] ; équipée avec le mobilier du 11 novembre 1918 qui avait été protégé des Allemands. Ce retour clôt une entreprise de restauration de la clairière de Rethondes rendue possible par la découverte des pierres des monuments à Berlin[92], et l'organisation de leur retour[93]. C'est à Laurent Casanova – ministre des Anciens Combattants et victimes de guerre – qu'il est revenu de sceller à nouveau la dalle et de poser la première pierre du monument de Royallieu sous l'objectif des *Actualités françaises* :

> « Au carrefour historique, le peuple de France se souvient. Compiègne c'est le témoignage de la victoire de 18, Compiègne c'est le témoignage de la résistance française, Compiègne c'est le lieu géographique de la victoire et de la souffrance d'une nation[94] ».

Si la reconstruction des différents éléments de la clairière de Rethondes (à l'exception de la statue de Foch épargnée en 1940) offre aux politiques une occasion de faire se rejoindre les souvenirs des deux guerres mondiales, elle ouvre avec le wagon la question de l'authenticité de l'objet[95], voire plus largement celle de l'éthique du souvenir[96]. Ainsi, à l'occasion du

[90] Ina, CAF90000506, Pierre Tchernia, Roger Debouzy (*et al*.), « Les cérémonies du 11 novembre 1950 », *JT 20h*, ORTF, film muet noir et blanc, diffusé le 11 novembre 1950 durée 10 mn 10 s incluant la séquence consacrée à « Les cérémonies de remise en place du wagon de l'Armistice à Rethondes ».

[91] « Carrefour de l'Armistice à Rethondes », *Notre métier*, n°272, 6 novembre 1950, voir également : Ina, AFE85003811, « Wagon de l'Armistice », *Les Actualités françaises*, film sonore noir et blanc, première diffusion le 16 novembre 1950, durée 22 s.

[92] Un film non utilisé, conservé par l'Ina, permet d'observer la restitution à des officiers français des pierres des monuments de la clairière emmenées à Berlin. De jeunes ouvriers allemands déplacent difficilement de larges morceaux des monuments sur lesquels l'on peut apercevoir des lettres qui constituaient les inscriptions. Un inventaire est dressé, par un groupe passant d'une pile à l'autre : AFE02009520, « Les pierres du monument de l'Armistice de Rethondes sont retrouvées à Berlin », *Non Utilisés*, film muet noir et blanc, 2 mn 09 s.

[93] Voir à ce sujet la copie de la lettre adressée au général Daussy (président de l'association des Amis de l'Armistice) dans laquelle il est dit que « M. Charles Goldfeil, ancien engagé volontaire, prisonnier de guerre évadé, interné politique, membre de « Ceux de la Résistance », officier de l'Armée française, eut l'honneur en juillet 1946 de recevoir du Gouvernement la mission de ramener d'Allemagne en France, le monument à *l'Aigle abattu par l'épée*, symbole de la victoire du 11 novembre 1918, élevé dans la clairière de Rethondes grâce à la souscription publique, et démoli par l'ennemi, puis transféré en Allemagne en 1940. Il s'acquitta de cette mission, réalisé dans les conditions les plus difficiles, avec une foi et une célérité qui font honneur à son Arme et aux sentiments patriotiques de la France. Le 11 novembre 1946 le monument reconstruit était rendu dans son intégrité et sa grandeur première au patrimoine de la Nation. », AN AG 5(3) 1639, archives de Philippe Aucouturier – chargé de mission à la présidence de la République – copie d'une lettre dactylographiée adressée au général Daussy, à Paris le 10 novembre 1978, 1 page.

[94] Ina, AFE85001623, « Rendez-vous du souvenir à Compiègne », *Les Actualités françaises*, film sonore noir et blanc, première diffusion le 21 août 1946, durée 56 s.

[95] Sur cette question voir Jean-Pierre Warnier, « Les processus et procédures d'authentification de la culture matérielle » dans Jean-Pierre Warnier et Céline Rosselin (dir.), Authentifier la marchandise : anthropologie Paris, L'Harmattan, 1996. Il faut également s'intéresser aux débats inaugural du musée du quai Branly dont celui modéré par Daniel Fabre, « De combien de manières un objet peut-il être authentique ? », dans, Bruno

quarantième anniversaire de la signature de la convention d'armistice, la télévision propose à ses spectateurs un nouvel épisode de l'émission *La caméra explore le temps*[97] enregistré à Rethondes. Elle est introduite par un propos de Pierre Chanlaine, président de l'Association des écrivains combattants, qui fixe le cadre méthodologique de la démarche :

> « bien que vous entendrez tout à l'heure la voix de Pierre Fresnay il ne s'agit pas ici de comédie. En effet, dans cette émission réalisée par Stellio Lorenzi, André Castelo et Alain Decaux vont nous entraîner à leur suite dans un véritable reportage à travers le passé. L'armistice de 1918, et les journées lourdes d'histoire qui l'ont précédé vont être évoqués devant vous par des témoins survivants, et aussi par des participants. Et je pense ici à l'émouvante présence de monsieur le général Weygand. Ainsi ce passé si proche et si lointain, va revivre devant vous et vous verrez que la télévision sert véritablement l'histoire ».

Pourtant, si les auteurs mobilisent les participants du 11 novembre (jusqu'au soldat secrétaire qui a frappé le texte signé), elle les met en scène dans le wagon, sans amener de précision quant à son état. L'intervention du général Weygand se fait donc dans ce décor. Il se déplace tout au long de son récit dans la voiture-restaurant, répétant les gestes qu'il aurait fait ce jour-là :

> « à l'heure dite je me suis rendu à l'extrémité de ce wagon pour les recevoir. [… Le général se présente en haut de l'escalier] A neuf heures, en bas de cet escalier, j'attends les plénipotentiaires allemands. Ceux-ci fidèles au rendez-vous, apparaissent sur le caillebotis, se suivant en file pour gagner le wagon. Je les invite à y monter [le général joint le geste à la parole et entre dans le wagon]. [Le général entre dans la salle. Il longe la table en continuant son récit] J'ai précédé les plénipotentiaires allemands dans le wagon afin de leurs faire prendre les places qui leurs sont indiquées. […] ».

La commémoration ou le patrimoine comme articulation entre morts et vivants

Patrimonialiser la mort de guerre pour préalable

La mort, le sacrifice des hommes sur le front, et la dette contractée en conséquence par la Nation, sont autant de thèmes qui ont été effleurés plus haut. Peut-on envisager la mort

---

Latour (dir.), *Le Dialogue des cultures. Actes des rencontres inaugurales du musée du quai Branly (21 juin 2006)*, Paris, Arles, Babel, Actes Sud, 2007, pp. 269-326.

[96] Dans le sens de la question d'Avishai Margalit développée dans *L'éthique du souvenir*, Paris, Climats, 2006 (publication originale en 2002).

[97] Ina, CPF86618429, Stellio Lorenzi, Alain Decaux, André Castelot (*et. al.*), « Il y a quarante ans... », *La caméra explore le temps*, film sonore noir et blanc, première diffusion le 11 novembre 1958, durée 1h 07mn 25s.

comme patrimoine ? Afin de répondre à cette question il s'agit dans un premier temps de souligner en quoi la Grande Guerre se distingue d'expériences précédentes, pour se concentrer sur les cadres déployés en France pour en assurer la gestion, avant de pouvoir *in fine* s'intéresser au Soldat inconnu comme le résultat d'une entreprise de patrimonialisation amené à être le centre des cérémonies commémoratives dont le dessin s'affine.

Vers de nouveaux usages

Dans un texte de quelques feuillets qui s'ouvre sur l'inscription *II novembris MDCCCXV* Anatole France engage les hommes tombés à l'ennemi dans la mobilisation de ceux qui se battent encore sous le titre *Ce que disent nos morts*[98]. Plaidoyer patriotique qu'il introduit par un rappel : la France est la terre de « cette philosophie qui met au rang des premiers devoirs de l'homme la reconnaissance envers les générations qui nous ont précédées dans la tombe ». Plus loin, il invite ses lecteurs à considérer qu'en temps de guerre il faut aussi et surtout savoir écouter :

> « Nos morts nous ordonnent de vivre et de combattre en citoyens d'un peuple libre de marcher résolument dans l'ouragan de fer vers la paix qui se lèvera comme une belle aurore sur l'Europe affranchie des menaces de ses tyrans, et verra renaître, faibles et timides encore, la Justice et l'Humanité étouffé par les crimes de l'Allemagne [99]».

De son côté, Sigmund Freud rappelle dans un essai que la guerre impose sa réalité : « Il n'est plus possible de nier la mort ; on est obligé d'y croire. Les hommes meurent réellement, non plus un à un, mais par masse, par dizaines de mille le même jour. Et il ne s'agit plus de mort accidentelles [...][100] ». Depuis son observatoire, qu'il reconnaît protégé, le psychanalyste avance l'idée que les guerres ayant peu de chance de disparaître, et celles-ci ramenant l'homme à ses caractères primitifs, il est préférable de se résigner et en accepter les conséquences qui bouleversent les conventions établies pour la gestion de la mort. Ainsi : *si vis vitam, para mortem*[101]. Cette approche qui juxtapose homme primitif et homme moderne

---

[98] Anatole France, *Ce que disent nos morts*, texte illustré par Bernard Naudin, Paris, R. Helleu, 11 mai 1916.
[99] *Ibid.*, pp. 12-13.
[100] Sigmund Freud, *Considérations actuelles sur la guerre et sur la mort*, édition numériques réalisée à partir de l'essai " Considérations actuelles sur la guerre et sur la mort " publié dans l'ouvrage *Essais de psychanalyse*. Traduction de l'Allemand par le Dr. S. Jankélévitch en 1920, revue par l'auteur. Réimpression, Paris, Éditions Payot, 1968, (pp. 235 à 267), 280 pages. Collection : Petite bibliothèque Payot, n° 44. Traduction précédemment publiée dans la Bibliothèque scientifique des Éditions Payot. p. 20 lien url : http://classiques.uqac.ca/classiques/freud_sigmund/essais_de_psychanalyse/Essai_4_considerations/Freud_considerations.pdf
[101] Ce que l'auteur traduit « Si tu veux pouvoir supporter la vie, soit prêt à accepter la mort » Sigmund Freud, *op. cit.*, pp. 21-28.

souligne elle aussi le fait que les sociétés occidentales ont profondément fait évoluer leurs pratiques et notamment au cours du dix-neuvième siècle.

Or ces évolutions ne sont pas sans conséquences dans la grande mutation que l'on peut observer[102], en la matière, pendant et après la Grande Guerre. Ainsi Georges L. Mosse trouve-t-il dans le Père Lachaise le fondement de la pratique funéraire individualisée qui s'est développé chez les belligérants (tout au moins sur le front Ouest) dans le contexte d'une mort de masse que l'historien qualifie « d'expérience fondamentale de la guerre[103] ».

Il est possible de suivre à grands traits l'évolution des pratiques funéraires en temps guerrier au le long du dix-neuvième. La découverte de fausse contenant des hommes et des chevaux à Vilnius[104] a donné l'occasion à Olivier Dutour, anthropologue français dépêché par le ministère de la Défense, d'expliquer que « Lorsqu'ils entrent dans Vilnius, les Russes redoutent une épidémie et cherchent à se débarrasser au plus vite des cadavres. Les habitants ayant protesté contre la crémation, qui empuantit la ville, il est décidé de les ensevelir dans les tranchées creusées l'été précédent, "à l'aller", par les troupes françaises[105] ».

Plus tard[106], durant la guerre de 1870, les officiers bénéficient d'un meilleur traitement que leurs hommes : une tombe individuelle alors que les seconds sont le plus souvent regroupés dans

---

[102] Arnold Van Gennep, *Les rites de passages*, Paris, A. et J. Picard, 1991 [1909 , édition augmentée en 1969], l'ensemble des travaux de Louis-Vincent Thomas tels que *Rites de mort : pour la paix des vivants*, Paris, Fayard, 1985 ou avec Jean-Marie Sevrin, Jacques Scheuer (*et al.)*, *Réincarnations, immortalité, résurrection*, Bruxelles, Facultés universitaires Saint-Louis, 1988, ou *L'Anthropologie de la mort*, Paris, Payot, 1976 et *Mélanges thanatiques : deux essais pour une anthropologie de la transversalité*, Paris, L'Harmattan, 1993 ; ainsi que le collectif dirigé par Yvan Droz, *La Violence et les morts. Éclairage anthropologique sur la mort et les rites funéraires*, Genève, Georg éditeurs, 2003 ; et plus récemment Antonius C.G.M. Robben, *Dealth, Mourning and Burial. A Cross-Cultural Reader*, Blackwell Publishing, 2004. Du côté des historiens, il faut penser aux travaux de Philippe Ariès et Michel Vovelle, notamment *Essais sur l'histoire de la mort en Occident : du Moyen Âge à nos jours*, Paris, éditions du Seuil, 1975 et *L'Homme devant la mort*, Paris, éditions du Seuil, 1977, pour le premier ; *Mourir autrefois : attitudes collectives devant la mort au XVIIe et XVIIIe siècles*, Paris, Gallimard-Julliard, 1974, et *La Mort et l'Occident de 1300 à nos jours*, Paris, Gallimard, 1983, pour le second.

[103] Georges L. Mosse, *De la Grande Guerre au totalitarisme. La brutalisation des sociétés européennes*, Paris, Hachette, 1999 traduit de Fallen Soldiers, Reschaping the Memory of the World War, Oxford, Oxford University Press, 1990, p. 7

[104] Hervé Morin, « Des spectres de l'armée de Napoléon resurgissent à Vilnius », dans *Le Monde*, 26 avril 2002.

[105] *Ibid*. Luc Capdevilla et Daniel Voldmann précisent dans leur ouvrage qu'il aura été nécessaire de s'assurer au préalable qu'il ne s'agissait pas de fosses de la Seconde Guerre mondiale voir Luc Capdevila, Danièle Voldman, *Nos Morts. Les sociétés occidentales face aux tués de la guerre*, Paris, Payot, 2002.

[106] Comment ne pas penser également à cette occasion au récit du Colonel Chabert qui évoque comment il a été dépouillé de ses effets « selon les usages de la guerre » avant d'être jeté dans une fosse dont il s'est extrait (Honoré de Balzac, *Le Colonel Chabert*, Québec, La Bibliothèque électronique du Québec, collection « À tous vents », volume 53, version 10, p. 24-25, consulté le 7 mars 2008 à l'adresse http://www.ibiblio.org/beq/balzac-40.pdf). En avançant dans le siècle, il faut s'intéresser à la guerre de Sécession qui divise les Étasuniens entre unionistes et confédérés de 1861 à 1865. Celle-ci permet d'abord d'observer une nouveauté : la photographie. Les photographes comme Alexandre Gardner ou Mathew B. Brady couvrent l'engagement de l'armée du Potomac. Leur travail fige une partie de la réalité de la bataille : des cadavres sont présentés disposés dans un fossé (Le site de la bibliothèque du Congrès en propose trois clichés : deux présentent des corps sur le lieux de leurs décès; la troisième photographie montre des corps

des fosses communes. Le règlement de la guerre prend en compte le problème. En effet, l'article 16 du traité de Francfort (mai 1871) innove en introduisant l'idée de la préservation et l'entretien réciproque des sépultures. En France il faut attendre la loi du 4 avril 1873 pour que l'État prenne en charge une réorganisation de la situation. L'on peut ainsi observer à l'occasion du règlement de ce conflit l'apparition des carrés militaires dans des cimetières communaux, avec des tombes individuelles ou collectives, ces dernières souvent rehaussées d'une grille en fer sur laquelle un cartouche accueille l'inscription : « tombe militaire. Loi 4 avril 1873 ». Sans oublier des rassemblements plus importants dans le cadre d'ossuaires.

En 1914 les pratiques funéraires sont à nouveau soumises au contexte de l'engagement guerrier. La puissance des armements mis en jeu et le volume des pertes subies multiplient le spectre des types de pratiques que l'on rencontre au front. Les témoignages, et plus récemment les recherches archéologiques déployées à l'occasion de fouilles préventives[107], permettent d'observer plusieurs situations. Dans son ouvrage *Ceux de 14*, Maurice Genevoix évoque des cas de crémations, de fausses avant d'évoquer l'existence de sépultures individuelles. Ce témoignage permet également de souligner des différences formelles, variations qu'il attribue pour sa part à l'arme où ont servi les disparus :

> « Voici celle des trois artilleurs, spacieuse, bordée de pierres blanches, jonchée de rameaux de houx. Et voici celle des fantassins, toute petite, évoquant, sous l'étroite levée de l'humus, la forme du corps replié sur lui-même, écrasé peu à peu par la poussée des terres. Il en est dont l'humble croix a disparu, déjà : on l'avait faite de deux branches cassées, assemblées comme on avait pu, avec un clou arraché du soulier, un brin d'osier, une ficelle... cela ne tenait pas ; le clou a rouillé, le bois s'est fendu ; la pluie est tombée si longtemps que le lien pourri a cédé. Il n'y a plus de croix[108] ».

---

préparés pour être inhumés : *Antietam, Md, Confederate dead in a ditch on the right wing* http://loc.gov/pictures/resource/cwpb.00239/ et *Antietam, Md. Confederate dead in a ditch on the right wing used as a rifle pit* http://loc.gov/pictures/resource/cwpb.00240) enfin *Antietam, Md. Bodies of Confederate dead gathered for burial* http://loc.gov/pictures/resource/cwpb.01095/). Mais c'est Brady qui marque les esprits en exposant ses clichés sous le titre *The Dead of Antietam* dans une galerie New-yorkaise où il bouleverse les visiteurs ; le *New York Times* précise que le photographe a amené la guerre dans les foyers américains (*Mathew B. Brady Biographical Note*, http://memory.loc.gov/ammem/cwphtml/cwbrady.html). Il faut ensuite considérer la question centrale : que faire de plus d'un demi million de soldats, d'américains, tombés sur les champs de bataille ? Les familles aisées pouvaient faire embaumer le corps de leurs proches. Une réponse plus systématique est apportée avec la création du *Graves Registration Service* (voir Gary Laderman, *The Sacred Remains. American Attitude Toward Death 1799-1883*, New Haven et Londres, Yale University Press, 1996), administration qui prend par exemple le parti d'acheter des terrains, dont celui du général Lee à Arlington, pour y établir des cimetières nationaux afin d'accueillir des sépultures de soldats (*Ibid*.).

[107] L'on pense ici par exemple à celles qui ont précédées la construction de l'autoroute A 29, du terminal transmanche de Calais, ou encore la ZAC Actiparc d'Arras dont certains résultats ont été publiés voir : Yves Desfossés, Alain Jacques, Gilles Prilaux, *L'Archéologie de la Grande Guerre*, Rennes, éditions Ouest-France, INRAP, 2008, voir également Yves, Pourcher, « La fouille des champs d'honneur. La sépulture des soldats de 14-18 », *Terrain revue d'ethnologie de l'Europe*, 1993, n°20, pp. 37-56.

[108] Maurice Genevoix, *Ceux de 14*, Paris, Flammarion, 1950, p. 256.

Aujourd'hui les travaux archéologiques sont en mesure de vérifier, par l'accumulation des données, un spectre de situations qui s'est présenté pendant le conflit pour ce qui concerne le traitement des corps non pris en charge pour être ramenés vers les cimetières provisoires mis en place par l'administration militaire. C'est la découverte de la fausse commune qui accueillait les restes d'Alain Fournier à Saint-Rémy-la-Calonne en 1991 qui a donné un élan décisif à une nouvelle branche de la discipline[109]. Chaque année plusieurs dépouilles de soldats disparus sont mises à jour[110], ces découvertes permettent de mettre en évidence deux catégories : les enfouissements involontaires et les inhumations volontaires. La première est souvent le témoignage de la violence de l'engagement, l'on pense par exemple aux restes dispersés de soldat à l'occasion d'un tir d'artillerie, ou encore aux hommes fauchés dans l'assaut, tombant dans un trou d'obus pour finir par être recouvert[111]. La seconde catégorie couvre plusieurs cas. Les archéologues y placent les inhumations d'urgences réalisées à proximité du lieu de combat par les camarades : certaines tranchées ou boyaux trouvent à cette occasion une nouvelle utilité tel qu'à Saint-Laurent-Blangy où les archéologues ont découvert les corps de six soldats allemands enterrés dans des bâches de tentes[112]. Certaines fouilles mettent en évidence l'existence de fosses communes préparées pour être relevées et permettre des inhumations individuelles. L'effacement de leurs marques de localisation par les aléas de la guerre explique qu'elles n'aient pas été retrouvées et qu'on en retrouve encore aujourd'hui. L'étude de leurs contenus permet aux archéologues de découvrir des pratiques démontrant la sensibilité des hommes à l'endroit de leurs camarades. C'est le cas à Monchy-Le-Preux avec la découverte d'un « cimetière » britannique en 1996 où les corps sont orientés face à l'ennemi dans des fosses creusées avec soin, les hommes triés par grades[113]. C'est encore le cas en 2001 avec la fouille de la ZAC Actiparc qui met à jour une fosse rectangulaire comportant dix-neuf soldats. Son contenu démontre que la préparation d'une telle sépulture est imposée par le contexte d'un engagement en première ligne, mais pour autant cela ne se fait pas dans l'économie de sentiments pour les défunts, il ne s'agit pas d'une formalité :

> « Nous étions en présence des corps de vingt adultes de sexe masculin, âgés de vingt à vingt-quatre ans et décédés de mort violente. Les dix-neuf

[109] Yves Desfossés, Alain Jacques, Gilles Prilaux, *L'Archéologie de la Grande Guerre*, Rennes, éditions Ouest-France, INRAP, 2008, p. 29.
[110] Se souvenir ici que dans le cas britannique, la *War Graves Commission* estimait que 120 000 hommes étaient portés disparus à la fin du conflit ce qui représente 20 % des effectifs engagés par le Royaume Uni. *Ibid.*, p. 67.
[111] *Ibid.*, p. 70.
[112] *Ibid*., 72-73.
[113] *Ibid*., p. 80.

> premiers défunts avaient été enterrés simultanément, allongés sur le dos, tête au nord, les avant-bras pliés et disposés à l'horizontale, les mains jointives reposant sur l'abdomen. Le dépôt des corps s'était fait successivement de l'ouest vers l'est et une attention particulière avait été apportée pour que le coude droit de chaque homme recouvre le coude gauche de son voisin de droite. […] Si la grande majorité des squelettes étaient complets, les 16e et 17e corps n'étaient plus figurés que par des fragments de membres ou de thorax. Ces quelques restes, qui ne représentaient pas plus de 10% d'un individu complet, avaient été cependant très soigneusement disposés dans la tombe, à l'emplacement exact qu'ils auraient occupé si l'individu inhumé avait conservé son intégrité physique[114] ».

Les nouveaux cadres

L'apparition de nouveaux cadres pour la gestion funéraire du conflit peut donner la fausse impression d'une patrimonialisation des morts à la guerre alors qu'il s'agit pour l'essentiel de l'adaptation des habitudes du temps au contexte guerrier. Celles-ci se font avec la création d'instrument administratifs et légaux qui acquièrent une part symbolique importante : identification des soldats, cheminement vers les nécropoles nationales et invention légale du « Mort pour la France » en sont les trois piliers.

La complexité de la situation en temps de guerre et le volume des pertes font surgir des questions d'importances qui sont à la croisé de l'intendance de la mort à la guerre, et de celle du respect du souhait des familles. Car le temps du deuil, ouvert par les camarades de combat[115] avec les précautions à l'égard des corps sur le front est plus difficile à vivre sur l'arrière où les familles des soldats restent soucieuses du sort réservé aux restes de leurs proches[116]. Conscients de la précarité des pratiques funéraires au front, du poids des aléas de la guerre, et surtout privé de toute préparation au deuil[117], certains demandent, dès 1914, le retour du corps de leur fils, frère ou mari au cimetière du village. La requête est

[114] Yves Desfossés, Alain Jacques, Gilles Prilaux, *L'Archéologie de la Grande Guerre*, Rennes, éditions Ouest-France, INRAP, 2008, pp. 85-86.

[115] Bruno Cabanes, « Les vivants et les morts : la France au sortir de la Grande Guerre », dans Stéphane Audoin-Rouzeau, Christophe Prochasson (dir.), *Sortir de la Grande Guerre. Le monde et l'arpès-1918*, Paris, Tallandier, 2008.

[116] L'on pense ici à l'idée des cercles de deuils développée par Stéphane Audoin-Rouzeau dans *Cinq deuils de guerre, 1914-1918*, Paris, Noesis, 2001.

[117] Bruno Cabanes rappel à juste titre combien la guerre à bouleversé les pratiques de deuils d'abord en inversant l'ordre des générations – ce sont des hommes jeunes qui meurent au front – ensuite en empêchant la conduite d'un deuil tel que le XIXe siècle l'avait dessiné avec ses procédures de préparations, de séparations pour ne laisser les familles que devant le fait accompli de l'absence du corps de leur proche. Voir Bruno Cabanes, « Les vivants et les morts : la France au sortir de la Grande Guerre », *op. cit.*, p. 35.

systématiquement rejetée par les autorités[118], ce qui laisse la porte ouverte à un commerce souterrain et tarifé[119].

Afin de fournir l'outil nécessaire à la gestion de la situation, le corps législatif vote la loi du 29 décembre 1915[120]. Il espère trouver une solution par une mobilisation de l'espace. Il s'agit alors pour l'État d'entrer en possession de terrains (par achat ou expropriation) et de dédommager les communes qui accueillent des carrés militaires dans leur cimetière ou encore établir des cimetières militaires provisoires. L'objectif est, à terme, de pouvoir avoir la possibilité d'offrir une sépulture descente – selon les critères du temps, donc individuelles et nominative – aux hommes qui se sont sacrifiés pour la Patrie. Ce n'est évidemment qu'après la signature de l'armistice, dans le cadre de la sortie de guerre, que des solutions définitives sont apportées à cette problématique, notamment avec la création de la Commission des cimetières militaires sous la direction du général Castelnau (loi du 24 novembre 1918) qui a la charge de regrouper les éléments isolés au sein de nécropoles nationales. Administration qui n'échappe pas aux regards critiques et aux débats[121], le déplacement des sépultures et l'organisation définitive étant une matière sensible[122]. Il entame ainsi en 1920 une démarche d'uniformisation des tombes, marquée notamment par le concours lancé par circulaire au *Journal Officiel*, « en vue de la détermination d'un modèle de monuments individuels commémoratifs destinés aux sépultures individuelles[123] ». L'administration souhaite produire cinq cent milles monuments de quatre-vingt centimètres qui doivent comporter un espace permettant l'indication de l'identité du défunt, son grade, la date de sa mort, un signe confessionnel et l'inscription « Mort pour la France ». Cette décision change les perspectives, « la sépulture-lieux devient la sépulture-acte » pour reprendre les mots de Paul Ricœur[124], car

[118] Jay Winter, *Entre deuil et mémoire. La Grande Guerre dans l'histoire culturelle de l'Europe*, Paris, Armand Colin, 2008, (première édition Sites of memory, sites of mourning. The Great War in European cultural history, Cambridge University Press, 1995), pp. 33-34.

[119] *Ibid.*, p. 34. Il faut également penser ici à la manifestation de ces trafics sous la plume de Roland Dorgelès dans Le Réveil des morts (Albin Michel, 1923) puis à son commentaire par Mireille Gueissaz dans « La Guerre et l'impossible inhumation individuelle des soldats français : les ratés d'une tradition nationale consensuelle », *Lien social et politique*, n°59, 2008, pp. 75-89.

[120] Loi concernant les lieux de sépultures à établir pour les soldats des armées françaises et alliées décédés pendant la durée de la guerre, 29 décembre 1915, publié au *Journal officiel* le 31 décembre 1915.

[121] « Les tombes des morts de la guerre », dans *Journal des débats politiques et littéraires*, 21 juin 1920, p. 1. Au-delà de la problématique soulevée par les regroupements de sépulture, celle du rapatriement des corps dans les caveaux familiaux ne trouve de solution qu'avec la loi du 31 juillet 1920, et le décret du 28 septembre de la même année.

[122] Jay Winter, *Sites of memory, sites of mourning. The Great War in European cultural history*, Cambridge, Cambridge University Press, 1995.

[123] « Guerre et marine », *Journal des débats politiques et littéraires*, 4 avril 1920, p. 2. À ce sujet voir Annette Becker, *La guerre et la foi. De la mort à la mémoire*. 1914-1930, Paris Armand Colin, 1994, p. 105 et suivantes.

[124] Paul Ricœur, *La Mémoire l'histoire, l'oubli*, Paris, Seuil, 2000, p. 478.

il faut placer cette exigence dans la continuité de la loi du 25 octobre 1919 qui met en place le culte du souvenir des Morts pour la France[125]. On peut considérer que les hommes tombés en 14-18 sont à nouveau mobilisés, cette fois ci-dans le cadre d'une politique publique du passé.
Il est nécessaire de revenir un temps en arrière pour observer la genèse cette mention pour « Mort pour la France » pour mieux comprendre la portée de cette inscription sur les monuments. Le 22 décembre 1914, alors que Paul Deschanel – président de l'Assemblée nationale – prononce son discours d'éloge funèbre pour les députés tombés face à l'ennemi, le député des Bouches du Rhône Joseph Thierry[126] dépose une proposition de loi motivée comme suit :

> « Dans les graves événements que nous traversons et devant l'énorme contribution de vies humaines que donnent à la patrie agressée les officiers, sous-officiers et soldats de notre armée, devant les deuils glorieux, mais cruels et multiples, qui frappent nos familles, il semble juste qu'une mention spéciale et uniforme soit attribuée à ceux qui tombent, morts au champ d'honneur, ou succombent aux blessures qu'ils y ont reçues ».

Joseph Thierry propose une modification de la maîtrise de l'état civil des hommes morts sous les drapeaux dans un contexte de conflit. Celui-ci repose, depuis la loi du 8 juin 1893, sur deux articles du *Code civil*. Ils régissent les déclarations de décès des militaires composants les troupes en « formation de guerre » ; des officiers étaient alors désignés pour tenir les registres d'état-civil jusqu'au jour de la fin des hostilités ou celui de la levé d'un siège. Le député fait remarquer que la pratique connaît des limites, notamment en ce qui concerne les troupes engagées hors de métropole dont l'enregistrement dépend en définitive d'un officier d'état civil du lieu de décès. Ce dernier, ou les autorités militaires devant saisir par la suite l'officier d'état-civil du dernier lieu de résidence du disparu par une transcription de l'acte sur les registres de sa commune. Au-delà de la volonté de trouver une solution à ce problème, il s'agit pour le député de mettre un terme à l'iniquité qu'il perçoit au niveau de l'enregistrement des informations concernant les conditions du décès du soldat. En effet les conditions de rédactions de celles-ci n'étant pas clairement établies, elles sont laissées à l'appréciation du rédacteur à qui il arrive dans certain cas de ne pas compléter l'enregistrement au-delà de la date et du lieu. Ainsi :

[125] Loi du 25 octobre 1919, *Relative à la commémoration et à la glorification des morts pour la France au cours de la Grande Guerre.* Voir les lignes consacrées aux cérémonies de 1919 dans le chapitre précédent.
[126] Élu le 26 avril 1914 dans la troisième circonscription de Marseille Joseph Thierry est le fils du dernier maire français d'Haguenau (Bas Rhin).

> « Avec la présente proposition de loi, l'état civil enregistrera, à l'honneur du nom de celui qui a donné sa vie pour le pays, un titre clair et impérissable à la gratitude et au respect de tous les Français[127] ».

Le parcours parlementaire de cette de cette proposition de loi se fait sans passion. Il n'y a qu'au Sénat qu'une discussion technique est engagée après la présentation du rapport de Ferdinand de la Batut. Le 8 juillet, une circulaire du Garde des Sceaux précise qu'il faut s'assurer de l'application de la décision sur les actes du registre d'état civil rédigé pour les hommes tombés depuis les premiers jours de la guerre, en conservant l'esprit de la loi. Aussi les maires et officiers d'état civil sont-ils chargés de compléter eux mêmes en marge avec la mention « Mort pour la France » sur les registres quand une indication de la circonstance du décès est mentionnée dans l'acte. Si l'acte est porteur d'une « circonstance douteuse » (maladie par exemple) le maire doit se référer aux autorités militaires[128]. On peut ainsi mesurer l'importance prise par la dimension technique de cette loi. La portée symbolique reste déterminante en ce qu'elle crée d'une part une distinction entre les « Morts pour la France » et les autres – les civils disparus de morts naturels[129], les soldats jugés indignes etc. ; et qu'elle assure d'autre part une équité de traitement pour tous ceux qui sont mort de la guerre. Pourtant cette part symbolique n'apparaît pas dans la presse qui se limite – au mieux – à faire état du vote de la loi dans le cadre de leurs comptes rendus habituels de la vie parlementaire.

Ainsi peut on relever une nouvelle relation à la mort de guerre, à partir de laquelle un nouveau culte des morts peu se construire[130]. Des espaces consacrés lui sont dédiés et une homogénéisation du traitement des sépultures traduit, à l'échelle des pertes de la Grande Guerre, une partie des pratiques funéraires du temps. Il faut aussi noter que les véritables innovations apparaissent au niveau des instruments créés autour du deuil. « Voilà le nœud : travail de mémoire est travail de deuil. Et l'un et l'autre sont parole d'espoir, arrachées au non-dit » pensait Paul Ricœur en 1996 dans l'ébauche d'un travail sur la mort et le deuil[131].

---

[127] « 2 juillet 1915. Loi complétant en ce qui concerne les actes de décès de militaires ou civils tués à l'ennemi ou morts dues aux circonstances se rapportant à la guerre, les articles du *Code civil* sur les actes de l'état civil », dans Gustave Lange, *Collection complète des lois, décrets, ordonnances et règlements*, Paris, Librairie de la société du Recueil Sirey, 1915, nouvelle série tome 15, pp. 207-208.

[128] « 2 juillet 1915. Loi complétant en ce qui concerne les actes de décès de militaires ou civils tués à l'ennemi ou morts dues aux circonstances se rapportant à la guerre, les articles du *Code civil* sur les actes de l'état civil », dans Gustave Lange, *Collection complète des lois, décrets, ordonnances et règlements*, Paris, Librairie de la société du Recueil Sirey, 1915, nouvelle série tome 15, pp. 207-208. Le journal *Le Temps* publie une synthèse de cette circulaire : « La citation :"Mort pour la France" », *Le Temps*, 10 juillet 1915, p. 3.

[129] George L. Mosse, *op. cit.*, p. 107.

[130] Sur la part des cimetières dans le culte des soldats tués au champ d'honneur voir le travail de George L Mosse, *Ibid.*, pp. 95-109.

[131] Paul Ricœur, *Vivant jusqu'à la mort*, Paris, Seuil, 2007, p. 73.

Le Soldat inconnu : biographie d'un patrimoine sensible

Au moment même où Anatole France – parmi d'autres – engage par ses écrits les morts dans le soutien de l'engagement des soldats au front, d'autres commencent à réfléchir aux formes de manifestations de reconnaissances que la société doit élaborer pour ses morts. Le premier temps de la biographie émerge dans cette tendance avec le discours de François Simon[132]. Celui-ci appelle, à l'occasion d'une commémoration dans le cimetière de Rennes, à rendre un hommage à l'armée française en faisant entrer la dépouille d'un soldat méritant au Panthéon[133]. Il semble que cette idée ne trouve pas vraiment d'écho, et qu'aucun lien ne puisse être établi avec celles qui suivent[134]. En effet une autre conception du Soldat inconnu rejaillit le 12 juillet 1918 dans un discours prononcé à l'occasion de la remise des prix au lycée Marceau de Chartres[135] :

> « Lorsque la paix reparaîtra sur la terre, lorsque la France relèvera dans ses champs dévastés les tombes de ses enfants qui sont morts pour la défendre, nous demanderons aux pouvoirs publics de recueillir les restes de l'un d'eux qui remplisse cette double et formelle condition d'être un fantassin français et que son nom soit absolument inconnu. Et ce seront tes restes sympathiques, petit soldat, glorieux et anonyme[136] ».

Au delà de l'évolution de l'idée la personnalité du porteur est décisive pour le projet. En effet Maurice Maunoury est député[137], c'est naturellement à l'Assemblée nationale qu'il dépose une proposition[138] cosignée par Paul Morel[139] et Georges Leredu[140] qui reprend l'idée développée à Chartres[141]. Ceci introduit la seconde étape de la biographie est donc celle du débat.

Avant de s'y confronter il faut aussi considérer ce que George L. Mosse présente comme l'ébauche de l'unification des morts de la guerre[142] et ainsi comprendre l'adhésion populaire à

---

[132] François Simon est le président du Souvenir français.

[133] Charles Vilain, *Le Soldat inconnu, histoire et culte*, Paris, éditions Maurice d'Hartoy, 1933, pp. 52-53, Gérard Fonck, *Le Soldat inconnu. Les démarches*, édité par l'auteur, 2004, pp. 26-31, Jean-François Jagielski, *Le Soldat inconnu. Invention et postérité d'un symbole*, Paris, éditions Imago, 2008, p. 54.

[134] Laura Wittman, *The tomb of the unknown soldier, modern mourning, and the reinvention of the mystical body*, Toronto, Buffalo, Londres, University of Toronto Press, 2011, pp. 34-35.

[135] Jean-François Jagielski, *op. cit.*, p. 55.

[136] Maurice Maunoury le 12 juillet 1918 cité par Gérard Fonck, *Le Soldat inconnu. Les démarches*, édité par l'auteur, 2004, p. 36, Jean-François Jagielski, *op. cit.*, p. 55.

[137] De la seconde circonscription d'Eure-et-Loir depuis le 24 avril 1910.

[138] Maurice Maunoury (*et al.*), « Proposition de résolution tendant à ériger, au Panthéon, un monument en l'honneur du soldat français », Chambre des députés, séance du 19 novembre 1918, *Journal Officiel*, pp. 1823-1824.

[139] Député de Haute-Saônne de 1909 à 1919 dans Jean Joly (dir.), *Dictionnaire des parlementaires français. Notices biographiques sur les ministres, députés et sénateurs français de 1889 à 1940*, *op. cit.*, tome VII.

[140] Député de Seine-et-Oise de 1914 à 1927 dans Jean Joly (dir.), *Dictionnaire des parlementaires français. Notices biographiques sur les ministres, députés et sénateurs français de 1889 à 1940*, *op. cit.*, tome VI, pp. 2247-2248.

[141] Jean-François Jagielski, *op. cit.*, p. 55.

[142] George L. Mosse, *op. cit.*, p. 109.

venir. Le 27 juin 1919 le ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts Louis Lafferre fait déposer au bureau de la Chambre un projet de loi demandant l'ouverture d'un financement pour organiser la célébration de la Victoire. Le projet comprend l'édification d'un monument sous la voûte de l'Arc de Triomphe en l'honneur des troupes tombées pour la Patrie, « victimes propitiatoires qui tombèrent pour le salut des libertés humaines et ne virent pas les lueurs du triomphe[143] ». Ce monument prend la forme d'un cénotaphe, c'est à dire un tombeau vide, œuvre du sculpteur Antoine Sartorio[144] disposé dans une mise en scène complexe élaborée sous la direction de l'architecte Henry-Paul Nénot dans le cadre des recommandations d'une commission nommée par les Beaux Arts. L'architecte souhaite que la fête adopte deux caractères : une cérémonie triomphale et une manifestation de reconnaissance envers ceux qui se sont sacrifiés[145]. Le monument, qui obéit à ce second objectif, est construit sur une charpente de bois, monté sur un chariot afin de permettre son déplacement pour libérer le passage sous l'Arc pour les troupes qui doivent défiler le lendemain. Haut de près de 18 mètres, large de 8 mètres pour un poids de trente tonnes, le cénotaphe présente une victoire sur chaque face et des faisceaux de licteurs à tous les angles. Une seule inscription est visible sur le socle : « Aux morts pour la Patrie »[146].

Photographie de la foule venant au cénotaphe placé sous la voute de l'Arc de Triomphe. Nuit du 14 juillet 1919

BnF, Meurisse 74015

[143] René Weiss, *La Ville de Paris et les fêtes de la Victoire*, Paris, Imprimerie nationale, 1920, p. 3.
[144] Jean-François Jagielski, *op. cit.*, p. 65.
[145] Jean-Claude Daufresne, *Fêtes à Paris au XX^e siècle. Architectures éphémères de 1919 à 1989* Sprimont, Pierre Mardaga éditeur, 2001, pp. 49-50.
[146] *Ibid.*, p.50.

On comprend en regardant ce monument provisoire le sentiment qu'exprime Jules Romains :

> « Ils apercevaient sous l'Arc de Triomphe, à travers les lances des dragons, le faîte du grand cénotaphe. Ils savaient par les journaux qu'il portait, en lettres énormes, l'inscription : ''Aux morts pour la patrie''. On n'avait pas besoin de la lire soi-même avec ses yeux pour en avoir l'obsession. Elle dominait l'avenue. Elle donnerait le ton au défilé. Elle chanterait à bouche fermée le refrain principal.
> La fête de la Victoire allait être en premier lieu une fête des Morts [*sic.*]. Tout le monde le savait, y pensait, y consentait[147] ».

Il faut également penser que si l'ensemble des préparatifs de pavoisements et d'illuminations de la place et de l'avenue des Champs-Élysées sont bien installés, l'ensemble s'efface à la nuit tombée, dans une mise en lumière très sobre conçue pour mettre en valeur le tombeau[148]. La soirée est consacrée à une veillée funèbre[149], expression publique du deuil, ouverte par le président du Conseil Georges Clemenceau qui se présente pour se recueillir en compagnie de Jean-Marcel Jeanneney, petit fils de Jules Jeanneney et dont le père est mort à la guerre. Le lendemain c'est également par un geste envers les morts que s'ouvre le défilé : Raymond Poincaré et Georges Clemenceau déposent des couronnes au pied du cénotaphe à leurs arrivées sur la place de l'Etoile[150]. L'adhésion populaire est telle que *Le Figaro* se demande si des parisiens sont restés chez eux le soir du 13 juillet[151]. Enfin, *Le Temps* décrit l'engagement des parisiens qui continuent leurs processions trois jours durant, repoussant d'autant la date à laquelle il était prévu de démonter le monument provisoire :

> « Les palmes, les couronnes, les fleurs s'amoncellent sur les degrés du monument funéraire, entouré d'une garde d'honneur. Quatre cavaliers et une escouade d'infanterie sont en faction, nuit et jour, aux angles et le pourtour de la barrière qu'on a construite pour éviter les encombrements qui pourraient froisser les douleurs attirées sans cesse par l'ex-voto consacré *aux morts pour la patrie* [souligné dans le texte]. On voit des pères et des mères en deuil, des veuves, des orphelins s'avancer pieusement vers le symbole commémoratif de la reconnaissance nationale et déposer au pied du monument l'hommage d'un impérissable souvenir. Tous les âges de la vie, toutes les conditions sociales se mêlent fraternellement dans cette

[147] Jules Romains, *Vorge contre Quinette*, Paris, Flammarion, 1939 cité par Janine Bourdin, « Les anciens combattants et la célébration du 11 novembre 1938 », dans René Rémond et Janine Bourdin, *La France et les Français en 1938-1939*, Paris, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, 1978, p. 95. Le sentiment de Jules Romains est également évoqué dans Jean-Yves Le Naour, *Le Soldat inconnu. La guerre, la mort, la mémoire,* Paris, Gallimard, 2008, p. 13.

[148] Jean-Claude Daufresne, *op. cit.*, p. 50. Voir la photographie BnF, Meurisse, 74015, Agence Meurisse, « La nuit du 14 juillet : le cénotaphe », photographie de presse, négatif sur verre, 13 x 18 cm, 1919.

[149] « Sous l'Arc de Triomphe. Ce soir la veillée des morts. Demain le défilé de la Victoire », *Le Petit journal,* dimanche 13 juillet 1919, p. 1.

[150] ECPAD, 14.18 B 337, « Les fêtes de la Victoire. Le 14 juillet 1919, à Paris 1/3 », film réalisé par le Service cinématographique aux armées, juillet 1919, consulté en ligne le 18 juin 2011 http://www.ecpad.fr/les-fetes-de-la-victoire-le-14-juillet-1919-a-paris-13

[151] E. Bacelou, « La Veillée de Paris », *Le Figaro*, 14 juillet 1919, p. 1.

> procession d'affligés, qui viennent, en silence, accomplir ce rite aussi ancien que la gloire et que la douleur. Jeunes et vieux, riches et pauvres se rencontrent là, et peuvent se comprendre sans se parler. Parfois on échange un regard, quelques brèves paroles, un rapide serrement de mains, et les voiles noirs, les crêpes de deuil s'éloignent, sous les yeux d'une foule respectueuse qui s'écarte pour laisser passer ceux et celles qui ont sacrifié au salut du pays leurs plus chères affections et le bonheur de leur foyer. On lit, sur une couronne de chrysanthèmes et de roses, cette inscription : *A nos deux fils chéris.* , on voit cette dédicace : *A nos morts glorieux*[152]. »

Au sortir des fêtes du mois de juillet, la question se pose donc sur plusieurs dimensions : les personnes endeuillées sont à la recherche d'un symbole et Paris n'a pas avancé sur la question d'un monument national expression de reconnaissance aux morts pour la France[153]. Le cénotaphe a marqué les esprits jusque dans l'hémicycle où il est évoqué par Paul Deschanel :

> « Cet Arc de Triomphe de l'Étoile, dont chaque pierre respire l'héroïsme de nos ancêtres, a vu passer la plus grande heure de l'Histoire. Toute la France, vivants et morts, – les morts qui vivront tant qu'une conscience animera l'univers – toute la France et toute l'Humanité, fille de la Justice, ont communié dans la même gloire et dans la même religion[154]. »

L'importance de l'adhésion populaire, la puissance des émotions et ce nouvel épisode de transfert du deuil privé en deuil public autour du cénotaphe sont autant d'éléments qui expliquent pour certains que les britanniques se lancent dans une opération qui doit apporter un complément au cénotaphe de Whitehall : un *tommy* inconnu. Un contexte de concurrence franco-anglaise est donc une donnée supplémentaire qui permet de comprendre une partie du débat qui suit le dépôt de la proposition portée au mois de septembre 1919 par André Paisant et plusieurs de ses collègues[155] dont l'exposé des motifs s'ouvre sur une relation à la veillée du 13 juillet :

> « Par une pieuse pensée dont tout le monde comprend la délicatesse, le Gouvernement avait dressé au pied du monument un cénotaphe pour associer les morts à la gloire des vivants. Mais le cénotaphe était vide !
> Les morts sont dispersés au hasard des batailles, et si beaucoup reposent dans la douce paix des cimetières où vient les visiter la piété des vivants, combien sont tombés que nul n'a pu identifier ni reconnaître, et qui dorment ignorés et solitaires, à l'ombre d'une croix sans nom !
> Morts anonymes ! Obscurs soldats qui ont pourtant donné leur vie à

[152] G.D., « Aux morts pour la patrie », *Le Temps*, 19 juillet 1919, p. 1.
[153] Élise Julien, *Paris, Berlin : la mémoire de la Première Guerre mondiale. 1914-1933*, thèse soutenue sous la direction de Jean-Louis Robert et Jürgen Kocka, Université Paris I Panthéon Sorbonne, Freie Universität Berlin, le 8 décembre 2007, p. 169.
[154] Discours de Paul Deschanel le 15 juillet 1919 à l'Assemblée nationale, cité par René Weiss, *La Ville de Paris et les fêtes de la Victoire*, Paris, Imprimerie nationale, 1920, p. 107. Le texte du discours est publié dans la rubrique « La dernière heure », *Le Journal des débats politiques et littéraires*, 15 et 16 juillet 1919, p. 4.
[155] Dont Gabriel Maunoury (cousin de Maurice Maunoury, frère du maréchal Maunoury, et député d'Eure-et-Loir de 1912 à 1924), Georges Leredu, et André Maginot.

> l'épopée sublime ! Enfant de France, échappés à peine aux caresses maternelles ! Citoyens confondus parmi la foule en armes qui ont quitté leurs foyers pour une victoire dont ils ne jouiront pas ! Où sont-ils ? Qui veille sur leur gloire ? Entendent-ils du fond de la terre bouleversée la plainte des mères et des amantes qui les cherchent et la voix des peuples qui les acclament ?
> Que ferons-nous pour ceux dont la tombe ne sera jamais fleurie par une main familière et qui ne sentiront pas sur le sol qui les couvre le doux poids des genoux qui les avait bercés ?
> C'est à eux que la patrie reconnaissante doit une réparation éclatante et la consécration d'un immortel hommage !
> En transportant au Panthéon l'humble bière où repose un héros inconnu, la France honorera ses grands soldats. Elle fera entrer dans la gloire des déshérités de la mort. Elle dressera à jamais devant les siècles futurs l'image du citoyen tombé pour la patrie !
> Près de Rouget de l'Isle qui l'a créée, un enfant de France incarnera la *Marseillaise*, et les familles des disparus viendront avec un noble orgueil, saluer une relique où elles garderont l'illusion de retrouver l'ombre qu'elles pleurent !
> Il appartiendra au Gouvernement de préciser les détails de cette cérémonie et d'en fixer la date qui pourrait être celle du 2 novembre.
> Ce serait la fête des morts anonymes de la guerre. Nul hommage ne serait trop grand pour eux! [156] »

L'accueil réservé à la proposition de 1919 est plus cordial que pour celle de Maunoury l'année précédente. La commission de l'Armée où Henry Paté est chargée d'examiner le texte lui est favorable[157], mais deux questions divisent : celle du choix de la date et, plus importante encore, celle de l'emplacement pour l'inhumation définitive de l'Inconnu. Dès le mois de septembre 1919 *Le Journal* sous la plume d'Henry Vidal s'engage en faveur du Panthéon[158]. Mais c'est la confirmation de la volonté britannique d'installer un soldat inconnu à Westminster qui relance le débat. Celui-ci resurgit après l'été 1920 avec la perspective d'honorer le soldat Inconnu et Gambetta dans un même lieux et un même mouvement. En effet, la dispute se déchaîne à partir de la fin du mois d'octobre quand il est envisagé de fondre dans une même cérémonie l'Inconnu et le cinquantième anniversaire de la Troisième République[159]. C'est Georges Leygues qui a fait part de cette décision en Conseil des ministres le 2 novembre 1919[160] en demandant à André Honnorat de compléter ses préparatifs

[156] André Paillant (*et al.*), « Projet de résolution ayant pour objet le transfert solennel au Panthéon d'un soldat anonyme français tombé pour la patrie », Chambre des députés, séance du 12 septembre 1919, *Journal Officiel. Documents parlementaires./ Chambre*, p. 2706.
[157] Elise Julien, *op. cit.* p. 276. Jean-François Jagielski, *op. cit.*, p. 69.
[158] Cité par Jean-François Jagielski, *op. cit.*, p. 70.
[159] Elise Julien, *op. cit.*, p. 279 et suivantes, Jean-François Jagielski, *op. cit.*, p. 70-72
[160] Jean-François Jagielski, *op. cit.*, p. 72, « Aux grands hommes la patrie reconnaissante – le 11 novembre le Panthéon recevra la glorieuse dépouille d'un soldat inconnu », *Le Matin*, 3 novembre 1920, p. 1 ; Arthur Meyer., « Hommage national au "Héros inconnu" », *Le Gaulois,* 3 novembre 1920, p. 1 ; « Les Fêtes du 11 Novembre – Le Soldat inconnu au Panthéon », *Le Figaro*, 3 novembre 1920, p. 2 ; Dans sa publication du 5 novembre Arthur Meyer commente la décision présentée par Georges Leygues en évoquant la rencontre avec

de la cérémonie du 11 novembre en conséquence. *L'Intransigeant* évoque la nouvelle en y voyant une victoire du journal[161].

La saisine de la commission des finances de l'Assemblée nationale pour considérer un texte demandant l'ouverture de crédits pour le transfert du Soldat inconnu permet d'ouvrir la discussion au Parlement. Ainsi Charles Dumont, rapporteur pour le projet de loi, fait-il part de sa position :

> « Le poilu que nous allons glorifier n'est pas un de ces grands hommes. Il est le symbole de la foule immense des soldats qui se sont sacrifiés pour la Patrie. Sa vraie place, à notre avis, est à la base même du monument symbolique de la Victoire, c'est donc sous l'Arc de triomphe, sur la plus belle colline de Paris que ce héros doit être déposé et dormir de son dernier sommeil[162] ».

La commission des Beaux Arts émet un avis semblable, mais André Honnorat et Paul Léon responsables de la l'organisation de la fête du 11 novembre rechignent à en modifier le programme si difficilement mis en place. C'est André Maginot qui propose une solution permettant de préserver le travail accomplis pour le Cinquantenaire tout en accompagnant le Soldat inconnu. Ainsi, le 8 novembre André Honnorat peut présenter le projet de loi à la Chambre. Le premier point de son rapide exposé des motifs permet alors de comprendre que ce geste est placé dans le prolongement de la loi du 25 octobre 1919, le Soldat inconnu est introduit dans une relation directe avec la commémoration de tous les Morts pour la France. Et plus loin :

> « Le Gouvernement, d'accord avec le sentiment public, estime que ce jour est particulièrement bien choisi pour donner aux morts de la grande guerre un témoignage, solennel de la reconnaissance, de l'admiration et de l'amour de tous les Français.
> Il propose de transférer ce jour-là à Paris les restes d'un soldat français non identifié et de les déposer à l'Arc de Triomphe.
> L'hommage rendu à ce soldat anonyme s'adressera en même temps à tous

---

André Paisant, Gaston Vidal Pierre Provost de Launay et Jean Ossola en rapportant certains propos : « Ce que je veux noter, et que je retiens, c'est la nouveauté du langage tenu par l'une des personnalités les plus importantes de la Républiques. "Questions politiques, questions ministérielles, oui, sans doute, a dit M. Georges Leygues ; mais ce n'est pas tout. Un peuple a besoin de sentiment. Il a une âme, en France surtout. Et elle parle... - Il faut l'entendre, a interrompu M. Paisant. - Nous l'avons entendue et nous avons bien fait" a conclu le ministre », plus loin *Le Gaulois* publie l'ensemble des échanges de cette réunion voir : Arthur Meyer « Parole de Ministre », *Le Gaulois*, 5 novembre 1920, p.1 et « Les fêtes du 11 novembre – les déclarations de M. Leygues », *Le Gaulois*, 5 novembre 1920, p. 2.

[161] « L'hommage au "Soldat Inconnu" réclamé par "l'Intransigeant" par la presse, l'opinion, et le Parlement est adopté par le Gouvernement et incorporé à la cérémonie du 11 novembre », *L'Intransigeant*, 3 novembre 1920, p. 1.

[162] Charles Dumont, cité par Jean-François Jagielski, *op. cit.*, p. 74.

> les héros tombés avec lui pour la défense de la patrie et pour la sauvegarde de la liberté et du droit dans le monde[163] ».

C'est un hémicycle profondément divisé qui accueille la lecture des articles et la présentation des amendements. Ainsi les commentateurs de cet événement retiennent-ils habituellement d'une part les immixtions de Léon Daudet et Paul Escudier au moment de la lecture du premier article qui partagent leurs positions concernant la destination de l'Inconnu[164], et d'autre part la prise de parole d'Alexandre Bracke-Desrousseaux, député socialiste de la Seine, qui déclare que s'il donne son vote au projet gouvernemental, veut tout de même exprimer son regret de voir « escamoter » la célébration de la Troisième République et : « cacher les états-majors vivants derrière le cadavre, symbole de tous les morts ». Intervention qui ne manque pas d'enflammer les députés de droite.

Il faut aussi retenir la déclaration du président du Conseil Georges Leygues trop souvent voilée par l'attention prêtée aux invectives :

> « Messieurs, je ne voudrais pas laisser clore ce débat sur un malentendu, pas même sur la simple impression qu'à l'heure où je parle, nous ne sommes pas tous animés par un sentiment unanime de piétée et de fierté nationales. Je rappelle d'un mot le double caractère de la manifestation qui aura lieu le 11 novembre. A cette date, nous célébrerons le cinquantenaire de la République, du régime qui a restauré la patrie [Vifs applaudissements. Léon Daudet l'interrompt : C'est une erreur, la République n'a pas restauré la patrie. (Vives exclamations) La France s'est sauvée elle-même. (Bruit)] du régime qui, au cours d'un demi-siècle, a formé des générations au cœur de fer, qui traversèrent sans faiblir les épreuves les plus redoutables qu'un pays ait jamais connues [Applaudissements] et qui, après avoir donné pendant la guerre l'exemple des plus hautes vertus civiques et guerrières, donnent dans la paix le plus magnifique exemple de sang-froid, d'équilibre, d'ordre et de raison. [Vifs applaudissements prolongés] Le 11 novembre, nous déposerons au Panthéon le cœur de Gambetta, du grand Français qui ne désespéra jamais des destins de son pays... [Applaudissements Charles Lacotte déclare : Cela, ce sont les manuels d'écoles primaires qui le disent] qui, lorsque tout semblait perdu, improvisa des armées, réconforta les courages, sauva l'honneur et établit notre droit imprescriptible aux réparations de l'avenir. [Vifs applaudissements à gauche et l'extrême gauche. Léon Daudet intervient à nouveau : Ce n'est pas l'histoire : c'est la légende, (Bruit à gauche)]
>
> Le 11 novembre est aussi l'anniversaire de la victoire, parce que c'est l'anniversaire du jour où l'ennemi a avoué sa défaite, déposé les armes et demandé la paix. [Applaudissements] Ce jour-là, il faut que le pays, le Parlement, le Gouvernement se sentent indissolublement unis, comme ils le furent aux grands jours où toute la France debout combattait pour défendre la frontière et pour sauver la liberté du monde. [Vifs applaudissements]

[163] *Chambre des députés, 12e législature – 2e session extraordinaire. Débats parlementaires extraits du compte rendu.* Séance du 8 novembre 1920, en ligne http://www.assemblee-nationale.fr/histoire/guerre_14-18/seance_08111920.asp

[164] Voir Antoine Prost, *op. cit.*, Jean-François Jagielski, *op. cit.*, pp. 75-80, Elise Julien, *op. cit.*, p. 278.

> En transportant la dépouille du soldat inconnu à l'Arc-de-Triomphe, de la montagne sacrée où depuis des siècles s'élaborent les génies divers qui ont donné à la France tant de grandeur et d'éclat, nous irons vers le monument qui symbolise, non pas seulement un homme ou un régime, quel que soit le rayonnement qu'ils aient laissé dans l'histoire, mais encore le dévouement à la patrie, l'esprit de sacrifice et l'héroïsme en ce qu'ils ont, de plus noble et de plus pur. Nous conduirons la dépouille du Soldat là où elle doit reposer : sous l'arche triomphale élevée aux armées anonymes, à la foule des héros ignorés, fils de la Révolution, qui se couvrirent sur les champs de bataille d'une gloire impérissable et qui transportèrent dans les plis de leurs drapeaux et répandirent à travers l'Europe les principes nouveaux que la France avait proclamés à la fin du dix-huitième siècle et qui ont fait le monde moderne. [Vifs applaudissements prolongés — Une grande partie de l'Assemblée se lève et acclame le président du conseil][165] »

C'est ainsi dans un débat recadré par une réaffirmation de la signification du geste de choisir un soldat inconnu, que les députés accordent dans un premier vote les 300 000 francs demandés par le gouvernement. Le lendemain, c'est au tour de la Haute Assemblée de se prononcer. Une discussion est entamée autour de l'idée qu'il faut maintenir des honneurs équivalents aux deux hommes glorifiés par ces cérémonies. Afin de couper court, le gouvernement s'engage à ce que Gambetta et l'Inconnu suivent exactement le même parcours : Gambetta doit accompagner le Soldat à l'Arc de Triomphe.

Le temps du débat de la création n'est pas encore clos qu'André Maginot engage celui du choix : avant dernière étape de la biographie de l'objet Soldat inconnu. La question de la réalisation se pose rapidement – les délais sont serrés – et c'est le ministre des Pensions[166], et par ailleurs responsable des services de l'état civil et des sépultures militaires qui doit y répondre[167]. Ainsi dès la décision gouvernementale connue interroge-t-on les responsables de son ministère :

> « Au ministère des Pensions, le chef de cabinet de M. Maginot nous a dit : – A Quel endroit du front irons-nous chercher le corps du soldat ? Nous n'en savons rien encore ! Par quel moyen le ramènerons-nous à Paris ? En automobile, probablement. Où le déposerons-nous ? Rien n'est encore décidé. Un directeur de notre ministère faisant partie de la conférence chargée des fêtes du 11 novembre, recevra des instructions à ce sujet et donnera les renseignements intéressants notre département et voilà, à l'heure actuelle, tout ce que nous pouvons dire...[168] »

---

[165] *Chambre des députés, 12e législature – 2e session extraordinaire. Débats parlementaires extraits du compte rendu.* Séance du 8 novembre 1920, en ligne http://www.assemblee-nationale.fr/histoire/guerre_14-18/seance_08111920.asp

[166] « Le Poilu inconnu au Panthéon », *La Presse*, 3 novembre 1920, p. 1.

[167] « Les fêtes du cinquantenaire », *Le Temps*, 4 novembre 1920, p. 2.

[168] « Le "soldat inconnu" dormira sous les voûtes du Panthéon. Ainsi en a décidé hier le Gouvernement », *Le Petit Journal*, 3 novembre 1920, p. 1.

Parmi les possibilités de modalité d'opération celle qui consiste à choisir un inconnu à Verdun est dans les esprits[169]. En effet, dans un premier temps André Maginot voit dans Verdun le champ de bataille où presque toute l'armée française est passée[170]. Mais finalement, le ministre impose une démarche plus complexe et la communique rapidement en conférence de presse[171]. Il a adressé aux généraux commandant des neufs régions militaires l'ordre de :

> « faire procéder, chacun dans la région qu'il dirige et sur un point qui devra être tenu secret, à l'exhumation du corps d'un soldat identifié comme soldat français[172], mais dont l'identité personnelle n'aura pu être établie[173] ».

Les neuf dépouilles doivent ensuite être rassemblées à la citadelle de Verdun où une veillée funèbre doit avoir lieu. Le ministre annonce qu'il veut se rendre en personne sur les lieux pour présider la cérémonie dont il a dessiné le tableau :

> « Je ferai rassembler une compagnie d'infanterie, sélectionnée, composée de soldats anciens combattants. Cette compagnie sera placée devant les neufs cercueils alignés, puis je ferai sortir, au hasard, un soldat et c'est lui qui désignera les restes qui auront la gloire d'être placés au Panthéon[174] ».

Les grands traits de la procédure sont ainsi dressés autour d'une idée impérative : préserver l'anonymat du soldat choisi. En définitive se sont huit cercueils qui sont réunis à Verdun dans une galerie souterraine de la citadelle transformée en chapelle ardente. Le ministre des Pensions arrive à la citadelle le 10 novembre à 14 heures. C'est dans la cérémonie que, sous les traits de la simplicité, qu'une opération importante se réalise. En effet, s'il ne peut être dit

---

[169] José Germain, « L'Hiver à Verdun ! C'est à Verdun qu'il faut choisir le Poilu Inconnu : 22 villages y sont morts à jamais ! », *Le Petit journal*, 3 novembre 1920, p. 1.

[170] Jean-François Jagielski, *op. cit.*, p. 93

[171] Charles Vilain, *op. cit.*, pp. 56-57, Jean-François Jagielski, *op. cit.*, p. 91.

[172] Sur cette procédure Jean-François Jagielski renvoie au témoignage de Roland Dorgelès : « c'est là que, à la fin du jour, on exhumé l'Inconnu de Verdun. Celui peut-être qui franchira les portes de Paris. L'officier supérieur qui dirigeait les recherches avait précédemment fait déterrer dix corps, mais chaque fois un scrupule l'avait retenu. La crainte qu'un détail de l'uniforme, un écusson encore visible, ne permit de reconnaître une arme ou un régiment. On écarta ainsi deux tirailleurs indigènes facilement identifiables, puis un soldat possédant un briquet, cette simple indication circonscrivant les conjectures. Ensuite, deux corps de fantassins furent sauvés du charnier, grâce à leur plaque individuelle. Enfin on a ouvert cette onzième tombe, où reposait un soldat que rien ne permettait de distinguer mais dont on était sûr que c'était bien des Français. Des guêtres basses, une capote bleu horizon : probablement un tué de 1916. Son cercueil, porté par quatre hommes, a suivi la piste que je viens de prendre et a rejoint la route par où je suis arrivé. Le cortège – un camion militaire, suivit de deux voitures – a passé devant l'Ossuaire de Douaumont, caserne des morts, il a longé le cimetière de Fleury – encore cinq mille tombes – puis celui du Faubourg Pavé – sept mille tombes – sans compter les croix innombrables qui font signe du haut des talus, et le Messager de Verdun a retrouvé à la citadelle les envoyés de Craonne et de l'Yser, de Notre-Dame-de-Lorette, et de Hartmantzwiller, de Tahure et de Vauquois, de tous ces lieux tragiques où le sang a coulé » dans Roland Dorgelès, *Bleu horizon*, Paris, Albin Michel, 1949, p. 120, cité par Jean-François Jagielski, *op. cit.*, pp. 93-94.

[173] « Comment sera désigné le "Héros inconnu" », *Le Gaulois,* 4 novembre 1920, p. 1 ; conférence que l'on trouve également dans « Les Fêtes du 11 novembre – Le soldat inconnu », *Le Figaro*, 4 novembre 1920, p. 1 ou encore dans « Le Cinquantenaire de la République », *Le Temps*, 5 novembre 1920, p. 3 pour ne citer que ces exemples.

[174] « Comment sera désigné le "Héros inconnu" », *Le Gaulois,* 4 novembre 1920, p. 1.

que la vie est restituée à la mort – pour reprendre l'idée de Jean Baudrillard – La *chair* (au sens phénoménologique du terme[175]) qui doit être désignée n'est plus celle de l'anonyme qui l'a laissée en mourant, mais bien celle d'un nouvel être réincarné dans ces lambeaux enfermés dans le cercueil. L'enjeu symbolique explique l'importance du choix fait par Auguste Thin jeune soldat du 132e régiment d'infanterie dont le récit ne paraît qu'en 1927 :

> « J'appartiens au 6e Corps. En additionnant les chiffres de mon régiment, 132e, c'est également le chiffre 6 que je retiens. La décision est prise : ce sera le sixième cercueil que je rencontrerai. Je partis par la droite et fis un tour d'honneur, suivi par le ministre et les autres. Puis je commençai en comptant. Je longeai d'abord les quatre bières de droite ; puis je tournai à gauche, pour redescendre vers mon point de départ : cinq, six. Je m'arrêtai net, posai mon bouquet, me raidis au garde-à-vous et attendis. D'une voix forte le général Bouchut commanda : " En l'honneur du Soldat inconnu mort pour la France, ouvrez le ban ! "[176] »

Sur le moment, c'est l'émotion et la signification du geste qui trouve une place dans la presse. Une plaque de cuivre portant la mention « Le Soldat français » est apposé sur le cercueil avant qu'il soit recouvert d'un drapeau tricolore et emmené par huit soldats. Entouré d'un cortège, l'Inconnu est mené à la mairie de Verdun où l'édile lui remet la médaille de la Ville[177]. Le cercueil prend finalement place à bord du train ministériel, pour la dernière phase de sa biographie : être amené à Paris. À sont arrivée il est veillé place Denfert-Rochereau non-loin du cœur de Gambetta. Le lendemain, le cérémonial décrit dans le chapitre précédent, amène le Soldat inconnu au Panthéon, puis à l'Arc de Triomphe où il doit attendre le mois de janvier suivant pour rejoindre sa place actuelle. Ainsi doit-on noter en suivant George L. Mosse que :

> « Le retour et l'inhumation du Soldat inconnu s'accompagnèrent d'une débauche de symbolique dessinant toute la mythologie de la mort de guerre en une seule cérémonie – en un seul symbole qui devint le noyau de l'Armistice et de toutes les autres commémorations[178] ».

[175] Voir à ce propos Dominique Chevé, « Chair », dans Bernard Andrieu (dir.), *Dictionnaire du corps en sciences humaines et sociales*, Paris, CNRS éditions, 2006 ; Maurice Merleau-Ponty, *Le Visible et l'invisible*, Paris, Gallimard, 1964 et Michel Henry, *Incarnation. Une philosophie de la chair*, Paris, éditions du Seuil, 2000.
[176] Cité par Jean-François Jagielski, *op. cit.*, p. 99.
[177] *Ibid.*, pp. 99-100.
[178] George L. Mosse, *op. cit.*, p. 109.

Une de *L'Illustration* publié le 13 novembre 1920

Dessin *Le Héros sans nom* par Georges Leroux.

Le Soldat inconnu

BnF, Meurisse, 86424

La commémoration comme définition d'un espace-temps sensible

11 Novembre 1921 : l'économie du sens

Réfléchir à la dimension temporelle de la commémoration impose de commencer par son inscription dans le calendrier. Dans le chapitre précédent, un premier constat permettait de remarquer que le 11 novembre 1919 n'avait pas été célébré. Un second faisait ressortir que le 11 novembre 1920 avait été dédié à la célébration de la République. Ce faisant, il fallait remarquer au passage que celle-ci revêtait en fait plusieurs significations : anniversaire de la Troisième République (marqué par le transfert du cœur de Gambetta au Panthéon) ; célébration du régime victorieux (avec le retour des drapeaux capturés par l'ennemi en 1870) ; et enfin, manifestation d'une reconnaissance de la Nation (avec la création du Soldat inconnu). L'investissement d'un grand nombre d'acteurs, la très grande adhésion de la population, auraient pu laisser penser que la fête du 11 novembre 1920 était l'acte de naissance d'une manifestation annuelle. Il n'en est rien. À vrai dire un an plus tard deux propositions de lois déposées au bureau de l'Assemblée nationale partent du même constat :

> « La loi du 1er septembre 1920 avait déclaré le 11 novembre 1920 jour férié. Cette année, la plupart des municipalités et des associations de combattants ont cru qu'il en était de même. Le pays ne comprendrait pas que ce jour glorieux de la fin de la guerre ne fût pas célébré à chaque anniversaire[179] ».

Loin d'être une démonstration de l'unité nationale, les débats qui ont éclaté autour de ces textes ont mis en évidence des lignes de clivage :

> « Le moins qu'on pouvait dire, hier, de messieurs les députés, c'est qu'ils se montraient ondoyants et capricieux. Durant près de trois heures, il n'ont pas cessé de se contredire, et avec cette persévérance, cette opiniâtreté qu'on voudrait leur voir appliquer à la recherche des meilleures solutions de la crise actuelle[180] ».

Jules Lefranc, cité ci-dessus, ainsi qu'un second article publié dans *Le Matin*[181] critiquent la tenue des débats. Ils permettent à leurs lecteurs de réaliser que trois positions se détachent nettement. La première position est celle du gouvernement, au nom duquel Pierre Maraud – ministre de l'Intérieur – annonce son soutien aux deux propositions de loi appelant un vote de la Chambre « afin d'affirmer son union dans le culte de la patrie »[182]. La deuxième appuie le rapport de Charles Bellet[183], pour la Commission de l'Administration générale, dont le point essentiel est de s'opposer à la création d'un nouveau jour férié. On retrouve là un argument déjà adressé aux jeunes lycéens parisiens qui ont demandé un jour de congé en novembre 1919. Cette position est essentiellement développée par la droite de la Chambre[184]. Il faut cependant noter qu'elle trouve un soutien dans une partie de la gauche. Par exemple, hors de l'hémicycle, peut-on relever que les propos de Gustave Hervé[185] tenus originellement dans *La Victoire*, trouvent un large écho dans des journaux à plus grand tirage :

> « Nous avons assez de fêtes et de jours fériés. Nous sortons des fêtes de la Toussaint : dans six semaines nous entrerons dans la période des fêtes de

[179] Georges Aimond (*et al.*), « Proposition de loi tendant à déclarer jour férié le 11 novembre de chaque année », Chambre des députés, séance du 18 octobre 1921. *JO Chambre / Documents parlementaires,* p. 19, cité par Élise Julien, *op. cit.*, p. 172. La proposition est également évoquée dans la presse : « Le 11 novembre jour férié », dans *Le Journal des débats politiques et littéraires*, 21 octobre 1921, p. 2.

[180] Jean Lefranc, « A la chambre – Le 11 Novembre est jour férié », *Le Figaro*, 5 novembre 1921, p. 1. La même impression introduit l'article « Le 11 novembre jour férié », *La Presse*, 5 novembre 1921, p. 1.

[181] « La fête du 11 novembre cette année seulement à titre exceptionnel sera célébrée le 11 novembre », *Le Matin*, 5 novembre 1921, p. 2.

[182] *Ibid.*

[183] Député de la Haute Garonne pour l'union républicaine et nationale du 16 novembre 1919 au 31 mai 1924 voir « Bellet, Charles », dans Jean Joly (dir.), *Dictionnaire des parlementaires français. Notices biographiques sur les ministres, députés et sénateurs français de 1889 à 1940*, Paris, Presses universitaires de France, 1970, tome II, pp. 523-524.

[184] Élise Julien *op. cit.*, p. 173..

[185] À son sujet voir Gilles Heuré, « Itinéraire d'un propagandiste : Gustave Hervé, de l'antipatriotisme au pétainisme (1871-1944) » dans *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, 1997, n°55, pp. 16-28. Ainsi que plus largement Gilles Heuré, *Gustave Hervé. Itinéraire d'un provocateur*, Paris, La Découverte, 1997.

> Noël et du Premier de l'an. Nos écoliers ont du travail : il ne faut pas les habituer à la paresse. Nos députés ont du travail ; on attend d'eux une fin de législature plus féconde en résultats que les deux années qui viennent de s'écouler, et le vote du budget avant le 31 décembre : nos ouvriers à la journée ne tiennent pas à perdre un jour de salaire ; et quant à nos soldats, ils ont assez de parades et de défilés et de revues. Je ne parle pas de nos fonctionnaires. Ceux qui travaillent consciencieusement savent qu'ils ont de la besogne en retard et qu'ils n'ont pas de temps à perdre.
> Quand on est dans le pétrin où nous nous trouvons, on travaille : on ne s'amuse pas. Nos paysans nous donnent l'exemple : imitons-les[186] ».

Plus tard, à la suite du Sénat un article signé par un énigmatique Z. dans *Journal des débats*, insisterait avec sarcasme sur cette nécessité de ne pas accorder de jour de congé supplémentaire :

> « Beaucoup de gens, en ouvrant leur journal ce matin, auront été déçus. Une note qu'on peut croire officieuse les avertit que demain, selon toute apparence, ne sera pas jour férié. La Chambre avait décidé que cette année encore et pour la dernière fois le 11 novembre, anniversaire de l'armistice serait commémoré par une fête nationale. Le Sénat ne l'ayant pas suivie, la proposition de loi revient aujourd'hui devant la Chambre qui, elle-même, parait-il, reviendra sur son vote. Belle réponse aux esprits chagrins qui dénigrent le Parlement et l'accusent de paresse : faire et défaire, c'est toujours travailler. Mais faible consolation pour tous les Solness constructeurs qui s'apprêtaient à jeter un pont du 11 novembre au lundi. On comprend, on partage leur tristesse. Le repos est si naturel à l'homme, si conforme au vœu du Créateur qui, dès le septième jour, lui donna l'exemple ! Mais on comprend aussi les hautes sévères raisons dont s'inspire la résistance du Sénat. Pareil au savetier de La Fontaine, il pense qu'on nous ruine en fête : que le « cure (ou la Chambre) de quelque nouveau saint charge toujours son prône » ; et que, de ponts en ponts l'année ne serait bientôt plus qu'un immense viaduc.
> Outre les fêtes carillonnées, le jour de l'an et le 14 Juillet, nous avons déjà la journée de huit heures et la semaine anglaise. C'est beaucoup pour rivaliser avec la semaine allemande. Tous nos hommes d'Etat sont d'accord pour prêcher le travail, la production intense ; ils parlent bien ; il parlent trop ; pourquoi faut-il que toutes leurs excellentes intentions s'épuisent en discours ?[187] »

C'est la présence d'un troisième groupe, qui ne s'est pas manifesté en 1919, qui enflamme les débats refusant d'abandonner la date du 11 novembre : « La Chambre est déchaînée. " Il faut s'écrie M. Patureau-Mirand, que la fête soit célébrée le 11 novembre, date anniversaire, ou qu'elle ne le soit pas du tout. " – "Les anciens combattants déclare le colonel Picot, tiennent à

[186] « Le 11 novembre, jour férié ? La Victoire, M. Gustave Hervé » dans *Le Matin,* 4 novembre 1921, p. 3.
[187] Z. « Le "Ponte rotto » dans la rubrique « Au jour le jour », *Le Journal des débats politiques et littéraires*, 10 novembre 1921, p. 1.

la date du 11 novembre qui représente pour eux, non seulement la fin de la guerre, mais aussi, croyaient-ils, la fin de toutes les guerres."[188] »

Ces deux réactions émanent de députés élus au scrutin de 1919. Ils ont tous deux traversé la guerre : Anselme Patureau-Mirand comme capitaine au 209e régiment d'Infanterie[189] ; Yves-Émile Picot était un militaire de carrière, lieutenant-colonel en 1914, cité à l'ordre de l'Armée pour sa blessure à la tête[190]. Tous deux élus sous des bannières républicaines (Entente démocratique républicaine de l'Indre pour le premier, Action républicaine et sociale en Gironde pour le second), ils défendent la cause des anciens combattants[191]. Si cet engagement n'est en l'occurrence pas fructueux, il permet tout de même de mettre en évidence leurs intentions.

En définitive le président suspend la séance pour permettre à la commission de présenter un nouveau texte. Sa rédaction souligne son souci de satisfaire l'essentiel des opinions qui se sont longuement déchirées dans l'hémicycle. Pour le gouvernement et les signataires des propositions : « La République française célèbre annuellement l'anniversaire du 11 novembre, fête de la Victoire et de la Paix » (article premier) ; et pour les députés opposés à la création d'un jour férié : « Cette fête sera célébrée le 11 novembre, si c'est un dimanche ou, dans le cas contraire, le dimanche suivant » ; les anciens combattants se retrouvant dans la rédaction du troisième article qui crée une exception pour le 11 novembre 1920, la célébration se tenir le jour même.

Le passage du texte au Sénat est fatal à ce dernier aspect. En effet, la Haute-Assemblée n'entend pas suivre le premier vote. Il ne s'agit pas de remettre en cause le principe de célébrer annuellement la signature de l'Armistice. Ce qui fait débat reste la concession accordée aux députés anciens combattants pour l'année en cours. Cette disposition est rejetée à une large majorité par la commission sénatoriale de l'administration générale qui est chargée du texte[192]. C'est donc un texte amputé de son troisième article, adopté à main levée au Sénat qui revient

---

[188] « La fête du 11 novembre cette année seulement à titre exceptionnel sera célébrée le 11 novembre », dans *Le Matin*, 05novembre 1921, p. 2.

[189] « Patureau-Mirand, Anselme, Marie, Joseph, François, Julien, Léocade », dans Jean Joly (dir.), *Dictionnaire des parlementaires français. Notices biographiques sur les ministres, députés et sénateurs français de 1889 à 1940*, *op. cit.*, tome VII, pp. 2617-2618

[190] « Picot, Yves-Emile » dans Jean Joly (dir.), *Dictionnaire des parlementaires français. Notices biographiques sur les ministres, députés et sénateurs français de 1889 à 1940*, *op. cit.*, tome VII, p. 2692.

[191] Il faut noter que Yves-Émile Picot est le fondateur des Gueules cassées, voir : Noëlle Roubaud et Rémond-Noël Bréhamet, *Le colonel Picot et les gueules cassées*, Paris, Les Nouvelles éditions latines, 1960.

[192] Raphaël-Georges Lévy, Rapport fait sur la proposition de loi adoptée par la Chambre des députés ayant pour objet la célébration de l'anniversaire du 11 novembre, présenté en séance le 8 novembre 1920 au Sénat. Voir également « L'anniversaire de l'armistice », Le Matin, 9 novembre 1921, p. 2 et Louis Chevreuse, « Au Sénat », dans *Le Figaro*, 9 novembre 1921, p. 2.

devant les députés le 9 novembre qui le votent en lecture définitive[193]. La première commémoration officielle de la signature de l'Armistice doit donc se dérouler le 13 novembre 1921.

Bien que le jour férié ne soit pas accordé, des délégations se sont tout de même présentées dans la matinée du 11 novembre à l'Arc de Triomphe. Ainsi celles de l'École de Guerre, comprenant les trois cent élèves des deux promotions, suivant le Général Debeney – commandant de l'École – qui s'adressant à ses troupes déclare en désignant la tombe : « Vous voulez une leçon ? La voilà ! »[194]. *Le Gaulois* insiste sur cette cérémonie :

> « Qu'elle eut de grandeur dans sa simplicité cette belle manifestation ! En tête de la longue file de tuniques bleu horizon, le général Debeney s'arrêtât le premier devant la tombe de l'humble soldat, qui est le fils de toutes les mères en deuil, et, joignant les talons, salua militairement, d'un salut large et magnifique.
> Derrière lui un jeune capitaine déposa une splendide couronne et répéta le geste de son général ; puis, un par un, tous les élèves de l'Ecole défilèrent, s'arrêtant une seconde pour saluer. […] Après eux vinrent tour à tour les enfants des écoles de la Ville de Paris, la Légion britannique, l'Union des pères et mères de familles dont les fils sont morts pour la patrie, le Comité américain pour les régions dévastées, les élèves de l'Ecole américaine de West Point, la Ligue des patriotes, drapeaux en tête conduite par Mlle Jeanne Déroulède et M. Gauthier de Clagny, et d'autres encore, et des isolés et des femmes qui s'agenouillaient. A la fin de la journée, la tombe était invisible sous l'amoncellement des couronnes, des palmes de bronze, des gerbes de chrysanthèmes et des humbles bouquets de violettes[195] ».

La sobriété, voire la simplicité de la manifestation qui se profile laisse plus de place aux déclarations d'opinions divergentes : « Pas de cessation de travail, pas de fêtes, pas de discours, mais du recueillement ! Voilà bien le seul moyen de saluer comme il convient cet anniversaire mémorable ![196] » résume M. Dutreb dans un long article qui veut avant tout souligner l'erreur qu'a été, pour lui, l'arrêt prématuré de la guerre[197] . Au soir du 11 novembre 1921, le programme des festivités officielles est dévoilé. L'organisation des célébrations nationales a été confiée à Pierre Marraud – ministre de l'Intérieur. Les délégations des deux assemblées, suivies d'une délégation du gouvernement (Intérieur, Guerre, Marine et

[193] *Journal officiel*, 11 novembre 1921, p. 12526.
[194] « L'anniversaire de l'armistice », dans *La Justice. Journal républicain du soir*, 13 novembre 1921, p. 3. Le fait est également rapporté dans « L'anniversaire de l'armistice », *La Croix*, 13 novembre 1921, p. 2.
[195] G. L., « L'anniversaire de l'Armistice », *Le Gaulois*, 12 novembre 1921, p. 2.
[196] M. Dutreb, « Le glorieux anniversaire – il faut le célébrer dans le Recueillement », *La Presse*, 11 novembre 1921, p. 2.
[197] « On n'a pas su attendre l'heure qui eût été la plus grande de notre histoire : chose plus grave, la France – selon le mot si juste d'un des plus grands acteurs du grand drame : " La France a jeté son épée, au lieu de la remettre au fourreau !... ", et, en récompense de ce geste trop noble, on ose l'accuser d'impérialisme ! » précise-t-il.

Pensions[198]) doivent déposer une gerbe ou des palmes sur la dalle du Soldat inconnu ; un bataillon des troupes de Paris aux ordres d'un colonel doit rendre les honneurs[199].

L'observation de la cérémonie parisienne du 13 novembre permet de voir s'esquisser un tableau des cérémonies de l'avant seconde guerre mondiale. Trois temps se dévoilent : le premier est laissé aux associations civiles et aux individus souhaitant saluer le Soldat inconnu ; le deuxième revient à la cérémonie officielle est le cœur de la matinée, les représentants de la Nation et les corps constitués s'inclinent devant l'Inconnu entre 10h30 et 11 heures, une *Marseillaise* clos ce moment. Enfin, le troisième laisse l'Arc de Triomphe et le Soldat inconnu aux soins des Parisiens. Si les journaux du lendemain rendent bien compte de cela[200], certains donnent de l'importance à des incidents qui ont émaillé la mâtinée. Ainsi *L'Action française* et *Le Gaulois* consacrent-ils une place presque aussi importante que le récit de la cérémonie officielle pour dénoncer les tentatives des communistes. C'est dans *L'Humanité* que ces derniers délivrent leur version des événements dans un article qui juxtapose leurs oppositions à la guerre et à la politique du gouvernement :

> « Il y a combattants et combattants... Ceux qui ont gardé de la guerre un souvenir à peine mélancolique sont des combattants de deuxième ou troisième zone qui, la guerre finie, ont couru après les citations, les décorations et, pour les obtenir, sont entrés dans les associations plus ou moins officieuses ou officielles où on est toujours prêt à faire du patriotisme avec la souffrance et la vie des autres. Ceux qui ont été sur le front, sur le vrai front où l'on souffrait, où l'on mourrait, et qui s'y sont fait amocher, haïssent les guerres de toutes leurs pauvres forces diminuées – et ne manquent pas une occasion de le faire savoir.
> Ainsi, ont fait en cet anniversaire de l'armistice les membres de l'Association ouvrière des mutilés, orphelins, veuves et victimes de la guerre et au cri de : « A bas la guerre ! » ils sont allés, hier matin, déposer sur la tombe du Soldat inconnu une couronne rouge qui portait cette inscription :
> *Les Résidus de la Grande Guerre*
> *à leur camarade inconnu*
> *souillé par les chacals capitalistes* [en italique dans le texte]
> Mais la police – et à sa tête le sinistre Guichard auquel il ne fallut pas moins

[198] Il faut préciser que le président de la République a déposé une couronne au Soldat inconnu le 1er novembre, et que le président du Conseil est en voyage aux États-Unis.

[199] « Les fêtes de l'armistice », *Le Temps*, 12 novembre 1921, p. 2. Le projet est également évoqué dans « Les fêtes de l'armistice », *La Croix,* 12 novembre 1921, p. 1.

[200] « L'anniversaire de l'armistice a été célébré hier dans un profond recueillement », *Le Matin*, 14 novembre 1921, p. 1, « On commémorait l'Armistice », *Le Petit Journal*, 14 novembre 1921, « L'anniversaire de l'Armistice » et « Faites passer », *L'Écho de Paris*, 14 novembre 1921, p. 1, « C'est devant la tombe de l'Inconnu que l'on a commémoré la capitulation allemande », *L'Intransigeant*, 14 novembre 1921, p. 1, « La commémoration de la Victoire », *Le Figaro*, 14 novembre 1921, pp. 1-2, « Les visites officielles à l'Arc de Triomphe », *Le Siècle*, 14 novembre 1921, p. 1, « La commémoration de l'Armistice », *Le Temps*, 14 novembre 1921, p. 4, « L'anniversaire de l'Armistice », *Le Gaulois*, 14 novembre 1921, p. 1, « La commémoration de l'armistice », *L'Action française*, 14 novembre 1921, p. 2, « L'anniversaire de l'Armistice », *La Justice*. *Journal républicain du soir*, 15 novembre 1921, p. 2.

> d'un bataillon de flics et de soldats pour capturer un homme armé (affaire Bonnot) – exigea que les mutilés enlèvent l'inscription de la couronne. Ceux-ci avancèrent quand même jusqu'à la tombe et après y avoir déposé des fleurs crièrent : – " A bas la guerre !"
> A bas la guerre ! est un cris séditieux sous la République des 120 millionnaires du Parlement, même quand il est poussé par ces " magnifiques ", ces " sublimes " héros qui n'ont plus aujourd'hui que le droit de se taire ou de marcher en cadence et au pas derrière les fanfares militaires.
> A peine, ces victimes du grand crime capitaliste de 1914 avaient-ils poussé sous l'Arc de Triomphe que les argousins de MM. Leullier et Guichard – qui ont fait la guerre à Paris ou à Bordeaux – se sont lancés, les poings tendus, sur ces pauvres épaves humaines... Les "braves agents" qui se cachent devant les bandits armés – nous l'avons vu encore au moment du cambriolage de la bijouterie Lévi, boulevard St-Martin – ont donné là, devant des aveugles et des estropiés, la mesure de leur courage.
> L'aveugle de guerre Masselier fut brutalisé, par M. Guichard, le héros de l'équipe de Choisy. M. Guichard a plus de cran devant un aveugle de guerre qu'il n'en eut devant Bonnot et Garnier.
> Le porte-drapeau Michon, de la section de Boulogne, fut arrêté. Après tout n'est-ce pas pour ça que ce mutilé de guerre, a marché dans la guerre du droit, de la liberté, de la civilisation :
> A bas la guerre, oui, à bas la guerre !
> Et que ce cri plaise ou ne plaise pas aux hommes d'affaires des mercantis de guerre qui nous gouvernent momentanément, nous, anciens combattants, nous le pousserons en toute occasion[201] ».

À cette opposition parisienne, il convient d'ajouter un mouvement plus vaste, emmené par une partie conséquente des anciens combattants. Antoine Prost le met en lumière à travers son étude de ces sociétés. Il met ainsi à jour d'une part une incompréhension qui se manifeste dans l'expression d'une crainte de l'oubli de la guerre[202], mais surtout : « En même temps qu'un sacrilège envers les morts, cette mesquinerie constituait un acte d'ingratitude envers les vivants, et les combattants se sentent directement atteints[203] ». Cette année-là, la mobilisation se traduit avant tout par des manifestations d'anciens combattants le 11 novembre, voulant rendre un hommage malgré l'absence de jour férié.

1922 un jour sensible : le 11 Novembre

Répondant aux pressions des associations d'anciens combattants[204], le gouvernement présente un nouveau projet de loi devant le Parlement. Le texte proposé aux assemblées ne comprend plus la disposition décalant la célébration de l'anniversaire au dimanche suivant le 11 novembre. Le texte arrive à la Chambre dans sa dernière séance avant les vacances

[201] G. R., « Hier. Devant le Poilu Inconnu, la police a assommé des mutilés », *L'Humanité*, 14 novembre 1921, p. 1
[202] Antoine Prost, *op. cit.*, volume 3, p. 63.
[203] Ibid.
[204] *Ibid.*, p. 64.

parlementaires[205]. Le ministre de l'Intérieur soutient le texte, un débat rapide est engagé autour de la problématique des ponts. En effet, Victor Balanant attire l'attention des députés sur le fait qu'en cas de pont les ouvriers à la journée perdraient deux jours de revenus ; le nouveau s'additionnant à ceux du pont de la Toussaint. Charles Bellet, rapporteur pour la commission répond en précisant que « la loi prévoit précisément que la veille et le lendemain du 11 novembre ne seront jamais jours fériés »[206]. Ce problème réglé, c'est Yves-Emile Picot, dont on se rappelle l'opposition à la loi de 1921, qui appelle à un vote unanime.

Ce premier vote n'éveille pas l'intérêt des chroniqueurs politiques. Il apparaît dans les journaux sous la forme d'évocations rapides. Seul *L'Ouest Éclair* mentionne les quelques échanges du débat parlementaire. De son côté, *L'Intrisigeant*, certain du résultat à la Chambre, ouvre ses colonnes de la Une à Michel Missoffe, président de la Fédération nationale des sociétés d'anciens chasseurs à pied[207], en lui donnant la charge de préciser le sens nouveau de ce jour de commémoration :

> « Dans l'histoire des peuples, il n'est pas de plus grande date que celle du onze novembre 1918.
> Dans l'Histoire de France, il n'est pas d'événements plus glorieux que l'armistice. Comment expliquer que dans la clairière de la forêt de Compiègne où il fut signé, rien ne rappelle, au pied des arbres centenaires, le fait immortel ?
> Cette lacune, la Ligue des Chefs de section et des Soldats combattants s'est engagée à le combler le 11 novembre 1922. À sa promesse, voici que, de tous les pays sauvés de l'invasion ou de la tyrannie barbare, l'âme nationale répond. A Londres comme à Washington, à Prague comme à Varsovie, à Rome comme à Bucarest, à Lisbonne, comme à Belgrade, à Bruxelles, si voisine, comme au lointain Japon, voici que, tout à coup, les souvenirs s'éveillent et que palpitent les drapeaux.
> Le Jour de l'Armistice ! Est-il un homme au monde qui puisse l'oublier ? Un jour de fête ? Non, car, il y avait trop de deuils dans nos âmes et trop de vides dans nos rangs. Au front, ce jour-là, beaucoup d'entre nous s'en sont allés prier au proche cimetière.
> Un jour d'orgueil ? Non, car cette victoire était l'œuvre des morts. Parmi les vivants, les plus grands se sentaient petits devant l'inégalable sacrifice des martyrs qui avaient donné la force de leurs bras, la douceur de leurs yeux, l'éclat de leurs jeunes visages, pour que fussent gardés de l'invasion barbare

[205] « Les Chambres sont parties en vacances », *La Croix*, 11 juillet, 1922, p. 2 ; « La Chambre – séance du 8 juillet », *Le Temps*, 10 juillet 1922, p. 2 ; « La fête de l'Armistice sera célébrée le 11 novembre », *L'Ouest Éclair. Journal républicain quotidien* (dans les trois éditions), dimanche 9 juillet 1922, p. 1 ; « Le Parlement en vacances », *Le Figaro*, dimanche 9 novembre 1922, p. 1 ; « [Le] 11 novembre jour férié – Ainsi en décide la Chambre », *Le Matin*, 9 juillet 1922, p. 1 ; « Séances de liquidation à la Chambre et au Sénat », *Le Petit journal*, dimanche 9 juillet 1922, p. 3 ; « A la Chambre – Les dernières séances », *L'Écho de Paris* dimanche 9 juillet 1922, p. 3 ; « Chambre », *Le Journal des débats politiques et littéraires*, 10 juillet 1922, p. 2.

[206] « Avant les vacances. Séances de liquidation au Sénat et à la Chambre », *L'Ouest Éclair. Journal républicain quotiditen* (les trois éditions), dimanche 9 juillet 1922, p. 2.

[207] Et futur député de la Seine sous l'étiquette de l'Union républicaine démocratique (1924) voir « Missoffe, Michel » *in* Jean Joly (dir), *Dictionnaire des parlementaires français de 1889 à 1940*, *op. cit.,* tome VII, pp. 2477-2478.

> la culture latine et le génie français.
> Un jour inoubliable, oui, certes, car nos cœurs trop meurtris battaient éperdument, sous nos vieilles tuniques, en pensant qu'on ne tuerait plus et que la France était victorieuse...
> On ne tuerait plus... Les mères épargnées allaient pouvoir sourire et les enfants jouer qui avaient gardé leur papa. On ne tuerait plus... les rescapés allaient revoir leurs champs, leur atelier, leur bureau.
> On ne tuerait plus... La plus affreuse nuit qui ait assombri l'univers allait disparaître, à jamais, et voici que, déjà se levait le soleil !
> Impie et sacrilège qui auraient discuté la part des hommes. Poincaré, qui avait incarné, si noblement, l'âme nationale ; Clemenceau qui avait sauvé le pays en châtiant la trahison ; Foch qui avait conduit les armées alliées à la victoire, s'étreignaient, sans hypocrisie, à ce sublime carrefour : l'amour passionné de la Patrie.
> Nous voulons que ce souvenir-là persiste à l'endroit même où, suivant la belle formule de Binet-Valmer, ‘‘succomba le criminel orgueil de l'empire allemand’’
> Nous voulons qu'une simple dalle rappelle l'autre inscription... celle de notre Arc de Triomphe, qui dit l'effroyable rançon.
> Nous voulons que de lourdes chaînes et de dures bornes entourent le lieu de pèlerinage.
> A quelques pas de là s'élèvera l’œuvre de Brandt, l'épée de fer forgé qui a mis l'aigle à terre.
> Ici, le symbole. A côté, l'image. Partout, le respect religieux, l'hommage du sol délivré, des arbres pleins de sève, et du ciel, que les branches les plus touffues ne cachent jamais tout à fait.
> Le onze novembre 1922, la France se rappellera qu'elle a vaincu, grâce au plus gigantesque et douloureux effort, dans l'union de tous ses enfants. Ses alliés, nous n'en doutons point, seront auprès d'elle. Et la cérémonie que nous voulons, simple et grave, au cœur de la forêt, rappellera, dans le plus émouvant des anniversaires, la fraternelle égalité des morts, et l'espérance volontaire et laborieuse des survivants[208]. »

Cette adaptation décisive du cadre légal est finalisée par le passage du texte au Sénat qui n'éveille pas plus de passion. Après le dépôt et la lecture du rapport de Joseph Monsservin, la Haute-Assemblée vote sans fioritures le texte qui lui est présenté. Seul Henry Chéron – ministre de l'Agriculture – s’exprime sur le moment au nom du gouvernement : « Le 11 novembre 1918, la France a été délivrée, non seulement de l'affreux cauchemar qui pesait sur elle depuis cinq ans, mais encore de l'odieuse tyrannie allemande. [...][209] ». C'est finalement avec la publication du texte au *Journal officiel*, le 26 octobre, que l'on peut accorder à Antoine Prost la remarque : « [les anciens combattants] ont reconquis cette journée sur l’indifférence de la nation[210] », tout au moins auprès de la majorité de ses représentants. La nouvelle loi prend en définitive la forme suivante :

[208] Michel Missoffe, « Une date inoubliable – Le souvenir du 11 Novembre », *L'Intransigeant*, 8 juillet 1922, p. 1.
[209] « Sénat », *Le Gaulois*, 20 octobre 1922, p. 2.
[210] Antoine Prost, *op. cit.*, volume 3, p. 64.

> « Article 1er : La République française célèbre annuellement la commémoration de la victoire et de la paix.
> Art. 2. Cette fête sera célébrée le 11 novembre, jour de l'anniversaire de l'armistice. Le 11 novembre sera jour férié.
> Art. 3. La loi du 13 juillet 1905 concernant les fêtes légales ne sera pas applicable à la fête du 11 novembre.
> Art. 4. La loi du 9 novembre 1921 est abrogée ».

Il faut noter ici que le cadre qui est donné à la commémoration est donc avant tout temporel. Il énonce également une première définition du sens de la journée : « fête de la Victoire et de la Paix ». L'absence de précisions tant sur le rituel que sur la signification des cérémonies confie en définitive cette tache aux organisateurs et participants de chaque 11 Novembre. C'est pourquoi il faut prêter une attention particulière aux cérémonies de 1922 qui en donneront le ton.

Dès avant le vote du Sénat, *L'Intransigeant*, interroge le ministère de la guerre à ce sujet. Devant l'absence de réponse officielle, le journal fait part de sa position : « Nous pouvons, d'ores et déjà, affirmer que la cérémonie aura un caractère extrêmement simple et se déroulera devant la tombe du "Soldat Inconnu", sous l'Arc de Triomphe[211] ». Si la cérémonie de 1922 reprend les temps soulignés plus haut avec l'évocation de celle qui s'est tenue l'année précédente, la nouvelle commémoration est surtout le moment de la mise en place d'une articulation entre différents patrimoines sensibles qui constituent sa grammaire autour d'une expérience nouvelle à Paris : le silence.

La sensibilité du vivant

La création de la commémoration commence donc d'une opération de patrimonialisation de la date du 11 Novembre – celle-ci sort le jour de son usage commun par une opération délibérée qui en fait un jour férié. Il ne s'agit pas de suivre ici la démarche lancée par *L'Écho de Paris* qui publie un rapide texte du maréchal Joffre au sommet de la gravure *Pour l'armistice. Victoire rentrant le glaive*. Le journal lui demande quels enseignements il tirait de la célébration de la commémoration. Le maréchal introduit sa réponse par un appel à l'union et à la concorde dans le déploiement du souvenir des émotions :

> « Que chacun se rappelle aujourd'hui de quelle émotion il fut secoué lorsqu'il apprit la grande nouvelle : tous, même les veuves, les mères, les sœurs, les mutilés acceptèrent soudain leurs longs sacrifices pour la joie d'avoir vécu cette minute : pas un Français qui n'ait alors communié avec

[211] « Une minute de silence le 11 novembre », *L'Intransigeant*, 18 octobre 1922, p. 1.

> tous ; toute haine s'était apaisée et dans toutes les poitrines quels serments, quelle volonté d'amour, d'union et de travail en commun ![212] »

Il appelle dans un second temps à faire de chaque 11 novembre un « écho de cette minute sacrée, où jamais peuple n'a mieux compris ce qu'est une Patrie » ; compréhension faite de souvenir, de deuil et de reconnaissance envers ceux qui ont fait la guerre enfin : « […] que cette Fête soit aussi celle de nos morts qui nous l'ont méritée : tournons notre reconnaissance vers eux, vers tous ceux et toutes celles que la guerre a meurtris ! ».

Il reste donc à trouver les différentes dimensions sémiophores de la commémoration et les patrimoines qui les portent. En cela il semble intéressant de commencer par la part du vivant, rechercher sa sensibilité. Celle-ci s'exprime d'abord dans un support matériel, puis dans certains acteurs de la commémoration.

Dans les premiers jours du mois de novembre, les lecteurs de la presse parisienne découvrent progressivement le programme arrêté par le gouvernement en vue de la célébration du quatrième anniversaire de l'Armistice[213]. Pour ceux qui ne lisent pas *Le Matin*, ils y lisent que la préparation s'est faite en accord avec le Comité des grandes associations anciennes combattantes qui s'attribue l'idée de mettre les drapeaux au centre de la nouvelle cérémonie. Avant d'en arriver au rôle qui leur est attribué, il faut s'attarder à comprendre ce dont il s'agit.

Dissoudre un régiment signifie le retirer de l'*ordre de bataille* de l'arme à laquelle il appartient. Ce que l'on pourrait qualifier d'opération de gestion de l'armée, pour des raisons d'effectifs, d'adaptations aux réalités du conflit – ou par réprimande – est arrivé régulièrement pendant le conflit et plus encore depuis la signature de l'Armistice. S'il s'agit essentiellement de gérer des hommes et du matériel, cette décision a également des conséquences sur le plan symbolique. En effet, chaque colonel est le dépositaire du drapeau ou de l'étendard[214] – selon l'arme – de son régiment. L'emblème, porte à son revers, en lettre d'or, les noms des grandes batailles dans lesquelles le régiment a été engagé. Le drapeau du régiment est porté par un officier ou un sous-officier, il bénéficie d'une garde d'honneur. Au cours des cérémonies

[212] « La fête nationale de l'Armistice – Une déclaration du maréchal Joffre à *L'Écho de Paris* » *L'Écho de Paris*, 12 novembre 1922, p. 1.

[213] « L'anniversaire de l'Armistice – La cérémonie du 11 novembre à l'Arc de Triomphe », *Le Petit Parisien*, dimanche 5 novembre 1922, p. 1 ; « L'anniversaire de l'armistice – La cérémonie du 11 novembre à l'Arc de Triomphe », *Le Petit Parisien*, dimanche 5 novembre 1922, p. 1 ; « L'anniversaire de l'armistice », dans la rubrique « Les nouvelles du jour », *Le Temps*, 6 novembre 1922, p. 2 ;« La cérémonie du 11 novembre », *Le Figaro*, 6 novembre 1922, p. 2 ; « La fête de la Victoire et de la Paix – ce que sera la journée du 11 novembre », *La Presse*, 7 novembre 1922, p. 1.

[214] Une note de direction du contentieux et de la justice du ministère de la Guerre datée du 29 avril 1907 rappelle au général Niox, directeur du musée de l'Armée, qui souhaitait entamer des actions en justice pour récupérer des emblèmes régimentaires détenus par des particuliers que le drapeau est un bien meuble faisant partie du domaine privé de l'État et que comme tels relèvent de la législation du droit commun : ils ne sont donc ni inaliénables ni imprescriptibles. La note précise par ailleurs qu' « en fait de meuble possession vaut titre ».

civiles et militaires, il reçoit les honneurs des hautes autorités militaires et civiles présentes[215]. Au cours de la bataille, il est l'enjeu du camp adverse, qui l'emmène en cas de victoire – on peut songer ici au retour des drapeaux pris par les Allemands en 1870.

Lors de la dissolution d'un régiment, le drapeau est roulé pour être remis au chef de corps, ou à la personnalité militaire invitée pour l'occasion lors d'une prise d'armes importante. C'est au cours de celle-ci que le militaire le plus haut gradé lit l'ordre du jour aux armées dans lequel il est inscrit que le régiment en question est retiré de *l'ordre de bataille* de l'arme auquel il appartient avant de recevoir le drapeau des mains du colonel. À Paris ces cérémonies constituent une part importante des cérémonies officielles organisées aux Invalides[216], où les drapeaux doivent être entreposés (au musée de l'Armée). Au mois de février 1922, la capitale est le théâtre d'une cérémonie unique. La ville reçoit les drapeaux des régiments dissous depuis l'Armistice :

> « De tous les coins de la France, de toutes les provinces sont venus à Paris les drapeaux et les étendards des régiments dissous. Ils ont pris place aux Invalides à côté des souvenirs de la grande armée. Une foule recueillie accompagna dans les casernes, où ils passèrent leur dernier jour de service actif, les emblèmes dans les plis desquels s'inscrivent tant de victoires et tant d'héroïsme. Une garde d'honneur était allée chercher dans les différentes gares ces drapeaux que le maréchal Pétain a pieusement remis au général Malleterre, le glorieux mutilé, qui conserve avec tant de vigilance, les plus beaux souvenirs des armées de France. 390 drapeaux de la grande guerre ont ainsi pris au Musée de l'Armée la place d'honneur qu'ils méritaient [217] ».

Ces emblèmes reçoivent des honneurs importants, le respect leur est dû et la question est sensible, surtout pour les anciens combattants. Ainsi, Gare Montparnasse un homme refuse de se découvrir au passage des trente et un drapeaux et étendards envoyés par les quatrièmes et dixièmes régions militaires : « Avant que les agents fussent intervenus pour le protéger, l'étrange manifestant, entouré de toutes parts, reçut de telles bourrades, de si violents coups de

[215] André Thiéblemont, « Les paraîtres symboliques et rituels des militaires en public », *in* André Thiéblemont (dir.), *Cultures et logiques militaires*, Paris, Presses universitaires de France, 1999, p. 185.

[216] Laurent Chabot, *Les Cérémonies dans la Cour d'honneur des Invalides des origines à nos jours*, mémoire de maîtrise d'histoire réalisé sous la direction de Jean-Pierre Bois, soutenu à l'Université de Nantes, 1992.

[217] « Les drapeaux des régiments dissous à Paris », *Le Monde illustré*, 25 février 1922, p. 130. Le journal consacre sa photographie de Une à la prise d'arme qui se déroule dans la cour d'Honneur des Invalides, au cour de laquelle le maréchal Pétain accompagné des généraux Malleterre et Gouraud passent les troupes en revues. Pour compléter voir : « Les drapeaux des régiments dissous », *Le Gaulois*, 20 février 1922, p. 3 ; « Les drapeaux aux Invalides - 390 étendards de régiments dissous sont remis au musée de l'Armée », *Le Gaulois*, 22 février, p. 2. « Le dernier salut aux glorieux drapeaux recueillis par le musée de l'Armée », *Le Petit Parisien*, 20 février 1922, p. 3 ; « L'émouvante cérémonie des Invalides », *Le Petit Parisien*, le 22 février 1922, p. 4.

canne qu'il était dans un fort piteux état quand on eut réussi à le dégager et à l'amener au commissariat spécial. Peu après, on le conduisait à l'hôpital Necker pour l'y faire soigner »[218]. Si on ne peut que reconnaître la force du symbole de l'emblème de chaque régiment, et comprendre la volonté de lui voir manifester du respect, il reste que ces réactions violentes telles que celles décrites ci-dessus peuvent aussi être perçues comme le symptôme d'une crainte latente dans le monde des anciens combattants. En effet, la lecture des cérémonies de réceptions de drapeaux, plus encore celle qui se déroule à Paris en février 1922 aux Invalides, révèle l'absence des soldats démobilisés. C'est particulièrement le sens de l'intervention d'Arsène Bérod, secrétaire de l'amicale des anciens mobilisés des 22e et 222e Régiments d'infanterie[219]. En publiant cette lettre le journal souhaite illustrer le sentiment qui émerge progressivement d'hommes qui se sentent exclus de certaines manifestations publiques :

> « Tous les poilus ne sont pas morts que diantre, et célébrer les hauts faits des héros de la guerre sans eux est une anticipation quelque peu exagérée[220] ».

Le responsable associatif regrette ainsi les méthodes cavalières dont les autorités font preuve à l'endroit des « anciens poilus ». La problématique de la reconnaissance de leurs sacrifices ressort d'autant plus fortement au constat de la facilité avec laquelle ils s'estiment comblés. Pour Arsène Bérod, le regret réside dans le fait que ce soit à l'initiative du colonel commandant du 22e régiment et non celle du ministère[221].

> « Au cours de cette agape vraiment fraternelle, le colonel nous confia la garde des fanions des bataillons et des compagnies du 22e en nous confiant, en plus, tous les souvenirs non officiels conservés à la salle d'honneur du régiment estimant que puisque le corps du régiment disparaissait, son âme ne pouvait trouver de prolongement plus logique que parmi les anciens combattants de la grande guerre réunis en association[222]. »

La frustration qui s'exprime peut être à l'origine de l'importance de la mobilisation des associations d'anciens combattants pour l'organisation de la cérémonie de 1922 à travers le Comité d'entente. Ainsi le Comité fait-il part, dans l'immédiateté du vote de la loi d'octobre 1922, de l'acceptation, par le gouvernement, de sa proposition de prendre en charge

[218] « Paris acclame les glorieux drapeaux des régiments dissous », *Le Petit Parisien*, 21 février 1922, p. 2.
[219] « Si les combattants font mine d'oublier qui donc se souviendra ? », *La Voix du Combattant. Organe officiel de "l'Union nationale des combattants"*, dimanche 7 mai 1922, p. 2.
[220] « Si les combattants font mine d'oublier qui donc se souviendra ? », *La Voix du Combattant. Organe officiel de "l'Union nationale des combattants"*, dimanche 7 mai 1922, p. 2.
[221] Voir à ce sujet « La conservation des traditions des régiments dissous dans l'armée française », *Les carnets de la sabretache. Bulletin des collectionneurs de figurines et des amis de l'histoire militaire*, 1er trimestre 1988, n°91, pp. 9-23.
[222] Propos d'Arsène Bérod publié dans « Si les combattants font mine d'oublier qui donc se souviendra ? », *La Voix du Combattant. Organe officiel de "l'Union nationale des combattants"*, dimanche 7 mai 1922, p. 2.

l'organisation des cérémonies du 11 Novembre 1922[223]. C'est aussi à cette occasion que l'on peut réaliser que les projets sont déjà pensés. Le choix de faire porter les drapeaux par des officiers de réserve a été arrêté, une recherche de volontaires est engagée tant au niveau local que dans le reste du territoire[224].

C'est dans l'association entre les drapeaux d'une armée en sommeil, dont certains portent les stigmates de la guerre, et leurs porteurs eux-mêmes retirés de l'active, que l'on peut deviner un patrimoine sensible : celui d'une armée citoyenne. À cela, il convient d'ajouter un point non négligeable : les anciens combattants, survivants de la guerre, ont bien conscience qu'ils sont « vivant jusqu'à la mort »[225] ! Choisir les cadres de réserve pour porteurs de drapeaux revient à inscrire les drapeaux des régiments dissous et leurs porteurs dans une perspective qui va au-delà de leurs propres existences : c'est une patrimonialisation sensible du vivant.

Il faut toutefois remarquer que si les associations d'anciens combattants sont force de propositions, le gouvernement conserve le contrôle de la cérémonie. La nomination d'André Maginot, comme ministre de la guerre en janvier 1922, à la suite de Louis Barthou, donne un interlocuteur valable aux yeux des anciens combattants. La main mise du ministère se manifeste notamment dans la tenue de réunions à son ministère, d'où émerge l'annonce des discussions et des décisions finales[226], et par la publication du programme sous l'autorité du ministre dans la presse.

Il est enfin possible d'observer une manifestation de la limite de la maîtrise du Comité dans deux indices. Il s'agit dans un premier temps de considérer la montée en puissance d'un discours portant les revendications des associations dont le point culminant se trouve dans la publication d'une proclamation du Comité d'entente des associations de mutilés et de combattants voulant réaffirmer leur objectif dans cette journée :

> « […] Il s'agit d'affirmer publiquement ce jour-là dans toute la France, à ceux qui seraient tentés de l'oublier, que nous entendons compter dans ce

[223] « 11 novembre – La loi a été définitivement votée le 19 octobre 1922 », *La Voix du combattant. Organe officiel de "l'Union nationale des combattants"*, 29 octobre 1922, p. 1 ; voir également la relation de la chose dans « La fête de l'armistice », *Le Gaulois*, 9 novembre 1922, p. 2.

[224] « 11 novembre – La loi a été définitivement votée le 19 octobre 1922 », *La Voix du combattant. Organe officiel de "l'Union nationale des combattants"*, 29 octobre 1922, p. 1. Voir également : « Des Invalides à l'Etoile », *La Voix du Combattant. Organe officiel de "l'Union nationale des combattants"*, dimanche 7 novembre, p. 1. ; « La fête nationale du 11 novembre », *Le Matin*, 22 octobre 1922, p. 2 ; « Fêtes de l'armistice », *Le Matin*, 6 novembre 1922, p. 5 ; « La fête nationale du 11 novembre – Avis aux officiers de compléments », *L'Ouest Éclair* (Rennes), 22 octobre 1922, p. 3

[225] Pour reprendre l'expression de Paul Ricœur, *Vivant jusqu'à la mort*, Paris, éditions du Seuil, 2007.

[226] Ainsi c'est du ministère et du compte rendu de la séance du Conseil que viennent les premières épreuves de la nouvelle mouture de la cérémonie : « Quel sera le cérémonial de l'anniversaire de l'Armistice », *L'Ouest Éclair* (Rennes), 10 octobre 1922, p. 2 ; « Les fêtes du 11 novembre », *Le Matin*, le 11 octobre 1922, p. 1.

> pays que nous avons sauvé et que les victimes de la guerre savent dans la paix rester unies comme au front.[227] »

Dans un second temps, il faut être attentif à l'apparition du cortège des anciens combattants, mutilés et veuves de guerre qui doit prendre place à la suite des drapeaux des régiments dissous, derrière des pancartes au nom des associations. Par ce geste, « la fête du 11 novembre doit être la démonstration de force des associations d'anciens combattants »[228]. Cette information contextuelle permet une meilleure lecture du dispositif spatial choisi pour la cérémonie et des contraintes qui pèsent sur ce groupe.

En effet, le schéma dont on trouve la publication dans *Le Petit Journal*, permet de visualiser les propositions du Comité dans un ensemble plus vaste, un cérémonial et un rituel hiérarchisé.

La place de l'Étoile le 11 novembre 1922

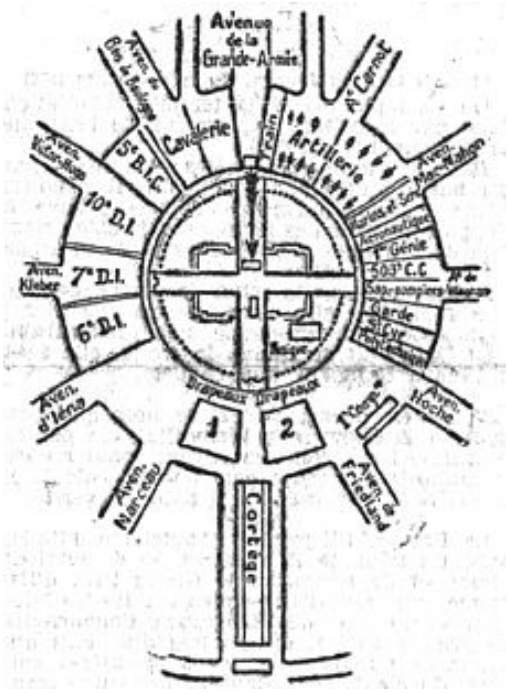

Le Petit journal, 11 novembre 1922

Comme on peut le voir, le cortège des associations n'est pas invité à entrer dans l'aire cérémonielle, il reste stationné dans une position d'attente avenue des Champs-Élysées. Ces

[227] « La fête du 11 novembre – Une proclamation du comité d'entente des associations de mutilés et de combattants », *Le Matin*, 9 novembre 1922, pp. 1-2.

[228] « Des Invalides à l'Etoile », La Voix du Combattant. Organe officiel de "l'Union nationale des combattants", 7 novembre 1922, p. 1.

anciens combattants ne sont pas considérés comme une composante de la cérémonie. Seuls les présidents et secrétaires généraux d'associations, qui certes les représentent, pénètrent dans cet espace. Seuls les drapeaux des régiments dissous et leurs porteurs occupent la place d'honneur dans le prolongement de l'avenue. Par ailleurs, il est important de souligner une présence importante des troupes de la garnison de Paris. Celles-ci ne sont jamais évoquées par le Comité. Disposées sur la chaussée elles entourent l'Arc de Triomphe de façon à ce que toutes les armes soient représentées. Cette situation permet de comprendre le mécontentement qui s'exprime après la cérémonie sous la plume de Paul Brousmiche dans *France mutilée*, insatisfait d'abord de n'avoir pas été autorisé à pénétrer sur la place avec ses camarades, et surtout de constater le désordre des officiels au commencement de la minute de recueillement[229]. Ne rejoint-on pas, avec ce positionnement des anciens combattants, la question que pose Paul Ricœur confrontant le deuil et le « vouloir-exister »[230] ?

La minute silence

On retrouve une nouvelle fois la thématique du temps quand au sein de la cérémonie. Le rituel est centré sur la minute de silence, elle aussi introduite lors de la commémoration de 1922. S'il convient certainement de rappeler que le silence est une composante de la liturgie chrétienne[231], il semble plus à propos de revenir sur quelques silences qui ont un rapport plus étroit à la guerre. Ainsi, est-il naturel de penser avant tout à ce « silence impressionnant [qui] succédait à cinquante-trois semaines de batailles[232] ». Silence du front que l'on retient d'autant plus qu'il tranche avec les fêtes exubérantes de l'arrière, elles-mêmes incompréhensibles pour beaucoup d'hommes dans les tranchées[233]. Un second silence qui a été évoqué dans le chapitre précédent est individuel, mais la position de son porteur en fait un discours. Il s'agit du silence que s'impose Raymond Poincaré à l'occasion de la cérémonie qu'il préside au Panthéon en 1919[234].

À dire vrai, s'il est un silence qui retient l'attention, c'est bien le silence au Royaume-Uni. Silence de deux minutes qui traverse tout un empire, chaque 11 novembre à 11 heures, depuis

[229] Paul Brousmiche, « Le 11 novembre à Paris », dans France mutilée. Bulletin de l'Union fédérale des associations françaises de Blessés, Mutilés, Réformés, Anciens Combattants de la Grande Guerre et de leurs Veuves, Orphelins et Ascendants, 26 novembre 1922, p. 1.
[230] Paul Ricœur, *Vivant jusqu'à la mort*, Paris, éditions du Seuil, 2007, p. 35.
[231] Transposition de la prière pour Antoine Prost dans *Les Anciens combattants et la société française 1914-1939*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1977, volume 3, p. 54.
[232] Maréchal Foch, Mémoires pour servir à l'histoire de la guerre de 1914-1918, Paris, Plon, 1931, p. 320.
[233] Bruno Cabanes, *La Victoire endeuillée : la sortie de guerre des soldats français. 1918-1920*, Paris, éditions du Seuil, 2004.
[234] En application de la loi du 25 octobre relative à la commémoration et à la glorification des Morts pour la France au cours de la Grande Guerre.

1919. La demande royale est parvenue dans les colonnes de la presse parisienne, ce qui amène, on l'aura vu, des commentaires parisiens d'autant plus importants que le gouvernement français a choisi de ne pas célébrer cet anniversaire. Toutefois, une certaine lecture de l'événement pourrait insister sur la présence de Raymond Poincaré à Londres ce jour-là, le président de la République y est en visite officielle, ce qui l'amène à faire déposer une couronne de fleurs en son nom devant le cénotaphe de Whitehall.

Malgré l'existence de l'ensemble de ces expériences, tout prête à penser qu'en 1922 le silence naît de nulle part. En dehors de la municipalité d'Amiens qui invite ses concitoyens à suivre l'exemple des Américains et des Britanniques[235], il n'existe pas de référence à un quelconque silence antérieur qui vienne expliquer, appuyer le sens de celui de ce 11 novembre. Contrairement à l'exemple londonien, le premier silence parisien ne bénéficie pas d'une tutelle élogieuse : Alexandre Millerand ne suit pas l'exemple de Georges V. Cela laisse le champ libre à ceux qui souhaitent attacher un sens à la commémoration. Ainsi dans le parti catholique, *La Croix* qualifie les cérémonies de pèlerinage, et précise que la minute de silence relève du registre de la prière :

> « La "minute de silence" pour les catholiques, dans des grandes journées de souvenir, c'est l'assistance à une cérémonie religieuse pendant laquelle on parle à Dieu, Maître souverain, pour le prier aux intentions commémorées »[236].

Dès le 8 octobre 1922, au moment de la publication de la première esquisse des cérémonies parisiennes, à l'heure où les anciens combattants la pense encore en partie au bois de Boulogne, « une minute de silence serait réclamée par le manifeste, en souvenir de ce jour qui mit fin de la mer du Nord aux Vosges, à l'horrible carnage[237] ». Une semaine plus tard, les choses étant arrêtées, les associations anciennes combattantes lancent un « manifeste » en Une de *La Voix du combattant* dans lequel elles en appellent « [au] peuple de France, [qui] avec nous, tiendra, à 11 heures précises, à se recueillir une minute en souvenir de ce jour à jamais mémorable »[238]. C'est donc effectivement à un recueillement, non pas à une prière que les Français sont invités. On peut y voir, comme Antoine Prost, une forme laïcisée de la prière, tout en notant que le recueillement se tourne en premier lieu vers les morts, les victimes, et

[235] « L'anniversaire de l'armistice », *Le Temps*, 5 novembre 1922, p.3.
[236] Par exemple : « L'anniversaire de l'armistice – une minute de silence », *La Croix*, 19 octobre 1922, p. 2.
[237] « Le 11 Novembre », *La Voix du combattant*, 8 octobre 1922, p. 1.
[238] « Le 11 Novembre prochain », *La Voix du combattant*, 15 octobre 1922, p. 1.

enfin la satisfaction d'avoir trouvé une fin à la guerre, et en se rappelant que le sens premier de la prière qui réside dans une élévation de l'âme[239] est absent du geste préconisé.

Une seconde question se pose encore le matin du 11 Novembre : celle de la forme de ce moment de la cérémonie.

Une foule dense est descendue dans les rues de Paris, dès 8 heures du matin, une partie se dirigeant malgré un climat incertain[240], vers la place de l'Étoile où la cérémonie officielle en hommage au Soldat inconnu a été annoncée[241]. Là, les troupes ont pris position sur l'ensemble de la chaussée. Les troupes de la région militaire de Paris, dont les écoles Polytechniques et Saint-Cyr, le 1er régiment de génie, le 34e régiment d'aviation, le 13e régiment d'artillerie, le 3e régiment d'artillerie coloniale, le 13e régiment de dragons, les 11e et 14e régiments de cuirassiers sont disposés sur la chaussée sur tout le tour de la place de l'Étoile sous le commandement du général Trouchaud (voir le schéma plus haut). Sur le terre-plein, le gouvernement, les maréchaux – à l'exception du maréchal Pétain en inspection en Afrique du nord[242] – et généraux et le corps diplomatique assistent aux nombreux dépôts de gerbes[243]. Pendant ce temps, aux Invalides quatre cent quarante-huit « officiers de compléments » se sont vus confier les drapeaux et étendards des régiments dissous avant de se former en colonnes pour prendre place dans une escorte ouverte par la musique du 103e régiment d'infanterie suivie d'un escadron du 1er cuirassiers et du général Girard qui précède les drapeaux encadrés par trois demi sections d'infanteries et flanqués d'un double rang d'infanterie[244]. Au cinéma la thématique commémorative est introduite par un montage d'images d'archives qui prend fin avec un carton qui ramène à au présent :

> « En l'honneur de cette commémoration glorieuse, le Président de la République, les Ministres et les Maréchaux, viennent devant l'Arc de Triomphe saluer les drapeaux de la grande guerre[245] ».

---

[239] Au sens premier « Élévation de l'âme vers Dieu (ou une divinité) pour lui exprimer son adoration ou sa vénération, ses remerciements ou actions de grâces, pour obtenir ses grâces ou ses faveurs; acte par lequel on s'adresse aux saints pour obtenir leur intercession auprès de Dieu. » voir « prière » *in* Jacques Dendien (*et al.*), *Trésor de la langue française informatisé* (TLFi) Url : http://atilf.atilf.fr/

[240] J. L., « A l'Arc de Triomphe », *Écho de Paris*, 12 novembre 1922, p. 1 ; une ouate légère et mélancolique est-il précisé dans « L'anniversaire de l'armistice », *Le Gaulois*, 12 novembre 1922, p. 1.

[241] « L'Anniversaire de l'Armistice », *Journal des débats politiques et littéraires*, 12 novembre 1922, p. 2.

[242] « L'anniversaire de l'armistice », *Le Gaulois*, *op. cit.*

[243] « 11 novembre 1918 – 11 novembre 1922. L'Anniversaire de l'Armistice », *La Presse*, 12 novembre 1922, p. 1 ; « Le Onze Novembre. La France a fêté l'anniversaire de la Victoire », *Le Figaro*, 12 novembre 1922, p. 2 ; « L'anniversaire de l'armistice », *Le Gaulois*, *op. cit.* ; « L'Anniversaire de l'Armistice », *Journal des débats politiques et littéraires*, *op. cit.*.

[244] *Ibid.*. ; « L'Anniversaire de l'Armistice », *Journal des débats politiques et littéraires*, *op. cit.*.

[245] GPA, PJ 1922 46, « Il y a quatre ans », fiche technique du film, 15 novembre 1922, p. 1.

À 10 h 52 la sonnerie *Aux Champs* annonce l'entrée d'Alexandre Millerand qui arrive en voiture décapotée sur la place par l'avenue Hoche. Il est accueilli par les ministres de la Guerre et de la Marine. Le président de la République s'engage alors à pied et tête nue[246] dans le tour de la place pour passer les troupes en revue ; l'emblème de chaque unité s'incline à son passage. Il conclut ce moment en s'inclinant devant les drapeaux des régiments dissous avant de rejoindre le terre-plein. Après avoir remonté l'allée centrale Alexandre Millerand se recueille un instant devant le Soldat inconnu, puis va se placer aux côtés de Raymond Poincaré, au milieu du gouvernement. C'est à ce moment que le général Trouchaud commande, d'un signe, la première minute de silence, les canons installés plus loin en marquent l'ouverture :

> « Il est onze heures. Les tambours et les clairons de la garde de Paris se font entendre.
> - Présentez armes ! Ouvrez le ban !
> La minute de recueillement commence. Toutes les têtes nues s'inclinent ; chaque soldat se fige dans un salut militaire ; autour, la foule, qui fait une noire ceinture à la place de l'Etoile, penche d'un seul coup la tête vers la terre ; tous les drapeaux s'abaissent. Un silence prodigieux s'est établi. Et pendant une minute, à travers ce silence, il semble qu'on voit passer toutes nos angoisses de la guerre, nos larmes, nos douleurs, nos deuils. Une vague d'émotion a noyé tous ceux qui sont là. La ferveur d'une prière collective monte vers le ciel.
> Le canon retentit de nouveau, sourdement. La minute est écoulée ».

C'est donc bien la minute de silence qui permet une articulation entre les différentes composantes et acteurs de la cérémonie – entre les vivants et les morts, les politiques et l'armée citoyenne, l'armée et ses morts. Cependant il faut préciser ici que cette première minute de silence ne s'est pas exactement passée comme *Le Gaulois* et l'essentiel des journaux le dépeignent. En effet, mécontent de la qualité d'une première minute pendant laquelle des bruits, attribués aux militaires par *Le Populaire*[247] et aux opérateurs de cinéma par *La Presse*[248], se sont fait entendre ; Raymond Poincaré a demandé à ce qu'elle soit recommencée.

[246] « Le Onze Novembre. La France a fêté l'anniversaire de la Victoire », *Le Figaro*, *op. cit.*.
[247] « La Fête ''Nationale'' d'hier – Des drapeaux, des discours et une minute de silence bruyant », *Le Populaire*, 12 novembre 1922, p. 1.
[248] Le journal retranscrit cet événement sous le sous-titre « Une minute pour rien », dans « 11 novembre 1918 – 11 novembre 1922. L'Anniversaire de l'Armistice », *La Presse*, *op. cit.*

Conclusion :

Créée dans un contexte de sortie de guerre autant marqué par des expériences de patrimonialisation du conflit, la célébration de la victoire, que la nécessité de reconstruire le pays, le 11 Novembre se démarque dès sa conception. D'abord contraint par le politique à une célébration le dimanche suivant le 11 novembre, la patrimonialisation de la journée est devenue un enjeu important pour le monde ancien combattant. On peut ainsi d'abord définir la commémoration du 11 Novembre comme la rencontre de plusieurs patrimoines : c'est en premier lieu la journée même du 11 novembre qui sort de l'usage commun en ce qu'elle devient non seulement un jour chômé, mais aussi férié ; le Parlement lui a attribué un sens propre :

> « La République française célèbre annuellement la commémoration de la victoire et de la paix »

Les anciens combattants qui se sont mobilisés pour obtenir cette journée, ont aussi contribué à s'assurer de la signification des cérémonies qui devaient marquer la reconnaissance de la Nation. Pour cela ils ont mobilisé des éléments patrimoniaux élaborés après la fin des combats : le Soldat inconnu symbolisant tous les soldats français tombés de 1914 à 1918, autour duquel doivent être réunis les drapeaux des régiments dissous portés par les officiers de compléments symbolisant ainsi l'armée dans laquelle ils ont combattu, et le principal rituel : la minute de silence instant de recueillement national. Il faut cependant souligner que le gouvernement a su conserver la main mise sur l'organisation de la cérémonie parisienne, ce qui explique l'importante présence des troupes, et le côté martial de la cérémonie. On note également que la célébration de la victoire est dépassée par la portée sémiophorique de la minute de silence : le 11 Novembre se définit donc comme une commémoration funèbre, expression de la reconnaissance de la Nation envers ceux qui sont morts pour elle dans un geste de deuil collectif.

Chapitre III
Une commémoration dans la paix et dans la crise. 1923-1938

> « Un ciel de novembre, un léger brouillard à travers lequel transparaît la pâle lueur du soleil d'hiver. La sonnerie aux champs retentit.
> Vers la voûte de l'Arc de Triomphe s'avance le Chef de l'État, les Présidents des Chambres, les Ministres de la Défense Nationale, les Maréchaux de France. Ils s'arrêtent devant la dalle qui recouvre les restes du Soldat inconnu[1]. »

Ainsi, commence l'ouvrage que le général Weygand a consacré au 11 Novembre en 1932. Une cérémonie inscrite au calendrier, ancrée dans un lieu, aux caractères intemporels, hormis la mention des maréchaux, qui peuvent s'appliquer à la description de beaucoup de cérémonies du 11 Novembre (pour peu que le climat se prête au jeu). Le caractère répétitif des cérémonies, correspond – en apparence du moins – aux commémorations du 11 novembre 1918 de l'Entre-deux-guerres car une observation attentive de cette période permet de mettre en évidence la reproduction des gestes certes, mais aussi une part d'adaptation, voire d'innovation : l'on peut ainsi rejoindre Olivier Ihl qui a démontré que « l'ambition des célébrations républicaines était précisément de se répéter sans cesser d'être uniques, en somme de conjuguer la durée à l'instant[2] ». Comment cette nouvelle commémoration a-t-elle évolué avec le temps ?

Ce chapitre aborde les commémorations pour une période allant de 1923 à 1938. C'est ainsi la célébration telle que pratiquée sous la Troisième République, qui est d'abord interrogée afin d'une part observer un ensemble de pratiques situées dans un espace singulier et porteuses d'une esthétique propre ; et d'autre part un ensemble d'acteurs diversifiés mobilisés dans cet espace public. C'est ensuite une étude des actualités cinématographiques produites par les sociétés Gaumont, Pathé et Éclair sur cette même période qui permet de suivre la mise en place d'une représentation de la cérémonie parisienne, d'abord contingente des réalités techniques, puis sensible au contexte politique des années trente.

[1] Maxime Weygand, *Le 11 novembre*, Paris, Flammarion, 1932, p. 7.
[2] Olivier Ihl, *La fête républicaine*, Paris, éditions Gallimard, 1996, p. 27.

La pratique et l'espace commémoratifs

Une fête inscrite dans la ville

Une des finalités de l'activité festive de la III[e] République est toujours, selon Olivier Ihl, de promouvoir le régime dans une territorialité[3]. La célébration du 11 Novembre ne déroge pas à cette règle. La dimension spatiale de la commémoration, le bouleversement d'une partie du décor urbain, sont les premiers signes des cérémonies. Si la maîtrise d'œuvre est assurée par les municipalités, c'est l'État qui commande le départ des travaux par la diffusion d'une circulaire du ministre de l'Intérieur. À Paris comme dans le reste de la France, c'est à la réception de ce document que les édiles et leurs services mobilisent leurs espaces.

Les premières années, des cérémonies permettent d'observer les interrogations et les choix des responsables de la Ville de Paris. Le statut de la Ville comme cadre de la cérémonie nationale pose inévitablement la question de la répartition de la charge budgétaire générée par ce déploiement festif. À cet aspect pragmatique s'ajoute au second plan le désir d'être associé plus directement à l'organisation des cérémonies. Or, on constate vite que les ministères organisateurs associent peu les services de la Ville à la prise de décisions. Cela rappelle de fait la condition particulière de la capitale, car si Paris possède bien un conseil municipal, la réalité du pouvoir exécutif est bien placé sous l'autorité des préfets de la Seine et de police[4].

Paris, comme les autres communes de France, accuse réception de la circulaire ministérielle qui survient au dernier moment ; et qui la ramène à un rang d'acteur secondaire, d'exécutant. On peut ainsi souligner qu'en 1921 puis 1922, le ministère de l'Intérieur est en retard. Les services de Raphaël Falcou doivent avoir l'initiative de contacts téléphoniques pour obtenir des informations concernant leurs marges de manœuvre et l'existence de subventions. Ainsi, en 1921, c'est un texte du 10 novembre finalisé à 20 h 20 la veille, qui est diffusé dans les établissements parisiens[5]. Cette tension dans l'organisation semble être un élément constant

---

[3] Olivier Ihl, *La fête républicaine*, *op. cit.*, pour son chapitre 5 « Une territorialité républicaine », pp. 180-220. Voir également à ce sujet l'article du même auteur : « Les territoires du politique. Sur les usages festifs de l'espace parisien à la fin du XIXe siècle », *Politix*, 1993, vol. 6 n° 21, pp. 15-32.

[4] Philippe Nivet, *Le Conseil municipal de Paris de 1944 à 1977*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1994, p. 8 puis pour une histoire de l'institution depuis la Révolution pp. 15 et suivantes. Voir également Philippe Nivet, « Histoire politique et administrative de Paris au XX[e] et au XXI[e] siècle », conférence donné à l'université de tous les savoirs, Paris, 27 octobre 2003,
http://www.canal-u.tv/video/universite_de_tous_les_savoirs/histoire_politique_et_administrative_de_paris_au_xxeme_et_xxieme_siecle.1362

[5] AVP VK3 0217, copie de *Circulaire de Paris n°11.657 W 136. Texte 10/11/21 20h20*, document établi par la préfecture ou département de la Seine, section des Beaux-Arts et des musées, fêtes municipales et joint par courrier à la note de Jean Beudin à destinée au directeur du Crédit municipal de Paris, au directeur de l'Assistance publique et au directeur de l'Octroi de Paris, datée du 11 novembre 1921.

de l'exercice. Jean Beudin – Inspecteur du service des fêtes de la Ville de Paris – écrit le 9 novembre 1925 au directeur des services d'architecture que :

> « D'après les renseignements qui viennent de m'être fournis par téléphone, par le Bureau des Affaires Politiques du Ministère de l'Intérieur, il résulte qu'une circulaire va être adressée à MM. Les Préfets pour les inviter à pavoiser et à illuminer les édifices publics à l'occasion de la Commémoration du 7ème Anniversaire de la Signature de l'Armistice. […] En raison du peu de temps dont on dispose, il y aurait lieu, sans attendre les instructions ministérielles, d'envoyer les ordres de service nécessaires pour que ces illuminations puissent avoir lieu en temps voulu[6] ».

La maîtrise du délai d'exécution n'est pas le seul souci des services de la Ville. Il s'agit aussi dans les deux premières années de savoir qui va assumer la charge de ces dépenses. Dans son rapport du 11 novembre 1921 au préfet, Raphaël Falcou fait part de son scepticisme : il doute de l'existence d'une subvention allouée par l'État à la Ville de Paris ou au département de la Seine[7]. L'année suivante, le commissaire général des fêtes s'inquiète à nouveau de la question et décide de ne pas rester inactif. C'est à la suite d'une série de conversations téléphoniques passées entre le 30 octobre et le 4 novembre entre les services de la Ville et le ministère de l'Intérieur que Raphaël Falcou obtient de Jules Hyérard (au ministère de l'Intérieur) que cette thématique soit abordée au moment de la réunion interministérielle du 4 novembre 1922. La réponse n'est pas favorable à la Ville : il ressort de la réunion que « les dispositions adoptées par le gouvernement sont les mêmes qu'en 1921 »[8]. Ainsi, deux jours plus tard, Raphaël Falcou rend compte de ses choix au préfet de la Seine : le pavoisement de la capitale est gouverné par l'urgence de l'exécution et l'absence d'investissement de l'organisateur principal[9], c'est-à-dire l'État.

Par conséquent, il ne faut pas chercher dans Paris un décorum à la hauteur de celui déployé pour le 11 novembre 1920 embellissant le parcours ainsi que certaines rues, places et statues symboliques de la capitale. Raphaël Falcou fait le choix de reproduire le pavoisement mis en place à l'occasion de la fête de Jeanne d'Arc. Il décide également de limiter l'engagement financier en mobilisant, autant que faire se peut, les agents des bâtiments à pavoiser. Il décide de s'inspirer, à cette fin, d'une directive du préfet Lépine de 1905 établissant des primes pour

---

[6] AVP VK3 242, Jean Beudin, *Note à Monsieur le directeur des services d'architectures*, Paris le 9 novembre 1925.
[7] AVP VK3 217, Raphaël Falcou, *Rapport à Monsieur le Préfet*, document dactylographié, Paris le 11 novembre 1921, 2 pages.
[8] AVP VK3 217, notes de travail, *Armistice*, une page.
[9] AVP VK3 223, Raphaël Falcou, *Rapport à Monsieur le Préfet. Armistice 1922*, document préparatoire manuscrit, Paris le 6 novembre 1922, 4 pages.

les personnels mobilisés[10]. Ainsi, Jean Beudin invite les responsables des bureaux matériels et fournitures à mobiliser leurs propres moyens :

> « A l'occasion de la Commémoration du 3e anniversaire de la Signature de l'Armistice […] veuillez, avec le personnel sous vos ordres et le matériel dont vous disposez, faire pavoiser, aux couleurs nationales, le Palais des Beaux-Arts de la Ville de Paris. Je vous informe, à ce sujet, que par mesure d'économie, le nombre de trophées décorant les établissements municipaux a été sensiblement réduit et fixé de 3 à 5 [drapeaux] par Mairie. Je vous prie de vouloir bien également déterminer le nombre d'écussons à placer sur le Palais des Beaux-Arts de façon à réduire les frais occasionnés par les pavoisements tout en tenant compte des dimensions de cet édifice[11] ».

Tous les bâtiments à décorer ne bénéficiant pas du personnel approprié, le service des fêtes fait également appel à des entreprises privées dans divers métiers. Le 11 novembre devient une date qui alimente les fournisseurs de l'économie festive parisienne. Tapissiers-décorateurs, sociétés d'éclairages à l'électricité ou au gaz, sont mobilisés pour pavoiser et éclairer certains bâtiments[12].

Au-delà de sa simplicité, il faut remarquer que l'empreinte de la commémoration dans Paris est très éparpillée. La liste des bâtiments à décorer est relativement réduite : l'Hôtel de Ville – et ses annexes ; les vingt mairies d'arrondissement ; la façade de la faculté de Droit pour respecter la symétrie de la mairie du 5e arrondissement ; la Bourse ; le palais des Beaux-Arts ; l'hôtel du préfet de police et les bâtiments dépendants de la préfecture ; le Palais de Justice et le tribunal de commerce. Elle varie peu avec les années et les célébrations décennales n'offrent que de faibles changements. Par contre, le pavoisement d'un bâtiment symbolique peut éveiller l'intérêt des actualités, comme c'est le cas par exemple dans le *Journal Gaumont* en 1936[13]:

[10] AVP VK3 217, copie de la directive signée Lépine, Préfet de police le 1er juillet 1905, portant sur le pavoisement des édifices de la Préfecture.
[11] AVP VK3 217, Note à Monsieur le Conservateur du Palais des Beaux-Arts de la ville de Paris, Paris le 11 novembre 1921, signé Jean Beudin.
[12] Il faut noter que la part la plus importante des archives de la Ville de Paris conservant les traces des commémorations sont consacrées aux paiements des factures de cette nature.
[13] GPA, 3646 GJ 00014, « « France, les fêtes du 11 novembre », *Journal Gaumont*, film sonore noir et blanc, durée 4 min 16, première diffusion le 11 novembre 1936.

Paris pavoisé en 1936 dans les actualités cinématographiques

« Aujourd'hui, comme autrefois, Paris pavoise. La Tour Eiffel arbore à son sommet son nouveau drapeau, dominant tous les autres drapeaux qui partout fleurissent ! »
AGP, 3646 GJ 00014

En 1938, Jean Beudin, devenu commissaire aux fêtes de la Ville, demande à ses services que le pavoisement de la ville reproduise celui de 1937. La liste présentée permet de voir que la statue de la place de la République et l'état-major des sapeurs-pompiers de Paris[14] sont ajoutés à la liste de 1921 mettant ainsi en évidence qu'il y a peu de changement depuis.
L'inscription de la commémoration dans la ville doit prendre aussi en compte la problématique des espaces mobilisés pour les cérémonies, et donc une analyse dans l'ordre chronologique des événements.

Le trajet Invalides-Arc de Triomphe

Il faut considérer dans un premier temps une zone allant des Invalides à l'Arc de Triomphe. En effet, la première cérémonie de la matinée d'un 11 Novembre se déroule dans la cour d'honneur des Invalides. Les drapeaux des régiments dissous sortent de la salle Turenne pour être confiés, par le général commandant le musée, aux hommes chargés de les porter. Après avoir reçu les honneurs, les drapeaux des régiments dissous passent sur le front des troupes avant que celles-ci, formant son escorte, l'accompagnent jusqu'à la place de l'Étoile. L'escorte ne pénètre pas sur la place ; les drapeaux avancent seuls vers le centre de l'Arc de Triomphe.
Deux itinéraires sont utilisés dans les années trente.

[14] AVP VK3 312, Jean Beudin (Commissaire des Fêtes), *Note de renseignement*, Paris le 3 novembre 1938, 1 page.

La couverture cinématographique de la montée des drapeaux des régiments dissous le 11 novembre 1932

en haut AGP 3245GJ 00019
en bas AGP PJ 1932 158 7

Les trajets des drapeaux des régiments dissous

Croquis réalisé à partir du géoportail IGN

Le plus usité est celui qui passe par le pont Alexandre III pour rejoindre la place de la Concorde afin de remonter toute l'avenue des Champs-Élysées[15]. Le second est utilisé en 1936 et 1937. Il emprunte la rue de Grenelle et le boulevard de la Tour-Maubourg pour traverser la Seine sur le pont des Invalides, et rejoindre les Champs-Élysées par l'avenue Victor Emmanuel III (voir le croquis ci-dessus)[16]. L'escorte se fait alors plus légère, l'essentiel des troupes étant prépositionné place de l'Étoile. Il faut aussi noter qu'à l'heure de la distribution des drapeaux, l'accès à l'avenue des Champs-Élysées et à la place de l'Étoile est réservé aux anciens combattants qui souhaitent rendre hommage au Soldat inconnu à titre individuel ou collectif, avant de rejoindre les places qui leurs auront été indiquées par les organisateurs.

La cérémonie place de l'Étoile

Le second temps de cette dramaturgie commémorative, dont le metteur en scène est le gouvernement militaire, se situe au moment où arrivent les drapeaux, sur la place de l'Etoile fermée à toute circulation. Un regard sur la physionomie générale de l'espace commémoratif permet de mieux approcher la lecture de sa structuration. Afin d'appréhender cette vue d'ensemble, il est intéressant de croiser les données provenant des archives des maîtres d'œuvre des cérémonies et les images filmées en plan large de l'Arc de Triomphe[17].

[15] Pour 1935 voir SHD, 5N 592, Général Nieger, [pour le Gouverneur militaire de Paris], *Ordre général n°8*, « objet : Cérémonie du 11 novembre 1935], Paris le 4 novembre 1935, n°1035/GMP, document dactylographié, p. 6.

[16] Pour 1936 voir SHD, 5N 592, Général Bourret, « Résumé de l'ordre réglant la cérémonie militaire qui aura lieu à l'Arc de Triomphe le 11 novembre prochain », Paris le 3 novembre 1936, document dactylographié, p. 1 ; pour 1937 voir SHD, 9N 370, Général Gouraud, *Ordre Général n°8*, « objet : Cérémonie du 11 novembre 1937 », Paris le 4 novembre 1937, n° 1098/G.M.P., document dactylographié, p. 7. L'avenue Victor Emmanuel III est devenu l'avenue Franklin Delano Roosevelt en 1945 voir : Jacques Hillairet, *Dictionnaire historique des rues de Paris*, Paris, Les éditions de Minuit, 1963, p. 563.

[17] Afin de permettre une comparaison la méthode a consisté à ne relever des plans correspondant à un même instant des cérémonies matinales : le défilé militaire. Les photogrammes proposés ici proviennent des films des sociétés Gaumont, Pathé ou Éclair suivant : GPA 2346 GJ 00002, « Le V^{eme} anniversaire de l'armistice a été célébré d'émouvante façon devant la tombe du soldat inconnu ou se pressait une foule immense et recueillie. Une minute de silence », *Journal Gaumont*, film muet noir et blanc, durée 1 min 43 s, 1ère diffusion 1923 ; 2546 GJ 00013, « La commémoration du 7ème anniversaire de l'armistice », *Journal Gaumont*, film muet noir et blanc, durée 2 min 16 s, 1ère diffusion 1925 ; PJ 1930 053 8, « Le 11 novembre », *Pathé Journal*, film sonore noir et blanc, durée 07 min 14 s, 1ère diffusion le 14 novembre 1930 ; PJ 1931 105 SUP, « L'anniversaire de l'armistice », *Pathé Journal*, film sonore noir et blanc, durée 5 min 23 s, 1ère diffusion le 13 novembre 1931 ; 3546EJ 25067, « Cérémonie armistice. L'armistice », *Éclair journal*, film sonore noir et blanc, durée 2 min 40 s, 1ère diffusion le 15 novembre 1935 ; 3546GJ 00001, « Paris, le 11 novembre, la commémoration de l'armistice à l'Arc de Triomphe », *Gaumont Journal*, film sonore noir et blanc, durée 2 min 27 s, 1ère diffusion le 15 novembre 1935 ; 3646EJ 26443, « La commémoration de l'Armistice à Paris », *Éclair Journal*, film sonore noir et blanc, durée 3 min 15 s, 1ère diffusion le 15 novembre 1936 ; 3846EJ 29663, « 11 novembre 1938. 20ème anniversaire de l'armistice. France, Paris. Le soldat inconnu à l'Arc de Triomphe. Cérémonie commémorative, commémoration », *Éclair Journal*, film sonore noir et blanc, durée 2 min 20 s, 1ère diffusion le 15 novembre 1938.

Photogrammes de plans larges de la place de l'Étoile 1923-1938

1923

1925

1930

1931

1935

1935 (2)

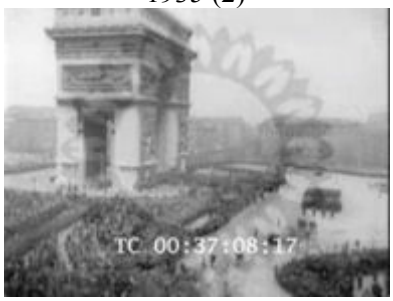

1936

1938

1923 : 2346 GJ 00002
1925 : 2546 GJ 00013
1930 : PJ 1930 053 8
1931 : PJ 1931 105 SUP
1935 : 3546EJ 25067
1935(2) : 3546GJ 00001
1936 : 3646EJ 26443
1938 : 3846EJ 29663

Croquis de la place de l'Étoile 11 novembre 1935

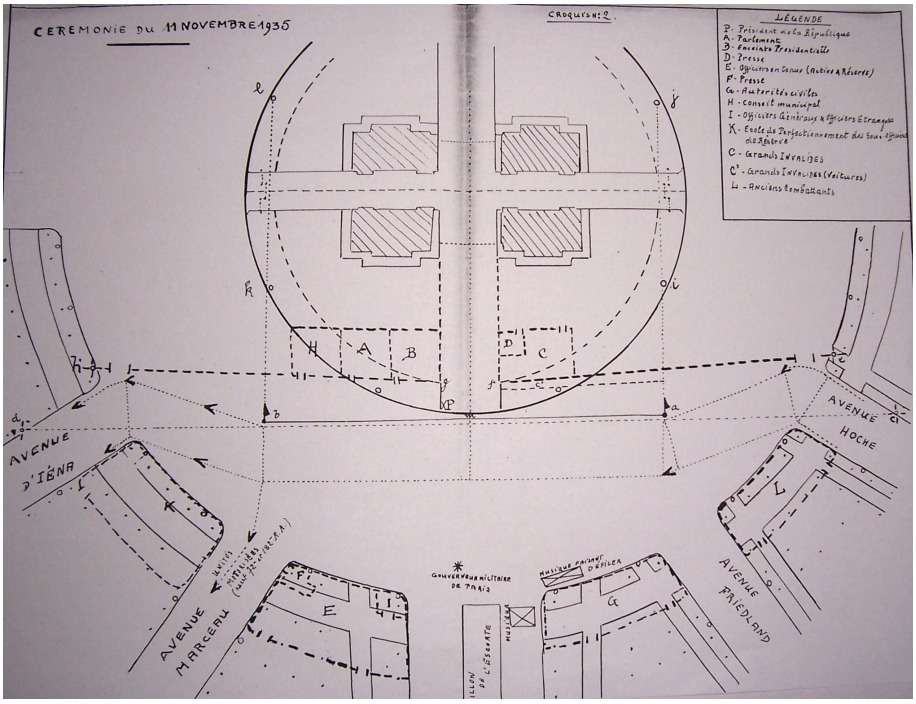

SHD 5N 592

Croquis de la place de l'Étoile 11 novembre 1937

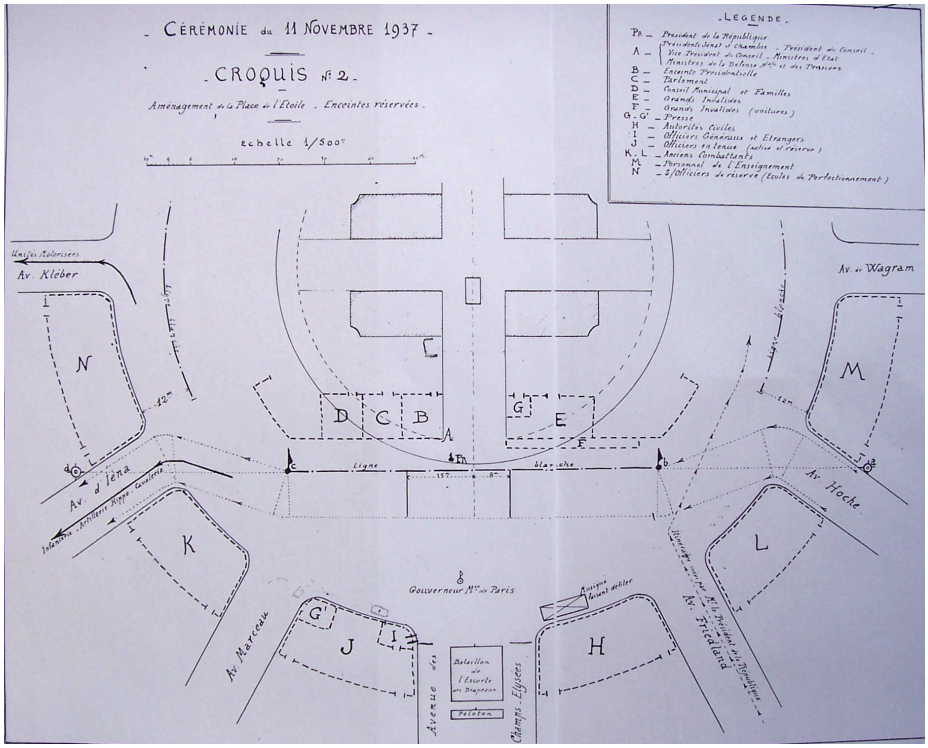

SHD 9N 370

La lecture des photogrammes des cérémonies de 1923 à 1935 et celle du croquis de 1935 permet de constater que la commémoration n'occupe dans un premier temps qu'une partie de la place de l'Étoile comprise entre l'Arc de Triomphe et l'avenue des Champs-Élysées, intégrant cinq des douze avenues partant de la place. Une barrière est posée de l'avenue Hoche à l'avenue d'Iéna avec une ouverture en son centre de la largeur de l'allée qui s'engage sous l'arc. Une seconde période apparaît en 1936 avec le gouvernement du Front populaire, où cette barrière est ouverte à ses deux extrémités, ce qui permet un déploiement de la première partie de la cérémonie sur l'ensemble de la place ; l'Arc de Triomphe et son terre-plein forment alors une sorte d'îlot (voir les photogrammes de 1936 et 1938). Ce mouvement s'accompagne d'un investissement décoratif particulier : un mat de soixante mètres autour duquel est enroulé un immense drapeau tricolore et au-devant duquel on a installé un faisceau monumental torsadé de crêpes et surmonté du bonnet phrygien. Sur le terre-plein douze stèles portant les noms des grandes batailles sont entourées de croix pour rappeler les hommes qui y sont tombés[18]. Enfin, les Champs-Élysées sont pavoisés jusqu'au Rond-Point aux couleurs des provinces. À la nuit tombée, on comprend que les stèles évoquées plus haut font partie d'un décor thématique et certainement à objectif pédagogique : le 11 novembre entre dans la politique festive du front populaire avec une réplique de « cimetière du front » sur la place de l'Étoile[19] ; suivant certainement l'évolution rencontrée par Pascal Ory pour le 14 Juillet[20].

Le « cimetière du Front » place de l'Étoile

L'Illustration, 21 novembre 1936

[18] *Le Petit Parisien* publie une photographie qu'il légende « l'émouvant spectacle des croix de bois illuminées, place de l'Etoile », voir « La commémoration du dix-huitième anniversaire de l'Armistice », *Le Petit Parisien*, jeudi 12 novembre 1936. On peut noter au passage la citation d'Ernest Renan en incipit du numéro « Une patrie se compose des morts qui l'ont fondée aussi bien que des vivants qui la continuent ».

[19] Sur le décor déployé pour l'occasion voir : « Le programme des fêtes de l'Armistice à Paris », *Le Figaro*, vendredi 6 novembre 1936, p. 6 ; « Un cimetière du Front » à Paris : le parterre de croix de bois disposé sur le pourtour du terre plein de l'Étoile », *L'Illustration*, 21 novembre 1936, p. 307.

[20] Pascal Ory, « Théorie et pratique de l''‘art des fêtes'' sous le Front Populaire », dans Alain Corbin pp. 278-289 ; voir également le quatrième chapitre de sa thèse consacré à la « Politique de la fête », Pascal Ory, *La Politique culturelle du Front populaire français (1935-1938)*, Université Paris VIII, 1990.

Ces évolutions de l'inscription de la commémoration dans l'espace parisien amènent les commentateurs à considérer que la cérémonie bénéficie d'un nouvel élan. Cependant le nouveau dispositif est en quelque sorte un retour aux sources puisqu'il reprend en partie celui utilisé en 1922. Par ailleurs, il faut aussi souligner que le décorum et le défilé militaire reviennent à plus de simplicité en 1937.

Entrer dans le détail du dispositif permet à l'observateur de voir se dessiner ses enjeux. On peut tout d'abord évoquer deux axes de circulations. Le premier, le plus important en termes de surface, occupe toute la chaussée. Il doit accueillir le passage des troupes qui défilent de l'avenue Hoche à l'avenue d'Iéna, sur un parcours qui n'est pas contrarié par l'évolution de 1936. Si le second axe est moins important en termes d'espace, il est appelé à devenir le cœur de la commémoration. Il s'agit d'une allée qui est dessinée dans le prolongement de l'avenue des Champs-Élysées. Elle pénètre sur le terre-plein central jusqu'à la Flamme qui a été installée en 1923 et conduit à la tombe du Soldat inconnu.

La dalle est recouverte de fleurs et de plaques, elle devient pour cette matinée un autel à partir duquel doit se lire l'espace de la cérémonie. Les drapeaux des régiments dissous prennent position sur trois de ses côtés. L'allée qui y conduit est réservée à la circulation de ceux qui doivent officier. On peut observer sur les croquis plus haut le détail des emplacements réservés de part et d'autre de ce chemin. L'un (C en 1935, E en 1937) doit accueillir les grands mutilés et invalides de guerre. Il est précisé par le gouvernement militaire de Paris que les anciens combattants et pupilles de la Nation prennent aussi place devant les piliers de l'Arc de Triomphe[21]. De l'autre côté de l'allée on retrouve trois aires réservées qui doivent recevoir « à proximité du président de la République » les membres du gouvernement qui ne l'ont pas accompagné dans l'allée centrale, les ambassadeurs, les maréchaux, les présidents du conseil municipal et du conseil général, les préfets de la Seine, les membres des conseils supérieurs de la Guerre, de la Marine et de l'Air, les attachés militaires, les parlementaires présents à Paris, ainsi que les conseillers municipaux de la capitale[22]. La chaussée de la place de l'Étoile marque une séparation franche avec au-delà quatre terre-pleins, dont la pointe est elle aussi organisée en espaces réservés. Enfin, il ne faut pas oublier que le gouverneur militaire de Paris prend place dans l'ouverture de l'avenue des Champs-Élysées, devant l'escorte des drapeaux, observant une symétrie exacte de la position du président de la République par rapport à l'axe de passage des troupes.

[21] SHD, 5N 592, Général Bourret, « Résumé de l'ordre réglant la cérémonie militaire qui aura lieu à l'Arc de Triomphe le 11 novembre prochain », 1936, *op. cit.*, p. 2.
[22] *Ibid.*.

Ainsi, à Paris, seuls les acteurs de la commémoration ont accès à son espace, leur nombre diminue à mesure que l'on se rapproche du Soldat inconnu face auquel se présente le chef de l'État, accompagné des présidents du Parlement et d'une délégation du gouvernement. Un second cercle est donc constitué de personnes invitées sur titre, ou au titre de leur passé. De l'autre côté de la chaussée on retrouve les officiers sans troupes, les membres des institutions organisatrices et des anciens combattants. Le public parisien, démuni de carte d'accès, est quant à lui tenu éloigné du centre de la cérémonie. Ce qui est paradoxal dans la mesure où c'est sa présence massive qui valide l'efficience de cette politique publique qu'est la commémoration du 11 Novembre. On le distingue donc dans les actualités filmées qui permettent de mesurer son importance numérique.

Le défilé militaire

Le défilé militaire et le retour du cortège des drapeaux des régiments dissous sont les moments où l'organisation spatiale de la commémoration permet au public un rapport direct avec l'action ; celle-ci se déroule cette fois principalement sur les Champs-Élysées.

Les troupes au contact de la foule sur les Champs-Élysées

AGP, 3646EJ 26443

Un rituel

C'est avec la montée des drapeaux des régiments dissous que commence le plus souvent le récit des commémorations. Ce qui peut apparaître au premier degré comme un simple déplacement adopte, dés 1923, une solennité particulière qui intègre de fait ce moment à la geste commémorative. Il faut d'ailleurs remarquer que *l'ordre général* du gouverneur militaire de Paris réglant le déroulement de la commémoration qualifie ce défilé de « première phase ». C'est en 1935 que celle-ci atteint son apogée. Le général Gouraud, dont la

personnalité est certainement l'une des clefs de compréhension de l'évolution des commémorations des années vingt et trente, a organisé une prise d'armes sur l'esplanade des Invalides.

Croquis de la prise d'armes sur l'esplanade des Invalides
11 novembre 1935

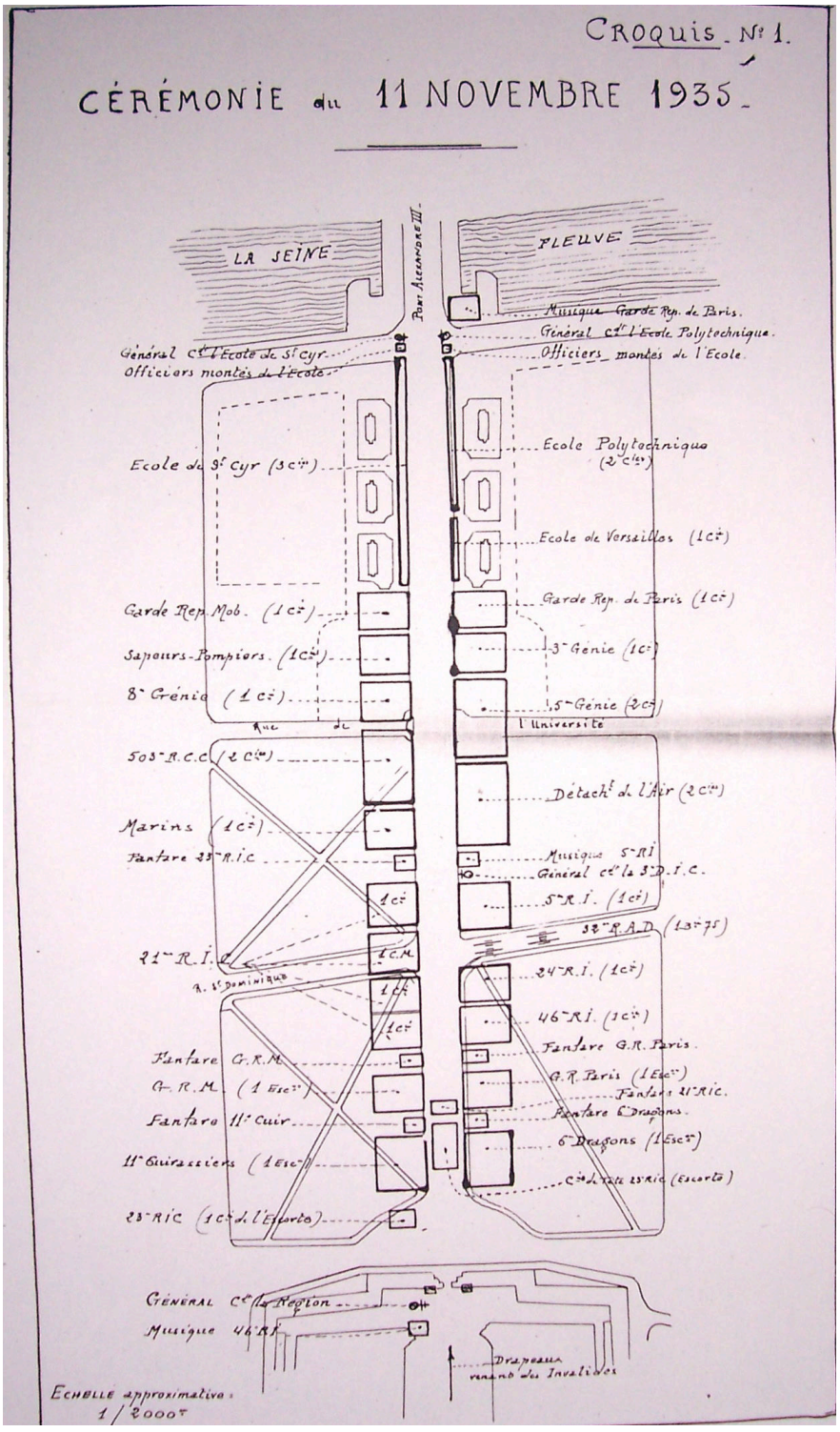

SHD, 5N592.

Les drapeaux avec leur escorte passent sur le front des troupes. Le général, accompagné de son état-major, se place à la suite des drapeaux pour ouvrir un défilé qui doit mener l'ensemble des troupes à la place de l'Étoile.

À 10 h 30, le gouverneur fait présenter les honneurs aux drapeaux qui sont engagés sous l'Arc de Triomphe : le général fait sonner le *Garde-à-vous*, puis *Au Drapeau* suivi du refrain de *La Marseillaise*. Les drapeaux prennent place autour de la dalle du Soldat inconnu qu'ils encadrent sur trois côtés. Les délégations des grands corps, de la préfecture, de la Ville de Paris, les bureaux de l'Assemblée et du Sénat se succèdent pour déposer tour à tour, dans un ordre fixé par le protocole, des compositions florales ou des plaques commémoratives sur la dalle de l'Inconnu.

Cérémonies du 11 novembre 1936 – croquis n°1

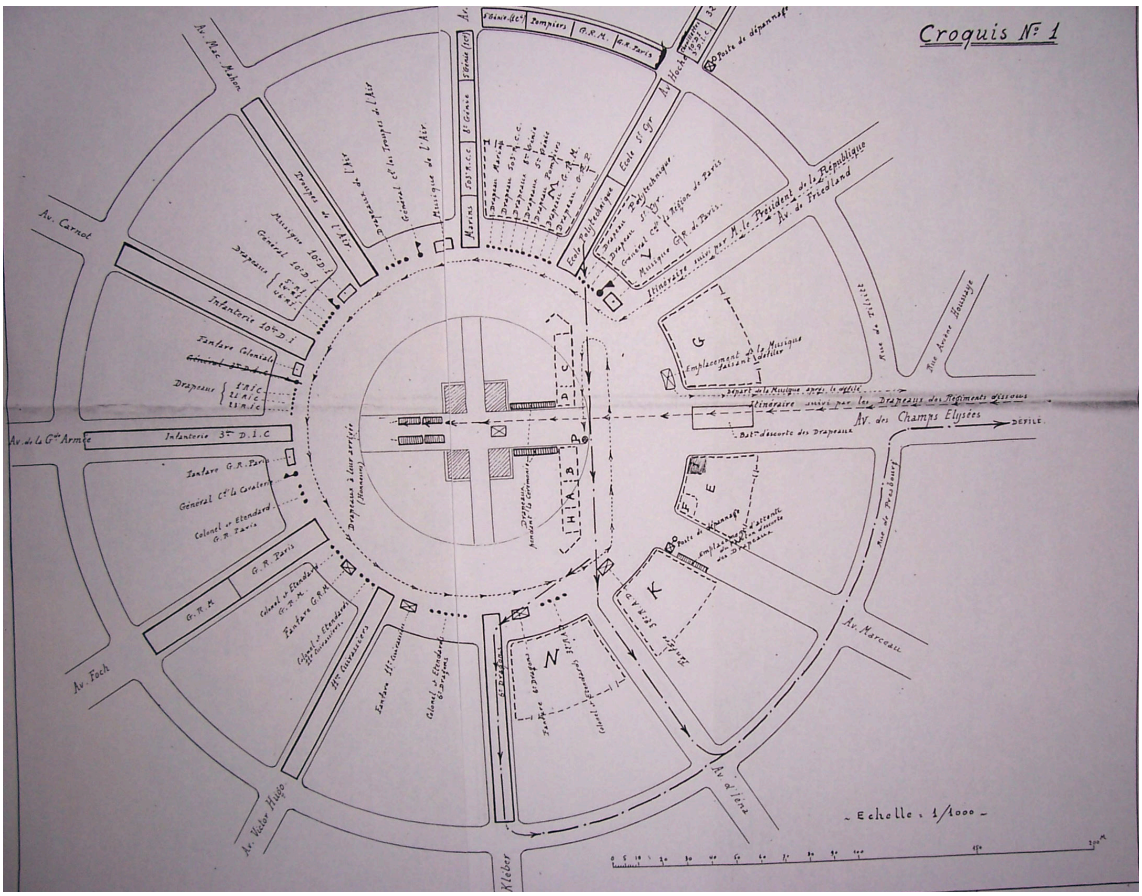

SHD 5N 592

À 10 h 45 une sonnerie *Garde-à-vous* est commandée par le général commandant la région. La voiture présidentielle est arrivée par l'avenue de Friedland. Le président est reçu par une

délégation de ministres. La sonnerie *Aux champs* est suivie du refrain de *la Marseillaise* marquant le moment où le président de la République est devant le drapeau qui lui est présenté pour les honneurs. Jusqu'en 1935, le temps consacré à son arrivée est vif : celui-ci passe devant les mutilés, les pupilles de la Nation et les anciens combattants – un geste qui est souvent assimilé au passage en revue des troupes. Il pénètre sur le terre-plein et remonte l'allée au bout de laquelle il doit contourner la tombe pour saluer les drapeaux des régiments dissous. À partir de 1936, Albert Lebrun, qui se présente accompagné du général commandant sa maison militaire, descend de la voiture en entrant sur la place. Après avoir été accueilli dans les mêmes conditions que les années précédentes, il rend les honneurs aux drapeaux des écoles militaires avant de s'engager dans un passage sur le front des troupes qui lui rendent les honneurs réglementaires – la sonnerie *Aux champs* est jouée par toutes les musiques et fanfares au rythme de sa progression sur la place, les drapeaux et étendards s'inclinent à son passage. Les unités sont positionnées dans les avenues Hoche, Wagram, Mac-Mahon, Carnot, de la Grande-Armée, Foch et Kléber. Tous les drapeaux et emblèmes des « unités de traditions » sont alignés avec les musiques et les chefs de corps (la musique de l'Air, le général commandant les troupes de l'Air et les drapeaux de l'Air sont ainsi placés entre l'avenue de Wagram et l'avenue Mac-Mahon). Le président de la République conclut son tour de la place de l'Étoile en passant devant l'espace réservé aux invalides et mutilés de guerre, puis devant les anciens combattants et les pupilles de la Nation. Il se dirige vers les drapeaux des régiments dissous qu'il salue en contournant la tombe.

Au moment où le président de la République s'arrête devant la dalle du Soldat inconnu, le général Gouraud commande le *Garde-à-vous,* les hommes s'exécutent puis présentent les armes. Pendant que la sonnerie réglementaire retentit, à l'instant où le président s'immobilise, un signe est fait aux artificiers qui se trouvent au sommet de l'Arc de Triomphe pour qu'ils tirent un premier marron[23]. Cette forte explosion impose le silence qui marque le recueillement d'une minute conduit par le président de la République ; il doit être tenu jusqu'à ce qu'un second marron éclate. En 1932, une sonnerie *Aux morts* apparaît à ce moment du cérémonial. Elle a été composée à la demande du général Gouraud qui veut compléter le rite de la minute de silence avec un prélude musical de circonstance[24]. Le général a alors à l'esprit

[23] Artifice chargé à blanc servant à donner un signal. Il s'agit généralement d'une boîte en carton remplie de poudre noire et entourée de ficelle enduite de colle forte. Voir « Marron », dans *Dictionnaire militaire, encyclopédie des sciences militaire*, Paris, Berger Levraut, 1910, Tome II, p. 1849.

[24] Archives du ministère des Affaires étrangères, Général Henri Gouraud, Lettre à monsieur le ministre de la Guerre, Paris le 28 juillet 1932, 2 p. C'est dans cet échange que le gouverneur militaire de Paris demande à son ministre de tutelle de rendre réglementaire la musique qu'il a appréciée le 14 juillet 1932 à l'occasion de la cérémonie de ravivage de la Flamme.

les musiques intitulées *Taps* pour les troupes américaines et *The Last Post* pour l'armée britannique, et c'est dans ce sens que le commandant Pierre Dupont – de la musique de la Garde Républicaine – a composé en 1931 une *Sonnerie aux morts pour clairons et tambours*[25].

> « En cet instant, les clairons sonnent *aux champs*, et une bombe éclate. Les troupes présentent les armes, les têtes se découvrent, les sabres saluent. Un silence profond plane sur la foule qui se recueille…
> Alors, doucement, très doucement, un roulement de tambour s'élève, un roulement d'outre-tombe qui monte des profondeurs glacées où les morts dorment sous les croix, qui grandit sonore et triomphal, éclate enfin, accompagné d'accents de cuivres qui célèbrent la victoire de nos drapeaux, et puis s'atténue, s'estompe, diminue, s'efface, s'éloigne tellement qu'on cesse bientôt de l'entendre, parce qu'il est allé rejoindre les disparus et leur apporter l'écho silencieux que notre pieuse émotion…
> Une bombe encore – et c'est la fin de la minute grave[26]. »

Les dernières notes de la nouvelle sonnerie sont présentes dans le film d'actualité du *Pathé journal*[27] qui rapporte les cérémonies de ce 11 Novembre. L'essai réalisé à l'occasion de la cérémonie de la Flamme le soir du 14 juillet 1932 ayant été concluant, la sonnerie dont les notes « couvriront les trompettes de la victoire[28] » a été intégrée au répertoire cérémoniel de l'armée et jouée ce matin du 11 novembre 1932 pour la première fois dans une commémoration nationale. L'hommage au Soldat inconnu prend fin avec une autre sonnerie qui clôt la minute de silence – généralement *Au Drapeau* – au moment même de l'explosion d'un second marron.

Le président de la République est invité à rejoindre l'emplacement qui lui est réservé en bordure du terre-plein, légèrement à l'écart de la tribune accueillant les ministres, les élus et les diplomates. Le gouverneur militaire de Paris se positionne en face de lui pour que le défilé passe entre les deux hommes sur un axe perpendiculaire aux Champs-Élysées, à deux mètres du trottoir du terre-plein. Les troupes de la région militaire de Paris, les grandes écoles et des détachements de l'Air et de la Marine, doivent rejoindre l'avenue d'Iéna à « allure vive ». Les véhicules motorisés se dirigent quant à eux vers l'avenue Kléber. Toutes les unités poursuivent ensuite dans la rue Presbourg pour déboucher sur les Champs Élysée qu'ils descendent jusqu'au « point de dislocation » fixé généralement au Rond-Point.

---

[25] Sylvie Hue, général Villermain Lécolier, *150 ans de musique à la Garde Républicaine*, Paris, Nane éditions, 1998, p. 125.
[26] « Les patriotes parisiens ont célébré hier le quatorzième anniversaire de l'Armistice », *L'Écho de Paris*, samedi 12 novembre 1932, pp. 1-2.
[27] GPA, PJ 1932 158 7, « Le 14ème anniversaire de l'armistice », *Pathé Journal*, film sonore noir et blanc, durée 6 min 39, 1ère diffusion le 16 novembre 1932.
[28] René Rémond, *Histoire de France*, Tome 6 « Le siècle dernier 1918-2002 », Paris, Fayard, 2003.

Une fois le défilé terminé, le président de la République s'avance vers le gouverneur militaire de Paris pour lui présenter ses félicitations. Le départ du président marque la fin de la cérémonie officielle ; les drapeaux retrouvent alors leur escorte prépositionnée dans l'avenue des Champs-Elysées pour rejoindre les Invalides où une prise d'armes doit avoir lieu sous le commandement du gouverneur militaire de Paris afin de rendre, une dernière fois, les honneurs aux emblèmes qui sont alors remis aux soins du général commandant le musée de l'Armée.

Le 11 Novembre dans les actualités cinématographiques : entre esthétique, émotion et construction cognitive

Comment évoquer une commémoration par l'image au temps du muet ?

Si l'on ne peut évidemment pas prétendre attribuer aux séquences des actualités cinématographiques l'importance qui sera celle des retransmissions en direct des cérémonies à la télévision en matière d'apport cognitif[29], on doit tout de même les prendre en compte dans la mesure où celles-ci proposent une représentation de la commémoration largement diffusée sur le territoire. Il s'agit d'abord de revenir à l'essence du cinéma : « enregistrer à l'aide d'une caméra, des corps en relation avec un espace[30] ».

Il faut dans un premier temps s'arrêter sur la production au temps du cinéma muet. Pour ce faire, on dispose des films du *Journal Gaumont* et des fiches descriptives du *Pathé Journal*. On ne peut que commencer par remarquer la rapidité avec laquelle le sujet est traité (moins de deux minutes pour Gaumont, moins de soixante-trois mètres de pellicule pour Pathé) ce qui impose la question des choix opérés pour traiter le sujet. Il en ressort que les films présentent deux types de séquences d'information : en 1921 et 1924 on relève qu'elles se concentrent sur peu de moments de la commémoration : celui du dépôt des gerbes par les hommes politiques et la minute de silence – en 1921[31] – puis sur le défilé militaire et sur le départ de la voiture présidentielle place de l'Étoile – en 1924. Pour un second groupe de films, les réalisateurs des

[29] Avner Ben Amos, « Draper le petit écran de noir. Les funérailles nationales à la télévision française », dans Évelyne Cohen, Marie-Françoise Lévy, *La télévision des Trentes Glorieuses. Culture et politique*, Paris, CNRS éditions, 2007, p. 201.

[30] Antoine de Baecque, « Écrans. Le corps au cinéma », dans Jean-Jacques Courtine (dir.), *Histoire du corps. 3. Les mutations du regard. Le XX^e siècle*, Paris, éditions du Seuil, « Points Histoire », 2006, p. 385.

[31] On peut noter à cette occasion que la semaine suivante le *Journal Gaumont* rend compte de la cérémonie londonienne en établissant un mimétisme avec la parisienne : le carton d'introduction annonce : « Le jour anniversaire de l'armistice, le Gouvernement anglais rend hommage aux soldats morts à la guerre ». Le roi George V qui dépose la première couronne sur le cénotaphe : voir GPA, 2148 GJ 00011, « Londres. Le jour anniversaire de l'Armistice, les membres du gouvernement britannique ont défilé devant le cénotaphe du soldat Inconnu », *Journal Gaumont*, film muet noir et blanc, durée 40 s.

années 1923, 1925, 1926 et 1929 font le choix de montrer les cérémonies de la place de l'Étoile en prenant soin d'en souligner les différents temps. Ainsi les trois phases présentées par les organisateurs sont là. En 1923 le *Journal Gaumont* s'ouvre un plan large filmé depuis une hauteur du bâtiment occupant l'angle de l'avenue des Champs-Élysées et de l'avenue Marceau[32]. Le spectateur est ainsi placé en position de pouvoir considérer l'ensemble de la place de l'Étoile et son monument central. Les drapeaux des régiments dissous sont formés en deux colonnes, ils pénètrent sur le terre-plein pour entrer sous l'Arc de Triomphe. La même scène est filmée en 1926 sous un autre angle. La progression des troupes est filmée depuis le haut de l'avenue des Champs-Élysées ; la caméra est placée à hauteur de cavalier et les drapeaux avancent en la dépassant pour rejoindre l'Arc. L'édition de 1929 propose un nouveau dispositif : au moins deux positions de caméras ont été installées sous la voûte de l'Arc de Triomphe, à proximité de la dalle. Elles permettent de filmer l'arrivée des drapeaux des régiments dissous dont les deux colonnes passent de chaque côté du Soldat inconnu qui occupe le centre de la scène.

Arrivée des régiments dissous (à gauche) et de l'arrivée du président de la République (à droite). 11 novembre 1929

GPA, 2900GE 03109

L'arrivée du président de la République, sa remontée sur l'allée qui amène au Soldat inconnu, présente aussi une évolution. En effet, jusqu'au film de l'année 1929, le *Journal Gaumont*, présente une remontée de l'allée filmée depuis l'extérieur de l'Arc. Le président de la République, et la délégation qui l'accompagne sont filmés de dos. Le dispositif que l'on vient de décrire pour les drapeaux apporte donc un nouveau point de vue pour ce moment de la cérémonie : le président de la République avance vers le Soldat inconnu, la caméra et, par conséquent, vers le spectateur.

Des actualités cinématographiques muettes posent également la question de la figuration de la minute de silence. Dans le cas des *Journaux Pathé*, les fiches descriptives font aux mieux

[32] 2346 GJ 00002, « Le V^{eme} anniversaire de l'armistice a été célébré d'émouvante façon devant la tombe du soldat inconnu ou se pressait une foule immense et recueillie. Une minute de silence », *Journal Gaumont*, film muet noir et blanc, durée 1 min 43 s, 1ère diffusion 1923.

mention de cartons introduisant « La minute de recueillement[33] », « La minute de silence[34] » ou par la mise en image d'un geste de circonstance comme l'inclinaison des drapeaux[35]. Pour les films du *Journal Gaumont*, en l'absence de carton, ce sont les gestes, les postures des acteurs et du public et les choix des réalisateurs qui tiennent lieu d'informations. La minute de silence du 13 novembre 1922 rapporte la scène du drapeau s'inclinant, pendant que sa garde présente les armes, le temps du recueillement. Les ministres et les représentants de la Nation ne sont plus à l'image, ou amalgamés dans l'assistance compacte qui fait masse au second plan. Geste et témoignage filmé unique, car à partir de 1923 le rituel se fixe, mais les propositions de retranscriptions varient. Ainsi, les actualités du 11 Novembre 1923 proposent une succession de deux plans larges filmant l'ensemble de la place. Le premier est cadré sur la tombe du Soldat inconnu, les officiels sont alignés, l'assistance immobile, on devine les drapeaux inclinés. Le second plan élargit la perspective, ce qui a pour principal effet de renforcer cette impression d'immobilité qui fige l'ensemble de la place dans une communion de geste adressé au Soldat inconnu.

La minute de silence du 11 novembre 1923

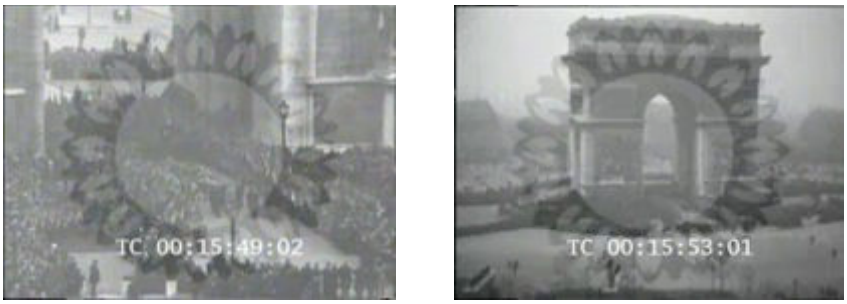

GPA, 2346 GJ 00002

[33] GPA, PJ 1922 46 1 et 2, « Il y a quatre ans », *Pathé Journal*, fiche technique du film (1 page), durée 7 min 52 s, première diffusion 15 novembre 1922.
[34] GPA, PJ 1926 47 3, « L'Anniversaire de l'Armistice à Paris », *Pathé Journal*, fiche technique du film (1 page), première diffusion le 24 novembre 1926.
[35] GPA, PJ 1925 46 9, « Le 7ème anniversaire de l'armistice », *Pathé Journal*, fiche technique du film (1 page), 1ère diffusion le 18 novembre 1925.

La minute de silence du 11 novembre 1925

GPA, 2546 GJ 00013

En 1925, le *Journal Gaumont* introduit la minute de silence dans le prolongement du salut présidentiel aux drapeaux des régiments dissous. Dès que les derniers accompagnateurs du chef de l'État prennent place devant la tombe, le moment est souligné par le passage à un plan large, filmé en plongée depuis les hauteurs d'un bâtiment voisin. Le mouvement des bandes blanches des drapeaux rend leur inclinaison perceptible. Un troisième plan ramène le spectateur à proximité des acteurs principaux de la scène, en proposant les images d'une caméra placée à quelques mètres derrière le président de la République et la délégation qui l'accompagne. Les drapeaux sont toujours inclinés, les hommes restent figés dans le recueillement. La fin de la minute se fait sans transition avec un plan qui s'intéresse aux mouvements des invités, puis s'attarde sur une discussion entre les maréchaux Foch et Joffre.
Le dispositif technique plaçant des caméras sous la voûte de l'Arc en 1929 amène aussi un nouveau regard sur la minute de silence. Le film fait pénétrer son spectateur dans l'enceinte sacrée, au plus proche de la dalle ; la caméra doit être placée devant les drapeaux des régiments dissous. Placé en face du président de la République, le regard du spectateur doit passer par-dessus la tombe avant de pouvoir porter son attention sur l'action de ce moment. Il voit la tombe fleurie, puis le groupe présidentiel ou la tombe fleurie et les drapeaux. On peut alors se demander si ce n'est pas un moyen pensé pour investir le cinéphile dans l'action

commémorative[36]. Ne s'agit-il pas d'amener le spectateur dans une communauté d'action avec Gaston Doumergue, son entourage et les drapeaux qui s'inclinent devant le Soldat inconnu en signe de recueillement ?

La minute de silence du 11 novembre 1929

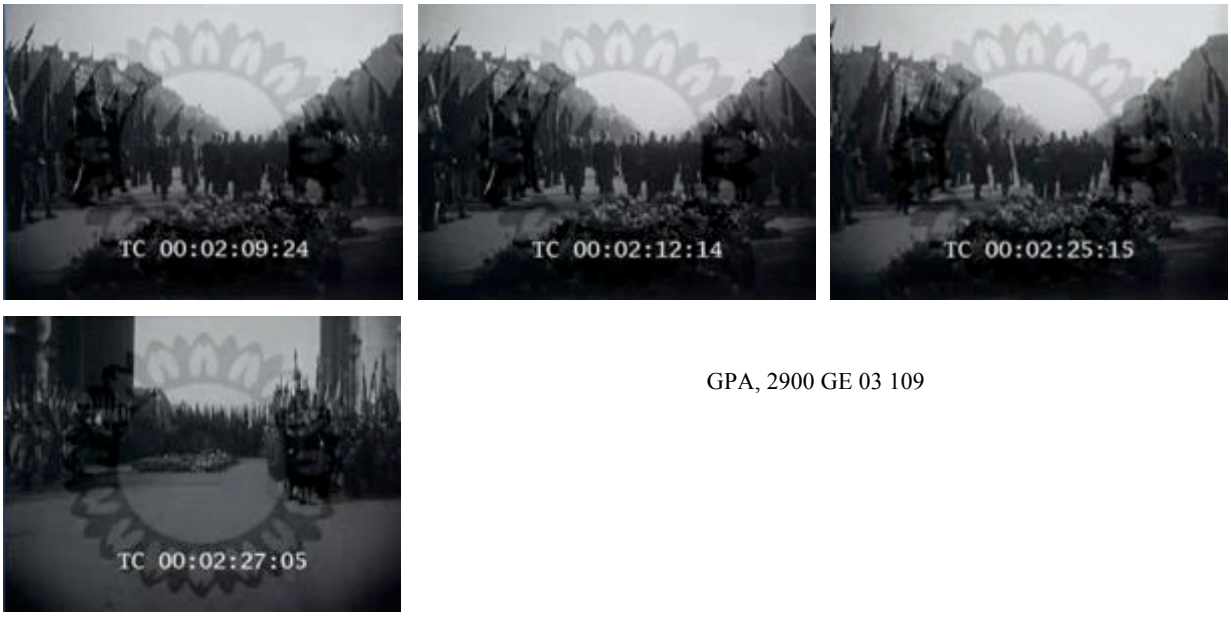

GPA, 2900 GE 03 109

Comme pour les cérémonies, le défilé militaire termine systématiquement les actualités cinématographiques. Il faut remarquer, et cela pour l'ensemble du corpus des années vingt et trente, que le défilé militaire représente la plus grande part des séquences qui couvrent le 11 Novembre à Paris : jusqu'à 74 % de la durée de la séquence du *Journal Gaumont* pour 1924[37], et 84 % en 1935[38]. On peut aussi relever que les films proposent sensiblement les mêmes moments du défilé d'une année à l'autre : l'ouverture par le gouverneur militaire – jusqu'en 1937 – le passage des écoles, les chasseurs à pied, une partie de l'infanterie, la cavalerie de la Garde. Cependant, l'accent peut être mis sur certaines composantes (comme l'artillerie hippomobile), la participation ponctuelle de certaines unités (les unités cyclistes) ou encore les évolutions du matériel motorisé de transports de troupes, artillerie, automitrailleuses ou blindés.

[36] Ce qui va au-delà d'un des objectifs des actualités cinématographiques souligné par François de la Bretèque : « le cinéma s'efforce d'installer le spectateur dans l'impression d'un contemporain permanent. » voir François de la Bretèque, « Les actualités filmées françaises » dans *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, 1996, n°50, p. 138.
[37] GPA, « La commémoration du 6ème anniversaire de l'armistice à Paris », dans *Journal Gaumont*, film muet, durée 52 s, 1ère diffusion 14 novembre 1924.
[38] GPA, 3546GJ 00001, « Paris, le 11 novembre, la commémoration de l'armistice à l'Arc de Triomphe », *Journal Gaumont*, film sonore noir et blanc, durée 2 min 27 s, 1ère diffusion le 15 novembre 1935.

Les années trente entre recomposition de l'information et protocommémoration par l'image

Du temps et du son

Deux évolutions notables apparaissent avec les années trente : le son et la durée. Il faut d'abord remarquer que la durée des actualités cinématographiques, et par conséquent des séquences consacrées aux 11 Novembre, augmentent. Le son apporte quant à lui une nouvelle dimension à ces films. Des mécanismes de synchronisation du son et de l'image existent dès avant la Première Guerre mondiale[39], mais ce n'est qu'à partir des années trente que l'on voit apparaître cette nouvelle dimension dans les séquences étudiées. Il s'agit d'abord de la juxtaposition des sons d'ambiances captés pendant les cérémonies. Cette entrée en jeu du son amène aussi la disparition des cartons de titres. Enfin, on ne peut que relever l'apparition d'une nouvelle sensibilité dans le rapport des commémorations. L'émotion, qui était jusque-là l'apanage des articles de presse écrite, devient la clef de voûte des films d'actualités.

C'est particulièrement le cas pour le traitement de la minute de silence. L'allongement des plans et l'ajout du son imposent d'y prêter une nouvelle attention. Ce moment de la commémoration qui avait amené les réalisateurs d'actualités à inventer de nouveaux codes dans les années vingt prend, dans les années trente, une place plus importante dans l'essentiel des productions. Ainsi peut-on d'abord remarquer que la minute de silence dure de sept secondes (en 1923[40] et 1926[41]) à quatorze secondes (1925[42]) chez Gaumont ; ensuite, dans les années trente les actualités lui consacrent plus de temps[43] allant jusqu'à cinquante-trois secondes en 1932[44]. En l'absence de donnée, pour les années vingt, le corpus des sociétés Pathé et Éclair ne permet pas de conduire la même comparaison. Il faut cependant souligner le fait que le *Pathé Journal* présente, à partir de 1931, une minute de silence dont la durée

[39] Martin Barnier évoque l'enregistrement de la chanson *Ce n'est qu'un drapeau* enregistrée en 1911 avec le système chronophone de Gaumont voir Martin Barnier, *Les voix de la liberté : la généralisation du cinéma parlant*, thèse de doctorat, réalisée sous la direction de Jean-Louis Leutrat, soutenue à l'Université Paris III, 1996, publié sous le titre : En *route vers le parlant. Histoire d'une évolution technologique, économique et esthétique du cinéma (1926-1934)*, Liège, éditions du CEFAL, 2002, p. 17.

[40] GPA, 2346 GJ 00002, « Le V^{ème} anniversaire de l'armistice a été célébré d'émouvante façon devant la tombe du soldat inconnu où se pressait une foule immense et recueillie. Une minute de silence », *Journal Gaumont*, film muet noir et blanc, durée 1 min 43 s, 1ère diffusion 1923.

[41] GPA, 2646 GJ 00003, « Commémoration du 8ème anniversaire de l'armistice à Paris », *Journal Gaumont*, film muet noir et blanc, durée 1 min 30, 1ère diffusion 1926.

[42] GPA, 2546 GJ 00013, « La commémoration du 7ème anniversaire de l'armistice », *Journal Gaumont,* film muet noir et blanc, durée 2 min 16 s, 1ère diffusion 1925.

[43] À l'exception des films de 1935 et 1936.

[44] 3245 GJ 00019, « Paris. 14ème anniversaire de l'armistice », *Journal Gaumont,* film sonore noir et blanc, durée 8 min 02s, 1ère diffusion 17 novembre 1932.

augmente jusqu'en 1935[45] pour atteindre quatre-vingt-quinze secondes[46] ; les *Éclairs Journal* présentent quant à eux une durée maximum en 1935 avec cinquante-six secondes ; les autres années étant moins généreuses.

Bien qu'il n'y ait aucune homogénéisation au niveau de la durée de la minute de silence dans les trois sociétés, il semble que l'apparition du son ait des conséquences pour le traitement de cette partie de la cérémonie. En 1930 le film Pathé comporte un commentaire, des musiques militaires et des sons d'ambiance de la cérémonie. L'ensemble est mal synchronisé. En effet, on entend distinctement un des marrons tirés pour fermer la minute de silence au moment où le général Gouraud est filmé de profil saluant le passage d'un emblème à sa hauteur pendant le défilé[47] : le décalage entre le son et l'image est à ce moment évident. Les années suivantes, prenant conscience de l'intérêt de ces explosions, les réalisateurs finissent par les utiliser pour encadrer le moment qu'ils veulent consacrer à la minute de recueillement. À partir de 1932, une sonnerie fournit un nouvel élément d'identification. La minute ne se résume plus à une immobilité, des gestes de recueillement dans le public ou à des mouvements distants ; la musique qui lui est dédiée permet d'identifier ce moment avec précision. Cela explique certainement le choix de certains réalisateurs d'amener une égalité de durée entre l'événement et le récit qu'ils en font. Cette évolution se fait principalement au détriment de la première phase de la commémoration dont la présence diminue dans les actualités cinématographiques. L'évocation de la minute de silence est d'abord encadrée par l'explosion des deux charges à blanc, puis par la sonnerie. Tronquée dans un premier temps, la sonnerie est progressivement jouée intégralement, les tambours et les trompettes donnent un rythme à l'émotion. L'association d'idées est telle que certaines actualités profitent de ce support sonore pour introduire des séquences de films à l'intérieur même de la minute de silence sur lesquelles on reviendra plus loin.

---

[45] Durée des séquences de la minute de silence du *Pathé Journal* sont de 39 s (1931), 42 s (1932), 66 s (1933), 60 s (1934), 97 s (1935) voir : GPA, PJ 1931 105 SUP, « L'anniversaire de l'armistice », *op. cit*. PJ 1932 158 7, « Le 14ème anniversaire de l'armistice », *Pathé Journal ,* film sonore noir et blanc, durée 6 min 39 s., fiche technique du film (2 pages), 1ère diffusion le 16 novembre 1932. PJ 1933 210 1, « Fêtes 15ème anniversaire de l'armistice 1933 », *Pathé Journal,* film sonore noir et blanc, durée 4 min 59 s, 1ère diffusion le 15 novembre 1933. PJ 1934 262 3, « Cérémonies commémoratives du 11 novembre », *Pathé Journal,* film sonore noir et blanc, durée 4 min 32 s, 1ère diffusion 14 novembre 1934. PJ 1935 314 1, « Anniversaire de l'armistice », *Pathé Journal,* film sonore noir et blanc, durée 4 min 05 s, 1ère diffusion le 13 novembre 1935.

[46] Le film de 1935 intègre une séquence de trente cinq secondes entre les deux marrons pour revenir sur l'histoire de la cérémonie, celle-ci est donc de fait intégrée à la séquence de la minute de silence qui a donc une durée totale de quatre-vingt-quinze secondes : voir GPA, PJ 1935 314 1, « Anniversaire de l'armistice », *Pathé Journal,* film sonore noir et blanc, durée 4 min 05 s, 1ère diffusion le 13 novembre 1935.

[47] Time code : 13 : 13 : 06 : 13 dans le film GPA, PJ 1930 053 8, « Le 11 novembre », *Pathé Journal,* film sonore noir et blanc, durée 07 min 14 s, fiche technique du film (1 page), 1ère diffusion le 14 novembre 1930.

Enfin, il faut aussi évoquer l'importance croissante des commentaires qui, à partir de 1935, vont se voir confier deux rôles essentiels. En premier lieu il s'agit d'énoncer ce qui est proposé à l'écran, de participer ainsi à la vocation informative de ces films. En second lieu, et cela finit par prendre le dessus sur ce qui précède, le commentaire se fait le vecteur des émotions qui se manifestent chaque 11 novembre à Paris. Ils ne sont pas loin de convoquer les œuvres de Rafet, comme le fait régulièrement *L'Écho de Paris*, pour inscrire la commémoration dans une humeur qui est en étroite relation avec le climat habituel au mois de novembre.

La représentation des acteurs

Après avoir considéré les films dans leur matérialité et observé leur capacité à proposer une réécriture de l'événement, il faut revenir sur la façon dont les actualités mobilisent les acteurs de la commémoration. On ne peut alors que remarquer que toutes les sociétés de production identifient deux individus. Ainsi retrouve-t-on naturellement en premier lieu le président de la République.

Photogrammes des Présidents Doumer et Lebrun
(en haut 1931 ; en bas : 1932, 1934)

GPA, PJ1931 105 SUP (en haut)
GPA, 3245GJ 00019 / GPA, 3446EJ 23355

L'évolution de la représentation du président de la République au cinéma est évidemment avant tout tributaire du dispositif d'organisation de la cérémonie décrit plus haut. Ainsi, les croquis des cérémonies montrent que les caméras sont installées sur des points fixes tels que celui signalé sur le bord droit de l'allée qui remonte vers la tombe du Soldat inconnu à l'angle de l'espace réservé pour les anciens combattants. Cette information permet de mieux saisir la grande similarité des films rendant compte des cérémonies, mais aussi on comprend la raison

qui a amené les réalisateurs à montrer les officiants filmés de dos (voir plus haut les photogrammes de la minute de silence de 1925). Il faut aussi prendre en compte le fait que le premier magistrat se déplace toujours en groupe. Il est accueilli par une délégation à sa descente de voiture, et que c'est avec elle qu'il effectue le passage devant les drapeaux des régiments dissous.

La conjugaison des améliorations matérielles et des évolutions de la gestion de l'espace commémoratif a des conséquences sur la construction de l'image du Président. À partir de 1930, une évolution des caméras se manifeste par une meilleure qualité des images et l'apparition de plans plus serrés sur les personnes. Ceux-ci permettent d'identifier facilement Paul Doumer au moment où il assiste au défilé[48]. L'année suivante, un premier plan serré propose aux spectateurs l'image du président qui passe derrière une rangée de drapeaux ; plus loin, on le reconnaît encadré de Pierre Laval – alors président du Conseil – et d'Albert Lebrun qui préside le Sénat[49] – voir les photogrammes de la première ligne proposés ci-dessus.

En définitive, c'est pendant le mandat d'Albert Lebrun que les actualités suivent avec plus d'attention le parcours du président de la République à partir du moment où il pénètre sous l'Arc de triomphe. On peut alors remarquer que les distances établies par les services du protocole entre les différents groupes qui se déplacent permettent aussi de valoriser la présence présidentielle à l'écran. Le *Gaumont Journal* en 1932, puis l'*Éclair Journal* en 1934 introduisent l'utilisation d'un gros plan sur le visage du président de la République au moment de la minute de silence. On doit se garder de surinterpréter ce choix. À cette fin il faut rappeler que dans le premier cas le Président n'est pas seul à l'image, et dans le second cas que cette image est utilisée dans le cadre d'une série de portraits d'officiels et de spectateurs qui ponctuent l'écoulement du temps et figent le silence. Le président de la République apparaît encore comme un des détenteurs de la reconnaissance nationale qu'il exprime conjointement aux présidents de la Chambre et du Sénat. Dans les autres médias, l'importance du président de la République est atténuée par l'évocation d'hommes politiques de premier plan tels que Poincaré ovationné par les anciens combattants ou André Maginot félicité pour l'organisation de la cérémonie en 1923[50].

Après la minute de silence, le président de la République passe systématiquement au second plan. En rejoignant son emplacement au bord du terre-plein il se place dans la continuité de ses voisins. C'est n'est que par l'arrivée d'un nouveau personnage dont les actualités

[48] GPA, PJ1931 105 SUP, « L'anniversaire de l'armistice », *Pathé Journal,* film sonore noir et blanc, durée 5 min 23 s, 1ère diffusion le 13 novembre 1931.
[49] *Ibid.*
[50] Jean Hutin, « Devant la tombe du soldat Inconnu », *L'Écho de Paris*, 12 novembre 1923, p. 1.

accentuent l'importance que l'on peut comprendre que les honneurs des troupes vont tant au Soldat inconnu qu'au président.

Conformément au programme, vu plus haut, le gouverneur militaire de Paris ouvre le défilé puis se place en face du chef de l'État. Il faut avant tout relever que l'intérêt de la presse pour le général Gouraud sort de l'ordinaire. Cela est particulièrement évident pour la presse filmée : en vérifiant l'ensemble du corpus de film regroupé pour cette recherche, on constate rapidement qu'aucun autre gouverneur militaire ne captive autant les caméras. Ni le général Pierre Berdoulat, son prédécesseur, ni le général Pierre Héring, son successeur, ne bénéficient du même traitement. Si l'on se reporte aux comptes rendus de la presse écrite, on peut mesurer combien le général Gouraud est populaire dans les colonnes des journaux :

> « Aux accents d'une marche entraînante, le gouverneur militaire de Paris, assisté du général Simon, Chef de son état-major, ouvre la marche du défilé.
> La foule crie éperdument : ''Vive Gouraud !'' quand le chef glorieux, sur son beau cheval blanc, incline son épée en passant devant la tombe[51] ».

On peut donc estimer que les sociétés d'actualités se sont mises au diapason en proposant régulièrement à leurs spectateurs des plans d'un héros facilement identifiable. Il faut aussi tenir compte du fait que le général est présent dans de nombreuses actualités filmées tout au long de l'année et prendre en compte le fait qu'on retrouve Henri Gouraud à la tête du gouvernement militaire de Paris et donc des défilés de 1923 à 1937, quatorze années qui inscrivent ce personnage public dans l'image même de la cérémonie :

> « Au son d'une marche alerte, elles débouchent de l'avenue Friedland. Au premier rang s'avance, à pied, car les ravages toujours plus profonds causés par ses blessures ne lui permettent plus de monter à cheval, le chef glorieux et mutilé, acclamé chaque fois qu'il paraît, parce qu'il représente aux yeux de tous l'Armée française triomphante et souffrante[52] ».

Le général Weygand insiste donc sur cette synthèse que propose le corps du général Gouraud, chaque salut de la main gauche rappelle son engagement aux Dardanelles[53]. Les actualités illustrent le moment pendant lequel le président de la République quitte son emplacement pour rejoindre le gouverneur militaire qui conserve le sien, pour le féliciter de la qualité du

[51] Jean Hutin, « Devant la tombe du soldat Inconnu », *L'Écho de Paris*, 12 novembre 1923, p. 1.
[52] Maxime Weygand, *Le 11* Novembre, Paris, Flammarion, 1932, pp. 159-160.
[53] Àce sujet voir les travaux de Julie d'Andurain « Le général Gouraud, chef du corps expéditionnaire des Dardanelles en 1915 », *Revue historique des armées*, 258/2010, pp. 46-56 ; ainsi que sa thèse *Le général Gouraud, un colonial dans la Grande Guerre*, réalisée sous la direction de Jacques Frémaux et soutenue à l'Université Paris IV-Sorbonne, 2009.

défilé, allant même jusqu'à conclure les séquences de 1937 sur l'annonce de la retraite du général :

Albert Lebrun félicite le général Gouraud (1937)

« Monsieur Lebrun félicite le général Gouraud qui, pour la dernière fois en qualité de gouverneur militaire de Paris, a commandé le défilé des troupes. »

GPA, 3747EJ 27634

Au-delà de l'échange entre les deux hommes, c'est à l'ensemble de l'armée que le président de la République s'adresse. Un message de félicitations est ainsi systématiquement adressé aux troupes par le biais du ministre de la Guerre dont on retrouve souvent la trace dans la presse écrite dans la suite du compte rendu de la journée. Ainsi en 1926 Gaston Doumergue écrit-il au ministre de la Guerre :

> « Mon Cher Ministre,
> Je vous prie de transmettre aux troupes ayant pris part à la cérémonie qui a eu lieu à l'Arc-de-Triomphe, à l'occasion de la fête de l'armistice, toutes mes félicitations pour leur belle tenue.
> Je lève les punitions, à l'exception de celles que les chefs de corps jugeront de devoir maintenir pour raisons graves de discipline.
> Je vous prie, en outre, d'exprimer ma satisfaction aux autorités et services qui ont assuré parfaitement l'organisation de la cérémonie[54] ».

Au-delà de ces deux personnalités du 11 Novembre, les films d'actualités considèrent deux groupes : l'armée et les spectateurs. L'armée est, on l'a vu, représentée par les troupes de la région militaire de Paris auxquelles sont agrégés des éléments de complément pour représenter la marine et l'armée de l'air.

Les films donnent une importance particulière aux défilés militaires du 11 Novembre tant d'un point du temps qui leur ait consacré que par les moyens techniques déployés pour en rendre compte. Ainsi peut-on remarquer que pour les trois sociétés cette partie de la cérémonie occupe une place importante du film : si les journaux Pathé restent mesurés, Gaumont et Eclair font le choix de consacrer plus de 80 % de leur compte rendu à ce moment. Deux éléments d'explication peuvent permettre de comprendre cette situation. D'abord les

[54] Lettre de Gaston Doumergue au ministre de la Guerre, publié dans « Le Huitième anniversaire de l'Armistice – Paris rend un hommage fervent au soldat inconnu », *L'Écho de Paris*, vendredi 12 novembre 1926, p. 1.

défilés militaires font partie de ces événements dont il est traditionnellement question dans les films d'actualités, ensuite il faut aussi reconnaître qu'il s'agit de la partie de cérémonie du 11 Novembre qui suscite le plus de mouvements, donc qui est la plus intéressante à filmer. Pour autant ces films ne proposent pas forcément les points d'orgue de la cérémonie. Il faut ainsi rappeler que le moment de l'arrivée du chef de l'État sur la place est souvent escamotée dans ces films. On ne voit pas l'instant de présentation des honneurs du drapeau. De même, il n'est jamais fait mention du passage sur le front des troupes. Ce qui intéresse les actualités se déroule donc pendant le défilé à l'occasion duquel elles déploient des moyens importants. Le cortège est ainsi filmé au sol, que cela soit depuis le terre-plein central ou depuis la position de commandement des troupes proposant ainsi l'image de troupes avançant dans des lignes ; mais aussi en plongée depuis un immeuble de la place ou avec une caméra installée sur la terrasse de l'Arc de Triomphe. Cette dernière position permet de mieux considérer l'ensemble du déploiement des troupes dont les carrés doivent avancer sur un parcours difficile puisque non rectiligne. En effet, les hommes doivent s'adapter au terrain et suivre des balises visuelles qui permettent au défilé de passer en ligne droite devant l'Arc de Triomphe malgré la courbe décrite par la chaussée.

Cette ligne droite est le moment privilégié des films d'actualité. Cela permet de considérer un à un les éléments qui défilent. Loin d'aspirer à l'exhaustivité, les actualités effectuent des choix dans les unités dont elles illustrent le passage. On peut ainsi remarquer que si Polytechnique et Saint-Cyr constituent l'ouverture de la parade sont systématiquement présentées, c'est loin d'être le cas pour les autres unités. Ainsi peut-on observer d'une part une tendance à s'appuyer sur des troupes reconnaissables telles que les chasseurs ou à vouloir mettre en avant certaines unités comme les pompiers de Paris en 1933[55] ou les fusiliers-marins en 1934[56]. D'autre part, il s'agit de transposer en images certaines innovations comme la première participation des parachutistes à propos desquels le commentaire prend soin de préciser que les unités sont composées de volontaires[57]. La durée des films n'étant par ailleurs par extensible à l'infini des choix sont opérés au détriment de certaines unités comme l'infanterie coloniale, ou encore pour souligner la plus grande participation des troupes

[55] Voir : 3346 GJ 00014, « Paris. Commémoration. 11 novembre », *Journal Gaumont*, film sonore noir et blanc, durée 3 min 56 s, 1ère diffusion 17 novembre 1933.

[56] Ceux-ci bénéficiant cette année là d'un « reportage » filmé à l'École militaire en complément de la présentation de la cérémonie voir : « Les fusiliers marins quittent l'Ecole Militaire pour se rendre à la cérémonie » dans 3446GJ 0002, « Le XVIème anniversaire de l'Armistice », *Journal* Gaumont, film sonore noir et blanc, durée 4 mn. 47 s, première diffusion le 16 novembre 1934.

[57] Voir : GPA, 3747 GJ 00003, « 11 novembre. Les troupes qui participent à la revue sont pour la dernière fois, présentées par le général Gouraud », *Journal Gaumont*, film sonore noir et blanc, durée 3 min 18, 1ère diffusion 1937.

motorisées (légères ou blindées) dont le récit se fait souvent au détriment du passage de l'artillerie hippomobile ou dans un résumé du défilé de la cavalerie à la seule Garde républicaine.

Les images traduisent les difficiles représentations de l'interaction existant entre les différents groupes et plus encore entre le pouvoir civil et l'armée. Ainsi peut-on observer la multiplication de plans de coupes qui proposent soit un point de vue sur le commandant du défilé – le général Gouraud – soit sur le président de la République qui est le plus souvent montré le haut-de-forme à la main dans une attitude de révérence envers le drapeau qui passe devant lui qui peut être interprétée comme une révérence envers l'armée.

C'est également au moment du défilé militaire que les actualités cinématographiques introduisent le plus souvent des plans portant un nouveau groupe : les spectateurs. Il s'agit de prendre ce terme dans son sens le plus large. Autrement dit ceux qui sont présentés comme non agissants, ou plus exactement dont on attend qu'ils regardent l'événement en étant appelés à devenir les témoins[58]. À bien observer ce groupe, on peut réaliser que les actualités y fondent des individus que les organisateurs se sont attachés à distinguer. La première impression qui en ressort est d'assister à la volonté de mettre en image la présence d'une foule, de faire masse. Il s'agit ici d'illustrer dans un premier temps la grande participation, et par là l'adhésion explicite des Parisiens au nouveau rite en suivant Olivier Ihl :

> « Dans la chaleur des corps entremêlés, le nombre cesse d'être le nombre. Il devient tuteur des sens, armatures de l'imagination, ressort de la fidélité[59] ».

Cette adhésion des Parisiens est aussi illustrée dans les films d'actualités par des plans qui illustrent la diversité des emplacements qu'occupent les spectateurs : terrasses et balcons, trottoirs de la place de l'Étoile, débordement de foules compactes sur les côtés des Champs-Élysées. Cette affluence amène les spectateurs à déployer des stratégies pour profiter au mieux du spectacle. Celles-ci sont principalement de deux ordres : grimper sur le mobilier urbain ou tout élément végétal solide pour surplomber la foule en grappes, ou encore user d'instruments tels que des périscopes ou encore de petits miroirs de poche tenus à bout de bras.

[58] Voir la définition du terme « spectateur » proposé par *Le Trésor de la langue française informatisé* (TLFI) http://atilf.atilf.fr/dendien/scripts/tlfiv5/visusel.exe?12;s=1821633300;r=1;nat=;sol=1;

[59] Olivier Ihl, *La fête républicaine*, *op. cit.*, p. 25.

Stratégies de spectateurs

GPA, 3446GJ 0002 (pour les deux premiers photogrammes) /
3346 GJ 00014 /3446EJ 23355

Mais au-delà il faut s'intéresser à un groupe qui se distingue parmi ce que les actualités présentent comme spectateurs. Effectivement, tous ne sont pas venus pour rester observateurs, plus encore certains sont maintenus dans cette position le temps de la cérémonie officielle. C'est particulièrement le cas des anciens combattants qui chaque 11 Novembre de l'entre-deux-guerres, sont les premiers à présenter un hommage collectif ou individuel au Soldat inconnu dans la matinée, avant l'arrivé des drapeaux des régiments dissous. S'ils prennent le relais des cérémonies officielles à la tête du cortège de la population parisienne, dans les films d'actualité les anciens combattants sont avant tout représentés comme des spectateurs. Des éléments distinctifs tels que les symboles des associations, des médailles sur les torses, permettent de les distinguer des autres civils. S'ils sont bien présents dans certains films dès les années vingt – quelques secondes chez Gaumont[60], ou évoqués dans les fiches techniques Pathé[61] – c'est avec l'allongement de la durée moyenne des films, que les réalisateurs sont amenés à en intégrer plus en plus. C'est ainsi qu'en 1933 le réalisateur du *Pathé Journal* choisit d'illustrer la minute de silence par un long traveling qui progresse lentement sur la

[60] Les grands invalides apparaissent à l'écran chez Gaumont dans le film de 1925 voir les photogrammes ci-dessous et GPA, 2546GJ 00013, « La commémoration du 7ème anniversaire de l'armistice », film muet noir et blanc, durée 2 mn. 16 s..

[61] Dès 1922 le *Pathé Journal* met en image des « mutilés de guerre » voir : GPA, PJ 1922 46 1, « Il y a quatre ans », fiche technique du film, 1 page, première diffusion le 15 novembre 1922. En 1924 on peut relever l'évocation d' « invalides en fauteuils roulants » voir : GPA, PJ 1924 46 ; « Le 6ème anniversaire de l'Armistice à Paris », fiche technique du film, 1 page, première diffusion le 12 novembre 1924. Il est enfin intéressant de noter une erreur dans la fiche technique du film de 1926 qui conclut la séquence par : « Les anciens combattants partent avec leurs drapeaux » pour évoquer le départ des drapeaux des régiments dissous : voir GPA, PJ 1926 47, fiche technique du film, 1 page, première diffusion 17 novembre 1926.

place de l'avenue d'Iéna à l'Arc de Triomphe. Le cinéphile peut ainsi considérer la masse des spectateurs et parmi eux, au premier plan, une ligne continue de porteurs de drapeaux des associations d'anciens combattants.

En s'intéressant de près à ce groupe, on parvient rapidement à identifier plusieurs utilisations dans les films d'actualités.

Sélection de photogrammes d'anciens combattants

1925

1930

1932

1933

1935

1935 (2)

1925 : 2546GJ 00013 / 1930 : PJ 1930 053 8 / 1932 : 3245GJ 00019
1933 : 3346GJ 00014 / 1935 : PJ 1935 314 1 / 1935 : (2) 3546EJ 25067

En premier lieu, on remarque qu'il est le plus souvent question d'un groupe. Les plans permettant de distinguer précisément les individus n'apparaissent en effet que dans le cas de l'évocation des grands mutilés en 1925 puis 1935 au moment de la minute de silence. Ces deux exceptions soulignent d'autant plus le fait que les anciens combattants – y compris mutilés – sont le plus souvent relégués au second plan, au sens propre. Ils constituent ainsi le fond de l'image, derrière l'action qui est filmée, ce que l'on peut constater sur le photogramme extrait du film Pathé de 1930 (plus haut) dans lequel on peut reconnaître les roues des fauteuils et les drapeaux des associations dans des espaces qui leurs ont été attribués pas les organisateurs alors que le film s'intéresse au passage des troupes qui défilent.

C'est avec l'allongement de la durée des films que les réalisateurs font le choix de les présenter dans d'autres registres. Ainsi en 1932, 1934, 1935 puis 1936, des actualités évoquent l'existence de cortèges d'anciens combattants au sein du compte rendu des

commémorations. Dans le premier et le dernier cas, il s'agit pour les actualités de mettre en image les anciens combattants qui rendent un hommage au Soldat inconnu avant ou après la cérémonie officielle[62]. Ce sont des cortèges d'un autre ordre qui apparaissent à l'écran en 1934, 1935. Leur portée revendicative ou d'adhésion à une obédience politique est évidente, et ne reste pas sans alimenter des tensions entre les différentes composantes du cortège. La situation amène les organisateurs des cérémonies de 1936 à lancer des appels à l'union pour célébrer la Victoire en laissant de côté les querelles partisanes. Pierre Héricourt annonce en Une de *l'Action française* que le journal et ses anciens combattants qui participent aux réunions de préparation de la journée du 11 novembre – par le biais de l'association Marius Plateau – s'inscrivent dans cette ligne :

> « On nous dit : ''Combattants séparés par le mur des partis politiques, accepteriez-vous, pour cette journée, d'oublier ce qui vous divise maintenant pour donner au monde, qui nous regarde, le spectacle de cette union qui a fait la Victoire de la France.''
> Nous avons répondu : ''Présents''[63] ».

Les socialistes sont loin d'être convaincus par cette adhésion. On le relève dans les feuilles du journal *Le Populaire*, qui s'est fait le relais de crainte d'actions des partisans des anciennes ligues en réponse au mot d'ordre lancé par le colonel de la Roque qui aurait appelé les ex-Croix-de-feu à « noyauter » le cortège civil et les espaces destinés au public :

> « Les membres non A.C. du P.S.F. les jeunes, les familles seront tous sur le parcours pour ''faire la foule'' selon la formule habituelle du colonel, excellent metteur en scène. Chaque section aura son bout de trottoir bien déterminé et une haie épaisse de fascistes s'alignera sur les Champs-Elysées.
> C'est avec ces éléments que la Rocque compte orchestrer la première journée du ''réveil national''. On voit d'ici le tableau : forêt de bras saluant à la romaine sur les trottoirs et les ronds-points, saluts fascistes dans les rangs des A.C., échange de cris ''*Marseillaise''* spontanée (!), etc… etc… Pour compléter l'ambiance les E.V.P. patrouilleront dans la foule et assommeront proprement les quelques isolés qui contre-manifesteraient. Si les choses se gâtaient dans la soirée, tous les militants fascistes sont rassemblés, comme par hasard, dans les réunions artistiques du Vel' d'Hiv', de Wagram, de Magic-City et de la Mutualité. Il sera facile d'en disposer…
> Le lendemain, la grande presse ''indépendante'' des amis Guimier et

[62] Ils sont le plus souvent à la tête de cette « foule [qui] seule demeure, prolongeant autour de la dalle sacrée son solennel hommage. » voir Paluel Marmont, « Le sixième anniversaire de l'Armistice – Le pèlerinage des drapeaux à la tombe du soldat Inconnu », *L'Echo de Paris*, dimanche 12 novembre 1924, p. 1.
[63] Pierre Héricourt, « Unis comme au front. La cérémonie du 11 Novembre », *L'Action française*, 5 novembre 1936, p. 1.

> Gignoux sortira en énormes caractères le ‘‘superbe sursaut du grand Paris au cœur toujours français’’[64] ».

Devant à ce tableau angoissant, *Le Populaire* appelle ses lecteurs à se mobiliser et pause les bases de l'organisation d'une contre-manifestation de la même forme appelant les adhérents à se rassembler par petits groupes tout le long du cortège. Le journal annonce également la mise en place de «1200 à 1500 hommes de choc » pour encadrer leurs partisans, sans oublier une réserve de 3000 hommes en position dans les stations de métro avoisinantes, attendant un ordre de mouvement[65].

« salut » au passage des troupes (1936)

Les enfants étaient au premier rang de ceux qui saluaient les drapeaux des régiments dissous.

Légende de la photographie : « les enfants étaient au premier rang de ceux qui saluaient les drapeaux des régiments dissous. »
L''Écho de Paris, 12 novembre 1936

Le 12 novembre, Raymond Cartier publie un article commentant la journée commémorative pour *l'Écho de Paris* qui illustre son propos de cette photographie. Le journaliste ne cache pas son mépris pour le gouvernement qu'il accuse de ne pas avoir pris de la distance avec le Front populaire.

> « Une extraordinaire explosion de patriotisme, un acte de foi enthousiaste aux régiments qui passaient magnifiquement, une véritable tempête d'acclamations jaillissant au-dessus d'une forêt de mains tendues, de la ferveur, de l'émotion, de la confiance, un élan d'amour pour cette armée qui est notre unique sauvegarde, voilà ce que fut la cérémonie militaire d'hier matin[66] ».

[64] JMH, « Le 11 novembre restera la fête de la Paix », *Le Populaire*, 08 novembre 1936, pp. 1 et 2.
[65] JMH, « Le 11 Novembre sera la fête de la Paix », *Le Populaire*, 11 novembre 1936, p. 2.
[66] Raymond Cartier, « En une extraordinaire explosion de patriotisme, les Français unanimes ont acclamé l'armée, sauvegarde de leur sécurité et de la Paix », *L'Écho de Paris*, 12 novembre 1936, p. 1.

Les craintes du *Populaire* étaient donc justifiées, et le coup de force des soutiens du colonel de la Roque a réussi au-delà de toute espérance. Raymond Cartier va jusqu'à minimiser la réaction de leurs adversaires, malgré la campagne de presse qu'il les accuse d'avoir menée. De son côté *Le Populaire* rappelle la responsabilité de l'association Marius Plateau d'avoir permis aux jeunes des Camelots du roi d'avoir souillé la solennité de la journée[67]. Le journal explique sous la plume de Jean-Maurice Herrmann, comment par ailleurs les tenants du Parti social français (PSF) se sont regroupés aux carrefours :

> « Tout ce petit monde fit le petit travail pour lequel il s'était placé si tôt. Bras tendus à l'hitlérienne au passage des drapeaux français, cris de ''Vive l'Armée ! Vive de la Roque ! La France aux Français !''[68] »

Jean-Maurice Herrmann poursuit en décrivant les oppositions ponctuelles à ces mouvements, évoquant en particulier le cas d'un ancien combattant qui a rappelé à l'ordre un groupe de jeunes reprenant le geste de la main tendue au moment de la minute de silence.

Dessin de R. Fuzier

« N'oubliez pas, jeunes gens, que nous avons fait quatre ans de guerre pour défendre la République !... Alors, f… nous la paix ! »

Le Populaire, 12 novembre 1936

[67] « Partout en France les anciens combattants ont célébré l'armistice », *Le Populaire*, 12 novembre 1936, p. 2.
[68] Jean-Maurice Herrmann, « Le parti social français a mobilisé hier matin ses troupes exactement comme nous l'avons dit », *Le Populaire*, 12 novembre 1936, p. 2.

Les actualités mettent également l'accent sur un acteur particulier des cérémonies : les enfants présents parmi les spectateurs. Dans un premier temps, on peut les considérer comme constitutifs du paysage commémoratif. Ils sont effectivement souvent poussés à l'avant des emplacements réservés ou ouverts au public. On les retrouve aussi portés sur les épaules de leurs parents, et sont de fait filmés parmi les autres éléments du public. On peut aussi en distinguer quelques-uns au milieu des porteurs de drapeaux anciens combattants dans le photogramme du *Journal Gaumont* de 1933 (voir le photogramme plus haut) sans toutefois que l'on puisse attribuer un message particulier à ce passage du film. Il ne faut cependant pas négliger le fait que certains réalisateurs usent consciemment de cette image et introduisent des enfants en plan de coupe pour suggérer d'une part la nécessité de la transmission du souvenir et, d'autre part, la justification du sacrifice accompli par ceux qui sont tombés pendant la guerre. Mais 1936 constitue un cas à part. Les enfants des écoles de Paris sont amenés cette année-là à être une composante importante de la cérémonie parisienne. Des délégations des écoles, collèges et lycées sont invitées par les organisateurs à se retrouver avenue de la Grande-Armée[69] pour défiler ensemble vers l'Arc de Triomphe. Le commentaire du film du *Journal Gaumont* de 1936 y consacre l'introduction de la séquence sur les commémorations du 11 Novembre :

Le défilé des enfants des écoles de Paris 1936

[69] Voir « La commémoration de l'Armistice », dans *Le Temps*, jeudi 12 novembre 1936, p. 6.

« La ferveur de tout un peuple s'élève vers celui qui repose sous l'arche triomphal, et symbolise dans son anonymat le sacrifice d'une génération. Ce sont d'abord les enfants des écoles ceux qui n'ont pas connu la grande tourmente, qui pieusement apportent leurs pensées reconnaissantes à ceux qui luttèrent et moururent pour conserver le patrimoine moral et matériel légué par les ancêtres. »

GPA, 3646 GJ 00014

Entre dix et vingt mille enfants des écoles et lycées de Paris[70], réunis dès 8 h défilent ainsi place de l'Étoile sur l'air du *Requiem* de Gabriel Fauré[71] avant l'arrivée des drapeaux des régiments dissous qui arrivent quant à eux par l'avenue des Champs-Élysées. On peut noter que les films ne s'intéressent qu'aux jeunes garçons ; l'existence d'un cortège de jeunes filles occupant une des moitiés de l'avenue ne trouve de place que dans les pages des journaux papiers. Si *L'Éclair Journal*[72] reste sur un propos très factuel, le *Journal Gaumont* présente d'abord cette partie de la commémoration comme l'expression de la reconnaissance d'une génération à celle qui s'est sacrifiée, un « hommage de l'avenir »[73], puis alors que le film arrive à la conclusion de cette thématique, que les images montrent des colonnes d'hommes sous des parapluies sombres qui montent vers la place de l'Étoile, le commentaire complète son propos :

> « Les dernières troupes se sont éloignées. Maintenant les derniers survivants de la grande armée de 1914 viennent porter leurs souvenirs émus au soldat qui lutta près d'eux que certains d'entre eux connurent et qui mourut sans laisser son nom. Dix-huit ans ont passé. Onze Novembre, fête de l'Armistice fête du sacrifice. Devant la tombe de celui qui représente l'héroïsme, tant de sang versé, faisons le serment d'employer toutes nos forces pour éviter le retour des heures tragiques qui ensanglantèrent le monde ! Que ces enfants qui passaient tout à l'heure devant nous, graves et recueillis ignorent les angoisses qui furent le triste apanage des hommes de notre génération. Fête du sacrifice : un

[70] Chiffre avancé dans l'article de Jacques Audertini, « La France tout entière a célébré avec ferveur l'anniversaire de l'Armistice », *Le Petit Parisien*, jeudi 12 novembre 1936, p. 1. Le journal précisant que chaque école et lycée publics ou de l'enseignement libre devait déléguer trente-deux élèves (*idem*. p. 2). *Le Figaro* avance le chiffre de treize mille enfant en Une de son édition du 12 novembre. Une évaluation s'élevant à seize mille enfants est présentée par *L'Illustration* qui fait sa Une sur l'événement, voir : « Les fêtes de l'Armistice », *L'Illustration*, 21 novembre 1936, pp. 306-308.

[71] Un système de diffusion du son a été installé autour de la place et sur les Champs-Élysées, voir « Fidèle au souvenir patriotique, la France s'est inclinée hier avec ferveur devant ses morts », dans *Le Figaro*, jeudi 12 novembre 1936, p. 1, ainsi que « Paris célèbre dignement la fête de la Victoire », dans *L'Action française*, jeudi 12 novembre 1936, p. 1.

[72] GPA, 3646EES 26421, « Armistice 1936 à Paris », *Éclair Journal*, film sonore noir et blanc, durée 3 min 15 s, édition spéciale.

[73] J. K., « L'hommage de l'avenir – Quinze mille enfants de Paris saluent l'Inconnu », *Le Petit Journal*, jeudi 12 novembre 1936, p. 1.

> million et demi d'hommes ont donné leurs vies pour assurer la paix ! Que ce sacrifice n'ait pas été vain ![74] »

Ce commentaire qui dépasse la description de la manifestation de la jeunesse pour rejoindre une ligne éditoriale qui se développe dans la presse au fur et à mesure de l'avancée des années trente. Ce discours combine l'expression d'une crainte grandissante face aux incertitudes du contexte européen et celle de l'échec de la construction de la paix, le désespoir ou l'insatisfaction face aux politiques qui peut s'articuler dans un rapport avec le Soldat inconnu dans la période du 11 Novembre.

La « valeur ajoutée » des actualités

Certaines années les actualités cinématographiques essayent d'apporter une sorte de valeur ajoutée à l'événement décrit, dépassant de fait l'exercice de synthèse de la commémoration parisienne. Cela peut apparaître dans des sujets juxtaposés à celui qui couvre le 11 Novembre, ou par l'insertion de « petits récits visuels[75] » indépendants qui accentuent le propos des rédactions. On en relève de trois ordres : le rapport à l'événement fondateur, l'aspect transnational de la commémoration et la marque du présent.

Dès 1922, le *Pathé journal* inscrit l'évocation de la commémoration parisienne à la suite de celle de la signature de l'Armistice :

> « Carton : le titre et ''France – 11 novembre 1918 – 11 heures. Les cloches de toutes les églises alternent avec les canons, annonçaient l'écroulement de l'orgueil germanique''.
> Cloches d'un clocher-mur en train de sonner.
> Soldats tirent coups de canon, à Paris, devant le pont Alexandre III.
> Carton : ''La fin des hostilités.''
> Soldats allemands et français se faisant face, à un poste frontière.
> Arrivée d'une voiture. Des officiels en descendent.
> Carton : ''En l'honneur de cette commémoration glorieuse, le Président de la République, les Ministres et les Maréchaux, viennent devant l'Arc de Triomphe saluer les drapeaux de la Grande Guerre''[…] [76]».

On ne trouve pas de nouvelle trace de cet exercice avant 1926. Il est à ce moment possible de chercher une évolution dans le discours. Celle-ci est manifeste dans la mesure où le nouveau récit réduit l'événement à l'irradiation de joie provoquée par la nouvelle : « des gens font la farandole. On brandit des drapeaux américains et français. » et d'autres scènes de liesse pour arriver, avec pour seule transition le carton « 11 novembre 1926 » qui introduit en images

[74] 3646 GJ 00014 et 3646GJ 00015, « France, les fêtes du 11 novembre », *Journal Gaumont*, film sonore noir et blanc, durée 4 min 16, 1re diffusion le 11 novembre 1936.
[75] Pour emprunter une notion employée par Anne-Violaine Houcke et Rémy Besson se référant à Louis Marin qui, dans *Le Récit est un piège* (1978, p. 49), s'intéresse aux stratégies de discours déployées dans les *Mémoires* du Cardinal de Retz. Voir la présentation de la journée d'études : http://culturevisuelle.org/petitrecit/
[76] GPA, PJ 1922 46 , « Il y a quatre ans », *Pathé journal*, fiche technique du film, 2 pages.

l'arrivée des portes-drapeaux place de l'Étoile[77]. De même, quatre années plus tard, toujours dans le *Pathé journal* :

Introduction de l'édition spéciale du *Pathé journal* (1930)

Ouverture sur la sonnerie *Cessez-le-feu*
« 11 novembre 1918. L'Armistice vient d'être signé. Un long cri de joie jaillie de toutes les poitrines opprimées par cinquante-trois mois d'angoisse inexprimable. La guerre est finie. La vie recommence. La paix va régner sur le monde. Seuls ceux qui se sont battus, ceux qui ont vécu ces années durant lesquelles fut en jeu le sort de la France, peuvent aujourd'hui revivre pleinement le souvenir de cette inoubliable journée […][78] ».

GPA, PJ 1930 053 8

En 1932, le *Journal Gaumont* intègre aussi cette dynamique d'évocation du passé. Loin de revenir sur la signature de l'Armistice, le journal choisit d'introduire son évocation de la

[77] GPA, PJ 1926 47, « L'anniversaire de l'Armistice à Paris », *Pathé journal*, fiche technique du film, 1 pages.
[78] GPA, PJ 1930 053 8, *op. cit.*

commémoration par une série de portraits : le maréchal Pétain, le maréchal Foch, Raymond Poincaré, Georges Clemenceau et le président Woodrow Wilson. En l'absence de commentaire on ne peu que relever une juxtaposition de personnages qui évoquent tout autant l'Armistice que ceux qui ont signé la paix.

Les actualités cinématographiques proposent aussi d'élargir le regard en considérant les commémorations qui se déroulent en dehors de Paris. Il faut d'abord remarquer qu'elles n'évoquent qu'une seule cérémonie métropolitaine[79] dans une proposition intéressante du *Pathé journal* en 1932 qui propose à ses spectateurs d'observer d'une cérémonie provinciale[80]. Celle-ci se déroule « dans une petite commune de France » comme l'annonce le carton de titre de la séquence, seule transition entre les musiques militaires du défilé parisien et les rues étroites d'un bourg où avance la fanfare municipale précédée d'un drapeau tricolore à côté duquel on perçoit la présence du gonfanon paroissial. En prêtant attention à la composition du cortège et aux plans de la cérémonie proposés aux spectateurs, on constate que l'on retrouve l'ensemble des composantes des cérémonies agissant selon les observations d'Antoine Prost. On y reconnaît donc quatre groupes : les autorités, les anciens combattants, la population et les enfants sous la conduite d'un maître[81]. Si le film ne couvre pas l'appel aux morts – peut-être dans le souci de conserver l'anonymat du lieu – une sonnerie *Aux champs* impose le silence après que les enfants et les anciens combattants eurent déposé des compositions florales au pied du monument.

On peut relever que les sociétés d'actualités proposent parfois des regards sur les cérémonies plus distantes. À commencer par celles qui concernent un outre-mer français en commençant à Paris avec la cérémonie et le défilé des troupes coloniales organisé en souvenir de leurs engagements en 14-18 dans le cadre de l'exposition coloniale de 1931 qui se déroule Porte Dorée[82]. C'est aussi une évocation de cérémonies qui se sont déroulées à Damas en 1935[83] ou Alger [84] et Tunis [85] en 1937. Mais ce qui domine quantitativement, et précède chronologiquement ce sont les films qui traitent d'autres cérémonies en Europe. Bruxelles,

[79] On ne tient pas compte des parades navales telles que celles organisées à Saint-Jean de Luz GPA, 3646GJ 00013, « Les fêtes du 11 novembre à Saint-Jean de Luz », *Journal Gaumont*, film noir et blanc sonore, durée 37 s, première diffusion le 11 novembre 1936.

[80] GPA, PJ 1932 158 7, *op. cit.*

[81] Antoine Prost, *Les Anciens combattants et la société française 1914*-1939, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1977, volume 3, p. 55

[82] GPA, PJ 1931 105 SUP, « L'anniversaire de l'Armistice », *op. cit.*

[83] GPA, 3547GJ 00008, « Damas. L'armée d'Orient célèbre le 11 novembre », *Journal Gaumont*, film sonore noir et blanc, durée 51 s, 1ère diffusion le 22 novembre 1935.

[84] GPA, PJ 1937 419 22, « Commémoration de l'armistice », *Pathé jounal*, film sonore noir et blanc, durée 2 min 47 s, 1ère diffusion le 18 novembre 1922.

[85] GPA, 3747GM 05960, « Tunisie, revue de l'armistice à Tunis », Gaumont (série mauve), film noir et blanc, durée non communiquée, 1ère diffusion 1er novembre 1937.

Londres et Rome ont ainsi suscité l'intérêt des actualités cinématographiques. On ne peut que relever l'existence d'un déséquilibre dans le traitement de l'information ; les commémorations romaines ne font l'objet que de deux sujets dans l'ensemble du corpus[86]. Cet état de fait ne peut que mettre l'accent sur la construction d'une relation particulière entre Paris, Londres et Bruxelles. Toutes les sociétés d'actualités participent à ce mouvement que l'on peut qualifier de triptyque commémoratif. Le traitement de l'information dépasse donc en ce point la volonté des organisateurs qui ne conçoivent pas nécessairement la dimension transnationale dans l'acte commémoratif qu'ils préparent chaque 11 novembre. Par contre la Ville de Paris s'associe aux anciens combattants plus dans des manifestions préalables à la commémoration nationale, mais celles-ci sont à considérer dans le cadre des activités de l'association de la Flamme[87], donc dans un cycle annuel, voire quotidien, que dans celui des commémorations officielles du 11 Novembre.

Si la tenue de manifestations d'anciens combattants le 11 Novembre ont été évoquées plus haut pour avoir brisé la distance – génératrice de sens pour Pascal Ory[88] – entre commémoration et mouvements de rues, si les insertions de rappels de l'origine du 11 Novembre inscrivent le récit dans des dynamiques particulières, mais toujours en relation avec ce qui se déroule sur la place de l'Étoile, il convient de faire état de l'existence de discours qui témoignent d'un tournant dans le message porté par les actualités cinématographiques à cette occasion : elles se font le vecteur d'une angoisse grandissante du retour de la guerre. Ces « petits récits visuels » ont en commun d'être accolés à la minute de silence, voire à l'intérieur même de cet instant de communion. C'est d'ailleurs le cas avec ce film de l'édition de 1934 de *L'Éclair Journal* : le président de la République prend position devant la dalle du Soldat inconnu, le marron résonne sous la voûte de l'Arc de triomphe, les tambours entament leur roulement ouvrant la sonnerie *Aux morts*, un carton apparaît :

[86] Voir GPA, 3445GJ 00008, « L'Italie fixe au 4 novembre la fête de l'armistice et du soldat inconnu », *Journal Gaumont*, film sonore noir et blanc, durée 41 s, 1ère diffusion le 09 novembre 1934 ; PJ 1938 470 10, « Le 20e anniversaire de l'armistice à Rome », *Pathé journal*, film sonore noir et blanc, durée 27 s, 1ère diffusion le 09 novembre 1938. En s'intéressant aux actualités cinématographiques italiennes ont remarque que Paris trouve une bonne place dans le traitement de cette thématique.

[87] On pense ici par exemple aux participations des anciens combattants belges qui chaque 10 novembre participent à la cérémonie de la Flamme et dont le flambeau allumé est veillé dans la salle Saint-Jean de l'Hôtel de Ville par les anciens combattants parisiens jusqu'à son départ pour Bruxelles.

[88] Pascal Ory, « Théorie et pratique de l''‘art des fêtes'' sous le Front populaire », dans Alain Corbin, Noëlle Gérôme, Danielle Tartakowsky (dir.), *Les Usages politiques des fêtes aux XIXe – XXe siècles*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1994, pp. 277-304.

« Petit récit visuel » *Éclair Journal* 1934

GPA, 3446EJ 23355

Le film résume la période qui le précède en sept plans qui s'enchaînent en commençant par un retour sur la guerre avec des hommes sortant d'un trou d'artillerie baïonnettes au canon, le bruit d'ambiance rappelant qu'ils subissent un bombardement, ce que confirme une explosion importante. Un profond silence survient à l'apparition d'une montre-poignée qui indique 10 h 55, le maréchal Foch se détend en appréciant un cigare, un convoi d'artillerie est arrêté le long d'une route forestière. Une explosion de joie, la foule parisienne dans les rues, les véhicules traversent péniblement la marée humaine. Un sifflet de locomotive introduit la reconstruction et le retour à l'ouvrage. Les hauts-fourneaux coulent, l'acier en fusion est martelé, l'industrie tisse, perfore des plaques, les rotatives tournent, quand soudain tout s'arrête. Des hommes portant tous un brassard marchent sur la route en colonne. Deux nouveaux personnages qui personnifient un type de régime politique apparaissent : Benito Mussolini puis Adolf Hitler, ce dernier saluant la foule d'un « Heil Deutschland ». Le discours est remplacé par un bruit caractéristique des chenilles d'un char d'assaut, un blindé ayant les traits d'un Renault FT17 progresse, un point d'interrogation apparaît alors qu'il franchit un obstacle. Une telle juxtaposition sous-entend l'existence d'un lien de causalité qui amène tout autant la question que sa réponse. Pour *L'Éclair journal* il est donc important d'affirmer au moment même du recueillement qui s'adresse aux morts de 14-18 que le spectre de la guerre qui se profile ne peut plus être ignoré.

En 1937 les spectateurs du *Pathé journal* découvrent un autre message qui empreinte lui aussi le vecteur qu'est la minute de silence. Plus rapide que le cas relevé ci-dessus, celui-ci s'intègre à la fin d'une minute de silence qui va de Londres à Paris en passant par Bruxelles. Lorsque l'image descend de la voûte de l'Arc de Triomphe, un fondu apparaît au moment même où elle atteint les piques qui coiffent les hampes des drapeaux des régiments dissous rangés autour de la dalle :

La minute de silence 1937 dans l'*Éclair Journal*

GPA, PJ 1937 419 22

Les dernières mesures d'*Aux morts* se jouent en sourdine avant que le silence ne s'installe au moment de la progression des croix de Morts pour la France qui se détachent des cimetières. Des cadavres allemands gisent sur des champs de bataille. C'est avec l'apparition de l'horloge de Big Ben que le commentaire reprend brièvement : « Onzième heure du onzième jour, du onzième mois de l'année 1918 », avant que le silence ne revienne pour accompagner les images des cortèges de la rue de Rivoli, jusqu'à l'explosion du marron qui clôt la minute de silence au moment où l'image revient sur la Flamme.

1938 la fin d'un cycle ?

Dessin de Ralph Soupault

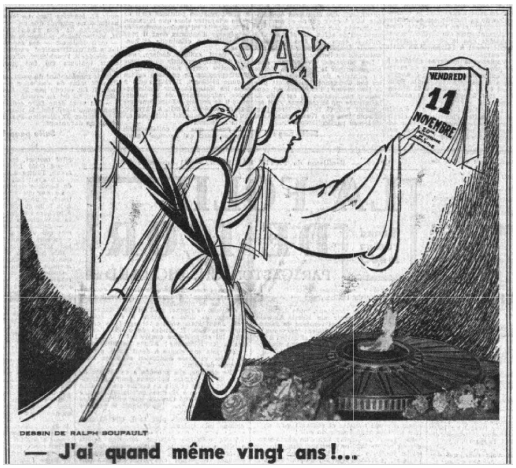

Légende : J'ai quand même vingt ans !
Le Petit Parisien 11 novembre 1938

C'est une paix résignée qui tourne la page du 11 novembre 1938 de l'éphéméride accroché au-dessus de la Flamme. « J'ai quand même vingt ans ! » annonce-t-elle en Une du *Petit Parisien*[89]. Le dessin résume ainsi dans un même trait l'importance du contexte et la célébration vicennale qui doit se déployer. Au mois de septembre, les accords de Munich sont un dénouement acceptable pour 57 % des Français interrogés par l'Institut français d'opinion politique (Ifop) à la dernière acmé des tensions européennes[90].

Le gouvernement d'Édouard Daladier choisit de placer l'organisation des cérémonies du vingtième anniversaire sous la responsabilité d'un comité dont il confie la présidence à son ministre des Anciens combattants. Il reconduit en cela une pratique inaugurée en 1936 par le Front populaire et dont les résultats ont déjà été évoqués dans ce chapitre. Janine Bourdin souligne fort à propos qu'un élargissement de nombre de participants bénéficie d'une part aux anciens combattants, dont les représentants sont nommés par la Confédération, et d'autre part à la diversité de sa composition puisque la nouvelle mouture intègre des représentants du Parlement (six députés et sénateurs), un représentant de l'enseignement libre, un représentant

[89] Dessin de Ralph Soupault, *Le Petit Parisien*, le 11 novembre 1938, p. 1.
[90] La première enquête réalisée par l'IFOP montre que « les Français sont 57 % à approuver les accords, 37 % à les désapprouver et 6 % s'abstiennent de donner une opinion. » Cependant « Un second sondage relatif aux accords montre en effet que 70% des Français considèrent qu'il faut ''désormais résister à toute nouvelle exigence de Hitler'' voir Nicolas Beaupré, *1914-1945. Les Grandes Guerres*, Paris, Belin, 2012, p. 768 et 770. À Paris l'assassinat de Ernst Von Rath, le 7 novembre, et ses conséquences de la Nuit de Cristal partagent les Unes des journaux avec la couverture des différentes cérémonies.

de la presse régionale et un représentant du conseil général de Seine-et-Oise[91]. L'historienne commente la principale conséquence de cette croissance : une lourdeur de fonctionnement, que l'on retrouve dans la création de sous-commissions et la tenue de séances plénières qui sont seules décisionnaires. La physionomie générale des célébrations se dessine rapidement, les caractéristiques en sont décrites au mois de septembre dans la presse combattante : les principales cérémonies sont prévues sur trois jours (10-12 novembre) avec, en sus, des célébrations moins importantes pouvant se dérouler tout au long du mois de novembre[92]. Mais c'est bien Auguste Champetier de Ribes qui donne la tonalité en demandant que tous s'associent « à ces fêtes du souvenir et de la grandeur française[93] ».

Le 6 novembre 1938, une première manifestation ouvre les cérémonies proprement consacrées à la célébration de la signature de l'Armistice. Le ministre, accompagné du général Debeney, est présent pour écouter le caporal Sellier sonner comme chaque année le premier *cessez-le-feu* qui marquait l'arrivée des plénipotentiaires allemands dans les lignes françaises. C'est à cette occasion que celui qui a présidé à l'organisation des célébrations livre sa trame de lecture à la presse :

> « En donnant à la célébration du vingtième anniversaire de la Victoire un éclat particulier, nous n'accomplissons pas le geste du faible qui se consolait de sa déchéance présente, rappelant sa gloire passée ; nous affirmons la pérennité des vertus de notre race qui nous ont permis de tenir et nous ont donné la victoire. La Flamme, qui sur la tombe de l'Inconnu, rappelle aux Français la grandeur de la patrie sauvée par les sacrifices de ses fils, la flamme qui brûle sur une tombe sans doute, mais sous l'Arc de Triomphe, nous ne voulons pas qu'elle s'éteigne. Le 11 novembre, de chacun de nos départements et des capitales de notre empire, les flambeaux qui brûlent devant les monuments aux morts se rassembleront autour de la dalle sacrée et, puisant une vie nouvelle à la flamme de l'Étoile, porteront aux quatre coins de l'empire les symboles de la grandeur et de l'amitié françaises. […] Devant la pierre qui commémore notre victoire, faisons le serment de la maintenir. Restons unis comme nous l'avons été pendant la tourmente. Rien n'est

[91] Janine Bourdin, « les anciens combattants et la célébration du 11 novembre 1938 », dans Janine Bourdin et René Rémond (dir.), *La France et les Français en 1938-1939*, Paris, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, 1978, p. 105.

[92] *Journal des mutilés et combattants*, 18 septembre 1938, cité par Janine Bourdin dans Janine Bourdin, « les anciens combattants et la célébration du 11 novembre 1938 », dans Janine Bourdin et René Rémond (dir.), *La France et les Français en 1938-1939*, Paris, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, 1978, p. 105.

[93] L'appel du ministre a été publié dans le *Journal des mutilés et combattants* le 9 octobre 1938 et repris par Janine Bourdin dans Janine Bourdin, « les anciens combattants et la célébration du 11 novembre 1938 », dans Janine Bourdin et René Rémond (dir.), *La France et les Français en 1938-1939*, Paris, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, 1978, p. 106.

> impossible aux Français quand ils se disciplinent et quand ils s'aiment[94] ».

Dépassant la volonté du gouvernement les actualités cinématographiques qui couvrent l'événement déploient un discours plus belliqueux. Ainsi le *Journal Gaumont* choisit-il d'introduire la thématique par un premier sujet qui fait office de rappel historique. Il s'agit de résumer non pas la Grande Guerre, mais bien la faillite de la paix de 1918 aux accords de Munich[95]. Le second volet de la thématique amène les spectateurs à s'intéresser à la cérémonie d'Haudroy :

> « Cinq semaines plus tard, à Haudroy, les anciens combattants dont beaucoup s'apprêtaient à reprendre leurs armes au côté de leurs fils pour défendre la patrie menacée à nouveau, célèbrent le vingtième anniversaire de la demande d'armistice allemande.
> [un orateur à la tribune officielle] Un million trois cent quatre-vingt-treize mille trois cent quatre-vingt-dix Français. [un groupe d'enfants placés face à lui répond] Morts pour la France ! [L'orateur à la tribune :] onze huit mille cent soixante-douze Belges, trois cent douze mille trois cent douze Anglais, cent quinze mille six cent soixante soldats des États-Unis d'Amérique, quatre cent soixante mille Italiens ! [Le groupe d'enfants :] Morts pour la victoire du droit et de la liberté ! [Le commentaire reprend :] Tandis que les hommes appellent aux morts et que les soldats de 1938, dignes de leurs aînés de 1918, présentent les armes, nous devons nous souvenir qu'un million trois cent mille Français sont morts pour que la France vive libre et forte ! Nous avons le devoir de défendre le patrimoine qu'ils nous ont légué il faut que tous les Français comprennent que c'est seulement par l'union, l'énergie et le travail de tous que la France pourra encore jouer son rôle historique, celui de gardienne de la civilisation[96] ».

Le *Pathé Journal* suit sensiblement le même schéma : son édition du 9 novembre 1938 consacre elle aussi deux sujets à la thématique commémorative. Le premier s'ouvre sur le titre « 20 ans d'histoire » avec quelques notes du *Chant du départ*[97] avant de montrer une cloche battant à la volée. Il s'agit, ici aussi, d'illustrer la faillite des espoirs de paix dans les violations répétées du traité de paix dont les Allemands sont tenus pour responsables[98]. Le

[94] Extrait du discours prononcé par Auguste Champetier de Ribes, ministre des Anciens combattants et des Pensions, devant le monument de la pierre d'Haudroy le 6 novembre 1938 retranscrit dans « La vingtième commémoration de l'armistice. Devant la pierre d'Haudroy », *Le Temps*, 7 novembre 1938, p. 6.
[95] GPA, 3845GJ 00012, « 1918-1938. Le 11 Novembre 1918. La guerre est terminée. », *Journal Gaumont*, film sonore noir et blanc, fiche technique du film, première diffusion le 9 novembre 1938.
[96] GPA, 3845GJ 00013, « 1918-1938. La cérémonie du 6 novembre 1938 à la pierre d'Haudroy », *Journal Gaumont*, film sonore noir et blanc, durée 1 mn 8 s, première diffusion le 9 novembre 1938.
[97] Très précisément l'introduction du « chant des guerriers » du *Chant du départ* : « La République nous appelle, sachons vaincre ou sachons périr ».
[98] Ce type de discours n'est pas l'exclusivité des actualités cinématographiques, voir à titre d'exemple l'éditorial sur deux colonnes « Vingt ans après », *Le Temps*, 12 novembre 1938, p. 1.

commentaire n'épargne pas la politique intérieure française en soulignant l'instabilité ministérielle et la crise économique :

> « Devant les menaces les réarmements étrangers la France a dû équiper une armée capable d'assurer la sécurité absolue du territoire : une armée digne des quinze cent mille héros dont la mémoire est célébrée cette semaine solennellement.
> La première cérémonie du vingtième anniversaire de l'Armistice se déroule près d'Haudroy, dans l'Aisne, au point où en 1918 les plénipotentiaires allemands ont franchi les lignes françaises pour demander la suspension des hostilités. [Le caporal Sellier sonne le *Cessez-le-feu*] René Alexandre, sociétaire de la Comédie-Française fait le récit de ces heures historiques : [l'acteur apparaît à l'écran en surimpression d'images d'archives] le 7 novembre 1918, les hommes des tranchés ont quitté leurs repères. Les deux lignes sont là. Les hommes se guettent et sentent confusément que quelque chose de grand se prépare. La nouvelle parvient que les parlementaires de l'armée en retraite atteindront nos avant-postes ce soir lorsque le jour tombera. À 20 h 20, la lumière d'un phare et dans l'obscurité les notes aigres d'un trompette prussien. Halte-là ! Qui vive ! Général von Winterfeld et les membres de la mission parlementaire allemande. Le caporal-clairon Sellier du 171e remplace le trompette de l'armée vaincue et à plein poumon lance le *Cessez-le-feu* libérateur que les sonneries des régiments de France reprendront jusqu'à perdre le souffle sur le passage de ceux qui viennent pour apprendre du maréchal Foch les conditions de l'armistice. [Un clairon sonne l'appel du 171e régiment d'infanterie suivi du *Cessez-le-feu* qui est repris en écho par plusieurs autres clairons sur les images d'une plaine de bataille éclairée par une pleine lune][99] »

Si le rassemblement de La Capelle participe habituellement au rythme des cérémonies annuelles organisées par les anciens combattants, il est, en cette année 1938, intégré à un projet de plus grande envergure qui ambitionne de matérialiser pour la première fois un échange entre la capitale et la province, entre la France et ses alliés. Pour ce faire, le comité d'organisation a choisi un symbole : le flambeau. Il introduit également l'idée de cérémonies qui commencent partout en province. Ainsi, le 10 novembre une délégation d'anciens combattants, de veuves de guerres, d'ascendants et des pupilles de la Nation de la ville de Caen doit accompagner le flambeau allumé au monument aux morts de la place Foch. Avant de quitter la ville, une demi-compagnie du 129e régiment d'infanterie rend les honneurs au flambeau et aux drapeaux qui l'accompagnent[100]. Dans la soirée du 10 novembre, ce sont cent-dix-sept flambeaux qui arrivent dans toutes les gares de Paris. Tandis que les drapeaux sont accueillis par les cheminots qui ont transformé les salles d'attente en chapelles

[99] GPA, PJ 1938 470 14, « Vingt ans d'histoire », *Pathé Journal*, film sonore noir et blanc, durée 4 mn. 18 s, première diffusion le 9 novembre 1938.
[100] « Les manifestations patriotiques des 10, 11 et 13 novembre », *L'Ouest Éclair* (édition de Caen), 08 novembre 1938, p. 4.

ardentes[101], les flambeaux américains et anglais bénéficient d'une veillée aux Invalides[102], pendant qu'une cérémonie bilatérale est organisée à Bruxelles et à Paris. Jean Beudin, commissaire aux fêtes de la Ville, a organisé la veillé du flambeau belge dans la salle Saint-Jean de l'Hôtel de Ville jusqu'à 5 h 30 le lendemain matin[103]. Tous les flambeaux doivent quitter leurs cantonnements pour rejoindre la galerie extérieure du Grand Palais le long de l'avenue Alexandre III où ils sont exposés toute la journée.

La matinée du 11 novembre 1938 commence plus tôt qu'à l'accoutumée sur les Champs-Élysées et la place de l'Étoile. Les organisateurs demandent, non sans résistance, que les anciens combattants se rendent à leurs espaces réservés sans manifestations ni cortèges. Les enfants des écoles de Paris et les délégations qui ont accompagné les flambeaux doivent également prendre place dans les emplacements qui ont été établis à cet effet. À 10 h 30 les troupes sont rassemblées dans les avenues Victor Hugo, Foch, Grande Armée, Carnot, Mac Mahon, Wagram et Hoche. Les têtes de colonnes déployées sur la place de l'Étoile forment un demi-cercle face à l'Arc de Triomphe[104]. Au même moment les drapeaux des régiments dissous remis par le général commandant le musée de l'Armée aux officiers de réserve remontent les Champs-Élysées avec leur escorte vers l'Arc de Triomphe[105].

À son arrivée, le président de la République, accompagné du général Braconnier, sont accueillis par Édouard Daladier, César Campinchi – ministre de la Marine –, Albert Sarraut – ministre de l'Intérieur – Guy La Chambre – ministre de l'Air – Auguste Champetier de Ribes – ministre des Anciens combattants et des Pensions –, Georges Mandel – ministre des Colonies – et le gouverneur militaire de Paris le général Billotte. Albert Lebrun suivi des officiels se présente devant le drapeau de l'École d'application de Poitiers *La Marseillaise* retentit ; à la fin de l'exécution de l'hymne national, le drapeau s'incline à nouveau pour que le président de la République accroche la Légion d'honneur à sa cravate. Après être passé sur le front des troupes – en faisant donc le tour de la place de l'Étoile – le chef de l'État s'engage

[101] Voir « La célébration solennelle du vingtième anniversaire de l'armistice », *Le Matin*, 10 novembre 1938, p. 1. Et « La veillée du flambeau belge à l'Hôtel Ville », *Le Matin*, 10 novembre 1938, p. 2.

[102] Le flambeau américain est arrivé à bord du *Queen Mary* à Cherbourg convoyé par Edward Stattford – commander de l'American Legion – qui a prit soin d'en ranimer la flamme sur la tombe du Soldat inconnu du cimetière d'Arlington : voir « Les fêtes de l'Armistice », *Le Figaro*, 10 novembre 1938, p. 8.

[103] AVP VK3 312, Jean Beudin, Note de renseignement au Secrétariat des Conseils municipal et Général, au Président du Conseil municipal, au Syndic, au directeur des Secrétariats, […], envoyée le 8 novembre 1938, 1 page. Ces informations sont confirmées par la copie d'une lettre signée de Victor Bucaille, syndic du conseil municipal de Paris, datée du 8 novembre, apportant la précision que le flambeau belge serait reçu par le président de la République à l'Hôtel de Ville.

[104] SHD, 5N92, général Decamp, *Résumé des directives données pour la cérémonie militaire du 11 novembre 1938 à l'Arc de Triomphe*, Paris, le 27 octobre 1938, adressé au Secrétaire général du ministère de la Défense nationale et de la Guerre, le 29 octobre 1938, 6 pages.

[105] *Ibid.*

sur le terre-plein central où il est salué par les présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat puis par le maréchal Pétain. Il entame ensuite une lente remontée vers l'Arc de Triomphe, passe devant les drapeaux des régiments dissous avant de prendre place devant la dalle du Soldat inconnu. Un coup de marron installe le silence sur la « mer humaine[106] ». Le roulement de tambour monte, introduisant la sonnerie *Aux Morts*, les drapeaux des régiments dissous s'inclinent au-dessus de l'Inconnu, les troupes présentent les armes sur toute la place, les civils penchent la tête, les hommes se découvrent. Un second marron conclut l'instant de recueillement, chacun reprend une attitude plus légère.

Libérés de leur position statique, Albert Lebrun et ceux qui l'accompagne sortent de la voûte pour rejoindre un nouvel emplacement à la bordure du trottoir pour assister au défilé de l'armée. Les troupes avancent sur la partition de *Sambre et Meuse*, le cortège commandé à cheval par le général Billote, est ouvert par les écoles Polytechnique, Saint-Cyr[107] et Poitiers, immédiatement suivi par les compagnies de la garde mobile et du génie. Ensuite viennent les fusiliers-marins et les aviateurs du Bourget, amenés par leurs musiques respectives. L'infanterie représentée par des compagnies des 5^{e}, 24^{e} et 46^{e} régiments, auxquels les organisateurs ont adjoint des unités du 21^{e} et 23^{e} des troupes coloniales, avance sur les rythmes du *Chant du départ*. Dans le respect de l'usage, la cavalerie est conduite par la fanfare de la garde républicaine et un escadron de la Garde suivi par le 6^{e} régiment de dragons et le 11^{e} cuirassiers qui précèdent quatre batteries hippomobiles de 75 du 32^{e} régiment d'artillerie. Enfin viennent les unités de la cavalerie motorisée auxquelles le général Billotte a joint les pompiers de Paris.

Après qu'Albert Lebrun eut adressé ses félicitations au gouverneur militaire de Paris et quitté la place, les drapeaux des régiments dissous quittent la dalle sacrée et retrouvent leur escorte pour suivre le reste des troupes qui descendent les Champs-Élysées, avant de se rendre aux Invalides où ils recevront les honneurs dans une dernière prise d'armes pour finir par être replacés dans la salle Turenne du musée de l'Armée.

Ainsi que le fait remarquer *Le Figaro* en conclusion de son évocation de la part militaire de la commémoration parisienne :

---

[106] « Le 20^{e} anniversaire de l'Armistice », *Le Figaro*, 12 novembre 1938, p. 4.

[107] Il faut relever ici que la cent vingt-troisième promotion de Saint-Cyr (1936-1938) a pour parrain de promotion le Soldat inconnu. On peut noter par la même occasion que la cent dix-septième (1930-1932) était consacrée au maréchal Joffre, la précédente à Mangin, celle d'avant au maréchal Foch, et la cent quatorzième au maréchal Gallieni. L'on doit aussi évoquer ici les parrainages de la Victoire (1918-1920), des Croix de guerre (1919-1921) etc. pour avoir accès à la liste exhaustive des parrainages voir : http://guer-coetquidan.pagesperso-orange.fr/bisto/coet/esm.html

> « Le vingtième anniversaire de l'Armistice, de la Victoire laissait espérer un déplacement de forces plus spectaculaire [108]».

En effet, en dehors de la décoration et de la participation de l'École d'application en ouverture du défilé, cette partie de la journée entre tout à fait dans les canons de l'*ars*. On ne peut retenir aucune fioriture particulière, le gouvernement militaire a reproduit un défilé du type de ce que l'on attend pour le 11 Novembre. Ce fait donne plus de valeur encore à la remarque de Janine Bourdin qui insiste sur l'originalité de la seconde manifestation attendue en fin de journée[109] :

> « émouvante liturgie que les anciens combattants innovaient hier pour l'anniversaire de l'armistice ces flammes qui venues des pays alliés, des colonies et des champs de bataille, se confondirent en un brasier nocturne pour que se rallumât à la chaleur d'une communion retrouvée la flamme du souvenir domina la journée d'hier et lui prêta un exceptionnel accent ».

En début de soirée, la foule des Parisiens est canalisée par un service d'ordre important. Les faisceaux tricolores d'une batterie de projecteurs illuminent le drapeau national qui descend de la voûte à la Flamme. Georges Rivollet, secrétaire général de la Confédération nationale des anciens combattants accueille le général Weygand, Benjamin Jourdain – secrétaire général des Gueules cassées – et le ministre Auguste Champetier de Ribes à 22 h 45. Dans une communion de geste, les trois hommes raniment la Flamme à 22 h 59 alors que la musique joue *Aux Morts*. À la fin de la sonnerie René Alexandre – de la comédie française – récite les premiers couplets de *La Marseillaise*. C'est à 23 h 30 que le cortège des flambeaux allumés en province et dans les pays alliés arrivent des Champs-Élysées précédés de la musique du 24e régiment d'Infanterie qui interprète le *Chant du départ*, escorté par un escadron du 11e régiment de cuirassiers. Un cérémonial inédit apparaît. Le cortège commence par entourer l'Arc de Triomphe, puis un à un les porteurs de flambeau s'avancent ; leur flamme est éteinte au moment de l'entrée sous la voûte, puis ravivée à la Flamme du Soldat inconnu.

[108] « Le 20e anniversaire de l'Armistice », *le Figaro*, 12 novembre 1938, p. 4.
[109] Janine Bourdin, « les anciens combattants et la célébration du 11 novembre 1938 », *in* Janine Bourdin et René Rémond (dir.), *La France et les Français en 1938-1939*, Paris, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, 1978, p. 108.

La cérémonie des flambeaux. Paris 11 novembre 1938

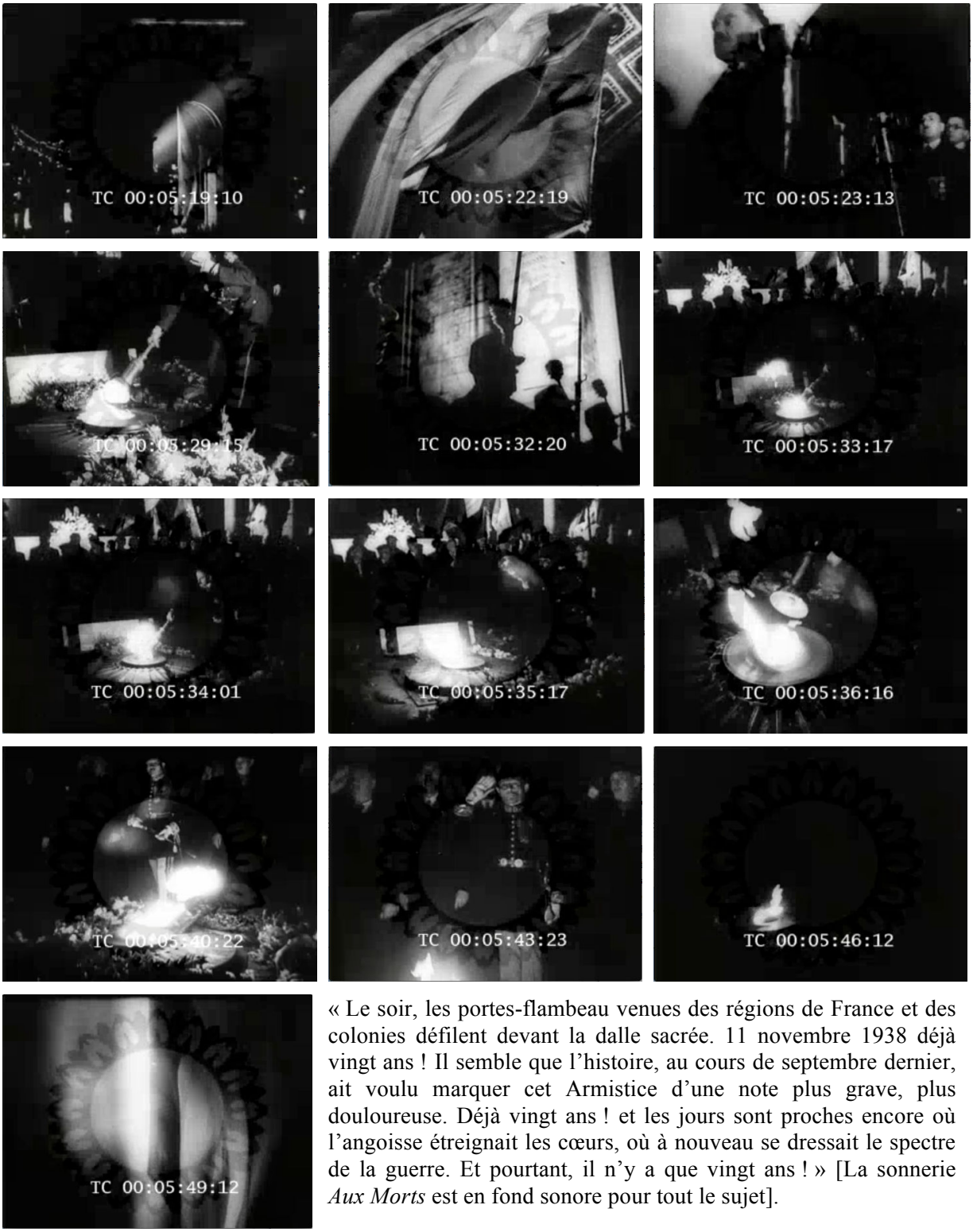

« Le soir, les portes-flambeau venues des régions de France et des colonies défilent devant la dalle sacrée. 11 novembre 1938 déjà vingt ans ! Il semble que l'histoire, au cours de septembre dernier, ait voulu marquer cet Armistice d'une note plus grave, plus douloureuse. Déjà vingt ans ! et les jours sont proches encore où l'angoisse étreignait les cœurs, où à nouveau se dressait le spectre de la guerre. Et pourtant, il n'y a que vingt ans ! » [La sonnerie *Aux Morts* est en fond sonore pour tout le sujet].

GPA, 3846EJ29663

Après cela le cortège de flambeaux est conduit au Grand Palais où ils doivent être veillés toute la nuit. Le lendemain les délégations sont reçues à la présidence du Conseil avant de retrouver le président de la République pour un grand banquet à Luna Park[110]. Après ce moment de convivialité républicaine les délégations rentrent chez elles, ramenant dans les provinces, les colonies et les capitales de pays alliés une part de la Flamme du Soldat inconnu : une liturgie clairement destinée à fonder une nouvelle unité nationale, et à confirmer les anciennes alliances.

Conclusion

Le 11 Novembre 1938 a, dès le moment de sa conception, repris et confirmé les enseignements de ceux qui l'ont précédé. On le remarque d'abord dans le choix de réunir une commission d'organisation nommée par décret. Il ambitionne également d'apporter une solution à la manifestation, ce jour-là, des anciens combattants et plus largement de la société. Enfin, s'il reproduit les éléments importants de la commémoration annuelle sans y apporter de variation, il apporte une innovation importante avec la mobilisation des flambeaux rappelant par ce fait l'importance de l'union nationale qui s'exprime ici dans un même mouvement de reconnaissance des sacrifices de ceux qui ne sont pas rentrés du front.

Ce n'est finalement que le contexte et un regard anachronique qui imposent l'idée que 1938 constitue la fin d'un cycle. De fait, il s'agit bien du dernier 11 Novembre avant la mobilisation dans un nouveau conflit. Pour autant, on doit rappeler que la commémoration s'est adaptée aux contextes qu'elle a traversés. La rupture, s'il doit y en avoir une, se manifeste en 1936, année où le gouvernement de Front populaire crée une commission d'organisation, investit dans la participation des enfants et mobilise une nouvelle scénographie dont les signes principaux sont un nouveau déploiement sur la place de l'Étoile et l'apport de nouveaux éléments comme les stèles rappelant les grandes batailles. Une des principales conséquences, certainement en résonnance avec la multiplication des indices d'un conflit à venir, reste sans conteste la définition d'un temps nouveau affirmant la relation entre l'armée et la Nation dans le passage en revue des troupes par le président de la République.

Pour autant, le cœur de la cérémonie reste l'expression du deuil public, la célébration de la paix et celle de la victoire qui s'exprime dans un socle constitué de l'articulation de deux

[110] Janine Bourdin, « les anciens combattants et la célébration du 11 novembre 1938 », *in* Janine Bourdin et René Rémond (dir.), *La France et les Français en 1938-1939*, Paris, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, 1978, p. 108. Voir également « La journée des anciens combattants », *Le Matin*, 13 novembre 1938, p. 2 et « Le banquet national de l'Armistice », *Le Temps*, 13 novembre 1938, p. 6 qui rendent compte des discours d'Edouard Daladier et du président de la République.

éléments patrimoniaux : le Soldat inconnu et les drapeaux des régiments dissous, et d'un rituel : la minute de silence. On ne peut que relever l'immobilité conceptuelle de ces éléments dont la part intangible reste la plus importante et se trouve sa communion dans l'apport du prélude musical la *Sonnerie aux morts pour clairons et tambours.*

Chapitre IV
Le 11 Novembre dans la guerre. 1939-1944

Au centre de la Une du *Figaro* du 12 novembre 1939, un dessin de Régis Monsel rappelle le retour de l'événement saisonnier avec une jeune Parisienne munie d'un panier de bleuets et de coquelicots accrochant une fleur à la boutonnière de l'uniforme d'un officier britannique élégant[1] - le 11 Novembre est aussi un marronnier pour la presse française. Ce sont les informations à droite de ce cartouche qui rappellent vivement la réalité du moment :

> « Hier Matin, à 4 h 50, les sirènes annonçant une alerte ont réveillé la population parisienne.
> Aussitôt les mesures habituelles de protections furent prises. Dans le calme et en dépit de la pluie qui commençait à tomber, les Parisiens gagnèrent leurs abris respectifs. Ce n'est que vers 5 h 55 que la fin de l'alerte fut donnée[2] ».

Depuis le mois de septembre, la France et le Royaume-Uni sont entrés en guerre contre l'Allemagne. C'est ainsi au moment même où l'administration a pris l'habitude de mettre en œuvre la préparation de la commémoration de la signature de l'armistice du 11 novembre 1918, que la question même de son déroulement se pose.

Un 11 Novembre en 1939 ?

Le gouvernement d'Édouard Daladier, occupé à l'organisation de la mobilisation et la conduite des premières opérations militaires, aborde la question de la commémoration dans un tout autre contexte qu'à l'accoutumée. Les *habitus* développés depuis 1936 avec la création par décret d'un groupe de travail interministériel intégrant les anciens combattants et la Ville de Paris ne sont plus à l'ordre du jour. Il faut attendre le 1er novembre pour que l'agencement de la cérémonie se mette en œuvre. La préparation de la commémoration se fait sous la direction d'Édouard Daladier qui cumule les portefeuilles de ministre de la Défense nationale et de la Guerre avec celui de président du Conseil – le ministre des Anciens Combattants, René Besse, se voit *de facto* mis de côté dans la gestion de ce dossier. L'état de guerre bouleverse grandement les choses. Ainsi, les cortèges et les manifestations ne sont pas autorisés. Par ailleurs, la nécessité de la mobilisation de l'économie ajoute l'annonce d'un changement de statut : le 11 novembre perd sa qualité de jour chômé et rentre dans le calendrier des jours ouvrés.

Cette évolution et les incertitudes du moment provoquent une cacophonie médiatique qui trouble un moment la compréhension de ce qui doit effectivement se dérouler. Le 5 novembre

[1] Régis Monsel, « La vente à Paris des coquelicots et bleuets », *Le Figaro*, dimanche 12 novembre 1939, p. 1.
[2] « Alerte à Paris hier matin », *Le Figaro*, dimanche 12 novembre 1939, p. 1.

1939, *Le Figaro* annonce que la commémoration du 11 novembre ne se ferait pas sous la forme de cortèges, mais bien sous celle de la multiplication d'initiatives individuelles[3]. Quelques jours plus tard, le même journal médiatise la disqualification de la journée du 11 avec un article qui prétend faire la promotion des bleuets et des coquelicots[4]. Le 9 novembre, René Besse se présente sur les ondes radiophoniques pour tenir des propos dont la teneur est reprise par *Le Temps* dans son édition du 10 novembre et introduite comme suit :

> « M. René Besse, ministre des anciens Combattants et pensionnés, a prononcé hier soir à la radio une allocution à l'occasion du 21e anniversaire de l'armistice qui ne donnera lieu, en raison des circonstances, à aucune cérémonie officielle. Les monuments élevés à la mémoire de ceux qui moururent pour la France pendant la guerre de 1914-1918 n'en seront pas moins visités, ainsi que la dalle sacrée sous laquelle repose le Soldat inconnu, par tous ceux, qui en France, ont le culte du souvenir[5] ».

Pourtant la lettre d'intention du président du Conseil adressée par le général Decamp, son chef de cabinet au ministère de la Défense, au gouverneur militaire de Paris n'évoque pas de « visite », mais bien le dessin d'une cérémonie officielle qu'il convient d'étudier comme telle. Dès le 1er novembre, les traits essentiels de la cérémonie du 11 novembre 1939 sont arrêtés :

> « La cérémonie traditionnelle du 11 novembre à Paris, revêtira cette année un caractère très simple[6] ».

C'est bel et bien dans les détails de l'avant-projet que se niche une grande évolution. Le général Decamp demande d'abord au général Hering de prévoir un rituel ramené à l'essentiel : le président de la République doit être accueilli à son arrivée par le président du Sénat et celui de la Chambre pour aller ensemble devant la tombe du Soldat inconnu déposer une couronne et se recueillir pendant la minute de silence avant de quitter immédiatement la place. Les troupes de la garnison de Paris étant déployées, le général Decamp propose une solution originale et donc un impact profond sur le sens de la cérémonie. Il suggère d'inviter une compagnie anglaise à la cérémonie qui sera associée à une compagnie française – toutes deux devant venir du front. Le général ramène à vingt le nombre des drapeaux des régiments dissous – prenant ainsi acte qu'une partie des régiments a été réinscrit à l'ordre de bataille avec la mobilisation. Enfin, il souhaite que le dispositif soit complété par la présence de cent

[3] « Le 11 novembre franco-britannique », *Le Figaro*, 05 novembre 1939, p. 2.
[4] « Le 11 novembre », *Le Figaro*, 08 novembre 1939, p. 2.
[5] « La journée franco-britannique du 11 novembre – Un appel lancé par M. René Besse », *Le Temps*, 10 novembre 1939, p. 2.
[6] SHD, 9 N 371, copie (certifiée conforme) de la note du général Decamp intégrée à la note du chef d'état-major du gouverneur militaire de Paris destinée au général commandant la place de Paris et au général commandant la Région de Paris, n'14.243 D, Paris, le 1er novembre 1939, 2 pages.

anciens combattants britanniques et français. À bien regarder ce dessin du 1er novembre, on constate que le gouvernement émet le souhait de maintenir l'expression de la reconnaissance de la Nation pour le sacrifice de ceux de la guerre 14-18 avec le respect de la minute de silence en présence du chef de l'État ; pourtant il s'agit aussi de mettre à l'honneur des troupes du front introduisant la cérémonie dans une économie symbolique de la mobilisation contre l'ennemi.

Les travaux des services du gouvernement militaire de Paris s'efforcent de réaliser le projet du général Decamp, tout en prenant en compte les nouvelles demandes qui arrivent du gouvernement et aboutissent à une proposition signée par le général Herbillon dès le 5 novembre[7]. On peut y relever une première évolution : les drapeaux des régiments dissous ne doivent plus être portés par des officiers de réserve, mais par des officiers d'active. Deux jours plus tard, une note de service précise que les troupes présentes doivent revêtir leurs tenues de campagnes, ou de service d'ordre pour la garde républicaine de Paris[8]. Enfin, le schéma général du projet est amendé jusqu'à la présentation finale du gouverneur militaire de Paris qui intègre au dispositif une compagnie à deux sections de l'armée polonaise nouvelle qui est en formation en France[9].

Le schéma final du dispositif ci-dessous permet de suivre et faciliter la lecture de cette cérémonie d'un nouveau type. En début de matinée, vingt officiers de dépôts ou de régiments régionaux[10] sont regroupés aux Invalides pour recevoir les emblèmes des unités dissoutes. Ce groupe est transporté en bus vers l'avenue Marceau à 9 h 50. À neuf heures, les troupes sont rassemblées dans leurs casernements respectifs (caserne Mortier pour la compagnie britannique, caserne Bessières pour le détachement polonais et quartier Dupleix pour la compagnie française), et acheminées en bus. Force est de constater que l'espace commémoratif de 1939 est strictement ramené à la place de l'Étoile : il n'y a pas de défilé de la grande escorte et des drapeaux tel que l'avait imaginé le général Gouraud.

---

[7] SHD, 9 N 371, général de division Herbillon, *Proposition pour l'organisation de la cérémonie du 11 novembre 1939*, n°355/3G, Paris le 05 novembre 1939, 4 pages dont un croquis du dispositif de la place de l'Etoile.

[8] SHD, 9 N 371, le chef d'état-major, note service, « objet : cérémonie du 11 novembre 1939 », n°360/3G, Paris, le 07 novembre 1939, 1 page.

[9] SHD, 9 N 371, général d'Armée Hering, gouverneur militaire de Paris [signature], *Cérémonie du 11 novembre 1939 au Tombeau du Soldat Inconnu,* n°531/GMP –M, Paris, le 09 novembre 1939, 3 pages.

[10] Trois officiers du 211e régiment régional, trois officiers du 212e régiment régional, trois officiers du 213e régiment régional, cinq officiers du dépôt d'infanterie Cale 219, deux officiers du dépôt du Train n°19, quatre officiers du dépôt d'artillerie de la place de Vincennes : voir SHD 9 N 321, note de service du chef d'état-major n° 360/3G, *op. cit.*.

Dispositif de la cérémonie du 11 novembre 1939

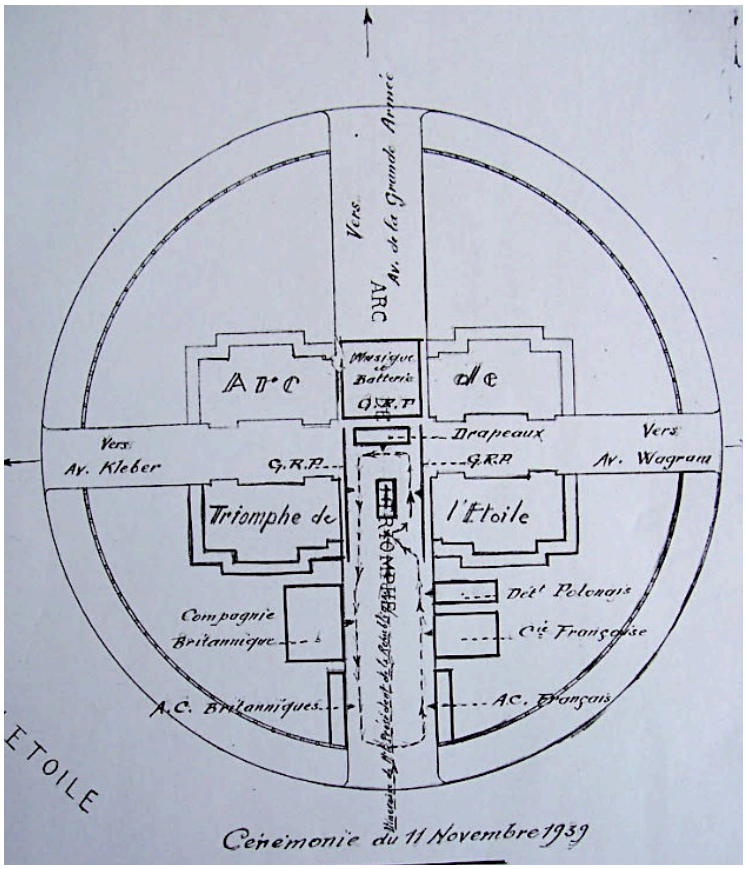

SHD, 9 N 371

Une fois sur place les troupes sont disposées en suivant le schéma ci-dessus. Les vingt porteurs des drapeaux de régiments dissous sont dirigés vers la dalle du Soldat inconnu pour se positionner dans son prolongement et fermer l'arc ouvert sur l'avenue de la Grande Armée. Une compagnie à deux sections de la garde républicaine en tenue de maintien de l'ordre prend ensuite position le long des piliers pour former un quadrilatère ouvert sur l'avenue des Champs-Élysées. À leurs arrivées, les compagnies du front prennent position au pied des deux piliers. La compagnie britannique des grenadiers de la garde[11] est rangée à un mètre du pilier sud-est ; symétriquement, à un mètre du second pilier, les deux sections polonaises sont jointes à une compagnie française composée des détachements du 170e et 26e régiment d'infanterie[12] « tête face au sud[13] ». Enfin, les deux groupes de cinquante anciens combattants français et britanniques sont disposés de chaque côté de l'allée dans le prolongement de leurs

[11] Précision amenée par « Le vingt-et-unième anniversaire de l'Armistice a été célébré avec beaucoup de gravité et de recueillement – ''Notre victoire est certaine'' a déclaré M. Albert Lebrun », *Le Figaro*, dimanche 12 novembre 1939, p. 2.
[12] Ces deux régiments appartiennent à la 11e division d'infanterie.
[13] SHD, 9 N 371, note de service du 8 novembre 1939 n°775 SB/4 *op. cit.*.

compagnies nationales établissant ainsi la jonction entre les troupes et les chaînes qui ferment le terre-plein.

À 10 h 45, Jules Jeanneney et Édouard Herriot arrivent les premiers pour déposer les couronnes du Parlement. À leur suite arrive le président du Conseil accompagné par une partie de son gouvernement[14] ; à chaque arrivée, les troupes présentent les armes sans sonnerie, jusqu'au dépôt des couronnes au Soldat inconnu. À 10 h 57, la voiture présidentielle se présente à la bordure du terre-plein à l'endroit où l'attendent toutes les autorités. La batterie de la garde républicaine joue *Aux champs*. Le président de la République avance pour recevoir les honneurs des détachements français avant de rejoindre son emplacement devant la dalle sacrée. Il y dépose « une magnifique gerbe de bleuets et de coquelicots[15] » avant de s'engager dans le tour de la tombe pour s'incliner devant les drapeaux des régiments dissous, puis revenir à son emplacement de départ entre les présidents des deux chambres et Édouard Daladier. À 11 h, le roulement de tambour de la *Sonnerie aux Morts* introduit la minute de silence qui trouve sa conclusion dans une marche militaire marquant la fin de la cérémonie.

Ce 11 Novembre ne doit pas être lu comme une commémoration à minima. Il faut dépasser la sobriété affichée de la cérémonie parisienne et le retrait du jour férié pour concevoir qu'il s'agit bien cette année-là d'adapter la part sensible du rituel au contexte d'un État en guerre. C'est le sens de la présence des troupes alliées, et plus encore des détachements des deux régiments de la « Division de fer » arrivés de la frontière franco-allemande, dont la conduite dans le conflit se voit ainsi honoré.

La commémoration dans le discours

À la cérémonie sur la place de l'Étoile s'ajoute un discours du président de la République, que la diffusion par le cinéma intègre pleinement à la manifestation parisienne. En effet, c'est immédiatement après la cérémonie qu'Albert Lebrun va prononcer son discours à la radio. On peut à ce moment souligner que sa retranscription dans la presse du lendemain est, pour la première fois, intégrée au compte rendu de la cérémonie. Ainsi, la transcription du discours prend le pas sur l'évocation de la manifestation dans les pages du *Temps*. Le journal décide de consacrer deux colonnes de sa quatrième (et dernière) page sous le titre « L'anniversaire de l'armistice » ; les deux premiers tiers étant dévolus au discours du chef de l'État et le dernier tiers placé sous le sous-titre « A l'Arc de Triomphe – La visite de M. Albert Lebrun et du gouvernement ». Par ailleurs, il ne faut pas oublier que le discours a aussi été enregistré pour

[14] Édouard Daladier est accompagné des ministres de la Marine, de l'Air, des Colonies, des Anciens combattants, de l'Armement et du secrétaire d'État à la Guerre.

[15] « L'anniversaire de l'Armistice », *Le Temps*, dimanche 12 novembre 1939, p. 4.

les actualités cinématographiques et, on le verra plus loin, également intégré à la thématique commémorative. S'il insiste bien sur le coût de la guerre, c'est pour mieux mettre en valeur la saveur d'une victoire qui s'est exprimée dans le « 14 Juillet des poilus », la satisfaction du retour des territoires perdus en 1870, œuvre de la génération dont il précise qu'elle est alors au pouvoir et qu'elle doit faire face à un nouveau conflit :

> « Dans l'émouvante minute de silence qui a suivi la sonnerie aux morts, notre pensée n'est plus allée seulement vers ce passé déjà lointain où s'estompent les souffrances, les horreurs et les gloires de l'autre guerre ; elle s'est inclinée aussi devant les victimes du nouveau conflit, elle a interrogé l'avenir.
> Car nous voici de nouveau en guerre ».

Ainsi, au-delà de la manifestation du respect des rites malgré un contexte belliqueux, le président de la République introduit dans son discours un plaidoyer pour la juste cause de la France, tout en soulignant les tentatives de maintien de la paix. C'est donc un chef d'État dont l'armée est mobilisé qui s'adresse à la Nation pour l'assurer de la qualité des troupes déjà engagées sur le front dont il dresse un portrait en prenant soin de contourner les critiques adressées à l'armée de 1914, et plus encore aux officiers supérieurs :

> « Je suis allé leur rendre visite ces jours derniers, en Lorraine et en Alsace.
> J'ai vu les fils de France venus dans un ordre parfait des points les plus divers du territoire occuper leurs positions de bataille. Ils sont là robustes et décidés, sans jactance ni forfanterie, le regard calme et assuré, pleinement conscients de l'effort suprême que le pays attend d'eux et prêts à le donner sans faiblesse.
> J'ai vu les officiers qui les encadrent. Beaucoup ont servi il y a vingt ans. Ils ont pour eux l'expérience du combat. Ils n'en ignorent ni les risques, ni les vicissitudes.
> J'ai vu les chefs, des généraux pleins d'allant, d'ardeur et de science. Ils savent ce qu'ils veulent et où ils vont. Ils connaissent et aiment le soldat. Ils sauront épargner son sang, tout en ayant le souci de tenir bien haut son moral, élément essentiel du succès.
> J'ai vu notre aviation dont les ailes s'enorgueillissent déjà de victoires récentes où se sont affirmées la qualité des appareils, la maitrise et l'habilité des équipages.
> J'ai vu notre matériel de guerre, mitrailleuses et fusils mitrailleurs, canons, chars d'assaut et tracteurs servis par une pléiade de combattants chez qui la science du technicien s'allie au courage du soldat.
> Je suis revenu satisfait, tranquille, plein de confiance dans l'avenir.
> Salut à notre armée qui monte aux frontières une garde vigilante dans l'attente des grandes actions. Salut aussi à notre marine ; en collaboration étroite et confiante avec la flotte britannique, elle nous assure la maitrise des mers.
> Je sais par ailleurs combien le pays tout entier est pénétré en ce moment de l'esprit de guerre. Je connais son ardent désir de travail à la terre et à l'usine, en vue de conserver à l'économie nationale une large activité et

> d'alimenter abondamment le front de tout ce qui lui est nécessaire. Je connais sa volonté de patience et de ténacité pour attendre, sans défaillance ni faiblesse, malgré peut-être certains mauvais coups du sort, l'heure du succès final. Je connais son souci de garder son moral des atteintes qu'une propagande, aussi perfide que niaise, voudrait lui porter. Les délibérations et les vœux adoptés hier par tous les conseils généreux affirment avec éclat l'unanimité de l'opinion française.
> Ce sont là, au front et à l'intérieur, les éléments essentiels de la victoire ».

Après avoir inscrit cette nouvelle épreuve dans la lignée de la Première Guerre mondiale, tout en prenant soin de bien différencier l'armée qui est engagée dans la lutte en 1939 de celle qui est partie se battre en 1914, notamment sur le point du commandement et du matériel, Albert Lebrun s'attache à démontrer à ses auditeurs les raisons pour lesquelles la France est assurée de sa victoire. Il mobilise d'abord un facteur rationnel : l'importance des empires coloniaux français et britannique « la force est avec nous » ; pour ensuite insister sur la nature des engagements français et britanniques :

> « La guerre – et celle-ci plus que tout autre, on l'a dit déjà – est aussi affaire de force morale. La victoire couronnera les buts de guerre les plus nobles, les plus généreux, les plus humains.
> Or, là-bas, on a pris les armes pour asséner un nouveau coup de violence, poursuivre les attentats perpétrés depuis quelques années contre la liberté des peuples, parfaire une volonté d'hégémonie intolérable, affirmer des principes et imposer des lois qui rendent impossible toute vie internationale normale et saine.
> Les démocraties occidentales, dans une complète identité de vues, se sont dressées pour que la liberté, la justice, la vérité, le respect de la personne humaine, la fidélité à la parole jurée demeurent à la base des relations des hommes et des Etats, pour que les petites nations ne courent pas le risque de se voir rayer les unes après les autres de la carte du monde, en un mot pour que les principes de civilisation pour lesquels des générations ont lutté et souffert dans le passé demeurent toujours vivants et respectés[16] ».

Pour Albert Lebrun le fait de défendre les valeurs de la démocratie amène à ce que le combat de la France et de la Grande Bretagne reçoive un soutien moral des Etats-Unis et trouve une caution morale dans une encyclique papale, espérant contrebalancer les déclarations de neutralités des pays européens.

Les autres titres de la presse écrite transcrivent ou adaptent tout ou partie du discours présidentiel au moment de l'évocation de la cérémonie qui se déroule place de l'Étoile. *L'Action française* emprunte le même chemin tout en contournant la volonté gouvernementale

[16] Discours d'Albert Lebrun retranscrit dans : « L'anniversaire de l'Armistice », *Le Temps*, dimanche 12 novembre 1939, p. 4.

d'effacer les obédiences du groupe d'anciens combattants en évoquant la participation des membres de l'association Marius Plateau, invités à ce titre.

C'est à une véritable recomposition de l'événement que procèdent les actualités cinématographiques. Ainsi, pour commencer le *Journal Gaumont* introduit-il son édition du 16 novembre 1939 avec une séquence consacrée au 11 Novembre. Celle-ci commence par incorporer la cérémonie de ravivage de la flamme du Soldat inconnu par René Besse assisté du général Gouraud[17] puis, alors que la *Sonnerie aux morts* retentit, le narrateur présente le dispositif en évoquant la présence des unités polonaises ainsi que la compagnie anglaise qui « forment la haie » avec les « combattants français ». Ensuite, le film présente « l'hommage des vivants à leurs aînés » en proposant une série de plans qui montrent le capitaine May, « premier officier français à être entré en territoire ennemi », accompagné dit-on des premiers décorés de la Croix de guerre 1939. Le second volet de la thématique coïncide avec l'arrivée du président du Conseil sur le terre-plein et son dépôt de gerbe[18]. Puis la voiture du président de la République dépose Albert Lebrun qui rejoint les présidents du Sénat et de l'Assemblée nationale dans une séquence du film qui rapporte à la fois le geste présidentiel, la minute de silence et la fin de la sonnerie aux morts. La couverture de la cérémonie matinale étant terminée, la thématique s'étend à l'évocation d'hommages de l'après-midi par l'union des femmes de France et la visite du général Gamelin à l'Arc de Triomphe[19]. Le journal poursuit la thématique commémorative avant de la conclure sur une scène qui s'ouvre avec l'unique carton de cette édition du *Journal Gaumont* : « Monsieur Albert Lebrun président de la République parle aux Français ». Albert Lebrun apparaît alors derrière un micro, le journal ne retient que la conclusion du long discours radiodiffusé :

> « Haut les cœurs ! Fils de la France républicaine, demeurez étroitement serrés les uns contre les autres : vous, grands soldats qui fûtes les vainqueurs de la Marne et de Verdun et qui enseignez à vos cadets le chemin de l'honneur ; vous de l'intérieur qui travaillez, muscles tendus, pour les combattants ou qui vous livrez à des besognes anonymes et obscures, mais nécessaires à la vie de la nation ; vous à qui l'âge ne permet que de réconforter et d'espérer ; vous surtout qui, aux frontières,

[17] Il faut se souvenir que René Besse est évoqué dans la liste des officiels devant arriver place de l'Etoile dans la suite d'Édouard Daladier. Il s'agit donc ici d'une réécriture proposée par le *Journal Gaumont* visant certainement donner plus d'importance à l'hommage des anciens combattants qu'il y en a eu dans les faits. GPA, 3946GJ 00001, « 11 novembre 1939. Les anciens combattants français viennent s'incliner devant le tombeau du soldat Inconnu », *Journal Gaumont*, film sonore noir et blanc, durée 49 s, première diffusion le 16 novembre 1939.

[18] GPA, 3946GJ 00002, « 11 novembre 1939. Le président Daladier, président du Conseil, vient s'incliner devant le soldat Inconnu », *Journal Gaumont*, film sonore noir et blanc, durée 16 s, première diffusion le 16 novembre 1939.

[19] GPA, 3946GJ 00004, « 11 novembre 1930. Le général Gamelin vient s'incliner devant le tombeau du soldat Inconnu », *Journal Gaumont*, film sonore noir et blanc, durée 15 s, première diffusion le 16 novembre 1939.

> êtes les soldats glorieux de la liberté.
> Que, par la force des armes rayonne l'éternelle puissance de la justice, celle qu'avait rêvé l'Inconnu couché sous la dalle de bronze où nous inclinions tout à l'heure dans un geste d'infinie gratitude[20]! »

Le coq du générique du *Pathé journal* apparaît avec une carte de la moitié nord de la France en arrière plan, sur la musique d'une marche militaire ; le fond noir disparaît pour laisser la place à des lanciers suivis de blindés, d'avions puis du premier rang du défilé de la Légion étrangère qui cède la place à un drapeau tricolore tenu à l'horizontale sur lequel on peut lire ces quelques mots : « un instrument pour vaincre » [21]. Sans transition le journal s'ouvre avec le 21e anniversaire de la victoire à Rome de l'héritier de la couronne et « Monsieur Mussolini », en uniformes et coiffés d'un casque président la cérémonie qui se déroule devant le Soldat inconnu italien au sommet du grand escalier du monument à Victor Emmanuel II, le commentaire conclut ce moment en rappelant l'importance de l'alliance de la France, de l'Angleterre et de l'Italie dans l'obtention de la victoire de 1918. Le sujet suivant emmène les spectateurs en Belgique où l'on a procédé aux funérailles d'Adolphe Max, ancien bourgmestre de Bruxelles – et figure d'une résistance civique aux Allemands occupant la Belgique en 14-18 – auxquelles a assisté le roi Léopold III. Le film prend soin de montrer le moment où le cortège funèbre s'arrête une minute en passant devant le Soldat inconnu belge qui est inhumé entre les deux lions de la colonne du Congrès de la Constitution. À la suite de quoi les actualités continuent dans l'évocation d'une manifestation parisienne à la mémoire d'Édith Cavell[22], rappelant à travers l'évocation de cette femme fusillée en 1915 le souvenir des infirmières engagées dans la guerre. C'est aussi une habile transition pour amener le sujet suivant : le don d'une ambulance par la Croix Rouge belge au capitaine Villemin représentant l'armée française[23]. La thématique de l'anniversaire de l'Armistice revient avec une séquence consacrée à la cérémonie de Bruxelles[24] à la suite de laquelle le film relate une cérémonie et un important défilé de troupes au cimetière américain de Romagne-sous-Montfaucon en présence des attachés militaires étasuniens :

[20] Transcription du discours prononcé par Albert Lebrun dans GPA, 3946GJ 00007, « M. Albert Lebrun, président de la République parle aux Français », *Journal Gaumont*, film sonore noir et blanc, durée 1 min 05 s, première diffusion 16 novembre 1939.
[21] GPA, PJ 1939 523, *Pathé journal*, film sonore noir et blanc, durée 17 min, première diffusion le 15 novembre 1939.
[22] GPA, PJ 1939 523 3, « Cérémonie à la mémoire d'Edith Cavell », *Pathé journal*, film sonore noir et blanc, durée 35 s, première diffusion le 15 novembre 1939.
[23] GPA, PJ 1939 523 4, « Croix rouge et anciens combattants belges », *Pathé journal*, film sonore noir et blanc, durée 33 s, première diffusion le 15 novembre 1939.
[24]

> « L'Armée française représentée par des unités venues directement du front rend un pieux hommage à la mémoire des héros, qui en 1917, traversèrent l'Atlantique pour venir défendre le droit et la liberté ».

Ce n'est donc qu'au moment d'entrer dans le second tiers de cette édition que la commémoration parisienne est abordée. C'est en s'attachant à son observation que l'on peut distinguer une différence de l'exercice réalisé par Gaumont :

Le 11 Novembre 1939 et le discours d'Albert Lebrun dans le *Pathé Journal*

TC 08:20:50:18

TC 08:21:01:05

TC 08:21:04:17

TC 08:21:08:06

TC 08:21:11:23

TC 08:21:14:14

TC 08:21:17:09

TC 08:21:27:08

TC 08:21:34:00

TC 08:20:50:18

TC 08:21:39:17

TC 08:21:43:13

TC 08:21:47:14

TC 08:21:49:20

TC 08:21:51:20

TC 08:21:54:08

TC 08:21:57:16

« À Paris les cérémonies officielles du 11 novembre sont d'une émouvante simplicité. Le président Daladier vient se recueillir devant la tombe de l'Inconnu. Venu spécialement du front : le capitaine May, l'adjudant-chef Neufchâtel, le sergent et la section du 170e régiment d'Infanterie qui les premiers entrèrent en territoire ennemi, rendent les honneurs. Le président de la République après s'être incliné devant la dalle sacrée adresse au peuple de France une allocution.
[Albert Lebrun apparaît en fondu dans la couronne de fleurs qu'il a déposée sur la tombe du Soldat inconnu et lit son texte face aux spectateurs] Comme vous tous devant le mémorial élevé aux morts de vos villes et de vos villages, je me suis incliné sous la voûte du monument érigé pour commémorer nos anciennes gloires, et auxquelles nous avons dédié la victoire par qui le monde espérait pouvoir respirer librement [marron d'artillerie et silence pendant quelques secondes].
Dans l'émouvante minute de silence qui a suivi la sonnerie aux morts, notre pensée n'est plus allée seulement vers ce passé déjà lointain où s'estompent les souffrances, les horreurs et les gloires de l'autre guerre, elle s'est inclinée aussi devant les victimes du nouveau conflit et a interrogé l'avenir.
[Reprise du commentaire] Sur le front les militaires viennent fleurir les tombes de leurs camarades morts au champ d'honneur depuis le début des hostilités. Cependant, comme le dit le chef de l'État : ces douloureux sacrifices ne sont pas consentis en vain.
[Apparition d'Albert Lebrun en surimpression des sépultures du cimetière militaire] Notre victoire est certaine ! Il n'est que de regarder et de réfléchir pour en prendre l'assurance. Les empires britannique et français, avec leurs métropoles et par delà les mers que dominent nos flottes unies, leurs dominions et leurs colonies constituent le groupement le plus puissant du monde ! »

GPA, PJ 1939 523 7

L'Arc de Triomphe est révélé à l'écran sur les notes de la *Sonnerie aux Morts*, alors que le narrateur annonce l'évocation de la « cérémonie officielle ». Cette séquence est structurée en deux parties. La première rend compte des faits, en faisant toutefois passer le rituel de la commémoration au second plan. En effet, après avoir donné un rôle plus éminent qu'à l'habitude au président du Conseil, le journal marque un intérêt particulier à la présence des troupes françaises venues du front en nommant avec précision le capitaine May, l'adjudant Neufchâtel qui sont héroïsés pour avoir mené leurs hommes au-delà de la frontière donc en territoire ennemi. L'arrivée d'Albert Lebrun, son geste de recueillement sont évoqués en moins de dix secondes alors que la *Sonnerie aux Morts* est encore présente en fond sonore. La seconde partie de la séquence est élaborée autour d'extraits du discours présidentiel (voir la transcription ci-dessus). La sélection des passages, le montage sur image d'archives, et leur articulation permet de comprendre le sens de la recomposition proposée par le *Pathé journal*. Il s'agit en introduction de rappeler l'union des Français dans un même lieu, dans un geste commun de recueillement, mais aussi de réminiscence de la Victoire de 1918 et les espoirs qui y sont rattachés ; le Président qui apparaît d'abord derrière son micro disparaît au profit des hampes de drapeaux de régiments dissous rangées sous la voûte de l'Arc de Triomphe. L'image établit ainsi une relation directe entre les victoires de la grande armée et celle de 14-18 par le l'intermédiaire des noms qui sont inscrits sur le pilier de l'arc et ceux qui le sont dans les plis des drapeaux. La Victoire, celle de la France et de ses alliés, est aussi

directement évoquée par quelques plans empruntés aux films du défilé du 14 juillet 1919 introduit par le passage des poilus sous l'Arc de Triomphe puis devant le cénotaphe. Le marron d'artillerie ponctue cette partie, impatronise le silence et ramène de fait dans le moment commémoratif. Sur ce temps de recueillement se succèdent les images de vols de pigeons effrayés par l'explosion, puis celles des drapeaux rangés autour de la tombe du Soldat inconnu, et enfin un officier saluant, remplacé par la Flamme, fond sur lequel apparaît à nouveau le chef de l'État poursuivant son propos :

> « Dans l'émouvante minute de silence qui a suivi la *sonnerie aux morts*, notre pensée n'est plus allée seulement vers ce passé déjà lointain où s'estompent les souffrances, les horreurs et les gloires de l'autre guerre, elle s'est inclinée aussi devant les victimes du nouveau conflit et a interrogé l'avenir[25] ».

Pour soutenir le discours sur le « passé lointain » la rédaction du journal insère en arrière-plan des images de soldats qui montent en ligne en essuyant le feu de l'artillerie ennemie. Sans transition apparaissent deux plans sur les croix d'une nécropole nationale, le drapeau tricolore émergeant en fondu au moment de la fin du second. Ce drapeau symbolise le passage entre les deux guerres. La nouvelle guerre est quant à elle matérialisée par des tombes neuves dotées de croix provisoires. Cependant, c'est le retour du narrateur qui annonce aux spectateurs la tenue de cérémonies qui se sont déroulées dans ce que *Pathé* présente comme les cimetières du front. C'est alors que la parole est rendue une dernière fois au président de la République qui apporte son évaluation des possibilités de victoire, qu'il mesure par le volume de l'alliance franco-britannique s'exprimant dans la juxtaposition des deux empires dont les troupes et les navires défilent à l'écran.

Il est possible d'émettre l'hypothèse que le *Journal Éclair* suit grosso modo une ligne éditoriale proche des deux autres sociétés. Peut-être doit-on relever que le *Pathé journal* est plus incisif, plus belliciste que l'édition du *Journal Gaumont*. On remarque par exemple qu'il exprime le souhait d'un renouvellement des alliances de la Première Guerre mondiale entre la France, l'Italie et les États-Unis en associant dans son édition le rappel des sacrifices communs.

Enfin, le déclenchement de la guerre n'est pas resté sans conséquences pour la section cinématographique aux armées (SCA) qui s'installe dans les studios Gaumont, et qui

[25] GPA, PJ 1939 523 7, « Cérémonies 11 Novembre. Hommage aux 1er morts », dans *Pathé journal*, film sonore noir et blanc, durée 2 min 05 s, première diffusion le 15 novembre 1939.

bénéficie directement de la mobilisation de personnels techniques de qualité[26]. À une activité de projection de films, il faut adjoindre la réalisation d'un journal hebdomadaire dont le montage est confié Jean Delannoy[27], René Le Hénaf et Marcel Ichac[28] qui travaillent à partir des dix mille mètres de films qu'ils reçoivent[29]. Ainsi, c'est dans sa septième édition que le *Journal de guerre*, participe au 11 Novembre en diffusant un discours sans équivoque dans une longue séquence consacrée aux commémorations. Le contenu devant être livré au moment de la cérémonie parisienne, celle-ci n'est naturellement pas évoquée. Le film s'ouvre dans un cimetière – celui-là même qui a été vu dans les actualités cinématographiques civiles pour évoquer les morts de la nouvelle guerre :

> « La paix a été assassinée. Le sacrifice de ceux qui tombèrent, il y a vingt et un ans, avait fait du 11 novembre l'anniversaire de notre victoire sur un ennemi formidable, l'anniversaire du retour de l'Alsace-Lorraine à la France, l'anniversaire de la restauration et de l'indépendance de la Pologne. Et voilà que ce 11 novembre 1939, c'est sur des tombes jeunes que doit se recueillir et se resserrer l'union des ferveurs de tous ceux qui voulurent et veulent que l'ont puisse dans le monde vivre libre en civilisés.
> Ici on commémore le 7 novembre 1918, là même où les plénipotentiaires allemands vinrent quémander la paix. L'Armée française avec l'aide de ses alliés avait consommé la défaite de l'ennemi. Après cinquante-deux mois d'une énergie, d'un héroïsme, d'une endurance dont il nous faut plus que jamais nous montrer dignes face à une entreprise d'asservissement qui révolte tout ce qui frémit dans le monde de sensible et d'humain.
> Ici en Argonne, à Montfaucon, on commémore le sacrifice des quatorze mille soldats américains, qui par delà de milliers de kilomètres venues rapprocher et épaules contre épaules Kansas et Touraine, Illinois et Bretagne, défendirent comme la terre de leur patrie la terre de France, patrie du droit de vivre, patrie de la liberté.
> [Un rabbin, aumônier aux armées, dresse le portrait des soldats américains :] Comme un sacrifice d'expiation, tout ce qu'ils ont souffert au cours de la lutte gigantesque, et tient leur compte de leur amour de la patrie, de leur bravoure, de leur dévouement, et de leur abnégation. [Un curé poursuit avec une prière :] Notre père qui êtes aux cieux, que votre nom soit sanctifié, que votre règne arrive, que votre volonté soit faite sur la terre comme au ciel [un pasteur, prend la suite :] l'amour de Dieu, notre père, et les consolations des forces du Saint-Esprit soient avec vous, que le dieu de paix soit avec vous dès maintenant et à jamais amen. [Les autorités, commandées par le général Huntziger saluent au moment des premiers roulements de tambours de la *sonnerie aux morts* la minute de silence est symbolisée par un large mouvement

[26] Stéphane Launey, « Les services cinématographiques militaires français pendant la Seconde Guerre mondiale », dans *Revue historique des armées*, 2008, n° 252, pp. 27-40.
[27] *Ibid.*.
[28] Violaine Chaléat, « Le cinéma au service de la défense, 1915-2008 », *Revue historique des armées*, 2008, n°252, pp. 3-15.
[29] J. Leseigneur, *L'image au service de l'histoire ; histoire du cinéma aux armées*, ECPA, 1975, p. 27, cité par Violaine Chaléat, *Ibid.*.

panoramique de caméra qui permet de découvrir l'étendue de la nécropole dans les rangés de sépultures][30] ».

Le 11 novembre 1939 est ainsi l'occasion de considérer la mobilisation du 11 Novembre dans l'effort de guerre. Il se fait vecteur de discours qui exhortent à la victoire de la France, en insistant sur la dimension morale du combat dans lequel les hommes mobilisés au front sont engagés.

Le 11 novembre 1940

La signature d'un nouvel armistice en juin 1940, sur le même lieu, dans le même wagon – mais pas dans les mêmes circonstances – et la mise sur pied d'un nouveau régime sous l'autorité du maréchal Pétain à Vichy, induisent un nouveau questionnement. La question qui se pose est de savoir s'il existe, dans la France de l'après-armistice de juin 1940, une commémoration de la signature de l'armistice du 11 novembre 1918. La réponse n'est pas si simple à apporter et revêt, dans ses formes, la complexité que lui impose le contexte du moment.

Une cérémonie à Clermont-Ferrand

À partir du 11 novembre 1940, les Français qui vivent dans la zone libre apprennent à la radio, puis par les journaux qu'une cérémonie s'est déroulée à Clermont-Ferrand en présence du maréchal Pétain. Cérémonie dont on a trouvé les images dans sur les bobines des informations cinématographies du *Pathé journal de Marseille*[31] :

Le 11 novembre 1940 à Clermont-Ferrand

[30] Dans ECPAD, *Journal de guerre n°7*, film sonore noir et blanc, durée 21 min 10 s, première diffusion semaine du 11 novembre 1939.
[31] GPA, 4003GJV 00001, « Le maréchal Pétain à Clermont Ferrand », *Pathé journal de Marseille*, film sonore noir et blanc, durée 50 s, 1ère diffusion 13 novembre1940. La société Pathé replié à Marseille produit des actualités cinématographiques en collaboration avec Gaumont et Eclair jusqu'au 11 août 1942 voir à ce sujet M. Pevsner, « Les actualités cinématographiques de 1940 à 1944 », *Revue d'histoire de la Deuxième Guerre mondiale*, 16e année, n° 64, 1966, pp. 88-96.

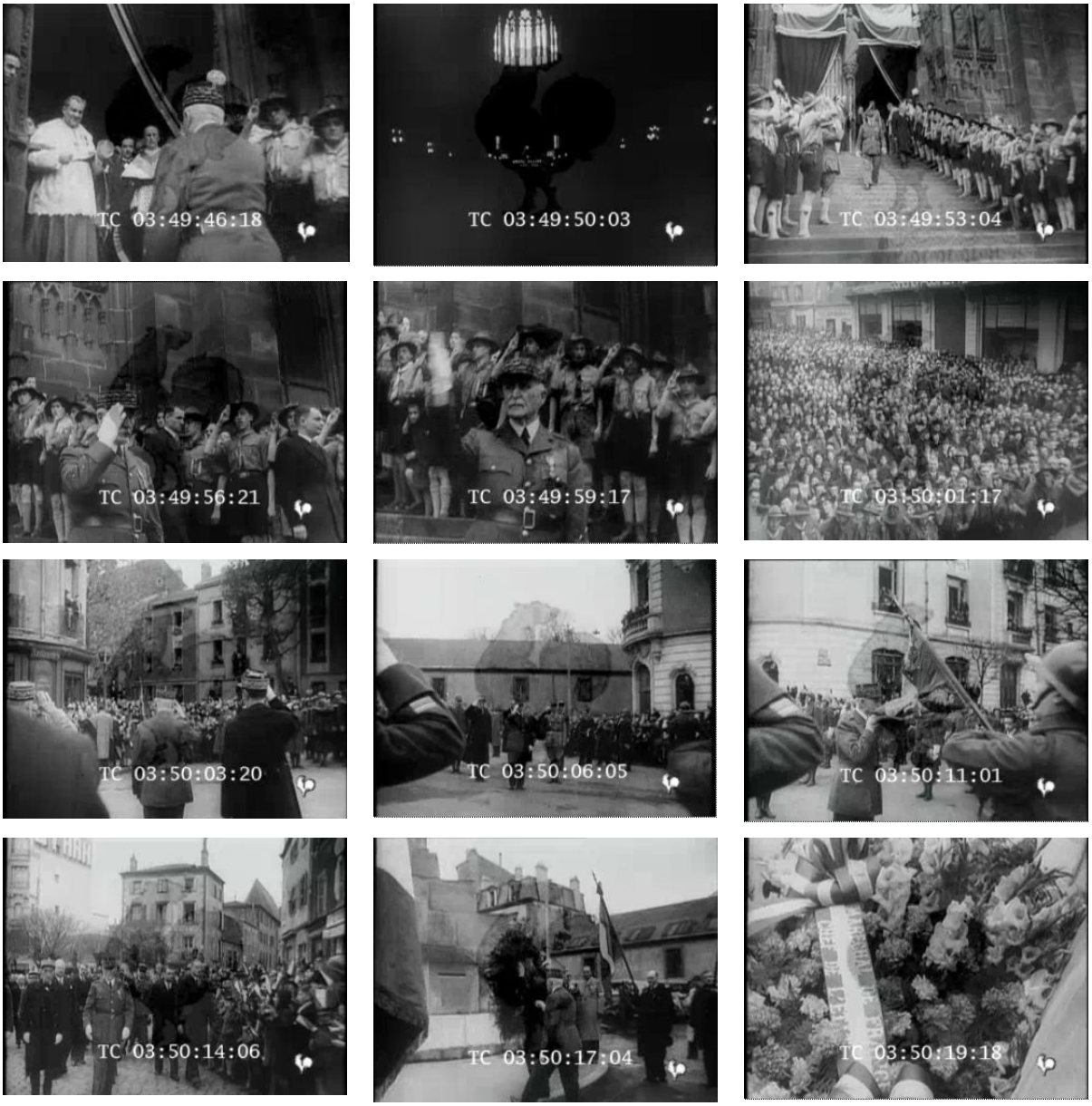

« 11 novembre. A la cathédrale de Clermont-Ferrand le maréchal Pétain est venu assister à l'office commémoratif célébré à la mémoire des morts. De la fête de l'Armistice la France n'avait voulu retenir que la célébration du souvenir de ceux qui sont tombés. Aujourd'hui, à ces deuils innombrables, s'ajoute le deuil de la patrie blessée. 11 novembre, des années ont passées, la défaite est venue. [le maréchal Pétain attrape le drapeau qui lui est présenté] Dans ce geste pathétique, le soldat de Verdun affirme à tous les cœurs français l'immortalité d'un pays ennobli par 2000 ans d'histoire. »

GPA, PJM 1940 3 1

Le 23 octobre 1940, le conseil des ministres réuni autour du maréchal Pétain à l'initiative de la présidence du Conseil retire au 11 novembre son statut de jour férié[32]. Il demande en outre

[32] AN F60 476, la présidence du Conseil aux ministres, 23 octobre 1940, voir Avner Ben-Amos « La commémoration sous le régime de Vichy: les limites de la maîtrise du passé », dans Chistophe Charles, Jacqueline Lalouette (*et al.*), *La France démocratique; combats, mentalités, symboles. Mélanges offerts à Maurice Agulhon*, Paris, Publications de la Sorbonne 1998, p. 403 et Danièle Tartakowsky, *Les Manifestations de rue en France. 1918-1968*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1998, p. 447.

à ce que les bâtiments ne soient pas pavoisés, ceci sans retirer l'éventuelle tenue d'une cérémonie dite du « souvenir »[33]. Cette décision illustre tout à fait la difficulté de relation qu'entretient le nouveau régime avec cette date, et plus largement avec le souvenir de la Première Guerre mondiale : ce « qui aurait pu être le meilleur véhicule de propagande, devint pour lui la plus difficile à gérer[34] ». En définitive, comme le rappelle Danièle Tartakowsky, la révolution nationale veut proposer un nouveau système symbolique, revenir à « l'invention d'une tradition [35]» dans laquelle les anciennes commémorations ne trouvent leur place qu'au prix d'un profond remodelage. À cela il faut adjoindre le fait que le gouvernement doit prendre en compte, dans la continuité de la défaite et de l'armistice qui a été signé, ce que lui impose le vainqueur[36]. Quoi qu'il en soit une manifestation se déroule à Clermont-Ferrand le 11 novembre 1940, en présence du chef de l'État et d'une partie du gouvernement et des autorités militaires d'une armée de l'armistice en finition.

La lecture des différents comptes rendus publiés dans la presse ainsi que le visionnage du film du *Pathé journal de Marseille* laissent apparaître une matinée rythmée en trois temps. Le premier est celui de l'arrivée : les journaux s'attardent à évoquer la foule présente depuis l'entrée de Montferrand[37], et en plus grand nombre encore – avec de nombreux enfants équipés de drapeaux tricolores – sur les trottoirs de Clermont[38]. Il faut aussi relever l'évocation de la sonnerie des cloches qui accompagnent le cortège depuis son entrée dans le diocèse[39]. Les véhicules du cortège s'arrêtent en bas des marches de la cathédrale. Le maréchal Pétain, dont certains journalistes précisent qu'il n'arbore que la Médaille militaire[40], gravit les degrés au milieu d'une haie composée de scouts, de compagnons et de gardes mobiles en haut desquels l'attend « L'évêque de Clermont-Ferrand, héroïque combattant de 14-18 […] il porte la médaille et la Croix de guerre sur la poitrine épinglée à côté de la croix

[33] « Au conseil des ministres – On travaillera le 11 novembre », *Le Temps – édition de Lyon*, 24 octobre 1940, p. 2 ; « Au conseil des ministres », *La Croix*, 24 octobre 1940, p. 2 ; « Décisions gouvernementales », *Journal des débats politiques et littéraires*, 24 octobre 1940, p. 1.

[34] Avner Ben-Amos, « La commémoration sous le régime de Vichy: les limites de la maîtrise du passé », *op. cit.*, p. 402. Rémi Dalisson arrive à une conclusion similaire dans son étude *Les Fêtes du maréchal propagande et imaginaire dans la France de Vichy*, Paris, Tallandier, 2008.

[35] L'historienne évoquant ainsi le travail d'Éric Hobsbawm dans Éric Hobsbawm, Terence Ranger (ed.), *The Invention of Tradition*, Cambridge, Cambridge University Press, 1992. Danièle Tartakowsky, *Les Manifestations de rue en France 1918-1968*, Paris, Presses de la Sorbonne, 1998, p. 445.

[36] Rémi Dalisson, *op. cit.*.

[37] Voir le « Le maréchal à Clermont », *Journal des débats politiques et littéraires*, 12 novembre 1940, p. 2.

[38] *Ibid.* et « Commémoration du 11 novembre – Le maréchal à Clermont-Ferrand », *Le Temps (édition de Lyon)*, 12 novembre 1940, p. 2.

[39] *Ibid.* et « Le Maréchal Pétain chaleureusement acclamé préside à Clermont deux émouvantes cérémonies », *Le Petit journal*, 12 novembre 1940, pp. 1 et 2.

[40] « Commémoration du 11 novembre – Le maréchal à Clermont-Ferrand », *Le Temps (édition de Lyon)*, *op. cit.*.

pastorale[41] ». À ce moment, les cloches de la cathédrale laissent la place à un *Lento* de Saint-Saëns qui sera suivi d'une marche d'Eugène Gigout[42]. À 11 h le maréchal et l'évêque pénètrent dans la cathédrale et marchent de concert jusqu'au chœur où le maréchal prend place[43]. Le second temps de la matinée est celui de la cérémonie religieuse elle-même, et se déroule dans une nef décorée pour l'occasion : « les maîtres piliers du chœur sont drapés aux couleurs de la France, surmontées de faisceaux de drapeaux. Le fond du chœur est tendu d'une immense croix blanche sur fond noir[44] ». L'office à la mémoire des soldats tombés pendant les deux guerres commence par une messe basse célébrée par monseigneur Chaumont, vicaire général[45] ; une chorale rassemblant la maîtrise et les élèves du grand séminaire ponctue le cérémonial avec son programme : *De Profundis*, *O Jesu Christe*, *O Salutaris Hostia*, *Da pacem Domine*, *Libera me Domine*[46]. Après la lecture de l'*Évangile* M^gr^ Piguet s'avance jusqu'à la grille du cœur prend la parole pour une longue allocution qui s'adresse d'abord au maréchal. En effet, le prélat tient avant tout à remercier le chef de l'État d'avoir répondu à l'invitation de son diocèse pour assister à un office pour les morts des deux guerres[47]. Ensuite, la retranscription publiée dans *Le Temps* poursuit et s'adresse à toute l'assemblée en rappelant que si les hommes de sa génération se sont accoutumés à vivre dans le souvenir de leurs camarades morts au combat, auxquels s'adjoignent ceux de la nouvelle guerre. C'est enfin, l'occasion d'appeler au relèvement ayant :

> « foi, comme à Verdun, en un chef dont la gloire a été et dont le destin demeure de réparer les erreurs et les fautes pour assurer le salut de la France à qui ''il a fait don de soi''. Foi dans la famille, foi dans le travail, foi dans la Patrie[48] ».

Après cette allocution M^gr^ Piguet change de chasuble pour revêtir celle de l'office des morts. Il peut alors dire les dernières prières et donner l'absoute devant le drap noir qui lui est présenté par quatre anciens combattants en guise d'autel[49].

---

[41] « Le maréchal à Clermont », *Journal des débats politiques et littéraires*, 12 novembre 1940, p. 2.
[42] « Les cérémonies commémoratives du 11 novembre. A Clermont-Ferrand le chef de l'Etat assiste à une service solennel », *La Croix*, 12 novembre 1940, p. 1.
[43] « Le maréchal à Clermont », *Journal des débats politiques et littéraires*, *op. cit.*.
[44] « Les cérémonies commémoratives du 11 novembre. A Clermont-Ferrand le chef de l'Etat assiste à un service solennel », *La Croix*, *op. cit.*.
[45] « A Clermont-Ferrand. Les cérémonies du 11 novembre en présence du chef de l'Etat », *Le Figaro (édition de Lyon)*, 12 novembre 1940, p. 2. « Les cérémonies commémoratives du 11 novembre. A Clermont-Ferrand le chef de l'Etat assiste à une service solennel », *La Croix*, *op. cit.*.
[46] *Ibid.*.
[47] voir à ce sujet Frédéric Le Moignel, « 1944-1951 : les deux corps de Notre-Dame de Paris », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, 2003, n°78, pp. 75-88.
[48] Allocution de Monseigneur Piguet évêque de Clermont-Ferrand telle que retranscrite dans « Commémoration du 11 novembre – Le maréchal à Clermont-Ferrand », *Le Temps (édition de Lyon)*, *op. cit.*.
[49] « Commémoration du 11 novembre – Le maréchal à Clermont-Ferrand », *Le Temps (édition de Lyon)*, *op. cit.*.

Le troisième et dernier temps de la matinée s'ouvre avec la sortie de la cathédrale. Certains articles rapportent avec insistance le chant de *La Marseillaise* par la population[50] pendant que les autorités civiles et militaires rejoignent le cortège automobile qui doit les amener au monument aux morts de la place Delille. Là, ils sont attendus par un détachement d'honneur du 92e régiment d'infanterie[51], et une foule plus importante encore[52]. Le maréchal est accueilli par le préfet du Puy-de-Dôme et le maire de Clermont-Ferrand ; on peut aussi relever la présence de généraux dont le général Gransart (commandant de région), le général Huntziger qui accompagne le maréchal depuis Vichy, le général Héring (qui était gouverneur militaire de Paris au déclenchement de la guerre), mais aussi les généraux Doumenc, Requin, Tronchon, et de Lattre de Tassigny[53]. Enfin, l'emblème qui est présenté au chef de l'État pour les honneurs n'est pas celui du régiment de Clermont-Ferrand. En effet, le 92e régiment d'infanterie de ligne a perdu son drapeau lors du naufrage du Sirocco le 31 mai 1940[54]. On présente donc un drapeau d'un régiment dissous dont la garde a été confiée au 92e régiment : il s'agit du drapeau du 33e régiment d'infanterie, régiment dont Philipe Pétain était le colonel à Arras : « Le maréchal, qui ne dissimule pas son émotion, contemple longuement le glorieux emblème ; puis, d'un geste pieux qui déchaîne l'enthousiasme, il effleure de ses lèvres la soie lacérée[55] ». Après être remonté le long de la troupe, et d'une partie de l'assistance, Philippe Pétain se présente devant le monument aux morts :

> « La sonnerie ''Aux Morts'' égrène alors ses modulations poignantes. Dans un silence absolu, le maréchal dépose une couronne au pied du

[50] « Les cérémonies commémoratives du 11 novembre. À Clermont-Ferrand le chef de l'État assiste à une service solennel », *La Croix*, 12 novembre 1940, p. 1 ; « À Clermont-Ferrand. Les cérémonies du 11 novembre en présence du chef de l'État », *Le Figaro (édition de Lyon)*, *op. cit.*.

[51] « Les cérémonies commémoratives du 11 novembre. À Clermont-Ferrand le chef de l'État assiste à une service solennel », *La Croix*, *op. cit.*. Il faut rappeler, avec Robert Paxton, combien l'Armée d'armistice à consacré un effort important dans les cérémonies organisées dans la zone non occupée « afin de donner des preuves apparentes de patriotisme. Jamais une armée vaincue ne défila autant et avec un tel panache. », Robert Paxton, *L'Armée de Vichy. Le corps des officiers français 1940-1944*, Paris, Tallandier, 2004, p. 195 et suivantes.

[52] « A Clermont-Ferrand. Les cérémonies du 11 novembre en présence du chef de l'Etat », *Le Figaro (édition de Lyon)*, *op. cit.*.

[53] « À Clermont-Ferrand. Les cérémonies du 11 novembre en présence du chef de l'État », *Le Figaro (édition de Lyon)*, *op. cit.*. Il ne faut pas oublier que le général Huntziger est entrain de dessiner les contours de la nouvelle armée issus de l'armistice et que Clermont-Ferrand est, dans ce cadre, devenu le QG du second groupe de divisions militaires à ce sujet voir Robert Paxton, *L'Armée de Vichy. Le corps des officiers français 1940-1944*, *op. cit.*, p. 58.

[54] Ce détail est évoqué dans « Le maréchal à Clermont », *Journal des débats politiques et littéraires*, *op. cit.*

[55] « À Clermont-Ferrand. Les cérémonies du 11 novembre en présence du chef de l'Etat », *Le Figaro (édition de Lyon)*, *op. cit.* et « Commémoration du 11 novembre – Le maréchal à Clermont-Ferrand », *Le Temps (édition de Lyon)*, *op. cit.*. *L'Action française* et *Le Petit journal* évoquent quant à eux le fait qu'il s'agit du régiment que le maréchal a commandé dans les premiers mois de la guerre voir : « Le voyage à Clermont-Ferrand du maréchal Pétain », *L'Action française*, 12 novembre 1940, p. 2 et « Le Maréchal Pétain chaleureusement acclamé préside à Clermont deux émouvantes cérémonies », *Le Petit journal*, 12 novembre 1940, p. 2.

> monument. Ensuite figé au garde-à-vous, impassible, le regard lointain, il laisse s'écouler la minute du souvenir. Les drapeaux s'inclinent. Bien des yeux se mouillent. Mais le silence rompu, les acclamations reprennent avec plus de force. Visiblement touché le maréchal salue longuement[56] ».

De même qu'à Clermont-Ferrand des cérémonies sont organisées dans la zone libre, à Lyon, à Vichy, ou Alger (en présence du général Weygand[57]), où elles prennent le plus souvent la forme d'un rapide dépôt de fleurs au pied du monument aux morts[58]. Tout est fait pour rappeler le rituel républicain pratiqué jusque-là : liturgie, fleurs, couleurs, *Marseillaises*. Cependant à Clermont-Ferrand plus qu'ailleurs, ce 11 novembre 1940, on assiste aux premières étapes de « l'invention d'une tradition », qui se manifeste d'une part avec une place donnée à l'Église dans la commémoration, et d'autre part une intensification du culte du maréchal Pétain qui est le centre de tout : acteur et destinataire de l'ensemble des rituels – y compris de l'hommage aux morts puisqu'il en était le chef.

Par ailleurs, la rupture avec un « ancien régime » commémoratif est assez sensible pour être soulignée dans certaines colonnes. Avec, par exemple, la plume de Marcel Bastier dans *Le Journal des débats politiques et littéraires* qui écrit :

> « Ce jour de commémoration de l'armistice de 1918 était autrefois, entre les deux guerres, un jour de joie. Ce premier anniversaire, depuis la défaite, nous faisait évoquer les vingt-deux anciens où on le célébrait avec fierté, surtout au début. Peu à peu, l'esprit public s'émoussait. On rendait au passé un glorieux culte, certes, mais pas avec la même âme, comme un rite, comme un geste. Non pas tant que l'habitude use la sensibilité. Mais l'esprit était ailleurs. Notre passé semblait trop grand pour nous, et, dépouillés de tout orgueil, nous avions rapidement bifurqué sur le terrain des passions partisanes, dont le déchaînement nous mettait peu à peu de plain-pied avec cette politique détestable qui consumait la France à petit feu[59] ».

Ainsi, cette vision de la commémoration est présentée comme ayant perdu son sens sous la République, mais régénérée par son transfert à l'Église et à la personnalité du maréchal Pétain « l'illustre vainqueur de Verdun[60] ». Plus virulente encore que cette version pour laquelle une commémoration ayant progressivement perdu toute signification – sous le régime républicain

---

[56] « À Clermont-Ferrand. Les cérémonies du 11 novembre en présence du chef de l'État », *Le Figaro (édition de Lyon)*, *op. cit*.
[57] « À Alger le général Weygand et l'amiral Abrial fleurissent le monument aux morts », *Le Petit journal*, 12 novembre 1940, p. 2.
[58] À ce sujet voir Rémi Dalisson, *Les Fêtes du maréchal propagande et imaginaire dans la France de Vichy*, *op. cit*.
[59] Marcel Bastier, « A propos du 11 Novembre », *Journal des débats politiques et littéraires*, 13 novembre 1940, p. 1.
[60] *Ibid.*.

tenu pour responsable du déchaînement des passions partisanes – est de manière peu surprenante, la version de Léon Daudet :

> « Notre confrère lyonnais, le *Nouvelliste* rappelle avec raison la honte de ces dernières journées du 11 Novembre, où une commémoration de sacrifices, qui devait être entourée du respect et de la vénération de tous, n'était plus, sous l'influence de la politique odieuse et scandaleuse d'un Briand, d'un Herriot, d'un Blum, que prétexte à manifestations antinationales, à déclarations pacifistes, à huées à l'adresse des patriotes, à plaisanteries obscènes, témoignant de l'abaissement moral d'une population qui tolérait une pareille chienlit. Il en fut particulièrement ainsi en 1936, où le défilé des jeunes filles et des enfants le long de l'avenue des Champs-Élysées, fut l'occasion de scènes abominables, de harpies rouges, tendant le poing et vomissant les pires insultes aux porteuses de fleurs et d'hommages, d'ailleurs nullement épouvantées par le débordement de fureurs contre lesquelles les protégeaient un certain nombre de jeunes gens résolus. La colère nous monte au front, en nous rappelant, sous l'œil trop indulgent de la police que submergeaient les éléments révolutionnaires, ces scènes sans nom, rappelant les beaux jours de la Commune et qui, comme le déclare notre confrère, relevaient tout juste du fouet. Cet état d'esprit, et la tolérance inouïe, et l'avachissement dont il révélait la profondeur annonçaient de sinistres lendemains, que nous étions seulement quelques-uns à prévoir, et qui sont malheureusement, mais logiquement venus[61] ».

Léon Daudet revient ici sur des événements évoqués dans le chapitre précédent. Il faut se remémorer le contexte : les cortèges d'anciens combattants de 1934 et 1935 ont largement été utilisés par les ligues pour faire état de la mobilisation de leurs adhérents. En 1936, le gouvernement de Front populaire qui remanie profondément les cérémonies appelle, par l'intermédiaire du comité d'organisation, à l'union des anciens combattants pour le recueillement, la paix, et favoriser la transmission du souvenir. On se souvient également que, pensant que les ligues dissoutes allaient utiliser la commémoration pour montrer la continuité de leur mobilisation à l'appel du colonel de La Roque, la SFIO a mobilisé ses sympathisants à l'aide de son organe de presse *Le Populaire*. On a alors vu comment, sur le moment, Pierre Héricourt a jugé préférable de ne pas donner d'importance à cette confrontation en évitant tout commentaire à chaud. Par contre, quatre ans plus tard, à travers sa critique virulente du 11 Novembre, c'est moins la commémoration elle-même que Léon Daudet vise, que le régime républicain et le gouvernement du Front populaire.

[61] Léon Daudet, « Les derniers 'Onze Novembre' », *L'Action française* – édition de Lyon –, mercredi 13 novembre 1940, p. 1.

Les difficultés d'organisation des cérémonies, mises en évidence par Rémi Dalisson, n'empêchent pas le gouvernement de chercher à maintenir une forme de célébration[62]. C'est le sens d'une note adressée par l'amiral Darlan – vice-président du Conseil – aux ministres et secrétaires d'Etats. Après avoir rappelé que le 11 novembre n'était plus un jour férié, l'amiral précise que :

> « Cette journée devra néanmoins être marquée du signe d'un profond recueillement. A la diligence des autorités locales, des services religieux pourront être célébrés et des palmes déposées aux monuments aux morts. Au cours de ces cérémonies commémoratives une minute de silence sera observée[63] ».

Mais les autorités de Vichy ne sont pas les seules à porter un intérêt à la symbolique du 11 novembre. En effet, les synthèses des rapports de préfets font part de la volonté de la population de célébrer le 11 novembre. Ce qui se traduit par une participation importante aux cérémonies organisées tout au long de la période 1941 à 1943[64]. Ce sont ces mêmes rapports qui annoncent au gouvernement de Vichy que ses opposants, la résistance communiste pour l'essentielle, s'approprient rapidement les symboles attachés à cette date et multiplient les appels à la mobilisation des Français[65].

Une manifestation à Paris

Dans la zone occupée, la situation est bien plus tranchée. Les autorités allemandes s'opposent à la tenue des cérémonies nationales : une ordonnance du 28 août 1940 étend les restrictions déjà prises à l'approche du 14 Juillet, afin d'interdire réunions, cortèges, défilés et pavoisement[66]. La Société nationale des chemins de fer français (SNCF) prenant acte de la déchéance du statut de fête nationale chômée du 11 novembre, diffuse par voie de presse un

---

[62] Rémi Dalisson, *Les Fêtes du maréchal […]*, *op. cit.*, p. 138 et suivantes pour la thématique du 11 novembre et plus particulièrement p. 139 pour une évocation des recommandations de la Délégation générale du gouvernement français dans les territoires occupées et de sa lecture de l'ordonnance allemande du 28 août 1940.

[63] AN 2 AG 501/810, Amiral Darlan, note pour messieurs les ministres et secrétaires d'État, objet : cérémonie du 11 novembre 1941, n°4808/SG, le 30 octobre 1941, 1 page.

[64] Voir la *Synthèse des rapports de préfets de la zone libre*, pour le mois de novembre 1941, consultable sur le site internet de l'Institut d'histoire du temps présent à l'adresse http://www.ihtp.cnrs.fr/prefets/

[65] La *synthèse des rapports mensuels des préfets de la zone occupée*, pour le mois de novembre 1942 relève dans sa partie consacrée à l'« Activité des divers groupements », que « la propagande communiste a montré une certaine recrudescence afin d'obtenir de la population qu'elle commémore, par des manifestations, l'anniversaire de l'armistice » : voir « Synthèse zone occupée – novembre 1942 (MI), sur le site internet de l'Institut d'histoire du temps présent (IHTP) http://www.ihtp.cnrs.fr/prefets/ De même pour la zone libre le rapport relevant une « très grande » activité de la propagande du parti Communiste jusqu'au 11 novembre : voir la *Synthèse des rapports des préfets de la zone libre pour le mois de novembre 1942* sur le site de l'IHTP http://www.ihtp.cnrs.fr/prefets/ Il faut tout de même rappeler ici que les troupes allemandes passent en zone libre le 11 novembre 1942 en réaction au débarquement américain en Afrique du nord. En 1943, des remarques similaires observent une grande activité des communistes dans la synthèse des rapports de la zone occupée.

[66] Danièle Tartakowsky, *Les Manifestations de rue en France 1918-1968*, *op. cit.* p. 446.

communiqué annonçant que le régime de circulation des trains est par conséquent, ce jour-là, celui des jours de semaines[67]. Mais, Danièle Tartakowsky observe l'émergence de « manifestations patriotiques d'initiatives locales » au cours de la période et y inclut celle du 11 novembre 1940 à Paris[68]. Bien que la manifestation de la jeunesse parisienne ne rentre pas, *stricto sensu*, dans les cadres fixés pour ce travail, les études qui lui ont été consacrées présentent des éléments auxquels il faut tout de même porter attention. On relèvera la présence de vingt mille personnes venues à l'Arc de Triomphe déposer cinq cents bouquets de fleurs pour célébrer la Toussaint[69] – sachant que les 1er et 2 novembre étaient aussi les journées consacrées à la mémoire des morts pour la France depuis la loi du 25 octobre 1919[70]. Dans le même ordre d'idée – c'est à dire en préambule aux mouvements étudiants – Raymond Josse évoque les messages lancés depuis Londres sur les ondes radiophoniques qui demandent aux Parisiens de déposer un bouquet de fleurs sur la tombe du Soldat inconnu ou la statue de Clemenceau[71]. Il faut aussi noter l'existence des tracts retrouvés par l'historien qui appellent à une mobilisation le 8 novembre dans lesquels on se réfère aux célébrations de l'entre-deux-guerres, plus exactement à la commémoration du 11 Novembre, pour en appeler à la reformation d'un moment d'expression de l'unité nationale sous la forme d'un recueillement collectif[72]. Par ailleurs, il évoque aussi certains tracts qui appellent à la mobilisation pour la libération de Paul Langevin tel que celui rédigé par François Lescure et l'Union nationale des étudiants qui invite aussi à une « manifestation du souvenir » le 11 novembre[73]. Le lendemain, 9 novembre, l'annonce du retour du 11 novembre dans le calendrier des jours travaillés et l'interdiction de la tenue de cérémonies publiques à Paris sont pour lui un élément déterminant, voire déclenchant, de la manifestation. :

[67] « Le régime des trains le 11 novembre sera celui des jours de semaine », *L'Ouest Eclair (Rennes)*, 10 novembre 1940, p. 1.
[68] Danièle Tartakowsky, *Les Manifestations de rue en France 1918-1968*, *op. cit.*, p. 453. Voir également Jean-Pierre Azéma, *1940. L'année noire*, Paris, éditions du Seuils, 2012 [première édition Fayard, 2010], p. 407 et suivantes.
[69] Archives de la Préfecture de Police (APP), rapport hebdomadaire sur la situation à Paris évoque le 4 novembre 1940 cité par Alain Monchalblon, dans « « La manifestation étudiante à la place de l'Etoile du 11 novembre 1940. Histoire et mémoire », *Vingtième siècle revue* d'histoire, n° 110, avril-juin 2011, p. 69.
[70] Loi du 25 octobre 1919, « relative à la commémoration et à la glorification des Morts pour la France au cours de la grande guerre », *Journal officiel*, 26 octobre 1919.
[71] Raymond Josse, « La naissance de la résistance étudiante à Paris », *Revue d'histoire de la deuxième guerre mondiale*, 12e année n°47, juillet 1962, p. 12. Par ailleurs il faut souligner que Maurice Schuman explique que d'apprendre la tenue de la manifestation parisienne lui aurait permis de prendre conscience du fait qu'il avait des auditeurs en France : voir son témoignage qui participe au CD *11 novembre 1940. Témoignages et archives historiques*, Institut des archives sonores et Frémeaux et associés, Paris, 2000.
[72] Raymond Josse, *op. cit.*.
[73] Raymond Josse, *op. cit*., p. 11.

> « Il n'en fallait, certes pas plus pour tenter la jeunesse des lycées de faire précisément ce qu'on lui interdisait de faire ! Elle comprenait qu'on voulait l'empêcher de commémorer le jour du Souvenir et lui interdire d'accomplir un pèlerinage à l'Arc de Triomphe, alors que cet acte se trouvait soudain revêtu, étant donné les circonstances, d'une haute valeur symbolique. La jeunesse n'aime pas se sentir brimée : de nombreux jeunes décidèrent d'aller le 11 novembre à l'Étoile[74] ».

En définitive, les motivations pour participer à la manifestation sont multiples : souvenir de la victoire de 1918, participation au recueillement traditionnel, rejet de l'occupation allemande, rejet de la politique de collaboration ravivée par l'entrevue de Montoire le 24 octobre 1940, sans oublier l'émotion de l'arrestation de Paul Langevin chez les étudiants. De nombreux tracts rédigés après la manifestation du 8 novembre circulent, parmi eux Raymond Josse rappelle qu'il en est qui donnent des directives précises pour le déroulement de la manifestation (lieu, horaire) et son sens :

> « Etudiant de France !
> Le 11 novembre est resté pour toi jour de Fête nationale.
> Malgré l'ordre des autorités opprimantes, il sera Jour de recueillement.
> Tu n'assisteras à aucun cours.
> Tu iras honorer le Soldat inconnu, 17h30.
> Le 11 novembre 1918 fut le jour d'une grande victoire.
> Le 11 novembre 1940 sera le signal d'une plus grande encore.
> Tous les étudiants sont solidaires pour que Vive la France[75] ! ».

Si la volonté de se recueillir sur la tombe du Soldat inconnu est bien évoquée, il s'agit surtout par ce geste de se confronter aux autorités locales et aux troupes d'occupation. Par ailleurs, on remarque que l'heure de rendez-vous est fixée à 17 h 30, c'est-à-dire à l'heure de la cérémonie quotidienne de ravivage de la Flamme, rite qui se maintient malgré l'occupation et reste assumé par le comité de la Flamme. C'est aussi en fin d'après-midi que Claude Santelli donne rendez-vous à 17 h à la place de l'Étoile sur un papier qu'il dépose dans les toilettes de la bibliothèque centrale de la Sorbonne[76] ; quant à Jean Matthyssens, il lit et diffuse un texte qui fixe un rendez-vous à 18 h au même endroit[77] ; Roger Delaune coupe l'électricité de son établissement à 11 h précises[78], autant de gestes symboliques se référant à la symbolique établie par les commémorations d'avant-guerre.

---

[74] Raymond Josse, *op. cit.*, p. 12. L'historien se réfère ici au témoignage de Robert Canou. Ce que confirme aussi le témoignage de Jacques Tardieu, dans le CD *11 novembre 1940. Témoignages et archives historiques*, *op. cit.*.
[75] cité par Raymond Josse, *op. cit.*, p. 14.
[76] Extrait du témoignage de Claude Santelli dans le CD *11 novembre 1940. Témoignages et archives historiques*, plage de lecture n°28 « Claude Santelli 1 », *op. cit.*.
[77] Extrait du témoignage de Jean Matthyssens, dans le CD *11 novembre 1940. Témoignages et archives historiques*, plage de lecture n°29 « Jean Matthyssens 2 » *op. cit.*.
[78] Extrait du témoignage de Roger Delaune, dans le CD *11 novembre 1940. Témoignages et archives historiques*, plage de lecture n°31 « Roger Delaune 1 ». *op. cit.*.

Sur les Champs-Élysées la manifestation, d'abord décrite comme un monôme d'étudiants[79], bat son plein vers 17 h[80]. C'est aussi en fin d'après midi que des bagarres éclatent avec des membre de Jeune Front et Garde française[81]. C'est finalement l'intervention de la police militaire allemande, les coups de feu qui s'en suivent, les charges policières et les arrestations qui induisent la mise en branle du système de répression de l'occupant[82] qui finissent d'assurer la pérennité de l'événement notamment par le biais d'une « légende tenace[83] » de l'exécution de certains étudiants arrêtés ce jour. Car dans les faits, le commandement militaire allemand évalue les manifestants entre cinq cent et mille, et la police évoque avoir relevé la venue de vingt-quatre mille visiteurs sous l'Arc de Triomphe[84].

Les années suivantes le 11 novembre reste un moment de mobilisation à Paris. Celle-ci se distingue d'abord par leur caractère individuel, ensuite de la modération de la réaction policière. Ainsi en 1941, les archives de la préfecture de police de Paris permettent-elles de suivre la progression de ces personnes qui veulent marquer la journée par un geste de recueillement. Dans un premier télégramme reçu en milieu de journée, la police décompte six cents personnes qui se sont présentées individuellement devant le Soldat inconnu. Parmi celles-ci, les forces de l'ordre ont refoulé deux porteurs de bouquets de fleurs, l'un d'eux a aussi fait l'objet d'un relevé d'état civil, son bouquet présentant une croix de Lorraine[85]. En milieu d'après-midi, Émile Hennequin adresse une note d'information à son supérieur pour l'instruire de la visite de deux mille cinq cents personnes au Soldat inconnu. Comme le matin, il précise qu'il y a eu sept relevés d'identité pour port de ruban ou cocarde tricolore, et qu'une personne a été arrêtée pour exposition de la croix de Lorraine[86]. À la multiplication de ces visites isolées, il faut ajouter la présence d'un groupe autorisé. En effet, le comité de la Flamme est parvenu, comme en 1940, à maintenir le ravivage quotidien à 18 h 30[87]. Finalement, la direction générale de la police municipale est informée que ce sont six mille

[79] Didier Fischer, « Les étudiants et la résistance », dans *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, 2004, vol 74, pp. 20-28.
[80] Alain Mochablon, *op. cit.*
[81] *Ibid.*.
[82] Sur la question de la politique de répression des occupants voir Gaël Eismann, « L'escalade d'une répression à visage légal. Les pratiques judiciaires des tribunaux du Militärbefehlshber in Frankreich, 1940-1944 », dans Gaël Eismann et Stefan Martens (dir.), *Occupation et répression militaire allemandes, 1939-1945 : la politique de « maintien de l'ordre » en Europe occupée*, Paris, Autrement, 2007.
[83] Peter Lieb, Robert Paxton, « Maintenir l'ordre en France occupée. Combien de divisions ? », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, 2011, n°112, p. 115.
[84] *Ibid.*
[85] APP, B-BA-1690, télégramme de Monsieur Saint Royre du 11 novembre 1941, à midi.
[86] APP, B-BA-1690, note de Monsieur Hennequin [directeur adjoint] au directeur général, datée du 11 novembre 1941, 15h25.
[87] APP, B-BA-1690, note dactylographiée sur papier libre.

six cents personnes qui se sont présentées dans la journée sous l'Arc de Triomphe[88]. On remarque par ailleurs qu'une délégation officielle représentant monsieur de Brinon a déposé une couronne au Soldat inconnu pour la Toussaint, cet événement faisant l'objet d'une séquence des actualités cinématographiques qui sont projetées à Paris pendant toute la semaine suivante c'est-à-dire du 7 au 14 novembre 1941[89].

Conclusion

Le 11 novembre 1939 qui se déroule dans un contexte guerrier démontre une nouvelle fois la souplesse du 11 Novembre, dont la célébration a été maintenue malgré la perte du caractère chômé de la journée et la déclaration d'état de guerre qui interdit toute manifestation publique. C'est donc une cérémonie réduite à l'essentiel qui est organisée autour du Soldat inconnu. Son centre reste le geste de recueillement du président de la République, mais cette fois adressé aux morts des deux guerres. La présence des troupes alliées aux côtés de troupes venues du front sur le terre-plein est bien une première. Le 11 Novembre prend ainsi nouvelle dimension en participant à la mobilisation des esprits dans l'effort de guerre, ce que confirme le discours du président Albert Lebrun dont le compte rendu est amalgamé avec celui de la cérémonie tant au cinéma que dans la presse écrite.

La signature d'un nouvelle armistice, dans d'autres conditions à mis fin aux espoirs de victoire qui vibraient le 11 novembre 1939. Les commémorations du 11 novembre 1940 se déroulent dans la zone libre à l'initiative des autorités locales. C'est ainsi que le maréchal Pétain répond à l'invitation diocésaine et municipale et se rend à Clermont-Ferrand. On assiste alors à un moment important de la mise en place d'une nouvelle tradition construite autour de la personne du maréchal Pétain. Dans ce cadre on note surtout la concession d'une part de la commémoration à l'Église qui organise un office religieux pour les morts des deux guerres, qui satisfait avant tous les anciens opposants à la République. La cérémonie civile, organisée quant à elle autour du monument aux morts de Clermont-Ferrand, permet ensuite de mettre en œuvre les éléments constitutifs des cérémonies républicaines au bénéfice du maréchal : pavoisement tricolore, présence populaire, liturgie, autant d'éléments qui participent de la dynamique des « voyages du maréchal[90] ».

[88] APP, B-BA-1690, note de Monsieur Saint Royre, 11 novembre 1941 à 19 h.
[89] Ina, AFE86001525, « La Toussaint », dans *Les Actualités mondiales*, film sonore noir et blanc, durée 44 s., première diffusion le 7 novembre 1941.
[90] Christian Delage, Henry Rousso, Denis Peschanski, *Les voyages du maréchal*, Ina, CNRS audiovisuel, centre audiovisuel de Paris, 1990, durée 24 min.

Le même jour se déroule un autre événement fondateur. À Paris, comme dans toute la zone occupée, les autorités d'occupation ont interdit toute forme de manifestation. Pourtant la mobilisation des étudiants et des lycéens de Paris prend le parti de marquer la commémoration du 11 Novembre d'un mouvement de contestation aux occupants en défilant en fin d'après-midi sur les Champs-Élysées pour aller rendre hommage au Soldat inconnu. La réussite de la mobilisation et surtout la réaction disproportionnée des autorités allemandes sont associées dans la fondation d'un événement fondateur, progressivement perçu comme l'acte de naissance de la Résistance.

Dans cette mesure la question qui se pose est moins de savoir si il y a bien eu des commémorations du 11 Novembre pendant la guerre que de s'interroger sur la teneur des 11 Novembre qui vont suivre et leur capacité à intégrer, ou non ce qui a été porté chaque 11 novembre pendant la guerre ?

Chapitre V
La seconde sortie de guerre du 11 Novembre 1944-1945

La guerre n'est pas encore terminée qu'une première occasion de renouer avec le 11 Novembre se présente. Mobilisé par la République dans l'effort de guerre en 1939, par les étudiants parisiens en 1940, puis par le général de Gaulle en 1941 à Londres, le 11 Novembre a aussi été adapté par le régime de Vichy aux cadres de sa nouvelle politique symbolique, et celle du maréchal Pétain. Il faut alors se demander comment les hommes qui arrivent au pouvoir dans la suite des armées de libération qui progressent sur le territoire national depuis le 6 juin 1944, peuvent appréhender le 11 Novembre ? Il s'agit donc ici de considérer la commémoration dans un nouveau contexte de sortie de guerre.

1944 : commémorer la Libération

La question du statut du 11 novembre 1944 se pose : peut-on parler d'un 11 Novembre 1944 ? Henry Rousso annonce toute la difficulté que présente cette période de sortie de guerre. Il met ainsi en évidence à la fois une effervescence commémorative dans laquelle le 11 Novembre trouve une place[1], tout en mettant en lumière les difficultés dans lesquelles cela se produit. Il faut ainsi prendre en compte la question dans de multiples dimensions : d'abord celle de devoir faire coexister les mémoires de deux guerres – l'hétérogénéité des deux conflits ne facilitant pas la chose[2] – ensuite l'enjeu de la maîtrise des éléments symboliques dans le cadre d'une concurrence politique et mémorielle naissante – entre gaullisme et communisme, pour résumer – mais aussi la guerre qui continue à ce moment précis : peut-on retrouver un 11 Novembre comme avant la guerre ?

Les actualités cinématographiques de la première semaine de novembre inaugurent une nouvelle scénographie des cérémonies de deuils dans laquelle le général de Gaulle occupe une place de premier plan. Ainsi voit-on le chef du gouvernement provisoire se rendre au Mont-Valérien pour « saluer les 4 000 fusillés que les fossés du fort virent défiler[3] » avant de se rendre au cimetière d'Ivry puis au château de Vincennes : « le premier des résistants terminait son pèlerinage en exaltant le souvenir des résistants disparus[4] » explique le commentaire pendant que le film montre une immense croix de Lorraine dessinée avec des fleurs sur le sol

[1] Henry Rousso, *Le Syndrome de Vichy de 1944 à nos jours*, Paris, éditions du Seuil, 1990 [première édition 1987], p. 39.
[2] *Ibid.*, p. 36.
[3] Ina, AFE86002875, « La Toussaint 1944 », *France Libre actualités*, film sonore noir et blanc, durée 3 min 36 s, 1re diffusion le 10 novembre 1944.
[4] *Ibid*.

de la Sainte-Chapelle du fort de Vincennes. Le Général reprend là une tradition qui était dévolue au chef de l'État.

Un regard lointain sur la journée du 11 novembre 1944 donne l'impression d'un partage de la journée à Paris. Au gouvernement, la matinée en compagnie de Winston Churchill pour une cérémonie à l'Arc de Triomphe et un défilé des troupes alliées sur les Champs-Élysées. Au CPL et au Parti communiste français l'après-midi dans le même lieu « en hommage aux combattants de 1914-1918, aux héros qui depuis quatre ans ont lutté hors de France et sur le sol même de la patrie[5] ». L'organisation des cérémonies gouvernementales n'est pas confiée au hasard. C'est en effet à Alexandre Parodi, ministre du Travail, que le gouvernement provisoire de la République française confie le soin d'organiser la journée[6]. Ce choix souligne l'importance donnée à ce dossier. En effet, il faut se rappeler qu'Alexandre Parodi est une figure majeure de la Résistance, d'abord depuis le Conseil d'État puis au sein du Comité des experts avant d'être nommé délégué général du Comité de libération nationale en France occupée par le général de Gaulle[7]. À l'approche de la libération de Paris, Alexandre Parodi est à la fois au centre de la mise en place des nouvelles structures de l'État qui doit renaître et dans la gestion de l'insurrection parisienne[8] qu'il termine à la gauche du général de Gaulle lors de la descente des Champs-Élysées du 26 août 1944[9]. C'est donc à une personne de confiance et proche de lui que le Général s'adresse. Celui-ci s'exécute d'ailleurs dans ce sens, il adresse des questions au chef du gouvernement qui apporte réponse par l'intermédiaire de son nouveau secrétariat général. Ainsi sait-on que le général de Gaulle a précisé par l'intermédiaire de Louis Joxe qu'il souhaitait passer par la place de la Concorde pour remonter l'ensemble des Champs-Élysées. Ses exigences, comme celle qui consiste à exiger que la durée de la cérémonie n'excède pas une heure et demie obligent Alexandre Parodi et ses collaborateurs à d'importants remaniements du projet initial[10]. Le général de Gaulle modifie le projet jusqu'au dernier moment, le 8 novembre il veut, par exemple, s'assurer de la présence de certaines troupes dans le contingent devant défiler : « Je donne l'ordre formel de

[5] Voir la brochure du Front national citée par Henry Rousso, *op. cit.,* p. 39, qui se réfère au travail de Gérard Namer *Bataille pour la mémoire. La commémoration en France de 1945 à nos jours* , Paris, Papyrus, p. 20. Voir également Danièle Tartakowsky, *Les Manifestations de rue en France 1918-1968*, *op. cit*., p. 501 et suivantes.

[6] Voir les archives de la correspondance de Louis Joxe, secrétaire général du gouvernement, qui à ce titre assurait la transmission des directives et corrections émanant du ministre responsable de l'organisation vers les composantes intéressées : AN, 3 AG 4 70.

[7] Michel Debré, « La Résistance et la Libération. De l'armistice au débarquement en Normandie », dans *Alexandre Parodi*, Paris, Association des membres et anciens membres du Conseil d'État, 1980, pp. 47-51.

[8] Jacques Chaban-Delmas, « La Libération », dans *Alexandre Parodi*, *op. cit.*, pp. 53-59.

[9] Photographie de Zalewski, « 26 août 1944, Alexandre Parodi, dans Paris libéré, descend les Champs-Élysées aux côtés du Général de Gaulle », dans *Alexandre Parodi*, *op. cit.*, p. 51.

[10] Voir 3 AG 4 70, lettre dactylographiée, du 7 novembre 1944, 2 pages.

faire venir à la revue du 11 novembre au moins un régiment de Reconnaissance et un gros bataillon d'infanterie de l'Est. Ceci avec ou sans l'accord des américains »[11].

C'est en définitive l'ensemble du chronométrage des manifestations qui est ainsi redessiné par son principal acteur :

> « De 10h. 55 à 11 h. arrivée à l'Arc de Triomphe.
> 11 h. à 11 h. 5 Minute de silence, gerbes, remises des décorations (remise maximum 5 minutes). Le Général de Gaulle insiste sur ce point.
> Descente des Champs Elysées jusqu'à l'emplacement désigné pour le défilé jusqu'au moment où celui-ci commencera : 15 minutes.
> Durée du défilé – 45 minutes.
> Des tribunes jusqu'au monument de Clemenceau, ne pas prévoir plus de 5 minutes.
> Arrêt au monument de Clemenceau = 3 minutes. […][12] ».

Il importe au général de Gaulle de pouvoir être de retour rue Saint-Dominique à 12 h 30, car quelle que soit l'importance accordée par le chef du Gouvernement provisoire à la mise en place d'une économie symbolique normalisée, cette cérémonie n'est pas l'apogée de sa journée. En effet, Winston Churchill dont l'arrivée à Paris est tenue secrète a coïncidé avec le début de la cérémonie. Le commandant de la division des relations publiques du quartier général de la force expéditionnaire adresse une liste de restrictions aux autorités françaises afin de préparer la venue du premier ministre à Paris. On retient pour l'essentiel le second point :

> « *STOP all mention of the Prime Minister's arrival in France or Paris until 11 a.m. on November 11 th, at this time stories and broadcasts about his arrival and activities prior to 11 a.m., Novembre 11th may also be released*[13] ».

Le Premier ministre est accompagné d'Anthony Eden pour rencontrer le général de Gaulle et Georges Bidault et évoquer l'urgence de la mise sur pied d'une armée française et, ce faisant, le retour de la France dans le cercle des nations importantes avec notamment la concession d'une zone d'occupation en Allemagne en cas de victoire[14].

Si l'on revient aux prescriptions édictées par le général, on peut remarquer qu'il exprime clairement la volonté de participer à une cérémonie qui renoue avec les 11 Novembre d'avant-guerre : le point d'orgue de la cérémonie est la minute de silence qui doit se tenir devant le

[11] Charles de Gaulles, *Lettres, notes et carnets*, Paris, Plon, 1985, tome 5, p. 351.
[12] *Ibid.*
[13] AN, 3 AG 4 70, Lieutenant colonel G. Warden, Supreme Headquarters Allied Expeditionary Force – Public Relation Division, « Object : Prime Minister Churchill's Visit to Paris », copie de la note dactylographié du 8 novembre 1944 [tamponnée « Secret » en haut et en bas de la page], 1 page.
[14] Charles de Gaulle, *Mémoires de guerre. Le salut : 1944-1946*, Paris, Plon, 2010, pp. 449-465.

Soldat inconnu. On perçoit également l'intégration de plusieurs innovations : le Général prévoit d'arriver à l'espace cérémoniel en remontant les Champs-Élysées depuis la place de la Concorde alors que l'usage établissait que les présidents de la République arrivent par l'avenue de Friedland. Il s'agit ensuite d'une descente des Champs-Élysées vers la position vers la tribune officielle où les principales autorités sont déjà installées. Le gouvernement décide donc de modifier de façon significative la spatialité et par voie de conséquence une partie de la signification de la cérémonie. Avec l'installation des tribunes sur les Champs-Elysées, le défilé s'inspire de la scénographie du 14 juillet 1919 et devient donc un défilé de la Victoire. Ceci est également souligné par le soin apporté à faire défiler les troupes britanniques et étasuniennes aux côtés d'une armée française qui intègre des éléments des Forces françaises de l'intérieur (FFI). Ces derniers sont un élément important pour la diplomatie déployée par le gouvernement provisoire pour retrouver une armée participant à la victoire pour la France. Ainsi, à l'occasion de la rencontre de la rue Saint-Dominique, Georges Bidault rappelle-t-il à Winston Churchill et George Eden que l'armée française est pour partie constituée de « soldats français qui, sans instruction militaire, sans armement et sans uniforme, se sont héroïquement battus[15] ». Il se trouve que les conséquences d'une partie de ces caractéristiques interfèrent avec la mise en place du 11 novembre 1944. À l'annonce de la participation d'un bataillon du premier régiment de Paris au défilé qu'il doit commander, le général Koenig, qui a été nommé gouverneur militaire de Paris la veille de la libération de la ville[16], réagit vivement. Il adresse un message à André Diethelm, ministre de la Guerre :

> « On me notifie les modifications apportées à la liste des troupes participant à la revue du 11 Novembre. Un bataillon du premier régiment de Paris y prendrait part STOP. – Ce régiment a quitté ma région sans ordre de l'autorité militaire régulière. STOP. – Il s'est mal tenu dans l'Est où il a pillé. STOP. Il s'est à peine battu. STOP. – En outre, on me signale qu'il viendrait avec un drapeau non réglementaire puisqu'il ne lui a pas été remis par le Chef de l'État. STOP. – Il y a un certain nombre de questions de principe sur lesquelles je ne passerai pas en ce qui me concerne[17] ».

[15] Georges Bidault dans Charles de Gaulle, *Mémoires de guerre. Le salut : 1944-1946*, *op. cit.*, p. 453.
[16] Voir « Pierre Koenig » dans *biographies des députés de la IVe République* sur le site internet de l'Assemblée nationale : http://www.assemblee-nationale.fr/histoire/biographies/IVRepublique/koenig-pierre-10101898.asp
[17] AN 3 AG 4 70, Général Koenig, gouverneur militaire de Paris, message urgent classé confidentiel adressé à monsieur le ministre de la guerre (Cabinet militaire), Paris, le 5 novembre 1944, 1 page.

Le gouverneur militaire de Paris conditionnant sa participation à la cérémonie à la réponse ministérielle voit sa demande acceptée[18] : le bataillon parisien est retiré de la liste des troupes mises à l'honneur[19].

Pour l'après-midi du 11 novembre 1944, dont l'organisation est donc dévolue au Comité parisien de Libération (CPL) – qui assume les fonctions de Conseil municipal de Paris[20] – et au Parti communiste français. Le choix est fait de reprendre la tradition d'avant-guerre qui veut que les Champs-Élysées soient ouverts à la manifestation de la reconnaissance des Parisiens. On se souvient qu'en réalité ce moment est rapidement devenu un espace pour les associations d'anciens combattants, puis jusqu'à 1936 un moment de démonstration pour les ligues. En souhaitant présenter « L'arrière-plan de 1945 », Gérard Namer se focalise sur cette partie du 11 novembre 1944 pour mettre en avant une maîtrise d'œuvre communiste, ce qui aboutit à une sous évaluation de la commémoration présidée par le général de Gaulle[21]. Un appel est lancé le 1er novembre en Une de *L'Humanité* sous le titre « Onze Novembre, 1944. Grande journée d'union et de foi nationale ». Le texte reprend la proposition du Front national, acceptée par les associations d'anciens combattants : « Le 11 novembre de la Libération doit être le symbole de l'union du peuple français et de sa volonté de vaincre », il poursuit en précisant que c'est le CPL qui doit en être l'organisateur en accord avec le gouvernement[22]. Le 4 novembre *L'Humanité* renouvelle l'appel avec la publication d'une photographie de *La Marseillaise* de Rude[23], puis le lendemain avec un petit encadré « Le 11 novembre tous aux Champs-Élysées [24]», de même le 7 novembre avec une photographie de l'Arc de Triomphe[25]. Si l'invitation reparaît en Une de l'édition du 9 novembre, c'est cette fois avec une photographie de la Flamme[26], puis en seconde page viennent les précisions pratiques détaillant l'heure du départ du cortège (à 15 heures), et la composition et l'emplacement des différents groupes. Ainsi le cortège est ouvert par un premier groupe comprenant une « forêt de drapeaux des organisations » et le CPL. Les anciens combattants et les mutilés de la Première Guerre sont attendus dans le second groupe, le troisième accueille

[18] Une note manuscrite sur le document indique : « Décision du ministre : ordre a été donné au Gal Leyet d'annuler la présence de ce bataillon ».
[19] Note manuscrite sur le document *Ibid.* Cette information se trouve confirmée par la carte de déploiement et de circulation des troupes voir : 3 AG 4 70.
[20] Sur le rôle du CPL voir Philippe Nivet, *Le Conseil municipal de Paris de 1944 à 1977*, Paris, Publication de la Sorbonne, 1994, pp. 47-67.
[21] Gérard Namer, *La Commémoration en France*, *op. cit.,* p. 21.
[22] « A l'appel des anciens combattants. Onze Novembre 1944. Grande journée d'union et de foi nationale », *L'Humanité*, 1er novembre 1944, p. 1.
[23] « Onze Novembre 1944. Manifestation nationale à l'Arc de Triomphe », *L'Humanité*, 4 novembre 1944, p. 1.
[24] « Le 11 novembre tous aux Champs-Élysées », *L'Humanité*, 5 novembre 1944, p. 1.
[25] « Le 11 novembre tous aux Champs-Élysées », *L'Humanité*, 7 novembre 1944, p. 2.
[26] « Onze Novembre », dans *L'Humanité*, 9 novembre 1944, p. 1.

les organisations nationales, le quatrième le comité de libération de la préfecture de police, les cinquième et sixième comprendront les comités locaux de libération des arrondissements parisiens. Enfin, détail important, qui permet de comprendre que toutes ces cérémonies du 11 novembre 1944 sont bien articulées :

> « Le Comité Parisien de Libération fait appel à l'union de tous les patriotes pour que soient strictement suivies les consignes données afin que la manifestation revête le grand caractère d'union patriotique qui sera la digne suite des manifestations du vendredi soir et du samedi matin[27] ».

On constate que *L'Humanité* ne prend pas position contre la cérémonie du gouvernement et que le lendemain, en s'associant à la manifestation du samedi après-midi le bureau politique du parti va dans le même sens. En définitive, la commémoration du 11 novembre 1944 s'étale sur deux jours les 10 et 11 novembre : le 10 novembre une cérémonie à la Flamme est organisée par le CPL, le matin du 11 novembre, la cérémonie gouvernementale est organisée autour du général de Gaulle et de Winston Churchill, à 11 heures le relais de la Flamme quitte l'Hôtel de Ville pour Rethondes, et l'après-midi les Parisiens sont invités sur les Champs-Élysées.

L'édition du 17 novembre 1944 de *France Libre actualités*[28] est composée de cinq séquences thématiques d'une durée inégale. La première et la plus longue, est introduite par le carton-titre « 11 novembre 1944[29] », la deuxième s'intéresse aux résultats des élections présidentielles américaines[30], puis viennent deux séquences portant sur la guerre avec l'évocation de la guerre aérienne[31] et celle de la bataille d'Arnhem[32]. Enfin, le film se conclut sur une séquence (qui semble être muette) consacrée aux pompiers de Paris[33]. C'est donc à la première séquence qu'il faut ici s'intéresser. Afin de faciliter l'examen ce film, mais aussi pour se prémunir contre les habituelles recompositions de l'événement qui ont été repérées dans les films étudiés dans le chapitre précédent, il a été décidé de le découper en segments thématiques auxquels on s'intéresse maintenant dans leur ordre de projection.

---

[27] « 11 novembre 1944 », *L'Humanité*, 9 novembre 1944, p. 2.
[28] Ina, *France Libre actualité*, film sonore noir et blanc, durée 16 min 03 s, première diffusion le 17 novembre 1944.
[29] Ina, AFE86002880, « Le 11 novembre 1944 », *France Libre actualités*, film sonore noir et blanc, durée 9 min 50 s, première diffusion le 17 novembre 1944.
[30] Ina, « Le président Roosevelt est réélu », *France Libre actualités*, film sonore noir et blanc, durée 45 s, première diffusion le 17 novembre 1944.
[31] Ina, AFE86002882, « La guerre aérienne », *France Libre actualités*, film sonore noir et blanc, durée 50 s, première diffusion le 17 novembre 1944.
[32] Ina, AFE86002883, « La guerre : les héros d'Arnhem », *France Libre actualités*, film sonore noir et blanc, durée 3 min 35 s, première diffusion le 17 novembre 1944.
[33] Ina, AFE86002884, « Les pompiers de Paris », *France Libre actualités*, film sonore noir et blanc, durée 61 s, première diffusion le 17 novembre 1944.

Le film s'ouvre par une succession de trois cartons qui signent l'édition du journal : « Le Comité de Libération du Cinéma français » et « France Libre actualités » rappellent aux spectateurs que les nouvelles conditions de production de la séquence à venir ; puis le carton « 11 novembre 1944 ». Si ce choix d'indiquer la date pour titre n'est pas habituellement un élément que l'on relève, il le devient au regard de l'agrégation des événements qui se sont déroulés du 10 au 12 novembre en une seule journée fictive. Le premier segment du film est consacré à la cérémonie de la Flamme à laquelle s'est associée le CPL organisée en fin d'après-midi le 10 novembre pour ouvrir les commémorations. À cette occasion le général Dassault – Grand chancelier de la Légion d'honneur depuis le 25 août 1944 –, procède au ravivage de la Flamme avant d'y allumer une torche. Celle-ci est portée à l'Hôtel de Ville où elle est accueillie par André Tollet – président du CPL – qui y a fait organiser une chapelle ardente dans l'Hôtel de Ville où la torche est veillée et visitée par les Parisiens :

> « Dans l'Hôtel de ville, la flamme veille, et une foule recueillie évoque des souvenirs : ceux d'une autre guerre sont mêlés à la joie de notre délivrance[34] ».

Soudain, le fond sonore évolue, des bruits de bataille entrent en scène, soulignent le changement de registre dans la narration et marquent l'entrée dans le second segment qui se présente comme un moment de remémoration construit autour d'images d'archives et de reconstitutions. Ce sont d'abord des scènes de champs de bataille : des explosions, des hommes qui montent en ligne sous le feu supposé venir de l'ennemi. Le fracas et les tranchées sont remplacés par les lanternes d'un véhicule filmé de nuit : « Et soudain ! Deux phares perçaient la brume. Les plénipotentiaires allemands franchissaient les lignes : l'ennemi était à genoux[35] ». La signature de la convention d'armistice est figurée par la photographie des signataires alliés au pied de l'escalier de la voiture-bureau du maréchal Foch. Après cela, on entre dans l'évocation de la construction de la mémoire : la cérémonie à la pierre d'Haudroy est évoquée avec des extraits de films montrant le caporal Sellier interprettant le *Cessez-le-feu*, les images des cloches qui sonnaient à la volée le 11 novembre 1918 et celles des Parisiens en liesse dans les rues de la capitale. L'attention du spectateur est ensuite attirée sur l'aspect matériel de la mémoire : « Quatre ans plus tard, un monument s'élevait dans la forêt de Compiègne : ‘‘ici le 11 novembre 1918 succomba le criminel orgueil de l'empire

[34] Ina, AFE86002880, « Le 11 novembre 1944 », *op. cit.*. Cette information est également rapportée avec soin dans « Commémoration de l'Armistice à Rethondes », *L'Humanité*, 10 novembre 1944, p. 1.
[35] Ina, AFE86002880, « Le 11 novembre 1944 », *op. cit.*. Cette image des phares dans la nuit était déjà récurrente dans l'entre-deux-guerres elle est appelé à devenir le *topos* de l'après Seconde Guerre mondiale pour introduire le récit des événements qui ont amenés à la signature de l'Armistice.

allemand''[36] ». On observe que si la dimension matérielle de la mémoire est évoquée, c'est par le truchement de deux monuments de la clairière de Rethondes qui ont été détruits par les vainqueurs de 1940, et dont on sait que les pièces détachées ont été retrouvées à Berlin. Peut-on parler ici d'un nouveau « petit récit » à la manière de ceux évoqués dans le chapitre précédent ? Si la présence d'éléments repérés dans les films des années trente peut nous en convaincre, la reprise de ces mêmes indicateurs visuels dans le dernier segment du film incite à voir dans l'ensemble une volonté des auteurs à réunir toutes les composantes des trois journées sous une même symbolique.

Il faut examiner le troisième segment du film pour se voir proposer le compte rendu de la cérémonie matinale du 11 novembre 1944 :

Le 11 Novembre 1944 dans *France Libre actualités* (troisième segment)

[36] Ina, AFE86002880, « Le 11 novembre 1944 », *op. cit.*.

« [Acclamation de la foule en fond sonore] 11 novembre 1944 ! Pour la première fois depuis cinq ans la France a le droit de regarder en face son ancienne victoire. Cérémonie inoubliable que nos alliés et amis anglais sont venus célébrer avec nous. Le général de Gaulle et monsieur Winston Churchill s'inclinent devant la dalle où le Soldat inconnu a monté pendant les quatre ans de notre humiliation sa garde souterraine et vigilante. [*sonnerie Aux morts*] Une minute de silence [le commentaire s'efface pendant 20 secondes, la sonnerie prend fin sur le bruit du marron et l'apparition de *La Marseillaise* de Rude] ».

Ina, AFE86002880

Ce segment du film a pour objet la première partie de la cérémonie matinale. Il illustre donc ce moment pendant lequel le général de Gaulle et Winston Churchill viennent présenter leur hommage au Soldat inconnu. En voulant introduire une dimension dramatique en insistant sur le fait que les autorités d'occupation n'ont pas autorisé la cérémonie, le commentaire associe ce qui se déroule en 1944 à la célébration du 11 novembre 1939 ; la tenue de la cérémonie prime donc sur l'importance symbolique de la présence d'une puissance alliée invitée qui passe ainsi au second plan.

Si le premier visionnage de cette portion du film laisse s'installer l'impression que les actualités cinématographiques montrent une cérémonie qui renoue avec les cérémonies d'avant-guerre, un examen plus attentif du film permet de faire ressortir que celui-ci ne reprend pas les codes et les choix opérés par les réalisateurs des films d'avant-guerre pour mettre en image ce qui avait été alors déterminé comme la première phase de la commémoration. En effet, le film ne montre rien de l'installation des troupes place de l'Étoile et des rituels associés à leur présence. Les archives évoquées plus haut ont permis de mettre

en évidence un schéma d'installation de l'armée qui épouse le cercle de la place : les musiques, emblèmes et gardes d'honneur et commandants étant alignés sur l'extérieur de la chaussée pendant que les troupes sont positionnées dans les grandes avenues. Au lieu de cela, le segment s'ouvre avec un plan dans lequel apparaît la Flamme qui est remplacée par une vue aérienne de l'Arc de Triomphe[37]. Aux espaces vides du terre-plein succèdent les toits et les contre-allées emplies de spectateurs de l'avenue des Champs-Élysées : ce qui peut d'ores et déjà souligner un déplacement du centre de gravité de l'espace commémoratif.

Le plan suivant ramène le spectateur sous les voûtes de l'Arc qui s'est animé avec l'arrivée des principaux acteurs de la cérémonie matinale. Winston Churchill, dont la venue à Paris est encore secrète à l'heure de la cérémonie, et le général de Gaulle avancent entre deux allées de photographes et de cameramen. Les deux hommes se voient présenter des couronnes identiques par des cavaliers de la garde républicaine en grande tenue, afin qu'ils les déposent dans un geste simultané devant la dalle sacrée. Le recueillement collectif, rythmé par les notes de la *Sonnerie aux Morts*, est souligné par deux plans qui montrent les visages de civils se découvrant et d'un militaire saluant, avant de revenir sur le Premier ministre et le chef du gouvernement provisoire eux aussi au garde-à-vous dans un commun salut au Soldat inconnu. C'est enfin avec un drapeau incliné que la minute de silence est aussi matérialisée. Une constatation s'impose au moment où le film montre cet emblème : les drapeaux des régiments dissous sont absents – on se rappelle qu'ils sont la seconde composante patrimoniale de la commémoration avec le Soldat inconnu, les deux devant être mis en œuvre au moment du rituel de la minute de silence. Ce 11 novembre 1944, c'est le drapeau du Comité de la Flamme sous l'Arc de Triomphe qui les remplace.

S'ouvre alors le quatrième segment du film qui rapporte par la descente à pieds des Champs-Elysées :

11 Novembre 1944 dans *France Libre actualités* (quatrième segment)

[37] L'ECPAD conserve un film des prises de vues réalisées depuis cet avion : ECPAD, FT 242, « 11 novembre 1944. Vues aériennes », film noir et blanc, durée 5 minutes.

« [Au bruit du marron succèdent les clameurs de la foule et les « vive de Gaulle] Les chefs des deux gouvernements alliés vont maintenant assister en compagnie de monsieur Eden au défilé des troupes sur cette avenue reconquise où voici moins de trois mois chaque matin on entendait les fifres allemands. La foule parisienne est venue acclamer le premier britannique, le chef de la grande nation qui a su dire non, qui a supporté l'orage les dents serrées et qui un jour sûr de sa force s'est dressé pour donner le signal du dernier coup de boutoir ».

Ina, AFE86002880

Répondant à la demande du général de Gaulle, Alexandre Parodi introduit une descente à pieds des Champs-Élysées, transition entre le moment de recueillement devant le Soldat inconnu et le défilé militaire. Il s'agit évidemment de réinvestir dans le souvenir de la descente du 26 août 1944. Cette fois-ci, le général est précédé par une ligne d'huissiers en uniforme, et l'assistance n'est plus au contact des acteurs, mais disposée derrière des barrières. Les deux hommes se déplacent au milieu d'une avenue qui leur est réservée. Winston Churchill et le général de Gaulle semblent se prêter avec plaisir à l'exercice, le premier saluant largement les Parisiens de la casquette. Les prises de vue du sol sont complétées par des images filmées depuis un avion de reconnaissance. Celles-ci permettent de comprendre qu'une partie des spectateurs tente de suivre la progression des deux hommes. Mais à l'approche des tribunes officielles la masse devient de plus en plus compacte. Les gardiens de la paix semblent avoir de la peine à maintenir ce qui est devenu une foule, dans laquelle on distingue un grand nombre de jeunes, de lycéens (reconnaissables à leurs pancartes sur lesquelles on peut par exemple lire « Lycée Victor Hugo »). Le film s'attache à montrer la joie des spectateurs, et plus encore celle des spectatrices, qui se manifeste en criant

« vive de Gaulle ». Ce dernier aspect tranche avec l'ambiance habituelle des Onze Novembre, ce que souligne Louis Levy – envoyé spécial de *France. Liberté. Égalité. Fraternité* – la commémoration passe au second plan derrière la joie provoquée par la présence de Winston Churchill[38].

Le défilé peut commencer une fois que les autorités ont rejoint leurs places dans la tribune officielle. Celle-ci est installée entre la rue Honoré de Balzac et la rue Washington[39] ; Charles de Gaulle et Winston Churchill y retrouvent Anthony Eden, Alexandre Parodi et Georges Bidault. En face de la tribune, le général Koenig occupe son poste de commandant du défilé d'où il salue le passage de chaque emblème d'unité. En l'absence des élèves des écoles militaires, le défilé est ouvert par le drapeau, la musique et l'infanterie de la garde républicaine. Suivent les unités des armées invitées, anglaises et américaines, dans le pas desquelles se placent les troupes françaises parmi lesquelles *France Libre actualités* retient des troupes traditionnellement présentes, comme les fusiliers marins et les chasseurs, tout en soulignant plus qu'à l'accoutumée la participation des troupes coloniales réduite à l'échelle du folklore : « la chèvre et la nouba des tirailleurs apportent la note pittoresque qui convient à tout défilé bien conçu ». Il faut enfin évoquer la mention de la participation des FFI, dont le commentaire rappelle qu'elles défilent sous uniformes anglais ou américain – il s'agit ici de trois bataillons provenant d'Alençon, Dreux et Dijon et non pas les FFI de Paris à qui le général Koenig a retiré l'honneur de participer au défilé. L'ensemble trouve sa conclusion avec le passage des troupes de cavaleries montées puis motorisées.

Le défilé confirme la limite dans la volonté du gouvernement de renouer avec les commémorations d'avant-guerre. Si le recueillement devant le Soldat inconnu se rapproche pour beaucoup de la pratique d'avant-guerre, la descente des Champs-Élysées et le défilé militaire s'inscrivent dans le temps présent : il s'agit de mobiliser les populations dans la mise en place d'un nouveau régime politique et de mobiliser les esprits dans l'engagement militaire qui se poursuit à l'Est. Ainsi, le changement d'espace cérémoniel, la composition du défilé et le parcours emprunté – les troupes entrant dans l'avenue dès la place de l'Étoile sans présenter d'hommage particulier au Soldat inconnu – font que l'on puisse moins associer cette partie de la matinée à une commémoration du Onze Novembre qu'à un préambule du défilé de la Victoire reprenant une grande partie de la symbolique du 14 juillet 1919[40].

---

[38] Louis Levy, « Paris a retrouvé sa joie », *France. Liberté. Egalité. Fraternité*, 17 novembre 1944, p. 1 et p. 12.

[39] Le plan joint au dossier précise ce lieu d'une croix sur l'avenue sans qu'une mention ne soit portée à la légende voir : 3 AG 4 70 plan de circulation des troupes le 11 novembre 1944.

[40] C'est d'ailleurs à ce titre que les images du défilé du 11 novembre 1944 figurent dans le film de Claude Authant-Lara, *La Traversée de Paris* réalisé en 1956.

Le sixième segment du film propose un regard le cortège des anciens combattants et des parisiens qui s'est déployé pendant l'après-midi du 11 novembre :

Le 11 Novembre 1944 dans *France Libre actualités* (sixième segment)

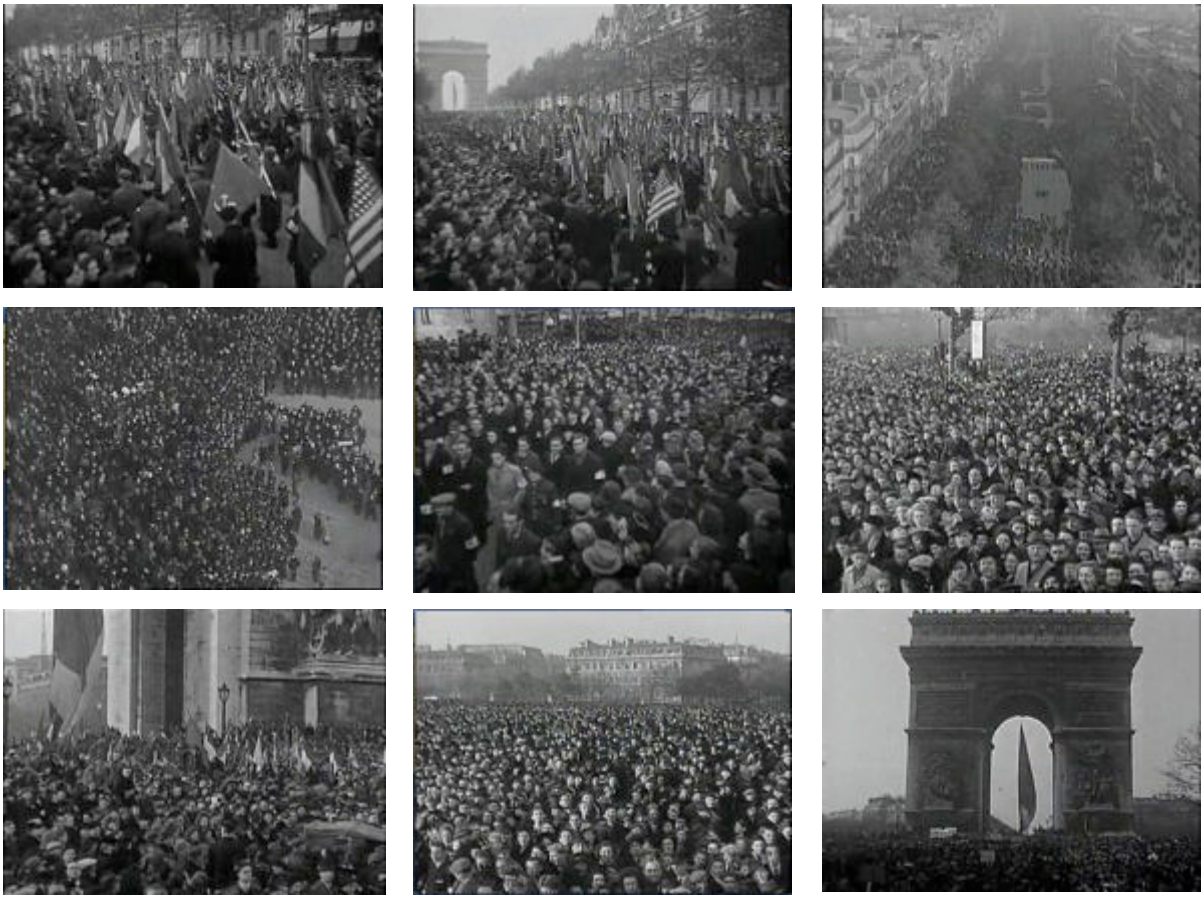

« [fond musical et bruit de la foule] L'après-midi, ce n'est plus l'armée qui descend, c'est le peuple de Paris tout entier qui monte vers l'Etoile. Depuis ce 11 novembre 1940 où les Allemands mitraillaient des étudiants jamais les Parisiens n'avaient accompli ce pèlerinage. Aujourd'hui il renoue avec toutes les traditions, toutes les fidélités, Paris appartient à Paris. Le 11 Novembre est à nous. Par centaine de milliers ils sont venus de tous les quartiers de la ville. Un gigantesque fleuve majestueux cinq heures durant ils apportent l'hommage de leurs présences et de leurs fois. Et si le tombeau sacré de l'Inconnu profané par l'occupant avait besoin d'être purifié il ne pouvait l'être mieux que par cette grande vague populaire qui vient battre inlassablement l'Arc immense redevenu enfin un arc de triomphe ».

Ina, AFE86002880

Il faut, une nouvelle fois, commencer par s'intéresser à ce que propose le film avant de revenir plus tard au commentaire. Ainsi voit-on à l'écran la volonté de faire état de la masse qui se présente l'après-midi sur les Champs-Élysées. On retrouve alors la « forêt de drapeaux » répondant aux vœux du CPL dont la banderole ouvre l'ensemble du cortège à la suite d'une gerbe à la dimension impressionnante portée par six hommes. Le film s'attache également à montrer les banderoles passant à portée des caméras comme celle du « Groupement national des réfractaires maquisards », celle d'un « comité d'Alsace-Lorraine », ou encore plus rapidement la multiplication des groupes en recourant à la caméra embarquée dans l'avion qui remonte les Champs-Élysées depuis la Concorde. Les anciens combattants des deux guerres suivent les grands mutilés dans leurs triporteurs à bras. Enfin, le

film permet de prendre conscience des flux qui se meuvent sur l'avenue cet après-midi-là. Si le courant essentiel remonte les Champs-Élysées par la chaussée, on peut noter que les trottoirs ne présentent pas que des spectateurs : on relève effectivement un mouvement important derrière les rangées statiques qui observent ce qui se passe sur la chaussée. À ce rythme, la place de l'Étoile ne reste pas longtemps dans l'état de vide constaté pour la matinée : le film montre une place entièrement occupée par la foule, dans laquelle le spectateur peut discerner les ondes qui mettent en évidence la volonté de beaucoup de remonter jusqu'au Soldat inconnu.

La première remarque qui vient à l'esprit à l'écoute du commentaire qui accompagne ce segment est la volonté d'en neutraliser l'origine. Il n'est nullement question du CPL (dont on voit cependant la banderole), encore moins du parti communiste. *France Libre actualités* propose à ses spectateurs la lecture d'un événement regroupant les Parisiens mobilisés dans une opération rituelle introduite par le recours à un vocabulaire religieux qui transforme la manifestation en « pèlerinage » visant à purifier « le tombeau sacré de l'Inconnu profané par l'occupant ». On relève aussi que le commentaire induit le spectateur en erreur en évoquant l'absence des Parisiens pendant l'occupation, les archives de la Préfecture de police ayant conservé la trace des nombreux recueillements individuels des 11 novembre pendant l'occupation.

C'est à ce point du film que l'on peut observer un second levier de la recomposition de l'événement par *France Libre actualité*. La réception du Premier ministre britannique à l'Hôtel de Ville, que l'on sait avoir effectivement eu lieu le 12 novembre, est intégrée dans la ligne des événements du 11 novembre. Winston Churchill est donc accueilli à l'Hôtel de Ville afin d'y recevoir la distinction de citoyen d'honneur de la Ville de Paris[41]. À cette occasion, le film rend compte de la présence d'Anthony Eden au côté du Premier ministre anglais, il prend aussi soin d'illustrer les éléments matériels de la distinction à laquelle celui-ci est élevé avec un plan serré sur le diplôme qu'il vient de signer devant la caméra, puis en s'intéressant longuement à un coffre en marqueterie précieuse dont une plaque en métal à l'intérieur du couvercle fige la souvenir de l'événement. Ce que le film ne dit pas c'est que ce coffret n'est que le contenant du cadeau car il renferme le drapeau à croix gammée qui flottait sur le toit de

[41] Voir le compte rendu « Comité Parisien de la Libération – Réception à l'Hôtel de Ville de M. Winston Churchill, Premier Ministre de la Grande Bretagne, le dimanche 12 novembre 1944 », *Bulletin Municipal Officiel de la Ville de Paris et Annexe au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de la Seine et de la Préfecture de Police*, du dimanche 19 novembre 1944, LXIII° année, n°260, pp 883-885 ainsi que les archives de la préparation de cette réception dont les problématiques de gestion de l'espace et du personnel municipal : AVP, 2060 1/33 « Réception de Winston Churchill 12 novembre 1944 ».

la préfecture de police de Paris jusqu'au soulèvement de la ville[42]. Enfin, les quelques mots prononcés en français par Winston Churchill permettent de dire directement aux spectateurs des salles de cinéma combien celui-ci juge important que la France recouvre une armée qui lui permette de compter dans la victoire finale.

Sans la moindre transition, le spectateur de ce film est amené, avec ce huitième segment, à considérer la façade de l'Hôtel de Ville, par l'effet d'un zoom accompagné du commentaire, il est ramené au déroulement du 11 novembre. Il est 11 heures quand le premier coureur du relais de la Flamme sacrée entre dans la course qui doit amener la Flamme prélevée le 10 novembre sur la clairière de Rethondes. On découvre alors une clairière dépourvue de ces principaux monuments, détruits par les Allemands à partir de 1940, mais symbolisés par des étiquettes figées dans le sol, à l'exception de la statue du maréchal Foch qui n'a pas été détériorée. C'est donc autour d'elle que se sont réunies les associations d'anciens combattants et leurs porte-drapeaux qui accueillent le dernier relayeur qui termine la course :

10 et 11 novembre 1944 dans *France Libre actualités* (extrait du huitième segment)

[42] « Churchill, citoyen d'honneur de Paris », *France-soir. Défense de la France*, édition de midi, 14 novembre 1944, p. 1.

« Voici la flamme qui vole depuis Paris. Le feu purificateur va s'allumer sur les lieux où l'ennemi a cru s'installer en vainqueur. Un bucher flambe d'autres s'allument. Dans la clairière illuminée il semble que le Soldat inconnu lui-même souffle son haleine de feu et purifie le sol consacré par son sacrifice. Un autre armistice viendra déjà les clairons s'apprêtent. Un jour les cloches sonneront de nouveau. Les morts et les vivants auront mérité une nouvelle victoire [le caporal Sellier sonne le *Cessez-le-feu* puis les cloches sonnent à toute volée] ».

Ina, AFE86002880

Les actualités renouent là avec le discours de la purification déjà déployé avec l'évocation de la manifestation de l'après-midi. Dans la clairière de Rethondes, des feux sont allumés à l'aide de la torche apportée de Paris. La nuit permet une mise en scène particulière avec huit hommes qui tiennent des torches à bout de bras autour d'une dalle sacrée composée pour l'occasion – l'originale étant encore en Allemagne. À cela viennent s'ajouter trois visages de soldats inconnus portant un casque Adrian qui se superposent aux hommes tenant les torches créant ainsi l'illusion de traverser l'épreuve des justes, sortir du purgatoire pour aller vers la résurrection.

1945 : commémorer la victoire

Le 16 novembre 1945, les Français qui se rendent dans les salles de cinéma pour voir les informations cinématographiques découvrent tous le même film des *Actualités françaises* faisant le rapport des événements de la semaine qui précède[43]. Au titre « IVème République[44] », succédait les portraits des nouveaux parlementaires de l'Assemblée constituante : Maurice Schumann (MRP), Adrien Tixier[45] (SFIO), Édouard Hériot (Parti radical), Louis Marin[46], Maurice Thorez. C'est ensuite un moment consacré à l'entrevue organisée entre Gaston Palewski, directeur de cabinet du général de Gaulle, et Paul Cuttoli, doyen d'âge de l'Assemblée, le premier devant donner au second sous l'œil des caméras la lettre par laquelle le président du Gouvernement provisoire remet ses pouvoirs à la représentation nationale – la page portant la signature « Charles de Gaulle » est montrée en gros plan. Cette première séquence trouve sa conclusion avec la venue du général de Gaulle « pour la première fois en veston » à l'hôtel de Lassay puis dans l'hémicycle. C'est donc en seconde position qu'arrive le carton-titre « 11 Novembre[47] » pour introduire une séquence de

[43] Il faut souligner ici que le monopole sur l'information cinématographique existe encore en novembre 1945 ; les *Actualités françaises* sont la seule production autorisée en la matière.

[44] Ina, AFE86003333, « Quatrième République : réunion à l'Assemblée Constituante », dans *Les Actualités françaises*, film sonore noir et blanc, durée 1 mn. 54 s., première diffusion le 16 novembre 1945.

[45] Elu en Haute-Vienne dans la première assemblée Constituante de 1945, il est par ailleurs ministre de l'Intérieur du Gouvernement provisoire de la République française jusqu'à son décès en février 1946 voir : « Adrien Pierre Tixier », *Biographies des députés de la IV^e^ République*, en ligne http://www.assemblee-nationale.fr/histoire/biographies/IVRepublique/tixier-adrien-pierre-31011893.asp ; voir également Gilles Morin, Pascal Plas (dir.), « Adrien Tixier, 1893-1946. L'héritage méconnu d'un reconstructeur de l'État en France », *Histoire & Mémoires* n°3, L. Soumy éditions, 2012.

[46] Louis Marin a été ministre des Régions libérées (1924), puis ministre des Pensions (de 1926 à 1928), ministre de la Santé publique et de l'Education nationale (1934) et retrouve un siège à l'assemblée Constituante suite à son élection en Meurthe-et-Moselle en 1945 voir « Louis Marin », *Biographies des députés de la IVe République*, en ligne http://www.assemblee-nationale.fr/histoire/biographies/IVRepublique/marin-louis-07021871.asp

[47] Ina, AFE8600334, « Onze Novembre », dans *Les Actualités françaises*, film sonore noir et blanc, durée 8 mn. 53 s., première diffusion le 16 novembre 1945. Il est possible de visionner ce film sur le site public de l'Ina à l'adresse : http://www.ina.fr/video/AFE86003334/onze-novembre.fr.html Il faut préciser ici que ce film a été

six minutes sur la thématique commémorative des 10 et 11 novembre 1945. C'est au son des cloches battant à la volée que s'ouvre cette partie de l'édition hebdomadaire. L'image rejoint le son, avant d'être remplacée par une jeune femme nouant de crêpe noir un drapeau tricolore accroché à la rambarde de sa fenêtre ; un gros plan sur une couronne de chrysanthèmes et un tambour lui aussi crêpé et battant une mesure lugubre finissent d'installer la thématique du deuil. Soudain, des phares dans la nuit introduisent une séquence de rappel historique constituée d'images d'archives empruntées aux sociétés de productions cinématographiques d'avant-guerre – reproduction fidèle de la séquence que l'on a déjà vue en 1944. Si le discours sur la signature de l'armistice de 1918 n'évolue pas (la signature amène la joie dans la population parisienne), le film de cette année introduit une révolution conceptuelle :

11 novembre 1945 : une commémoration pour les morts des deux guerres mondiales

« [Un tambour bat un rythme lugubre au moment de l'apparition de la croix « 18 »] Vingt-sept ans ont passé et, en dépit des illusions, aux morts de celle qui devait être la dernière il a fallu ajouter les pauvres morts de quarante et les morts de la grande nuit, les morts d'une nouvelle victoire. »
Ina, AFE8600334

Il ne faut pas seulement s'intéresser à ces trois plans pour ce qu'ils illustrent trois modalités de la prise en charge de la mort de guerre : un mort inconnu dont la tombe porte l'indication « 18 » pour la Première Guerre, la tombe de Jean Rieux « Mort pour la France » le 15 avril 1940 et une plaque commémorative de Jouy- en-Josas indiquant l'endroit où quatre hommes de la 2^{e} Division blindée « sont morts pour la Patrie, le 24 août 1944 » alors qu'ils progressaient vers Paris[48]. Ils annoncent le passage à une nouvelle façon d'incarner l'unité nationale qui d'une certaine façon cherche à rompre avec la problématique du Soldat inconnu ou, tout au moins, à lui surajouter une nouvelle dimension sans toutefois y parvenir, comme

étudié à partir de support vhs ; la version numérisée, ainsi que celle mis à disposition des usagers en ligne sont tronquées d'une minute pendant laquelle le spectateur pouvait voir la portion un film qui concerne le cortège civil de l'après-midi du 11 novembre 1945.

[48] Au sujet des plaques dans Paris voir Mariana Sauber, « Traces Fragiles. Les plaques commémoratives dans les rues de Paris », dans « Présence du passé, lenteur de l'histoire Vichy, l'occupation, les juifs », *Annales ESC*, 48ème année n°3 mai-juin 1993, pp. 715-727.

on va le voir par la suite. C'est ce changement qui se produit sous les objectifs des *Actualités françaises* dans la matinée du 11 novembre 1945.

Un projet gouvernemental

Il faut attendre 1973, la publication des mémoires d'Henri Frenay qui s'attribue la paternité de la scénographie du 11 novembre 1945 pour avoir une idée de la genèse du projet gouvernemental. C'est à l'occasion d'un conseil des ministres qu'Henri Frenay explique avoir entendu le général de Gaulle demander à l'ensemble de ses ministres de lui soumettre des propositions pour marquer « d'un éclat particulier » les cérémonies du premier 11 Novembre suivant la chute du nazisme[49]. Henri Frenay – alors ministre des Prisonniers, des Déportés et des Réfugiés – dit solliciter, après réflexion, un entretien au président du Gouvernement provisoire de la République française pour lui présenter son dessein[50]. Il propose alors au général de Gaulle de mettre sur pied une cérémonie dont l'objectif serait de pouvoir considérer la pluralité des formes de sacrifices pour la France dans le conflit qui vient de prendre fin. Cela l'amène à envisager la possibilité de leur rendre d'abord un hommage solennel le 11 Novembre à Paris, avant de les conduire dans une sépulture commune et définitive dont il imagine déjà les traits :

> « je la vois sous la forme d'un phare, semblable à ceux de l'Océan, érigé au point culminant du mont Valérien, là où tant de résistants ont été fusillés. Une crypte recevrait les corps et, pour que la capitale et les générations futures se souviennent, le phare, chaque nuit, émettrait sur Paris le V lumineux de la victoire[51] ».

Sous le coup de l'émotion provoquée par ce projet le général de Gaulle aurait demandé à son ministre de s'y consacrer et d'en assumer la direction[52]. On peut par ailleurs noter que cette proposition a l'intérêt d'opérer un rapprochement entre la mémoire de la Première Guerre mondiale et celle du conflit récent, alors que depuis 1944 le développement de discours

[49] Henri Frenay, *La Nuit finira*, Paris, Robert Laffont, 1973, p. 548.
[50] *Ibid.*
[51] *Ibid.*, p. 549.
[52] *Ibid.*

mémoriels juxtaposés[53], et la question de la coexistence de deux générations d'anciens combattants sont loin d'être évident[54].

La commission interministérielle dont la présidence est confiée à Henri Frenay[55] est élargie à la Ville de Paris qui se voit confier l'organisation des cérémonies d'entrée des corps dans Paris le 10 novembre. Le projet prend forme au cours des nombreuses réunions qui mettent sur pied une commémoration en trois volets allant du 10 novembre au soir à la fin d'après-midi du 11 novembre et dont le contenu est dévoilé et expliqué à l'occasion d'une conférence de presse convoquée par Henri Frenay le 3 novembre à son ministère[56].

Une commémoration originale ?

D'emblée, il apparaît qu'Henri Frenay déploie un projet qui articule à la fois la nécessité d'inventer une nouvelle forme de commémoration et la volonté de maintenir un lien avec la tradition commémorative du 11 Novembre.

Vers une nouvelle patrimonialisation de la guerre : de l'Inconnu aux identifiés

La proposition d'Henri Frenay repose à la fois sur le constat de la réussite du Soldat inconnu autour duquel s'est élaboré le deuil et la mémoire de la Grande Guerre mais aussi sur l'impossibilité de renouveler l'opération au regard de la guerre qui vient de finir. Ainsi, plutôt que de choisir un mort, non identifié, sur un des champs de bataille de la guerre, il formule l'idée de mettre à l'honneur d'abord douze, et finalement quinze personnes disparues de diverses façons pendant la guerre[57] :

---

[53] Il existe en la matière deux écoles ; Danièle Tartakowski souligne l'apparition d'un dédoublement des manifestations commémoratives organisées du 11 novembre 1944 au 11 novembre 1945. D'un autre côté, Gérard Namer introduit l'idée d'une bataille des mémoires qui repose sur l'idée d'une concurrence mémorielle entre gaullistes et communistes dont l'enjeu serait d'inscrire dans l'espace public la légitimité de chacune des parties dans la maîtrise de la reconstruction nationale. Voir Danièle Tartakowsky, *Les Manifestations de rue en France. 1918-1968*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1998, pp. 506-507 et Gérard Namer, *Batailles pour la mémoire. La commémoration en France de 1945 à nos jours*, Paris, Papyrus, 1983.

[54] Ce point est particulièrement important dans la mesure où les acteurs de la Grande Guerre ont été, on l'a vu, les acteurs déterminants des politiques publiques engagées dans l'entre-deux-guerres. Or, on le sait, le général de Gaulle n'est pas pressé de rétablir un ministère des anciens combattants, et au-delà cela, la question de la coexistence des générations se pose profondément dans la mesure où il est à ce moment surtout difficile de poser la question de la définition de l'ancien combattant de la Seconde Guerre mondiale. Par exemple le critère de la durée de l'engagement au front fixé à 90 jours pour les anciens combattants de 14-18 a-t-il une signification pour les hommes engagés dans la Résistance ? En attendant, l'Union française des anciens combattants (UFAC) choisit cinq représentants du Conseil national de la Résistance (CNR) pour siéger dans sa direction. Voir à ce sujet Pieter Lagrou, *Mémoires patriotiques de l'Occupation nazie*, Paris, Bruxelles éditions complexes, 2003, p. 49.

[55] Voir *Le Monde* du 24 octobre 1945. Outre l'organisation des cérémonies du 11 novembre à venir, le communiqué publié dans le journal fait part de l'ouverture d'une souscription nationale à fin d'élever un monument au mont Valérien.

[56] Henri Frenay, *La Nuit finira*, *op. cit.*, p. 549.

[57] « Autour du soldat inconnu. La France rendra hommage le 11 novembre à quinze victimes de l'Allemagne. Leurs dépouilles symboliseront la Résistance, les otages et les combattants français de toutes les armes », dans

- un homme et une femme de la résistance intérieure ;
- un FFI ;
- un déporté et une déportée politiques ;
- un prisonnier de guerre abattu en cours d'évasion ou exécuté pour rébellion ;
- un combattant de la campagne 38-40 ;
- un combattant FFL tombé sur les champs d'opérations extérieures ;
- un combattant de la campagne d'Italie ;
- un combattant de la campagne de Libération 1944-45 ;
- un aviateur ;
- un marin ;
- trois représentants de la France d'outre-mer.

L'objectif reste le même qu'en 1920 : réunir la Nation autour de ses morts.

> « Il est essentiel que les cérémonies du 11 novembre prochain renforcent l'unité nationale en soulignant, malgré la diversité de leurs combats, l'unité profonde de nos morts donc de la patrie[58]. »

Cette recherche d'une communion d'esprit explique sans doute que la commission interministérielle décide de se rapprocher de la procédure imaginée par André Maginot en faisant procéder à un tirage au sort pour désigner les hommes et les femmes à honorer. Ainsi on peut observer qu'à l'exemple de 1920, celui de 1945 est organisé dans un lieu symbolique : dans la salle Turenne, aux Invalides – où sont entreposés les drapeaux des régiments dissous. Il faut néanmoins relever une adaptation au contexte, la complexité du présent l'emporte, et c'est sous la présidence d'Henri Frenay que le tirage au sort réunit les ministres, les chefs d'état-major des trois armes, les représentants des anciens combattants, du CNR, des déportés et des prisonniers de guerre[59]. Il faut attendre la conférence de presse du 4 novembre pour qu'Henri Frenay en présente le résultat au public en précisant le sens du geste à venir et la composition des trois groupes qui sont honorés, ce qui amène le *Figaro* à publier les identités des hommes et des femmes concernées[60]. Le premier groupe doit représenter

---

Le Figaro, le 30 octobre 1945, p. 1. *Le Monde* publie un compte rendu identique dans son édition du 30 octobre 1945.

[58] Henri Frenay, *op. cit.,* p. 549.

[59] Henri Frenay, *op. cit.*, p. 555 et « Autour du soldat Inconnu. La France rendra hommage le 11 novembre à quinze victimes de l'Allemagne. Leurs dépouilles symboliseront la Résistance, les otages et les combattants français de toutes les armes », dans *Le Figaro*, 1er novembre 1945, p. 1 .

[60] « Les 10 et 11 novembre. La France et l'Empire célèbreront solennellement le souvenir des victimes de la guerre », dans *Le Figaro*, 4-5 novembre 1945, p. 1.

« Les Résistants ». Il accueille Berty Albrecht[61], Alfred Touny[62] et Raymond Anne[63]. Le second groupe rassemble « les déportés et prisonniers de guerre » avec Renée Levy[64], Armand-Ernest Bigosse dit Rober[65] et Maurice Debout[66]. Le troisième groupe est consacré aux « combattants » avec Pierre Ulmer[67], Antoine Mourgues[68], Marius Duport[69], Jean Charrier[70], Georges Briere[71], Henri Arnaud[72], Allad Ould M'Hamed Ben Semers[73], Boutie Diasso Kal[74] et Hedhili Ben Salem Hadj Mohamed Ammar[75]. Le groupe ainsi constitué est intéressant en ce qu'il prend en compte la participation des femmes dans la résistance, qu'il donne la plus grande place aux hommes du rang (seuls deux officiers sont honorés), et qu'il honore avec force la contribution des troupes de l'empire colonial avec 20% du groupe[76].

En définissant la « Belle mort[77] » de cette dernière guerre, en la plaçant dans une relation étroite avec celle mise en œuvre en 1920, le gouvernement provisoire prend le risque du désaccord, de la critique, voire de la contestation. Ceci se manifeste dans les colonnes des journaux qui publient les comptes rendus de la conférence d'Henri Frenay. Ainsi la publicité faite autour du projet gouvernemental a fait émerger la demande d'un hommage en mémoire de « ces dizaines de milliers de femmes, d'enfants, d'adultes, de vieillards, de toutes

[61] Henri Frenay s'émeut de la situation : « Est-ce le hasard ou la volonté de la Providence qui a fait sortir des urnes le nom de Berty Albrecht ? Je ne crois pas vraiment au hasard. Qui, mieux qu'elle, mieux que ma chère et vieille amie pouvait représenter les femmes françaises de la Résistance ? », dans Henri Frenay, *op. cit.* p. 555. Il faut rappeler ici que Berty Albrecht a travaillé au côté d'Henri Frenay à la tenu de *Combat*, sur ce travail et son passage à Cluny jusqu'à son arrestation voir le témoignage de Danielle Mitterrand, dans *Aujourd'hui la vie* émission du 21 mai 1985, accessible sur le site public de l'Ina http://www.ina.fr/histoire-et-conflits/seconde-guerre-mondiale/video/I07197722/danielle-mitterrand-a-propos-de-bertie-albrecht.fr.html

[62] dit colonel Guérin, résistant fusillé à Arras en avril 1944 voir Guillaume Piketty, « Alfred Touny », dans *Dictionnaire historique de la Résistance*, Paris, Robert Laffont, 2006.

[63] Sergent FFI tombé à Vassieux-en-Vercors en juillet 1944 voir Gilles Vergnon, « La construction de la mémoire du maquis du Vercors commémoration et historiographie », dans *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n°49, janvier-mars 199§, pp. 82-97.

[64] Exécutée à Cologne en août 1943. François Azouvi précise à son sujet qu'elle était la petite fille du grand rabbin de France Alfred Lévy, mais qu'elle a été arrêtée en octobre 1941 pour sa participation au réseau du musée de l'homme, puis torturée pour être finalement décapitée en Allemagne : François Azouvi, *Le Mythe du grand silence. Auschwitz, les Français, la mémoire*, Paris, Fayard, 2012, p. 67.

[65] Exécuté à Cologne en juillet 1943.

[66] Prisonnier du Stalag VII A, exécuté en mars 1942.

[67] Soldat au 4e régiment de dragons portés tué à l'ennemi en 1940.

[68] Caporal-chef au bataillon d'infanterie de marine du Pacifique (FFL), tué à l'ennemi en Libye en 1944.

[69] Sous-lieutenant au 22e bataillon nord-africain, tué à l'ennemi en Italie en 1944.

[70] Soldat au 153e régiment d'infanterie, tué à l'ennemi en France en 1944.

[71] Matelot au 1er régiment de fusiliers marins, tué à l'ennemi en France en 1944.

[72] Commandant à la 4e escadre de chasse, tué à l'ennemi en France en 1944

[73] Soldat marocain du 1er régiment de tirailleurs marocain, tué à l'ennemi en France en 1944.

[74] Soldat sénégalais du 6e régiment de tirailleurs sénégalais, tué à l'ennemi en France (1939-1940).

[75] Soldat tunisien du 4e régiment des tirailleurs tunisiens tué à l'ennemi en France (1939-1940).

[76] Serge Barcellini fait également ce constat dans « Les monuments en hommage aux combattants de la ''Grande France'' (Armée d'Afrique et Armée coloniale) » dans *Les troupes coloniales dans la Grande Guerre*, publication en ligne http://www.institut-strategie.fr/TC_8.htm#_ftnref12

[77] Jean-Pierre Vernant, « La belle mort et le cadavre outragé », dans Gherardo Gnoli et Jean-Pierre Vernant (dir.), *La Mort, les morts dans les sociétés anciennes*, Cambridge, Paris, Cambridge University Press, éditions de la Maison des sciences de l'Homme, 1982, pp. 45-76.

conditions, de toutes confessions, de toutes opinions, arrachés à leurs foyers, parqués dans des camps d'épouvantes [...][78] » pour lesquels André Lang – journaliste au *Figaro* et à *France soir* – propose de mettre en place un monument hébergeant une Flamme et un déporté inconnu à Montmartre[79]. De leur côté les anciens combattants de la Première Guerre mondiale qui ne semblent pas goûter l'esprit de la manifestation, criant à la falsification, au détournement de « leur » 11 Novembre :

> « Beaucoup d'anciens combattants de la guerre 1914-1918 se montrent douloureusement étonnés de voir commémorer notre 11 novembre, ''notre'' victoire jour de liesse s'il en fut, pour ceux dont nous sommes qui vécurent Verdun, en un jour de deuil, de glas, de tristesse consacré inconsidérément aux infortunés victimes de 1940-1945. La Grande Guerre doit-elle être escamotée en faveur de la dernière tuerie ?[80] »

Enfin, au-delà de cela et à plus long terme, il faut prendre en compte la fragilité de cet ensemble. Une visite au mémorial de la France combattante à Suresnes – institution qui comprend la crypte accueillant les quinze dépouilles réunies pour ce 11 novembre – permet de réaliser rapidement que la composition du groupe a évolué depuis la cérémonie de 1945[81]. Ainsi Serge Barcellini rappelle-t-il[82] que dès 1947 la présence de la dépouille de Robert Bigosse est contestée par la veuve d'un homme fusillé à Cologne ; le ministre des Anciens combattants décide alors de réunir un jury d'honneur. Il faut attendre 1960 pour que celui décide de retirer Robert Bigosse de la casemate, de transférer sa dépouille à la nécropole nationale de Thiais et de finalement installer un nouvel élu au Mont-Valérien : le caporal Malboukède, soldat tchadien tué à La-Garde (Var). Entre-temps le groupe avait été complété : d'abord en 1952, avec la dépouille d'Edmond Grethen[83], puis en 1954, date à

[78] « En faveur d'un émouvant projet. La Flamme et le Tombeau du Déporté sur la colline de Montmartre », dans *Le Figaro*, le 1er novembre 1945, p. 1.
[79] Sur ce projet et la réception du projet gouvernemental par le grand rabbin Joseph Kaplan dont les discours permettent à François Azouvi de préciser que les Juils de France sont « désireux que leur singularité, sans être déniée, soit articulée sur le destin de la communauté nationale. » François Azouvi, *Le Mythe du grand silence*., *op. cit.,* p. 66.
[80] Lettre de L. Pelletier publiée dans *Le Monde* (édition datée du 11 novembre 1945) également citée dans Serge Barcellini « Les cérémonies du 11 novembre 1945. Une apothéose commémorative gaulliste », dans Christiane Franck (dir.), *La France de 1945. Résistances. Retours. Renaissances. Actes du colloque de Caen (17-19 mai 1995)*, Caen, Presses universitaires de Caen, 1996. Il faut se rappeler ici le constat dressé par Pieter Lagrou au sujet de la difficulté d'intégration de nouvelle génération du feu dans les associations d'anciens combattants dans Pieter Lagrou, *op.cit.*, p. 49.
[81] http://www.mont-valerien.fr/
[82] Voir Serge Barcellini, « Les cérémonies du 11 novembre 1945. Une apothéose commémorative gaulliste », dans Christiane Franck (dir.), *La France de 1945. Résistances. Retours. Renaissances. Actes du colloque de Caen (17-19 mai 1995)*, Caen, Presses universitaires de Caen, 1996, p. 93.
[83] Fusillé par les Japonais en 1945.

laquelle André Mutter – ministre des Anciens combattants et victimes de guerres – préside à l'installation d'une urne contenant les cendres de « déportés inconnus[84] ».

Le 10 novembre : une nouvelle spatialité commémorative

En choisissant de mettre à l'honneur quinze personnes réparties dans trois groupes thématiques, la commission interministérielle impose aux responsables de la mise en œuvre des contraintes inhabituelles qui permettent de souligner les vertus du rassemblement qui soutiennent ces cérémonies. La première étape consiste à rassembler les corps à l'extérieur de Paris afin de les conduire dans un second temps à leurs points d'entrée dans Paris[85]. Ainsi, le groupe des résistants qui est réuni à la caserne Sully de Saint-Cloud doit rejoindre la porte Dauphine[86] ; les morts en captivité viennent du Fort de Vincennes, et sont attendus à la Barrière du Trône[87] ; enfin le groupe des « Morts aux champs d'honneur[88] » a été rassemblé à l'Orangerie de Sceaux pour se rendre place Denfert-Rochereau[89]. Les trois « points d'entrée » qui doivent chacun accueillir un groupe déterminé bénéficient d'une mise en scène qui, quoique très proche, s'adapte aux conditions du lieu.

Ainsi toutes trois mettent en œuvre une scène centrale qui adopte la forme d'une pyramide tronquée. Dans le cas de la place Dauphine, elle est positionnée au milieu de la place, entre les deux colonnes du Trône. Place Denfert Rochereau la scène intègre le lion de Bartholdi au milieu d'un l'escalier monumental qui donne accès à la plateforme supérieure de la structure

[84] « La crypte du mémorial de la France combattante » sur le site du mémorial de la France combattante au mont Valérien : http://www.mont-valerien.fr/visiter/le-memorial-de-la-france-combattante/la-crypte-du-memorial-de-la-france-combattante/ Sur la patrimonialisation des cendres de déportés voir Serge Barcellini et Annette Wieviorka, *Passant souviens-toi. Les lieux du souvenir de la Seconde Guerre mondiale en France*, Paris, Graphein, 1999, pp. 381-388. Voir également Serge Barcellini, « Sur deux journées nationales commémorant la déportation et les persécutions des années noires », dans *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, 1995, vol 45, pp. 76-98.

[85] À l'occasion de sa conférence de presse, Henri Frenay a exposé aux journalistes présents comment le gouvernement a fait envoyer des avions à El-Alamein, en Italie et en Allemagne pour rapatrier les corps qui s'y trouvaient voir « Les 10 et 11 novembre. La France et l'Empire célébreront solennellement le souvenir des victimes de la guerre », dans *le Figaro*, *op. cit.* p. 1.

[86] Il doit pour cela emprunter le pont de Saint-Cloud, la route de la Reine à Boulogne, entrer dans Paris par la porte Saint-Cloud, remonter les boulevards Murat et Suchet, puis, ressortir de Paris porte de la Muette en empruntant la route de la Muette à Neuilly puis la route de Suresnes pour arriver porte Dauphine AN, 3 AG 4 63, état-major du 1er Bureau, direction générale de la police municipale, préfecture de Police, note de service adressé à la direction du Service de sécurité du général de Gaulle, direction des services techniques (etc.), « Cérémonies des 10 et 11 novembre 1945, Paris le 7 novembre 1945, p. 2.

[87] Son itinéraire en plus simple puisqu'il doit remonter l'avenue de Paris à Vincennes qui est naturellement prolongée par le cours de Vincennes à Paris. *Ibid.*

[88] Pour reprendre la terminologie utilisée dans les archives de la préparation de la cérémonie.

[89] Le cortège doit emprunter la route nationale n°20 pour arriver à Paris porte d'Orléans et rejoindre sa destination en empruntant l'avenue du même nom. AN, 3 AG 4 63, note de service adressé à la direction du Service de sécurité du général de Gaulle, (etc.), « Cérémonies des 10 et 11 novembre 1945, Paris le 7 novembre 1945, *op. cit.*, p. 2.

(voir le plan ci-dessous)[90]. C'est sur cette plateforme qu'il a été prévu d'exposer les cercueils le temps de la cérémonie de réception. Le dispositif militaire est pris en compte dans la mise en scène : les cavaliers de la garde républicaine et des escadrons de spahis sont pleinement intégrés dans le tableau ; qu'ils entourent la scène porte Dauphine, ou qu'ils soient rangés en V sur l'avenue du Trône en pointant le lieu d'exposition.

Scénographie du 10 novembre 1945 – plan de la cérémonie organisée place Denfert-Rochereau

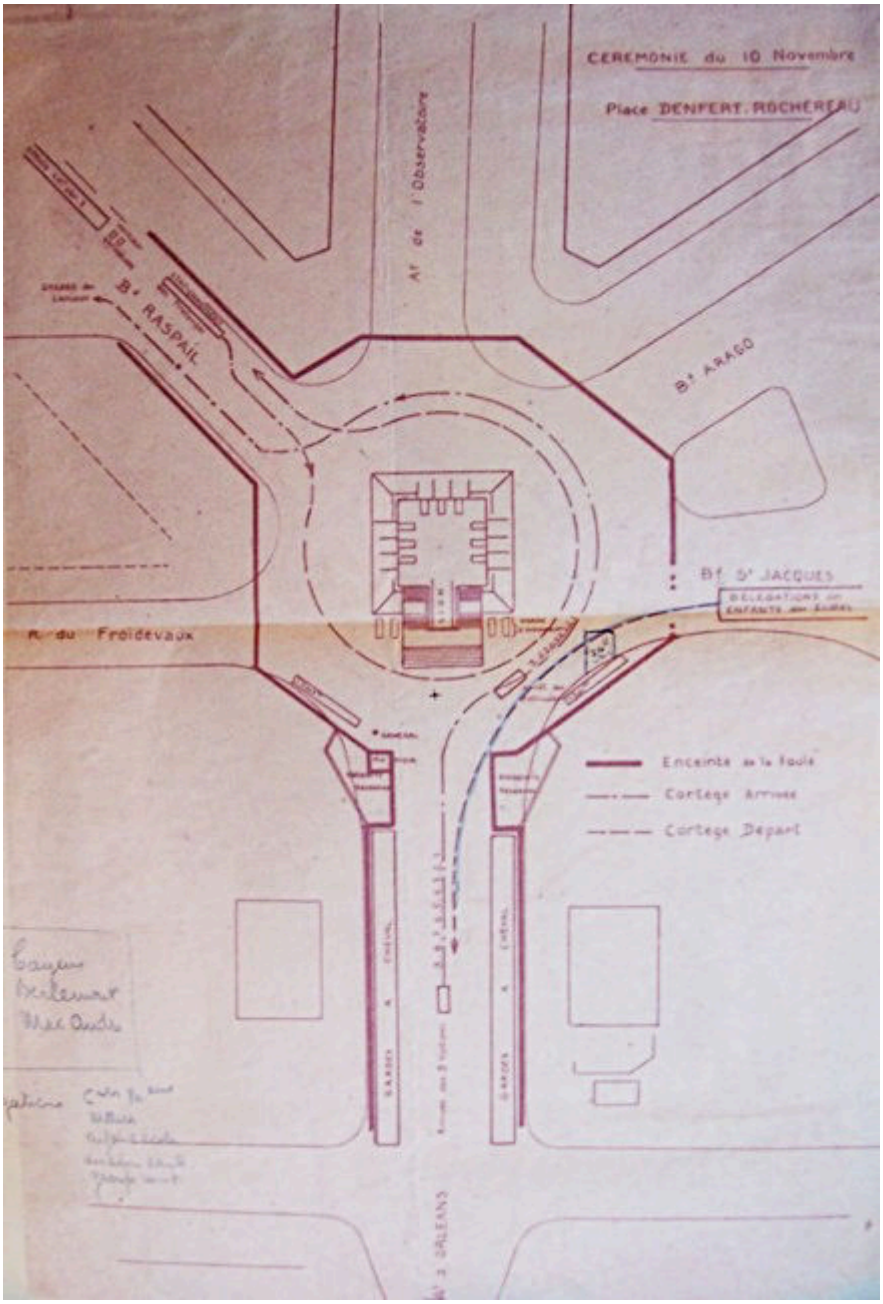

AVP – 2060 W1

[90] Voir les plans réalisés pour chacun des points d'entrés conservé dans le dossier « 11 novembre » dans AVP, 2060 W 1.

Le film réalisé par les *Actualités françaises* donne une idée de la taille des éléments ainsi disposés. On y voit la place Denfert-Rochereau (les cercueils sont glissés à l'intérieur de neuf cénotaphes monumentaux), ainsi que de l'impact de l'éclairage à la torche sur l'atmosphère. Ce film, comme Gérard Namer plus tard d'ailleurs[91], n'insiste pas sur la cérémonie de réception aux « points d'entrées », qui marque pourtant le passage dans l'espace et le temps commémoratif ainsi que l'introduction du message gouvernemental.

Entrer dans Paris, entrer dans la mémoire : le 10 novembre 1945

À leurs arrivées au point d'entrée dans Paris les honneurs militaires sont rendus aux trois cortèges automobiles commandés par le général Revers – pour les morts de la Résistance – le général Devaux – pour les morts en captivités – et le général Raymond Delange – pour les combattants[92]. Après la réception par les délégations du conseil municipal, les cercueils sont déchargés puis gardés par des militaires en tenue de campagne. Une fois que les cercueils sont installés, la musique exécute la *Sonnerie aux Morts*. Puis vient le moment où les délégations des maires d'arrondissements, des enfants des écoles, des associations d'anciens combattants et des organisations de résistants doivent défiler devant les cercueils.

Il en va ainsi place Denfert-Rochereau, où les troupes sont en place à 18 heures[93]. À 18 h 25, les torches sont allumées, la délégation de 15 membres du conseil municipal emmenée par messieurs Cayeux, Berlemont et Max André arrive. Elle est suivie de peu par le cortège automobile qui vient du fort de Vincennes ; la musique sonne *Aux Champs*, les troupes présentent les armes. La voiture du général Delange s'arrête à la hauteur des enceintes réservées édifiées au débouché de l'avenue d'Orléans sur la place. Les camions contenant les cercueils le suivent et sont déchargés au même endroit par les hommes du 150^{e} régiment d'infanterie qui les installent sur la plateforme avant de reprendre leurs positions initiales[94]. Le général rejoint la tribune officielle, les hommes présentent les armes, le roulement de tambours de la *Sonnerie aux Morts ponctue* une minute de silence intense qui rend particulièrement impressionnant le spectacle d'une place éclairée par les torches des cavaliers. Un nouveau roulement de tambours ramène le mouvement autour du cénotaphe, il est 18 h 50.

---

[91] Gérard Namer, *op. cit.*, p. 131.

[92] AN, 3 AG 4 63, note de service adressé à la direction du Service de sécurité du général de Gaulle, (etc.), « Cérémonies des 10 et 11 novembre 1945, Paris le 7 novembre 1945, *op. cit.*, p. 2.

[93] Un escadron de la garde républicaine à cheval de trois pelotons à dix-huit sabres, un escadron de spahis à cheval de trois pelotons à vingt-quatre sabres et deux sections à vingt-quatre hommes du 150^{e} régiment d'infanterie et la musique du 19^{e} régiment du Train : AVP, 2060 W 1, Capitaine de Dainville, cabinet, état-major du général adjoint au général gouverneur, gouvernement militaire de Paris, « Cérémonies des 10-11 novembre 1945 – ordre particulier n°3 – Cérémonie de la place Denfert-Rochereau ».

[94] L'une entre le boulevard Saint-Jacques et l'Avenue d'Orléans et l'autre entre la rue Froidevaux et l'avenue d'Orléans. *Ibid.*

Une centaine d'enfants des écoles de l'arrondissement entrent sur la place par le boulevard Saint-Jacques et défilent devant les cercueils en se dirigeant vers l'avenue d'Orléans. Ils sont suivis par les représentants du conseil municipal, les municipalités des arrondissements limitrophes, puis par les anciens combattants et les organisations de résistants pendant que la musique joue des pas redoublés[95]. À 19 h 05, les neuf cercueils du groupe des combattants sont disposés sur des prolonges d'artillerie qui prennent place dans un cortège ouvert par les spahis qui ont allumé leurs torches à 19 h 15 et les gardes républicains prennent position derrière les cercueils que l'on a recouverts de longs drapeaux tricolores. Deux véhicules ferment la marche, la première emmène le général Delange, la seconde les représentants du conseil municipal[96]. C'est à ce moment que l'on retrouve le film des *Actualités françaises* :

La soirée du 10 novembre entre la place Denfert-Rochereau et les Invalides

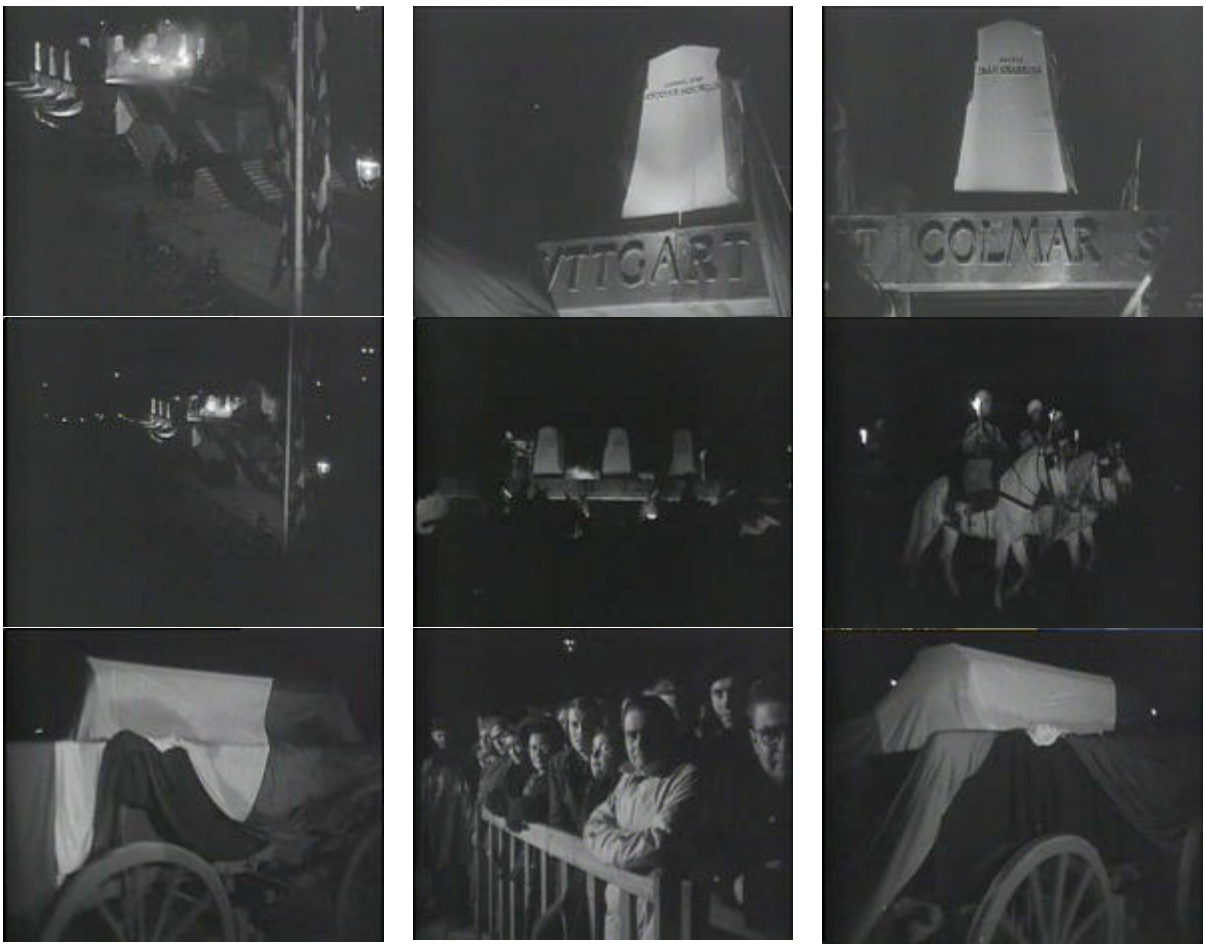

[95] *Ibid.* et AVP, 2060 W 1, note dactylographiée rappelant la répartition des représentants du Conseil municipal sous le titre : « la cérémonie du 10 novembre 1945 »
[96] AVP, 2060 W 1, « Cérémonies des 10-11 novembre 1945 – ordre particulier n°3 – Cérémonie de la place Denfert-Rochereau » *op. cit.*

« [Le tambour est remplacé par une musique triste au moment de l'apparition du lion de Belfort] Rendez-vous funèbre et grandiose. De trois places de Paris quinze morts ce soir vont dans la nuit, entourés de l'apparat des funérailles militaires, converger vers les Invalides. [musique et pas des chevaux sur la chaussée] Mais, mieux que les torches et les fanfares, ce qui les accompagnera dans cette marche à la gloire c'est la prière immense des mères, l'appel des orphelins, et le dur silence de leurs compagnons. Le dôme des Invalides va abriter une nuit entière quinze cadavres. Une nuit tout entière ils dormiront sous cette coupole que le souvenir de Napoléon n'emplit plus seul. Soldats endormis parmi des ombres glorieuses. Ce soir la France ne pleure pas, elle veille ! Elle veille les dents serrées ! Elle veille des morts et des symboles ! Elle veille ceux-là qui furent sa vie, son courage et sa grandeur ».

Ina, *Les Actualités françaises*, 16 novembre 1945

Ce premier moment, place Denfert-Rochereau, celui du groupe des combattants morts à l'ennemi semble reproduire l'entrée du Soldat inconnu dans Paris le soir du 10 novembre 1920. On ne doit pas se limiter à cette référence, le film montre une nouvelle symbolique qui doit illustrer le « nouvel ordre » des choses. Après cette introduction organisée par la Ville de Paris, les trois cortèges quittent les lieux de la première cérémonie avec des départs échelonnés :

Le cortège qui est attendu le premier aux Invalides quitte la porte Dauphine à 18 h 30. En progressant à une vitesse moyenne de 6 km/h, les cortèges traversent un Paris plongé dans la pénombre, éclairé à la lueur des torches des cavaliers, les cloches des églises sonnent le glas et des salves d'artillerie brisent ponctuellement le silence de la nuit. Le film permet de faire le constat de la participation des Parisiens venus en nombre le long des barrières qui ont été disposées sur les trois parcours. Le premier cortège qui a quitté la porte Dauphine remonte l'avenue Foch puis, arrivé à mi-distance de la place de l'Étoile, tourne à droite dans l'avenue Raymond Poincaré qu'il descend jusqu'à la place du Trocadéro. Il s'engage ensuite dans l'avenue du président Wilson pour aller traverser la Seine sur le pont de l'Alma auquel succède l'avenue Bosquet sur toute sa longueur rejoignant ainsi l'École militaire. Le cortège emprunte alors l'avenue Duquesne jusqu'à la place du président Mithouard[97] à 19 h 25. Le second cortège est parti des colonnes du Trône à 18 h 10 pour rejoindre la place de la Bastille par la rue du Faubourg Saint-Antoine. Il peut alors remonter les rues Saint-Antoine et Rivoli pour déboucher sur la place de la Concorde. Il en sort pour s'engager dans les Champs-Élysées qu'il quitte pour l'avenue Alexandre III et traverser la Seine sur le pont du même nom. Ce sont enfin les avenues Gallieni, une portion de la rue de Grenelle et le boulevard des Invalides qui permettent à ce cortège d'arriver place du président-Mithouard à 19 h 40. Enfin, on l'a vu, le dernier cortège partant de Denfert-Rochereau a quitté la place à 19 h 20. Son trajet est plus court que les deux autres, puis qu'il doit remonter le boulevard Raspail, tourner dans le boulevard Montparnasse et rejoindre lui aussi la place du président-Mithouard en empruntant le boulevard des Invalides. Les arrivées des trois cortèges à la grille de la place Vauban sont ainsi échelonnées de quart d'heure en quart d'heure de 19 h 30 à 20 h[98]. Le croquis ci dessous permet de prendre la mesure des trajets mobilisés dans Paris.

[97] La place du président-Mithouard entoure l'église Saint-François-Xavier. Sa taille permet de gérer l'arriver des cortèges, de s'assurer des distances de leurs différents éléments avant de les engager à rejoindre la place Vauban. Par ailleurs, il faut noter que cette place a été baptisée du nom d'Adrien Mithouard, président du conseil municipal de Paris qui y habita jusqu'en 1919 : voir « Président-Mithouard (place du), dans Jacques Hillairet, *Dictionnaire des rues de Paris*, Paris, Les éditions du Minuit, 1963, p. 299.

[98] AN, 3 AG 4 63, note de service adressé à la direction du Service de sécurité du général de Gaulle, *op. cit.*

Les trois cortèges dans Paris nuit du 10 au 11 novembre 1945

Croquis réalisé à partir du géoportail IGN

À ce moment, une nouvelle phase commence. Une compagnie d'infanterie de la garde républicaine, le drapeau du régiment et sa musique accueillent chaque cortège et rendent les honneurs. Ils sont attendus par une délégation du gouvernement composée d'André Diethelm, ministre de la Guerre, Louis Jacquinot, ministre de la Marine, Charles Tillon, ministre de l'Air, Alexandre Parodi, ministre du Travail et, enfin, Henri Frenay, ministre des Prisonniers, Déportés et Réfugiés, ainsi que par le président du Conseil municipal de Paris lui-même accompagné de quatre représentants de l'assemblée parisienne, du préfet de la Seine et du préfet de Police, du chef d'état-major de la Défense nationale, les chefs d'état-major des trois armées, du général Legentilhomme gouverneur militaire de Paris. Enfin, il ne faut pas oublier les délégations (de dix membres chacune) d'anciens combattants, de résistants, de déportés,

prisonniers et combattants. Ce groupe est progressivement complété, à leur arrivée, par les officiers et les élus parisiens qui accompagnent les trois cortèges[99].

Après l'allocution de réception d'André Le Troquer, président du conseil municipal de Paris,– les corps qui ont été alignés devant la grille sont pris en charge par des sapeurs-pompiers qui les transportent dans l'enceinte. Là, ils sont reçus par le général Rodes – gouverneur des Invalides – avant de remonter entre deux haies formées par la troupe suivie par tous les officiels vers les escaliers qui montent au Dôme sur lesquels une nouvelle haie d'honneur de cavaliers de la garde républicaine accentue la solennité du moment. À l'intérieur de l'église du Dôme, ils sont attendus par leurs familles qui ont été amenées des trois points d'entrée, et par les militaires qui doivent assurer la garde pendant la veillée. Les corps sont disposés dans les grands catafalques qui ont été décorés avec de grands drapés aux couleurs nationales, de plaque nominative – dont certaines passent à l'écran – et d'une couronne de fleurs au centre de laquelle on retrouve un écu frappé de la croix de Lorraine et ceint de la devise républicaine « Liberté Égalité Fraternité ». *Les Actualités françaises* insistent sur ce décorum pendant que le commentaire souligne la relation entre les morts de 39-45 et les hommes illustres qui reposent dans ce lieu : « soldats endormis parmi des ombres glorieuses » en montrant le gisant du maréchal Foch, œuvre du sculpteur Paul Landowski (1937), représentant la dépouille du chef militaire porté par huit de ses poilus[100]. On retrouve ainsi une nouvelle fois la thématique de la guerre de Trente Ans.

C'est à ce moment de l'évocation de la veillée sous le Dôme, que le film des *Actualités françaises* interrompt le déroulé normal du récit pour introduire un nouveau « petit récit » :

Les quinze morts vus par les *Actualités françaises*

[99] *Ibid.*

[100] Voir à ce propos Claire Maingon, « Le tombeau du maréchal Foch aux Invalides », dans *1643-1945. L'Histoire par l'image*, en ligne http://www.histoire-image.org/site/oeuvre/analyse.php?i=898 Si le commentaire du film met l'accent sur Napoléon, et les images sur le maréchal Foch, il ne faut pas oublier que l'église du Dôme des Invalides accueille d'autres sépultures de militaires parmi lesquelles celles du maréchal Lyautey, des généraux Nivelle et Mangin.

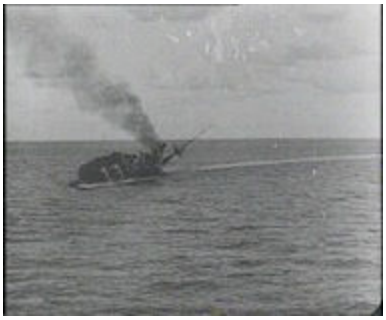

« Elle veille les dents serrées ! Elle veille des morts et des symboles ! Elle veille ceux-là qui furent sa vie, son courage et sa grandeur. [Le commentaire adopte un rythme plus rapide, le volume de la musique de fond est baissé] Ceux de la Résistance ! Ceux des maquis, ceux des prisons, des pelotons d'exécution… Et celle-ci qui soutint l'esprit…Et qu'on a tué ! Celui-là qui combattit avec les armes de son métier… et qu'on a tué ! Celui-là qui fut déporté…et qu'on a tué ! Et celui-là qui voulut s'évader… et qu'on a tué ! Et celui-là qui fit la drôle de guerre… et qu'on a tué ! Et celui-là qui libéra

l'Afrique… et qu'on a tué ! Et celui-là qui libéra l'Italie… et qu'on a tué ! Et celui-là qui libéra la France… et qu'on a tué ! Et ces trois-là venus de la France d'outre-mer… et qui sont morts ! Et l'aviateur qui soutint sa bataille… et succomba ! Et le marin qui soutint son combat… et y mourut ! [Le rythme du commentaire reprend un débit normal] Une nuit passe. Une nuit sacrée où tous les hommes et toutes les femmes se tourneront silencieusement vers cette coupole qui abrite quinze héros tirés au sort dans l'armée immense et anonyme de ceux qui ont accepté un jour de mourir pour une vie et une liberté qui ne serait même pas les leurs ».

Ina, *Les Actualités françaises* 16 novembre 1945

On ne peut que constater que la rédaction ne cherche pas illustrer ce qui est arrivé à chacun des disparus qui sont honorés, mais bien de mettre en image une succession de situations qui correspondent à la liste des catégories détaillée par Henri Frenay au moment de la conférence de presse de présentation de l'événement. Il s'agit donc d'amener le spectateur à saisir d'abord que le combat n'avait jamais cessé et, qu'à ce titre, tous les morts entrent avec ceux qui sont aux Invalides dans la « fabrique »[101] des héros qui ont contribué à l'histoire nationale et cette fois-ci en luttant contre un ennemi qui n'est jamais désigné.

La focalisation sur ces cérémonies organisées autour des morts de la Seconde Guerre mondiale fait passer au second plan une autre cérémonie parisienne. Comme chaque soir, le comité de la Flamme sous l'Arc de Triomphe reçoit une association invitée pour raviver la Flamme. La cérémonie de ce 10 novembre 1945 prend une dimension exceptionnelle : les anciens combattants de Paris et les associations d'anciens combattants belges se retrouvent pour recueillir une flamme qui doit être veillée à l'Hôtel de Ville, avant qu'une partie participe au relais sacré[102] tandis qu'un second flambeau parte à Bruxelles. La cérémonie de 18 heures est exceptionnellement prolongée par une descente les Champs-Élysées en direction du cour de la Reine, les participants devant respecter une minute de silence devant la statue du roi Albert 1[er][103] en présence de l'ambassadeur de Belgique.

Le 11 novembre à l'aube… le récit d'un échange sensible

Le lendemain matin, dès 7 heures, les sapeurs-pompiers retrouvent les 15 dépouilles sous le Dôme pour les extraire de leurs catafalques et les disposer sur les prolonges d'artillerie. Cette manœuvre aboutit à la dissolution des trois groupes en un seul, on relève qu'à compter de cet instant les *Actualités* ne mentionnent plus aucun élément permettant d'identifier les groupes

[101] Daniel Fabre, « L'Atelier des héros », *in* Pierre Centlivres, Daniel Fabre, Françoise Zonabend, *La Fabrique des héros*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 1998, pp. 233-318.

[102] Le relai sacré doit, suivant la coutume, rallier la clairière de Rethondes en partant de la place de l'Hôtel de Ville de Paris. Celui organisé en 1944 a été largement couvert par *France Libre actualités* afin d'évoquer une nouvelle étape de purification des espaces profanés par les Allemands.

[103] AN, 3 AG 4 63, note de service adressé à la direction du Service de sécurité du général de Gaulle, *op. cit.*, p. 4.

ou les individus alors que le dispositif scénique installé à l'Arc de Triomphe est le même que celui du Dôme : les catafalques sont nominatifs.

Il faut suivre maintenant la première phase de la matinée : le transport des quinze morts vers la place de l'Étoile.

11 novembre 1945 : le transport vers la place de l'Étoile

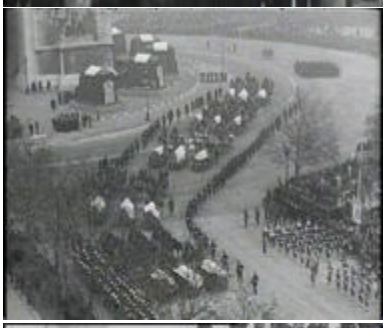

« [Une marche funèbre en fond sonore] Un matin pâle s'est levé sur le dôme. Le même matin peut-être, que ce matin du 11 novembre d'il y a vingt-sept ans. Et la France avant de conduire ses morts à leurs tombeaux éternels, à ce Mont-Valérien qui sera un des hauts lieux de ce pays, la France qui leur a donné cette nuit les Invalides, va leur donner maintenant l'Arc de l'Étoile. Sur cette route triomphale, la piété d'un peuple les accompagne, les fanfares font lever d'invisibles présences. Ce ne sont pas quinze morts choisis qui vont au rendez-vous de l'Inconnu de 18, ce sont les milliers et les milliers de ceux dont l'histoire ne retiendra pas les noms, et qui n'ont encore un visage peut-être que pour une mère, une épouse, un ami. Chaque Français a un compagnon dans ce cortège. Chaque Français a bien eu un mort. L'Arc de l'Étoile est une tombe. [La marche funèbre laisse la place aux clairons qui sonnent *Aux champs* au moment où les cercueils pénètrent sur la place] La tombe la plus magnifique et la plus solitaire. Les quinze morts d'aujourd'hui sont venus saluer celui qui est avant tout, avant tous, éternellement, infiniment, le soldat et l'Inconnu. Et cette confrontation pathétique devant laquelle tous les Français autour du général de Gaulle retiendront leurs souffles, chacun la ressentira comme la plus tragique et la plus terrible des condamnations contre la guerre. [un marron éclate au moment de l'apparition d'un des catafalques à l'écran] »

Ina, *Les Actualités françaises* 16 novembre 1945

L'espace commémoratif de ce 11 Novembre est constitué de trois lieux : le premier est évidemment l'église du Dôme où les quinze corps ont été veillés ; le second est la place de l'Étoile où la cérémonie doit se dérouler ; enfin, le troisième est un lieu en cours de définition : le Mont-Valérien. On s'est contenté d'aligner une simple haie de gardes républicains aux Invalides, lieux de départ de l'ensemble de la commémoration. À la grille d'entrée de la place Vauban, quinze prolonges d'artillerie attendent les corps dont le transfert est pris en charge par les sapeurs-pompiers de Paris. De même, le trajet entre les Invalides et la place de l'Étoile (par l'avenue Gallieni, le pont Alexandre III puis les Champs-Élysées) est aussi empreint de simplicité. C'est pour l'espace principal de la commémoration, la place de l'Étoile, qu'un soin particulier a été apporté.

Un plan conservé dans le dossier du service de sécurité de l'Élysée et les photogrammes ci-dessus permettent d'en comprendre les principales dynamiques. Sous la voûte de l'Arc, l'espace autour du Soldat inconnu est dégagé, imposant un contraste avec le pourtour immédiat du monument où ont été installés quinze catafalques aux couleurs nationales affichant un écu frappé de la croix de Lorraine et ceint de « Liberté Égalité Fraternité ». Le terre-plein central, démuni de toute installation accueille un nombre très limité de personnes[104]. La chaussée est réservée à la circulation des éléments mobiles de la

[104] Il s'agit des membres du gouvernement, du bureau de l'Assemblée constituante, du président du Conseil général de la Seine, du président du Conseil municipal de Paris, du préfet de la Seine, du préfet de Police, du président du CNR, du président de l'Union française des anciens combattants (UFAC), des quatre présidents des

commémoration (le cortège venant des Invalides et les troupes qui doivent rendre les honneurs). C'est sur la bordure extérieure de cette chaussée que les organisateurs de la cérémonie ont apporté les principales innovations. Afin de libérer l'espace, les troupes n'occupent pas leurs positions d'attentes habituelles[105], mais sont installées dans les avenues Foch, Poincaré (pour les troupes à pied et la cavalerie) et Victor Hugo (pour les éléments motorisés et blindés). La place est ainsi mise à l'entière disposition du public qui est reparti en plusieurs catégories. Deux tribunes importantes installées de part et d'autre du débouché de l'avenue des Champs-Élysées ont fait leur apparition et font face à l'Arc de Triomphe. La Tribune A, construite de l'angle des Champs-Élysées à celui de l'avenue d'Iéna, ferme l'avenue Marceau. Ses mille deux cents places ont été attribuées au corps diplomatique, aux parlementaires de la l'Assemblée constituante et aux grands corps de l'État. La Tribune B est construite de l'angle des Champs-Élysées à celui de l'avenue Hoche et ferme l'avenue Friedland. Ses mille deux cents places sont à la disposition des représentants des anciens combattants, prisonniers et déportés. Il est également précisé qu'une partie des sièges sont réservés aux directeurs de journaux ainsi qu'« aux dames des personnalités », dont madame de Gaulle. Cette tribune est complétée d'une installation pour les deux cents journalistes et photographes invités pour couvrir la cérémonie. Un second rang de spectateurs doit prendre place sur deux plans inclinés : l'espace 1[106] est situé à l'angle des avenues Kléber et d'Iéna, l'espace 2[107] est installé à l'angle de l'avenue Hoche et Wagram. Une troisième catégorie de spectateurs peut accéder aux enceintes 3 et 4, l'une étant à l'angle de l'avenue Kléber et de l'avenue Victor Hugo[108], l'autre occupant l'angle de l'avenue Wagram et Mac Mahon[109]. Pour terminer, les organisateurs ont prévu de conserver un accès à la cérémonie aux spectateurs non titulaires de carton d'invitation. Ils pourront occuper les musoirs entre l'avenue Mac-Mahon et l'avenue de la Grande-Armée. Le déploiement d'une telle hiérarchie dans l'accueil des spectateurs allant du Parisien anonyme à madame de Gaulle, impose une gestion rigoureuse des cartons d'invitations et des modalités d'accès de chaque catégorie. La police

---

fédérations de Déportés, Prisonniers, Résistants et France combattante. Enfin, Gaston Palewski et les généraux Juin et Delattre de Tassigny.

[105] Voir chapitre III : à partir de 1936, les troupes sont installées en positions d'attente autour de la place de l'Etoile. Le colonel, le drapeau et la musique régimentaire sont alignés sur l'extérieur de la chaussée, pendant que le reste des hommes sont rangés dans les avenues qui partent de la place.

[106] Il doit accueillir les hauts fonctionnaires des ministères et les représentants de la presse.

[107] Il est réservé aux militaires ayant participé à la guerre 1939-1945, et aux anciens combattants, prisonniers de guerre et déportés.

[108] L'enceinte 3 doit accueillir huit cent invités – hauts fonctionnaires des ministères et des administrations et des mairies.

[109] L'enceinte n°4 (huit cent places) est destinée à l'Education nationale et aux anciens combattants, prisonniers de guerres et déportés.

municipale est la seule autorité émettrice des cartons d'invitations, dont le verso est réservé aux mentions concernant le point d'entrée où l'invité doit se présenter et l'heure à laquelle il est attendu[110] – le personnel responsable du secteur pouvant à tout moment contrôler la validité du document au moyen du spécimen mis à sa disposition.

À 7 h 45, la veillée est interrompue pour la levée des corps effectuée par les sapeurs-pompiers en présence du général Revers et du général Rodes – gouverneur des Invalides. Les cercueils sont placés un à un sur les prolonges d'artillerie qui les attendent place Vauban. L'ensemble est marqué d'une grande simplicité. Seule une haie de fantassins de la garde républicaine se tient sur un rang de la porte de l'église du Dôme à la grille. Au même moment une escorte importante se met en place, ce qui impose la présence d'un officier régulateur qui assure le maintien de la vitesse sur l'ensemble du parcours. La tête de l'escorte est constituée de la fanfare suivie d'un escadron à cheval de la Garde républicaine, viennent ensuite la musique de l'infanterie de la Garde et le général accompagné de quatre officiers de l'armée de terre, un officier de la marine, un officier de l'armée de l'air. Une seconde partie s'ouvre avec le colonel suivi du drapeau du premier régiment et de son escorte puis d'une compagnie d'infanterie derrière laquelle on retrouve les quinze cercueils avançant par rang de trois et entourés d'une compagnie tenant l'arme basse. Une troisième compagnie clôt le quadrilatère, l'escorte se conclut sur un dernier escadron de cavaliers de la Garde républicaine. L'ensemble du dispositif se met en mouvement à 8 h 55 dans le but d'atteindre la place de l'Étoile à 10 heures. Il est intéressant de relever que le film d'actualité consacre une partie importante de son temps à ce moment de la commémoration. Au son des deux musiques qui participent à l'escorte, les réalisateurs préfèrent une marche funèbre qui a pour effet d'accentuer la lenteur du cortège dont on remarque qu'il est suivi par une partie du public présent sur les trottoirs des Champs-Élysées. Le film met en évidence le changement de registre qui marque cette matinée en montrant la frontière entre l'espace ouvert au public et l'espace, dont l'accès est réservé aux invités de la commémoration et aux officiants qui se situent à la hauteur de la rue de Presbourg. À la marche funèbre jouée tout au long du trajet succèdent les musiques militaires avec, pour commencer, la sonnerie *Aux champs* qui annonce l'arrivée du cortège dans l'espace de la cérémonie.

Deux hommes sont à l'écart des deux carrés d'invités qui attendent sur le terre-plein central : Le plus grand est le général de Gaulle – qui revêt à nouveau son uniforme – président du Gouvernement provisoire de la République française avec, à ses côtés Félix Gouin qui vient

[110] AN, 3 AG 4 63, note de service adressé à la direction du Service de sécurité du général de Gaulle, *op. cit.*, p. 7.

d'être élu président dans l'Assemblée constituante[111]. La présence conjointe des responsables des pouvoirs exécutif et législatif est la conséquence des pourparlers pour la désignation d'un nouveau gouvernement – Charles de Gaulle ayant remis ses pouvoirs à l'Assemblée après l'élection n'assure en théorie que la continuité du pouvoir jusqu'à la désignation d'un nouvel exécutif par les parlementaires. Les deux hommes accueillent le cortège qui entre sur la place et demeurent immobiles pendant que les sapeurs-pompiers déposent chaque cercueil dans le catafalque qui lui est réservé. La scène commémorative est prête, les *Actualités* le précisent avec emphase :

> « Ce ne sont pas quinze morts choisis qui vont au rendez-vous de l'Inconnu de 18, ce sont les milliers et les milliers de ceux dont l'histoire ne retiendra pas les noms, et qui n'ont encore un visage peut-être que pour une mère, une épouse, un ami. Chaque Français a un compagnon dans ce cortège. Chaque Français a bien eu un mort. L'Arc de l'Étoile est une tombe. La tombe la plus magnifique et la plus solitaire. Les quinze morts d'aujourd'hui sont venus saluer celui qui est avant tout, avant tous, éternellement, infiniment, le soldat et l'Inconnu ».

Félix Gouin et Charles de Gaulle se présentent ensuite devant la dalle du Soldat inconnu pour y présider la minute de silence. C'est à ce moment que l'on peut parler d'un « échange sensible » : la disposition des quinze catafalques en cercle avec le Soldat inconnu est conçue pour intégrer les morts de 39-45 dans une mémoire combattante plus large permettant ainsi d'atténuer les vicissitudes de la dernière guerre – dans la même idée que celle développée avec la guerre de Trente Ans ; d'un autre côté, c'est la promesse de la permanence du deuil tel que les commémorations le réactivent périodiquement qui devrait permettre de maintenir aussi la reconnaissance de la Nation ; les victimes et les survivants de 14-18 et de 39 45 réunis au Soldat inconnu.

> « Quinze cercueils, amenés de tous les champs de bataille, étaient rangés autour de l'Inconnu, comme si ces combattants venaient lui rendre compte de leur propre sacrifice avant d'être transférés dans une casemate du Mont-Valérien[112] ».

On peut voir dans cette cérémonie la seconde étape de la patrimonialisation de la mort de la Seconde Guerre mondiale.

---

[111] Le général de Gaulle oublie de mentionner dans ses mémoires la présence de Félix Gouin à ses côtés. Il n'évoque les invités officiels que dans la mesure où il lit en eux la fin de son gouvernement : « Sur le pourtour de la place, la foule était aussi chaleureuse que jamais. Mais près de moi, les figures officielles me signifiaient que le pouvoir allait changer de nature. » voir Charles de Gaulle, *Mémoires de guerres. Le salut : 1944-1946*, Paris Pocket, 2010, p. 388.

[112] Charles de Gaulle, *Mémoires de guerres. Le salut, op. cit.*, p. 388.

Mais l'analyse du film d'actualité permet d'observer que les rédacteurs du film ne présentent pas d'images des officiants devant la dalle sacrée. La minute de silence est illustrée par des images du tandem que forment Félix Gouin et Charles de Gaulles filmés au moment de l'accueil du cortège funèbre, suivie d'une succession de plans plus larges. Le film revient ensuite sous l'Arc de Triomphe pour s'intéresser au drapeau géant qui flotte sous la voûte, avant de finir par l'inscription de la dalle sacrée dont on peut lire à l'écran : « Ici repose un soldat mort pour la Patrie » et la Flamme au moment où tonne le second marron d'artillerie.

Un discours pour conclure la guerre

Alors que la coutume d'avant-guerre a établi que les autorités devaient rejoindre le bord de la chaussée pour assister à l'hommage des Armées, ce 11 Novembre innove avec la rupture du silence des officiants. Il ne s'agit pas ici de la rupture du silence rituel de la minute de silence, mais de celui que la tradition a imposé aux autorités politiques présentes sur le champ de la commémoration. C'est dans la réponse de Raymond Poincaré à la proposition d'Emmanuel Evain – président du Conseil municipal – qui invitait le président de la République à prendre la parole à l'occasion de la cérémonie organisée pour la première commémoration des Morts pour la France le 1er novembre 1919 que l'on peut trouver l'invention de cette tradition :

> « Non pas de discours, quelles paroles plus belles pourrions-nous dire que celles que nous adressent nos morts ? [113]».

Évidemment, en 1945 le contexte n'est pas comparable. L'élaboration du nouveau patrimoine et son inclusion dans une modalité d'expression de la reconnaissance de la Nation préexistante ne sont, en fait, qu'un instrument participant à une démarche dont l'objectif reste de parvenir à retrouver une unité perdue dans la guerre. Il s'agit donc peut-être de proposer une autre « sortie de guerre » que celles qui se déploient en France dans l'épuration[114] et dans la renaissance du débat politique qui s'est notamment exprimée dans l'élection de l'Assemblée constituante et les négociations qui entourent la désignation du nouveau gouvernement[115].

[113] G. L., Georges Wulti (*et al.*) « L'hommage aux morts pour la patrie – A Notre-Dame, au Panthéon et à la Sorbonne », *Le Gaulois*, lundi 3 novembre 1919, pp. 1-2.
[114] On peut penser ici aux procès de Pierre Laval (fusillé au mois d'octobre 1945), ainsi qu'à l'importance de cette démarche qui a suivi la Libération : voir à ce sujet Henry Rousso, « L'épuration en France. Une histoire inachevée », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, 1992, vol 33, pp 78-105.
[115] Voir à ce sujet les passages que Charles de Gaulle consacre à la fin de son premier gouvernement et au processus qui a amené l'Assemblée constituante à lui confier un nouveau mandat : Charles de Gaulle, *op. cit.* pp. 361-387.

Le moment est choisi avec soin : la prise de parole du chef du gouvernement doit se faire immédiatement après la minute de silence[116] – un entrefilet rappel le projet dans *Le Monde* qui publie le programme de la commémoration. Ainsi, alors que les deux responsables de la Nation s'inclinent devant le Soldat inconnu, un micro est installé à quelques mètres de la dalle sacrée. Félix Gouin s'est écarté, le général de Gaulle s'y présente seul pour prononcer « quelques mots, [dans lesquels] j'en appelai à l'unité et la fraternité ''pour guérir la France blessée''[117] ».

Il est évident que les *Actualités françaises* n'ont pas manqué d'en retransmettre quelques phrases :

Le discours du général de Gaulle devant l'Inconnu le 11 novembre 1945

[116] AN, 3 AG 4 63, note de service adressé à la direction du Service de sécurité du général de Gaulle, *op. cit.*, p. 8.

[117] Charles de Gaulle, *Mémoires de guerres. Le salut, op. cit.* p. 388.

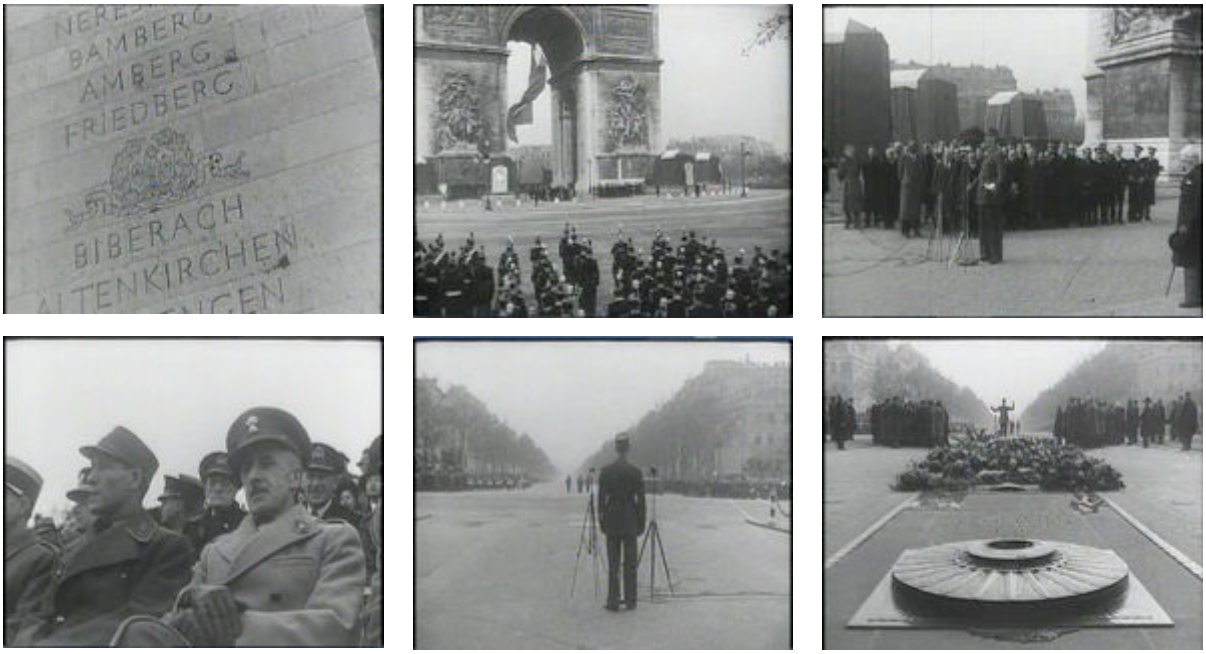

« [Le général de Gaulle prend la parole] Voici donc ces morts rassemblés. Il faut que nous, les fils et les filles vivants de la France, nous entendions les leçons qu'ils viennent nous donner. Iil faut que nous comprenions combien éternellement précaire est le destin de notre pays. Il faut que nous admettions la nécessité de nous unir fraternellement, afin de guérir la France blessée. Vive la France ! »

Ina, *Les Actualités françaises* 16 novembre 1945

L'image montre que, malgré la présence de caméras sur le terre-plein central, le général reste filmé à distance. On remarque également le choix éditorial d'opérer de nombreuses insertions de plans de coupe – à l'exemple de ce qui se pratique depuis longtemps pour illustrer les minutes de silence. L'explication se trouve sans doute dans la volonté de ne retransmettre qu'une partie du discours du général, il est donc plus facile de monter l'enregistrement du son sélectionné sur des images distantes de l'orateur et des plans de son auditoire et du cadre dans lequel le discours est prononcé. Cette modalité de réécriture cinématographique de ce moment ne reste pas sans conséquence sur la compréhension des paroles du chef du gouvernement. Le général de Gaulle est présenté de pied, derrière le micro au début du film, quelques instants plus tard, de côté puis de dos qui donne l'impression d'une rotation autour du personnage qui se termine par une mise en abîme avec la Flamme, et le Soldat inconnu : le Général est entré dans l'histoire. Les plans filmés de son auditoire révèlent quant à eux une utilisation systématique de la contre-plongée sur les bustes d'hommes captivés par la parole du chef militaire. On relève qu'il s'agit systématiquement d'officiers supérieurs à l'exemple du général Legentilhomme – gouverneur militaire de Paris – (au centre du second photogramme de la planche ci-dessus). Enfin, il faut prendre en considération l'insertion des plans qui proposent des images de détails de l'Arc de Triomphe, les listes des noms de victoires

napoléoniennes gravés sur les piliers. Par conséquent, l'illustration du propos du général de Gaulle se fait par la mise en image de la Victoire, y compris par l'évocation des morts : les quinze hommes et femmes amenés autour de l'Arc de Triomphe rejoignent le Soldat inconnu dans un statut de héros victorieux.

Or, le propos du général de Gaulle, qui prend une part considérable dans la construction semiophorique de ce patrimoine est bien plus complexe que ce qu'en proposent les *Actualités françaises*. Il est possible d'en prendre conscience en s'intéressant à la version publiée de ce discours en annexe des *Mémoires de guerre :*

> « Morts pour la France, mais triomphants comme elle ; tombés sur tous les champs de bataille où, soit dans la lumière, soit dans l'ombre, s'est joué notre destin ; ramenés par tous les chemins de nos douleurs et de notre victoire ; voici donc ces morts revenus !
> Symbolique de tant et de tant d'autres qui ont choisi la même gloire dans la même humilité ; groupé autour de celui-là, dont Dieu seul sait le nom et qui, sous la flamme sacrée, représente la fleur de notre race abattue dans les premiers combats de cette guerre de Trente Ans ; escortés par les ombres de tous ceux qui, depuis deux mille ans, donnèrent leur vie pour défendre le corps et l'âme de la patrie ; *voici donc ces morts assemblés* ! [Les éléments du discours retransmis par le film sont ici indiqués en italiques]
> Mais tandis que leur cortège fait monter les larmes à nos yeux et la fierté à nos cœurs, *il faut que nous, fils et filles vivants de la France, nous entendions les leçons qu'ils viennent nous donner.*
> *Il faut que nous comprenions combien demeure éternellement précaire* le salut de notre pays, puisqu'il fallut, au long de son Histoire, tant de sacrifice pour surmonter tant de dangers ! Il faut que nous reconnaissions que le bien de la patrie est toujours la loi suprême et que, dans la situation que lui font un monde dur et un temps difficile, tout, oui tout ! doit s'effacer devant le devoir de la servir.
> *Il faut que nous acceptions de nous unir fraternellement afin de guérir la France blessée*. Fraternellement ! c'est à dire en taisant d'absurdes querelles, pour marcher sur la même route, du même pas, en chantant la même chanson !
> Tandis que ces morts font halte avant de gagner le haut lieu d'où, pour toujours, ils veilleront sur la capitale, tandis qu'en tout point de nos territoires, en deçà et au-delà des mers, les hommes et les femmes qui vivent sous notre drapeau se recueillent dans le souvenir de notre gloire et de nos deuils, levons vers l'avenir les regards et les cœurs d'un grand peuple rassemblé.
> *Vive la France*[118] *!* »

Il faut d'abord prendre le temps de revenir sur les photogrammes du film d'actualité pour comprendre que le général de Gaule a fait installer le micro dans le cercle que forment les cénotaphes autour du Soldat inconnu. Il est seul au milieu de l'allée, et c'est fort de leurs

[118] « Allocution à l'Arc de Triomphe de l'Étoile le 11 novembre 1945 », *in* Charles de Gaulle, *Mémoires de guerre*, 2010, Pocket, Tome 3, pp. 607-608 [première édition Plon 1959].

présences qu'il s'adresse aux Français. C'est en leur attribuant la qualité de « Morts pour la France » que le Général introduit la première partie de son intervention publique qu'il veut consacrer à expliciter le geste qui s'accomplit au moment même du discours. Tout en reconnaissant la diversité des engagements, et des formes de sacrifices, le Général met en relation ces hommes et ces femmes avec le Soldat inconnu, afin que la diversité fasse place à l'union de morts, ce qui était également manifeste avec la fusion des cortèges pour monter à l'Arc de Triomphe. Par ailleurs, le Général précise que tous, l'Inconnu y compris, sont morts dans une seule et même guerre, commencée en 1914 : la guerre de Trente Ans ; guerre qu'il place elle même dans le registre de la tradition[119]. Après avoir laissé une place à l'émotion, le chef du gouvernement provisoire poursuit le propos, et plutôt que d'appeler à l'union autour de ces morts, il engage ses auditeurs à poursuivre leur combat, non pas dans la contemplation, mais dans l'action de reconstruction de la France. C'est ainsi au nom de la patrie que le général de Gaulle appelle ses concitoyens à en terminer avec les divisions qui sont nées de la guerre.

La matinée commémorative trouve sa conclusion dans un défilé militaire qui sort lui aussi de l'ordinaire. On note avant toute chose le fait que le gouvernement militaire de Paris a retrouvé ses unités traditionnelles à la tête desquelles figurent les écoles militaires, mais aussi les spahis. Mais, ce qui retient l'attention est une évolution singulière que l'on relève à propos du déplacement des troupes. Il faut remonter aux défilés qui concluaient la commémoration jusqu'en 1938 pour se remémorer que les troupes ont d'abord emprunté un trajet qui les conduit de l'avenue Hoche à l'avenue d'Iéna – pour revenir à aux Champs-Élysées en passant par la rue de Presbourg. Ce faisant, elles passaient devant les autorités « guides à droite » et donc dans le sens horaire. En 1945, le dispositif mis en place autour de l'Arc de Triomphe a amené, on l'a vu plus haut, à positionner les troupes en attente sur les avenues Victor Hugo (pour les éléments motorisés) et Foch (pour l'infanterie et la cavalerie), les têtes des deux colonnes étant à la hauteur de la rue de Presbourg. Dès la fin du discours du chef du gouvernement, la colonne de l'avenue Foch se met en marche et sera suivie par les troupes mécaniques, en contournant l'Arc de Triomphe « guide à gauche » pour rejoindre l'avenue de

[119] Henry Rousso propose une synthèse de la « politique du passé » de Charles de Gaulle en rappelant que celle-ci tient principalement « autour de trois idées majeures : mettre un terme définitif à ''la guerre de trente ans'' avec l'Allemagne (1914-1915), tourner la page des conflits internes (Vichy et l'Algérie), fonder le nouveau régime politique de la Ve République sur un répertoire de valeurs plus ou moins issues de la Résistance, du moins de la lecture très particulière qu'il en a fait. » dans Henry Rousso, « Les Champs de bataille de la mémoire : de de Gaulle à Sarkozy », *in* Henry Rousso, *Frankreich und die »dunklen Jahre «* , Beiträge zur Geschichte des 20. Jahrhunderts, Band 12 Wallstein Verlag, Göttingen, 2010, pp. 7-36.

la Grande Armée et son point de dislocation porte Maillot. Ainsi, les troupes avancent dans une rotation antihoraire sur la place de l'Étoile.

Après le défilé de l'Armée – d'une durée de vingt-cinq minutes – le départ du général de Gaulle et des officiels – prévu à 11 h 30 – une garde d'honneur est mise en place auprès du Soldat inconnu et de chaque catafalque[120]. Pendant ce temps, le général et son gouvernement doivent se présenter devant la statue de Georges Clemenceau pour participer à la cérémonie organisée par la société des Amis de Georges Clemenceau avant de rejoindre les Invalides et déposer une gerbe sur le tombeau du maréchal Foch. À 11 h 45, un nouveau cortège mené par les représentants des grandes écoles militaires prend la direction de la place de l'Étoile en partant de l'avenue George V. À 14 heures, ce sont les anciens combattants qui se rassemblent sous la conduite de l'UFAC ; ils sont suivis à 14 h 30 par les anciens prisonniers et déportés qui se rassemblent avenue Montaigne et cours Albert 1er ; ce sont le CNR, le CDL et le CPL qui doivent se retrouver directement sur les Champs-Élysées – à partir du rond-point :

> « aujourd'hui, le peuple des barricades viendra en rangs serrés battre cette couronne, la plus sombre et la plus magnifique qu'ait jamais eue le soldat de 18. Lui et eux sont morts de la même guerre, la victoire de l'un n'a pas préservé les autres, mais il faut que la victoire des autres soit une vraie victoire : il faut que cette victoire préserve ce peuple en marche, ces hommes qui se souviennent, ces femmes qui ont encore des larmes. Ces morts sont morts pour que le monde puisse vivre ; il reste aujourd'hui à faire la volonté des morts[121] ».

À 16 heures, l'ensemble des cortèges qui défilent – où s'y préparent – est interrompu[122] et la place de l'Étoile dégagée pour permettre le déroulement de la cérémonie conclusive. À partir de 18 h 30, les sapeurs-pompiers réapparaissent pour transférer les corps des catafalques sur des affûts motorisés[123] en présence du gouverneur militaire de Paris et du président du conseil municipal. Un nouveau cortège motorisé – avec des autos-mitrailleuses de la 1re DB et des blindés légers – est organisé pour ouvrir et fermer la marche. Il doit atteindre le Mont-Valérien en passant par l'avenue de la Grande Armée, entrer dans Neuilly par l'avenue de Neuilly, rejoindre Courbevoie et remonter l'avenue de la Défense jusqu'au rond-point de la Défense. Le cortège traverse ensuite Puteaux par l'avenue du président Wilson jusqu'au rond-

[120] AN, 3 AG 4 63, note de service adressé à la direction du Service de sécurité du général de Gaulle, *op. cit.*, p. 8

[121] Transcription du commentaire énoncé au moment de l'évocation des cortèges montant vers la place de l'Etoile. On note au passage que les *Actualités françaises* n'illustrent pas le transfert vers le Mont Valérien et la cérémonie qui s'y déroule voir : Ina, AFE8600334, « Onze Novembre », dans *Les Actualités françaises*, *op. cit.*

[122] Pour reprendre après le départ du cortège mis en place à ce moment.

[123] « Le solennel hommage de la Patrie à tous ceux qui sont morts pour elle », dans *Le Monde*, 13 novembre 1945, p. 3.

point des Bergères. C'est à ce moment que les blindés légers se désolidarisent du convoi et prennent la route de Rueil, alors que le reste du cortège traverse Suresnes par la rue Charles X, le boulevard Washington et le chemin des Patriotes fusillés. Les autos-mitrailleuses, qui ne doivent pas pénétrer dans le fort, se dirigent à ce moment vers le cimetière américain. Le cortège est attendu par les représentants des familles – trois par corps – le représentant du général de Gaulle, le ministre de la Guerre, le ministre de la Marine, le ministre de l'Air, le ministre du Travail et le ministre des Prisonniers et déportés. Sont également présents le président du conseil général accompagné de ses quatre vice-présidents, le maire de Suresnes, le préfet de la Seine, le préfet de Police ainsi que les représentants des cultes et, pour finir, les présidents des fédérations. À l'arrivée dans le fort, les corps sont reçus par leurs familles et la municipalité de Suresnes ; une fois dans la cour centrale, ils reçoivent les honneurs militaires après avoir été disposés chacun au pied d'un pilier où brûle une flamme, autour d'une immense composition florale en forme de croix de Lorraine[124]. Enfin, ils sont installés provisoirement dans une casemate à l'intérieur de laquelle a été gravée l'inscription :

> « Nous sommes ici pour témoigner devant l'histoire que de 1939 à 1945
> ses fils ont lutté pour que la France vive libre[125] ».

À 21 h 15, alors que les cérémonies sont terminées, 15 faisceaux lumineux sont lancés depuis le Mont-Valérien sur Paris et l'éclairent toute la nuit[126]. C'est à Paris, sous l'Arc de Triomphe, que la journée commémorative trouve sa conclusion. Les organisateurs l'ont dessinée en intégrant la cérémonie quotidienne de la Flamme qui voit son protocole adapté. Il s'agit d'une dernière veillée organisée par l'UFAC, qui commence à 21 heures. Une haie d'honneur est mise en place sur le terre-plein avec des gardiens de la paix qui ont pris part à la Libération de Paris.

[124] Voir Les illustrations publiés autour de Raymond Millet, « Jour de gloire de nos morts » dans *France Illustration*, n°7, 17 novembre 1945

[125]

[126] AN, 3 AG 4 63, note de service adressé à la direction du service de sécurité du général de Gaulle, *op. cit.*, p. 12. Claire Cameron (dir.), *Le Mont Valérien. Résistance, répression et mémoire*, Paris, ministère de la Défense et Gourcuff Gradenico, 2009, p. 17.

Conclusion

Le 11 Novembre a donc bien été mobilisé par le gouvernement provisoire dans le cadre de la sortie de guerre. Sa refondation a été confiée à un grand résistant, Alexandre Parodi qui a organisé une première cérémonie à Paris autour du général de Gaulle auquel s'est joint Winston Churchill sans éprouver le besoin de changer le cadre législatif de la commémoration. C'est alors à un 11 Novembre de la Libération qu'assistent les parisiens, qui se distingue de l'ensemble du corpus étudié par la descente de Champs-Élysées les deux chefs des gouvernements français et britanniques. Ce faisant ils joignent à l'hommage qu'ils ont rendu au Soldat inconnu, un geste qui rappelle celui du 25 août 1944 et la libération de Paris.

Le 11 novembre 1945 correspond à un second temps de la sortie de guerre. Après avoir réinscrit le 11 Novembre dans le calendrier institutionnel avec Alexandre Parodi, il s'agit de mobiliser la commémoration dans une forme de conclusion de la guerre Le général de Gaulle décide d'en confier l'organisation à Henri Frenay qui invente une commémoration dont l'enjeu essentiel est pour lui de faire entrer les morts de 1939-1945 dans les cadres mis en place pour ceux 1914-1918. Le ministre propose alors d'inaugurer une nouvelle forme de patrimonialisation de la mort de guerre, grandement inspirée de celle que l'on vu se mettre en place pour le Soldat inconnu et qui doit se terminer autour de lui. Mais pour le général de Gaulle le 11 novembre 1945 n'est pas seulement une affaire qui concerne les morts pour la France. Afin d'éviter toute forme d'ambiguïté, le général de Gaulle rompt la coutume du silence des officiants pour prononcer un discours devant le Soldat inconnu dans lequel, il introduit certes la mémoire de la Seconde Guerre mondiale, mais convoque surtout les Français au nom de la Patrie, appelant à la Fraternité pour reconstruire la France. La commémoration est ainsi utilisée dans son potentiel thaumaturgique. La démission rapide du gouvernement laisse un chantier inachevé jusqu'en 1960, celui du Mont-Valérien qui doit être achevé sous les auspices du général de Gaulle avec la création d'un mémorial de la France Combattante[127].

[127] Voir à ce sujet Henri Broussel, *Le Mont Valérien. Mémorial de la France combattante*, Paris, secrétariat d'État des Anciens combattants, 1977, et Claire Cameron (dir.), *Le Mont Valérien. Résistance, répression et mémoire*, *op. cit*.

Chapitre VI
Une commémoration entre palimpseste et métamorphose
1946-1973

En entrant le 27 octobre 1946 dans la IV[e] République, la France se prépare à renouer à un retour à la normal. À quelques jours de la commémoration on peut se demander quel va être le choix de la nouvelle République concernant le 11 Novembre ? En effet, si le général de Gaulle et le gouvernement provisoire ont bien réinstauré le principe de la commémoration, 1944 et 1945 ont été, à Paris, deux cérémonies exceptionnelles participant l'une comme l'autre à la sortie de guerre. Deux options s'offrent donc au gouvernement : renouer avec la pratique de l'Entre-deux-guerres où inventer une nouvelle formule. Aussi a-t-on fait le choix de s'intéresser à la pratique entre 1946 et 1974.

Le choix de cette période permet aussi de consacrer un temps à l'étude des médias audiovisuels. Il s'agit d'observer la fin du temps des actualités cinématographiques, mais aussi les débuts de la télévision en interrogeant la relation que ce « nouveau » média doit construire avec la commémoration.

Retrouver le 11 Novembre ?

1946 marque le retour à un tableau plus conventionnel du 11 Novembre. Cela est particulièrement perceptible sur le schéma de la répartition des espaces fournis par les organisateurs qui permet de réaliser que l'on renoue, d'un point de vue formel, avec la pratique commémorative *ante* 1938. Ainsi, les drapeaux des régiments dissous reviennent sous l'Arc de Triomphe dans le prolongement de la tombe du Soldat inconnu et le terre-plein central est plus densément occupé. Mille cinq cents places d'invités sont à répartir entre le gouvernement, le corps diplomatique, le Parlement et le conseil municipal ; sept cents places sont attribuées aux ministères pour leurs invités et cinq cents pour les grands mutilés des deux guerres. À ces deux mille sept cents invités, s'ajoutent trois cents journalistes conviés et disposés au plus près du Soldat inconnu dans un espace au pied du pilier. De l'autre côté de la chaussée, des enclos réservés sont installés pour recevoir les représentants d'associations d'anciens combattants des deux guerres et les amicales régimentaires[1].

La commémoration n'évolue pas dans ses grandes lignes jusqu'à un léger tournant au milieu des années cinquante qui amène le président de la République à quitter la place de l'Étoile après la minute de silence pour rejoindre le rond-point des Champs-Élysées où il participe à la cérémonie organisée en l'honneur de George Clemenceau. Cette évolution a des répercussions

[1] AN, 3 AG 4 63, « Cérémonie du 11 novembre 1946 », schéma de la place de l'Etoile, 1 page.

sur la participation de l'armée à la commémoration : son rôle est ramené à celui d'escorte des drapeaux des régiments dissous, le défilé traditionnel est supprimé pour être remplacé par un « retour des troupes » avec les drapeaux des régiments dissous. En conséquence, le nombre de personnels mobilisés est considérablement réduit.

Les anciens combattants perçoivent le recul de l'importance du 11 Novembre : en 1958 les décisions concernant la physionomie de la commémoration de l'anniversaire de la signature de l'armistice de 1918 sont arrêtées à l'occasion d'une conférence interministérielle qui s'est tenue le 24 octobre ; pourtant la publication du programme définitif tarde, ce qui amène certains acteurs à se mobiliser par eux-mêmes et provoque en définitive quelques incohérences, décalages avec ce qui est publié au programme officiel. Étienne Anthérieu publie alors un article dans les colonnes du *Figaro* sous le titre « Veut-on saboter les cérémonies du 40ème anniversaire de l'armistice ? [2]».

Du point de vue du la cérémonie centrale qui se déroule autour du Soldat inconnu, on ne note pourtant aucune perturbation dans les habitudes prises depuis 1946. Les jours qui précèdent l'anniversaire, l'Hôtel de Ville et les ministères se sont attachés à faire pavoiser les bâtiments habituels, auxquels s'ajoute la décoration de la place Jean Jaurès au moyen d'un drapeau tricolore sur un mât de 10 mètres[3]. Le 10 novembre, le bureau de la Ville de Paris participe à la cérémonie de la Flamme aux côtés des associations belges, puis à la réception traditionnellement donnée dans la salle Saint-Jean de l'Hôtel de Ville[4] en leur honneur.

Le lendemain, les commémorations parisiennes commencent sur l'esplanade des Invalides. À 9 heures les troupes [5] prennent place sous le commandement du général Masson – commandant d'Armes délégué de la place de Paris. À 9 h 10, le général Garbay – gouverneur militaire de Paris – est accueilli par le général Masson au carrefour de la rue Saint-

[2] AVP, 2060 W 25, dossier de presse, Etienne Anthérieu, « Veut-on saboter les cérémonies du 40ème anniversaire de l'armistice ? ».

[3] AVP, 2060 W 25, société Pradel, facture n°30.551.8.297, le 25 novembre 1938 pour un montant de 17 310 francs, pour un mât de 10 m. avec drisses et poulie et le pavillon tricolore adapté.

[4] AVP 2060 W 25, Lettre de Jean-Louis Vigier (président du conseil municipal de Paris) à Auguste Champetier de Ribes (syndic du conseil municipal), Paris, le 7 novembre 1958. Jean-Louis Vigier rappelle à son collègue les différentes étapes de la cérémonie aux prises avec l'investissement de l'Hôtel de Ville, de ses représentants et de son personnel. Les principales étapes sont donc la cérémonie du soir du 10 novembre à l'Arc de Triomphe puis la réception organisée autour du flambeau des anciens combattants belges ; le mardi 11 novembre la cérémonie parisienne précédée par le dépôt d'une gerbe au nom du conseil municipal de Paris à la statue de Georges Clemenceau ; la présence aux cérémonies à Sainte-Hermine sur le tombeau de Clemenceau et à Louveciennes au mausolée du maréchal Joffre devant être assurés par des représentants du conseil municipal.

[5] Le lieutenant-colonel, l'étendard, la fanfare et un escadron à soixante-douze sabres de la cavalerie ; des compagnies à quatre sections de trente hommes du 93e régiment d'infanterie, du 8e RIT ; un lieutenant de vaisseau commandant une compagnie de fusiliers marins ; un officier supérieur commandant une compagnie de l'armée de l'Air (avec son drapeau) voir : AVP, 2060 W 25, colonel Gaymard, chef de cabinet du gouverneur militaire de Paris, note pour général d'armée commandant la 1re région militaire, objet cérémonies du 11 novembre 1958, p. 3.

Dominique devant la fanfare de la garde républicaine de Paris qui joue *La Marche*. Après avoir salué l'étendard de la Garde, le gouverneur passe les troupes en revue à pied, avant de revenir à la hauteur du 93e RI. Au même moment, les drapeaux des régiments dissous portés par des officiers de réserve sortent de la cour d'Honneur et se présentent devant les grilles de l'esplanade ; ils prennent position en face du reste de la troupe, au commandement du gouverneur ; les honneurs sont rendus aux drapeaux. Après cette première cérémonie, les troupes prennent leurs places pour le défilé qui doit s'ébranler à 9 h 30 sur l'ordre du général Masson. Celui-ci doit emprunter l'avenue Gallieni, le pont Alexandre III et remonter les Champs-Élysées. Six motocyclistes ouvrent le cortège à la tête duquel on retrouve le général qui a pris place dans un véhicule de commandement. Il est suivi de la fanfare de la garde républicaine, du lieutenant-colonel, de l'étendard et de l'escadron de soixante-douze cavaliers. Viennent ensuite la musique du 93e RI, son drapeau, une compagnie, et une compagnie du 8e RIT ; enfin, les drapeaux des régiments dissous. Le cortège est fermé par les compagnies de fusiliers-marins, et de l'armée de l'air avec leurs drapeaux. Pendant ce temps, un cortège d'anciens combattants, à la tête duquel on trouve Edmond Michelet – ministre des Anciens combattants et Victimes de la guerre – et la fanfare de la 1re Légionter de gendarmerie mobile se forme au rond-point pour remonter les Champs-Élysées jusqu'à l'Étoile.

En arrivant place de l'Étoile, les troupes passent sous le commandement du général Dio – adjoint au général commandant la 1re Région militaire. Elles doivent entrer sur la place dans le sens inverse au sens giratoire pour rejoindre leurs emplacements et compléter le dispositif déjà installé sur le pourtour de la place entre l'avenue Hoche et l'avenue d'Iéna[6]. Les drapeaux des régiments dissous, quant à eux, doivent rejoindre leur place sous la voûte et former un demi-cercle face au Soldat inconnu.

[6] Aux éléments qui ont escorté les drapeaux des régiments dissous l'on doit ajouter deux compagnies et le drapeau de l'infanterie de la garde Républicaine, les grandes écoles (Polytechnique – drapeau et deux compagnies –, Saint-Cyr – ESNIA avec son drapeau et une compagnie –, l'Ecole Navale – avec son drapeau et une compagnie –, l'Ecole de l'Air – avec son drapeau et une compagnie), le Train – son étendard et deux compagnies –, le 3ème RIC – musique, drapeau et une compagnie –, qui complètent le 93ème RIC et le 8ème RIT pour l'Armée de Terre ; l'Armée de l'Air est représentée par son drapeau et une compagnie et la marine par une compagnie de fusiliers marins : voir AVP, 2060 W 25, , colonel Gaymard, chef de cabinet du gouverneur militaire de Paris, note pour général d'armée commandant la 1re région militaire, objet cérémonies du 11 novembre 1958, pp. 6-9

Dispositif général de la place de l'Étoile. 11 novembre 1958

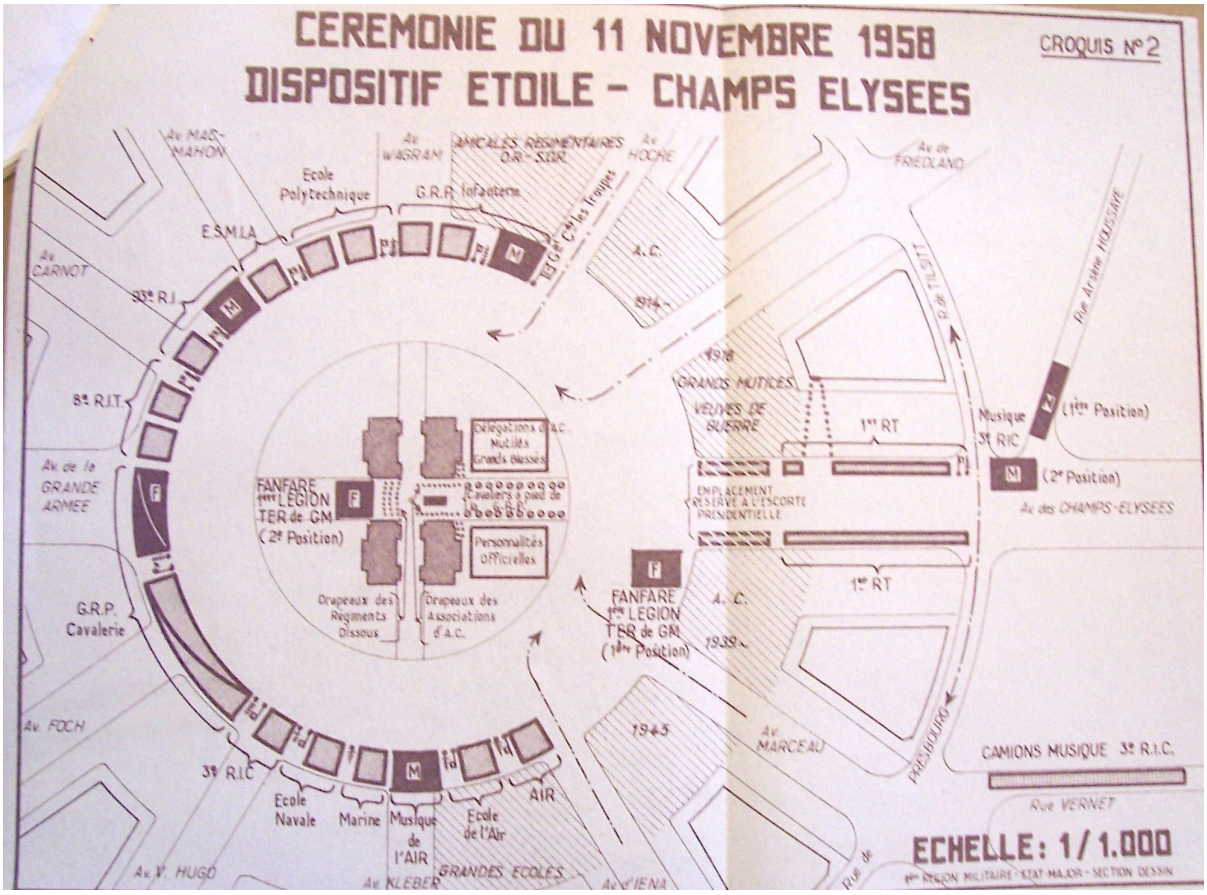

AVP – 2060 W 25

La scène ainsi plantée est prête pour recevoir les invités officiels. Le gouverneur militaire de Paris arrive à 10 h 30, à l'entrée de sa voiture sur la place la musique de la garde républicaine joue *Aux champs*, le détachement qui lui est accolé présente les armes. À 10 h 50, la musique du 3e RIC qui est placée en haut l'avenue des Champs-Élysées, joue *Aux champs* pour annoncer le passage du président de la République devant elle. Au moment où René Coty pénètre sur la place de l'Étoile, les troupes reçoivent l'ordre de présenter les armes ; la musique de la Garde joue *Aux champs*. La voiture du chef de l'État s'arrête devant la garde républicaine ; à sa descente le président est accueilli par Pierre Guillaumat – ministre des Armées – qui est accompagné du général Garbay pour aller saluer le drapeau de la Garde. Après avoir écouté le refrain de *La Marseillaise,* le président de la République remonte dans sa voiture avec Pierre Guillaumat – ce qui souligne l'absence du général de Gaulle qui a choisi de suivre la cérémonie de Colombey-les-deux-Églises – pour passer les troupes en revue. Après le tour de la place, le véhicule présidentiel s'arrête devant le musoir de l'avenue Friedland afin de pouvoir saluer les grands mutilés et les anciens combattants qui s'y trouvent

avant de rejoindre le terre-plein central où il est attendu par André Malraux, ministre délégué à la présidence du Conseil, et Edmond Michelet qui sont à l'entrée de la haie double composée par trente cavaliers de la garde républicaine en grande tenue. Au moment de l'arrivée du président de la République devant le Soldat inconnu, les troupes présentent les armes. Le chef de l'État s'approche de la dalle, il dépose une couronne ; il est 11 h. Un marron éclate sur la place pour imposer le silence. La musique de la 1ère Légion ter de gendarmerie, qui a été placée derrière les drapeaux des régiments dissous, joue la *Sonnerie aux Morts*. C'est un nouveau marron qui ponctue la fin de la minute de silence, puis prolongée par le refrain de *La Marseillaise.* Après l'exécution de l'hymne, René Coty fait le tour de la dalle sacrée pour se présenter face aux drapeaux des régiments dissous et s'incliner devant eux, puis, en revenant vers l'extérieur il salue les personnels du corps diplomatique et les hauts fonctionnaires présents avant de se faire présenter les délégations d'anciens combattants par leur ministre de tutelle. C'est finalement accompagné d'André Malraux que le président de la République rejoint sa voiture pour être conduit au rond-point des Champs-Élysées afin de participer à la cérémonie organisée en l'honneur de George Clemenceau par l'association de ses amis.

Une fois la cérémonie du rond-point terminée, le signal est donné aux troupes présentes sur la place de l'Étoile pour qu'elles entament le retour vers les Invalides. C'est au milieu de ce cortège, qui a doublé par rapport à celui de la montée – que les drapeaux des régiments dissous prennent place. Arrivée au bout de l'avenue Gallieni, l'ensemble du dispositif doit rejoindre le point de dissolution, à l'exception du 93e RI qui escorte les drapeaux des régiments dissous à l'intérieur de la cour de l'Hôtel des Invalides où doit se dérouler une dernière cérémonie d'honneurs aux drapeaux avant la restitution des emblèmes aux conservateurs du musée de l'Armée.

Avant de poursuivre, il faut prendre le temps d'un regard sur la cérémonie du 11 Novembre 1966, dont la retransmission télévisée est introduite par le « Mesdames et Messieurs bonjours, ici la place de l'Étoile à Paris » de Léon Zitrone qui doit assurer le commentaire, la lecture, de l'événement[7]. Ce document permet avant tout de confirmer les observations que l'on vient de faire et la tendance à la réduction de la commémoration, notamment avec la suppression du défilé militaire, inscrite depuis 1946. Ainsi, la prise d'antenne s'effectuant après l'arrivée des invités officiels, l'organisation de la place est déjà plantée dans les conditions similaires à

[7] Ina, CPF86619088, Pierre Sabbagh, Léon Zitrone (*et al.*), « Cérémonies du souvenir à l'Arc de Triomphe », *Cérémonie*, durée 18 min 30 s, diffusé le 11 novembre 1966.

celles décrites pour 1958[8]. À l'arrivée du président de la République, la musique du 8e Régiment des Transmissions (8e RIT) placée sur les Champs-Élysées joue *Aux champs*. L'officier commandant la place ordonne le garde-à-vous, le drapeau du 8e RIT s'incline devant l'arrivée du président de la République qui partage sa voiture avec le Premier ministre. La batterie de la Garde sonne le *Garde-à-vous*, le général Boquet fait présenter les armes au moment où la voiture présidentielle pénètre sur la place de l'Étoile ; la batterie de la garde républicaine sonne *Aux Champs* pendant que la voiture s'engage dans le sens giratoire pour venir s'arrêter devant le drapeau du régiment d'infanterie de la garde républicaine où Pierre Messmer – ministre des Armées – et le général de Camas – gouverneur militaire de Paris – accueillent le général de Gaulle. Celui-ci se place face au drapeau, *La Marseillaise* est entamée par la musique de la Garde, le drapeau du régiment s'incline à l'horizontale devant le président de la République. À la fin de l'hymne, le président retourne à la Simca décapotée avec Georges Pompidou qui s'assoit à ses côtés. Un second véhicule se place à leur suite, avec Pierre Messmer et le général de Camas à son bord. Cet équipage s'engage dans le tour de la place dans le sens giratoire pour passer les troupes en revue. La sonnerie *Aux champs* est interprétée successivement par toutes les musiques de la place. Le Président commence donc par saluer à nouveau le drapeau du régiment d'infanterie de la Garde, puis passe devant l'École polytechnique, l'École spéciale militaire – Saint-Cyr – la musique principale des troupes de marine, le 23e régiment d'infanterie de marine (RIMA), le 5e régiment d'infanterie – à propos duquel Léon Zitrone précise que sa devise est « En avant Navarre. Sans peur » –, la musique des équipages de la Flotte, les fusiliers marins de Lorient et le groupe de fusiliers marins commando venant de Toulon. Les deux véhicules terminent la revue en passant devant la musique de l'air, l'École militaire de l'air et les fusiliers de l'air. Pour finir, ce sont les cavaliers de la fanfare (qui jouent *La Marche*) et de l'escadron à soixante-douze sabres de la garde républicaine de Paris. Le convoi décrit une boucle devant l'avenue des Champs-Élysées pour rejoindre la bordure du terre-plein central et s'arrêter au débouché de la haie formée par un piquet de trente cavaliers de la Garde à pied présentant les sabres.

Alors que Charles de Gaulle et sa suite parviennent à mi-chemin de la dalle, la fanfare de la 1re Légion ter de gendarmerie mobile – placée derrière les drapeaux des régiments dissous –

[8] Le montage réalisé pour le *Journal télévisé* de 13h (repris à 20h) du 11 novembre 1966, confirme bien la présence du défilé des drapeaux des régiments dissous accompagnés par une escorte depuis les Invalides en ouverture de la matinée. Par ailleurs, Francis Mercury souligne que le général de Gaulle va saluer les anciens combattants en sa qualité de frère d'armes étant lui-même ancien-combattant de 14-18, voir Ina, CAF97011796, Francis Mercury, « Cérémonies du 11 novembre – Paris », *JT 13h*, durée non communiquée, diffusé le 11 novembre 1966, ou CAF97011797, Francis Mercury (*et al.*), « Cérémonie du 11 novembre », *JT 20h*, durée 2 min 59 s, diffusé le 11 novembre 1966.

sonne le *Garde à vous*, la couronne de chrysanthèmes présidentielle est déposée par deux gendarmes, le général Boquet fait présenter les armes, le général de Gaulle salue, les premiers roulements de tambours de la *Sonnerie aux Morts* retentissent sous la voûte, les drapeaux des régiments dissous et ceux des associations d'anciens combattants s'inclinent pour marquer la minute de silence que quelques mesures du refrain de *La Marseillaise* conclue. Alors que la fanfare interprète une marche, le général de Gaulle se dirige vers les invités officiels pour saluer madame la maréchale Leclerc de Hauteclocque, les représentants des grands corps d'État, les membres du gouvernement, puis les ambassadeurs, et quelques attachés militaires avant de remonter la haie centrale vers la dalle pour aller saluer les porteurs de drapeaux des associations d'anciens combattants, passe en revue les drapeaux des régiments dissous, pour terminer par les représentants des délégations de grands mutilés de 14-18, puis ceux de 39-45. Le général Boquet fait présenter les armes, la fanfare de la 1re Légion ter de la gendarmerie mobile joue *Aux champs*, au moment où le général de Gaulle monte dans sa voiture et que celle-ci démarre pour rejoindre le rond-point des Champs-Élysées où il est attendu pour la cérémonie organisée en l'honneur de Georges Clemenceau.

Le temps des médias (audiovisuels)

Avant de revenir à la couverture des commémorations et à la place que celles-ci occupent, il faut préciser quelques points liés aux évolutions structurelles du paysage audiovisuel de cette période. Il s'agit, dans un premier temps, de noter qu'en janvier 1946 le paysage de l'information cinématographique est complété par le retour des sociétés de productions privées *Pathé Journal, Éclair Journal, les Actualités Fox Movietone*, puis avec *Gaumont Actualité* ; ces sociétés ont disparu au moment de la défaite de 1940 pour laisser la place aux *Actualités mondiales* en zone occupée qui sont devenues *France Libre Actualités* à la Libération, puis les *Actualités françaises* avec une situation de monopole de 1944 à ce mois de janvier 1946[9]. Si la diversité de la source d'information semble refaire surface, ce n'est pas pour autant que la question de la quantité et de la qualité va trouver une solution. En effet, le problème de la disponibilité de matériel – de pellicule en particulier – contraint l'ensemble des acteurs à limiter l'exercice à la production de films de moins de douze minutes[10]. Il faut ensuite apprécier la place grandissante de la télévision dans la société française. Si l'on peut

[9] Marcel Huret, *Ciné actualités. Histoire de la presse filmée. 1895-1980*, Marsat, Henri Veyrier, 1984, p. 118.
[10] *Ibid.* p. 124.

s'accorder sur le fait que le million de postes de télévision est dépassé en 1958[11], cette information doit être pondérée, comme le fait Aude Vassalo, en mettant en rapport ce chiffre avec des informations complémentaires telles que le taux d'équipements des ménages en téléviseur qui est cette année-là de 7%[12], ou encore le volume horaire des programmes proposés aux téléspectateurs qu'il faut rappeler ici qu'il passe de 6 h 30 en 1958 à 8 h en 1963, puis de 11 h à 16 h 30 en 1969 avec l'apparition d'une seconde chaîne[13].

Les derniers mètres de pellicules

À partir de 1946, les spectateurs renouent donc avec autant de comptes rendus des commémorations qu'il y a de sociétés d'actualités cinématographiques. Celles-ci retournent à leurs pratiques d'avant-guerre : elles recomposent largement l'événement et l'agrémentent d'éléments extérieurs ; l'ensemble ayant un impact important sur le sens rapporté de la cérémonie, voire une contribution à une certaine métamorphose de l'événement[14]. On remarque alors que ces ajouts entretiennent la commémoration dans une relation entre le passé, le présent et le temps qui passe. Ainsi l'évocation du nombre de répétitions[15] de la commémoration, ou du nombre d'années[16] qui se sont déroulées depuis le 11 novembre 1918, est-elle souvent l'introduction des sujets au cinéma :

---

[11] *Ibid.*, p. 141, Marie-Françoise Lévy, *La Télévision dans la République. Les années 50*, Paris, Bruxelles, éditions Complexes, IHTP, 1999, Aude Vassallo, *La télévision sous de Gaulle. Le contrôle gouvernemental de l'information (1958/1969)*, Bruxelles, de Boeck, Ina, 2005, p. 13.

[12] Il atteint 27% en 1963 puis 58% en 1967 : voir à ce sujet Aude Vassallo, *La télévision sous de Gaulle. op. cit.*, p. 13.

[13] *Ibid.*, p. 13.

[14] Voir à ce propos ce qu'en dit François Dosse : « L'événement n'est pas, par définition, réductible à son effectuation dans la mesure où il est toujours ouvert sur un devenir indéfini par lequel son sens va se métamorphoser au fil du temps. » dans François Dosse, *Renaissance de l'événement. Un défi pour l'historien : entre sphinx et phénix*, Paris, Presses Universitaires de France, 2010, p. 247. Plus loin, se référant aux travaux de Louis Quéré (« L'espace public comme forme et comme événement », *in* Isaac Joseph (dir.), *Prendre place. Espace public et culture dramatique*, Paris, Editions Recherche, 1995.), François Dosse rappelle que « Les médias sont parties prenantes quant à la nature même des événements qui surviennent dans la société moderne. » (p. 248). S'il faut préciser ici que l'analyse de François Dosse porte, à ce moment de sa réflexion, sur la télévision dans le cadre de l'étude de « l'événement monstre », il semble possible d'étendre ses remarques ici.

[15] GPA, 4946EJ 32216 « Personnalités officielles à l'Arc de Triomphe, Paris, 11 novembre 1949é », *Journal Éclair*, film sonore noir et blanc, durée 1 min 57 s, 1re diffusion le 17 novembre 1949 ; Ina, AFE85003294, « La commémoration du 11 novembre », film sonore noir et blanc, durée 58 s, première diffusion le 17 novembre 1949 ; GPA, 5046EJ 40400, « Cérémonie du 11 novembre 1950 l'armistice de 1918 M. Vincent Auriol, Président de la République passe les troupes en revue à l'Arc de Triomphe de Paris », film sonore noir et blanc, durée 1 min 08 s, première diffusion le 16 novembre 1950 ; Ina, AFE85003810, « Le 11 novembre à l'Arc de Triomphe », film sonore noir et blanc, durée 40 s, 1ère diffusion le 16 novembre 1950.

[16] GPA, 1946_46_11 »Cérémonie du 11 novembre », film sonore noir et blanc, durée 1 min 30 s, première diffusion le 20 novembre 1946. 4746GJ 00012, « Paris, les cérémonies du 11 novembre », film sonore noir et blanc, durée 1 min 01 s, première diffusion le 13 novembre 1947. 4846 GJ 00009, « France. Le 11 novembre », film sonore noir et blanc, durée 58 s, 1ère diffusion le 11 novembre 1948. 4847EJ 37241, « Cérémonies 11 novembre Etoile », film sonore noir et blanc, durée 1 min 24 s, première diffusion le 16 novembre 1948. Ina, AFE85004314, « Anniversaire du 11 novembre à Paris », film sonore noir et blanc, durée 1 min 15 s, 1ère diffusion le 15 novembre 1951.

> « [*Sonnerie aux Morts* en fond sonore] à mesure qu'elle s'enfonce dans le temps, à mesure que disparaissent les témoins de cette impérissable journée, le 11 novembre 1918 prend une place de plus en plus grande dans le cœur des Français. Plus une date creuse sa place dans l'histoire, plus un peuple se tourne vers ceux qui l'y ont inscrite[17] »

En 1954, le *Journal Éclair* souligne l'anniversaire décennal en diffusant un sujet sur René Dugard ancien combattant, mutilé, de la Première Guerre qui prend alors en charge la garde du Livre d'or de la Flamme[18]. À cette occasion la société évoque le temps qui passe par le truchement des personnalités qui ont signé : Albert Lebrun, Léopold de Belgique, George VI d'Angleterre, mais aussi la défaite de 1940, l'occupation, puis les « héros » de la Libération parmi lesquels Leclerc, de Lattre de Tassigny, Montgomery, Charles de Gaulle et Winston Churchill, enfin les « grands du second demi-siècle » que sont Juliana reine de Hollande, Elizabeth « qui allait être bientôt reine d'Angleterre », Eisenhower « qui allait être bientôt président des États-Unis » et pour finir René Coty président de la République en exercice.

Le corollaire de ces différentes formes d'évocation du temps qui passe se trouve dans la nécessité de manifester l'importance de la préservation du souvenir, cependant il ne s'agit pas de l'évoquer pour rappeler l'événement, mais bien de l'inscrire dans une relation étroite au présent. Ainsi, en 1946, l'évocation de la cérémonie parisienne présente la participation de Georges Bidault – président du Gouvernement provisoire de la République – qui vient s'incliner devant le Soldat inconnu. Ensuite, pendant la minute de silence les *Actualités françaises* introduisent un élément visuel extérieur à la cérémonie parisienne évoquant le pèlerinage d'un groupe d'enfants lorrains à Douaumont :

[17] GPA, 1951 46 10, « Soldats illustre et inconnu. Cérémonies du 11 novembre », film sonore noir et blanc, durée 2 min 07, première diffusion le 14 novembre 1951.
1953 46 13, « Troubles à Trieste. Journées tragiques », film sonore noir et blanc, durée 2 min 15, fiche technique du film (3 pages), 1ère diffusion 18 novembre 1953.
[18] 5447EJ 47091, « Nouveau gardien de la flamme à l'Arc de Triomphe », film sonore noir et blanc, duré 2 min 40 s, première diffusion le 18 novembre 1954.

11 novembre 1946 : pèlerinage des enfants lorrains à Douaumont

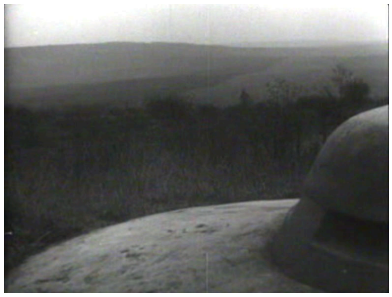

« Dans ce silence énorme qui semble monter de la foule, des souvenirs se lèvent. Souvenez-vous de Charleroi, de la Marne, de Verdun. Souvenez-vous de Douaumont, comme ces écoliers lorrains qui en ce jour ont voulu faire leur pèlerinage au plus immense ossuaire de tous les temps, l'ossuaire géant où dorment sans nom eux-non plus trois cent mille morts de Verdun. Ici sur ces pentes, dans ces fossés, devant ces murs, et ces coupoles se déroula la plus grande bataille d'une guerre que ses contemporains avaient cru la dernière. L'herbe a repoussé sur les murs déchiquetés, les enfants regardent ce paysage aujourd'hui comme endormi sur ses blessures, le souvenir et la vie. »

Ina, *Actualités françaises*, AFE85001740

Pour la première fois, la résurgence du passé ne se fait pas par l'intermédiaire d'un retour sur les événements, mais par un regard sur une visite d'un groupe de jeunes – dont le film précise qu'il s'agit d'écoliers lorrains – guidé à Douaumont, puis dans les fortifications de Verdun par un adulte dans lequel le spectateur peut reconnaître un enseignant, puisqu'il semble porter la parole explicative à l'enfant qui lui donne le casque Adrian « trouvé » dans les herbes. On remarque alors que la guerre n'est présente que par l'intermédiaire de cet artefact guerrier ou par le cadre dans lequel se meut le groupe : le cimetière et l'ossuaire, les fortifications envahies par les herbes folles, où une plaque commémorative joue son rôle d'intermédiaire, et enfin la tourelle blindée.

En 1948, ces paisibles leçons de pédagogie sont troublées par l'irruption quelque peu brutale du réel : le cortège parisien de l'après-midi prend les allures d'une manifestation qui se prolonge dans des affrontements avec les forces de l'ordre et la mise en place de barricades à proximité de la place de l'Étoile[19]. Les *Actualités françaises* couvrent l'événement en l'associant aux grèves qui ont éclaté en France[20], alors que les autres sociétés d'actualités cinématographiques maintiennent la relation au caractère commémoratif de la journée[21], voire évoquent les incidents sans les montrer pour mieux les condamner en les confrontant à l'idée

[19] Ina, AFE85002205, « Les bagarres des Champs-Élysées », *Les Actualités françaises*, film sonore noir et blanc, durée 1 min 35 s, première diffusion le 18 novembre 1948.
[20] Ina, AFE85002208, « La grève des dockers », *Les Actualités françaises*, film sonore noir et blanc, durée 21 s, première diffusion le 18 novembre 1948.
[21] GPA, 4847EJ 37239, « Bagarres aux Champs-Élysées le 11 novembre 1948 », *Éclair journal*, film sonore noir et blanc, durée 31 s, première diffusion le 16 novembre 1948.

d'une union nationale de rigueur le 11 novembre[22]. Par ailleurs, l*es Actualités françaises* font l'impasse sur la cérémonie parisienne pour ne s'intéresser qu'à la cérémonie présidée l'après-midi par Vincent Auriol à Rethondes. C'est à la fin de cette séquence que la société introduit un nouvel élément dans une forme jusque-là inusitée : « En ces jours de novembre que pensent ces hommes dont les souffrances devraient faire reculer l'image même de la guerre ? »[23]. La réponse est apportée par un ancien combattant, qui conserve son anonymat[24]. L'homme, avancé dans l'âge, s'engage donc dans un pèlerinage qu'il agrémente d'un discours :

11 novembre 1948 : « Les chemins du souvenirs »

[22] GPA, 1948 47 13, « Cérémonie du souvenir », *Pathé journal*, film sonore noir et blanc, durée 2 min 03 s, première diffusion le 24 novembre 1948.
[23] Ina, AFE85002209, « Anniversaire de l'armistice : les chemins du souvenir », *Les Actualités françaises*, film sonore noir et blanc, durée 58 s, première diffusion 18 novembre 1948.
[24] Il faut préciser ici que la fiche du document réalisée à l'Ina précise qu'il s'agit de « Monsieur Bourgeon père », voir : Ina, AFE85002209, *op. cit.*.

« Je pense à ces jours d'il y a trente ans et je pense à tous ces hommes et à tous ces lieux qui furent notre vie pendant quatre ans. Et je marche maintenant sur la route des brumes, la route qui va vers les souvenirs. Et j'regarde [apparition de bruits de mitrailleuses et d'explosions d'obus en fond sonore, pendant que l'image propose des vues panoramiques]. Et j'écoute sur ces terres désolées l'écho qui roule dans le fond de la mémoire. Voici Berry-au-Bac, et le canal traversé un matin d'automne [apparition du panneau « Craonne »], Le Chemin des Dames. C'était peut-être là notre abri ? En trente ans les images s'effacent et l'herbe repousse, elle a envahi notre tranchée. C'était peut-être ici ? ou là peut-être ? Tout s'est estompé, et il ne reste plus que cela : une croix dans la brume de novembre et des souvenirs. Trente ans déjà ! »

Ina, *Actualités françaises*, AFE85002209

Il est donc moins question d'un témoignage que d'un pèlerinage retranscrit dans le film. On remarque ainsi que si le personnage central de ce voyage parle à la première personne, ce n'est qu'au moment de l'évocation de ses actions dans le présent : « je pense », « je marche », « je regarde », « j'écoute ». On note alors que la convocation de ses sens trouve un écho dans le film, ainsi au moment où il dit « regarder », le film propose un plan panoramique sur les reliefs qui témoignent de la présence d'un ancien champ de bataille, quand il dit « écouter » les réalisateurs proposent les bruits de la bataille – mitrailleuses et explosions d'obus – en fond sonore. En réponse à ces actions présentées à la première personne, l'homme évoque la guerre à la première personne du pluriel, introduisant l'idée de l'engagement collectif « notre vie pendant quatre ans », « notre abri », « notre tranchée » : l'action guerrière est ainsi présentée comme un moment collectif. Ce que l'on peut aussi retrouver dans le choix de s'arrêter sur des stations très éloignées – Berry-au-Bac est à plus de soixante-dix kilomètres de Rethondes par exemple – ce qui permet de mobiliser l'engagement militaire dans l'Aisne, et par voix de conséquence de trouver un large écho chez ceux qui l'ont partagé.

D'un autre côté, à partir du 24 novembre 1948, la société Pathé reprend la pratique du montage d'images d'archives, plaçant le résultat dans le prolongement de la couverture du 11 Novembre. Le sujet proposé juxtapose des images que l'on avait l'habitude de voir dans les années trente. Si on retrouve une partie du regard porté en général sur le 11 novembre (l'arrivée des plénipotentiaires, le défilé de la Victoire), ces images sont aussi une critique du pacifisme et de certains hommes politiques de l'entre-deux-guerres qui seraient responsables du retour de la guerre :

> « Deux phares dans la nuit. [une trompette sonne le *Cessez-le-feu*] Les plénipotentiaires ennemis au rendez-vous de Rethondes. Le vol des cloches sur la France. Et cette joie qui aurait dû marquer à jamais tous les 11 Novembre de l'avenir : la guerre était morte ! et son berceau, le bassin de la Ruhr, occupé par l'armée française, ne servirait plus jamais à des enfantements monstrueux. Une politique de fermeté que le sergent-ministre Maginot incarnait alors barrerait la route à toute menace contre la vie de la France. Mais ce fut ensuite Locarno, Briand, Stresemann, les illusions les concessions, les abandons. Enivré par l'accueil de Berlin, le pacifique Briand ne vit pas l'hydre qui renaissait. Elle ne tarda pas à se redresser l'hydre aux millions de soldats, avec sa volonté d'agression mille fois plus puissante qu'elle n'avait jamais été. La suite, qui pourrait l'oublier[25]. »

Ce retour sur les années trente est en fait une introduction à la prise de position de Vincent Auriol au sujet du réarmement allemand. De même, on remarque qu'en définitive les « Leçons du passé » dans l'édition des *Actualités françaises* évoquées plus haut, suivent le même objectif, mais cette fois sous la forme de la diffusion de l'extrait d'un discours du président de la République filmé depuis son bureau à l'Élysée :

> « Ce serait renouveler une des erreurs de l'après-guerre de 1919 que de penser relever l'Allemagne avant ses victimes, à la dégager de tout devoir de réparations. Il serait cette fois impardonnable de laisser restaurer l'arsenal de la Ruhr entre les mains des complices de Hitler et d'une collectivité allemande susceptible de s'en servir contre la paix du monde. Seul, l'établissement d'un régime de propriété et de contrôle à base internationale garantirait la sécurité de l'Europe, et protégerait le peuple allemand lui-même contre ses propres entravements[26]. »

Le discours présidentiel est illustré avec les images filmées d'une visite d'officiels et de militaires alliés dans une usine de construction de char. Au cinéma, la commémoration devient donc la passerelle entre les souvenirs récents, ou plus anciens, et les angoisses du présent. Ainsi peut-on relever que d'un côté les sociétés d'informations insistent pour relier les deux générations du feu dans un culte aux morts des deux guerres mondiales et par la mise en image de la coexistence des deux générations d'anciens combattants qui remontent les Champs-Élysées côte à côte – et qui élargissent le propos aux déportés qui se distinguent par le port des tenues rayées. Il est également possible de penser que l'importance donnée aux déplacements de Vincent Auriol au Mont-Valérien dans la clairière des fusillés va également dans ce sens ; bien que l'on note qu'il ne s'agit jamais de la casemate où les 15 héros de 1945

[25] GPA, 1948 47 13, « Cérémonie du souvenir », *Pathé journal*, film sonore noir et blanc, durée 2 min 03 s, première diffusion le 24 novembre 1948.
[26] Ina, AFE85002210, « Anniversaire de l'Armistice : Auriol et la Ruhr », *Les Actualités françaises*, film sonore noir et blanc, durée 58 s, première diffusion 18 novembre 1948.

sont déposés[27]. D'un autre côté, on assiste à la mise en scène d'un présent non moins angoissant. Il est celui de la guerre froide avec une place importante donnée au défilé des armées alliées au moment de l'inauguration de la statue de Foch place du Trocadéro[28], de la mise sur pied de l'Europe[29], et de la Communauté européenne de défense (CED)[30], sans

[27] AFE85002812, « Au Mont Valérien, l'hommage aux fusillés de 1940 », *Les Actualités françaises*, film sonore noir et blanc, durée 20 s, 1ère diffusion le 13 novembre 1947.

[28] À cette occasion, une section de soldats français qui ont fait la Grande Guerre ont revêtu les uniformes bleu horizon et manient à nouveau le fusil Lebel et la baïonnette. Après avoir monté la garde au pied du monument ils défilent devant Vincent Auriol et le général Weygand et le général Eisenhower dans un cortège qui comprend les troupes de traditions et les grandes écoles, mais aussi les troupes alliées britanniques, belges et américaines, composantes des « forces de liberté » pour le *Journal Gaumont* ou « les soldats de la nouvelle armée alliée défilant devant Foch comme l'avaient fait leurs ainés au lendemain de la Victoire » pour le *Pathé journal*, voir : GPA, 5146GJ 00008, « France, cérémonies du 11 novembre », *Journal Gaumont,* film sonore noir et blanc, durée 1 min 19 s, première diffusion le 15 novembre 1951 et 1951 46 10, « Soldats illustre et inconnu. Cérémonies du 11 novembre », *Pathé journal*, film sonore noir et blanc, durée 2 min 07 s, première diffusion le 14 novembre 1951. L'année suivante Gaumont évoque la présence des représentants soviétiques et américains sur le terre-plein de place de l'Etoile : voir GPA, 5246GJ 00005, « A Paris, les manifestations du 11 novembre », *Journal Gaumont*, film sonore noir et blanc, durée 42 s, première diffusion le 13 novembre 1952.

[29] En 1950 le *Journal Gaumont* conclue le compte rendu des commémorations parisiennes par une interview de Guy Mollet – alors ministre chargé du Conseil de l'Europe – pour définir le point de vue de la France sur l'Europe : « Pour honorer l'anniversaire de l'Armistice, et pourquoi faut-il que partout les esprits se tournent avec anxiété vers de nouvelles menaces ? et vers la nécessité d'organiser la défense de la paix. Or, dans cette défense de la paix, les tentatives faites pour organiser l'union européenne ne sont pas les moins importantes. C'est pourquoi, c'est sans doute utile de rappeler l'esprit qui anime ceux qui se battent pour cette unification. Certes, nous voulons qu'une Europe unie soit forte puisque hélas, dans le monde où nous vivons, la force est la condition nécessaire à qui veut être respecté, à qui veut assurer sa liberté et garantir son indépendance », voir : GPA, 5046GJ 00003, « France. Les cérémonies du 11 novembre 1950 », *Journal Gaumont*, film sonore noir et blanc, durée 1 min 07 s, première diffusion le 16 novembre 1950. Deux années plus tard, *Pathé journal*, diffuse le discours du président Pinay à Rethondes en conclusion de l'évocation des commémorations : « Des millions d'hommes sont tombés pour rester libre et notre pays et demeuré la terre de la liberté. Ce n'est pas trahir l'idéal des armées de 1918 que de participer à une nouvelle œuvre internationale qui défendra notre sécurité. C'est au contraire affirmer notre fidélité à cet idéal. » ; voir GPA, 1952 46 13, « 11 Novembre », *Pathé journal*, film sonore noir et blanc, durée 1 min 57 s, première diffusion 19 novembre 1952.

[30] Le *Pathé Journal* met en scène un nouveau montage d'archives qui, cette année-là, est plus long que le récit de la commémoration elle-même, et qui soutient à nouveau un discours angoissé sur la perspective du réarmement allemand : « Novembre ranime chaque année au cœur des Français la flamme du souvenir. Mais tous ceux que la commémoration du trente-cinquième anniversaire de l'Armistice avait rassemblé autour de la dalle sacrée de l'Etoile, et autour de celle du carrefour de Compiègne ont senti plus que jamais le poids de l'histoire peser sur nos préoccupations présentes. [le récit en archive commence à ce point] Peu de temps s'est écoulé entre les ruines de 1918 et la renaissance du militarisme allemand. Peu de temps entre la renaissance et la désillusion d'un peuple qui a tout sacrifié à l'esprit de revanche. Du fond de l'abime, l'Allemagne a surgi de nouveau avec sa vitalité légendaire elle renaît de ses cendres. Mais cette fois le chef qu'elle s'est donnée saura-t-il rejeter les erreurs du passé ? Faut-il être pour ou contre une armée allemande ? » Pour répondre à cette question Pathé réunit autour d'une table sept journalistes pour débattre de la nécessité de créer une armée européenne. Le premier rappelle le préalable nécessaire de créer une communauté politique. Le second, Jean Teitgen, explique la position du MRP qui est favorable à la création d'une armée européenne pour éviter le retour de la Wehrmacht dans laquelle il voit l'outil du nationalisme allemand. Jean Guilbert est fermement opposé à l'idée même de la CED et plus encore du réarmement allemand et plaide pour le désarmement général. Louis-Gabriel Robinet adhère sans enthousiasme à la CED. Albert Olivier adopte le point de vue du général de Gaulle et se prononce contre. Le dernier, Paul Parfait, comme le parti socialiste, prend acte de la volonté des deux blocs qui s'accordent pour réarmer l'Allemagne, voyant dans la CED un moindre mal, point sur lequel Jean Teitgen le rejoint ; voir : GPA, 1953 47 12, « La France et l'armée européenne », *Pathé journal*, film sonore noir blanc, durée 3 min 42 s, première diffusion le 25 novembre 1955.

oublier les colonies puis la décolonisation[31] – thématiques extrêmement discrètes dans ce corpus.

Le 11 Novembre à la télévision (1949-1968)

S'il ne s'agit pas ici de se livrer à une nouvelle histoire de ce média, une attention au développement et à la création des cadres qui doivent interagir avec le 11 Novembre est pourtant importante. En sus de ce qui a été précisé plus haut, on peut rappeler que ce sont les ordonnances du 9 août 1944 puis du 23 mars 1945 qui en définissent le cadre légal : un monopole d'État confié à une institution unique – la Radiodiffusion française (RDF) qui devient la Radiodiffusion et Télévision française (RTF) en février 1949[32] puis l'Office de Radiodiffusion télévision française (ORTF) en 1964. C'est en 1949 que le journal télévisé fait son apparition (le 29 juin) pour la couverture du Tour de France, il est d'abord réalisé en l'absence d'un plateau[33], les images filmées par les soins de la RTF, ou celles que Pierre Sabbagh acquiert auprès de l'agence France vidéo sont alors commentées par des journalistes placés en cabine[34], le résultat s'approchant plus de l'information radiophonique que de celle pratiquée dans les actualités cinématographiques[35]. Le 1er novembre 1954, un plateau composé de journalistes commente et apporte de l'information en supplément des images, le changement éditorial est tel qu'il amène Colette Lustière à parler de « mise en scène de l'information »[36].

La commémoration au journal télévisé

La première question est donc de se demander quelle est la place du 11 Novembre dans ce nouvel environnement. La réponse est en partie apportée par une lecture des conducteurs de journaux, documents réalisés à l'issu de la conférence de rédaction, « il constitue le reflet ou la photographie de ce qui est diffusé[37] », ce type de document permet donc de prendre connaissance de l'ordre de diffusion des différents sujets abordés dans une édition, leur durée, et les noms des journalistes chargés du commentaire. En étudiant ces documents tournés entre

[31] GPA, 4848EJ 37270, « 11 novembre à Brazzaville. Nouvelle Eclair », film sonore noir et blanc, durée 33 s, 1ère diffusion le 25 novembre 1948 ; et 5246EJ 44335, « Indochine. Décorations de parachutistes », *Journal Éclair*, film sonore noir et blanc, durée 49 s, première diffusion le 12 novembre 1952.
[32] Marie-Françoise Lévy, *La Télévision dans la République. Les années 50,* Paris, Bruxelles, IHTP, éditions Complexes, 1999, p. 12 et suivantes.
[33] Colette Lustière, « Le journal télévisé. L'évolution des techniques et des dispositifs », *in* Marie-Françoise Lévy (dir), *La Télévision dans la République. Les années 50,* Paris, Bruxelles, IHTP, éditions Complexes, 1999, p. 49.
[34] *Ibid.*, p. 46.
[35] Jocelyne Arquembourg-Moreau, *Le temps des événements médiatiques*, Bruxelles, Paris, de Boeck, Institut national de l'audiovisuel, 2003, p. 18.
[36] *Colette Lustière, « Le journal télévisé. L'évolution des techniques et des dispositifs », op. cit.*, p. 49.
[37] *Ibid.*, pp. 44-45.

1949 et 1968, on peut se rendre compte que 49 % des reportages consacrés au 11 Novembre sont placés en ouverture du journal par ailleurs, si jusqu'en 1957, on ne relève qu'un sujet diffusé dans le journal du 11 novembre, à partir de 1958, le nombre de sujets augmente sensiblement, ce qui s'explique essentiellement par l'effet mécanique de la multiplication des éditions d'information.

Ceci dit, il ne faut pas rester dans la perception quantitative des choses et considérer le phénomène à l'écran tout en étant conscient des limites de cette source puisque les archives visuelles conservées à l'Ina présentent des lacunes de bandes-son : les commentaires des journalistes ajoutés aux images et les sons d'ambiance des scènes filmées n'ont pas été sauvegardés[38]. C'est donc d'abord en découvrant des images montées et muettes que l'on peut avoir une première idée de la façon dont le journal télévisé donne à voir les commémorations chaque 11 novembre, le jour même – et non plus pendant une semaine tel que le font les sociétés d'actualités cinématographiques.

Le cœur du sujet diffusé reste consacré aux commémorations parisiennes. On doit relever que si les rédactions s'expriment dans le choix des images qu'elles montent, elles restent le plus souvent fidèles au programme mis sur pieds par le gouvernement militaire de Paris. Pour ce faire, il faut indiquer que d'importants moyens techniques sont mobilisés pour suivre l'ensemble des défilés ainsi, par exemple, la phase de la montée des emblèmes des régiments dissous fait appel à plusieurs caméras fixes auxquelles sont jointes une ou plusieurs équipes embarquées dans des véhicules. Le résultat diffusé permet aux spectateurs de découvrir de nouveaux moments des cérémonies : en 1953, le sujet est ainsi introduit par une évocation de la cérémonie d'honneurs organisée sur l'esplanade des Invalides avec les troupes de l'escorte sous le commandement du général Zeller, gouverneur militaire de Paris[39]. Ou encore l'illustration du choix opéré par les organisateurs, de ces années-là, de faire suivre le cortège des régiments dissous par un second cortège composé des représentants des associations d'anciens combattants des deux guerres. Comme dans les années trente c'est l'arrivée du président de la République qui conclut cette phase : la descente de voiture pour les honneurs est systématiquement montrée. Par contre, les journaux télévisés font toujours l'impasse sur la revue des troupes que Vincent Auriol, René Coty puis Charles de Gaulle pratiquent debout

[38] Le son fait son apparition dans le corpus le 11 novembre 1961 avec une rétrospective diffusé dans le journal télévisé de 20 h voir : Ina, CAF89050086, Mario Beunat (*et al.*), « Rétro du 11 novembre », *JT 20h*, RTF, durée 8 min 53 s, première chaine, diffusé le 11 novembre 1961.

[39] Ina, CAF97011767, Pierre Tchernia, Claude Darget (*et al.*), « Cérémonies du 11 novembre », *JT 20 h*, RTF, durée 6 min 40 s, diffusé le 11 novembre 1953. Le conducteur du JT de ce jour précise que l'équipe de prise de vue est constituée de cinq personnes : Gilbert Larriaga, Claude Fayard, Marc Pasquette, Jean-Jacques Rebuffat et André Michel : voir « Journal télévisé n°1347. Mercredi 11 Novembre 1953 », *Conducteurs des actualités ORTF*, 1953, p. 363.

dans la voiture décapotable. Ce choix n'est pas sans conséquence, car, comme on l'a vu plus haut, le défilé militaire est progressivement transformé en retour des troupes aux Invalides, ce qui ramène donc la relation entre l'armée et le chef de l'État à ce moment qui commence par l'hommage au drapeau, et le passage sur le front des troupes. Ainsi, supprimer cette phase de la commémoration du récit qui en est fait bouleverse une part du message originel.

La partie de la commémoration qui se déroule sur le terre-plein central est, quant-à-elle enregistrée par plusieurs équipes. La minute de silence bénéficie ainsi dès 1950 de plans présentant des points de vue sur l'ensemble de la place, à partir de 1951 des caméras ont pour mission de s'intéresser aux invités officiels (par exemple le général Eisenhower cette année-là), d'autres, installées sur les terrasses ou les balcons des immeubles faisant l'angle de l'avenue des Champs-Élysées, proposent des vues en plongée sur la place et le haut de l'avenue[40].

Le premier commentaire conservé dans les fonds RTF-ORTF de l'Ina est celui de Claude Darget à l'occasion d'un sujet diffusé dans le journal télévisé de 13 heures du 11 novembre 1963. Le document présente une synthèse de la cérémonie nationale à Paris[41], prolongé par la cérémonie d'hommage à Georges Clemenceau et, en conclusion, une évocation de l'après-midi à Rethondes où s'est déroulée une cérémonie devant la statue du maréchal Foch, puis dans le wagon de l'Armistice. Son commentaire, réalisé en cabine – le son de la cérémonie n'a pas été monté – est introduit par une explication rapide de ce qu'est le 11 Novembre :

> « Le 11 Novembre 1918 c'était la fin de la guerre de 14. C'était l'Armitice de la Grande Guerre. De celle qui nous coûta un million et demi d'hommes et dont les survivants en cohortes, chaque année moins nombreuse, se recueillent en tous les lieux du souvenir. »

Ainsi Claude Darget, commence-t-il en quelques phrases courtes à définir le 11 Novembre d'abord par sa relation à l'événement commémoré, puis par un des principaux traits de la journée. Seulement, ce dernier, on l'a vu pour les années trente et cela reste vrai pour les trente glorieuses, ne correspond pas à la cérémonie parisienne. Le journaliste évoque donc ici la commémoration telle qu'elle est vécue à l'échelle de l'hexagone. On note, au passage, que

[40] Ina, CAF90000506, Jean-Marie Coldefy (*et al.*), « Cérémonies du 11 novembre 1951 : Invalides – Etoile – Clemenceau – Trocadéro », *JT 20 h*, RTF, durée 14 min 05 s, diffusé le 11 novembre 1951.

[41] Cette année là, la cérémonie est évoquée plus brièvement qu'à l'accoutumée. La montée des drapeaux des régiments dissous est simplement évoquée en montrant la sortie de ces derniers de l'Hôtel des Invalides sous le commandement du gouverneur militaire de Paris. De même, l'arrivée du général de Gaulle est ramenée au virage que son véhicule doit effectuer avant de s'arrêter devant le terre-plein central. Cette synthèse permet semble-t-il d'introduire dans un temps raisonnable l'évocation de la cérémonie qui s'est déroulée à Rethondes devant la statue du maréchal Foch et au wagon de l'Armistice voir : Ina, CAF97506244, Claude Darget (*et al.*), « Cérémonies du 11 novembre à Paris », *JT 13 h.,* RTF, durée non communiquée, diffusée le 11 novembre 1963.

plus loin dans le sujet, alors que le chef de l'État termine ses civilités aux invités officiels pour se diriger vers les représentants des associations, le journaliste précise : « Oui, il en reste et le président va vers eux, des vieux de cette guerre. Oh, de moins en moins bien sûr puisque l'histoire passe et qu'une autre guerre avait précédé celle-là et qu'une autre l'a suivie[42] ». Par ailleurs, il faut relever que Claude Darget, appliquant la ligne éditoriale du journal télévisé, le commentaire limite son propos à la description des faits agrémentée de quelques envolées lyriques : « Le vent souffle et le grand drapeau balaie les gerbes des associations et groupements[43] ».

En examinant les journaux télévisés en série de 1949 à 1968, il est d'abord possible de mettre en lumière des éléments anecdotiques. Parmi eux, on trouve par exemple la mise en images d'une mémoire corporative avec l'évocation de la participation des anciens combattants de la RTF à la cérémonie de la Flamme le 10 novembre 1956[44], ou encore la mention de la cérémonie organisée au siège de la RTF[45]. Ce sont aussi les modalités de rapport au passé et à l'espace qui apparaissent. Les conducteurs de journaux permettent ainsi de retrouver une demi-douzaine de rappels historiques entre 1949 et 1968. Le quarantième anniversaire de l'Armistice fournit l'occasion d'observer la première proposition. Celle-ci est adressée aux téléspectateurs au moment de la minute de silence et met en image la thématique de la victoire sur l'Allemagne. En l'absence des commentaires de Michel Droit, on ne peut évoquer ici que la mise en série d'images d'archives achetées à la société Pathé en commençant par des défilés des fantassins français, allemands et anglais dont l'assemblage suggère qu'ils vont au front. Le plan suivant propose une sortie de tranchée de l'infanterie britannique, puis des explosions importantes et des canons alignés tirant sans interruption. Enfin, ce sont les troupes allemandes, courant en désordre vers des nids de mitrailleuses alliées dissimulées par des branchages qui arrêtent efficacement l'assaut ennemi. L'entreprise allemande se solde ici par un nombre important de morts et un nombre non moins considérable de prisonniers qui remontent vers l'arrière dans les boyaux français en levant les bras en l'air. Une nouvelle

[42] *Ibid.*
[43] *Ibid.*
[44] Danièle Breem et Jacques Bertaud, « Les anciens combattants de la RTF à l'Etoile », *Conducteurs des actualités ORTF*, 1956, p. 394 et Ina, CAF97514406, Danièle Breem et Jacques Bertaud « Les anciens combattants de la RTF à l'Etoile », *JT 20h*, ORTF, durée 1 min 30 s, diffusé le 10 novembre 1956.
[45] Celle-ci se tient dans la salle François Devèze (chef de service de la RDF déporté à Ellrich en 1944, dont le portrait est installé en face du monument 14-18). Les personnels de la compagnie sont réunis pour assister à l'allumage d'une vasque avec une flamme prélevée le 10 novembre à la Flamme du Soldat inconnu. Voir : Léon Zitrone et Jacques Bertaud, « Cérémonies des anciens combattants de la RTF », *Conducteurs des actualités ORTF*, 1957, p. 339 ; Jean-Pierre Defrain, « Monument aux morts de l'ORTF – Paris », ans *Conducteurs des actualités ORTF*, 1966, Ina, CAF96032748, Jean-Pierre Defrain, « Monument aux morts de l'ORTF – Paris », *JT Nuit*, ORTF, durée 55 s, diffusé le 10 novembre 1966.

séquence s'ouvre sur un gros plan du général Pershing, au quel succèdent des cortèges de troupes américaines rejoignant le front en bon ordre. Enfin, le dernier moment de ce rappel, un clairon sonne au milieu d'une nécropole nationale[46]. L'année suivante, la rédaction de l'ORTF propose un sujet sur Georges Clemenceau à l'occasion du trentième anniversaire de sa mort. Il s'agit d'une visite des lieux qui ont marqué sa vie, à laquelle est ajoutée la présentation de quelques objets intimes, sa sépulture et, pour conclure, une sélection de films d'archives le montrant au front pendant la guerre.

À ces deux premières formes que l'on a déjà croisées dans les actualités cinématographiques viennent s'ajouter l'utilisation d'un autre procédé journalistique : l'entretien. Il s'agit pas seulement d'éclairer le passé, mais de l'incarner. Le téléspectateur qui regardait le journal télévisé du 11 novembre 1960 a ainsi découvert deux témoins. Le premier est intimement lié à la commémoration : Michel Péricard interroge Auguste Thin, le soldat de première classe à qui il a été demandé de désigner le cercueil qui est devenu celui du Soldat inconnu le 10 novembre 1920[47]. Le journaliste et le témoin sont assis autour d'une table sur laquelle ont été disposés des ouvrages et des exemplaires de journaux. C'est en évoquant ces publications que Michel Péricard lance la conversation qui doit amener Auguste Thin à rappeler les événements. Après l'évocation de cette action qui le distingue, le journaliste poursuit :

> « – Je voudrais vous demander monsieur Thin, si depuis cette date, depuis ce moment sans doute émouvant dans votre existence auquel vous êtes devenu le parrain, en quelque sorte du Soldat inconnu, si vous retournez souvent à l'Arc de Triomphe ?
> – Oh oui régulièrement [répond Auguste Thin, qui poursuit :] Très régulièrement, mais j'y vais un peu tout seul, et avec la fédération Maginot ou bien je fais partie des moins de 20 ans aussi, une gentille association. Du reste, la fédération Maginot m'a rendu service dernièrement dans des circonstances… une mauvaise circonstance qui est arrivée il y a un an dans ma vie.
> – Et qu'est-ce que vous ressentez, monsieur Thin, lorsque vous êtes à l'Arc de Triomphe ?
> – Et bien je comprends que je me rappelle ce que j'ai souffert et tous mes camarades avec moi, et bien je trouve que vraiment maintenant on oublie beaucoup ! On l'oublie ! et comment ! et alors ! »

[46] Ina, CAF91034359, Michel Droit (*et al.*), « Cérémonies du 11 novembre à Colombey les deux églises + rétrospectives », *JT Nuit*, ORTF, durée 7 min 30 s, diffusé le 11 novembre 1958 – les mêmes sujets ont été proposés dans les mêmes conditions à les journaux de 13 h. et de 20 h..
[47] Ina, CAF92005187, Michel Péricard (*et al.*), « Monsieur Thain [*sic*] et l'inconnu », *JT 20 h*, ORTF, durée 3 min 55 s, diffusé le 11 novembre 1960.

Auguste Thin et Joseph Frantz. 11 novembre 1960

Ina, JT 20h ORTF, CAF92005187 et CAF94005529

Plus loin dans la même édition, un second témoignage est proposé. Il s'agit cette fois de découvrir Joseph Frantz, aviateur français reconnu pour avoir été le premier à abattre son adversaire en vol[48]. Le héros, âgé de 70 ans, arrive devant les caméras aux commandes d'un avion léger, il ouvre la verrière et s'extirpe du cockpit. L'aviateur s'installe à califourchon sur le bord de la cabine pour répondre au journaliste et raconter le vol qui l'a amené à sa première victoire. Pendant que l'aviateur raconte ses péripéties, et les récompenses que cela a occasionnées, des illustrations sont apposées à l'écran parmi lesquelles une photographie montrant des soldats français observant les restes calcinés d'aviateurs ennemis dans un appareil qui s'est écrasé. Jacques Donot poursuit seul, sous la forme d'un monologue : cet entretien est en fait une introduction à la présentation de la mise sur pied des unités d'aviation de combat, son évolution depuis une « transposition du duel avec un code qui rappelait curieusement celui des chevaliers au tournoi », jusqu'à sa réalité industrielle en s'appuyant sur des films d'archives montrant la construction en série d'aéronefs et l'utilisation des ballons statiques.

Dans un tout autre registre, l'ORTF a aussi recours aux entretiens et aux microtrotoirs pour introduire un questionnement sur la commémoration et la mémoire de 14-18. Si la thématique de l'oubli est bien présente dans les écrits, les récits et, on vient de le voir avec Auguste Thin, dans les interviews télévisées d'anciens combattants, l'ORTF inaugure en 1963 un type d'interrogation : le questionnement de l'efficacité des politiques publiques du passé auprès des enfants. Pour cela, la rédaction choisit de procéder par l'intermédiaire d'une estimation du niveau de connaissance de la jeunesse[49]. Le lendemain, les éditions de 13h, 20h et de soirée du journal télévisé présentent l'interview de monsieur Audollent, présenté comme le président

[48] Ina, CAF94005529, Jacques Donot (*et al.*), « Itw de J. Frantz, 1er pilote à avoir abattu un avion + aviation française », *JT 20 h*, ORTF, durée 6 min 45 s, diffusé le 11 novembre 1960.
[49] Dominique Nouailhac (*et al.*), « Interview jeunes sur 11 Novembre », JT 20h, dimanche 10 novembre 1963, *Conducteurs des actualités ORTF*, 1963.

de l'Union nationale des anciens combattants par René Caron qui commence par l'interroger sur ce que représente, pour lui, la journée du 11 Novembre :

> « Elle ne représente certainement pas ce que l'on a l'habitude de retracer : cet enthousiasme délirant qui par exemple s'est déchaîné dans les rues de Paris, nous en avons vu des images, entendu des récits. Au front, mon unité se trouvait dans le Nord, après avoir traversé les Flandres, entrée en Belgique, marchant vers Roulers et vers Gand, ça a été en quelque sorte une journée un peu comme les autres, dans les faits on s'est arrêté, la guerre était terminée, la vie continuait. »

On retrouve là la permanence du décalage entre l'expérience du 11 novembre 1918 vécue au front de celle à l'arrière tel que l'a révélé Bruno Cabanes avec l'étude du courrier des combattants[50], et dont on a par ailleurs souligné l'impact sur la mise en place de la célébration de l'anniversaire de cette journée ; dualité dont on ne peut voir réellement la fin, même après l'introduction du prélude musical introduit par le général Gouraud.

M. Audollent, qui s'exprime seul face à la caméra, écoute ensuite René Caron qui introduit une nouvelle thématique à son entretien. Il s'agit pour le journaliste de faire réagir le président de l'Union nationale des anciens combattants aux résultats d'une enquête illustrée la veille par la séquence proposée avec des jeunes confirmant qu'ils n'étaient pas capables de définir le 11 Novembre. La réponse de M. Audollent ne peut étonner : il commence par rappeler le fait que les associations d'anciens combattants constatent que l'oubli de leurs sacrifices va de pair avec l'ingratitude des nouvelles générations à leur égard. René Caron demande alors à son interlocuteur s'il est à même à fournir des suggestions pour contrevenir à ces perspectives. Si la réponse commence par une évocation du manque d'investissement des responsables politiques, suivie de la nécessité d'inciter l'écoute dans les familles, il propose surtout de faire évoluer les pratiques d'enseignements qui sont donc par déductions les principaux responsables :

> « Et puis les enseignants, les maîtres : on ouvre un manuel scolaire, on y voit figurer encore les Bourgeois de Calais, les Grands Ferré, la Grande Mademoiselle, le chevalier d'Assas, et le jeune Bara. Il y a peut être tout de même des faits pendant la guerre de 14-18 qui méritent d'être de la même manière mise en vedette, et puis l'ensemble de ce qu'a été la guerre, le développement de cette guerre, le courage, l'héroïsme qui s'y sont manifestés, des dates, déclaration de guerre, la Marne, Verdun, la Somme, puis on arrive après 1917 aux offensives de 1918 tout cela il

[50] Bruno Cabanes, *La victoire endeuillée : la sortie de guerre des soldats français 1918-1920*, Paris, Seuil, 2004. Voir également du même auteur, « Le 11 novembre des soldats français », dans Stéphane Audoin-Rouzeau, Annette Becker, Sophie Cœuré, Vincent Duclert, Frédéric Monier (sous la direction de.), *La politique et la guerre. Pour comprendre le XXe siècle européen. Hommage à Jean-Jacques Becker*, Paris, éditions Agnès Viénot, Noesis, 2002, 653 pages, pp 316 à 327.

> faut le faire entrer dans les esprits, dans les mémoires, cela me paraît nécessaire. »

Cette critique, déjà repérée pour l'avant-guerre, se maintient jusqu'à une actualité récente, *Le Figaro* publie un article sous le titre « les manuels d'histoire oublient les héros de 14-18 » pour proposer, à peu de choses près, les mêmes remarques que M. Audollent[51]. Or un regard, même rapide, sur l'histoire des programmes scolaires, permet de voir que la Première Guerre mondiale est entrée rapidement dans les programmes, pour s'y maintenir sous divers intitulés jusque dans les années soixante[52]. On a assisté là à la transposition à la télévision d'un *topos* : celui de l'inefficacité des politiques publiques du passé face à la progression inexorable de l'oubli. Cette impression est confirmée l'année suivante avec un micro-trottoir réalisé par le journaliste Daniel Cazal à la sortie d'une école primaire de Paris. De jeunes enfants traversent la rue pour rencontrer le journaliste et celui-ci leur demande s'ils savent pourquoi ils n'auront pas école le lendemain[53] :

Les enfants d'une école de Paris et le 11 novembre

[51] Aude Seres, « Les manuels d'histoire oublient les héros de 14-18 », *Le Figaro*, 27 août 2012.
[52] Dans le cadre du débat suscité par l'article du *Figaro* la réponse de Laurent Wirth, répondait à ces critiques, que l'Éducation nationale avait intégré la guerre avant même la fin du conflit, puis de façon plus officielle dès 1923 pour les classes de l'école primaire : voir à ce propos Laurent Wirth, « La place de la Première Guerre mondiale dans les programmes scolaires », transcription de la conférence prononcée dans le cadre du séminaire « La Grande Guerre aujourd'hui. Territoires, Patrimoines, Tourisme » organisé par Anne Hertzog et Nicolas Offenstadt, à la Direction de la mémoire, du patrimoine et des archives, le 5 février 2013 dont le texte est publié en ligne http://centenaire.org/fr/espace-scientifique/la-place-de-la-premiere-guerre-mondiale-dans-les-programmes-scolaires Dans le même esprit on peut se reporter à une « Histoire des programmes scolaires », proposée par Patrick Garcia et Christian Delacroix, qui permettent de mesurer la place la Première Guerre mondiale au regard des autres parties du programme d'histoire dans un tableau de synthèse http://crheh.hypotheses.org/165
[53] Ina, CAF97067047, Daniel Cazal (*et al.*), « Le 11 novembre dans les écoles », *JT 20h*, ORTF, durée non communiquée, diffusé le 10 novembre 1964.

« Daniel Cazal (DC) : L'année dernière ils ne savaient pas ce qu'est le 11 novembre 1918, depuis ils l'ont appris, mais vous allez entendre qu'il y encore quelques lacunes à combler. Bonjour, dis-moi, tu sais que demain tu es en vacances ?
Un jeune garçon : Oui.
DC : Bon, pourquoi ?
Le même garçon : Parce que c'est une fête.
DC : Qu'est ce que c'est demain ? Le 11 Novembre, qu'est-ce que c'est le 11 Novembre ?
Le même garçon : C'est la fête.
DC : La fête de quoi ? et de qui ?
Un autre jeune garçon souffle à l'oreille de son camarade devant le micro : C'est l'Armistice !
Le premier répond : C'est l'Armistice.
DC : L'Armistice ! Qu'est ce que c'est que l'Armistice ?
Le même garçon : L'Armistice c'est quand un pays euh, enfin euh, il fait la paix à un autre, il déclare la paix, c'est la paix !
DC : C'est l'arrêt provisoire de combats entre deux pays !
DC, en changeant d'interlocuteur : Tu sais ce que c'est l'Armistice toi ?
Le jeune garçon : oui c'est …
DC : Je viens de donner la réponse, évidemment
Le jeune garçon continue : c'est le commencement de la guerre de 1914.
DC avec un nouvel enfant du groupe : Le 11 Novembre c'était quelle année ?
Le jeune garçon : En 1918 par là… 1918 oui par là.
[…] »

Ina, *JT 20h*., ORTF, CAF97067047

Le journaliste poursuit en interrogeant deux jeunes filles dans la rue qui, si elles parviennent à répondre à la question, associent toutes les deux le 11 Novembre à la Libération de Paris, avant de revenir au premier groupe de jeunes garçons pour leur demander des précisions qu'ils parviennent à lui fournir collectivement : le 11 Novembre s'est déroulé à Compiègne dans une clairière, à Rethondes.

Pour finir, les journaux télévisés proposent également d'aborder les commémorations du 11 Novembre dans une autre dynamique géographique qu'au cinéma. Il s'agit d'abord, de même que pour les actualités cinématographiques de prendre en compte les éléments du programme officiel des cérémonies parisiennes. En effet, au-delà de l'espace traditionnellement mobilisé pour la commémoration des Invalides à l'Étoile en passant par le rond-point – pour Georges Clemenceau, plusieurs lieux s'ajoutent en fonction d'additifs plus ponctuels. On a déjà évoqué plus haut l'importance de la couverture audiovisuelle de la cérémonie d'inauguration de la statue équestre du maréchal Foch place du Trocadéro, on peut tout autant penser à l'évocation de la pose de la première pierre du monument à la gloire de l'Armée française

1914-1918 par René Coty au même endroit (1954)[54] et, la même année, à la pose de la plaque à la mémoire de la manifestation des étudiants du 11 novembre 1940 en haut des Champs-Élysées. La rédaction amène ses téléspectateurs à Rethondes de façon très régulière[55], mais ne s'y limite pas. En effet, on retrouve également l'évocation de cérémonies organisées ailleurs, on note qu'une partie de celles-ci est motivée par la célébration d'anniversaires, tel qu'à Oyonnax en 1963[56], Royalieu en 1964[57], ou Verdun en 1966[58], en raison de la présence d'un homme d'État important comme à Colombey-les-deux-Eglises le 11 novembre 1958[59], d'autres encore de façon plus aléatoire comme à Villeneuve-la-Garenne et Monrangis en 1964[60], Lyon, Évry ou Melun en 1965[61].

Autour de la commémoration, autour de l'information

On ne peut pas s'arrêter ici à un regard restreint sur la prise en charge des commémorations par les journaux télévisés. Il faut effectivement s'intéresser aux autres productions de la télévision. Dans la suite de Pierre Nora l'on peut effectivement estimer que les émissions à thématiques historiques participent à la « communication publique »[62] et dans ce ce sens contribuent à la commémoration quand elles sont diffusées autour du 11 Novembre. C'est

[54] Ce monument est finalement inauguré le 13 mai 1956 sous la présidence de René Coty. Le projet originel, en 1936, avait l'ambition de couvrir le mur du cimetière de Passy – place du Trocadéro – d'un bas relief à l'honneur de la « biffe ». Suspendu par la Seconde Guerre mondiale, un comité se reforme dès 1946 autour de Jacques Meyer pour demander à Paul Landowski qui a réalisé le projet d'avant guerre, de faire une nouvelle proposition élargissant le propos de l'infanterie à toute l'armée française tout en réduisant la taille du monument : « Sans doute ''la Biffe'', reine des batailles, ajouta-t-elle au tribut de ses vies celui de sa plus grande misère ; mais avec le recul du temps, il était naturel que les cavaliers, les artilleurs, les sapeurs, les marins, les aviateurs, les hommes des troupes blindées, même s'ils avaient payé un sacrifice proportionnellement moins lourd , fussent associés, dans un commun hommage. » (cf discours de Jacques Meyer, président du comité du monument à la gloire de l'armée française 1914-1918, dans la plaquette réalisée à l'occasion de l'inauguration du monument p. 7.). Il faut souligner ici le fait que les deux orateurs invités – Maurice Genevoix et Roland Dorgelès – insistent tous deux sur la disparition progressive des témoins, Maurice Genevoix veut voir dans ce monument une trace impérissable du sacrifice : « Après, mon Dieu, il restera des symboles, des images, peut-être une légende. Il dépendra des générations à venir que cette légende reste vivante. Puissent-elles sentir que ce témoignage de pierre aura été un acte de foi, un signal entre deux horizons » (cf « Que cette légende reste vivante » dans la plaquette *op. cit.*, p. 10). Roland Dorgelès explique quant à lui qu'il voit dans cette manifestation le « dernier rassemblement de ceux de 14-18, la revue finale des survivants » (cf « Dernier rassemblement », *Ibid.*, p. 11)

[55] Les conducteurs de journaux de l'ORTF signalent l'évocation des cérémonies de Rethondes le 12 novembre 1956, le 11 novembre 1957 (JT n°2813), le 11 novembre 1958 avec discours de René Coty (JT n°3173), le 11 novembre 1963 (JT 20 h dans le cadre d'une évocation des cérémonies en province) et le 11 novembre 1965 (Journal de Paris).

[56] Claude Darget (*et al.*), « Hier : 11 Novembre », *Jt 13* h, 12 novembre 1963.

[57] « Flamme Royalieu à Compiègne », *Journal de Paris*, 11 novembre 1964.

[58] Jaques Poux (*et al.*), « Exposition Verdun », *Journal de Paris*, 11 novembre 1966.

[59] Michel Droit (*et al.*), « Cérémonies du 11 Novembre à Colombey », *Journal télévisé : édition du soir* (Journal n°3173), 11 novembre 1958.

[60] Stéphane Collaro (*et al.*), « 11 Novembre à Villeneuve la Garenne », *Journal de* Paris, 11 novembre 1964.

[61] *Journal de Paris*, 11 novembre 1965.

[62] Pierre Nora, « Entretien Decaux-Nora », *Le Débat*, n°30, mai 1985, pp. 45-80 cité par Isabelle Veyrat-Masson dans Isabelle Veyrat-Masson, *Quand la télévision explore le temps. L'histoire au petit écran 1953-2000*, Fayard, 2000, p. 10. Il faut rappeler ici l'importance du travail de l'historienne qui est parvenue, par une approche quantitative, à dresser un tableau du rapport entre la télévision et l'histoire.

certainement dans ce sens que l'émission *La Caméra explore le temps* fait évoluer sa formule à l'occasion de l'émission réalisée pour être diffusée le 11 novembre 1958. Apparue en 1956 à l'initiative de Stelio Lorenzi, elle est coproduite avec deux historiens : André Castelot et Alain Decaux[63]. L'équipe ainsi constituée s'attache alors pour objectif de « faire revivre [aux téléspectateurs] une page d'histoire[64] » en mobilisant les archives dans des docudramas, puis dans le débat avec l'historien[65]. À l'occasion de la célébration du quarantième anniversaire Stellio Lorenzi, Alain Decaux et André Castelot décident de proposer non pas un docudrama mais un documentaire[66]. Afin de ne pas surprendre leur auditoire, l'édition de ce numéro commence par un préambule de Pierre Chalaine, président de l'association des écrivains combattants :

> « Chaque 11 novembre depuis quarante années, ma pensée se tourne vers cette journée de l'Armistice qui fut pour nous autres comédiens-combattants, et pour tous les Français de ma génération, le plus beau jour de notre vie. Je ne suis pas très sûr que comme moi la plupart des comédiens rescapés de 14-18 n'aient pas bien du mal à jouer la comédie ce jour-là et à s'évader de leurs souvenirs.
> Mais bien que vous entendrez tout à l'heure la voix de Pierre Fresnay, il ne s'agit pas ici de comédie. En effet, dans cette émission réalisée par Stellio Lorenzi, André Castelot et Alain Decaux vont nous entraîner à leur suite dans un véritable reportage à travers le passé. L'armistice de 1918 et les journées lourdes d'histoire qui l'ont précédé vont être évoqués devant vous par des témoins survivants, et aussi par des participants et je pense ici à l'émouvante présence de monsieur le général Weygand.
> Ainsi ce passé, si proche et si lointain, va revivre devant vous et vous verrez que la télévision sert véritablement l'histoire. Regardez, écoutez ces documents qui serviront ensuite et resteront dans notre cinémathèque[67]. »

La première partie de l'émission propose un récit de la guerre 14-18. Le texte écrit par Alain Decaux, dit par Pierre Fresnay, est succint il apporte les éléments contextuels et déroule les grandes phases de la guerre. En définitive, le récit est essentiellement porté par les images qui

[63] Sur cette émission voir les pages qui lui sont consacrés par Isabelle Veyrat-Masson, *Quand la télévision explore le temps. L'histoire au petit écran 1953-2000*, Fayard, 2000, voir également Maryline Crivello-Bocca, « L'écriture de l'histoire à la télévision. La mobilisation des consciences : *La caméra explore le temps* (1956-1966) », *in* Marie-Françoise Lévy, *La Télévision dans la République. Les années 50,* Paris, Bruxelles, IHTP, éditions Complexes, 1999, pp. 88-105.
[64] Alain Decaux et André Castelot expliquent les objectifs de l'émission dans l'introduction à la nouvelle série d'émission diffusée à partir du 1er août 1957 : voir Ina, André Castelot, Alain Decaux, Stellio Lorenzi (*et al.*), « Introduction à la 1ère émission », dans *La Caméra explore le temps*, RTF, durée 1 min 10 s, diffusé le 14 août 1957.
[65] Isabelle Veyrat-Masson, *Télévision et histoire, la confusion des genres. Docudramas, docufictions et fictions du réel*, Bruxelles, de Boeck, pp. 45-50
[66] *Ibid.* p. 50.
[67] Préambule de Pierre Chalaine dans Ina, CPF86618429, Stellio Lorenzi, André Castelot, Alain Decaux (*et al.*), « Il y a quarante ans », *La Caméra explore le temps*, durée 1 h 07 min 25 s, diffusé le 11 novembre 1958.

juxtaposent des documents photographiés, des archives cinématographiques illustrant par exemple la mobilisation des taxis parisiens pour la bataille de la Marne et de longs extraits de films de fiction, parmi lesquels on reconnaît ceux provenant des films *À l'Ouest rien de nouveau* et *Les Croix de bois*, pour illustrer les scènes de combat. On doit relever également l'investissement important dans les animations graphiques qui appuient le propos, avec par exemple le principe de la rotation des régiments à Verdun ou encore les évolutions du front. Ce format cesse, à la moitié de l'émission, au moment de l'évocation de l'arrivée des plénipotentiaires allemands en France le 7 novembre 1918 :

> « C'est à Fourmies, petite ville française près de la frontière belge occupée depuis quatre ans qu'ils se rendront d'abord et c'est à Fourmies que quarante ans plus tard la télévision est allée à la recherche du passé[68]. »

La nouvelle phase propose une chronique des journées du 7 au 11 novembre que Stellio Lorenzi ponctue d'interventions de témoins. Il commence, et c'est une nouveauté, par donner la parole à deux civils : une habitante de Fourmies et le fils d'un fermier d'Haudroy qui racontent tous deux leurs découvertes du convoi de plénipotentiaires allemands. Un second groupe présenté est composé de deux militaires, interrogés successivement à leur emplacement estimé du 7 novembre 1918. Le premier est un deuxième classe de la 1re section, de la 3e compagnie du 171e régiment d'infanterie. Le second était aspirant à la 1re compagnie du 19e bataillon de chasseur. Tous deux évoquent leur expérience du passage du convoi allemand, le premier ayant assisté à la réception par le capitaine Lhuillier à Haudroy, le second ayant vu le convoi passer sur la route de La Capelle. Le narrateur reprend la parole pour évoquer le transfert de La Capelle à Rethondes via Trégnier. Un nouveau groupe de témoins est invité à décrire l'action qui se déroule là à partir du 8 novembre. Le premier à s'exprimer est le général Weygand, installé dans le wagon exposé au musée de l'Armistice, il décrit par le menu ses actions, joignant souvent le geste à la parole. Un second général – non identifié – évoque le retour du capitaine von Helldorf dans les lignes allemandes. Un caporal, conducteur du train du maréchal Foch, est filmé dans la clairière de Rethondes ; à la demande du journaliste, il localise les deux trains, puis un capitaine du troisième bureau de l'état-major des armées alliées évoque les allers-retours du train du maréchal entre la clairière et la gare de Compiègne où il reçoit le 10 novembre le message annonçant l'accord des autorités allemandes. C'est encore lui que l'on retrouve en compagnie du général Weygand, installé à sa place à la table de conférence dans le wagon, pour répéter les gestes qu'ils ont effectués

[68] *Ibid.*.

dans la nuit du 10 au 11 novembre à l'occasion de la signature de la convention d'armistice par les deux parties. Enfin, c'est à un lieutenant d'une compagnie de mitrailleuse du 415ème régiment d'infanterie qu'il revient de décrire sa journée du 11 novembre 1918. L'émission trouve sa conclusion dans une séquence qui présente le bilan humain de la guerre à l'aide d'un texte qui défile de bas en haut de l'écran présentant ainsi une répartition des pertes par nationalité, puis au moment où l'image propose une traversée de la nécropole de Douaumont, plusieurs clairons sonnent le *Cessez le feu*, et apparaît en surimpression « huit millions de morts » alors que Pierre Fresnay dit : « Mais ceci, pourra-t-on l'oublier jamais ? ».

En repoussant la borne chronologique de ce chapitre jusqu'au début des années quatre-vingt on peut observer que les programmes sur la Première Guerre mondiale ne sont pas concentrés sur le mois de novembre. Si la retransmission du *Brave soldat Svejk*[69] est bien programmée le 17 novembre 1967, la fiction *Ceux d'en face*[70] était quant à elle programmée au début du mois de mars 1965. Dans le cadre de séries d'émissions diffusées sur plusieurs années, ce phénomène est encore plus visible. En s'intéressant à la programmation des *Dossiers de l'écran*, émission qui suit un rythme hebdomadaire de 1967 à 1981 on peut commencer par constater que sur cette période, seuls cinq numéros sont consacrés à des thématiques proches de 14-18, parmi lesquelles deux sont diffusées dans une relation avec l'anniversaire de l'Armistice[71]. C'est le cas d'une édition spéciale du magazine *Lire et comprendre* qui reçoit une sélection d'auteurs qui publient des ouvrages sur la Grande Guerre à l'occasion du cinquantième anniversaire de l'Armistice. L'émission trouve sa conclusion dans un entretien avec Pierre Renouvin au sujet de son dernier ouvrage publié dans la collection « Les journées qui ont fait la France » chez Gallimard : *L'armistice de Rethondes*[72]. De même, en 1970, sur la deuxième chaîne, c'est au magazine *Aujourd'hui madame* d'adapter son format et sa thématique pour l'occasion. L'émission est entièrement consacrée à un débat autour de la

[69] Dans une mise en scène de José Valverde avec Paul Le Person dans le rôle de Joseph Sveik: Ina, CPF86640064, « Le brave soldat Svejk », dans *Théâtre d'aujourd'hui*, Ortf – 2ème chaîne, durée 1 h. 55 min, diffusé le 17 novembre 1967.

[70] Ina, CPF09002724, Louis Grospierre (*et al*.), *Ceux d'en face*, dans la collection « Histoires d'hommes », 1er chaîne, RTF/ORTF, durée 55 min, 1re diffusion le 04 mars 1965 à 21h51.

[71] Le 12 novembre 1969, l'émission s'intéresse à « La fraternité humaine pendant le première guerre mondiale » ; celle du 11 novembre 1980 est enregistrée à Rethondes et s'intitule « 11 novembre 1918, une capitulation pour rien ». L'émission consacrée à Georges Clemenceau est diffusée le 24 avril 1968, une émission qui tente de percer « L'énigme de la danseuse nue fusillée en 1917 » est programmée le 4 février 1970, celle qui dresse le portrait de Philippe Pétain passe le 25 mai 1976.

[72] Pierre Renouvin, *L'armistice de Rethondes*, Paris, Gallimard, 1968.

question de la « vie et difficulté des femmes en 1914-1918 »[73] qu'Alain Jérôme introduit avec la lecture d'un courrier de téléspectatrice :

> « Mesdames, mesdemoiselles, messieurs, bon après-midi. En ce 11 novembre nous ne pouvions pas faire une émission comme celle des autres jours, mais nous ne voulions pas néanmoins, ne pas célébrer à notre manière, dans le cadre de cette émission cet anniversaire de l'armistice de 1918. Et il nous a paru intéressant et normal de répondre aux vœux de nos nombreuses téléspectatrices qui souhaitaient une évocation de la vie et des difficultés des femmes pendant cette période difficile de la guerre 14-18. Et je crois que cette vie et ces difficultés sont merveilleusement résumées dans une lettre que nous a adressée l'une de nos téléspectatrices justement, madame Yvonne Chaussade, de Périgueux. J'ai là la lettre de madame Chaussade et si vous me le permettez je voudrais vous en lire quelques extraits. Madame Chaussade commence par préciser qu'elle avait 15 ans, et ceci est important, à la déclaration de guerre c'est-à-dire en août 1914. Et madame Chaussade écrit ceci : ‘‘vous ne pouvez pas savoir, vous qui êtes trop jeune, ce que la Grande Guerre a changé pour les femmes de cette époque. À ce moment-là, nous habitions dans la Somme. J'ai vu mon père mourir sous un bombardement, et aucun de mes trois frères n'est revenu du front. Ma grand-mère, ma mère, une de mes tantes et moi-même nous avons dû reprendre et exploiter toutes seules la ferme familiale, j'étais pourtant encore très jeune à l'époque, mais j'ai vu devant moi comme à un spectacle, une transformation se produire dans l'attitude et le comportement de ma mère, de ma tante et de ma grand-mère. Jusque-là bien entendu elles n'avaient jamais eu aucune initiative, l'idée n'était jamais même venue ni à mon père, ni à mon grand-père de les consulter pour aucune décision importante ou quotidienne. Elles n'étaient pas malheureuses pour autant bien sûr, mais si vous voulez elles n'existaient pas. Et du jour au lendemain sans transition, sans préparation, il a fallu qu'elles décident et qu'elles s'affirment, et elles l'ont fait. Un petit peu plus loin, madame Chaussade ajoute : après l'armistice bien entendu, nous nous sommes retrouvées véritablement meurtries, mais il y avait quelque chose de changé dans notre façon d'être, quelque chose qui a, je crois, marqué un tournant important. »

[73] Ina, CPF86603439, Alain Jérôme, Jacques Cornu (*et. Al.*), « Vie et difficultés des femmes en 1914-1918 », *Aujourd'hui madame*, ORTF-2ème chaine, durée 55 min 45 s, diffusé le 11 novembre 1970.

Aujourd'hui madame

Ina, ORTF-2ème chaine, CPF86603439

Le plateau est partagé en deux groupes. D'un côté, Alain Jérôme est entourée de Geneviève Gennari – qu'il reçoit au titre de son ouvrage *Le Dossier des femmes* – et de Olga Worser-Migot, historienne – à qui le journaliste attribue un intérêt particulier pour la question des femmes. De l'autre côté, et leur faisant face, Alexa est au centre de cinq téléspectatrices de Paris, Versailles et Bordeaux, qui ont été invitées pour évoquer leurs souvenirs personnels de la Grande Guerre. Si l'objectif fixé par la rédaction de l'émission est d'aboutir au constat de profonds changements sociaux provoqués par 14-18, les invitées – des deux bords – s'entendent sur le fait que les changements préexistaient à la guerre.

Il faut aussi évoquer ici un cycle d'émissions intitulé *Ceux qui se souviennent* diffusées par TF1 au mois de novembre 1978. Philippe Joutard qui évoque un des épisodes dans son ouvrage *Histoire et mémoire*[74] explique comment ce programme participe à une dynamique de la télévision qui est devenue, selon lui, l'écho et l'amplificateur de la pratique du témoignage et la publication de mémoires en France dans les années soixante-dix. Le synopsis de l'émission indique que le projet d'Hubert Knapp – le réalisateur –, Roland Dhordain et Michel Gloue – les producteurs – est de proposer « un récit à plusieurs voix de la mémoire collective » en deux cycles. Le premier s'ouvre sur 1900 pour s'intéresser à la République puis à la guerre de 14-18[75], et le second, qui est diffusé par TF1 autour du 14 juillet 1981,

[74] Philippe Joutard, *Histoire et mémoires, conflits et alliances*, Paris, éditions La Découverte, à paraître dans la collection « Ecritures de l'Histoire »

[75] Ina, CPA78054395, « La revanche 1870-1900 », *Ceux qui se souviennent*, TF1, durée 55 min Diffusée le 7 novembre 1978 ; CPA78052217, « Les enfants de la république 1900-1914 », *Ceux qui se souviennent*, TF1, durée 55 min Diffusée le 14 novembre 1978 ; CPA78053608, « Ils ont tenu 1914-1918 » *Ceux qui se souviennent*, TF1, durée 55 min Diffusée le 14 novembre 1978.

couvre la période de l'entre-deux-guerres[76]. L'ensemble du programme invite donc les téléspectateurs français, au moment des deux fêtes nationales, à se pencher sur leur mémoire collective à travers les souvenirs d'un échantillon de personnes : Paul Petitjean évoque son souvenir du 14 juillet 1880, d'autres abordent les conséquences de la loi de 1905 dans leurs communes, Robert Debré, né à Sedan, fait part de son enfance puis de sa vie parisienne avant 1914. Enfin, ce premier cycle trouve sa conclusion dans une émission entièrement consacrée à la période de la guerre intitulée « Ils ont tenu 14-18 ». Celle-ci s'ouvre à La Capelle, une jeune fille lit le récit de l'arrivée des plénipotentiaires allemands devant un parterre presque exclusivement composé d'anciens combattants. Puis viennent Jeanne et Clémentine Husson, deux dames sans âges, qui regardent et commentent des photographies jaunies conservées dans une boîte à chaussures, pour égrener l'implacable liste des disparus :

***Ceux qui se souviennent* : Jeanne et Clémentine Husson**

« Celui-là c'est un Robert. Il est mort à la guerre, au chemin des Dames. Il y a le Melu, il y a l'Albert L[…] il y en a un qu'j'ai pas reconnu, et l'autre là il y a l'Émilien qui a laissé ses os aux Dardanelles. Il y a l'Édouard, qui a été tué. Ça, c'est un […] il a été tué où ? Je ne m'en rappelle pas ; à Verdun je crois, ils l'ont reconnu par les chaussettes. Il y a le Léon S… [précise sa sœur] et le Robert donc un, deux et trois frères, ils sont morts. Il y en a un qui est bouffé là par les vers [dit l'une des sœurs en pointant la photographie du doigt]. Celui-ci c'est qui, je ne sais plus. »

Ina, TF1, CPA78053608

[76] Ina, CPA81058984, « Le printemps 1919 : les français racontent », *Ceux qui se souviennent*, TF1, durée 1 h. 01 min 38 s, diffusée le 02 juillet 1981 ; CPA81054610, « Mémoires populaires chantantes et sentimentales des années 1925 », *Ceux qui se souviennent*, TF1, durée 1 h. 04 mn 52 s, diffusée le 09 juillet 1981 ; CPA81052430, « Avant 36 : chronique de la mémoire ouvrière avant le front populaire », *Ceux qui se souviennent*, TF1, durée 1 h. 05 min 43 s, diffusé le 16 juillet 1981 ; CPA87001043, « Tout va très bien 1936-1939 », *Ceux qui se souviennent*, TF1, durée 1 h. 04 min 35 s, diffusé le 23 juillet 1981.

À travers ces récits l'émission compose un tableau contrasté de la guerre. Celui-ci prend en compte les paroles d'hommes qui retransmettent une vision très variée de la guerre allant du curé Machin, heureux de partir « à l'aventure » et dont on perçoit la déception de ne pas avoir vu d'Allemands au front, à Henri Demoury qui part « sous la menace presque », ou encore avec Jacques Meyer que son habitude à évoquer la guerre, tant dans ses ouvrages que sur les plateaux de télévision, amène a prendre plus de distance. Il faut également préciser que le film prend aussi en compte d'autres regards tel que celui de ceux qui ne sont pas allés à la guerre : M. Loubere évoque ses sensations d'enfants qui voit partir les soldats, ou encore Mme Bertrand qui vivait dans l'Aisne, et explique les difficultés de vivre dans un « département occupé » – précise le cartouche la présentant. Pour finir, il faut noter qu'Hubert Knapp ponctue son film de séquences montrant toutes les phases de la commémoration du 11 novembre 1977 qu'il a filmé à Vitrey (Meurthe-et-Moselle). La conclusion du documentaire est apportée par la couverture d'une visite des enfants de l'école de Bapaume au diorama de Notre-Dame-de-Lorette et à l'ossuaire de Douaumont ; juxtaposant ainsi à la fois le récit des acteurs, la mémoire de ceux de leurs générations, et plusieurs utilisations de vecteurs du souvenir que sont la commémoration, la boîte en carton de photographies, l'exposition, et la nécropole nationale, sans oublier la confrontation de la jeunesse de 1978 à plusieurs de ces éléments.

Enfin, on peut revenir dans les bornes chronologiques de ce chapitre en retrouvant dans les émissions externes aux journaux télévisés la problématique de l'évaluation du souvenir de la Première Guerre mondiale. Pour cela l'équipe de *Panorama* se rend en 1967 à Verdun : « Cela commence sur un ancien champ de bataille, un jour aigre de novembre, au fort de Vaux et de Douaumont »[77].

Le guide, le fabricant d'obus en chocolat explosif, et les jeunes de Verdun

Ina, *Panorama*, CAF86014811

Cette émission est basée sur la juxtaposition de quatre discours. Le premier est celui d'un ancien combattant, les journalistes vont à la rencontre de celui qui a été désigné parmi les

[77] Ina, CAF86014811, Maurice Seveno, Jean-Pierre Chapel (*et al.*), « Vivre à Verdun », *Panorama*, 1re chaîne, RTF/ORTF, durée 15 min, diffusé le 10 novembre 1967 à 20 h 27.

anciens marsouins pour faire visiter le fort de Vaux dans les années trente et qui assure toujours son service en commençant la visite par : « Et maintenant, comme à l'habitude je vais vous demander le plus grand silence à l'intérieur de l'ouvrage par respect pour les morts qui s'y trouvent ». Loin de suivre la visite, l'émission s'intéresse d'abord à sa mise en place périlleuse (huit visiteurs auraient trouvé la mort avant l'aménagement du fort), pour arriver à la collection d'objets provenant du champ de bataille réunie par les guides, dont certains – alors récemment confiés au guide – semblent encore armés. Dans une seconde partie de l'entretien, le guide explique d'une part combien il est nécessaire de songer à sa relève – celle-ci devant se faire selon lui par un ancien de la Seconde Guerre mondiale ayant du « pédigrée » – puis apporte des précisions sur ses visiteurs annonçant que 70 et 75% d'entre eux sont Allemands. L'échange trouve sa conclusion dans la mention du scepticisme du guide face aux capacités de la jeunesse de recevoir son message :

> « [Le journaliste :] Vous croyez que les gens comprennent à quoi ça ressemble ce fort, qu'est-ce que ça a été pendant la guerre quand ils le visitent ?
> [Le guide :] Ben certain, pas tous ne comprennent. L'ancien combattant, oui, lui il comprend !
> [Le journaliste :] Et les jeunes ?
> Bah, les jeunes sont un peu sidérés, ils ont du mal à réaliser. Quand vous leur parlez aux jeunes de mille obus au mètre carré sur un front de vingt kilomètres et que vous leur parlez de huit cents obus de gros calibres allant de 27 à 42 cm de diamètre la même journée sur l'ouvrage et bien ils ne réalisent pas bien des fois ils me disent ''Oh hé…''[78] »

Le second discours relevé par l'émission est celui des commerçants, et plus largement de l'industrie du souvenir de Verdun. Les journalistes posent un regard ironique sur le commerce d'objets de toutes sortes rappelant le souvenir de Douaumont, de Verdun, puis en découvrant le procédé de fabrication des obus en chocolat garnis. Le troisième discours qui intéresse cette émission est celui qui ressort d'un échange engagé avec un groupe de jeunes gens de Verdun réunis dans un bar de la ville :

> « Verdun est une toute petite ville qui n'a pas d'expansion ! Question matière première ou ressource du sol, il n'y a rien. Alors si on ne vit pas des morts, de quoi voulez-vous qu'on vive ?[79] »

explique un jeune garçon avant que le journaliste n'introduise la question de l'avenir de Verdun. S'il ne semble pas y avoir d'avis très arrêté pour l'ensemble des jeunes réunis autour de la table, le même garçon explique que, d'après lui, la question ne se pose que tant qu'il

[78] Ina, CAF86014811, *op. cit.*
[79] *Ibid.*

existe des survivants de la Grande Guerre ; on comprend alors que pour eux il est ici question essentiellement de pèlerinages et pas encore de tourisme dans un sens plus large. C'est à ce point qu'intervient le quatrième et dernier discours relevé par l'émission, qui émerge d'une discussion déambulatoire entre le journaliste et l'abbé de l'ossuaire de Douaumont. Celui-ci semble plus optimiste en ce qui concerne les vertus de transmission du souvenir auprès des jeunes qu'il est amené à rencontrer. Par contre, il s'élève avec détermination contre les touristes rappelant que les lieux dont il a la charge appellent à un certain type de comportement.

Le choix de faire porter cette étude sur un temps long, le volume de production télévisuelle à considérer ont naturellement amené à n'évoquer ici que des éléments sortis de leurs contextes de diffusion. Un regard plus précis sur ce qui est proposé au moment de la célébration du cinquantième anniversaire de la signature de l'Armistice permet de constater qu'il y a un grand écart dans ce que le téléspectateur peut regarder : les principales cérémonies nationales sont retransmises en direct sur les deux chaînes, et l'Ina conserve les enregistrements du documentaire en deux volets écrits par Marc Ferro qui s'intéressent à l'année 1918[80] et à la reconstruction[81] à travers les images d'archives. Loin du discours officiel ou de la production documentaire une émission de divertissement comme *Teuf-teuf*[82] qui invite un ancien combattant à l'occasion de l'émission du jour anniversaire. Celui-ci est présenté par Pierre Le Rouzic en association avec une évocation des taxis de la Marne, mais l'homme profite de son seul temps de parole pour préciser que, s'il est effectivement mécanicien de métier, il n'a aucun lien avec les fameux taxis et que sa guerre a commencé dans l'artillerie avant d'être versé dans l'aviation.

1968 une commémoration hors Champs ?

Le 28 novembre 1962, Jean Sainteny est nommé ministre des Anciens combattants et Victimes de Guerre au sein du gouvernement de Georges Pompidou. Le président de la République lui confie la mission de mettre sur pied la célébration du cinquantième anniversaire de la fin de la Première Guerre mondiale et le vingtième anniversaire des deux

[80] Ina, Jean-Roger Cadet, Jacques Anjubault, Marc Ferro (*et al.*), *Les illusions d'une victoire*, 1re chaîne, ORTF, durée 1 h 13 min 09 s, diffusé le 11 novembre 1968 à 20 h 32.
[81] Ina, Francis Caillaud, Jean-Roger Cadet, Jacques Anjubault, Marc Ferro (*et al.*), *1918 : le dénouement*, 1re chaîne, ORTF, durée 1 h 22 min 57 s, diffusé le 22 novembre 1968 à 20 h 55.
[82] *Teuf teuf* est une émission de divertissement préparée en partenariat avec la Prévention routière diffusée quotidiennement du 29 octobre 1968 au 07 mars 1969. Deux équipes de jeunes mécaniciens en formation s'affrontent dans la restauration d'une voiture des années vingt. Ina, François Besins (*et al.*), *Teuf teuf*, 1re chaîne, ORTF, durée 11 min, diffusée le 11 novembre 1968.

guerres mondiales[83] dont le point d'orgue est la panthéonisation de Jean Moulin le 19 décembre 1964[84]. Quatre années plus tard, c'est à Hervé Duvillard – ministre des Anciens combattants et Victimes de Guerre du gouvernement Couve de Murville – qu'il revient de conclure cette période commémorative. Pour ce faire, un Comité national du 50e anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918 est attaché au cabinet du ministre sous la direction d'un secrétaire général : René Guichet[85]. Dès le mois d'avril 1968, celui-ci met en place une division des tâches entre le ministère et la Ville de Paris. Si cette dernière est, comme à l'habitude, sollicitée pour le pavoisement des espaces cérémoniels et des lieux symboliques, elle est aussi mandatée pour prendre en charge « la mise sur pied des manifestations annexes » à la partie officielle des cérémonies[86].

Les échanges entre le cabinet du ministre et le gouvernement militaire de Paris, dont on retrouve une partie des copies dans les archives de la Ville de Paris, tendent à démontrer que le choix de faire défiler les troupes en dehors des Champs-Élysées a été arrêté très rapidement ; dès le 30 avril 1968, si on en croit une fiche qui émane du cabinet du gouvernement militaire de Paris qui exprime le souci de préciser que l'option de faire défiler les troupes sur le cour de Vincennes implique le démontage du mobilier urbain, et impose de limiter le volume des troupes motorisées en raison de la difficulté de concentration à cet endroit de la capitale[87].

À Paris, comme dans le reste de la France le cœur de la célébration du cinquantenaire de 1918 s'articule sur les 10 et 11 novembre 1968, deux journées dont René Guichet explique la lecture dans une réponse à un préfet qui lui a adressé le programme de son département :

> « Je tiens à vous préciser que dans l'esprit du Gouvernement, la journée du 10 novembre doit être plus particulièrement celle du Souvenir et du

[83] Patrick Garcia, *Grammaires de l'incarnation. Les présidents de la Vème République et l'histoire (1958-2007)*, Essai pour l'Habilitation à diriger des recherches, réalisé sous la direction du professeur Pascal Ory, soutenu le 5 décembre 2011, Université Paris I Panthéon Sorbonne, p. 82.

[84] *Ibid.* pp. 86-87, voir également Henry Rousso, *Le syndrome de Vichy de 1944 à nos* jours, Paris, éditions du Seuil, 1990.

[85] La compétence de ce comité est beaucoup plus large que ne le laisse paraître son intitulé. Sa mission consiste également à proposer au ministre une sélection assez large de possibilité de célébrations étendue à l'ensemble l'année 1918 pour toute la métropole : voir René Guichet, *L'année 1918. Dates historiques – projet de commémoration des faits marquants*, plaquette de 35 pages proposant sous forme de tableau des célébrations du 25 mars 1968 (Conférence de Compiègne) au 23 novembre 1968 (libération de Strasbourg)

[86] AVP, 2060W 47, lettre de René Guichet à André Planchet, Syndic du Conseil de Paris, datée du 4 avril 1968, ref, n°221 CAB/CN/SG

[87] AVP, 2060 47, Gouvernement militaire de Paris –Cabinet, Fiche, « objet : Défilé du 11 novembre 1968 », Paris, le 30 avril 1968, 3 pages et tableau des effectifs en annexe.

> Recueillement, celle du 11 novembre, après 11 heures, l'expression de la joie populaire[88]. »

À cela le secrétaire général du comité du cinquantenaire précise que le gouvernement laisse aux autorités locales toute latitude pour organiser leurs manifestations, tout en rappelant qu'il faut pavoiser les bâtiments publics à temps et respecter la seule initiative nationale : les cloches de toutes les communes doivent sonner à toutes volées le 11 novembre à 11 h 01. La Ville de Paris, qui adhère aux options du gouvernement, s'inscrit dans cette optique et ouvre le temps des commémorations avec la matinée du 9 novembre par une cérémonie de présentation du drapeau de l'École polytechnique à la nouvelle promotion[89], suivi en milieu de journée par l'inauguration d'une plaque « à la mémoire des combattants qui partirent de Paris, entre 1914 et 1918 pour défendre leur ville et leur patrie » par Henri Duvillard cour du 11 Novembre – gare de l'Est[90]. En s'intéressant à la formulation du texte on peut relever que la Ville souligne dans une même mouvement le souvenir de la guerre et son investissement à cette occasion :

> « Le 11 Novembre 1968
> Cinquantenaire de la Victoire de 1918
> Paris qui se souvient
> salue la mémoire de ceux qui partirent
> entre 1914 et 1918
> pour défendre leur Ville et leur Patrie[91] »

Les cérémonies nationales commencent quant à elles le lendemain matin à Paris.

Un 10 novembre de souvenir et de recueillement

Un regard sur la journée du 10 novembre à Paris permet de retrouver la prévision de René Guichet : une mise en scène du souvenir et du recueillement. Les organisateurs ont d'abord opté pour une cérémonie placée sous la tutelle du ministre des Anciens combattants place de

---

[88] Il s'agit d'une lettre générique adressé à un préfet en réponse à AVP, 2060W 47, lettre de René Guichet à Monsieur le préfet, président du Comité départemental du 50e anniversaire de l'Armistice 1918, Paris le 18 octobre 1968, Ref n°903/CAB/CN/SG, 2 pages.

[89] AVP, 2060W 47, « programme de M. le président des cérémonies des 9-10-11 novembre » copie de M. Clidière, p. 1. Au sujet de la cérémonie à Polytechnique voir Ina, CAF97520278, « Drapeau de Polytechnique Paris », *JT 13 h.*, 1ère chaîne, RTF/ORTF, durée non communiquée, première diffusion le 10 novembre 1968.

[90] AVP, 2060W 47, Lettre d'André Planche – Le Sydnic –, « Célébrations du 50ème anniversaire de l'Armistice de 1918 », Paris, Lundi 4 novembre 1968, p. 1. Par ailleurs une note de R Sauman (chef-adjoint de cabinet) destinée à monsieur Bastien datée du 17 octobre 1968 précise que l'idée de cette plaque a été proposée par M. Biscarre – président de la commission des anciens combattants.

[91] Le devis établis par l'entreprise Lecreux Frères précise que la plaque est exécutée en pierre froide de Comblanchien polie et rappelle le texte qui doit y être gravé : voir AVP, 2060W 47, « Plaque commémorative du cinquantenaire de la Victoire de 1918 cour du 11 novembre », Lecreux Frères, Marbriers funéraires, cimetières du Père-Lachaise, le 25 octobre 1968. Voir également la commande passée par R. Bauman, du cabinet du Syndic, le 18 octobre 1968.

l'Étoile[92]. Il s'agit de mettre en œuvre, sous une nouvelle forme, l'ensemble de la France autour du Soldat inconnu. La cérémonie doit se dérouler sur le côté ouest du terre-plein, elle est placée sous le commandement du général Witasse – commandant de la place de Paris – représentant le général Meltz – gouverneur militaire de Paris. À 8 h 30 la sonnerie *Aux champs* annonce l'arrivée d'Henri Duvillard sur la place, le ministre se présente devant le drapeau et écoute l'exécution de *La Marseillaise* avant de rejoindre le président du Comité de la Flamme. Les deux hommes doivent allumer huit flambeaux à la Flamme de l'Inconnu qui, par la suite sont installés à bord de huit automitrailleuses pour rejoindre la cour d'honneur des Invalides où la cérémonie doit se poursuivre. Là, les flambeaux reçoivent les honneurs militaires[93] ; trois des flambeaux doivent rester sur place pour permettre aux délégations des départements de venir prélever une Flamme ; les cinq autres devant rejoindre Lille, Metz, Strasbourg, Charleville et Valenciennes dans la journée[94]. On peut également voir une prolongation de la volonté de célébrer l'engagement des régions de France dans le défilé qui est organisé pendant l'après-midi sur les Champs-Élysées. Vingt-huit délégations provinciales en costumes traditionnels[95] remontent les Champs-Élysées depuis la statue de Georges Clemenceau pour déposer une couronne imposante au Soldat inconnu. Après ce geste le cortège reprend sa marche pour descendre l'avenue de la Grande-Armée jusqu'au niveau de la rue d'Argentine[96].

Le cinquantième anniversaire de l'Armistice entre dans une autre dynamique avec la première des quatre cérémonies nationales[97] en fin d'après-midi de ce 10 novembre 1968, avec cadre l'Hôtel national des Invalides, en présence du chef de l'État[98] et retransmise en direct à la

[92] AVP, 2060W 47, dossier « programme ».
[93] AVP, 2060W 47, Colonel de Monclin, chef de cabinet, par ordre du Général d'Armée de Meltz, gouverneur militaire de Paris, « Cérémonie du 10 novembre 1968 à Paris », note de service, n°2025/GMP-I°RM/CAB, Paris le 22 octobre 1968, pp. 2-3.
[94] *Ibid*. p. 2.
[95] Léo Palacio « L'hommage des provinces françaises », *Le Monde*, 12 novembre 1968, p. 8.
[96] Ina, CAF97068742, « Défilé folklorique Champs-Élysées », *JT Nuit*, 1ère chaine, RTF-ORTF, durée non communiquée, diffusé le 10 novembre 1968 [le son de cette partie du journal n'a pas été conservé].
[97] Les organisateurs ont arrêté quatre cérémonies nationales : l'hommage au maréchaux de France le 10 novembre, puis la messe à Notre-Dame, le défilé des troupes et l'hommage au Soldat inconnu tout au long de la journée du 11 novembre 1968.
[98] Dont les archives rappellent la volonté du général de Gaulle de maintenir la commémoration dans une grande simplicité voir 5 AG 1/564 3 octobre-11 novembre 1968 : Cérémonie pour la commémoration du 50ème anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918. 11 novembre 1968 également évoquée dans Sudhir Hazareensigh, *In the Shadow of the General : Modern France and the Myth of De Gaulle*, Oxford, New York, Oxford University Press 2012, p. 90 et Patrick Garcia, *Grammaires de l'incarnation. Les présidents de la Vème République et l'histoire (1958-2007)*, Essai pour l'Habilitation à diriger des recherches, réalisé sous la direction du professeur Pascal Ory, soutenu le 5 décembre 2011, Université Paris I Panthéon Sorbonne, p. 82. On s'est également intéressé pour ce point aux archives de M. Labelle chargé de mission auprès du service du Protocole de 1960 à 1964 contenant un dossier sur les cérémonies du 11 novembre 1968 (5 AG 1/859 [Service du protocole])

télévision[99]. Ce moment de la commémoration consacré aux huit maréchaux de France de la Grande Guerre doit se dérouler en deux temps : l'hommage et le discours. La cérémonie commence à la grille de la cour du Dôme, la voiture présidentielle venant de la place Vauban arrive avec à son bord Charles de Gaulle et André Malraux[100]. Ils sont accueillis par Pierre Messmer et Henri Duvillard accompagnés par le gouverneur militaire de Paris. Le groupe ainsi constitué se présente devant le drapeau du 5e régiment d'infanterie pour recevoir les honneurs. Après l'exécution de *La Marseillaise,* le général de Gaulle passe sur le front des troupes (composé d'une compagnie de chaque arme représentant ainsi l'armée), avant de rejoindre les marches de l'église où l'on a disposé un piquet de douze cavaliers à pieds en grand uniforme. C'est par la grande porte dont les battants ont été exceptionnellement ouverts que le président de la République et sa suite pénètrent dans l'église. On peut alors saisir l'importance de l'apport d'une retransmission en direct à la télévision. En effet, les invités officiels qui sont installés dans la cour d'honneur ne perçoivent rien du cérémonial qui se déroule dans les autres parties des Invalides. On doit ainsi relever que pour la première fois, les téléspectateurs bénéficient d'un meilleur point de vue que les invités : ils peuvent suivre au plus près les gestes des officiants. On retrouve donc le général de Gaulle, le képi à la main, qui marque un premier temps d'arrêt en surplomb du tombeau de Napoléon, et s'incline avant de reprendre son chemin, six tambours de la Garde battent un rythme continu[101]. Le groupe arrive devant une des chapelles latérales, mais c'est seul que le président de la République gravit les derniers degrés qui conduisent au tombeau sculpté par Paul Landowski pour le maréchal Foch – qui bénéficie d'une garde d'honneur de douze polytechniciens. Après avoir salué militairement le Général se dirige vers le tombeau de Lyautey[102] qui est gardé par douze

[99] La première chaîne décide de placer la retransmission de toutes les cérémonies nationales sous le même générique et un seul titre : *Le 50ème anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918.* Les archives Ina conservent le film de cette soirée avec une erreur de titre. Les archivistes ont reformulés le titre dans la fiche de description matériel, il faut noter au passage que la cérémonie aux Invalides est indexée sous le titre de celle du *Te Deum* de Notre Dame à laquelle on renvoi naturellement ici : voir Ina, CPF86632111, Bernard Lion (*et. al.*), « Cinquantenaire de 1918 : Te Deum à Notre Dame », 1ère chaîne, RTF/ORTF, durée 1 h. 02 mn 30 s, diffusion le 10 novembre 1968.

[100] Il faut noter ici que si on reconnaît bien le ministre de la Culture aux côtés du chef de l'Etat à ce moment de la cérémonie, il semble que sa présence n'ait pas été prévue. Le commentaire de la retransmission en directe ne l'évoque pas – alors que les autres ministres sont nommés – et les archives émanant du gouvernement militaire de Paris ne le compte pas non plus parmi les personnalités devant accompagner le général de Gaulle.

[101] AVP, 2060W 47, Colonel de Monclin, « Cérémonie du 10 novembre 1968 à Paris », *op. cit.* p. 5

[102] Il est intéressant de rappeler ici que la dépouille a été transférée aux Invalides le 10 mai 1961 à la demande du général de Gaulle. Sur le transfert de Lyautey voir : Ina, AFE85009064, « Le retour en France des cendres du Maréchal Lyautey », *Journal national*, Les Actualités françaises, durée 2 min 43 s, première diffusion le 26 avril 1961 ; AFE85009071, « Le retour des cendres du Maréchal Lyautey à Toulon », *Journal national*, Les Actualités françaises, durée 34 s, première diffusion le 03 mai 1961 ; AFE85009086, « L'hommage de Paris au Maréchal Lyautey », *Journal national,* Les Actualités françaises, durée 1 min 44 s, première diffusion le 17 mai 1961.

Saint-Cyriens[103]. Le président de la République rejoint la crypte pour saluer les maréchaux Franchet-d'Esperey, Fayolle, et Maunoury. Il faut préciser à ce moment que les sépultures de Gallieni, Joffre[104] et Pétain ont été fleuries par la présidence de la République à Saint-Raphaël, Louveciennes, et l'Ile d'Yeu[105]. En sortant de la crypte des gouverneurs, le chef de l'État et sa suite traversent l'église Saint-Louis pour rejoindre la cour d'Honneur dans laquelle ils pénètrent au milieu des drapeaux des régiments dissous.

On retrouve alors une cour dont la physionomie reprend les principales indications délivrées par la note de service du colonel de Monclin[106] : une allée centrale, matérialisée par une double haie de cavaliers de la Garde à pieds en grand uniforme traverse les trois catégories d'invités : les membres du gouvernement et le corps diplomatique ; les anciens combattants ; et les invités. La disposition d'un podium devant les drapeaux des régiments dissous finit de donner l'impression d'une nef abbatiale, ce qui est confirmé par les images de la retransmission télévisée. Alors que la haie de drapeaux ressert les rangs, le premier orateur se met en place pour ouvrir le second temps de cette soirée : celui des discours. Pierre Messmer monte sur le podium et s'adresse au général de Gaulle. L'archive de l'émission n'ayant conservé que les premières minutes de son discours, on peut noter que le ministre des Armées introduit son propos en rappelant que les huit officiers généraux[107] qui ont été élevés à la dignité de maréchal de France du fait de la Grande Guerre sont tous issus de la même génération et qu'ils proviennent de milieux sociaux variés, et de régions différentes, reflétant ainsi un tableau de la France[108] engagée dans le combat :

[103] Le commentaire de la retransmission apporte cette précision.

[104] La cérémonie pour Joffre est programmée à 10 h 45 à Louveciennes : voir AVP, 2060W 47, lettre de J. Tassin, maire de Louveciennes à monsieur Planchet, Syndic du Conseil de Paris, le 26 octobre 1968.

[105] La photographie de la tombe fleurie de Philippe Pétain à l'Ile d'Yeu est publiée en pages centrales de Paris Match sous la légende « Pour la première fois un hommage officiel au vainqueur de Verdun. Au cimetière de l'Ile d'Yeu, sur la tombe de Philippe Pétain […] » la seconde moitié de cette double page est consacrée à l'illustration du discours des Invalides. « 1918-1968 L'adieu unanime au bleu horizon », *Paris Match*, 23 novembre 1968, p. 61-62. Par ailleurs un article publié dans *Le Monde* précise que c'est le préfet de Vendée qui a officié, dans une relative discrétion : « Les personnalités étaient arrivées à l'Ile d'Yeu à bord d'un hélicoptère. Le secret de cette cérémonie avait été bien gardé ; seuls quelques journalistes aient été réveillés à 5 heures du matin, mais on prévoyait plutôt le transfert à Douaumont de la dépouille mortelle du maréchal Pétain. », dans « A l'Ile d'Yeu – Le chef de l'Etat a fait déposer une gerbe sur la tombe du maréchal Pétain », *Le Monde*, 12 novembre 1968, p. 8. Sur la question du transfert de la dépouille du maréchal Pétain voir Henry Rousso, *Le Syndrome de Vichy*, *op. cit.*, pp. 61-62.

[106] AVP, 2060W 47, Colonel de Monclin, « Cérémonie du 10 novembre 1968 à Paris », croquis n°2 placé en annexe.

[107] Énoncés dans l'ordre de nomination : Joffre, Foch, Pétain, Fayolle, Franchet d'Esperey et Lyautey et à titre posthume Gallieni et Maunoury.

[108] Ina, CPF86632111, Bernard Lion (*et. al.*), « Cinquantenaire de 1918 : *Te Deum* à Notre Dame », *op. cit.*

> « De 1914 à 1918, par les sacrifices des combattants par la valeur du commandement, les armées françaises et leurs chefs ont bien mérité de la patrie[109] ».

À la suite de son ministre des Armées, le président de la République s'installe sur le podium pour un long discours de plus de dix-sept minutes[110], avec lequel il apporte sa contribution à la conclusion du cycle commémoratif commencé quatre années plus tôt. Il s'inscrit, de fait, dans les thèmes relevés par Patrick Garcia dans le cadre de son étude du discours présidentiel[111]. Ainsi le Général ouvre-t-il son discours par un paragraphe faisant de la Première Guerre mondiale la charnière de l'histoire de France et du monde y trouvant la cause de ce qu'il est advenu par la suite :

> « En somme les immenses évènements, politiques, économiques, sociaux, qui depuis ont encore bouleversé le monde, la deuxième guerre générale qui l'a déchiré de nouveau, les tensions et les conflits qui le troublent en ce moment même sont les conséquences directes de la colossale révolution frayée alors par les armes et où la race humaine en vint à perdre l'équilibre qu'elle n'a pas jusqu'ici retrouvé. »

Dans un second temps, le chef de l'État propose sa lecture de la guerre : celle d'un pays qui malgré certaines faiblesses structurelles, les défaillances politiques, a su engager un plus grand effort que ses alliés. Pour dépasser l'abstraction le Général appuie son propos d'éléments chiffrés notamment pour faire état de l'engagement humain : « Indépendamment des précieux contingents qui lui vinrent d'Afrique et d'Asie, la France a fait combattre au total sept millions huit cent mille hommes, 20 % de sa population, soit un pourcentage sans égal ». Au niveau de l'engagement, il fait répondre l'importance du sacrifice évoquant la proportion des soldats tués par rapport à la population. Le chef de guerre n'oublie pas d'évoquer la mobilisation industrielle dont les résultats ont, selon lui, permis à l'armée française de surclasser les forces allemandes. C'est au terme de cette partie du discours que le général accorde une place aux huit maréchaux qui se sont distingués « dans la phalange des officiers généraux qui commandèrent avec le plus d'éclat » et à qui la patrie exprime son souvenir avec cette soirée du 10 novembre 1968 – il faut cependant noter que cet hommage ne vient qu'après celui, très appuyé, à l'endroit de Raymond Poincaré et à Georges Clemenceau qu'il

[109] Propos de Pierre Messmer repris dans *Le Monde* : « M. Messmer : les armées françaises ont bien mérité de la patrie », *Le Monde*, 12 novembre 1968, p. 8.
[110] L'enregistrement de ce discours, extrait de la retransmission évoquée ci-dessus est disponible avec sa transcription sur le site public de l'Ina : http://fresques.ina.fr/de-gaulle/fiche-media/Gaulle00285/discours-aux-invalides.html
[111] Patrick Garcia, *Grammaires de l'incarnation*, *op. cit.*

veut distinguer des politiques qu'il tient pour responsables d'une partie des pertes qu'il impute à l'instabilité ministérielle.

Enfin, dans une conclusion qui mêle première et seconde guerres mondiales, le général de Gaulle tisse un lien entre le passé, le présent et l'avenir :

> « Sans doute après l'effort démesuré de la Première Guerre mondiale, notre peuple, au cours de la seconde, a-t-il paru d'abord s'abandonner, sous la violence et la surprise d'un choc, que l'infirmité de son système militaire et celle de ses institutions, ne lui avaient pas permis d'empêcher ni de repousser. Mais s'il parvint en dépit de tout à partir du fond de l'abîme, à reprendre possession de lui-même, à remonter la pente, jusqu'à remporter la victoire avec ses vaillants alliés, à s'assurer dans l'univers d'un rang digne de ce qu'il est, grâce à quoi nous pouvons, aujourd'hui, admettre parmi nos amis ceux qui étaient nos ennemis, autrefois. Ce combat pour le salut fut suscité une fois de plus par la flamme de la foi et de la fierté nationale. Mais c'est la même flamme qui, une génération plus tôt, inspirait le pays tout entier, qui lui faisait dresser ensuite les monuments aux morts de toutes nos villes et de tous nos villages qui, chaque 11 novembre, rassemblaient les populations autour des drapeaux de nos anciens combattants, qui brûle toujours, symboliquement, sous l'Arc de Triomphe de l'Étoile. C'est cette même flamme, qui inspirera, au nom de l'avenir, comme elle l'a fait au nom du passé, l'âme de la France éternelle. »

Notre-Dame de Paris, cours de Vincennes et Arc de Triomphe

La journée du 11 novembre 1968, quant à elle, ne suit pas la prévision de René Guichet évoquée plus haut. Loin d'être consacrée à la liesse populaire, la journée du 11 novembre à Paris poursuit sur le thème du recueillement et du souvenir introduit la veille, en débutant par une messe à Notre-Dame. On ne peut que souligner ici que c'est la première fois qu'un office religieux entre au programme de la commémoration du 11 Novembre – si l'on excepte la messe de 1919 aux Invalides qui était l'initiative d'une association et celle de Clermont-Ferrand en 1940 qui n'entre pas dans le cadre d'une commémoration nationale. Pour autant, on doit aussi tenir compte ici du fait que chaque année des offices religieux ont été organisés à Paris par les trois principaux cultes. La relation de ces rites avec la commémoration étant confirmée par la présence de représentants du président de la République et de ceux des principaux corps de l'État[112]. En ce mois de novembre 1968, la décision a été prise de tenir cette messe à l'heure habituellement dévolue à la minute de silence. Le 11 novembre, un dais pavoisé de quelques drapeaux a été installé sur la porte centrale de la cathédrale pour

[112] À ce sujet voir Annette Becker, *La Guerre et la foi. De la mort à la mémoire. 1914-1930*, Paris, Armand Colin, 1994.

dissimuler les échafaudages qui recouvrent sa façade[113]. Le président de la République est accueilli sur le parvis de la Cathédrale par un détachement de l'infanterie de la garde républicaine qui lui présente les honneurs sous le commandement du gouverneur militaire de Paris[114]. Le Général assiste à la messe de la Victoire célébrée par l'archiprêtre de Notre-Dame, au cours de laquelle le cardinal Maurice Feltin « après avoir rappelé la ténacité et les souffrances des combattants de 1914-1918, demanda à ses fidèles de prier pour les morts de toutes les guerres et aussi pour que Dieu éclaire tous les gouvernements dans leur recherche de la paix[115] ». L'homme d'Église n'oublie pas de souligner pour son assemblée qu'il voit dans cette cérémonie la marque d'un rapprochement entre l'Église et l'État :

> « Il y a cinquante ans, l'archevêque de Paris avait convié les Parisiens à un ''Te Deum'', mais que les membres du gouvernement, liés par la loi de séparation de l'Église et de l'État, n'y étaient pas venus. Aujourd'hui avait ajouté l'ancien archevêque de Paris nous pouvons saluer ici le président de la République, car il y a amélioration dans les esprits. C'est une séparation cordiale[116]. »

Pour finir, c'est le *Te Deum Laudamus* chanté par la maîtrise de Notre-Dame et l'assistance qui retient toute l'attention des journaux télévisés[117].

[113] L'ouverture du compte rendu de cette partie des cérémonies de la journée dans le *Journal télévisée* de 20 heures se fait par un plan sur la façade de la cathédrale avec le son du bourdon et des cloches sonnant à la volée : voir Ina : CAF90042841, Charles Finalteri (*et. al.*), « messe à Notre Dame de Paris », *JT 20.*, 1ère chaîne, RTF-ORTF, durée 1 min 45 s, diffusé le 11 novembre 1968.
[114] AVP, 2060W 47, Colonel de Monclin, « Cérémonies du 11 novembre 1968 à Paris », Note de service, n°2038/GMP – I°RM/CAB, Paris le 23 octobre 1968, p. 2
[115] « Cinquantenaire de l'Armistice – le général de Gaulle assiste au défilé militaire après le ''Te Deum'' à Notre Dame », *Le Monde*, 12 novembre 1968, p. 1 ; voir également « Le Cardinal Feltin : prions pour cette fraternité indispensable à la paix du monde », *Le Monde*, 13 novembre 1968, p. 1 ; *Paris Match* publie quant à lui une photographie du général de Gaulle priant pour évoquer ce moment.
[116] « Le cinquantenaire de l'Armistice du 11 novembre 1918 », *Le Monde*, 13 novembre 1968, p. 9.
[117] Ina : CAF90042841, Charles Finalteri (*et. al.*), « Messe à Notre Dame de Paris », *op. cit.*

Messe à Notre-Dame, 11 novembre 1968

Ina, *Jt 20h*, CAF97011807

Quel que soit l'importance de cette intégration de l'Église à l'échelle de l'histoire de la politique publique du passé en France dans laquelle le 11 Novembre trouve sa place, ce n'est pas cela qui a le plus marqué dans les choix qui ont présidé au dessin des cérémonies de ce 11 novembre 1968. C'est en fait le déplacement du défilé qui retient l'attention. Ainsi c'est, par exemple, le point par lequel *Le Monde* choisit d'introduire son édition du 9 novembre avec laquelle le journal veut annoncer les grands traits des cérémonies de la journée à venir. À cette volonté du général de Gaulle[118] qui amène le défilé sur le cour de Vincennes il faut ajouter que le parcours des troupes est considérablement rallongé jusqu'à la République – pour les troupes motorisées – en passant par les places de la Nation et Bastille – où s'arrêtent l'infanterie et la cavalerie. Il ne faut pas oublier que ce défilé à d'une part l'ambition de reproduire le défilé de la Victoire en réunissant les nations alliées[119], et que d'autre part pour la première fois ce ne sont pas des anciens combattants qui reprennent les vieux uniformes – comme en 1958 – mais des éléments de la nouvelle génération, des gendarmes mobiles, à qui

[118] Ce qui est rappelé dans un encadré publié dans l'édition de la veille du défilé : « Du cours de Vincennes à la Bastille », *Le Monde*, 10-11 novembre 1968, p. 16.
[119] L'information de l'absence des troupes japonaises, portugaises et russes, le volume des troupes défilant sont une limite qui transparaît dés la présentation du projet dans la presse.

revient le rôle d'ouvrir le défilé dans une section en pantalon garance, et deux sections revêtues de l'uniforme bleu horizon, de fait ils deviennent l'emblème de ce défilé notamment à la Une de *Paris Match.*

Le défilé des sections bleu-horizon en couverture de *Paris Match*

Paris Match, 23 novembre 1968

À 14 h 30 le général de Gaulle arrive depuis le boulevard Soult encadré par la grande escorte de la garde républicaine. Les téléspectateurs qui regardent depuis quelques minutes la retransmission en direct[120], comme les invités officiels et les spectateurs qui se sont massés sur les trottoirs de chaque côté des tribunes – ainsi qu'aux fenêtres et balcons des bâtiments alentour – ont pris la mesure du dispositif inhabituel déployé à l'occasion de ce défilé[121], et dont les silhouettes se dessinent sous le pont de la SNCF qui a été pavoisé. En descendant de voiture, le général de Gaulle retrouve le Premier ministre, le ministre des Armées, le chef

[120] Les deux chaines de l'ORTF retransmettent l'événement : Ina, CPF92017120, Pierre Sabbagh (*et al.*), « Cinquantenaire de l'Armistice 1918 : revue des troupes : défilé militaire », retransmission, 1ère chaîne, RTF/ORTF, durée 1 h. 17 min 50 s, diffusé le 11 novembre 1968 et CAF94012306, Michel Anfrol, « Défilé Vincennes », retransmission, durée 1 h 15 min, diffusé sur la 2ème chaîne le 11 novembre 1968.

[121] Un schéma du dispositif permet de mieux cerner la chose. En remontant le cours de Vincennes depuis la place de la Nation on rencontre les tribunes officielles du coté paire du cours à équidistance du boulevard Picpus et de la rue Marsoulan, l'ORTF installe l'essentiel de ses caméras en face de cette tribune dans le but de filmer dans un même mouvement les faits et gestes du chef de l'Etat et le défilé des troupes. En attendant le départ de la revue les troupes sont pour beaucoup positionnées dans le cours de Vincennes. Pour être plus précis les troupes à pieds sont en attente entre la rue Marsoulan et l'avenue de la porte de Vincennes, le reliquat étant déployé dans le boulevard Soult. Les troupes motorisées prennent la suite à la fois dans le boulevard Davout, l'avenue de la porte de Vincennes puis dans l'avenue de Paris à Vincennes jusqu'à l'intersection de l'avenue Gambetta. Enfin, il ne faut pas oublier les éléments des troupes aéroportées qui doivent également prendre part au défilé. Voir AVP, 2060W 47, « Cérémonie du 11 Novembre », croquis n°2, échelle 1/5000.

d'état-major des armées, et le gouverneur militaire de Paris, c'est en leur compagnie que le président de la République passe sur le front des troupes à pieds jusqu'au bataillon d'honneur de la garde républicaine positionné non loin de la tribune. À son approche la batterie fanfare entame *Aux champs* jusqu'au moment où le Général s'installe devant le drapeau de la Garde qu'il salue au moment où il s'incline avant que la musique joue *La Marseillaise*. À 15 h 00 alors que le gouverneur de Paris et le commandant de la 1re région militaire rejoignent leurs véhicules de commandement, le général de Gaulle avance vers son siège de la tribune d'où il doit saluer le passage de trois mille hommes à pieds, la patrouille de France, vingt-quatre Mirages III, douze Super Mystère B2, douze Alouettes III et dix-huit Alouettes II, et trois cent trente véhicules articulés en huit régiments[122]. Outre la présence des trois sections grimées avec les uniformes de 14-18, *Le Monde* relève tout particulièrement la présence des troupes étrangères défilant dans l'ordre de leur engagement dans la Première Guerre mondiale et le respect de leurs cadences traditionnelles, qui est relevée au passage du 89e régiment d'infanterie italienne :

> « Toutes ces unités qui passent devant le président de la République française représentent les plus anciennes traditions militaires de leurs pays, et la plupart se sont illustrées sur les champs de bataille de la première ou de la Seconde Guerre mondiale[123]. »

L'évocation de la partie française du défilé suit le même élan ; la présence des éléments motorisés et aéroportés introduits par le drapeau tricolore dessiné dans le ciel par la Patrouille de France qui souligne autant l'importance de la modernité du matériel de l'armée que le déploiement de troupes de traditions comme le 501e régiment de chars de combats et le régiment de marche du Tchad au sujet desquels le journal précise qu'il s'agit là de deux composantes de la division Leclerc.

La dernière étape des commémorations officielles se déroule en fin d'après-midi entre les Champs-Élysées et l'Arc de Triomphe. Le chef de l'État qui est retourné aux palais de l'Élysée après le défilé militaire se présente sur le haut des Champs-Élysées où l'attendent le colonel un détachement du 8e régiment d'instruction des transmissions (RIT), le drapeau et sa musique qui joue *Aux champs* au passage de la voiture présidentielle qui amène son passager près du terre-plein central où il se présente avec le Premier ministre qui l'accompagne. Les deux hommes sont accueillis par Pierre Messmer, Hervé Druvillard et le général Meltz ; tous

[122] AVP, 2060W 47, Colonel de Monclin, « Cérémonies du 11 novembre 1968 à Paris », note de service n° 2038/GMP-I°RM/CAB, le 23 octobre 1968.
[123] « Anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918. Sur le cours de Vincennes l'armée française et celles de huit pays alliés ont défilé devant le général de Gaulle », *Le Monde*, 13 novembre 1968, p. 1.

se rendent auprès de la dalle sacrée en passant au milieu de la double haie de cavaliers de la Garde républicaine à pieds. Arrivé là le général de Gaulle dépose une gerbe devant le Soldat inconnu puis contourne la sépulture pour rejoindre la Flamme qu'il doit ranimer à l'invitation du président du comité. Au moment où la Flamme se revigore un officier donne le signal à la musique de la gendarmerie mobile d'interpréter *la sonnerie aux morts* ; les drapeaux des régiments dissous s'inclinent[124]. Après avoir signé le livre d'or et salué les drapeaux, le Général descend les Champs-Élysées vers le Rond-point où il doit participer à la dernière cérémonie officielle du cinquantenaire, avec l'hommage rendu à Georges Clemenceau.

Conclusion :

Si la volonté de continuer à commémorer le 11 Novembre est rapidement confirmée, celle-ci ne se fait pas sans adapter la cérémonie parisienne. On note ainsi un net recul du militaire avec la disparition progressive du défilé, faisant ainsi évoluer le 11 Novembre vers une cérémonie dominée par le pouvoir civil. Les choses restent en l'état jusqu'en 1974, la cérémonie parisienne ne changeant d'aspect qu'à l'occasion d'événements particuliers tels que le cinquantenaire en 1968.

Les actualités cinématographiques renouent elles aussi avec les pratiques de l'Entre-deux-guerres dont le trait principal est une recomposition de l'événement. Le récit de la commémoration peut aussi être agrémenté d'éléments supplémentaires qui permettent pour beaucoup d'entretenir la relation entre le passé et le présent. Mais c'est la télévision qui révolutionne le rapport à la commémoration. Si la retransmission des en direct n'apparaît que dans la seconde moitié des années soixante, une étude du traitement de la cérémonie parisienne par les journaux télévisée permet de faire le constat de l'introduction d'un nouveau rapport au 11 Novembre. Ceux-ci permettent également de découvrir les acteurs de la guerre comme Auguste Thin et Joseph Frantz interrogés en 1960 par Michel Péricard. L'extension du temps d'antenne rend possibles la production et la diffusion de programmes à l'extérieur des tranches d'informations. Un regard sur ces éléments proposés en relation avec la commémoration permet de découvrir une part de la relation que la société française des années soixante et soixante-dix entretien avec la Grande Guerre qui s'articule de plus en plus autour de ceux qui l'ont vécu et l'apparition d'une nouvelle génération d'historiens qui s'intéressent à ce vecteur qu'est le petit écran à l'exemple de Marc Ferro.

[124] AVP, 2060W 47, Colonel de Monclin, « Cérémonies du 11 novembre 1968 à Paris », note de service n° 2038/GMP-I°RM/CAB, le 23 octobre 1968, pp. 7-8.

Chapitre VII
L'emprise de la modernité
1974-1980

En 1974, la cinquantième commémoration du 11 Novembre à Paris doit être célébrée alors que les Français ont élu un nouveau président. S'il est vrai que cette cinquantième cérémonie ne suscite pas d'émotion particulière, le changement de président de la République, cette « première forme d'alternance politique[1] » et, surtout, la pétition pour la modernité de l'impétrant posent rapidement la question de la continuité, voire de la capacité d'évolution du 11 Novembre. Car, si l'on doit reconnaître au général de Gaulle d'avoir fait évoluer certaines cérémonies en un événement – on pense ici à la commémoration de1968 – le mandat de Georges Pompidou confirme le retour à la répétition des gestes de ses prédécesseurs. Adepte du changement, c'est Valéry Giscard d'Estaing, qui une fois élu va donner une nouvelle dynamique à la commémoration. S'il s'agit là d'une transcription en acte d'une possibilité donnée au président de la République, la multiplication des évolutions peut aussi correspondre à l'introduction d'une nouvelle relation à la commémoration[2].

Le 11 Novembre du président, 11 Novembre de la présidence

Dans son approche de la pratique giscardienne de l'histoire, Patrick Garcia rappelle que le jeune président de la République impose ses idées à la machine élyséenne. Il en va ainsi de son « changement de style ». Souhaitant souligner l'entrée de la France dans la modernité, Valéry Giscard d'Estaing bouscule le protocole de la cérémonie d'installation en refusant de porter le collier de la Légion d'honneur, ou en préférant le costume de ville à l'habit[3]. L'historien rappelle également que Valéry Giscard d'Estaing explique accorder de l'importance aux symboles – entendant par là son initiative d'aller dîner chez les Français – à l'occasion d'un entretien accordé à Jacques Chancel pour fêter la fin de la première année de son mandat[4]. Deux décisions sont généralement utilisées pour confirmer son volontarisme en la matière. La première concerne sa demande de modification du rythme de *La Marseillaise*, à

[1] Jean-François Sirinelli, « Avant-propos », *in* Serge Berstein, René Rémond, Jean-François Sirinelli (dir.), *Les Années Giscard. Institutions et pratiques politiques. 1974-1978*, Paris, Fayard, 2003, p. 7. Plus loin dans le même ouvrage Gilles Richard rappelle à quel point l'élection du 19 mai 1974 représentait une rupture avec ce qui précédait voir : Gilles Richard, « L'élection présidentielle de 1974 : un événement », *in* Serge Berstein, René Rémond, Jean-François Sirinelli (dir.), *Les Années Giscard.* […] *op. cit.*, p. 27.

[2] L'on transpose ici à la pratique commémorative le jugement que le président de la République a de son action sur la vie politique française tel que l'a rappelé Patrick Garcia dans Patrick Garcia, « Valéry Giscard d'Estaing, la modernité et l'histoire », *in* Claire Andrieu, Marie-Claire Lavabre, Danielle Tartakowsky (dir.), *Politiques du passé. Usages politiques du passé dans la France contemporaine*, Aix en Provence, Publications de l'Université de Provence, 2006, p. 121.

[3] Patrick Garcia, *Grammaires de l'incarnation. Les présidents de la Vème République et l'histoire (1958-2007)*, Essai pour l'Habilitation à diriger des recherches, réalisé sous la direction du professeur Pascal Ory, soutenu le 5 décembre 2011, Université Paris I Panthéon Sorbonne, p. 278

[4] Élément souligné par Patrick Garcia, voir Ina, CAB7500460001, Jacques Chancel (*et al.*), *Giscard un an après*, durée 1 h 06 min 30 s, diffusée le 22 mai 1975 à 20 h 33.

propos de laquelle Michel Vovelle a expliqué que le président de la République « s'inscrivait tout naturellement dans la continuité des conservateurs du siècle dernier et des *Marseillaises* ''oratorio'' »[5]. La seconde est plus importante ici puisqu'il s'agit de sa volonté de supprimer le jour férié du 8 mai. Quelques années plus tard, Valéry Giscard d'Estaing revient sur cette décision. On peut alors remarquer que l'ancien président commence son explication par une précaution rhétorique, prenant exemple sur le général de Gaulle, qui avait répondu à un journaliste l'interrogeant sur sa « position à l'égard des anciens combattants » au moment de la restriction budgétaire de 1959 :

> « C'est un peu la position à l'égard de moi-même, si vous voulez bien m'excuser de le dire[6] ».

Il fait le récit de son 8 mai 1945, au sein du 2e régiment de dragons non loin du lac de Constance, entrant dans les détails de son émotion :

> « En moi, un grand silence. C'est donc fini ! Je m'étais tellement habitué à cette guerre, depuis six ans, que je me sens devenir brusquement inutile, décontenancé par ce temps qui s'ouvre devant nous, étrangement vide, dont je ne sais pas de quoi il pourra bien être fait puisque la guerre, qui remplissait tout, vient de cesser d'exister[7] ».

C'est donc en homme concerné par la question, et marqué par l'émotion retrouvée chaque 8 mai qu'il s'est interrogé sur la pertinence de cette journée devant la désaffection du public – non sans avoir rappelé les positions de Georges Pompidou et du général de Gaulle[8]. Même s'il mesure l'échec de sa décision devant la pression des groupes d'anciens combattants, il ne s'exprime pas sur ce qu'Henry Rousso souligne avec justesse en rappelant que :

> « la décision de Valéry Giscard d'Estaing de supprimer purement et simplement toute commémoration sera ressentie comme une véritable agression. Prise en 1975, au début de la phase obsessionnelle du syndrome, elle a obtenu l'effet rigoureusement inverse de celui recherché, à savoir ranimer les vieilles querelles[9] ».

---

[5] Michelle Vovelle, « *La Marseillaise* », dans Pierre Nora (dir.), *Les Lieux de mémoires*, Paris, Quarto Gallimard, 1997, tome 1, p. 149.

[6] Conférence de presse du général de Gaulle, le 10 novembre 1959 au Palais de l'Élysée, accessible en ligne voir : http://fresques.ina.fr/de-gaulle/fiche-media/Gaulle00044/conference-de-presse-du-10-novembre-1959.html

[7] Valéry Giscard d'Estaing, *Le Pouvoir et la Vie*, Paris, Le Livre de Poche, 2004 (première édition Compagnies, 1988), pp. 297-298.

[8] Au sujet du décret d'avril 1959 voir Henry Rousso, *Le syndrome de Vichy de 1944 à nos* jours, Paris, éditions du Seuil, 1990, pp. 89-90 plus loin dans le même ouvrage l'historien rappelle toute la complexité de l'élaboration du 8 mai, ce n'est qu'à partir de la loi du 20 mars 1953 et jusqu'à ce décret de 1959 que le jour est férié.

[9] Henry Rousso, *op. cit.*, p. 257.

Par contre, il précise effectivement que son intention était bien de transformer le 11 Novembre en « journée nationale du souvenir, où la France se recueillerait dans la pensée des morts de toutes les guerres [10]». Le parallèle avec le *Memorial Day* célébré le dernier lundi du mois de mai aux États-Unis est évident. Cependant le choix de manifester la mise à l'honneur de toutes les guerres avec la décoration d'anciens combattants rapproche la nouvelle mouture de la commémoration du *Veterans Day* célébré chaque 11 novembre depuis 1919.

Le président de la République ne s'arrête pas à des décisions d'ordre calendaires ou musicales. Les archives de son septennat permettent de constater que celui-ci, et les services de l'Élysée, s'investissent chaque année directement dans l'élaboration de la commémoration. Loin d'être simplement tenue informée, tel que cela a été le cas pendant l'entre-deux-guerres, la présidence de la République s'est approprié un rôle important dans l'étape de la prise de décision et finalement participe au nouveau dessein des cérémonies du 11 Novembre de 1974 à 1980. S'il ne peut être question d'évoquer ici le rôle de l'ensemble des services, on veut souligner l'apparition de personnes clefs[11]. Il s'agit ainsi d'observer le rôle déterminant de Philippe de Sauzay : le 7 octobre 1974, c'est au secrétaire général de la présidence de la République que le secrétaire d'État aux Anciens combattants André Bord fait parvenir une note synthétisant ses propositions pour la cérémonie à venir :

> « J'ai l'honneur de vous faire part de suggestions tendant à renforcer les deux idées qui sont à l'origine de l'organisation de cette cérémonie, d'une part, la célébration de la victoire de 1918 et l'hommage rendu à ceux qui y ont participé, d'autre part le rappel de sa signification à l'intention de la Nation, principalement la jeunesse[12] ».

Le secrétaire d'État propose de renforcer la présence militaire, de renouer avec la pratique du défilé pour le premier point, puis de faire diffuser un message du président de la République à la télévision et devant tous les monuments aux morts pour le second point ceci afin que s'apaise les tensions apparues depuis quelques années entre l'Union française des anciens combattants et les autorités militaires. Philippe de Sauzay intervient en sa qualité de chef de cabinet, et fait parvenir une synthèse commentée de ces propositions au président de la République. Il explique ainsi à Valéry Giscard d'Estaing qu'il est préférable de passer en

[10] Valéry Giscard d'Estaing, *Le Pouvoir et la Vie*, Paris, Le Livre de Poche, 2004 (première édition Compagnies, 1988), p. 301.

[11] Ce qui va dans le sens de l'explication que donne Valéry Giscard d'Estaing sur le fonctionnement de son équipe dans son commentaire aux interventions de Yves Cannac et Claude Pierre-Brosselette dans Serge Berstein, René Rémond et Jean-François Sirinelli (dir), *Les années Giscard. Institutions et pratiques politiques. 1974-1978*, Paris, Fayard, 2003, pp. 105-110.

[12] An, 5 AG 3 548, note du secrétaire d'État aux anciens combattants pour monsieur le secrétaire général de la présidence de la République, Paris le 7 octobre 1974.

revue un nombre renforcé de troupes, et écarte suivant, les recommandations de l'état major particulier, l'idée d'un défilé circulaire préférant poursuivre la tradition de l'accompagnement du retour des drapeaux des régiments dissous. De même, il propose de maintenir la cérémonie devant la statue de Georges Clemenceau pour ne pas attirer le mécontentement des anciens combattants. Cette partie du document comporte des annotations manuscrites qui transcrivent la décision du président de la République, validant l'option du retour des troupes sur les Champs-Élysées en soulignant dans le texte « après votre départ ». Une autre annotation précise que concernant la cérémonie à Georges Clemenceau Valéry Giscard d'Estaing précise qu'elle devrait être assurée par le Premier ministre. Enfin, à l'évocation de la nouvelle partie de la commémoration qui doit être un temps consacrée à la décoration d'anciens combattants des deux guerres, le président de la République précise en marge qu'il faut tout de même privilégier ceux de 14-18[13].

Philippe de Sauzay, n'est pas le seul à intervenir en la matière. On peut également évoquer ici les interventions de l'état major particulier – dont le rôle a été renforcé – et donc des généraux placés à sa tête : le général Vanbremeersch – nommé le 24 juin 1975 – puis le général de Montaudouin – à partir du 26 juin 1979. Comme le chef de cabinet, ils interviennent directement auprès du président de la République. Ainsi, le général Vanbremeersch fait-il part de sa réserve concernant l'émergence du projet de faire fleurir la sépulture du maréchal Pétain en 1978, craignant que ce geste ne réveille une nouvelle polémique autour de « ce geste qui risque d'être mal interprété »[14]. Il faut aussi relever le fait que l'état major particulier maintient également la relation avec les autorités militaires qui prennent part à la conception, puis à la mise en œuvre des commémorations tant au ministère de la Défense, au secrétariat d'État aux Anciens combattants, et au gouvernement militaire de Paris.

L'étude de ces documents de travail permet également de mettre en évidence les limites que pose Valéry Giscard d'Estaing à la dynamique d'innovation qu'il a impulsée. C'est le cas en 1978, avec une note de Philippe de Sauzay présentant une synthèse du projet de Maurice Plantier – secrétaire d'État aux Anciens combattants depuis le 6 avril 1978 – qui propose que la minute de silence soit suivie par un « message à la Nation prononcée devant l'Arc de Triomphe prononcé par le chef de l'État, et retransmis simultanément sur les Champs-Élysées et dans les villes de France (chefs-lieux de départements et d'arrondissements par exemple)

[13] An, 5 AG 3 548, Philippe de Sauzay, note à l'attention de monsieur le président de la République, Paris, 17 octobre 1974.

[14] An, 5 AG 3 757, général de corps d'armée Vanbremeersch, note à l'attention de Monsieur le président République. Il faut noter que le président de la République a maintenu le choix de faire fleurir la tombe du maréchal Pétain à l'occasion de cet anniversaire décennal.

aux monuments aux morts [15]». Après avoir entouré les mots « message à la Nation », le document est annoté avec un « non ». Ainsi, pour ne pas dénaturer la cérémonie de l'Arc de Triomphe, mais souhaitant conserver un temps de parole, le chef de l'État demande à ce qu'il soit prévu au moment de la cérémonie devant la statue de George Clemenceau sous la forme d'un « bref discours ».

Enfin, Valéry Giscard d'Estaing bénéficie également d'une évaluation a posteriori des cérémonies. On peut relever à titre d'exemple l'intervention de Jean-Philippe Lecat – alors chef du service de l'information – qui revient trois jours après sur la cérémonie de 1977 pour rappeler au chef de l'État que :

> « La retransmission des cérémonies du 11 novembre a été, de l'opinion générale, très impressionnante. L'effet ne doit pas en être sous-estimé. L'image présidentielle est très liée dans l'inconscient collectif à ces grandes manifestations d'unité et de dignité nationales[16] ».

Le conseiller poursuit en rappelant que la réussite de la retransmission repose sur une multiplication de facteurs que sont les rapports avec les acteurs de ce média, un regard rétrospectif et critique sur les images réalisées pendant les exercices précédents, et l'information des médias sur l'action du président de la République par le biais de la rédaction de communiqués de presse[17]. Joignant l'action au conseil, Jean-Philippe Lecat joint une annexe à la note évoquée dans laquelle, d'une part il précise par des schémas une évaluation des différents axes par lesquels des caméras peuvent filmer l'officiant, et d'autre part remet en cause la présence de la haie de cavaliers de la garde républicaine à pied, lui préférant la présence d'un détachement sur quatre rangs :

> « La nature de l'image serait changée : le Président seul se détacherait sur le fond d'une masse en armes, donnant l'impression de puissance. Et non pas devant des gardes isolés entre lesquels on aperçoit dans le

[15] An, 5 AG 3 757, Philippe de Sauzay, note à l'attention du président de la République, objet commémoration du 60e anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918, Paris le 6 juillet 1978.

[16] An, 5 AG 3 3180, Jean-Philippe Lecat, note à l'attention du président, Paris le 14 novembre 1977.

[17] *Ibid.* On peut également prendre conscience de l'importance de la presse en s'intéressant au « Tableau de la couverture du 11 novembre » mis au point par les attachés de presse de la présidence de la République et des Anciens combattants en 1977. On peut y observer la répartition de la communication et un état de ce qui est attendu. Ainsi le communiqué officiel du programme du 11 novembre doit être émis par l'Élysée, le secrétariat d'État aux Anciens combattants et victimes de guerre commence par communiquer sur la diffusion « sur les 3 générations du feu », puis Jean-Jacques Beucler – Secrétaire d'État aux Anciens combattants et victimes de guerre – doit tenir une conférence de presse le 8 novembre. Celle-ci est suivit par la diffusion d'un dossier de presse et de commentaires sur la signification du 11 Novembre émanant du secrétariat d'État devant donner lieu à diffusion dans les émissions *Expliquez-vous* sur Europe 1, *Gros plans d'actualité* sur RTL, le *journal de 13 h* sur France Inter et avec Yves Mourousi sur TF1. Le palais de l'Élysée prend quand à lui en charge la couverture de la messe en différé, le direct de l'Arc de Triomphe, la couverture du déjeuner présidentiel. Enfin l'allocution du président de la République doit être diffusée par le secrétariat d'État et le message du président par l'Élysée. Voir An, 5 AG (3) 548.

> lointain l'inévitable gardien de la paix médiocrement tenu ou quelques photographes égarés[18] ».

Le souci du président de la République de la composition de l'image dans laquelle il prend place s'explique en grande partie par le développement du recours à la télévision pour retransmettre les événements en direct.

La retransmission télévisée, une nouvelle dimension pour la commémoration

À l'occasion du chapitre précédent on a déjà mesuré l'importance prise par la télévision, qui avec sa croissance rapide, et la mise en place de ses nouveaux formats d'information et d'émissions a donné une nouvelle place à l'événement commémoratif. Isabelle Veyrat-Masson et Monique Sauvage estiment que 85 % des foyers sont équipés d'un poste de télévision en 1974 – ce qui représente quatorze millions de récepteurs. À titre de comparaison, on peut se souvenir que le million de postes a été dépassé en 1958, puis les dix millions en 1969[19]. Au-delà de cette information volumétrique, il faut aussi prendre en compte un changement de cadre, la loi du 7 août 1974 met fin à l'exercice de l'ORTF comme acteur unique de la télévision française. Sans aller jusqu'à introduire une chaîne privée, le gouvernement de Jacques Chirac démantèle l'ORTF pour créer plusieurs chaînes publiques qui doivent coexister dans un esprit de concurrence : c'est l'apparition de TF1, Antenne 2 et FR3 et d'une société de production d'image la Société française de production (SFP)[20].

Comme on vient de le voir la retransmission en direct d'une cérémonie commémorative est, pendant le septennat de Valéry Giscard d'Estaing un point important de la conception, puis de l'évaluation d'une commémoration. Il faut cependant rappeler que le principe de la retransmission est plus ancien. Le travail sur le cinquantenaire de 1968 a été en partie accompli à partir de plusieurs émissions retransmettant l'essentiel des cérémonies parisiennes. Avant de poursuivre sur les années soixante-dix, il semble essentiel de consacrer un peu de temps à la retransmission d'une cérémonie qui ne relève pas d'un exercice commémoratif hors-norme tel que l'a été celui de 1968, mais bien de la mise en place de « la télévision cérémonielle »[21]. Deux ans auparavant, en 1966, le 11 Novembre parisien a également donné lieu à une retransmission en direct du 11 Novembre parisien. Réalisé par Pierre Sabbagh et

[18] *Ibid.*
[19] Chiffres délivrés dans Monique Sauvage, Isabelle Veyrat-Masson, *Histoire de la télévision française de 1935 à nos jours*, Paris, Nouveau monde éditions, 2012, p. 139.
[20] *Ibid.*, p. 140 et suivantes.
[21] Pour reprendre le titre de l'ouvrage de Daniel Dayan et Elihu Katz : Daniel Dayan, Elihu Katz, *La Télévision cérémonielle*, Paris, Presses universitaires de France, 1996.

commenté par Léon Zitrone[22], puis en 1967, réalisée par Gilbert Larriaga[23]. Le programme de ces deux cérémonies ne variant pas, la juxtaposition des deux retransmissions doit pouvoir permettre de comprendre la genèse de l'exercice. Ainsi, pour commencer on peut remarquer que les deux éléments ont une durée très proche – 18 min 30 s en 1966, 20 min en 1967. Par ailleurs, le nombre de caméras semble être sensiblement le même, et permet aux deux réalisateurs de proposer une mise en image de l'ensemble de la cérémonie. Il faut tout de même souligner que la seconde année, les téléspectateurs bénéficient d'une prise de vue plongeante, filmée depuis la terrasse de l'Arc de Triomphe, permettant d'une part de proposer des panoramas sur Paris et l'avenue des Champs-Élysées et, d'autre part, la possibilité de préférer un plan en plongée pour couvrir le moment des honneurs du 1er régiment de la Garde et l'arrivée présidentielle à un plan filmé de loin.

Le premier élément qui ressort d'un regard croisé sur ces deux exercices est l'importance du choix du commentateur. Sa personnalité, son savoir-faire, son style sont déterminants et ont un impact important pour la compréhension des cérémonies. Ici on peut d'abord considérer en 1966 un commentaire de plus de mille cinq cent quatre-vingt-douze mots dit en dix-huit minutes trente, en 1967, alors que la retransmission est passée à vingt minutes, le commentaire comporte six cent quatre-vingt-quatre mots. On a ainsi, avec Léon Zitrone en 1966, une impression de densité de l'information, alors que l'année suivante le commentaire se limite à une description succincte de ce qui se passe à l'écran et laisse une place considérable au silence que l'on peut estimer à 57 % de la retransmission (en ne comptant pas le respect des silences rituels). De façon tout à fait paradoxale, ces deux gestions de la retransmission répondent à l'une des exigences qui distingue cet exercice de la retransmission de celui de l'information télévisée[24] : la lenteur. Ainsi, accumulation d'information anecdotique ou descriptive et présence de silence permettent l'un comme l'autre de souligner que le média se plie aux exigences temporelles de la cérémonie. Cependant, on ne peut que relever que le commentaire introduit aussi un biais difficilement contournable : celui d'une fragilité de la fidélité[25] au message que souhaitent délivrer les organisateurs. Le commentaire réalisé en 1967 en est une bonne illustration. Certainement réalisé en improvisant en direct, le

[22] Ina, CPF86619088, Pierre Sabbagh, Léon Zitrone (*et al.*), « Cérémonies du souvenir à l'Arc de Triomphe », retransmission en direct, durée 18 min 30 s, diffusée le 11 novembre 1966.

[23] Ina, CPF866190089, Gilbert Larriaga, « Cérémonie à l'Arc de Triomphe », retransmission en direct, 1re chaîne, ORTF, durée 20 min, diffusée le 11 novembre 1967.

[24] Voir à ce propos la définition de « cérémonies télévisées » donnée par Daniel Dayan et Elihu Katz dans Daniel Dayan et Elihu Katz, *La Télévision cérémonielle*, *op. cit.*, p. 10 et suivantes.

[25] Daniel Dayan et Elihu Katz remarquent que « la performance de la télévision altère trop profondément la nature de l'événement cérémoniel qu'elle transmet pour que l'on puisse à son propos parler de ''fidélité'' on peut par contre parler de ''loyauté''. ». *Ibid.* pp. 80-81.

journaliste introduit le sujet en donnant sa définition de l'événement dépassant à coup sur le souhait des organisateurs :

> « Nous-nous retrouvons pour la cérémonie traditionnelle du 11 Novembre : commémoration de l'Armistice. Cérémonie traditionnelle dans l'esprit, la forme, et dont le protocole et les rites ne doivent pas dissimuler le sens, la raison première : l'hommage aux combattants. Aussi est-ce bien le moment de méditation et du respect sur cette place et cette avenue des Champs-Élysées, soudain figée, dont l'intense mouvement s'est brusquement arrêté. Respect des autres, de leurs personnalités, sans lequel il n'y a pas de paix possible. La guerre étant, comme chacun le sait, le temps du mépris. Je vous invite donc en regardant ces images à y penser[26] ».

Dès 1974, on peut constater un changement radical dans la retransmission de la cérémonie du 11 Novembre qui n'est pas sans rapport avec la volonté de faire évoluer la cérémonie elle-même. Le premier élément qu'il faut prendre en considération est la durée de la retransmission. D'une demi-heure en 1974[27], elle passe à plus d'une heure en 1976[28]. On peut ensuite s'intéresser à la façon de filmer l'événement par les équipes de la SFP : l'ajout de caméras mobiles à un dispositif qui reprend les caméras fixes précédemment évoquées donne une nouvelle dynamique à la commémoration. Celles-ci permettent par exemple de proposer aux téléspectateurs de suivre la progression du chef de l'État pendant la revue des troupes. Cette nouvelle maîtrise de la mise en image de la commémoration accompagne les innovations de la cérémonie parisienne et participe à un renforcement de l'image du président de la République. Toutefois ceci ne se fait pas sans incident :

Incident sur les Champs-Élysées. 11 novembre 1978

[26] Ina, CPF866190089, Gilbert Larriaga, « Cérémonie à l'Arc de Triomphe », *op. cit.*
[27] Ina, CAF91012654, Léon Zitrone (*et al.*), « Cérémonies du 11 novembre 1974 », *édition spéciale*, 1re chaîne ORTF, 30 min, diffusé le 11 novembre 1974 ; Jean-Marie Cavada, Pierre Lescure (*et al.*), « Cérémonies 11 novembre à l'Etoile », retransmission, 2e chaîne, 31 min, diffusé le 11 novembre 1974.
[28] Ina, CAB76012495, « Cérémonies du 11 novembre à l'Arc de Triomphe », retransmission, Antenne 2, durée 1 h 30, diffusé le 11 novembre 1976.

Ina, CAA78016600, TF1 et CAB0500875 Antenne 2

Alors que Valéry Giscard d'Estaing termine la revue des troupes, il s'engage vers la droite pour rejoindre Raymond Barre qui l'attend au milieu de la chaussée. À ce moment l'image passe à un plan plus large faisant entrer le photographe de l'armée dans le cadre, puis alors que le président de la République se rapproche de son Premier ministre on voit la main de celui-ci retenir le cameraman qui ne l'ayant pas vu l'a empêtré dans les câbles le reliant à l'ingénieur du son : l'ensemble de l'équipe qui a filmé la remontée du chef de l'État depuis sa descente de voiture se trouve ainsi elle-même à l'écran sur TF1[29] et Antenne 2[30]. Incident qui permet à la fois d'observer le dispositif déployé, et de faire le constat d'un défaut de préparation de ce moment du cérémonial tant pour les organisateurs, qui n'ont visiblement pas pris en compte la problématique du déplacement de l'équipe de tournage, que de celle-ci qui n'a pas mis en place les moyens de l'éviter.

En s'intéressant ensuite aux commentaires, on peut relever que l'extension du temps d'antenne et les images proposées laissent penser que la pratique s'est alignée sur celle proposée par Léon Zitrone en 1966. Ainsi les deux chaînes publiques qui diffusent la retransmission du 11 Novembre proposent un exercice relativement similaire qu'il faut considérer dans sa globalité afin de faire ressortir les composantes essentielles pour cette période 1974-1980. La première composante est naturellement le récit descriptif, l'exercice consistant naturellement à mettre en mot ce que l'image propose aux téléspectateurs. Il s'agit

[29] Ina, CAA78016600, Jean-René Vivet, Léon Zitrone (*et al.*), « Cérémonies du 11 novembre : statue de Clemenceau », retransmission, TF1, durée 57 min, diffusé le 11 novembre 1978.
[30] Ina, CAB05000875, Patrick Lecoq (*et al.*), « Cérémonie du 11 novembre 1978 à l'Arc de Triomphe », retransmission, Antenne 2, durée 39 min 20 s, diffusé le 11 novembre 1978.

pour le journaliste d'apporter des détails, par exemple d'identifier les personnes à l'écran ou encore le régiment devant lequel passe le président de la République au moment de la revue en puisant dans les informations transmises dans les dossiers de presse réalisés pour l'occasion. Cette composante comporte également des éléments d'explications, des précisions concernant les différents rituels déployés, on peut suivre à titre d'exemple la remise de la médaille militaire en 1974 commentée par Léon Zitrone[31] :

La remise de la médaille militaire, 11 novembre 1974,

commentée par Léon Zitrone

[31] Ina, CAF91012654, *op. cit.*

« Après la fermeture du ban, on va remettre maintenant les médailles militaires. [ordre donné en arrière plan : ‘‘faites mettre l’arme sur l’épaule’’] Le protocole est différent pour la médaille militaire. [en arrière plan : « ouvrez le ban », la batterie joue *Ouvrez le ban*, le président de la République se présente devant la première personne à décorer et dit : ‘‘Monsieur Martial Gilbert nous vous conférons la médaille militaire’’] Conférons la médaille militaire, c’est une haute distinction jaune et liseret vert, instituée par décret en 1852, elle est attribuée aux soldats, caporaux, caporaux-chef et sous-officiers, ainsi qu’aux officiers généraux des trois armes pour ancienneté de service ou action d’éclat. Les militaires non-officiers ne peuvent, en principe, recevoir la Légion d’Honneur qu’après avoir reçu la médaille militaire, inversement les généraux ne peuvent avoir la médaille militaire qu’après avoir été élevé à la plus haute dignité de la Légion d’Honneur. Son insigne est une médaille d’argent de vingt-huit millimètres de diamètre avec à l’avers, au verso si vous le préférez, l’effigie de la République sur fond d’or entourée de l’exergue ‘‘République française’’ sur émail bleu, et sur le revers la devise ‘‘valeur et discipline’’ surmontée d’un trophée d’armes suspendu. Le président échange quelques mots avec chacun des récipiendaires. Les médaillés militaires jouissent de certaines prérogatives : salut des militaires de même grade, honneurs des sentinelles l’arme aux pieds, honneurs funèbres, rente viagère incessible et insaisissable, et une ou deux autres. Les personnes qui reçoivent la médaille militaire des mains du président de la République sont tous d’anciens combattants de 1914-1918. Je me permettrais de dire que le plus jeune d’entre eux a soixante-seize ans et le plus âgé en a quatre-vingt-quatre. On va maintenant fermer le ban [ordre : ‘‘fermez le ban’’ et la batterie joue *Fermez le ban* pendant que le président de la République s’engage dans l’allée centrale en direction de la tombe du Soldat inconnu] ».

Ina, CAF91012654, 1re chaîne, ORTF

La seconde composante des commentaires rassemble des mises en récit historique. Pour une partie, ils sont rattachés à ce qui précède, il s’agit alors pour les journalistes d’ancrer les rituels déployés chaque 11 Novembre dans une histoire plus longue. Une seconde partie peut contribuer à répondre à la question de la place de la Première Guerre mondiale dans le 11 Novembre. En effet, chaque année les journalistes énoncent, à un moment ou un autre, un discours historique dont l’objectif premier est, on l’a vu, d’occuper un vide généré par la lenteur des rituels. En regardant de près l’ensemble des discours proposés aux téléspectateurs, il ressort deux styles, derrière lesquels on pourrait trouver une différence générationnelle. Ainsi peut-on remarquer que Léon Zitrone va centrer son discours sur la signature de l’Armistice, et les journées qui ont précédé le 11 novembre 1918, ses principaux intervenants

et les étapes les plus marquantes. Une seconde génération de journalistes, plus jeunes, car nés après la Seconde Guerre mondiale aborde le commentaire plus timidement :

> « en les priant d'excuser à l'avance les quelques impropriétés qui pourraient s'y glisser. Nous n'avons ni François ni moi du fait de notre âge fait aucune guerre mais nous avons la plus grande estime et nous pouvons dire la plus grande reconnaissance pour tous ces combattants que l'histoire a justement appelé la Grande Guerre. Ce que nos pères ou nos grands-pères ont enduré dans les tranchées de Verdun dans les casemates de Douaumont, eh bien je crois que toute cette souffrance, ces conditions de vie inhumaines font partie des grandes épopées de l'histoire contemporaine au même titre que la vie des déportés en camps de concentration. Voilà nous ne sommes pas lyriques, nous sommes simplement reconnaissant[32] ».

C'est également du fait de cette jeunesse que ces journalistes expliquent s'être tournés vers des livres d'histoire et des dossiers pour préparer cette retransmission. On peut alors remarquer que l'essentiel du propos est moins d'établir une trame événementielle telle que le fait Léon Zitrone, que d'introduire le registre de l'émotion qui s'exprime notamment à travers l'évocation de bilans chiffrés de la guerre, et ici des conditions d'engagement. Ce faisant, les journalistes appliquent aux anciens combattants un statut de victime et plus encore les intègrent à une dynamique que Jean-Michel Chaumont a qualifié plus tard de « concurrence des victimes »[33]. On peut enfin considérer comme participant à cette composante historique la volonté de tous les commentateurs d'inscrire certains individus, et en particulier le président de la République, dans cette histoire. Ainsi, la guerre de Valéry Giscard d'Estaing est-elle annuellement rappelée, le rapprochant de facto de l'objet de la commémoration.

Ce dernier point est à cheval avec la troisième composante des commentaires. Celui-ci marque l'importance donnée par les journalistes aux évolutions de la commémoration. Il s'agit effectivement de retranscrire dans leurs discours les différents changements apportés à la cérémonie, et si possible de mettre en relief le rôle du chef de l'État en la matière ; exercice auquel Léon Zitrone se prête dès 1974, en évoquant l'évolution donnée à *la Marseillaise* pendant que Valéry Giscard d'Estaing procède à la revue des troupes :

[32] Ina, CAB76012495, *op. cit.*

[33] Jean-Michel Chaumont, *La Concurrence des victimes. Génocide, identité, reconnaissance*, Paris, La Découverte, 2010.

Énoncer l'action présidentielle : la modifications de la *Marseillaise* 11 novembre 1974

« C'est Roger Boutry, chef de la garde républicaine et professeur d'harmonie au conservatoire de Paris qui a été chargé il y a plusieurs mois par monsieur Giscard d'Estaing de remanier l'hymne national. Monsieur Giscard d'Estaing passe les troupes en revue à pieds il est accompagné par le premier ministre, par monsieur le ministre de la Défense et par le général gouverneur militaire de Paris. Le changement essentiel dans *la Marseillaise* que vous venez d'entendre est intervenu dans le *tempo* qui est devenu plus lent et plus solennel : *la Marseillaise* a perdu son côté marche pour devenir un hymne véritable. Et sur la volonté de monsieur Valéry Giscard d'Estaing, elle sera désormais interprétée sans tambour ni trompette au cours des cérémonies officielles. D'autres modifications ont été apportées à *la Marseillaise* je ne rentre pas dans les détails techniques, mais monsieur Giscard d'Estaing qui est musicien, qui n'a jamais caché qu'il était très profondément mélomane, et qui a sur ces choses des vues personnelles a dit qu'afin de respecter la partition originale de Rouget de Lisle qui avait conçu son chant comme un hymne plutôt que comme une marche, *la Marseillaise* donc serait jouée désormais comme vous venez de l'entendre ».

Ina, CAF91012654, 1re chaîne, ORTF

Les journalistes sont évidemment moins diserts concernant des évolutions plus ponctuelles, mais ils les signalent, et en soulignent presque systématiquement l'origine présidentielle de celles-ci. Cette composante du commentaire met en lumière l'importance de la relation que les services de la présidence de la République entretiennent avec la presse audiovisuelle et le soin donné à l'élaboration des dépêches et des dossiers de presse préparés en association avec le secrétariat d'État aux Anciens combattants.

Cette nouvelle interaction avec le média a aussi le mérite de jeter la lumière sur la volonté des organisateurs de mettre en place une nouvelle relation au public des commémorations. Jusqu'alors, le public du 11 Novembre à Paris est composé, d'une part des invités officiels à la cérémonie, qui pour la plupart ont un regard distant sur le rituel et, d'autre part, des personnes ne bénéficiant pas d'un sésame qui sont installés sur l'avenue des Champs-Élysées où des haut-parleurs peuvent avoir été installés pour les faire bénéficier de l'ambiance de la place – il ne peuvent assister directement qu'au passage des troupes et des drapeaux des régiments dissous. Ce constat reste le même de 1974 à 1980 quoique durant son septennat, Valéry Giscard d'Estaing ait choisi d'avoir une nouvelle relation avec ce public puisque le chef de l'État fait évoluer l'espace commémoratif pour passer en revue les troupes sur un des

côtés du haut de l'avenue[34], puis lui consacre un moment à la fin de chaque cérémonie, saluant les familles des récipiendaires des décorations, allant jusqu'à vivre un bain de foule le 11 novembre 1977 avant de monter dans sa voiture qui a été avancée à sa hauteur dans l'avenue des Champs-Élysées[35]. Il ne faut pas négliger l'importance du rôle des médias dans la génération du public puisqu'ainsi que le rappel Daniel Dayan :

> « La notion de public consiste non seulement à voir mais à être vu. Tout public renvoie alors à un autre public qui le regarde. […] En d'autres termes, être un public, c'est se livrer à une performance publique[36] ».

En ce sens, ce sont les médias qui établissent l'homogénéité du public, en évoquant son importance quantitative, mais aussi en le dotant de caractères particuliers qui contribuent à la représentation de la commémoration. Ce qui était notable avec les films d'actualités qui au-delà d'une simple évocation de la présence de public, le mettait en scène aux moments de la couverture de la minute de silence pour mesurer l'émotion, la vivacité du deuil éprouvé par toute la population et à travers lui l'unité de la Nation, ou plus tard le bonheur de la Libération.

On a vu avec l'étude de la commémoration de 1968 que la retransmission en direct a changé considérablement la donne. La télévision a donné un plein accès à l'ensemble des cérémonies à ses téléspectateurs. Cela a été particulièrement manifeste pour la cérémonie de la soirée du 10 novembre. Les téléspectateurs ont suivi la progression des officiants depuis leur entrée dans l'aire commémorative, alors que les invités officiels, installés dans la cour d'honneur des Invalides n'ont finalement assisté qu'aux discours. Plus tard, dans les années soixante-dix, force est de constater que la relation aux téléspectateurs s'est renforcée. Les précautions prises par les organisateurs pour informer les journalistes des évolutions souhaitées par le président de la République en sont le signe manifeste. Ainsi, l'individu regardant les cérémonies à son domicile reçoit plus d'informations que la personne qui se déplace pour vivre la commémoration.

Cette évolution se traduit également dans un changement de l'autre côté du petit écran. Lorsqu'elle est évoquée dans les journaux télévisés, la commémoration entre dans le quotidien des téléspectateurs. Quant à elle, la retransmission en direct de la commémoration introduit une rupture dans le quotidien des téléspectateurs, qui s'ajoute à celle provoquée par

[34] Voir *infra*.
[35] Ina, CAA77017337, Léon Zitrone (*et. al.*), « Cérémonies du 11 novembre », retransmission, TF1, durée 1 h 02 min, diffusé le 11 novembre 1977.
[36] Daniel Dayan, « Télévision : le silence des publics », *in* Lucien Sfez, *Science politique et interdisciplinarité. Conférences (1998-2000)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2002, p. 90.

le jour férié. C'est dans ce sens que la télévision entre dans le vécu de la commémoration. On ne peut que faire le constat de la constitution d'un nouveau type de public, dont on peut estimer qu'il vit « une expérience collective à domicile »[37]. S'il est possible de reconnaître certaines limites à cette participation à la commémoration – telles que celles relatives au partage des émotions – on ne peut omettre de préciser que son impact sur l'audience de la commémoration parisienne est considérable. En effet, la retransmission en direct offre aux organisateurs des cérémonies la capacité d'élargir le cercle du public. Jusque-là constituée d'invités officiels, voire, dans un sens plus large, des Parisiens qui se déplacent sur les espaces qui leur sont proposés, la commémoration bénéficie avec son développement télévisuel d'un public plus vaste, dont le volume est sans commune mesure avec celui qui est présent sur place. Si l'aspect volumétrique de l'évolution est important – pour pondérer la désaffection, déjà visible, des cérémonies – elle le devient plus encore au moment de prendre en compte sa dimension spatiale. En effet, avec la télévision la retransmission amène les cérémonies parisiennes et le message présidentiel – lu chaque année par les journalistes – dans toute commune, pour peu qu'un équipement y soit disponible : le 11 Novembre à Paris prend alors une dimension nationale, il devient le 11 Novembre.

Vers une journée du souvenir et des anciens combattants

La collusion entre ces nouvelles possibilités médiatiques et la volonté de changement du président de la République a un impact déterminant sur la commémoration parisienne. On doit cependant se garder de donner la même importance à toutes les innovations que l'on peut repérer en étudiant l'ensemble du septennat. Il est ainsi possible de mettre en évidence deux évolutions que l'on peut qualifier de structurantes, qui s'appuient d'autres changements de moindre importance ; sans oublier les innovations qui relèvent de la matérialisation des goûts du président de la République – sur le programme musical par exemple.

Renforcer l'hommage aux morts

On a déjà évoqué plus haut la décision de Valéry Giscard d'Estaing de faire évoluer le 8 mai, avec une conséquence importante sur le 11 Novembre. La commémoration ne doit plus se limiter à un hommage de la Nation aux morts de la Première Guerre mondiale :

> « La France conserve pieusement le souvenir de tous ceux qui sont morts pour elle. Nous souhaitons que la commémoration nationale du 11 novembre soit l'occasion de témoigner la fidélité et la reconnaissance à ceux, qui depuis le fond des âges jusqu'au dernier conflit mondial, se

[37] Pour reprendre l'expression de Daniel Dayan et Elihu Katz, *La Télévision cérémonielle*, *op. cit.*, p. 139.

> sont sacrifiés pour l'indépendance, la sécurité et la dignité de la France[38] ».

Une telle évolution du discours ne peut évidemment pas rester sans traduction en actes. Il s'agit dès lors de manifester avec une nouvelle énergie cet hommage. En observant les cérémonies suivantes, on peut constater que l'attention se concentre d'abord, et de façon croissante sur le moment de la montée du président de la République au Soldat inconnu. En 1974, l'ensemble du cérémoniel est concentré dans l'allée du terre-plein : après avoir terminé la revue des troupes sur la place Charles-de-Gaulle-Étoile, Valéry Giscard d'Estaing s'engage dans l'allée et rejoint l'endroit où l'attendent les récipiendaires des décorations, puis remonte l'allée quelques mètres pour se trouver au point d'où il doit observer la minute de silence. En 1975, la physionomie de l'espace commémoratif a changé : les drapeaux des régiments dissous sont placés aux pieds de l'Arc de Triomphe, la remise des décorations ne se déroule plus dans l'allée du terre-plein, mais au débouché de l'avenue des Champs-Élysées. À l'issue de ce moment, le président de la République prend la tête d'un cortège alors que le général Bonmarchand donne l'ordre aux troupes de la place de présenter les armes. Valéry Giscard d'Estaing est précédé à sept mètres par trois Saint-Cyriens – celui du centre portant une gerbe de fleurs. Le chef de l'État est suivi à quatre mètres par Jacques Chirac, Premier ministre, lui-même entouré d'Yvon Bourges, ministre de la Défense, et d'André Bord, Secrétaire d'État aux Anciens combattants ; ils sont suivis par le général Favreau, gouverneur militaire de Paris, entouré du général Vanbremeersch et du lieutenant-colonel Arnold[39]. L'ensemble ainsi formé prend la direction du tombeau, en suivant le rythme de *La Marche consulaire* joué très lentement par la musique du 8e RIT[40]. Les Saint-Cyriens remettent la gerbe au président de la République au moment où le dernier rang du cortège arrive à la chaîne qui fait le tour du terre-plein. Les élèves s'effacent pour laisser Valéry Giscard d'Estaing continuer, le reste du cortège s'arrête aux deux tiers de l'allée, pour que le président de la République se présente seul devant le Soldat inconnu, où il est attendu par le général Valentin, président du comité de la Flamme, et le général Vatinelle, président du comité du souvenir et des manifestations

[38] AN, 5 AG (3) 357, communiqué de presse, le 5 novembre 1975.
[39] AN, 5 AG (3) 3459, service du protocole, fiche de cérémonial : Déroulement de la cérémonie du 11 novembre 1975, pp. 3-4.
[40] Il était d'abord prévu de jouer *Le chant du départ* mais le président de la République a précisé que sa préférence allait à *La marche consulaire* en insistant en notant « une marche lente [souligné deux fois] et même très lente par ex. Marche Consulaire , jouée lentement [souligné] » sur le document dactylographié que lui a soumis Philippe de Sauzay : AN 5 AG (3) 548, Fiche de cérémonial – Déroulement de la cérémonie du 11 novembre 1975, p. 3.

nationales, qui saluent au moment du dépôt de la gerbe et maintiennent le geste pour la minute de silence[41].

On note une nouvelle évolution en 1976. La physionomie de l'espace commémoratif a été bouleversée : les troupes ne sont plus installées autour de la place Charles-de-Gaulle-Étoile, mais dans l'avenue des Champs-Élysées. Elles sont disposées du côté impair de la chaussée depuis la rue Quentin Beauchart. Le président de la République effectue donc la revue des troupes puis la montée vers le Soldat inconnu dans un même mouvement sur *Le Chant du départ* – la remise des décorations ayant été déplacée après l'hommage aux morts :

La montée du président de la République au Soldat inconnu. 11 novembre 1976

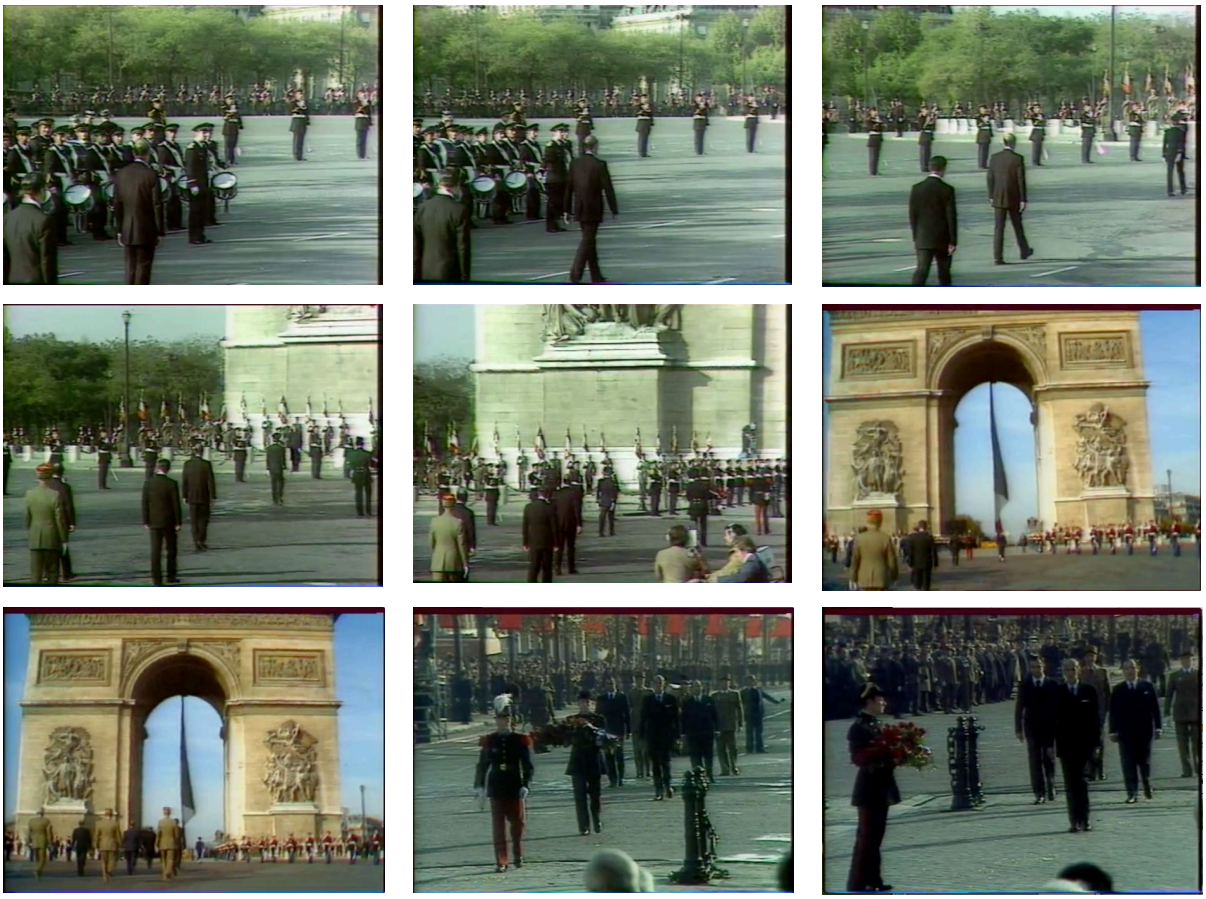

[41] AN, 5 AG (3) 3459, colonel Dumont Saint Priest, chef de cabinet pour le général de corps d'armée Favreau, Note de service n°3293/GMP/1ERM/CAB, objet : Modificatif au déroulement des cérémonies place Charles de Gaulle et à l'Arc de Triomphe le 11 novembre 1975, Paris, le 3 novembre 1975, p. 4.

[commentaire sur TF1 par Léon Zitrone :] « Le *Chant du départ* sur un rythme lent. Le porteur de la gerbe et les élèves des grandes écoles qui escortent le président étaient déjà en place. Le cortège se dirige d'un pas lent vers le tombeau du Soldat inconnu. Lorsque le président de la République va arriver à quinze mètres de la limite du terre-plein de l'Arc de Triomphe l'élève de l'école Polytechnique va lui remettre la gerbe puis s'effacer comme viennent de le faire les trois élèves qui escortaient le président de la République. Derrière lui monsieur Barre, monsieur Bourges, monsieur Bord. Plusieurs douzaines de roses rouge. *Aux Morts* ».

[commentaire sur Antenne 2 par Patrick Poivre d'Arvor :] « Je crois que le *Chant du départ*, le chant mascotte du président de la République, vient d'être entonné, écoutons le.
Le *Chant du départ* sur une orchestration très lente que pour ma part je n'avais pas entendu jusqu'alors, une orchestration due au lieutenant-colonel Boutry qui avait déjà réglé vous le savez le nouveau rythme de la *Marseillaise*. C'est un élève de l'X, c'est à dire de l'école Polytechnique, qui remet au président de la République la gerbe qu'il va déposer sur la tombe du Soldat inconnu. Voilà. Vous avez vu lorsque le président de la République est arrivé, disons à peu près, à quinze mètres de la limite du terre-plein de l'Arc de Triomphe, un élève de l'X lui a remis la gerbe. Roulement de tambours et la *Sonnerie aux Morts* ».

Ina, CAA76013204, TF1 et CAB76012495, Antenne 2

Enfin, 1977 semble marquer l'acmé du développement du renforcement de l'aspect funèbre de la commémoration. Il y a avant tout le terme de l'évolution de la montée présidentielle au Soldat inconnu. Comme l'année précédente le chef de l'État passe les troupes en revue en montant l'avenue des Champs-Élysées depuis le carrefour de la rue Quentin-Beauchart.

Arrivée à la hauteur de la musique de l'Air, il marque un léger temps d'arrêt sur le repère au sol, permettant aux personnes qui le suivent de prendre également leurs marques et ainsi de formaliser le cortège qui est ouvert par les élèves des quatre écoles militaires :

La montée du président de la République au Soldat inconnu. 11 novembre 1977

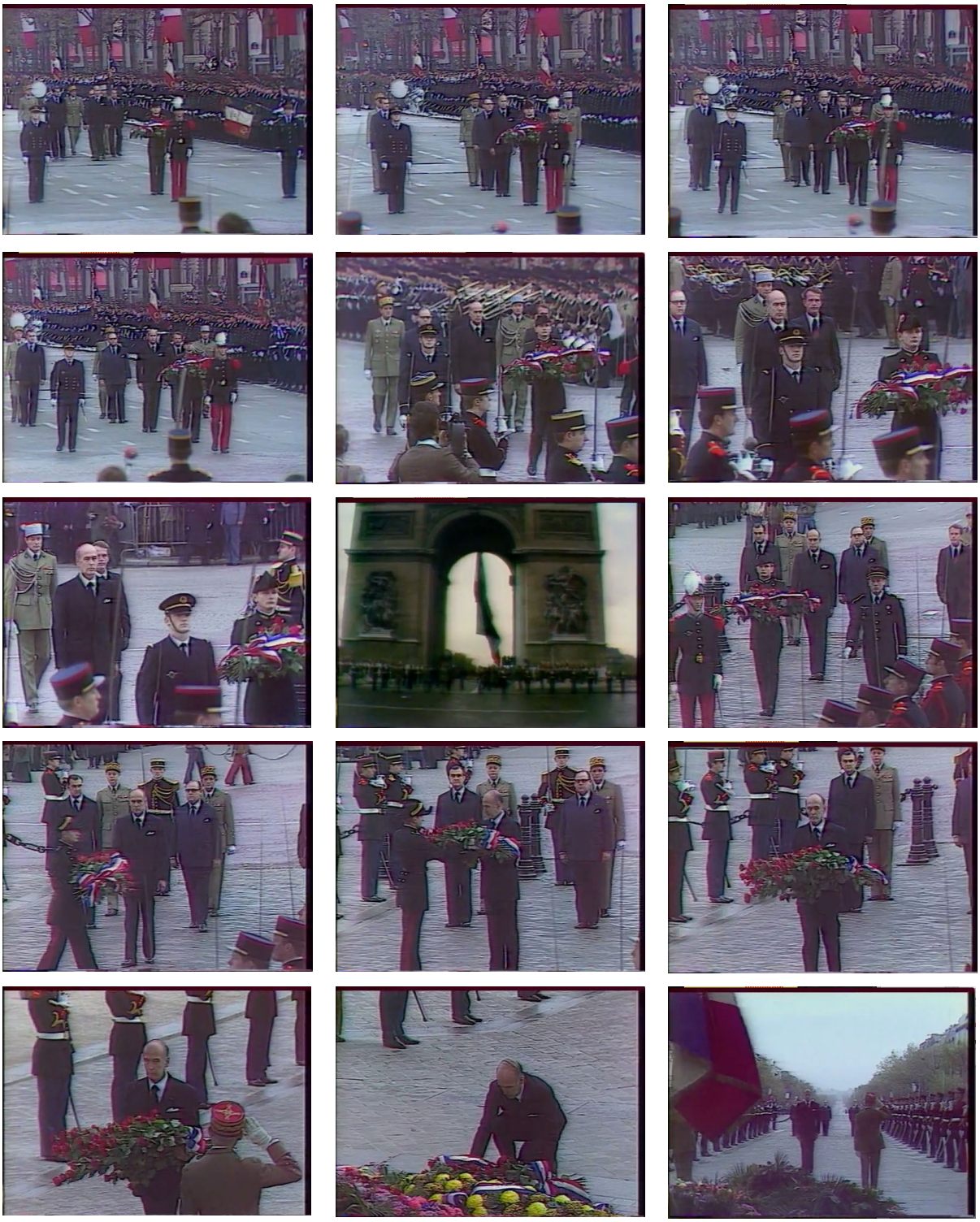

[commentaire TF1 par Léon Zitrone] « Le président a donc passé en revue les troupes qui

[Commentaire Antenne 2 par Patrick Poivre d'Arvor]. « Le voici maintenant devant la

étaient là sur les Champs Élysées. À la hauteur de la musique de l'air, le président de la République et les personnalités qui l'accompagne vont former une sorte de cortège qui se dirige d'un pas lent vers le tombeau du Soldat inconnu. Les troupes sont au ''présentez armes'', la musique de l'air rejoue le *Chant du départ* sur un *tempo* très lent. En réalité c'est *La marche funèbre* de Chopin, par conséquent il y a là un changement. Un élève de Saint-Cyr, un élève de Navale, un élève de l'école de l'air et un élève de Polytechnique précèdent le président. C'est la musique de l'air qui joue. Le président de la République est sur le terre-plein. À quelques mètres de la limite du terre-plein de l'Arc de Triomphe, l'élève de polytechnique va remettre la gerbe au chef de l'État qui va la déposer lui-même. Roses rouges et uniquement roses rouges. La musique de la gendarmerie mobile sonne *Aux Morts* ».

musique de l'air, que vous allez entendre dans un instant. La musique de l'air regroupe 135 exécutants recrutés par concours et qui sont répartis [le cortège se met en marche] entre l'orchestre d'harmonie et la batterie fanfare. Et c'est eux que l'on entend en ce moment même. Sur cette musique magnifique, ce sont quatre élèves de Polytechnique, de Saint-Cyr, de l'école Navale, de l'école de l'Air, qui entourent le président, qui l'accompagnent à l'Arc de Triomphe, une marche vous le voyez, très lente. Le président se trouve peut-être à une centaine de mètres de la dalle du Soldat inconnu. C'est une très belle musique qui n'a rien de militaire, nous l'entendons assez peu dans ce genre de cérémonie, il s'agit bien sur de la *Marche funèbre* de Chopin. Voilà c'est un élève de l'école Polytechnique qui a remis la gerbe au président de la République. Une gerbe très simple, une cinquantaine de roses rouges. La *Sonnerie aux Morts* ».

Ina, CAA77017337, TF1 et CAB77019421, Antenne 2.

Les organisateurs sont encore une fois parvenus à baisser le rythme de ce moment de la cérémonie. Pour cela ils ont d'abord changé la partition, en optant pour la *Marche funèbre* de Chopin que la musique de l'Air joue lentement[42]. Ce faisant, on relève trois minutes entre le moment auquel le président de la République marque un arrêt sur le point de marquage au sol en haut des Champs-Élysées et les premiers roulements de tambours de la *Sonnerie aux Morts* – en 1976 ce moment n'a duré qu'une minute quarante-sept secondes. Cette impression de lenteur est accentuée pour les téléspectateurs par les choix du réalisateur. En effet, en 1976 la longueur de cette partie de la cérémonie a été meublée par une succession de plans provenant d'au moins cinq caméras disposés sur le parcours – quatre fixes, et une équipe mobile. Qui plus est, ces plans montrent au moins pour moitié le président filmé de dos au milieu du cortège. En 1977, l'essentiel de la séquence est assuré par un plan illustrant l'approche du cortège depuis le bord extérieur de la place Charles-de-Gaulle. Ce n'est qu'au moment de l'arrivée du chef de l'État sur le terre-plein, puis au moment de l'entrée sous l'Arc de Triomphe que le réalisateur fait appel à un changement d'axe de prise de vue, tout en

[42] La lenteur du tempo de la musique de cet instant de la cérémonie est souvent évoquée dans les archives, à titre d'exemple une note d'Yves Cannac qui précise : « il [le président] souhaite que la musique joue des marches très lentes », Ina 5 AG (3) 548, Yves Cannac, secrétaire général adjoint de l'Élysée, note, objet : 11 Novembre, 16 septembre 1977.

continuant à filmer le président de la République de face, y compris pendant le dépôt de la gerbe de fleurs.

En 1977 ce nouvel agencement de la montée présidentielle au tombeau du Soldat inconnu est une partie de la conclusion de l'hommage aux morts. En effet, l'hommage a été ouvert le matin même par une messe solennelle organisée à Notre-Dame :

> « Mesdames, mesdemoiselles messieurs bonsoir, oui ce fut un 11 Novembre un peu différent de celui des années précédentes, certes on a célébré solennellement l'anniversaire de l'Armistice de 1918, mais au-delà, selon la volonté qu'avait exprimé le président de la République cette journée était consacrée au souvenir des morts de toutes les guerres. C'était en leur mémoire qu'était célébrée ce matin à Notre Dame de Paris une messe solennelle à laquelle assistait le président de la République[43] ».

On se souvient que le général de Gaulle a fait introduire un office dans les célébrations du cinquantenaire, ce qui était un événement ponctuel en 1968. On peut également relever que dès 1974 l'évocation des cultes, de toutes les confessions, fait à nouveau son apparition dans les documents de travail des organisateurs[44], soulignant de fait leur prise en compte dans la manifestation nationale. En 1977, il s'agit de confier à la messe une part importante de l'hommage aux Morts pour la France[45], ce que confirme le porte-parole de l'Élysée :

> « La principale innovation de cette journée du souvenir sera la messe solennelle célébrée à partir de 9 heures à Notre-Dame de Paris ''À la mémoire de tous les morts pour la France''[46] ».

Il faut aussi relever que les organisateurs ont convié l'ensemble du gouvernement, les représentations diplomatiques à Paris, et les grands corps de l'État à y participer et sont placés derrière le président de la République et son épouse. En 1979, le 11 novembre étant un dimanche, la messe est retransmise à la télévision en direct depuis l'église Saint-Louis-des-

[43] Ina, DVC7708231001, Jean-Jacques Peyraud, « Cérémonie du 11 novembre + Barre », *Fr3 dernière*, FR3, durée 1 min 30 s, diffusé le 11 novembre 1977. On peut relever que la messe n'est finalement évoquée dans les journaux télévisés que pour évoquer la manifestation protestant contre la légalisation de l'avortement qui en a troublé le déroulement voir : Ina, CAB04013837, Jean-Luc Leridon, Patrick Poivre-d'Arvor (*et al.*), *Ja2 20h*, Antenne 2, durée 27 min 37 s, diffusé le 11 novembre 1977 ou encore, CAA7701734701, Jean-claude Bourret, « Notre-Dame », *IT1 20h*, durée 17 s, diffusé le 11 novembre 1977.

[44] À l'exemple de la messe organisée le samedi 2 novembre à l'église Saint-Roch par l'Association nationale des familles de résistants et otages morts pour la France ou au même moment le service célébré à la synagogue de la rue de la Victoire à la mémoire des israélites Morts pour la France en présence des représentants du président de la République, du gouvernement et du Parlement voir : An 5 AG (3) 3459, secrétariat d'État aux Anciens combattants, projet de lettre du secrétariat à messieurs les présidents des associations d'anciens combattants et victimes de guerre, paris le 7 octobre 1974, p. 2.

[45] Une note d'Yves Cannac, secrétaire général adjoint de l'Élysées précise que le président de la République a validé les propositions du général Vanbremeersch pour son organisation y compris celle invitant les trois maréchales à dire les prières de la messe : An, 5 AG (3) 548, Yves Cannac, secrétaire général adjoint de l'Élysée, note, objet : 11 Novembre, 16 septembre 1977.

[46] An, 5 AG (3) 3289, dépêche AFP MXCZC V, P4, RPARA AFP 106, Les cérémonies du 11 Novembre.

Invalides dont le texte d'accueil qui fournit l'occasion d'une mise au point sur le sens à donner à cette cérémonie :

> « Sans rien oublier de ce que la France doit aux combattants de la Grande Guerre, certains achèvent leur vie dans cette maison ; quelques-uns ont pu venir prier avec nous ce matin. Sans rien oublier de leurs épreuves et de leurs sacrifices, vous avez désiré et décidé, monsieur le président de la République, que désormais le 11 Novembre serait moins l'anniversaire d'une victoire et d'un armistice, que le jour du Souvenir consacré aux victimes de toutes les guerres. Voilà de quoi rassurer ceux qui verraient dans cette messe une manifestation attardée de l'alliance du trône et de l'autel. C'est un geste de piété et de fidélité que nous allons accomplir tous ensemble avec vous-même monsieur le président, avec le cardinal archevêque de Paris, avec notre évêque. Geste de fidélité, et de piété, comme celui que vous accomplirez tout à l'heure à l'Arc de Triomphe, comme celui qu'on accomplira partout en France devant les monuments aux morts et dans nos églises. Geste de fidélité et de piété, geste de foi aussi pour les croyants : déjà *l'Ancien Testament* l'affirmait offrir un sacrifice pour les morts c'est un geste noble et pieux, inspiré par la foi dans la résurrection. Aujourd'hui la France se souvient de tous ses enfants sacrifiés pour elle. Tous : hommes, femmes, et enfants, militaires, civils ou déportés, chrétiens, protestants, ou catholiques, israélites, musulmans dont nous saluons ici les représentants[47] ».

Ainsi, les organisateurs ont-ils mis en place un diptyque pour prendre en charge le souvenir des morts, celui-ci commence donc par une réinscription de l'église, de façon durable, dans la cérémonie nationale et se conclut dans le rituel tel que l'a repensé le président de la République à l'Arc de Triomphe dont on observe qu'il s'est rapproché des rites funéraires avec la lenteur de la procession du cortège et le recours à une musique civile de circonstance.

Institutionnaliser la reconnaissance aux vivants

Les changements insufflés par Valéry Giscard d'Estaing ne se limitent pas à la consolidation de l'aspect funèbre de la commémoration du 11 Novembre. La première évolution importante que le président de la République applique à la cérémonie parisienne du 11 Novembre est l'introduction d'un temps pendant lequel le chef de l'État doit remettre la Légion d'honneur et la Médaille militaire à un groupe d'hommes qui se sont distingués pendant les deux guerres mondiales. Par cette décision, les vivants sont pour la première fois pleinement associés à la célébration de la commémoration. La note de service émise par le colonel Dumont-Saint Priest, chef de cabinet du gouverneur militaire de Paris, précise le déroulé temporel des cérémonies :

[47] Ina, CPA96003313, Messe à Saint-Louis des Invalides, *Messe*, TF1, durée 1 h 12 min, diffusé le 11 novembre 1979.

> « 10h05 à 10h25 : dépôts de gerbes par de hautes personnalités.
> 10h38 Revue des troupes place Charles de Gaulle par le Président de la République.
> 10h47 Hommage du Chef de l'État au Soldat Inconnu comportant une remise de décorations qui ne sera pas suivie de défilé.
> 11h25 Cérémonie à la mémoire de Georges Clémenceau [*sic.*][48] ».

On peut ainsi faire le constat que les hommages au Soldat inconnu et aux anciens combattants sont liés. Cela se traduit également, cette année-là dans la gestion de l'espace commémoratif. En effet le cérémonial prévoit qu'à la fin de la revue des troupes le président de la République entre dans l'allée du terre-plein pour se placer face au drapeau accompagné du commandant Vallat. C'est dans un espace peu propice à la mise en image que deux groupes de récipiendaires sont alignés. Le premier, proche du tombeau, est composé des six hommes qui doivent recevoir la Légion d'Honneur, dont deux le sont au titre de la Seconde Guerre mondiale. À quelques mètres, ce sont neuf anciens combattants de 14-18 qui attendent qu'on leur confère la Médaille militaire[49]. Ainsi, si le 11 Novembre devient aussi l'occasion de rendre hommage aux anciens combattants c'est encore, en 1974, une journée d'abord consacrée à 14-18. Cet aspect décisif est maintenu tout au long du septennat, ainsi en octobre 1978 le président de la République indique-t-il à la main sur une note que le général Vanbremeersch lui a fait parvenir au sujet des décorations du 11 Novembre : « Il faudra mettre ceux de 14-18 en tête[50] ».

C'est aussi en 1974, et Raphaëlle Branche le rappelle, que les hommes qui ont participé aux combats qui se sont déroulés en Algérie parviennent au statut d'anciens combattants. Ce processus rappelle que l'expression de la reconnaissance de la Nation aux vivants a une dimension administrative. Trois années plus tard, ce conflit entre dans les cadres symboliques de la mémoire combattante. L'historienne qui s'intéresse au parcours de ces hommes, précise que c'est en octobre 1977 qu'un soldat inconnu des opérations en Afrique du Nord est inhumé à Notre-Dame-de-Lorette[51]. Les morts de ce conflit rejoignent par ce geste ceux de 14-18 et

[48] An, 5 AG (3) 3459, colonel Saint Priest, pour le général d'armée Philippe Clave, gouverneur militaire de Paris, note de service n°3217/GMP/1eR.M./CAB, objet cérémonies du 11 Novembre 1974, Paris le 30 octobre 1974, p. 1.
[49] An, 5 AG (3) 3459, présidence de la République, annexe à la fiche de sortie « Cérémonie du 11 Novembre 1974, Paris le 7 novembre 1974.
[50] An, 5 AG (3) 757, général de corps d'armée Vanbremeersch, chef d'état-major particulier, présidence de la République, Note à l'attention du M le président de la République, Paris le 9 octobre 1978. La note manuscrite sur trouve sur la page en annexe qui présente la liste des récipiendaires.
[51] Raphaëlle Branche, « La dernière génération du feu ? Jalons pour une étude des anciens combattants français de la guerre d'Algérie », dans Bruno Cabanes et Guillaume Piketty (dir.), *Les Sorties de guerre au XXe siècle*, dossier de *Histoire@politique. Politique, culture, société. Revue électronique du Centre d'histoire de Sciences Po*, n°3, novembre-décembre 2007, http://www.histoire-politique.fr/index.php?numero=03&rub=dossier&item=27#_ftnref48

ceux de 39-45 qui sont déjà installés dans la crypte[52]. Le président de la République, qui a déjà décidé de faire du 11 Novembre 1977 « la journée nationale du souvenir et des anciens combattants »[53], participe à la cérémonie et y prononce un discours :

> « Chaque fois qu'il honore la mémoire de ceux qui sont morts pour sa liberté et son honneur, le peuple français retrouve la source de son unité. Quinze ans après un drame qui a douloureusement divisé les Français, nous devons continuer à en panser les plaies afin qu'elles se referment complétement un jour. Nous le faisons en nous associant solennellement à l'hommage rendu par leurs camarades et leurs parents à ceux qui sont tombés en Algérie. Nous devons le faire aussi en accroissant notre effort de solidarité à l'égard de ceux qui ont été arrachés à cette terre et qui continuent à souffrir de ce déracinement. Je veux dire les rapatriés auxquels un pacte national est aujourd'hui proposé pour assurer leur réintégration définitive dans la communauté nationale. Que le soldat inconnu d'Afrique du Nord, notre jeune frère dont le nom s'est perdu reste toujours dans notre souvenir comme un exemple et une leçon[54] ».

L'intégration de la mémoire combattante de ce conflit à celles mises en place pour les deux guerres mondiales est donc pensée d'abord comme un remède pour l'unité nationale qui reste divisée. Ce faisant les morts du conflit en Algérie sont donc appelés à être honorés, eux aussi le 11 Novembre, et avec eux – dans la logique présidentielle – les survivants qui sont rentrés en France. Le 11 novembre 1980 marque l'achèvement de ce mouvement : la médaille militaire est conférée à deux anciens combattants d'Afrique du Nord sur la place Charles de Gaulle. Le premier est Ahmed Filali, soldat qui a fait campagne dans la Harka du 3/51^{e} régiment d'infanterie et le second est Albdelmalik Hassani, caporal qui a fait campagne dans la Harka n°38 du 1/24^{e} régiment d'infanterie de marine[55]. Bien entendu, ces deux hommes sont une exception, les hommes décorés par Valéry Giscard d'Estaing le 11 Novembre le sont, pour le plus grand nombre, pour des faits relevant des deux guerres mondiales.

Enfin, on ne peut terminer ce propos sans revenir sur la conclusion de la matinée du 11 novembre 1977. Le président de la République a invité deux mille anciens combattants venant de tous les départements de France à l'accompagner dans un repas organisé à l'École militaire. C'est avec l'évocation de ce moment de convivialité, soulignant que « l'ordinaire avait été amélioré » que le journal télévisé de 20 h de TF1 introduit la thématique consacrée à

[52] Claude Carlier, « Un lieu de mémoire : la nécropole nationale de Notre-Dame de Lorette », *Historiens et Géographes*, n° 364, octobre-novembre 1998. Il faut noter ici que le soldat inconnu des guerres d'Indochine est déposé dans la même crypte au mois de juin 1980.

[53] An, 5 AG (3) 3459, cabinet du secrétariat d'État aux Anciens combattants, note sur les cérémonies du 11 novembre 1977. Journée nationale du souvenir et des anciens combattants », p. 1.

[54] Ina, CAA7701037801, Jacques Hébert (*et al.*), « Valéry Giscard d'Estaing », *IT1 13h*, durée 1 min 35 s, 16 octobre 1977.

[55] An, 5 AG (3) 3459, service du protocole, annexe au dossier du 11 novembre 1980, p. 1.

l'évocation de la commémoration. Le journaliste Bernard Chevalier décrit une ambiance détendue et les propos de table avant de donner la parole au chef de l'État :

> « Eh bien, ces cérémonies avaient une signification éclatante qu'était le souvenir de la France pour tous ceux qui ont combattu pour elle. Tous ceux qui ont combattu, tous ceux qui se sont sacrifiés, tous ceux qui ont souffert pour la France. Et dans le message d'ailleurs que j'ai adressé aux anciens combattants, j'ai dit qu'il s'agissait du sacrifice de tous ceux qui depuis l'origine de notre histoire, ont combattu pour l'indépendance, l'honneur, et l'unité de la France.
> – Est-ce que vous êtes satisfait de cette journée ?
> – Ce n'est pas à moi de l'être, c'est plutôt aux anciens combattants, c'était une journée qui a été faite pour eux, et je crois qu'ils ont senti profondément la reconnaissance et le souvenir de la France[56] ».

Ainsi la mise en place de l'expression de la reconnaissance de la Nation envers les vivants se fait d'abord par la distinction de certains avec les décorations, puis dans la mise en place d'une « journée nationale » qui leur est dédiée le 11 novembre 1977.

On peut aussi associer à cette politique de célébrer les hommes rentrés des combats, la volonté de mettre à l'honneur les régiments qui ont été engagés sous le commandement de Valéry Giscard d'Estaing. Ainsi, ce critère est-il pris en compte au moment du choix des unités devant participer à la cérémonie imaginée pour célébrer le soixantième anniversaire de l'Armistice. L'on verra plus loin la place donnée aux régiments qui se sont distingués au Tchad, au Liban et au Zaïre[57].

Le 11 Novembre 1978 un anniversaire décennal au prisme du changement

L'observation des anniversaires décennaux précédents a permis de mettre en évidence qu'à l'occasion de certains que la célébration de la commémoration dépassait les enjeux d'un 11 Novembre normal. La dernière expérience, en 1968, a été par exemple l'occasion pour les organisateurs de bousculer les habitudes commémoratives en changeant la temporalité et les lieux de la commémoration. La question se pose donc de savoir si la commémoration du 11 Novembre 1978 s'inscrit dans la lignée de celle de 1968, et plus exactement dans quelle

[56] Ina, CAA7701734601, Bernard Chevallier (*et al.*) « Déjeuner et interview Valéry Giscard d'Estaing », *Jt 20h*, TF1, durée 01 min 05 s, diffusé le 11 novembre 1977. Il faut préciser ici que la présence d'une équipe de télévision au repas des anciens combattants est évoquée dès le mois de septembre 1977 par Yves Cannac (An 5 AG (3) 548, note, *op. cit*), la consultation des archives Ina permet de constater dans le même sens que le journal de 13h d'Yves Mourousi est réalisé en direct depuis l'École militaire de Paris voir Ina, CAA77017360, Yves Mourousi (*et al.*), « Plateau école militaire », *IT1 13h*, TF1, diffusé le 11 novembre 1977.

[57] Un document d'une cinquantaine de pages présentant l'historique des régiments a été remis à cette fin aux services de la présidence : An, 5 AG (3) 757, général de division aérienne Lambassat, chef de cabinet militaire du ministre de la Défense, bordereau d'envoi n°47458, le 26 octobre 1978.

mesure dans un temps pendant lequel le changement, l'évolution, l'innovation sont de mise, comment une commémoration peut se détacher de celles qui la précèdent qui elle-même a fait, on vient de le voir, preuve d'une grande évolution ?

Le calendrier de travail est ainsi le premier indice de l'importance que les organisateurs confèrent à l'événement. Ainsi note-t-on que dès le mois de juillet le secrétaire d'État aux Anciens combattants a soumis à la présidence de la République un projet qui comporte deux volets et dont la synthèse est présentée (on l'a vu au début de ce chapitre) à Valéry Giscard d'Estaing par Philippe de Sauzay, son chef de cabinet[58]. Ce projet propose une commémoration qui se déroulerait d'abord à Paris le matin puis à Compiègne l'après-midi. Il s'agit de prime abord d'un schéma classique pour une célébration décennale, il faut donc y regarder de plus prés pour discerner les temps forts qui sont proposés.

La messe solennelle à Notre-Dame

Initialement pensée aux Invalides par le ministre des Anciens combattants, c'est Notre-Dame-de-Paris qui a finalement la préférence du président de la République. Deux logiques se sont opposées. La première est celle de Maurice Plantier qui en proposant de tenir la messe dans « l'église des soldats » pouvait tout autant chercher à utiliser la symbolique du lieu que profiter de la disposition des lieux facilitant le contrôle des accès ; il faut se souvenir que la messe de l'année précédente a été perturbée par un groupe de manifestants[59]. La seconde logique est celle de Philippe de Sauzay qui se montre soucieux de ne pas diminuer la capacité d'accueil par rapport à l'année précédente ce qui lui paraît contradictoire avec la volonté de souligner l'importance du soixantième anniversaire. Le chef de cabinet suggère ainsi au président de la République, qui lui donne raison, de maintenir la célébration de la messe à Notre-Dame-de-Paris[60].

De même qu'en 1977, le 11 novembre 1978, le président de la République est accueilli à 9 h aux portes de Notre-Dame par le cardinal Marty. Le programme conservé à l'état d'ébauche dans les archives du Philippe Aucouturier dessine de la même façon une cérémonie d'une heure pendant laquelle se succèdent chants et lectures propres à la commémoration des défunts. Après que Valéry Giscard d'Estaing fut installé, les officiants font leur entrée au son des trompettes qui appuient le chant du *Lauda Jerusalem* de Michel-Richard Delalande, puis

[58] An, 5 AG 3 757, Philippe de Sauzay, Note à l'attention du président de la République, objet commémoration du 60e anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918, Paris le 6 juillet 1978.
[59] Ina, CAB04013837 et CAA7701734701, *op. cit.*
[60] An, 5 AG 3 757, Philippe de Sauzay, Note à l'attention du président de la République, *op. cit*.

l'archiprêtre dit l'invitatoire avant que le *kyrie* du *requiem* de Gabriel Fauré ne soit chanté. L'oraison est suivie de la lecture de l'épître de Saint-Paul aux Romains (8 31 39) puis d'une paraphrase du *Miserere* qui ouvre elle-même sur la lecture de l'*Évangile de Luc* (12 35 40). Le Père Michel Riquet prononce alors une homélie avant que la prière universelle ne soit dite par quatre jeunes filles de la Maison d'éducation de la Légion d'honneur de Saint-Denis[61].

La cérémonie à l'Arc de Triomphe

La cérémonie à Notre-Dame n'étant pas retransmise, la télévision ouvre ses antennes à la commémoration à 10 h 45, une speakerine de TF1[62] et un menu défilant sur Antenne 2[63] annoncent l'imminence de la retransmission de la cérémonie à l'Arc de Triomphe sur les deux chaînes. Quelques minutes plus tard les journalistes chargés du commentaire – Léon Zitrone pour TF1 et Patrick Lecoq pour Antenne 2 – annoncent l'arrivée du président de la République à la hauteur de la rue Quentin-Bauchart. De même que l'année précédente, le chef de l'État est accueilli à sa descente de voiture par le général de Barry, gouverneur militaire de Paris, avec qui il se dirige vers le drapeau du régiment d'infanterie de la Garde pendant que la musique du régiment sonne *Aux Champs* puis joue *La Marseillaise* au moment où Valéry Giscard d'Estaing prend place face à l'emblème qui s'incline[64]. Après les honneurs, le président de la République remonte l'avenue des Champs-Élysées en passant les troupes en revue, il salue chacun des drapeaux en marquant un léger arrêt. Une attention particulière a été apportée au choix des refrains que doivent interpréter les musiques et fanfares : *le Chant du départ*, *le Père la victoire*, *la marche de la 9e division d'infanterie coloniale*, *Cherbourg* et le *Criquet* sont joués progressivement au passage du président. On peut alors noter une innovation symbolique importante par rapport à 1977. En effet, les troupes qui sont alignées sur un seul côté de l'avenue le sont pour moitié pour les actions du régiment pendant la Grande Guerre et l'autre moitié pour leur engagement dans les opérations extérieures[65], tel le 35e régiment d'artillerie parachutiste, pour ses engagements au Tchad et au Liban. Les

[61] Dont les noms sont communiqués à Philippe Aucouturier par l'institution, voir An 5 AG (3) 345, note : Maison d'éducation de la Légion d'Honneur de Saint-Denis.
[62] Ina, CAA78016600, Jean-René Vivet, Léon Zitrone (*et al.*), « Cérémonie du 11 novembre : en direct de l'Arc de Triomphe », retransmission, *TF1*, durée 40 min, diffusé le 11 novembre 1978.
[63] Le menu indiquant les informations relatives à l'ensemble de la journée permet de constater qu'Antenne 2 ne diffuse pas la cérémonie de Rethondes en direct voir Ina, CAB05000875, Patrick Lecoq (*et al.*), « Cérémonie du 11 novembre 1978 à l'Arc de Triomphe », retransmission, *Antenne 2*, durée 39 min 20 s, diffusé le 11 novembre 1978.
[64] An, 5 AG (3) 3459, état-major particulier, déroulement des cérémonies à l'Arc de Triomphe, p. 1.
[65] L'expression est employée par Léon Zitrone sur TF1 dans Ina, CAA78016600, *op. cit*.

journalistes s'attachant à apporter la précision des engagements de chacun et pour certains du moment de leur retour[66].

Après avoir passé en revue le 2e régiment étranger parachutiste et la musique de l'Air, le président de la République emprunte l'avenue dans sa diagonale pour rejoindre Raymond Barre, Yvon Bourges et Maurice Plantier. Alors que suivi par ce nouveau groupe le président se dirige vers une marque au sol qui indique sa position dans le cortège, un indice du caractère décennal de l'anniversaire arrive par l'intermédiaire du commentateur : « en ce moment même on fleurit les tombes des maréchaux de France : Joffre, Foch, Pétain, Lyautey, Gallieni, Fayolle, Franchet d'Esperey, Maunoury, Juin, Delattre, Leclerc[67] », reprenant ainsi le geste de 1968. Au moment précis où le Valéry Giscard d'Estaing arrive sur la marque au sol, le commandant de la place ordonne le « présentez arme », la musique de l'air entame *La Marche funèbre* de Chopin – qu'elle doit jouer plus lentement que l'année précédente selon les souhaits du président – et le cortège emmené par les élèves des grandes écoles militaires commence sa progression vers le Soldat inconnu. Suivant le même cérémonial que l'année précédente, les élèves des grandes écoles s'écartent, la polytechnicienne qui a porté la gerbe de roses rouges exécute un pas de côté pour remettre les fleurs à Valéry Giscard d'Estaing qui s'avance seul les derniers mètres pour les déposer devant la tombe. À l'instant où le président de la République rejoint son emplacement, la musique de la gendarmerie mobile exécute la *Sonnerie aux Morts* qui introduit la minute de silence. Le refrain de *La Marseillaise* conclut l'hommage, puis alors que les troupes sont mises au repos, les clairons de la gendarmerie mobile sonnent le *Cessez-le-feu*.

Valéry Giscard d'Estaing s'engage seul dans le tour de la tombe du Soldat inconnu, alors que la musique joue la *Marche des éclopés*, pour aller saluer le général Valentin, président du comité de la Flamme, et le général Vatinelle, président du comité du souvenir, et quelques porte-drapeaux des associations. Après cela, le chef de l'État rejoint directement l'emplacement sur la chaussée à partir duquel il va remettre les décorations. C'est alors que

[66] Un document de cinquante pages a été adressé par le général Lambassat au chef d'état major du président de la République et au capitaine d'Herouville, aide de camp du président de la République présentant un « résumé succinct des raisons qui ont motivé les choix des unités participantes » accompagné d'un historique des unités. An, 5 AG (3) 757, général de division aérienne Lambassat, chef de cabinet militaire du ministre de la Défense, bordereau d'envoie n°47458, le 26 octobre 1978, cependant il faut préciser que la suggestion de faire participer des unités ayant été engagées sur les théâtres des opérations extérieurs revient au général Vambremeersch voir : An, 5 AG (3) 757, noter à l'attention de monsieur le président de la République, objet : participation militaire aux cérémonies du 11 novembre à Paris, Paris, 4 septembre 1978.

[67] Ina, CAA78016600, *op. cit.* ; Le service de presse « met en ligne » l'information à 10 h 30, la note précisant que chacune des manifestations doit comporter des honneurs militaires, et que le président de la République doit être représenté par des membre de son état-major particulier aux Invalides et à Louveciennes, le préfet de Vendée à l'ile d'Yeu et à Mouilleron-en-Pareds, et le préfet du Var à Saint-Raphaël.

les récipiendaires prennent place à leur tour face au président de la République qui est accompagné de son aide de camp le capitaine de corvette d'Herouville. La promotion de cette année commence par deux promotions dans l'ordre de la Légion d'honneur, l'une au grade de commandeur – pour une déportée résistante – l'autre au grade d'officier pour un ancien membre du réseau Mithridate, également déporté. La suite permet de constater que la demande du président de la République de mettre à l'honneur les anciens combattants de 14-18 a été écoutée. En effet, se sont d'abord trois soldats, et trois sous-officiers de la Grande Guerre qui sont faits chevaliers de la Légion d'honneur et ce avant un adjudant pour sa participation aux campagnes de France, d'Indochine et d'Algérie. Enfin deux médailles militaires sont décernées à l'occasion de cette cérémonie. La première est remise à madame Rodolphe, infirmière, pour ses campagnes de Verdun et d'Italie, puis à un sergent pour sa campagne en Algérie. Après la fermeture du ban, Valéry Giscard d'Estaing rejoint les récipiendaires, qui sont aux côtés de leurs familles à l'angle de l'avenue et de la place, et demande aux familles si elles ont pu voir quelque chose des cérémonies.

La fin de la cérémonie qui s'est tenue à l'Arc de Triomphe est marquée sur TF1 par l'intervention d'une speakerine :

> « En attendant de retrouver la suite de nos retransmissions en direct des cérémonies du 11 Novembre, nous vous proposons de suivre un épisode de la série *14-18* que nous diffusons habituellement dans le cadre de nos lundis après-midi. Cet épisode consacré au 11 novembre 1918 a été réalisé par les américains à partir de leurs archives cinématographiques. Cela explique que leurs images s'intéressent essentiellement aux soldats alliés et qu'une importance particulière a été donnée au président Wilson dans la négociation de l'Armistice[68] ».

À ce point de la journée, on ne peut faire qu'un constat : la commémoration du 11 Novembre 1978 a pris, à l'exception de certaines adaptations, les mêmes traits que la commémoration du 11 novembre 1977. La disposition de l'espace, les différentes étapes de la cérémonie, les rituels et le choix du cortège funèbre sont une répétition de l'année précédente. Cependant le soin apporté à la sélection des troupes mises à l'honneur est un acte symbolique de premier ordre qui souligne l'importance de la date, même s'il est vrai que la volonté d'honorer les régiments engagés dans les OPEX répond aussi à des choix antérieurs. C'est donc finalement avec le troisième temps fort de la matinée que l'importance de l'anniversaire décennal est soulignée.

[68] Ina, CAA78016600, *op. cit.*

Hommage et défilé place Georges Clemenceau

À 11h50 Léon Zitrone pour TF1[69], et Patrick Lecoq sur Antenne 2[70], retrouvent les téléspectateurs pour la retransmission en direct de la cérémonie qui doit se dérouler place George-Clemenceau devant la statue du Tigre. Les portes-drapeaux des associations d'anciens combattants sont installés pour former un demi-cercle qui inclut la statue de George Clemenceau. À quelques pas, en bordure du trottoir et sous les deux mâts portant le drapeau tricolore, un pupitre depuis lequel le président de la République doit prendre la parole a été installé. De l'autre côté de l'avenue et faisant face au pupitre, une tribune a été construite. Elle doit accueillir les invités officiels parmi lesquels Félix Malloum président de la République du Tchad[71], les membres du gouvernement, le maire de Paris[72], et le corps diplomatique. La musique des troupes de marine sonne *Aux champs* à l'arrivée de Valéry Giscard d'Estaing qui est accueilli par le Premier ministre, le ministre de la Défense, le secrétaire d'État aux Anciens combattants, le gouverneur militaire de Paris et son chef d'état-major particulier[73]. Le président se dirige seul vers la statue, dépose une gerbe de roses rouges identique à celle qu'il a déposée devant le Soldat inconnu et recule de quelques pas pour se figer le temps de la *Sonnerie aux Morts* et de la minute de silence. Après l'exécution du refrain de *La Marseillaise* le chef de l'État s'installe derrière le micro et lit le message qu'il adresse à la Nation :

> « En ce 11 novembre 1978, la France se souvient de tous ceux qui depuis l'aube de sa longue histoire ont combattu et se sont sacrifiés pour son existence, sa liberté, et son honneur. L'énumération des combats parcours les siècles : Poitiers, Bouvines, Orléans, Rocroi, Fontenoy, Valmy, Austerlitz, Verdun, Bir Hakeim et Strasbourg, l'Italie, le Rhin et le Danube, l'Indochine et l'Afrique du Nord. Des millions de morts, des villages dépeuplés, des familles brisées. À travers ce gigantesque effort

[69] Ina, CAA78016601, Claude Deflandre, Léon Zitrone (*et al.*), « Cérémonies du 11 novembre : statue de Clemenceau », retransmission, TF1, durée 57 min, diffusé le 11 novembre 1978 à 11 h 48.
[70] Il faut préciser qu'*Antenne 2* a fait le choix d'intégrer les retransmissions des cérémonies parisiennes à une émission *Samedi et demi*, ce faisant, pendant que TF1 diffuse la série documentaire *14-18* Antenne 2 revient sur le plateau de l'émission où Jean-Claude Mangeot reçoit trois anciens combattants de la Grande Guerre et un ancien cadet de la France Libre voir : Ina, CAB78012962, Jean-Claude Mangeot (dir.), « Plateau invité », *Samedi et demi*, sur Antenne 2, diffusé le 11 novembre 1978. C'est aussi dans ce cadre que le discours est diffusé sur Antenne 2, Ina, CAB7801296501, « Discours Valéry Giscard d'Estaing », *Samedi et demi*, Antenne 2, diffusé le 11 novembre 1978.
[71] Sa présence est évoquée par Léon Zitrone voir Ina, CAA78016601, *op. cit.*
[72] L'élection d'un maire à Paris en mars 1977 a débouché l'année même sur des échanges entre le gouvernement et la ville de Paris sur la question de la place du nouvel édile dans le protocole des cérémonies nationales se déroulant à Paris, voir : An, 5 AG (3) 548, Philipe de Sauzay, chef de cabinet du président de la République, note à l'attention de monsieur le président de la République, objet place protocolaire du Marie de Paris, Paris le 17 mai 1977.
[73] An 5 AG (3) 3449, état major particulier, Déroulement des cérémonies à place Clemenceau.

> de tout un peuple, ce sont bâties, puis se sont maintenues, l'unité et l'indépendance de la France[74] ».

Après cette introduction qui intègre cet hommage dans la ligne politique que s'est fixée le président de la République au sujet du 11 Novembre, le message s'adresse à Georges Clemenceau. Il s'agit de rappeler la reconnaissance de la France à l'égard du grand homme vers la statue duquel Valéry Giscard d'Estaing se tourne à deux reprises. Après avoir rappelé quelques traits du parcours politique de Clemenceau – la mairie de Montmartre, le journalisme, Émile Zola – le président de la République intègre le héros du jour dans la liste des présidents du Conseil qui avec Raymond Poincaré et les maréchaux de France – dont la liste est élargie à ceux qui sont honorés après guerre – ont mené la France et ses alliés à la victoire du 11 novembre 1918. Aux décideurs le président de la République veut associer les anciens combattants encore vivants en 1978, nouveau rappel de son choix en matière commémorative :

> « Si cette évocation est émouvante pour nous tous, combien l'est elle d'avantage pour ceux, qui vivant aujourd'hui parmi nous, ont connu dans leur chair l'épreuve et le triomphe. Ceux qui ont senti le 11 novembre 1918, rouler sous leurs paupières les larmes mélangées de la fatigue et de la délivrance. À eux le président de la République adresse son salut reconnaissant et affectueux. Aujourd'hui, après les années de désillusion de l'entre-deux guerres, ils peuvent savoir que les buts qu'ils s'étaient fixés quand ils discutaient entre eux dans la boue gluante des tranchées, c'est à dire rendre à la France ses provinces arrachées d'Alsace et de Lorraine, et donner la paix à l'Europe, ces deux buts, finalement, voici qu'ils les ont atteints ».

Après avoir conclu en renouvelant la reconnaissance de la France à Georges Clemenceau, et la permanence de la victoire dans le présent, Valéry Giscard d'Estaing rejoint la place qui lui est réservée au premier rang de la tribune. Commence alors le dernier temps des cérémonies parisiennes : le défilé militaire.

Le choix de placer le défilé militaire à ce moment de la matinée débouche sur une situation originale. Les troupes qui ont été passées en revue avant l'hommage au Soldat inconnu sur les Champs-Élysées arrivent depuis l'avenue de Marigny[75] pour passer devant la tribune place Georges Clemenceau et continuer dans l'avenue Winston Churchill en direction du pont Alexandre III et les Invalides. L'ordre du défilé fait apparaître trois composantes. On relève

[74] Le contenu du discours est enregistré dans les deux retransmissions en direct Ina ; on en trouve une transcription sur http://discours.vie-publique.fr/notices/787017600.html

[75] Après avoir quitté les Champs-Élysées au Rond point pour s'engager dans l'avenue de Matignon puis dans la rue du Faubourg Saint-Honoré pour rejoindre l'avenue Marigny. Un schéma présentant les lieux des cérémonies de la matinée, indiquant par ailleurs les déplacements des troupes est présenté avec le programme voir « « Le souvenir du 11 novembre 1918 », *Le Figaro*, 11 novembre 1978, p.1.

ainsi d'abord les écoles militaires : Polytechnique, la promotion Davout de l'École spéciale militaire (Saint Cyr), la promotion général Laurier de l'école militaire interarmes[76], l'École navale – au sujet de laquelle Léon Zitrone précise qu'elle porte la croix de guerre à son drapeau[77] – l'école de l'Air, puis une unité de tradition le 1er régiment d'infanterie de la garde républicaine de Paris et deux escadrons à quatre pelotons de la gendarmerie mobile. Un second groupe d'unités représente les régiments qui se sont distingués pendant la Grande Guerre[78]. Ce groupe défile dans un ordre établi en fonction des distinctions reçues. Ainsi viennent d'abord le 27e bataillon de chasseurs alpins et le 152e régiment d'infanterie dont les fourragères sont aux couleurs de la Légion d'honneur. Puis le 1er régiment d'infanterie, le 60e régiment d'infanterie et le 150e régiment d'infanterie dont les fourragères sont aux couleurs de la Médaille militaire. Enfin, le 57e régiment d'infanterie, le 75e régiment d'infanterie et le 92e régiment d'infanterie dont les fourragères sont aux couleurs de la Croix de Guerre 14-18. Le dernier groupe est constitué de troupes qui ont été engagées dans les opérations extérieures du Tchad, du Liban, de la Mauritanie, du Zaïre et de l'Océan indien dont certaines sont rentrées une quinzaine de jours avant ce défilé. On y trouve dans l'ordre de bataille : le 3e régiment d'infanterie de marine, le régiment d'infanterie de chars de marine, le 3e régiment de parachutistes de marine, le 35e régiment d'artillerie parachutiste, le 17e régiment du génie parachutiste, les troupes de la base aéronavale de Lann-Bihoué, celles de la base aérienne de Toul. Un temps de pause est marqué dans le défilé, les invités se détendent, le président de la République prend le temps d'aller saluer son invité tchadien Félix Malloum avant l'arrivée de la musique de la Légion étrangère, suivie du 1er régiment étranger de cavalerie et du 2e régiment étranger de parachutistes à propos duquel les journalistes chargés du commentaire rappellent qu'il a participé à la bataille de Kolwezi au mois de mai 1978. La conclusion du défilé est apportée par la musique et les trois escadrons à soixante-douze sabres de la cavalerie de la garde républicaine de Paris.

On relève donc que les deux temps organisés place Georges-Clemenceau apportent aux célébrations une originalité propre aux anniversaires décennaux. Le choix de rendre un important hommage à Georges Clemenceau tranche avec l'habitude, Valéry Giscard d'Estaing s'étant fait représenter par son Premier ministre les années précédentes. On peut également noter que, comme le discours le défilé militaire célèbre à parité le souvenir de 14-

[76] Patrick Lecoq précisant que la promotion avait pris le nom du général Laurier décédé quelques mois auparavant Ina, CAB05000875, *op. cit.*

[77] Ina, CAA78016601, *op. cit.*

[78] An, 5 AG (3) 3459, état major particulier, annexe au déroulement du défilé : composition des troupes pour les cérémonies du 11 Novembre à Paris. Ce détail est également repris par les commentateurs des deux chaines de télévision.

18 et les actions militaires entreprises sous le commandement du chef de l'État en territoire étranger que cela soit dans le cadre d'opérations internationales ou dans le cas d'opérations plus ponctuelles : passé et présent se trouvent intimement liés non plus dans le cadre de la survivance d'un passé dans le présent mais bien d'une coexistence, le plus récent puisant sa légitimation dans le plus ancien. Ce que ne manque pas de souligner la présence d'un invité comme le président de la République du Tchad.

L'après-midi de ce 11 novembre 1978 est marqué à Paris par une cérémonie d'initiative municipale place du Trocadéro. Le maire de Paris vient rebaptiser du nom Place du Trocadéro-et-du-11-Novembre[79], un espace qui comporte le monument *À la gloire de l'armée française* et la statue équestre du maréchal du maréchal Foch. La commémoration nationale trouve une prolongation dans un second volet qui se déroule autour de Compiègne dans la clairière de Rethondes et au camp de Royallieu.

À la clairière Rethondes et au camp de Royallieu

Le retour au direct des cérémonies de la journée nationale du souvenir reprend sur TF1 à 14h58 :

> « en cette journée nationale du souvenir dédiée à la mémoire de tous ceux qui ont combattut dans tous les conflits armés auxquels la France a prit part ; les tués, les blessés, et ceux qui sont morts des suites des combats et ceux que l'ennemi a martyrisés ou déportés[80] ».

Après ce rappel de la motivation de la commémoration, Léon Zitrone précise que la cérémonie de Rethondes a pour objectif de manifester la reconnaissance de la Nation à tous les anciens combattants. Le président de la République descend de voiture au carrefour de Francfort au pied du monument aux Alsaciens Lorrains. Il est accueilli par Yvon Bourges, puis par le général Bizard commandant de la 8e division d'infanterie – en tenue de campagne coiffé d'un casque lourd – à l'entrée de l'allée triomphale le long de laquelle les troupes sont installées pour être passées en revue, effectuée au son du *Chant du départ*. En sortant de l'allée, Valéry Giscard d'Estaing s'engage dans la clairière où il est chaleureusement applaudi par le public qui entoure la place. Après s'être incliné devant les drapeaux des délégations étrangères, le président de la République rejoint la dalle centrale où l'attend un porteur de flamme. Après avoir ranimé la Flamme de la dalle, il rejoint la position depuis laquelle il doit observer une minute de silence. Pendant celle-ci plusieurs clairons disséminés dans la forêt

[79] On peut noter ici qu'il existait déjà une place du 11 novembre 1918, inaugurée en 1966 sur le parvis de la gare de l'Est dans le 10e arrondissement de Paris.

[80] Ina, CAA78016613, Léon Zitrone (*et al.*), « Cérémonies du 11 novembre : Compiègne Rethondes », retransmissions, TF1, durée 1 h 17 min, diffusé le 11 novembre 1978.

qui entoure la clairière sonnent le *Cessez-le-feu* en se répondant de proche en proche. Rejoint par son épouse et Maurice Plantier, ainsi que par le ministre de l'Éducation nationale, Valéry Giscard d'Estaing se dirige vers le musée pour visiter le Wagon de l'Armistice. C'est accompagné par le dernier survivant de la signature de l'armistice, un des secrétaires de Foch, que le président entre dans le wagon et signe le livre d'or du musée. Ensuite, le président et sa suite retournent sur la clairière pour rejoindre un podium où sont installés les invités officiels et au milieu duquel un pupitre décoré aux couleurs nationales et équipé de micros attend l'orateur.

Après un discours parisien d'hommage à Georges Clemenceau, Valéry Giscard d'Estaing introduit cette seconde prise de parole de la journée par une articulation entre un hommage au maréchal Foch et le récit rapide de la journée du 11 novembre 1918 entre la signature de la convention, sa lecture à la Chambre et la joie parisienne. Après avoir pondéré les sacrifices par les apports de la fin de la guerre le président de la République insiste sur le fait que la Victoire est celle de l'ensemble du « peuple de France » et de la République : « Voici donc ce 11 novembre1918 tel que le vécurent les Françaises et les Français, jour de gloire, jour de paix, jour de liberté, jour d'unité[81] ».

C'est évoquant son expérience personnelle que le président poursuit en amenant la thématique de l'ouverture du 11 Novembre à toutes les générations combattantes et aux anciens adversaires :

> « Peu d'années après, la France retournait à ses querelles et l'Europe à ses conflits. Et vingt ans plus tard, fils de ces combattants de la Grande Guerre, nous avons connu à notre tour les combats, la captivité, la déportation, les destructions. Nous avons combattu sur les mêmes fronts et pour la même cause. Nous avons souffert, à Royallieu, et dans les camps, pour le même idéal de dignité et de liberté. La France peut donc et doit donc unir dans le même hommage tous ses combattants : ceux de 1914-1918, pour qui cet anniversaire est un jour de gloire ; ceux de notre guerre, ceux des fronts comme ceux de l'ombre, résistants et déportés, prisonniers et internés ; et enfin, ceux plus jeunes qui ont combattu en Indochine et en Algérie. Nous pouvons rendre le même hommage aux combattants venus d'outre-mer et aux combattants alliés qui ont fait pour la France le sacrifice de leur vie et dont je salue ici les délégations. Et, parce que l'Europe est maintenant en paix depuis un tiers de siècle et que nous entendons qu'elle le demeure à jamais, parce que le temps transforme toute chose, parce que la fraternité des armes réunit dans la mort et le souvenir ceux qui se sont combattus, nous saluons aussi les morts et les combattants de l'autre camp ».

[81] *Ibid.*

Cependant, ce n'est pas cet aspect, pourtant innovateur dans la volonté de commémorer les morts de l'ennemi, que les journalistes reprennent et diffusent. En suivant les éditions du soir, on peut constater que c'est une portion du propos conclusif, appelant à l'unité des Français et au maintien de la paix qui a retenu l'attention :

> « Il n'y a pas de fatalité de la division entre les Français. Tout montre qu'il existe dans notre peuple des forces simples et profondes qui balaient tout sur leur passage dés lors que le sort du pays est en jeu et que l'unité l'emporte alors sur la discorde. Parce que la fraternité du combat a mêlé les classes sociales et les âges, les anciens combattants peuvent entendre, mieux que d'autres, l'appel à l'unité que je leur adresse. Et parce que nous avons lutté à coté de nos frères d'armes de nos anciens territoires d'Afrique et d'Asie puisque nous avons partagé l'épreuve des Français de toutes origines nous devons tenir la France à l'abri de cette véritable perversion de l'esprit que constituent toutes les formes du racisme, brutales ou détournées[82] ».

Cet appel à l'unité que le président de la République pour lutter contre le racisme fait écho, pour les téléspectateurs, au propos introductif à la retransmission de la cérémonie matinale à l'Arc de Triomphe commentée par Léon Zitrone. En effet, le journaliste est sorti de sa réserve habituelle, réagissant à la publication d'un texte qui ne peut laisser insensible :

> « Mesdames, mesdemoiselles, messieurs bonjour. Ici l'Arc de Triomphe, par une matinée douce d'automne au ciel bas, gris et lourd. Le président de la République a désiré donner un éclat tout particulier aux cérémonies d'aujourd'hui. La France célèbre d'abord la fin de la Grande Guerre puisque nous vivons le soixantième anniversaire du 11 novembre 1918, quand l'ennemi reconnut sa défaite et que le canon cessa de tonner après cinquante-deux mois d'une guerre sans merci qui nous coûta un million quatre cents morts et plusieurs millions de blessés. Mais au-delà de cette commémoration sacrée de l'armistice de 1918, il s'agit d'une journée dédiée à la mémoire de tous les combattants et de toutes les victimes des guerres, de tous ceux qui tombèrent pour que la France pût vivre en nation libre et indépendante. Ce samedi 11 novembre 1978, par la méditation profonde qu'il nous demande, s'attache dans l'esprit des Français à unir dans un même respect, dans une même affection tous ceux que l'ennemi a abattu : soldat ou civil, tous les résistants qu'il a torturés, tous ceux qu'il a blessés d'une façon irréparable, tous ceux qu'il a déportés pour qu'ils fussent brulés vif dans les fours crématoires nazis, et dont certaines voix ont, il y a quelques jours seulement, ignominieusement nié les souffrances, soulevant du sommet de l'État jusqu'au simple citoyen une grande tempête d'indignation, je pense que des voix infiniment plus autorisées que la mienne aborderont partout en France aujourd'hui ce thème là parmi tous les autres thèmes douloureux, parmi tous les autres thèmes du souvenir. Que ce 11 Novembre donne aux Français, quelque soit leur génération, leur formation, leur horizon politique ou religieux, l'occasion de méditer sur l'avenir à la lumière des

[82] Ina, DVC7808263601, « Interview Valéry Giscard d'Estaing sur la jeunesse », *Soir* 3, FR3, durée 1 min, diffusé le 11 novembre 1978.

> exemples et des vertus qui, aujourd'hui, seront spécialement évoquées[83] ».

L'appel présidentiel à l'unité des Français contre le racisme et la prise de position du journaliste sont deux des réactions au développement d'une nouvelle forme de racisme : le négationnisme. Celui-ci occupe une place importante dans l'actualité depuis le 28 octobre 1978 date de la publication d'un entretien avec Louis Darquier dans les pages de *L'Express* qui « marque la naissance du négationnisme comme fait de société[84] » dans un contexte dont Henry Rousso rappelle qu'il est notamment marqué par la réapparition des mouvements d'extrême droite[85]. Or, on ne peut que remarquer que l'appel à l'unité du président de la République se fait en faisant référence à la capacité des Français à s'unir face à l'adversité. Union dont le souvenir peut être fragilisé par une seconde partie de l'entretien dans laquelle Louis Darquier rappelle l'importance de l'action de René Bousquet et des policiers français dans la répression contre les juifs[86].

Pour revenir à Rethondes, après le discours, la cérémonie est prolongée par un défilé militaire qui a la particularité d'adopter la forme circulaire de la clairière. Placé sous le commandement du général Bizard qui s'est installé face au président de la République, se sont les troupes françaises qui ouvrent la parade : des éléments des 8e et 67e régiments d'infanterie, du 58e régiment de commandement et de transmission, les élèves de l'école des fusiliers marins, et l'escadron de protection et d'honneur de Saint-Cyr-l'École pour représenter l'armée de l'air – le brouillard qui s'est maintenu a amené l'annulation du défilé d'hélicoptères, seul le son des Mirages a indiqué leur passage. La conclusion de ce déploiement est apportée avec un défilé des délégations des pays qui ont combattu aux côtés de la France de 1914 à 1918 : la Belgique, le Canada, les États-Unis d'Amérique, le Royaume-Uni, suivi de la garde présidentielle grecque, l'Italie, le Luxembourg, la garde du roi de Norvège, la Nouvelle-Zélande, le Portugal, une délégation du régiment des gardes de Bucarest et pour finir celle du 1er régiment des prolétaires de Yougoslavie. Après avoir félicité le commandant de la place, le président de la République et son épouse rejoignent le véhicule présidentiel pour se rendre à Compiègne. Pendant le trajet, la retransmission est maintenue sur Rethondes avec notamment la visite du musée de l'Armistice, les caméras pénétrant dans le wagon. Le commentaire de Léon Zitrone aborde tout à la fois la signature de l'armistice de 1940, puis le déplacement du

[83] Ina, Léon Zitrone (*et al.*), CAA78016600, *op. cit.*
[84] *Le Mythe du grand silence*, Paris, Fayard, p. 312.
[85] Henry Rousso, *Commission sur le racisme et le négationnisme à l'université Jean-Moulin Lyon III. Rapport à monsieur le ministre de l'Éducation nationale*, septembre 2004, p. 81 http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/044000492/0000.pdf
[86] Henry Rousso, *Le Syndrome de Vichy de 1944 à nos jours*, *op. cit.*, p. 164.

wagon de Rethondes à la Thuringe avant de revenir sur le récit de la signature de l'armistice du 11 novembre 1918, et de conclure par une évocation du camp de Royallieu[87].

C'est sans transition que l'image passe à la retransmission de la cérémonie organisée à Compiègne au monument de la Déportation[88]. Le cadre urbain de la cérémonie tranche avec celui de la clairière de Rethondes et impose une gestion de l'espace, plus exactement du manque d'espace. Le site se présente comme un quadrilatère dont un côté est fermé par un muret sur lequel est appuyée une stèle commémorative, le côté opposé est dessiné par l'avenue des Martyrs de la liberté. Le centre de l'espace est traversé par une allée commençant sur l'avenue et se terminant par une place en demi-cercle au centre de laquelle des degrés circulaires dont le centre du premier est occupé par une sculpture en bronze permettent l'accès à la stèle :

La cérémonie au monument à la Déportation. Compiègne 11 novembre 1978

[87] Ina, CAA78016613, *op. cit.*

[88] Ina, CAA78016614, « Cérémonie du 11 novembre : Royallieu », retransmission, TF1, diffusé le 11 novembre 1918.

Ina, CAA78016614, TF1

Ainsi qu'on peut le voir sur les photogrammes ci-dessus, l'assistance est disposée autour de cette allée. Plus loin, de l'autre côté de l'avenue, le public venu nombreux est installé derrière des barrières. La circonférence de la place est marquée par les porteurs de drapeaux, parmi lesquels se détache celui fabriqué dans un tissu rappelant l'uniforme rayé et marqué d'un triangle rouge. Il ne faut pas déduire de l'absence de troupes à l'écran que l'armée est absente de la cérémonie. En effet, le dispositif pour filmer la cérémonie étant réduit au strict nécessaire ne peut rendre compte de la présence des troupes en dehors des bérets que l'on devine à travers les hampes de drapeaux. Une caméra fixe est installée en un point depuis lequel elle peut à la fois filmer la remontée sur l'allée centrale, puis suivre le dépôt des fleurs avec un mouvement de rotation. L'existence d'éléments de l'armée est révélée au moment de l'arrivée du président de la République par une série d'ordres, et les sonneries de trompettes. Le commentaire précise qu'il s'agit du piquet d'honneurs du 6e régiment d'hélicoptères de combat[89]. Au moment où le président de la République arrive à moitié de l'allée centrale, un homme de ce régiment, jusque-là invisible, se détache des invités avec une gerbe de roses rouges qu'il tend à Valéry Giscard d'Estaing. En se retournant, le président la donne à son épouse qui est à ses côtés. C'est ensemble qu'ils se dirigent vers la stèle, où Anne-Aymone Giscard d'Estaing dépose la gerbe, le journaliste précise alors que son père, le colonel de Brantes, compte parmi les Français disparus en déportation[90]. C'est aussi côte à côte que le couple présidentiel observe la minute de silence et la *Sonnerie aux Morts* devant la flamme qui brûle en sortant de la sculpture en bronze. Ce faisant cette cérémonie ajoute une dimension personnelle à la commémoration du 11 novembre 1978.

En prenant un peu de recul pour observer l'ensemble de la journée, la première impression est que cette commémoration décennale obéit à une certaine forme de classicisme. Il y a d'abord

[89] Ina, CAA78016614, « Cérémonie du 11 novembre : Royallieu », retransmission, TF1, diffusé le 11 novembre 1918.
[90] *Ibid.*

la localisation des temps de la commémoration à Paris puis à Compiègne, ensuite le respect des principales traditions de cette journée que sont l'hommage au Soldat inconnu à 11 h, la minute de silence, y compris la visite présidentielle à la clairière de Rethondes. Les cérémonies parisiennes déployant des dispositifs utilisés les années précédentes, seule la cérémonie organisée place Georges-Clemenceau, les prises de paroles et la cérémonie conclusive de Royallieu démarquent la commémoration de 1978 de celles des années soixante-dix. Au-delà des deux prises de paroles, qui sont effectivement une nouveauté, c'est surtout l'organisation de la coexistence des différentes de mémoires des guerres, la volonté d'y associer les anciens ennemis, et la place donnée à l'expression de la mémoire la plus intime à Royallieu qui en sont les marqueurs importants. Par contre, si l'on prend en compte l'ensemble du septennat de Valéry Giscard d'Estaing on ne peut que constater que, finalement, la célébration du 60e anniversaire de la signature de l'armistice à Rethondes est une thématique parmi d'autres. Cette tendance à vouloir différencier chaque année est confirmée quelques années plus tard par une note de Philippe Aucouturier qui organise la célébration de 1980 :

> « Depuis deux ans, M. le président a placé la commémoration du 11 novembre sous le signe d'un thème particulier :
> 1978 : Clemenceau – 60e anniversaire de l'Armistice
> 1979 : les veuves de guerre à Vincennes
> pour la commémoration du 11 novembre 1980, plusieurs suggestions sont possibles :
> 1/ journée du drapeau : […]
> 2/ Autre suggestion : les grands blessés, mutilés et invalides de guerre […]
> 3/ Un troisième suggestion consisterait à inviter la jeunesse étudiante et scolaire et les pupilles de la Nation à un déjeuner aux Invalides […] ».

Ce faisant, on peut mesurer le fait que la commémoration du 11 Novembre ne se suffit plus à elle-même. La nécessité de rassembler la Nation pour un temps qui doit marquer la continuité du deuil, l'hommage à ceux qui sont tombés, semble se dissoudre face aux contingences qu'impose un nouveau contexte, et contre laquelle les anciens combattants qui sont de moins en moins nombreux ne sont plus en position de pouvoir imposer leurs volontés. La seconde moitié du septennat marque ainsi l'entrée dans une nouvelle période pour la commémoration.

Conclusion :

La relation de Valéry Giscard d'Estaing avec le 11 Novembre confirme avant toute chose le rôle du président de la République en matière de politique publique du passé : la signification de la commémoration et sa transcription matérielle relèvent directement de sa personne. L'essentiel de ses choix découlent de sa décision de supprimer le 8 mai du calendrier commémoratif. Le 11 Novembre devait donc d'abord concerner les hommes tombés au combat pour la France dans l'ensemble des guerre qu'elle a été amené à vivre, puis devenir également la « journée nationale des anciens combattants et du souvenir ».

Ces décisions ne pouvaient évidemment pas rester sans conséquence au niveau de la cérémonie parisienne. Celle-ci a s'est donc adapté d'une part pour transformer en geste les nouvelles orientations politiques, et d'autre part pour répondre aux désirs du président de la République qui, fort d'une équipe efficace à la présidence de la République est parvenu à faire évoluer la cérémonie selon sa volonté. Au peut ainsi retrouver le souci du président de la République de trouver un équilibre entre modernité et tradition, repéré sur d'autres sujets par René Rémond et Jean-François Sirinelli. C'est certainement ce qui explique la coexistence entre la préservation du cœur du rituel (le Soldat inconnu, la minute de silence et les drapeaux des régiments dissous) et le travail engagé sur la mise en scène qui montre un souci constant de la qualité de la représentation du président de la République à la télévision.

Ce média, encore nouveau et en constante évolution, est justement pleinement mobilisé autour du 11 Novembre par les organisateurs. Ceux-ci lui attribuent deux rôles : le principal reste tout au long du septennat celui de diffuser en direct sur tout le territoire national la cérémonie parisienne qui devient ainsi le 11 Novembre. Refusant toute élément à vocation pédagogique dans l'espace commémoratif, c'est le chef de l'État en personne qui rappelle que ce rôle revient aux chaînes de télévision dont il attend qu'elle diffuse des documentaires pour informer leurs publics.

Enfin, l'élément le plus marquant de ce septennat est certainement une nouvelle relation établie entre le présent la commémoration. En effet, Valéry Giscard d'Estaing a mis en place le principe de la mise à l'honneur des unités qu'il a lui-même engagé dans le combat. On doit se rappeler ici que cette volonté a présidé au choix de la moitié des unités qui ont défilé le 11 novembre 1978 sur la place Georges-Clemenceau. On ne saurait voir ici que la répétition des défilés de 1944 et 1945, dans la mesure où il est fort probable que les organisateurs n'en avaient pas connaissance.

Chapitre VIII
Présidentialisation
la commémoration.
1981-2012

Ce chapitre s'intéresse aux 11 Novembre de trois présidents de la République : François Mitterrand (1981-1995), Jacques Chirac (1995-2007), et Nicolas Sarkozy (2007-2012). Si ces hommes ont eu à diriger la France dans des contextes naturellement très différents, ils ont tous été confrontés à la disparition inéluctable des acteurs qui étaient jusque-là les vecteurs du souvenir de 14-18. Ainsi au-delà de leurs sensibilités personnelles à l'histoire et de leurs conceptions de l'utilité des politiques publiques du passé, ces trois présidents ont pris des initiatives pour essayer de répondre à la question du futur du 11 Novembre.

Le 11 Novembre de la rupture à la continuité 1981-1994

Le 21 mai 1981 François Mitterrand entame son septennat par « une cérémonie de la mémoire, un réenracinement dans l'histoire de France, un rassemblement de la communauté autour de ses grands hommes[1] ». Ce faisant, le nouveau président souligne tout à la fois son attachement à l'histoire et sa capacité à la mettre en scène dans le cadre d'une politique publique du passé. Après un septennat qui a redessiné profondément le 11 Novembre pour l'inscrire dans une forme de relation tradition-modernité, la question des choix du nouveau chef de l'État se pose rapidement. Celle-ci est d'autant plus importante que l'on connaît aujourd'hui l'importance que cet homme attache aux rituels et aux symboles[2]. Ses orientations vont amener à faire le constat d'une rupture importante avec la pratique de son prédécesseur, tout en conservant certains éléments.

Redéfinir l'espace et les gestes le 11 novembre 1981

On a vu dans le chapitre précédent que la politique de Valéry Giscard d'Estaing a amené à déplacer les troupes de la place Charles-de-Gaulle-Étoile à la partie supérieure des Champs-Élysées. Ce faisant l'ensemble des rituels devait se dérouler sur un plan linéaire, le trajet allant de la descente de voiture du président à la tombe du Soldat inconnu. Dès 1981, le nouvel élu redessine profondément l'espace commémoratif. La retransmission en direct sur TF1[3] et Antenne 2[4] permet de constater les changements qui ont opérés tant au niveau de

[1] Mona Ozouf, « Le Panthéon. L'École normale des morts », *in* Pierre Nora, *Les Lieux de mémoire*, Paris, Gallimard, 1997, tome 1, p. 155.
[2] Sur la politique commémorative de François Mitterrand voir les travaux de Patrick Garcia. C'est également dans le travail de Patrick Garcia que l'on comprend l'importance du rituel et du symbole pour un président de la République qui s'est attaché à canaliser le développement immodéré de la pratique commémorative voir Patrick Garcia, *Grammaires de l'incarnation. Les présidents de la Vème République et l'histoire (1958-2007)*, Essai pour l'Habilitation à diriger des recherches, réalisé sous la direction du professeur Pascal Ory, soutenu le 5 décembre 2011, Université Paris I Panthéon Sorbonne, p. 137.
[3] Ina, CAA92031215, « Cérémonies du 11 novembre », retransmission, TF1, durée non communiquée, diffusé le 11 novembre 1981.
[4] Ina, CAB94113579, Patrick Lecoq, Léon Zitrone (*et al.*), « Cérémonies du 11 novembre », retransmission, TF1, durée 1 h 46 min 18 s, diffusé le 11 novembre 1981.

l'espace commémoratif que des gestes qui y sont déployés. La commémoration mobilise la place Charles-de-Gaulle-Étoile dans son intégralité ainsi que les Champs-Élysées depuis la place Georges-Clemenceau. Si l'avenue a été entièrement vidée et interdite à la circulation, il n'en va pas de même pour la place. Au débouché des Champs-Elysées des tribunes ont été aménagées pour accueillir les invités officiels. La première, située entre les Champs-Élysées et l'avenue de Friedland, reçoit les membres du gouvernement et les présidences du Parlement, les corps constitués, la mairie de Paris et la représentation diplomatique. La seconde tribune est édifiée de l'autre côté de l'avenue jusqu'à l'avenue Marceau pour accueillir les représentants d'associations d'anciens combattants, aux côtés desquels sont installés des élèves et leurs professeurs[5]. Les troupes qui étaient disposées depuis 1975 sur le côté impair de l'avenue des Champs-Élysées, reviennent également sur la place Charles-de-Gaulle-Étoile. Les unités prennent appui sur la bordure extérieure de la chaussée avec musique, drapeaux et colonel depuis le musoir Friedland-Hoche jusqu'à celui formé par les avenues Iéna et Marceau. C'est donc une configuration spatiale antérieure à celle instaurée durant le septennat de Valéry Giscard d'Estaing qui se dessine sur la place.

Par contre, la gestion du terre-plein central se fait dans la continuité de quelques principes élaborés auparavant. Ainsi retrouve-t-on par exemple une allée centrale dont la largeur est soulignée de chaque côté par une simple haie de gardes républicains. À quelques mètres derrière eux, deux podiums rehaussent légèrement leurs occupants, et les porte-drapeaux des associations d'anciens combattants ont été placés de chaque côté de l'allée. À l'extrémité de l'allée centrale, la tombe du Soldat inconnu est gardée par quatre élèves des grandes écoles militaires. Derrière eux, les drapeaux des régiments dissous sont placés sous l'arc qui ouvre sur l'avenue de la Grande Armée[6]. L'espace ainsi géré, créant un vide important, permet de magnifier le geste présidentiel au moment du dépôt des fleurs et de la minute de recueillement.

C'est justement au niveau de la gestuelle présidentiel que l'on peut relever le plus grand nombre de changements. Le 11 Novembre parisien est dès 1981 organisé en quatre phases qui se succèdent : l'arrivée du président de la République et le passage en revue des troupes ;

[5] La réponse à une question écrite posée par le sénateur Josselin de Rohan au Premier ministre concernant la participation des professeurs aux cérémonies du 11 Novembre et du 8 mai, précise que le cabinet du Premier ministre s'acquitte de la gestion de la représentation de l'éducation nationale à l'Arc de Triomphe mais que ce sont les recteurs qui ont l'initiative de l'invitation des deux cent élèves et leurs professeurs. Voir « Question écrite n°04868 de monsieur Josselin de Rohan », *Journal officiel* (Sénat) du 25 mai 1989 p. 782 et la « Réponse du ministère : Premier ministre », *Journal officiel* (Sénat), 27 juillet 1989, p. 1134.

[6] Il faut noter ici que ce sont les drapeaux des régiments dissous qui ont le plus souvent changé de place. Ils occupent le plus souvent une place sur le podium de droite que cela soit à l'entrée du terre-plein ou sous *La Marseillaise* de Rude.

l'hommage au Soldat inconnu ; la décoration des anciens combattants ; puis l'hommage à George Clemenceau. Les images réalisées par les services de la Société français de production (SFP) permettent de prendre conscience de l'importance de l'évolution dans la pratique de François Mitterrand.

La première phase présente un grand changement, non seulement par rapport à son prédécesseur, mais aussi relativement à l'ensemble du corpus étudié. À l'aide des images réalisées par la SFP pour les deux premières chaînes, au moment où le président du Sénat dépose sa gerbe de fleur au Soldat inconnu, on devine le cortège qui accompagne le président de la République à la place Charles-de-Gaulle-Étoile :

Arrivée du président de la République et revue des troupes le 11 novembre 1981

Ina, CAA92031215, TF1 et CAB94113579, Antenne 2

François Mitterrand souligne ainsi avec force, dès les premières minutes, le changement de style. S'il conserve le costume de ville et ne réinstaure pas l'habit, le chef de l'État arrive à la cérémonie encadré par la grande escorte mixte de la garde républicaine. Le cortège présidentiel est ouvert par la fanfare de la cavalerie immédiatement suivie du colonel, de l'étendard et d'un premier escadron à soixante-douze sabres. Vient ensuite la voiture présidentielle, qui est entourée en flanc-garde par les motocyclistes de la Garde en grande tenue – c'est-à-dire une tenue identique à celle des cavaliers. Un second escadron de soixante-douze sabres suit la partie motorisée pour fermer la marche. Occupant le milieu de la chaussée le cortège se meut comme une masse homogène, et ce n'est qu'après avoir croisé la rue de Presbourg que la fanfare et l'escadron de tête se dirigent chacun vers un côté de l'avenue pour créer un passage à la voiture présidentielle. Celle ci vient s'arrêter à quelques mètres derrière un véhicule militaire qui occupe le milieu de l'avenue. Là, le président de la République est accueilli par le général Périer gouverneur militaire de Paris au côté duquel il doit prendre place dans le véhicule de commandement. Les deux hommes peuvent ainsi passer en revue les troupes, passant tour à tour devant la musique principale de troupes de marine – qui entame *L'infanterie de marine* – l'école Polytechnique, la promotion Montcalm de l'École spéciale

militaire de Saint-Cyr, l'école militaire interarmes, le 2e régiment de hussard, le 16e régiment d'artillerie, la musique des équipages de la Flotte, l'École navale, l'École des fusiliers marins, la musique de l'Air, et l'École de l'air de Salon-de-Provence et un détachement de fusiliers commandos de l'air devant lequel s'arrête le véhicule pour laisser descendre ses occupants. Le président de la République est accueilli par son Premier ministre Pierre Mauroy, puis se dirige vers le drapeau du 1er régiment d'infanterie de la garde républicaine devant lequel il s'immobilise pour recevoir les honneurs. Après l'interprétation de *La Marseillaise*, François Mitterrand passe en revue les deux compagnies du régiment et, comme le veut la tradition, félicite son colonel.

En l'absence de sources sur l'organisation de cette cérémonie, il ne peut être question que de formuler des hypothèses pour expliquer ces évolutions importantes du rituel. La première serait de dire *a minima* que le nouvel occupant du palais de l'Élysée a souhaité marquer un changement de style avec son prédécesseur. Une seconde hypothèse consiste à penser que le président de la République remodèle la cérémonie de façon à adresser aux Français un message concernant la manière dont il entend exercer sa magistrature. Ainsi, on se souvient que Valéry Giscard d'Estaing a multiplié les gestes pour se rapprocher des Français. Au niveau du 11 Novembre, cela s'est traduit dans le choix de passer les troupes en revue sur l'avenue des Champs-Élysées en sorte que le public présent sur le trottoir côté pair puisse le voir effectuer ce geste, et plus largement pour que les caméras de la télévision soient capable de le suivre pendant toute la cérémonie. François Mitterrand prend le contre-pied de cette position en établissant une distance symbolique importante. Cela se traduit par l'emploi de la grande escorte mixte de la garde républicaine pour la montée des Champs-Élysées. On se souvient que dans le cadre des cérémonies du 11 Novembre organisées depuis 1922 les drapeaux des régiments dissous sont le seul élément qui ait bénéficié d'une escorte pour monter à l'Arc de Triomphe. Celle-ci avait alors pour ambition de souligner le caractère sacré de ces emblèmes symboles de la présence de toute l'armée de 14-18 à la cérémonie. Par ailleurs, en employant l'escorte de cavalerie, dernière unité montée de l'armée, le président de la République s'inscrit à la fois dans une relation particulière avec les spectateurs, et dans un nouveau type de relation à l'histoire. Enfin, la distance symbolique se manifeste avec beaucoup d'efficacité sur les écrans de télévision. Les choix du réalisateur, rappelés par les photogrammes ci-dessus, prennent en compte cet état de fait : malgré la mobilisation d'un véhicule de tournage qui suit le cortège à la hauteur de la voiture présidentielle, les opérateurs de prise de vue ne parviennent pas à proposer de point de vue direct sur son occupant; les plans montrant la masse des cavaliers filmés depuis la place Charles-Galle-Étoile ou depuis le

cortège sont nombreux et introduisent l'idée de deux éléments hors du commun, le Soldat inconnu et la président de la République, qui se rejoignent.

C'est le fait de coupler l'arrivée sous escorte avec l'emploi d'un véhicule léger de reconnaissance et d'appuis (VLRA) dans une configuration de véhicule de commandement qui valide la seconde hypothèse. La vocation militaire de ce véhicule introduit une portée discursive à ce geste. D'un point de vue pratique, la revue des troupes s'est faite tant à pied (Albert Lebrun, Valéry Giscard d'Estaing) qu'à bord d'une voiture (Vincent Auriol, René Coty, Charles de Gaulle et Georges Pompidou). Pour autant, ce moment de la cérémonie a le plus souvent été présenté comme une rencontre entre l'armée et les autorités civiles. En choisissant de prendre place dans un véhicule militaire, avec à ses côtés le gouverneur militaire de Paris, François Mitterrand transpose sur le 11 Novembre une position habituellement réservée au 14 Juillet. Il rappelle alors qu'il entend incarner son rôle de chef de l'armée que lui confère l'article 15 de la constitution de la V^{e} République. On note également que l'emploi de ce véhicule n'est pas sans conséquences sur l'image du président que propose la télévision. En effet, la hauteur du véhicule combiné à l'emploi d'une voiture basse pour filmer les deux hommes permettent de filmer des plan en contre-plongée. Ceux-ci sont préférés par le réalisateur aux plans plus larges filmés par les caméras statiques. Cette mise en majesté du président implique une disparition des troupes, soit qu'elles ne soient pas à l'écran quand le président est filmé, soit qu'elles passent au second plan et le plus souvent de façon floutée du fait d'une mise au point réalisée sur le chef de l'État. La vitesse du véhicule a également un impact sur le commentaire des journalistes qui n'ont plus le temps de rentrer dans le détail de la présentation des unités mises à l'honneur.

La seconde phase de la cérémonie parisienne connaît elle aussi une évolution importante. Le cortège, avec sa lente montée au tombeau sur l'air de *La Marche funèbre* de Chopin sont purement et simplement supprimés. Après les honneurs de la garde républicaine, le président de la République et sa suite rejoignent des emplacements qui leur sont présentés dans l'axe que constituent l'allée du terre-plein et les Champs-Élysées. On constate à l'écran qu'une fois encore une distance symbolique est introduite entre le président de la République qui est seul devant l'allée, et les six personnes qui l'accompagnent positionnées sur deux rangs à plus d'une dizaine de mètres derrière lui. Il est 11 h, après une légère hésitation le président de la République se lance seul dans l'allée entre les deux haies de gardes républicains dans un silence absolu. À son approche du tombeau, deux gardes se présentent devant lui avec une

grande couronne de chrysanthèmes[7] jaunes et oranges[8] et les déposent devant la tombe entre le polytechnicien et le saint-cyrien qui présentent les armes. François Mitterrand recule de quelques pas pour rejoindre la position depuis laquelle il doit écouter la *Sonnerie aux Morts* et observer la minute de recueillement que conclut *La Marseillaise* – qui a retrouvé son rythme « normal ». La fin de cette phase de la commémoration est marquée par la signature du livre d'or de la Flamme, puis par le salut aux drapeaux des régiments dissous..

En quittant le terre-plein, le président de la République est invité à rejoindre l'emplacement qui lui est réservé au milieu de la chaussée, pour que commence la troisième phase de la commémoration parisienne : la décoration des anciens combattants. Il s'agit là du seul élément apporté par Valéry Giscard d'Estaing aux cérémonies du 11 Novembre que François Mitterrand ait conservé. Il faut toutefois noter quelques adaptations tant au niveau du rituel qu'à celui de la qualité des récipiendaires et des décorations décernées. Ainsi, peut-on d'abord noter que les récipiendaires du 11 novembre 1981 sont tous d'anciens combattants de 14-18. Ce faisant les organisateurs soulignent la volonté de rendre au 11 Novembre sa vocation de commémorer 14-18 transcrivant dans les faits la décision de rétablir le 8 mai comme fête légale fériée[9]. L'année 1981 se distingue également dans la mesure où le président de la République confère deux médailles du Mérite. Il s'agit d'une décoration créée en 1963 dans le cadre d'un « plan d'ensemble de revalorisation des décorations[10] » afin de « distinguer les mérites les plus éminents [11]». Parmi eux, on trouve Auguste Thin à qui François Mitterrand

[7] Il faut relever ici que les chrysanthèmes ne seront utilisés que cette année-là. Les années suivantes le président de la République dépose des roses rouges, ce qui permet de supposer que seule la volonté de se distinguer de son prédécesseur préside à ce choix.

[8] « 11 Novembre : cérémonie exceptionnelle pour le soixantième anniversaire du Soldat inconnu », *Le Figaro*, 12 novembre 1981, p. 5.

[9] Il faut rappeler ici que le processus parlementaire a commencé au Sénat en 1979 et que le texte a été promulgué au *Journal officiel* le 3 octobre voir : « Loi n°81-893 du 2 octobre 1981 complétant les dispositions de l'article L. 222.1 du code du travail », *Journal officiel de la République française*, 3 octobre 1981, p. 2698. Serge Barcellini précise que la gestion de la commémoration du 8 mai est confiée à la Commission de l'information historique pour la paix voir Serge Barcellini, « L'État républicain, acteur de mémoire : des morts pour la France aux morts à cause de la France », dans Pascal Blanchard, Isabelle Veyrat-Masson, *Les Guerres de mémoires. La France et son histoire*, Paris, La Découverte, 2008, p. 214. On peut aussi préciser que Jean Laurain, secrétaire d'État aux Anciens Combattants, fait l'annonce de la création de cette commission dans le cadre du 11 Novembre 1981 : « L'objet de cette commission sera de faire prendre conscience de tout ce qui peut arriver, de façon à prévenir les facteurs de guerre ainsi que de racisme et de fascisme » dans : « 11 Novembre : cérémonie exceptionnelle pour le soixantième anniversaire du Soldat inconnu », *Le Figaro*, 12 novembre 1981, p. 5. Au sujet du 8 mai voir Henry Rousso, Henry Rousso, *Le syndrome de Vichy de 1944 à nos* jours, Paris, éditions du Seuil, 1990, pp. 254-259.

[10] Décret n°63-1196 du 3 décembre 1963 portant création d'un ordre national du Mérite, *Journal officiel de la République française*, 5 décembre 1963. Voir : *Légion d'honneur, médaille Militaire, ordre national du Mérite, textes réglementaires*, édition décembre 2012, publié sur le site internet de la Chancellerie de la Légion d'honneur http://www.legiondhonneur.fr/shared/fr/ordresdecorations/fordredecoration.html

[11] *Ibid.*

confère le grade d'officier de l'ordre national du Mérite, rappelant ainsi qu'en cette année 1981 l'on célèbre l'anniversaire du Soldat inconnu.

On se doit enfin de relever que le rituel de cette phase a également été adapté, puisque c'est sous les couleurs d'un des drapeaux des régiments dissous que la cérémonie doit désormais se dérouler. En 1981, c'est le drapeau du 17e régiment d'infanterie qui sort du groupe placé de l'autre côté de la dalle pour rejoindre une position lui permettant de faire face au président de la République derrière les récipiendaires[12]. Par la suite, un nouvel emblème est choisi chaque année parmi les plus décorés présents sur la place, ainsi par exemple en 1984, c'est au tour du drapeau du 7e régiment de tirailleurs d'être ainsi mis à l'honneur[13]. Ce geste permet encore une fois de rattacher le rituel à la Grande Guerre.

Après avoir décoré les anciens combattants le président de la République prend le temps de saluer les premiers rangs des deux tribunes d'invités avant de monter en voiture pour rejoindre la place George-Clemenceau où doit se tenir la conclusion de la matinée. François Mitterrand renoue avec la tradition de la participation du président de la République à l'hommage annuel organisé à la statue de Georges Clemenceau par la famille et les amis du président du Conseil. La cavalerie de la garde républicaine ferme l'espace cérémoniel le long des Champs-Élysées. Pourtant l'on doit noter que la simplicité du geste a été conservée : le président dépose une gerbe – identique à celle du Soldat inconnu – puis observe un instant de recueillement pendant que la fanfare de cavalerie joue la *Sonnerie aux Morts*. Le chef de l'État remonte en voiture après avoir salué les membres de la famille qui lui sont présentés, pour retourner au palais de l'Élysée en passant par la grille du Coq.

Ainsi François Mitterrand impose-t-il sa marque sur la commémoration dés le 11 novembre 1981. Il renforce la dimension symbolique du président de la République par l'emploi de la grande escorte de la garde républicaine et celui du véhicule de commandement pour insister sur son rôle de chef des armées. Il rompt également avec les principales transformations apportées par son prédécesseur qui avaient l'ambition à la fois d'adapter les rituels au contexte médiatique, et d'intensifier sa dimension funèbre. Il a par contre conservé la place donnée aux anciens combattants, et ce certainement pour mieux mettre en évidence son souhait de consacrer le 11 Novembre au seul souvenir de la Grande Guerre ; le 8 mai ayant été rétabli par ailleurs.

[12] Ina, CAA92031215, « Cérémonies du 11 novembre », retransmission, TF1, durée 54 min, diffusé le 11 novembre 1981.

[13] Ina, CAA84018260, Léon Zitrone (*et al.*), « Cérémonie commémorative de l'armistice du 11 novembre 1918 à l'Arc de Triomphe », retransmission, TF1, durée 43 min 10 s, diffusé le 11 novembre 1984.

Continuité et aménagements : le retour de la guerre dans la commémoration

De la cérémonie du 11 novembre 1982[14] on peut voir que le canevas formé l'année précédente est répété. Les deux septennats ont amené François Mitterrand à présider quatorze cérémonies[15] dont un anniversaire décennal. La longévité du mandat, l'évolution des gouvernements au gré des échéances électorales nationales – les deux périodes de cohabitation – mais aussi l'apparition d'une structure dédiée au sein du ministère des Anciens combattants pourraient être perçues comme des facteurs influant sur la cérémonie parisienne. Or, il n'en est rien. Les cérémonies du 11 Novembre à Paris présentent une grande stabilité formelle de 1981 à 1994. La célébration du soixante-dixième anniversaire en 1988, qui par nature devrait déroger à cette règle, ne le fait qu'à la marge[16]. Ainsi, on peut constater que, si pour l'essentiel l'organisation de la cérémonie appelle à la répétition annuelle du rituel, celui-ci peut être adapté au contexte d'une célébration particulière. C'est le cas par exemple en 1990, un temps est inséré entre l'arrivée du chef de l'État dans l'espace commémoratif et le passage des troupes en revue pour permettre la tenue d'une cérémonie rapide et célébrer ainsi le souvenir de la manifestation du 11 novembre 1940 avec le dépôt d'une gerbe de fleurs au pied de la plaque commémorative du haut des Champs-Élysées[17].

De la même façon, l'observation sérielle de ces cérémonies permet de mettre en évidence l'apparition progressive d'éléments patrimoniaux rapprochant la commémoration de la Première Guerre mondiale. C'est d'abord un aménagement dans un temps mort du rituel. En effet, on a relevé en 1981[18] puis en 1982[19] une pause entre les honneurs du régiment d'infanterie de la Garde et l'engagement dans l'allée centrale du président de la République. En 1983, François Mitterrand sortant de la revue des troupes rejoint le même point à quelques mètres du terre-plein devant l'allée centrale. Le Premier ministre, le ministre de la Défense et le ministre des Anciens combattants retrouvent aussi les emplacements des années

[14] Ina, CAA82018352, Léon Zitrone (*et al.*), « Cérémonie commémorative du 11 novembre 1918 », retransmission, TF1, durée non communiquée, diffusée le 11 novembre 1982.
[15] François Mitterrand devient le président qui a le plus célébré de 11 Novembre en 1990 ce que précise *Le Monde* dans son compte-rendu des cérémonie. Voir : « M. Mitterrand a présidé les cérémonies du 11 novembre », *Le Monde*, 13 novembre 1990, p. 12. *Les Échos* relèvent sa dixième commémoration l'année suivante : « 11 novembre : cérémonies », *Les Échos*, 12 novembre 1991.
[16] Ina, direct 1988
[17] Ina, CAC93075032, « cérémonie du 11 novembre », retransmission, FR3, durée 1h 05 min, diffusé le 11 novembre 1990.
[18] Ina, CAA92031215, TF1, *op. cit.* et CAB94113579, Antenne 2, *op. cit.*
[19] Ina, CAA82018352, Léon Zitrone (*et al.*), « Cérémonie commémorative du 11 novembre 1918 », retransmission, TF1, durée 56 min, diffusée le 11 novembre 1982.

précédentes quelques mètres derrière le chef de l'État. C'est au moment où tous sont immobiles que le silence qui s'était installé sur la place est rompu par un ordre : « reposez armes » auquel succède la sonnerie *Cessez-le-feu,* rappelant l'arrêt des combats en 1918[20].

La même année, un peu plus en aval dans la cérémonie, Jean-Pierre Chapel évoque la présence des chœurs de l'armée française pendant que les caméras montrent le président passant devant la musique principale des troupes de marine. Le journaliste précise alors que ces deux unités sont installées là pour tenir un programme musical de chanson d'époque. Ainsi le *Cessez-le-feu* et *La Madelon*, chanson de Louis Bousquet et Camille Robert, sont deux composantes d'un programme invitant le patrimoine sonore de 14-18 sous l'Arc de Triomphe. Loin d'être un événement ponctuel, réservé à l'année de la création de la journée du patrimoine, on assiste cette année-là à l'apparition d'un mouvement qui va durablement marquer les 11 Novembre. On peut d'ailleurs souligner le fait que la mise en place de cette politique coïncide également avec le développement d'une structure qui a en charge la gestion de la « mémoire combattante » au ministère des Anciens combattants dont Serge Barcellini rappelle la progression :

> « Cette petite structure s'impose progressivement comme le service de la mémoire combattante en France. De commission, elle devient délégation en 1983 puis direction en 1984, redevient mission en 1986 puis de nouveau délégation en 1989 avant de se transformer (provisoirement ?) en Direction de la mémoire du patrimoine et des archives en 1999. C'est cette structure qui a initié et mis en scène l'ensemble des politiques de mémoire des guerres contemporaines identitaires[21] ».

Après le rappel de l'univers musical de 14-18, les commémorations des années suivantes – qui correspondent à un nouveau cycle d'anniversaires décennaux – associent chaque année un thème avec une manifestation patrimoniale qui doit l'incarner. En 1984, le 11 Novembre est placé sous le thème de la célébration de l'anniversaire de la première bataille de la Marne. La partie du terre-plein située devant *Le Triomphe de 1810* de Jean-Pierre Cortot est consacrée à un espace d'exposition sur lequel ont été installés un taxi de la Marne et un avion de type Blériot[22]. En 1985, l'année étant dédiée aux tranchées, ce sont cinquante hommes

[20] Ina, CAA83022423, Jean-Pierre Chapel (*et al.*), « Cérémonie nationale du 11 novembre », retransmission, durée 1 h, diffusée le 11 novembre 1983.
[21] Serge Barcellini, « L'État républicain, acteur de mémoire : des morts pour la France aux morts à cause de la France », *op. cit.*, p. 214. Sur ce sujet voir également Pierre-François Raymond, *Un exemple de politique publique de la mémoire : la Délégation à la mémoire et à l'information historique*, mémoire de l'Institut d'études politiques de Paris, 1994.
[22] Ina, CAA84018260, *op. cit.*.

habillés avec un uniforme bleu horizon qui sont à l'honneur[23]. Le 11 novembre 1986 célèbre Verdun, avec la présence de camions de transport qui doivent rappeler le souvenir de la voie sacrée, mais aussi quelques pièces d'artillerie comme un canon de 75 mm[24]. En 1987, on retrouve un avion sous *Le Triomphe de 1810* et une ambulance Dodge à l'entrée du terre-plein pour rappeler l'année 1917[25]. C'est évidemment en 1988 que ce mouvement atteint son apogée avec l'organisation d'un défilé sur les Champs-Élysées faisant évoluer quelques véhicules motorisés parmi lesquels le camion d'une unité colombophile et un tank[26].

Exposer la guerre le 11 novembre à l'Arc de Triomphe de 1983 à 1988

1983

1984

1985

1986

1987

1988 (1)

1988 (2)

1983 : Ina, CAA82018352, TF1.

1984 : Ina, CAA84018260, TF1.

1985 : Ina, CPB91006728, Antenne2.

1986 : Ina, caa86031528, TF1.

1987 : Ina, CAB87040269, Antenne2.

1988 : Ina, CAB88043324, Antenne2.

[23] Ina, CAA85109727, Jean-Pierre Chapel (*et. al.*), « Cérémonie commémorative de l'armistice du 11 novembre 1918 à l'Arc de Triomphe », retransmission, TF1, durée 43 min 10 s, diffusé le 11 novembre 1985.
[24] Ina, CAA86031528, Jean-Claude Delannoy, Léon Zitrone (*et al.*), « Cérémonie du 11 novembre en direct de l'Étoile », retransmission, TF1, durée 39 min 55 s, diffusé le 11 novembre 1985.
[25] Ina, CAB87040269, François Cornet, Guy Labourasse (*et al.*), « Cérémonie du 11 novembre à l'Arc de Triomphe », retransmission, Antenne 2, durée 40 min, diffusé le 11 novembre 1987.
[26] Ina, CAB88043324, Patrick Lecoq, « Défilé du 11 novembre (direct Arc de Triomphe », retransmission, Antenne 2, durée non communiquée, diffusé le 11 novembre 1988.

On peut d'abord voir dans cette rencontre du geste commémoratif et du geste patrimonial – qui se manifeste par le recours aux collections publiques ou privées – le fruit de la nouvelle politique patrimoniale et une matérialisation de la « métamorphose de la commémoration[27] » analysées par Pierre Nora dans « L'ère de la commémoration » :

> « Le phénomène commémoratif était l'expression concentrée d'une histoire nationale, un moment rare et solennel, une forme toujours difficile du ressourcement collectif, une affirmation symbolique de la filiation, un choix d'héritage pour une forme de transmission, un point de passage du passé au futur. Elle s'est atomisée. Elle est devenue, pour chacun des groupes concernés, le film disséminé dans le tissu social qui lui permettra, au présent, d'établir un court-circuit avec un passé définitivement mort. Ces fils disséminés sont partout et nulle part. La commémoration s'est émancipée de son espace d'assignation traditionnel, mais c'est l'époque tout entière qui s'est faite commémoratrice [28]».

Si la présence d'éléments patrimoniaux se maintient, que cela soit pour introduire une relation avec une autre commémoration comme celle du bicentenaire de la Révolution avec l'affiche de Jean Carlu représentant « Rouget de Lisle suivi d'une cohorte de poilus »[29], ou la célébration de l'engagement américain en 1991 avec la statue *La France* de Bourdelle[30]. On peut aussi voir dans cette mobilisation des objets de la Grande Guerre, une forme de réponse à la perspective de la disparition des acteurs, éléments importants de toutes les commémorations du 11 Novembre, qui finissent par être eux-mêmes considérés comme un patrimoine vivant. C'est une dimension qui va jouer un rôle de premier ordre dans la définition des commémorations à venir.

Dans le chapitre précédent on a fait le constat de la volonté de Valéry Giscard d'Estaing de faire du 11 Novembre une journée des anciens combattants (à partir de 1977 notamment). Il faut aussi rappeler que la société française était également traversée par des prises de positions inverses, telles que celles qui se sont exprimées à la suite du sketch du comique Coluche campant un ancien combattant de la Première Guerre en 1975 et qui se sont poursuivis dans des échanges virulents jusqu'à ceux mis en scène par Michel Polack dans

[27] Pierre Nora « L'ère de la commémoration », dans Pierre Nora, *Les Lieux de mémoire*, Paris, Gallimard, 1997, tome 3, p. 4703.
[28] *Ibid.*, p. 4704.
[29] En 1989 on relève une batterie de canon de la période révolutionnaire avec ses servants en tenue d'époque à côté des poilus et du canon de 75 de 14 18. On peut aussi préciser que le catafalque de Rouget de Lisle a été fleuri aux Invalides. Voir : « Les cérémonies du 11 novembre », *Le Monde*, 13 novembre 1989, p. 16 et Ina, CAB89047759, Patrick Lecoq, Alexandre Tarta (*et al.*), « Cérémonie du 11 novembre », retransmission Antenne 2, diffusé le 11 novembre 1989.
[30] Charles Vial, « Statue exposée place de l'Étoile le 11 novembre 1991 », *Le Monde*, 12 novembre 1991, p. 10.

l'émission *Droit de réponse*[31]. Pourtant ce qui caractérise la fin des années quatre-vingts, et les années quatre-vingt-dix, se trouve dans la répétition, tel un lemme, du chiffre sans cesse plus petit rappelant chaque année la disparition inéluctable des acteurs de la grande guerre. À la gestion de « la présence collective des morts[32] », à l'expression annuelle de la reconnaissance de la Nation à leur endroit, il fallait ajouter celle que l'on pensait devoir aux anciens combattants, plus précisément des combattants de 14-18, et non comme le souhaitait Valéry Giscard d'Estaing de ceux de toutes les guerres. Depuis 1981, François Mitterrand met à l'honneur les hommes de 14-18, la cérémonie prenant, les années passant, des allures particulières :

> « C'était le défilé des longs manteaux, gris, flottant trop sur des corps amaigris par le grand âge. Des manteaux de gala sortis de la naphtaline et achetés naguère quand on portait encore beau, dans les années 60. Ils étaient six, tous nés avant le siècle. Il leur aurait fallu attendre d'avoir presque cent ans pour voir la République au garde-à-vous devant cette pauvre troupe de rescapés de la Grande Guerre et un chef d'Etat leur donner l'accolade et la Légion d'honneur.
> Légion de vieillards émouvants, ahuris, tenant malaisément debout et retenant encore plus malaisément leur émotion, les larmes affleurant sans que, cette fois, les gaz du "boche" y fussent pour quelque chose. Ce matin-là, contrairement à ce qu'avait prétendu de Gaulle, la vieillesse n'était pas un "naufrage". Elle était un hommage.
> On ne les oubliera pas de sitôt, ces nonagénaires du 11 novembre[33] ».

La perspective sans cesse plus prégnante de la perte du dernier contingent amène cette thématique dans le champ du politique. Ainsi au mois d'octobre 1988 une question écrite du sénateur Michel Alloncle est adressée au secrétaire d'État chargé des anciens combattants. Le sénateur constatant que le « 11 Novembre 1988 sera probablement, et malheureusement pour certains d'entre eux, le ou l'un des derniers » demande à André Méric s'il est possible de profiter du soixante-dixième anniversaire pour leur exprimer la reconnaissance de la Nation en leur décernant la Légion d'Honneur[34]. Après avoir précisé que la remise de la Légion d'honneur aux anciens combattants pour fait de guerre était de la compétence du ministre de la Défense et que le secrétariat d'État avait quant à lui une compétence réduite à la décoration de personnes s'étant distinguées par leur investissement dans le monde associatif, les services du secrétaire d'État rappellent au parlementaire qu'un décret pris au mois de décembre l'année précédente « a prévu un contingent spécial de mille croix de chevalier de la Légion

[31] France Renucci « La construction des Gueules cassées », *Les cahiers de médiologie* 1/2003 (N° 15), p. 103-111. http://www.cairn.info/revue-les-cahiers-de-mediologie-2003-1-page-103.htm
[32] Annette Becker et Stéphane Audoin-Rouzeau, *14-18, retrouver la Guerre*, Paris, Gallimard, 2000, p. 211.
[33] Bruno Frappat, « Chronique : Les bas côtés de l'histoire », *Le Monde*, 16 novembre 1987, p. 31.
[34] « Question écrite n°01785 de M. Michel Alloncle (Charente RPR) », *Journal officiel (Sénat)*, 6 octobre 1988, p. 1100.

d'honneur pour récompenser les anciens combattants de la guerre 1914-1918, médaillés militaires et blessés ou cités[35] » et qu'à cela un contingent de cent croix était prévu pour l'anniversaire évoqué. Enfin le plus important :

> « il est précisé à l'honorable parlementaire que les conditions d'obtention ont été assouplies. Il n'est plus demandé que deux titres de guerre au lieu de quatre précédemment. Conscient de ce que la situation des anciens combattants de 1914-1918 devait, en raison de leur grand âge, faire l'objet d'une attention particulière, le ministre de la défense a récemment fait au grand chancelier de la Légion d'honneur des propositions visant à assouplir davantage les conditions de nomination dans le premier Ordre national et à réduire les délais d'attente. Cependant, le grand chancelier a confirmé les exigences du conseil de l'ordre, qui n'accepte de donner son agrément qu'aux candidatures d'anciens combattants du premier conflit mondial justifiant d'au minimum deux blessures ou citations et ayant reçu la Médaille militaire depuis au moins deux ans, et présentées dans le cadre du contingent triennal[36] ».

À cela il faut ajouter qu'une enquête de Pierre Georges publiée la veille des cérémonies s'interroge sur la relation des anciens combattants avec la célébration de l'anniversaire en 1988 :

> « Soixante-dix ans après, ils ne sont plus que trente-cinq mille anciens combattants français à pouvoir encore témoigner de ce qui fut une page essentielle de l'histoire du pays et du siècle. […]Et parce qu'aussi ce combat contre l'oubli, suprême outrage des temps et des hommes, ne cessera que faute d'anciens combattants. Ils sont encore trente-cinq mille en France à mériter toujours ce titre étrange et fantastique de "poilu", arrière-garde chenue de l'épopée.[37] ».

L'enquête est élaborée autour des entretiens que le journaliste a effectués avec trois anciens combattants ; trois expériences de guerres, qui sont devenues avec leurs expériences respectives trois mémoires différentes de la guerre[38]. Le premier est un vieux viticulteur fataliste qui n'a pas souhaité postuler pour les décorations et reste réaliste quant à l'avenir : « Les anciens de 14-18? Ah ! Oui, on m'a dit qu'il allait bientôt plus trop en rester. Faut pas vous en préoccuper. On fera avec[39] ». Le second, colonel de réserve, très actif dans la présidence de l'association Ceux de Verdun, centre son récit sur cette bataille dans les pages du journal. Le troisième demande quant à lui de témoigner anonymement :

---

[35] Réponse du ministère publiée dans *Journal officiel (Sénat)*, 22 décembre 1988, p. 1456.
[36] *Ibid.*
[37] Pierre George, « L'enquête : les combattants de 14-18 et l'anniversaire de l'armistice. Les ''der des der'' », *Le Monde*, 10 novembre 1988, p. 1.
[38] Pour reprendre l'idée de John Horne dans John Horne, « Entre expérience et mémoire : les soldats français de la Grande Guerre », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 2005/5 – 60e année, p. 917
[39] *Ibid.*

> « Sa guerre, Bernard M..., quatre-vingt-onze ans, notaire, ne l'avait jamais racontée. C'est que cela ne regarde personne, la vie, ou la guerre, d'un notaire. Ou que l'homme, de caractère, n'avait pas de temps à perdre, à se retourner ainsi sur lui-même. Comme si l'intermède n'avait été qu'un combat préparatoire à la vraie bataille, celle de la réussite sociale.
> Mais, puisqu'il avait décidé de parler, autant que cela fût bien fait. Presque comme un testament, un dossier rose sur la table, avec à l'intérieur des notes scrupuleuses et la feuille d'état de services du sergent M... Bernard, né le 13 octobre 1897, clerc de notaire. Toute une série de mentions manuscrites, année après année, pour une vie de poilu. Avec en bas une première citation à l'ordre du régiment soigneusement transcrite par quelque embusqué de l'arrière : "Jeune gradé superbe d'entrain et d'énergie, armé d'un grand esprit de sacrifice, est pour ses hommes un exemple constant de bravoure, a montré des qualités superbes au cours des journées des 13, 14 et 16 août 1917."
> Fermez le ban! serait-on tenté de dire. Et pourtant une vie de clerc - "c'est-à-dire commis aux écritures, palefrenier, jardinier chez un cousin notaire" - projeté aux armées, cela peut être un roman. Le roman presque rose des trois frères, fils d'un modeste viticulteur. Tous trois partis à la guerre, en 1914, 1915, 1916. Tous trois dans l'infanterie, en première ligne. Tous trois revenus. Ou le roman presque picaresque de Bernard, le benjamin, qui quitta l'étude du cher cousin en 1914 pour aider ses parents aux travaux des champs. Et quitta ses chers parents en 1916 pour aider ses frères et la France[40] ».

Certes l'existence de récits de la Grande Guerre n'est pas une nouveauté, mais ceux-ci sont désormais le fruit de l'expression d'une demande sociale qui se matérialise d'abord dans la pratique historique par l'augmentation du nombre de travaux consacrés à la guerre et ensuite par l'ouverture, en 1992 d'une institution muséale novatrice : l'Historial de Péronne, et enfin le développement d'une production culturelle – romans ou films par exemple[41]. La croissance de l'intérêt envers ceux qui pouvaient encore apporter un témoignage concerne tout autant la presse écrite que les journaux télévisés[42]. C'est ainsi à ce titre que TF1 invite Jacques Meyer à

[40] Pierre George, « L'enquête : les combattants de 14-18 et l'anniversaire de l'armistice. Les ''der des der'' », *op. cit.*
[41] Antoine Prost, Jay Winter, *Penser la Grande Guerre. Un essai historiographique*, Paris, éditions du Seuil, 2004, pp. 235-261.
[42] Ina, CAA7501427901, François Desplats (*et al.*), « 3 anciens combattants 14 18 », *IT1 13h*, TF1,durée 2 min 06 s, diffusé le 11 novembre 1975 ; CAB90021112, Christian Gali, Alain Rey (*et al.*), « Poilu », *Midi2*, Antenne 2, durée 3 min 33 s, diffusé le 11 novembre 1984 ; CAA88043556, Victoria Lanso (*et al.*), « Portrait d'un poilu », *IT1 Nuit*, TF1, durée non communiquée, diffusé le 11 novembre 1988 ; CAB88043326, Philippe Rochot (*et al.*), « Ancien combattant allemand », *Midi 2*, Antenne2, durée 2 min 02 s, diffusé le 11 novembre 1988 ; CAA91058557, Denis Sébastien (*et al.*), « Intw [*sic.*] poilu 14 », *IT1 20h*, TF1, durée 1 min 20 s, diffusé le 11 novembre 1991 ; CAA92064743, Denis Sébastien (*et al.*), « Témoignage poilu », *IT1 13h*, durée 1 min 18 s, diffusé le 11 novembre 1992 ; CAC92066302, « Témoignage poilu », *12h45*, FR3,durée 1 min 25 s, diffusé le 11 novembre1992 ; CAB98046021, Alain Dubat (*et al.*), « Rencontre vétérans français et allemands », *Midi 2*, Antenne2, durée 3 min 24 s, diffusé le 11 novembre 1998 ; 2142892.001.035, Yann Gricquel (*et al.*), « Émile/Doyen des poilus », *13 heures le journal*, Antenne2, durée 1 min 44 s, diffusé le 11 novembre 2002, par exemple.

participer au commentaire de la retransmission de la cérémonie parisienne le 11 novembre 1985[43].

Ce regain d'attrait pour les hommes, et à travers eux, pour le patrimoine et pour l'histoire de la Grande Guerre, ne profite pas directement au 11 Novembre. En effet, la période 1981-1994 est particulièrement marquée par un recul significatif de la place de la commémoration à la télévision. L'apparition d'un principe de concurrence entre chaînes publiques amène une diffusion systématique des commémorations parisiennes chaque 11 novembre sur les deux premières chaînes à la demande du pouvoir exécutif. En 1981, les relations entre les chaînes et le pouvoir exécutif évoluant, on constate que les cérémonies ne sont plus diffusées que sur une seule chaîne. Ainsi, si en 1981 TF1[44] et Antenne 2[45] ont toutes deux programmé une retransmission de la cérémonie en direct, ce n'est déjà plus le cas en 1982, année où seule TF1 en compte une dans sa grille de la matinée du 11 novembre[46]. En 1984, il n'y a pas de retransmission en direct. Antenne 2 diffuse *Entrez les artistes*, une émission animée par Jacques Martin à 11 h 15, suivi de *Gym tonique* avec Véronique et Davina[47]. De son côté TF1 a décidé de différer d'une heure la diffusion de la cérémonie parisienne, pouvant ainsi maintenir la programmation de *Jour du seigneur* à 10 h 30 et la messe qui est proposée en direct d'une communauté de sœurs ursulines à 11 h[48] : la commémoration n'est plus une priorité. Par la suite, en 1985[49] et 1986[50] c'est TF1 qui assure seule la retransmission du 11 Novembre. En 1987, la privatisation de la première chaîne fait passer la retransmission des commémorations sur Antenne 2 qui en assure la programmation régulière jusqu'en 1990, année d'un passage sur FR3 – chaîne des régions – pour permettre encore une fois le maintien de la diffusion de la messe sur Antenne 2. De même, on relève que les rédactions des journaux télévisés font le choix de ramener l'évocation du 11 Novembre à la portion congrue. Ainsi est-elle réduite le plus souvent à des sujets de moins d'une minute, et dont le propos reste centré sur le dépôt de la gerbe présidentielle et le début de la minute de silence, quand la thématique n'est pas ramenée à une simple évocation dans les titres ou sous la forme d'une brève commentée en *off* par le journaliste qui anime le journal.

---

[43] Ina, CAA85109727, *op. cit.*
[44] *Télérama*, n°1660, 5 novembre 1981, p. 90.
[45] *Ibid.*, p. 91.
[46] *Télérama*, n°1713, 3 novembre 1982, p102 et p. 104.
[47] *Télérama*, n°1817, 7 novembre 1984, p. 82.
[48] *Ibid*. p. 80.
[49] Ina, CAA85109727, Léon Zitrone (*et al.*), « Cérémonie anniversaire du 11 novembre 1918 », retransmission, TF1, durée non communiquée, diffusé le 11 novembre 1985.
[50] Ina, CAA86031528, Léon Zitrone (*et al.*), « Cérémonie du 11 novembre en direct de la place de l'Etoile », retransmission, TF1, durée 39 min 55 s, diffusé le 11 novembre 1986.

Les deux septennats de François Mitterrand sont certainement ceux pendant lesquels la commémoration a été infléchie de façon décisive. Ainsi, si l'on a bien noté le retour de la Première Guerre mondiale dans la commémoration par le biais du patrimoine, on ne peut que souligner le désinvestissement des chaînes de télévision qui en viennent à considérer progressivement la commémoration comme un « marronnier ».

Les 11 Novembres de Jacques Chirac, « président du devoir de mémoire[51] »

Jacques Chirac, élu le 17 mai 1995, reste en poste pour deux mandats jusqu'en 2007. Il est le président qui s'est distingué en instaurant « une nouvelle dynamique mémorielle[52] » dont le premier signe est le discours prononcé le 16 juillet 1995. En quelques mots[53], il rompt[54] avec la tradition politique de la relation au second conflit mondial et prend à contre-pieds la politique du passé appliquée depuis la Libération : il impose l'idée que la France reste comptable des actes du régime de Vichy[55]. Ces années sont aussi celles du « triomphe du ''devoir de mémoire'' » apparu quelques années auparavant[56], impératif au nom duquel des groupes portant des revendications identitaires pressent l'État pour obtenir une reconnaissance[57]. C'est un contexte qui a été propice au développement de « lois mémorielles », et au débat qui s'en est suivi. Dans ce cadre Patrick Garcia interroge la place qui revient aux deux guerres mondiales dans les discours de Jacques Chirac et relève que le chef de l'État poursuit la démarche de ses prédécesseurs ainsi qu'un fort courant de la société française qui tend à considérer les combattants de la Grande Guerre comme des victimes[58]. Avec le discours du 16 juillet 1995, c'est aussi la reconnaissance de la souffrance des victimes

[51] Béatrice Gurrey, « Le président du devoir de mémoire », *Le Monde*, 13 mars 2007 titre également emprunté à Henry Rousso dans Henry Rousso, « Identités et mémoire sous la Ve République », *in* Jean Garrigues, Sylvie Guillaume, Jean-François Sirinelli, *Comprendre la Ve République*, Paris, Presses universitaires de France, 2010, p. 395.
[52] Patrick Garcia, *op. cit.*, p. 346 et suivantes.
[53] Sur la genèse du discours voir le travail de Patrick Garcia, notamment la synthèse de ces entretiens avec Christine Albanel *Ibid.*
[54] Patrick Garcia évoque une réorientation dans Patrick Garcia, « ''Il y avait une fois la France.'' Le Président et l'histoire en France (1958-2007) », *in* Christian Delacroix, François Dosse et Patrick Garcia (dir), *Historicités*, Paris, La Découverte, 2009, p. 198.
[55] Henry Rousso, « Les champs de bataille de la mémoire : de Gaulle à Sarkozy », *in* Henry Rousso, *Frankreich und die »dunklen Jahre«*, Beiträge zur Geschichte des 20. Jahrhunderts, Band 12, Wallstein Verlag, Göttingen, 2010, pp. 7-36.
[56] Henry Rousso, « Identités et mémoire sous la Ve République », *op. cit.*, p. 395.
[57] Henry Rousso, « Les champs de bataille de la mémoire : de Gaulle à Sarkozy », *op. cit*.
[58] Patrick Garcia, *op. cit.*, p. 381.

de la Seconde Guerre mondiale qui est soulignée[59]. À celle-ci répond la mise à l'honneur des Résistants et des Justes[60] :

> « Ce faisant Jacques Chirac propose une nouvelle comptabilité mémorielle. Contrairement à ses prédécesseurs, il ne passe plus Vichy au compte des profits et pertes mais propose une sorte de balance qui met en vis-à-vis la reconnaissance des crimes commis et celle des actions faites pour les empêcher et mettre à bas ce régime et le IIIème Reich dont la victoire militaire lui a permis de s'installer aux commandes du pays. Cela doit *in fine* permettre de garder l'espoir et de reconstruire, sur des bases nouvelles, la fierté nationale[61] ».

Enfin, la présidence de Jacques est aussi marquée par la venue de Gerhard Schröder à Caen le 6 juin 2004 pour participer au cinquantième anniversaire du débarquement sur les côtes normandes, matérialisant un nouveau pas dans l'amitié franco-allemande.

Quand la commémoration disparaît des écrans

Malgré ces constats, les premières années de cette période sont caractérisées par un désintérêt pour la commémoration dont on a vu les signes avant coureurs. En effet, aucun 11 Novembre n'a donné lieu à une retransmission en direct à la télévision de 1995 à 1997. Alors que l'on a déjà remarqué l'apparition d'une politique dont le résultat était qu'une seule chaîne – publique – assurait la couverture de la cérémonie organisée place Charles-de-Gaulle-Étoile, la consultation des pages du magazine *Télérama* confirme les lacunes du dépôt légal consulté à l'Inathèque. En 1995, ce sont une émission de divertissement sur TF1 et une émission musicale sur Antenne 2 qui occupent l'antenne à l'heure de la cérémonie[62]. En 1996, c'est *La planète Donkey Kong*, une émission de jeunesse qui occupe le créneau horaire correspondant à la cérémonie sur Antenne 2 et *Les mystères de l'Ouest* sur FR3 ; par ailleurs, le seul élément de la journée – sur toutes les chaines hertzienne – qui puisse être rattaché à la célébration du 11 Novembre est la thématique que Pascal Sevran donne à son émission musicale quotidienne en invitant des fanfares militaires[63]. C'est alors qu'on peut mesurer que l'évolution des relations entre le pouvoir et les chaînes de télévision débouche finalement dans les années quatre-vingt dix à une absence du 11 Novembre en dehors des tranches d'informations traditionnelles.

---

[59] *Ibid.* p. 360.
[60] Sarah Gensburger, « La sociologue et l'actualité. Retour sur "l'Hommage de la Nation aux 'Justes' de France" », *Genèses*, rubrique Savoir-faire, n°68, septembre 2007, p.116-131.
[61] Patrick Garcia, *op. cit.* p. 351.
[62] *Télérama*, n°2391, 8 novembre 1995, p. 130.
[63] *Télérama*, n°2443, 6 novembre 1996, pp. 129-130.

Il faut aussi évaluer à leur juste valeur le contenu de ces tranches d'informations. La situation relevée pour la période précédente ne s'est pas améliorée. Si la commémoration fait encore partie des titres évoqués en ouverture de journaux, elle est souvent ramenée à un sujet de quelques secondes commenté en direct en *off* par le journaliste présentant le journal[64]. Ce faisant ces évocations sont en définitive une introduction à une tranche thématique du journal. Il en va ainsi le 11 novembre 1997 : le 12/13 introduit la thématique par le dépôt de la gerbe présidentielle par Jacques Chirac pour s'intéresser à la question des villages détruits par la guerre et de leurs édiles désignés par les préfets en évoquant le cas de Fleury-devant-Douaumont[65]. Les autres éditions de la journée de la chaîne font de même après avoir évoqué en une dizaine de secondes à l'hommage du président de la République au Soldat inconnu le *19/20* présente le portrait d'un poilu, celui d'Achille Louvet[66], et au *Soir 3* de consacrer un sujet plus long au « tourisme de guerre » dans la région d'Arras autour du mémorial de Vimy[67]. Si la mise en récit de la guerre, ou des retombées économiques de son souvenir, intéresse plus les journalistes, que le geste commémoratif annuel du président de la République, il demeure que l'accumulation des extraits filmés, auxquels s'ajoutent les comptes rendus publiés dans la presse écrite, permettent de faire le constat de la continuité des rituels instaurés par François Mitterrand. En effet, le président de la République remonte les Champs-Élysées encadré par la grande escorte de la Garde, il monte dans le VLRA pour effectuer la revue des troupes stationnées sur le tour de la place. Il descend du véhicule de commandement pour se présenter devant le 1er régiment de la garde républicaine qui lui rend les honneurs. Il rejoint ensuite la limite du terre-plein, le *Cessez-le-feu* sonne avant qu'il entame seul sa montée vers le Soldat inconnu devant la dalle duquel il dépose des fleurs avant d'observer la minute de silence.

D'un siècle à l'autre

La télévision renouant avec la pratique de la retransmission pour deux cérémonies durant le premier mandat de Jacques Chirac, il est possible de confirmer par l'étude de ces commémorations ce premier constat. Le caractère exceptionnel des deux anniversaires impose une attention particulière au contexte. Avant que le discours de Lionel Jospin et la polémique

[64] C'est par exemple le cas dans le cadre du 12/13 du 11 novembre 1997 sur FR3, Ina, CAC97137945, Catherine Matausch, « Cérémonie du 11 novembre », *12/13*, FR3, durée non communiquée, diffusé le 11 novembre 1997à 12 h 34.
[65] Ina, CAC97137946, Denis Hauville, « Fleury, village qui n'existe plus », *12/13*, FR3, durée 1 min 52 s, diffusé le 11 novembre 1997 à 12 h 34 min 45 s.
[66] Ina, CAC97138011, « Portrait poilu », *19/20*, FR3, durée 2 min 10 s, diffusé le 11 novembre 1997 à 19 h 34.
[67] Ina, CAC97137668, Pierre Nicolas, « Importance du tourisme de guerre », *Soir 3*, FR3, durée 1 min 20 s, diffusé le 11 novembre 1997 à 23 h 05.

politique qui s'est emballée, sur les fusillés, à sa suite n'intervienne[68], le 11 novembre 1998 devait se faire remarquer par la dimension internationale que les organisateurs souhaitaient lui conférer. Après que Gerhard Schröder et Bill Clinton eurent décliné l'invitation de Jacques Chirac[69], c'est finalement Élisabeth II qui accepte de s'associer à la célébration parisienne dans le cadre d'un programme comprenant, outre la cérémonie matinale, une inauguration de la statue de Winston Churchill puis une cérémonie à Ypres.

C'est avec une émission spéciale intitulée « 11 Novembre – devoir de mémoire » que France 2 ouvre la série des retransmissions des cérémonies qui doivent marquer cette journée du 11 novembre 1998[70]. La première est donc dévolue à la couverture de la cérémonie organisée le matin autour de l'Arc de Triomphe. On assiste alors à un renouveau de la retransmission télévisée qui se caractérise d'abord par la mise en scène des journalistes – Patrick Lecoq chargé du commentaire et Stéphane Manier qui va au contact des différents acteurs pour les présenter et les interroger. Il y a d'autre part la multiplication des informations signalant l'engagement de la chaîne – le générique commence par « France 2 présente » – puis tout au long du programme des panneaux apparaissent pour rappeler les conditions du direct et préciser le lieu depuis lequel il est réalisé. C'est ainsi que la première vue du cortège présidentiel apparaît en incrustation dans un panneau précisant « Place Clémenceau [*sic*] direct ».

La cérémonie qui doit se dérouler à l'Arc-de-Triomphe adapte le schéma des cérémonies annuelles. Un premier temps se déroule sous la seule autorité du président de la République. Il s'agit de la revue des troupes stationnées sur la place de l'Étoile et des honneurs de la garde républicaine au président de la République. Ainsi, alors qu'en 1988 François Mitterrand ait partagé sa voiture avec le prince Charles, Jacques Chirac ouvre la route dans un véhicule encadré par la grande escorte de la garde républicaine. Plus loin la reine d'Angleterre est également escortée par deux escadrons de soixante-douze sabres et des motocyclistes en flanc garde. Au moment où le cortège royal croise la place Clemenceau le cortège présidentiel arrive place Charles-de-Gaulle-Étoile, les cavaliers s'écartent pour laisser un passage à la voiture du chef de l'État, puis se rangent en épis sur deux rangs, la tête des chevaux vers le

[68] Au sujet de la polémique qui s'est engagée à la suite du discours de Lionel Jospin voir : Nicolas Offenstadt, *Les Fusillés de la Grande Guerre et la mémoire collective (1914-1999)*, Paris Odile Jacob, 2002, pp. 211-240 [première édition 1999] ; Stéphane Audoin-Rouzeau, « La Grande Guerre, le deuil interminable », *Le Débat*, n°104, mars-avril 1999, pp. 117-130 ; Annette Becker, « La Grande Guerre en 1998 : entre polémiques politiques et mémoires de la tragédie », *in* Pascal Blanchard et Isabelle Veyrat-Masson, *Les Guerres de mémoires. La France et son histoire*, Paris, La Découverte, 2008pp. 83-93.

[69] « M. Schröder renonce à commémorer l'armistice de 1918 », *Le Monde*, 23 octobre 1998, p. 5.

[70] Ina, 977283.001, Frédéric Hammel, Gilles Monchy (*et al.*), « Armistice du 11 novembre : un devoir de mémoire (1re partie) », retransmission, France 2, durée 1 h 30 min 18 s, diffusé le 11 novembre 1998.

centre de l'avenue. Arrivé en haut de l'avenue, Jacques Chirac change de véhicule pour prendre place au côté du gouverneur militaire de Paris, ou du chef d'état major – l'information n'ayant put être vérifiée – dans le VLRA, la sonnerie *Aux champs* marque son entrée dans l'aire commémorative au moment où le véhicule se met en route. La revue des troupes stationnées sur la place commence à l'angle de l'avenue Wagram avec la musique principale de l'armée de Terre. Le président de la République salue alors successivement les drapeaux présentés par les l'école Polytechnique, l'école des officiers de la gendarmerie nationale, Saint-Cyr, le 2e régiment d'infanterie de marine, la musique principale de la Flotte, l'école Navale, la musique de l'Air et l'école de l'Air, les fusiliers commandos de l'Air. À sa descente du VLRA le président de la République est accueilli par Lionel Jospin et Alain Richard, ministre de la Défense, puis se dirige vers le drapeau du premier régiment d'infanterie de la garde républicaine pour recevoir les honneurs du régiment, avant de passer en revue les deux compagnies qui lui sont présentées par le colonel.

Un deuxième temps de la cérémonie se passe sous la double tutelle du président de la République et de la reine d'Angleterre : l'hommage au Soldat inconnu. Élisabeth II est accueillie à sa descente de voiture par Jacques Chirac qui la présente à son Premier ministre et au ministre de la Défense. C'est ensuite côte à côte que le président de la République et la reine prennent position à quelques mètres du terre-plein. Un clairon en uniforme bleu horizon sonne le *Cessez-le-feu* à côté de la dalle, chaque musique de la place lui répond successivement produisant ainsi un écho. Jacques Chirac et Élisabeth II remontent ensemble l'allée au centre d'un terre-plein vide. À quelques pas de la tombe deux élèves officiers de Sandhurst présentent une gerbe de coquelicot à la reine et deux élèves officiers de l'école interarmes font de même avec une gerbe de bleuets, de coquelicots et marguerites blanches pour le chef de l'État. Après les dépôts de fleurs, la reine et le président de la République écoute la *Sonnerie aux Morts* et observent la minute de silence conclue par *God save the queen* immédiatement suivi du refrain de *La Marseillaise*. Après avoir salué le comité de la Flamme, et signé le livre d'or, Jacques Chirac et Élisabeth II terminent la cérémonie en allant saluer les drapeaux des régiments dissous présentés par les élèves de la promotion « Grande Guerre » de l'école interarmes parmi lesquels on trouve quelques emblèmes de régiments dissous par les réformes de l'armée de terre engagée par Jacques Chirac dans le cadre restructuration et de la professionnalisation de l'armée tel que le drapeau du 6e régiment de parachutiste d'infanterie de marine (RPIMA)[71].

[71] Créé à Quimper en 1948, ce régiment n'a donc pas connu la Première Guerre mondiale.

Élisabeth II et Jacques Chirac à l'Arc de Triomphe le 11 novembre 1998

Ina, 977283.001, France 2

Après le départ des autorités, puis l'engagement des troupes dans l'avenue pour un retour aux Invalides, un nouveau défilé se met en place dont la retransmission double la durée de l'émission. Ouvert par des poilus accompagnés de chiens, d'un cycliste, et un attelage à six chevaux d'un canon de soixante-quinze, c'est un ensemble d'éléments restaurés, véhicules, taxis de la Marne, camion de transports provenant de collections privées qui se succèdent sur les Champs-Élysées pendant que le chef de l'État et la reine se rendent place George-Clemenceau pour fleurir la statue du Tigre[72]. Une dernière cérémonie officielle doit marquer l'anniversaire décennal : l'inauguration de la statue de Winston Churchill sur l'avenue qui porte son nom entre le Petit et le Grand palais. Une cérémonie sobre, sans défilé, installe la sculpture de Jean Cardot avec les discours des deux invités d'honneur. Jacques Chirac, outre la thématique rappelle dans son intervention que cette statue est à mettre en relation avec celle du général de Gaulle qu'il avait inaugurée en 1993 à Londres, mais aussi avec le 11 Novembre en rappelant que le sculpteur a décidé de représenter le Premier ministre anglais descendant les Champs-Élysées le 11 novembre 1944[73]. L'espace cérémoniel a très peu évolué, les principales adaptations résident dans la confirmation de la disposition des drapeaux des régiments dissous portés par des élèves des écoles militaires aux deux pieds de l'Arc de Triomphe qui font face aux Champs-Élysées. On remarque également l'installation de deux écrans géants dont le sommet parvient jusqu'aux pieds des statues de Rude d'un côté et de Cortot de l'autre. On retrouve également les tribunes disposées du côté Marceau et Friedland ; un espace a été aménagé au pied de la première pour recevoir quatre anciens combattants et les protéger des intempéries.

Pour la cinquième fois depuis son élection, Jacques Chirac remonte les Champs-Élysées le matin du 11 novembre 2000, encadré par la grande escorte de la garde républicaine. Arrivé en haut de l'avenue, il change de véhicule pour monter dans le VLRA, saluer l'ensemble des personnels qui sont à son bord, avant de s'engager dans la revue des troupes en compagnie du gouverneur militaire de Paris. Après avoir salué la musique principale de l'armée de Terre, Polythecnique, l'École des officiers de la gendarmerie nationale, Saint-Cyr, les élèves de l'École militaire interarmes, le 3^{e} régiment du génie, la musique de la Flotte, l'École navale, une compagnie de l'École de Maistrance, puis la musique de l'Air qui a l'arme au pied, l'école de l'Air et les commandos parachutistes de l'Air, et pour finir le chœur de l'armée

[72] « Jacques Chirac et la reine d'Angleterre célèbrent le 80^{e} anniversaire de l'armistice », *Le Figaro*, 12 novembre 1998, p. 7.

[73] On peut noter ici que la statue du général de Gaulle installée en 2000 à l'angle des avenues Winston-Churchill et Champs-Élysées, également réalisée par Jean Cardot voir la page du site internet du sculpteur consacrée à la statue de Winston Churchill : http://www.jean-cardot.com/index.php?galerie=431 voir également Jean-Charles Hachet, « La mémoire des héros en marche », *La gazette des arts*, février 2009, n°7, pp. 13-16.

française, le véhicule de commandement s'arrête à la hauteur de Lionel Jospin qui attend le président de la République en compagnie du ministre de la Défense et du secrétaire d'État aux Anciens combattants. Ils se présentent ensemble devant le drapeau du 1er régiment d'infanterie de la garde républicaine, dont la musique exécute immédiatement *La Marseillaise*. Jacques Chirac s'engage ensuite dans la revue des troupes des deux compagnies qui sont au « présentez armes ». Après avoir écouté le commentaire de la revue par le colonel du régiment, le président de la République rompt avec les habitudes et se dirige vers la tribune officielle Friedland où sont déjà installés les membres du gouvernement et invités officiels et devant laquelle il prend place avec sa suite ; à ce moment les trompettes des musiques sur la place sonnent le *Cessez-le-feu* en se répondant. Au dernier écho de la sonnerie, le chœur de l'armée française entonne *La Madelon* marquant un temps consacré à une animation constituée de quatre tableaux thématiques[74] :

Animation du 11 novembre 2000 à Paris

[74] Cyril Hofstein, « 11 Novembre. Dernière commémoration du siècle pour l'armistice de 1918 », *Le Figaro*, 11 novembre 2000, p. 10.

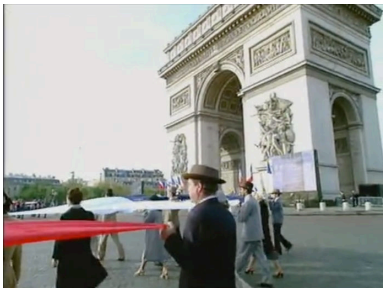

Ina, 1737608.001, Antenne 2

Chaque tableau combine un son et un visuel. Le premier tableau veut rappeler la Grande Guerre, avec vingt hommes grimés d'uniformes bleu-horizon qui entrent sur la place en portant les couleurs nationales sur l'air de *La Madelon* alors que les écrans diffusent des images d'archives. Ils prennent place au bord du terre-plein à la hauteur de la statue de Rude à l'exception d'un porte-drapeau qui va se placer à l'entrée de l'allée centrale du terre-plein. Un second tableau s'ouvre avec un groupe de figurants – le terme est employé dans le commentaire – portant des costumes rappelant les années quarante qui entre sur la place alors qu'un soliste entonne *Le chant des partisans*. Une gerbe de fleurs en forme de croix de Lorraine précise qu'il s'agit d'une évocation de la manifestation du 11 novembre 1940. Alors que les hommes et les femmes qui soutiennent des couleurs vont se ranger symétriquement au premier groupe par rapport au débouché de l'allée centrale, le porteur de la gerbe dépasse le poilu à l'entrée de l'allée centrale qu'il remonte jusqu'à la tombe du Soldat inconnu devant laquelle il dépose la croix – le réalisateur fait alors basculer l'image sur un portrait de Pierre Lefranc placé dans la tribune des jeunes, qui quelques minutes auparavant a expliqué au micro d'Éve Métais le geste des jeunes Parisiens qui se sont retrouvés sur la place le 11 novembre 1940. Pendant ce temps les écrans géants montrent une image de la gerbe de fleurs bleues, avant de passer à une photographie d'un tract qui appelait les jeunes parisiens à la manifestation. Alors que le journaliste informe son public que Jacques Chaban-Delmas, dont il rappelle l'importance dans la Résistance, s'est éteint dans la nuit du 10 au 11 novembre 2000, un air extrait de *la Pavane pour l'infante défunte* de Maurice Ravel s'élève sur la place indiquant le passage au troisième tableau. Celui-ci est constitué de plusieurs groupes de porteurs de drapeaux, parmi lesquels un groupe porte les couleurs des pays européens en suivant le drapeau étoilé, symbolisant la jeunesse de l'an 2000 « génération de la paix[75] ». Il prend place devant les représentants des deux premiers tableaux. *La Marseillaise* jouée par la musique de la garde républicaine ; le refrain puis le sixième couplet sont chantés par le chœur de l'armée française. L'hymne européen conclut ce dernier tableau qui est animé par des fumigènes tirés depuis le sommet de l'Arc et le départ des figurants de la place s'ensuit.

Dès la dernière note de la 9^{e} symphonie Jacques Chirac suivi de Lionel Jospin, Alain Richard, Jean-Pierre Masseret, puis du gouverneur militaire de Paris, du chef d'état-major et du chef d'état-major particulier du président sur une deuxième ligne quittent la tribune pour rejoindre l'Arc de Triomphe. Arrivé à la bordure du terre-plein Jacques Chirac s'engage seul sur l'allée

[75] Cyril Hofstein, *op. cit.*

centrale. Une composition de bleuets, coquelicots et fleurs blanches lui est présentée par deux gardes républicains, ces derniers la déposent pendant que le président de la République accompagne le geste avant de reculer de quelques pas. La *Sonnerie aux Morts* introduit la minute de silence, suivie du refrain de *la Marseillaise.* Jacques Chirac peut alors retrouver Jean-Pierre Masseret qui l'a rejoint pour saluer les membres du comité de la Flamme avant de signer le livre d'or et d'aller porter son salut aux pensionnaires des Invalides. Le président de la République se dirige ensuite vers les vingt drapeaux des régiments dissous qui ont été installés devant les deux piliers de l'Arc. Les drapeaux saluent le chef de l'État en prenant une position horizontale, en s'inclinant Jacques Chirac accomplit le dernier geste symbolique de la commémoration.

Si l'on peut comprendre la volonté des organisateurs de souligner l'anniversaire de la manifestation des jeunes Parisiens du 11 novembre 1940, sa mise en relation avec le 11 novembre 1918, et la jeunesse de 2000 à qui l'on souhaite de porter les « valeurs » des soldats de 14-18 et des résistants de 1940, on a plus de difficulté à comprendre le choix du mode opératoire. On peut ainsi s'interroger sur l'opportunité du dépôt de la gerbe devant la tombe du Soldat inconnu alors que la gerbe « originale » de l'association des résistants du 11 novembre 1940 est à son emplacement habituel. Et que par ailleurs, après avoir passé du temps avec ses invités, Jacques Chirac et le Premier ministre se dirigent vers l'avenue des Champs-Élysées à l'endroit où un piquet de huit Gardes forme une allée menant la plaque commémorative rappelant le souvenir des Lycéens et étudiants de la manifestation du 11 novembre 1940. Et y déposer une gerbe de bleuets en forme de croix de Lorraine.

Ce flou artistique, entre geste symbolique officiel et fiction, est renforcé pour les téléspectateurs par les choix de la rédaction de France 2. La chaîne a, en effet, proposé à son auditoire d'insérer la retransmission de la commémoration dans une production amenant d'autres éléments que les gestes traditionnels. La prise d'antenne commence par un générique affichant l'engagement de la chaîne : « France 2 présente », auquel succède une introduction de Patrick Lecoq fixant les enjeux de l'émission :

> « Madame, mademoiselle, monsieur, bonjour. 11 novembre 1918, 11 novembre 2000, quatre-vingt-deux ans séparent ces deux dates et si pour les plus de cinquante ans Douaumont, le Chemin des Dames, ou le Bois des Caures évoquent encore quelque chose de grand dans l'histoire, pour la jeune génération il faut le savoir : Verdun, la Marne, ou l'Hartmannswillerkopf ont rejoint Bouvines, Fleurus ou Austerlitz dans l'histoire tourmentée de notre pays. Pourtant le monde d'aujourd'hui est presque exactement celui de 1918, celui qui est né de la Grande Guerre, celle qui devait être la der-des-ders, et qui en désagrégeant quatre empires a créé la crise au Proche Orient, l'instabilité chronique dans les

> Balkans, et la poudrière de la Russie et de ses républiques voisines. Aussi, plus que de la guerre de 14-18 par elle-même c'est un effort de mémoire que nous voulons nous livrer aujourd'hui en écoutant bien sur les grands anciens de cette guerre 14-18, combien en reste-t-il ? Deux cent, deux cent cinquante, peut être trois cent. En écoutant aussi ceux de 1940, en n'oubliant pas tous ceux qui ont combattu ensuite en extrême orient, en Afrique du Nord et ceux qui dernièrement à Beyrouth, en Yougoslavie ou ailleurs ont assuré des missions de maintien de la paix au nom de la France. Et puis, en écoutant aussi des jeunes d'aujourd'hui, des jeunes qui entourent Eve Metais ».

Le journaliste accueille ensuite Jean-Pierre Masseret, secrétaire d'État aux Anciens combattants dans le gouvernement de Lionel Jospin. Le journaliste l'interroge sur le contenu de la lettre qu'il a adressée aux communes pour qu'elle soit lue devant les monuments aux morts, l'adéquation entre les mots qu'il a employés pour décrire le sacrifice des hommes de 14-18 et la société française de la fin du XX^{e} siècle. À la suite de cette prise de parole politique, inusitée jusque-là, le journaliste amène la thématique de la transmission du souvenir. Pour cela l'équipe de rédaction a fait le choix de recourir à une œuvre de fiction. C'est donc un court métrage de Jean-Marc Surcin intitulé *Le dernier survivant*[76] qui a la charge d'illustrer la complexité de la question. Puis, Éve Metais qui est dans la tribune des jeunes interroge les adolescents qui l'entourent puis questionne Pierre Lefranc qui explique comment il a été amené à contribuer à l'organisation du 11 novembre 1940 et au déroulement de la manifestation. Enfin, un second film réalisé par Jean-Marc Surcin rassemblant des entretiens qu'il a réalisés avec des anciens combattants anglais, allemands et français est présenté sous le titre *Les derniers de la der des der*[77]. Il semble ainsi que tant les organisateurs que les responsables chargés de la retransmission du 11 Novembre soient à la recherche de nouveauté, au risque de rendre incompréhensible le message dont la commémoration veut être le vecteur.

Le décompte macabre

Si Jacques Chirac n'a pas marqué le 11 Novembre d'une emprunte personnelle, ses mandats ont été ceux pendant lesquels apparaît le dernier élan d'un phénomène qui dépasse la commémoration elle-même : la disparition de ceux qui ont été les acteurs de la Grande Guerre et qui lui ont survécu. On a déjà vu plus haut que la fin du second septennat de François Mitterrand a été marquée par un débat politique qui a débouché sur le choix de décorer de la

[76] Jean-Marc Surcin, *Le dernier survivant*, court métrage de fiction, Chaz Production, avec Jean Guerrin, Béatrice Houplain, Caroline de Bon, voir Ina, 177612.001, Jean-Marc Surcin (*et al.*), « Le dernier survivant », *Les relais de la mémoire*, France 2, durée 22 min, 15 s, diffusion le 11 novembre 2000.
[77] Ina, 1737613,001,003, *Jean-Marc Surcin* (*et al.*), « Les derniers de la der des ders (extrait) », *Les relais de la mémoire*, durée 4 min 27 s, diffusé le 11 novembre 2000.

Légion d'honneur de nombreux anciens combattants. On peut placer dans le prolongement de ce premier geste la volonté du gouvernement d'Alain Juppé, qui déclarait le 11 novembre à Rethondes « oublier c'est trahir[78] », de parvenir à décorer tous les anciens combattants de 14-18. Le 4 novembre 1995, le ministère des Anciens combattants et victimes de guerre publie au *Journal officiel* une première liste de mille trois cent cinquante-cinq noms d'anciens combattants devant être intégrés dans l'ordre de la Légion d'honneur au grade de chevalier le 11 novembre suivant[79]. Le caractère exceptionnel de cette promotion amène certains journaux à s'intéresser aux dysfonctionnements du système mis en place, l'expression des quelques refus et autres accidents[80]. Cela a également donné lieu a une création originale sur FR3. La chaîne, qui n'a pas plus diffusé la commémoration du 11 Novembre que ses concurrentes, explique dans ses tranches d'information qu'elle s'associe à l'événement par le truchement d'une création audiovisuelle, un mini-programme inséré entre chaque émission, avant et après les plages publicitaires[81] :

Présentations des récipiendaires de la Légion d'honneur sur FR3 (1995)

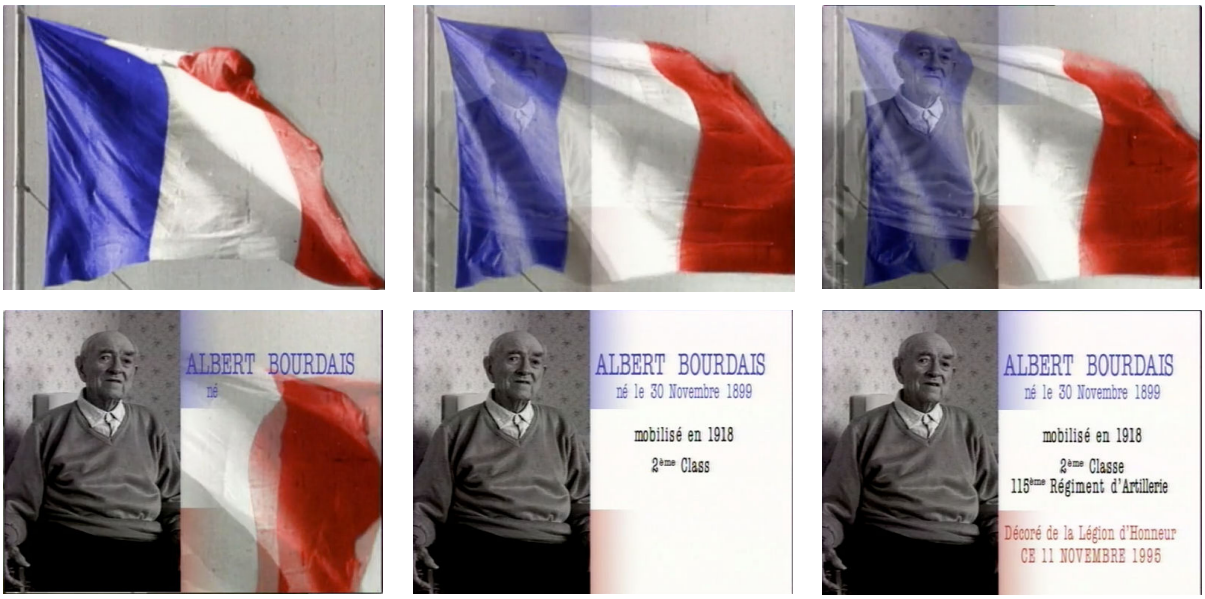

[78] Propos d'Alain Juppé rapporté dans : « Trois poilus meurent d'émotion en apprenant qu'ils venaient de recevoir la Légion d'honneur », *Libération*, 13 novembre 1995, p. 17.
[79] *Journal officiel de la république française*, 4 novembre 1995, p. 16113.
[80] Pascal Virot, « « 11 novembre : la légion d'honneur pour tous les poilus… saufs quelques uns », *Libération*, 11 novembre 1995, p. 9 ; « Trois poilus meurent d'émotion en apprenant qu'ils venaient de recevoir la Légion d'honneur », *Libération*, 13 novembre 1995, p. 17.
[81] Charles Sanviti, « Décorations des poilus », *12h45*, FR3, durée 22 s, diffusé le 11 novembre 1995 à 12 h 47.

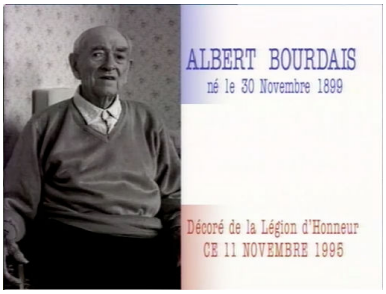

« Albert Bourdais. Né le 30 novembre 1899. Mobilisé en 1918. Décoré de la Légion d'honneur ce 11 novembre 1995 »

Ina, CAC95062288, FR3

En filmant les hommes décorés à leur domicile, FR3 propose de dépasser l'anonymat du groupe. De plus en faisant apparaître le récipiendaire dans les plis du drapeau, la chaîne souligne le caractère national de l'ordre dans lequel ils sont reçus, diminuant par conséquent l'impact symbolique d'une remise de la décoration par une autorité locale. Il faut rappeler ici que le président de la République officie quant à lui aux Invalides pour honorer les derniers pensionnaires de l'institution ayant combattu pendant la Grande Guerre[82].

En 1998, la France décide à nouveau d'exprimer sa reconnaissance mais cette fois elle est destinée aux derniers anciens combattants étrangers[83]. L'importance du symbole amène naturellement la presse à s'intéresser à la question. Une partie de la presse quotidienne choisit de s'intéresser plus précisément au cas d'un homme qui lui a été présenté comme le dernier tirailleur sénégalais. Ainsi, *Le Monde* et France 2 ont-ils envoyé au Sénégal des envoyés spéciaux pour recueillir son témoignage. Un imprévu de dernière heure fait évoluer la situation : le dernier tirailleur, Abdoulaye N'Daye, décède le 10 novembre 1998. L'annonce de cette disparition, largement relayée en France, confronte pour la première fois les téléspectateurs et les lecteurs français à la disparition du premier des « derniers » de 14-18. On peut alors relever ici un des principes moteur de la définition de tout dernier combattant de 14-18 : celui-ci est un « soldat connu[84] ». Dans le cas présent les reportages diffusés dans le journal de 20 h sur France 2[85], en Une[86] et dans les pages intérieures[87] du *Monde* remplissent

[82] Ina, CAC95062288, « Cérémonies du 11 novembre », *Soir 3*, FR3, durée non communiquée, diffusé le 11 novembre 1995 à 23 h 35.
[83] Annette Becker, « La Grande Guerre en 1998 : entre polémiques politiques et mémoires de la tragédie », dans Pascal Blanchard, Isabelle Veyrat-Masson (dir.), *Les Guerres de mémoires. La France et son histoire*, Paris, La Découverte, 2008, p. 91.
[84] Pour reprendre une expression de Stéphane Audouin-Rouzeau répondant à Jean-Dominique Merchet quelques années plus tard sur la thématique de l'hommage à rendre au dernier poilu : « Pour l'historien Stéphane Audouin-Rouzeau, cette affaire est « syncrétique » de l'enterrement du soldat inconnu sous l'Arc de triomphe en novembre 1920. ''Aujourd'hui, on veut enterrer le soldat connu. C'est le même réflexe de fermeture du deuil. Il a échoué en 1920, parce que c'était trop tôt'', explique l'auteur d'une récente histoire culturelle de la grande guerre » dans Jean-Dominique Merchet, « L'ultime poilu ne sera pas un soldat inconnu », *Libération*, 11 novembre 2005, p. 13.
[85] Ina, CAB98045945, Bertrand Coq (*et al.*), « Dernier tirailleur sénégalais », *JA2 20 h*, France 2, durée 5 min 22 s, diffusé le 11 novembre 1998 à 20 h 08.
[86] « Mort le 10 novembre 1998. C'était le dernier tirailleur sénégalais », *Le Monde*, 12 novembre 1998, p. 1.

bien ce rôle. Le soldat N'Daye qui explique avoir été engagé de force rappelle son numéro de matricule, le 14576, et depuis Thiowor montre aux journalistes les cicatrices laissées par une balle qui lui a traversé la tête de part en part. Au récit de sa guerre, fait au milieu de sa famille sous un arbre à palabre, les journalistes adjoignent la question du traitement réservé aux contingents étrangers pendant la guerre, à leur place dans le souvenir de celle-ci et plus particulièrement le problème du traitement réservé par la France aux anciens combattants depuis la décolonisation.

Au-delà de ce qui peut paraître anecdotique, la disparition d'Abdoulaye N'Daye donne un aspect concret à la perspective qui se précise en France. Les chiffres publiés dans la presse prennent une autre importance, on est loin des volumes étudiés par Antoine Prost à la fin des années soixante-dix, il est désormais question de quelques milliers, quelques centaines puis quelques individus : 4000 en 1995[88], 142 en 2001, 68 en 2002, 36 en 2003[89], 14 en 2004[90], 6 en 2005[91]. On peut alors noter une évolution de comportement, un changement de registre émotionnel à leur égard. Loin d'assister à ce qui pourrait être assimilé à une forme de « deuil anticipé[92] ». Alors qu'ils ont traversé la guerre et le siècle dans un anonymat relatif, les derniers poilus polarisent l'attention. La fin approchant, la disparition de chacun d'entre eux est signalée à l'échelle nationale par une dépêche AFP donnant souvent lieu à un article dans les colonnes des journaux nationaux[93] ; *Le Monde* inscrivant leurs portraits dans la colonne de gauche de sa rubrique nécrologique précise Nicolas Offenstadt[94]. Au-delà de la rubrique

---

[87] Philippe Bernard, « Dernier survivant du bataillon des tirailleurs sénégalais. Le dernier de la ''Force noire'' », *Le Monde*, 12 novembre 1998, p. 8.

[88] Voulant illustrer la nécessité d'honorer les derniers poilus Serge Barcellini dresse un tableau de l'ensemble des démarches entreprises par le ministère des Anciens combattants depuis 1995. Dans ce cadre il s'appuie sur les chiffres publiés par l'ONAC : « 188 poilus 2001, 85 en 2002, 50 en 2003, 22 en 2004, 10 en 2005, 7 en 2006, 2 en 2007 », p. 18.

[89] « Ils sont trente-six anciens combattants français survivants de la Grande Guerre 14-18, quand la mémoire devient Histoire », *Le Figaro*, 11 novembre 2003, p. 1 ; Hervé Bentegeat, « Dernier carré des poilus », *Le Figaro*, 11 novembre 2003, p. 20 ; « 11 novembre. Chirac préside à Paris la cérémonie du 85e anniversaire… », *Libération*, 12 novembre 2003, p. 15 ; « 11 novembre. 85e commémoration de l'armistice », *Le Figaro*, 12 novembre 2003, p. 8

[90] « 11 novembre : hommage de Chirac. », *Le Figaro*, 12 novembre 2004.

[91] B. H., « 11 Novembre. Il ne reste que six poilus », *Le Parisien*, 11 novembre 2005, p. 9.

[92] Michel de Certeau, *L'Invention du quotidien*, Paris, Gallimard, 1990, p. 276.

[93] « Ardèche : décès à 109 ans d'Alexis Tendil, l'un des derniers ''poilus'' », *Agence France presse infos françaises*, 7 octobre 2005 – 9 h 37 ; « Mort de l'un des huit derniers poilus », *Le Figaro*, 8 octobre 2005 ; « Décès de l'un des derniers ''poilus'' de la Première Guerre mondiale », *Agence France presse infos françaises*, 27 octobre 2005 – 14 h 11 ; « Décès d'un des 12 derniers ''poilus'' de la Première Guerre mondiale », *Agence France presse infos françaises*, 8 avril 2005 – 15 h 40 ; « Décès de l'un des dix derniers ''poilus'' de la première Guerre mondiale », *Agence France presse infos françaises*, 18 mai 2005 – 13 h 42 ; « Le doyen des poilus est mort », *Le Parisien*, 11 novembre 2006, p. 8, pour ne citer que ces exemples. Voir également le site http://dersdesders.free.fr/france.html qui propose un recensement des derniers combattants de 14-18 par ordre de disparition depuis 1990.

[94] Pour ce point précis voir : Nicolas Offenstadt, *14-18 Aujourd'hui. La Grande Guerre dans la France contemporaine*, Paris, Odile Jacob, 2010, p. 134. Nicolas Offenstadt consacre le quatrième chapitre de son

nécrologique les journaux cherchent à publier les derniers souvenirs que ces hommes ont souvent de la difficulté à partager :

> « Avec une infinie civilité, André Debry, 107 ans, avait reçu Le Monde en juillet, dans sa maison d'Argenton-sur-Creuse (Indre). L'homme vivait pourtant un enfermement douloureux. Ses yeux ne captaient plus que de vagues ombres, ses oreilles un fatigant brouhaha. Ainsi emmuré, l'homme semblait plongé dans ses pensées. Des tréfonds lui remontaient bien quelques bribes. Son cher canon de 155, la fois où il avait croisé les plénipotentiaires allemands venus signer l'armistice, ou le jour où il s'était égaré trop près des lignes allemandes avec une batterie. Mais la flamme vacillait. Même les vers de Victor Hugo qu'il récitait déjà dans les tranchées le lâchaient. ‘‘Mon père, ce héros au sourire si doux... Mon père, ce héros au sourire si doux...’’ Il ne pouvait aller plus loin. ‘‘ J'avais une idée, mais elle est partie. Je suis désolé’’[95] ».

Il faut dire que pour certains il est impératif d'apporter leur témoignage. C'est le cas par exemple de Ferdinand Gilson qui raconte sa guerre en 2004[96], puis en 2005[97]. Enfin les pouvoirs public entrent aussi dans cette dynamique : les portraits des six derniers poilus sont publiés sur le site Internet *Mémoires des hommes* par le ministère de la Défense, il faut préciser que ces hommes ne sont plus identifiés que par leurs prénoms : Ferdinand, Jean, Lazare, Louis, Léon et Maurice le doyen[98].

La présence de ces hommes centenaires aux cérémonies commémoratives, à Paris comme dans leurs communes, amène les autorités publiques à leur manifester directement leur reconnaissance. Cela se traduit par une inflexion temporaire de la motivation même de la commémoration qui devient hommage partagé entre les morts de la guerre, et ceux de ses acteurs qui, encore vivants, sont présents sur le lieux de la commémoration[99]. On a noté plus

---

ouvrage *14-18 Aujourd'hui* à la question des derniers poilus, thématique qu'il a par ailleurs abordé dans Nicolas Offenstadt, « Le pays a un héros : le dernier poilu », *L'Histoire*, mai 2007, n°320, pp. 25-26 ainsi que dans « La figure imposée du dernier poilu », *Le Monde diplomatique*, avril 2008, p. 27.

[95] « Bientôt le combat cessera faute d'anciens combattants », *Le Monde*, 10 novembre 2005, p. 27.

[96] « Les souvenirs de Ferdinand Gilson, sur le front à 19 ans en 1918 », *Agence France presse infos françaises*, 9 novembre 2004 – 11 h 58 ; « À 107 ans, Ferdinand Gilson fait ses mots croisés en allemand », *Le Monde*, 9 novembre 2004, p. 14.

[97] Didier Beynac, « À 107 ans, le ‘‘poilu’’ Ferdinand Gilson veut ‘‘témoigner pour l'histoire’’ », *Agence France presse infos françaises*, 5 novembre 2005 – 10 h 29.

[98] Sur le site internet http://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/ Internet est devenu un élément important pour la valorisation des ressources numérisées par le ministère de la Défense. L'année précédent ce sont toutes les fiches individuelles des hommes Morts pour la France qui ont été mises à la disposition du grand public. Les deux opérations sont évoquées dans B. H. « Il ne reste que six poilus », *Le Parisien*, 11 novembre 2005, p. 9. Voir aussi l'article de Philippe Bernard consacré à cette question : Philippe Bernard, « Les fiches originales des ‘‘morts pour la France’’ de la guerre 14-18 disponible sur Internet », *Le Monde*, 12 novembre 2003, p. 10.

[99] « Quatre-vingt-cinq ans après la fin de la Première Guerre mondiale, la France honore ses trente-six poilus survivants », *Le Figaro*, 11 novembre 2003, p. 6 ; « 11 Novembre : le chef de l'État rend hommage aux derniers poilus survivants », *Les Échos*, 12 novembre 2003, p. 16 ; Emmanuel Serot, « Cérémonies du 11 novembre : les quinze derniers ‘‘poilus’’ à l'honneur », *Agence France presse infos françaises*, 7 novembre 2004 – 13 h 22.

haut comment les derniers poilus avaient été installés aux premiers rangs de chaque commémoration où ils étaient présents, réunis sous un abri en 2000 devant lequel le président de la République et le Premier ministre se sont arrêtés à deux reprises. La présence de René Riffaud, présenté comme le cadet des quatre derniers anciens combattants dont la présence au pied de l'Arc de Triomphe attire l'attention des journalistes du *Figaro*[100] le 11 novembre 2006, mais aussi du président de la République qui vient le saluer à la fin des cérémonies et engage avec lui un bref échange largement enregistré par les caméras et les micros qui entourent l'homme et sa famille, et dont le résultat ouvre la thématique traitant des commémorations sur France télévision[101]. Si on ne peut nier l'importance de ce sursaut émotionnel, exprimé à ces derniers témoins de la Grande Guerre, il faut toutefois replacer cette journée dans son contexte ; celui de la crise qui secoue les banlieues depuis quelques semaines, donnant le premier rôle à Nicolas Sarkozy alors ministre de l'Intérieur. La commémoration du 11 novembre 2006 est aussi une scène politique, cet échange orchestré entre l'un des derniers poilus et le président de la République est aussi pour ce dernier et les membres du gouvernement qui lui ont emboîté le pas, un moyen d'occuper à nouveau un espace médiatique, mais c'est sans compter sur le ministre de l'Intérieur qui, acclamé par une partie des jeunes présents dans les tribunes des invités, se rend à leurs côtés, proposant ainsi aux journalistes des images contrastant avec celles qui restent dans les esprits de la crise des banlieues parisiennes.

Cette importance donnée aux derniers combattants de 14-18 induit l'apparition d'un questionnement sur la façon de rendre hommage à celui qui sera le dernier. On peut alors observer deux temps. Le premier temps est celui de l'initiative de Jean-Louis Dumont, député socialiste de la deuxième circonscription de la Meuse, qui a déposé une proposition de loi au bureau de l'Assemblée nationale le 24 février 2004. Dans un article unique le parlementaire propose d'organiser un « hommage solennel aux anciens combattants de la Première Guerre mondiale lors de l'inhumation du dernier poilu[102] ». Dans son exposé des motifs, Jean-Louis Dumont, rappelle que si cette cérémonie peut rassembler les Français dans un geste commun elle doit aussi dénoncer « l'absurdité des guerres » et délivrer un message de paix. Il se veut aussi force de proposition concernant le lieu possible d'inhumation du dernier soldat ; les Invalides, Douaumont, Fleury ou Verdun et invite à considérer l'idée de renforcer le message

[100] « Un 11 Novembre sous le signe de l'émotion », *Le Figaro*, 13 novembre 2006, p. 8.
[101] Ina, 3214188001002, Jeff Wittenberg (*et al*.), « Factuel 11 novembre / Riffaud », *13 heures le journal*, France 2, durée 50 s, diffusé le 11 novembre 2006 à 12 h 59 min 33 s.
[102] Jean-Louis Dumont « Proposition de loi pour un hommage solennel de la Nation aux anciens combattants de la guerre 1914-1918 lors de l'inhumation du dernier poilu », proposition n°1440, enregistrée à la présidence de l'Assemblée nationale le 24 février 2004.

de paix en envisageant de faire venir les représentants des anciens combattants et des Nations dont l'Allemagne. Enfin, le député prend part au débat qui émerge en France autour des questions mémorielles en formulant l'idée d'une refonte du calendrier républicain autour de trois dates : le 11 novembre pour commencer qui aurait la charge de la « mémoire combattante » de toutes les générations du feu ; le 8 mai « chute du nazisme, glorification des droits de l'homme et nécessaire vigilance envers les totalitarisme » ; et le 14 juillet « fête de la République, journée de rassemblement de tous les Français autour de leur identité nationale ». Il semble que l'on ne trouve pas de réaction à cette initiative avant le mois de novembre, date à laquelle elle trouve un écho dans une partie de la presse régionale, puis au mois de décembre 2004 dans le magazine *L'Express* qui veut lancer le débat et qui fait le constat que si la proposition séduit les parlementaires, le débat s'engage plus sur la question du lieu qui devrait accueillir l'homme ainsi honoré, sans oublier de souligner que le député plaide pour Verdun qui est dans sa circonscription[103].

C'est au mois de juin 2005 que prend forme le deuxième temps avec une lettre ouverte adressée par Bernard-Marie Dupont au président de la République dans la rubrique « Rebonds » du quotidien *Libération*[104] :

> « Ils ne sont plus qu'une poignée, à peine une escouade. Ce sont les ders des ders de la der des ders. Peut-être neuf poilus, tout au plus. Plus de mille ans à eux tous. De l'enfer, de la boue et du feu, de la chair ouverte et du sang, ils sont revenus. Puis ils ont traversé le siècle, vivant leur vie, des joies et des peines, éprouvant d'autres tragédies, voyant tomber leurs propres enfants dans cet autre conflit mondial qu'ils avaient voulu nous épargner par leur sacrifice, à Verdun, en Argonne ou en Artois. Plus que centenaires, n'en finissant pas de mourir comme pour, le plus longtemps possible, titiller notre mémoire défaillante et notre mauvaise conscience, ils sont cette fois au seuil de la mort.
> «Plus jamais cela» avions-nous pris l'habitude de crier haut et fort, à chaque occasion, à chaque commémoration, comme pour exorciser ce mal radical que représente la guerre, toute guerre, faisant comme si ces poilus, ceux de Roland Dorgelès, étaient morts depuis longtemps. Déjà, le travail précis de l'historien avait remplacé la mémoire défaillante et sans doute trop bouleversante, pour être vraiment crédible, des survivants ; déjà, depuis 1918, dans chaque ville et dans chaque village, des monuments de pierre avaient donné les noms de ceux qui étaient «morts pour la Patrie». C'était certain, cette guerre avait été la dernière. Pourtant, ce printemps 2005 est celui de la commémoration du 60e anniversaire de la libération des camps, comme 2004 fut l'occasion de célébrer avec faste et goût de la mise en scène le débarquement allié et la

[103] Élodie Bernard, « Mémoire. Que faire pour le ''der des der'' ? », *L'Express*, 20 décembre 2004, p. 30.
[104] Bernard-Marie Dupont, « Hommage au dernier poilu », *Libération*, 14 juin 2005, p. 39. Nicolas Offenstadt, qui a réalisé un entretien avec l'auteur, précise que Bernard-Marie Dupont a adressé son texte au journal quotidien après « une fin de non recevoir » du secrétariat d'État aux Anciens combattants, voir Nicolas Offenstadt, *14-18 Aujourd'hui*, *op. cit.*, p. 142 et le contenu de la notre 31 du chapitre 4 p. 185.

> libération de la France et de l'Europe du joug nazi. Ce printemps 2005 est aussi celui de toutes les espérances et de toutes les inquiétudes que fait naître l'idée même d'une Europe politique. C'est aussi, malheureusement, en ce printemps 2005 que s'éteignent peu à peu les dernières lueurs de vie dans les yeux de «ceux de 14». Nous cherchons des symboles de paix pour les générations futures ; nous cherchons des témoins, des passeurs : ils sont là, ils étaient là et nous ne les avons pas vus quand ils étaient encore vivants, quand il était encore temps.
> Alors, la mort du dernier poilu pourra-t-elle, monsieur le président de la République, vous laisser indifférent ? […]
> Monsieur le Président, si le devoir de mémoire a réellement un sens, si nous croyons encore aux vertus de l'éducation républicaine, si nous croyons enfin à une Europe pacifiée et si nous pensons que le passé nous engage moralement, la République que vous représentez peut-elle faire autrement que de rendre un hommage solennel au dernier poilu ?[105] »

Bernard-Marie Dupont explique aux journalistes que son projet d'interpeler le président de la République est né d'une interrogation de son fils: « Papa, un poilu, c'est un chevalier du Moyen-âge ? »[106]. Interrogé à l'approche du 11 Novembre par *La Voix du Nord*, l'auteur de la lettre dit au journaliste venu le rencontrer que s'il a reçu une réponse du chef adjoint de cabinet de Jacques Chirac pour l'informer du transfert de la lettre au ministre délégué aux Anciens combattants, le directeur de cabinet de ce dernier lui précisant alors que l'hommage « serait marqué de la reconnaissance la plus solennelle qui soit »[107]. C'est finalement le député socialiste Serge Janquin, impressionné par la lettre publiée dans *Libération*[108], qui prend contact avec son auteur et engage le processus parlementaire en déposant une nouvelle proposition de loi soutenue par l'ensemble de son groupe parlementaire le 13 novembre 2005[109]. Le groupe socialiste propose ainsi de distinguer deux événements : d'abord un

[105] *Ibid.*
[106] Jean-Dominique Merchet, « L'ultime poilu ne sera pas un soldat inconnu », *Libération*, 11 novembre 2005, p. 13.
[107] « Des funérailles nationales pour le dernier poilu ? », *La Voix du Nord*, 11 novembre 2005.
[108] Jean-Dominique Merchet, « L'ultime poilu ne sera pas un soldat inconnu », *op. cit.*.
[109] Jean-Marc Ayrault, Serge Janquin, Jean-Claude Bois, Gilles Cocquempot, Odette Duriez, Albert Facon, Catherine Génisson, Jean-Pierre Kucheida, Jack Lang, Michel Lefait, Guy Lengagne, Jean-Claude Leroy, Jean-Louis Dumont, Alain Néri, Mme Patricia Adam, Claude Bartolone, Christian Bataille, Jean-Claude Bateux, Jean-Pierre Blazy, Serge Blisko, Patrick Bloche, Daniel Boisserie, Pierre Bourguignon, Danielle Bousquet, Michel Charzat, Alain Claeys, Michel Dasseux, Jean-Pierre Defontaine, Marcel Dehoux, Michel Destot, Marc Dolez, René Dosière, Jean-Pierre Dufau, William Dumas, Yves Durand, Jacques Floch, Pierre Forgues, Geneviève Gaillard, Jean Gaubert, Alain Gouriou, David Habib, Jean-Louis Idiart, Françoise Imbert, Eric Jalton, Jean-Yves Le Bouillonnec, Jean-Yves Le Déaut, Bruno Le Roux, Michel Lefait, Patrick Lemasle, Michel Liebgott, François Loncle, Bernard Madrelle, Christophe Masse, Hélène Mignon, Chantal Robin-Rodrigo, Alain Vidalies et les membres du groupe socialiste et apparentés, « Proposition de loi pour des funérailles nationales au dernier Poilu de la guerre 1914-1918 et pour son inhumation à la nécropole nationale de Lorette dans le Pas de Calais », enregistré à la présidence de l'Assemblée nationale le 13 octobre 2005. On peut également noter ici qu'une proposition de loi est également déposée au Sénat quelques semaines plus tard par le sénateur Bernadette Dupont dont l'exposé des motifs est très proche de l'esprit de la lettre de Bernard-Marie Dupont et de celui des députés socialistes, voir : Bernadette Dupont, « proposition de loi tendant à ce que des funérailles nationales et un hommage solennel aux anciens combattants de la Première Guerre mondiale soient organisés lors de

« événement exceptionnel » organisé dans un lieu symbolique de la capitale, ensuite les funérailles nationales qui devraient se dérouler à la nécropole nationale de Notre-Dame-de-Lorette (article 2). L'importance de l'engagement du groupe socialiste dans le dépôt de cette proposition de loi attire l'attention de la presse à l'approche du 11 Novembre : la question du devenir du dernier des derniers se pose[110]. C'est finalement au président de la République à qui il revient finalement de trancher. En effet, avant même le 11 Novembre et malgré l'expression des réticences d'ordre juridique de son ministre délégué aux Anciens combattants[111], Jacques Chirac a fait connaître sa décision[112] de s'appuyer sur le Haut conseil de la mémoire combattante qu'il a créé en 1997[113], dont la réunion annuelle est prévue le 18 novembre.

La décision présidentielle d'organiser un hommage national au moment de la disparition du dernier des combattants de la Grande Guerre n'étant pas formalisée dans ses détails laisse le débat vivre autour de la question du lieu de l'inhumation. On a déjà constaté que la proposition de loi socialiste intégrait Notre-Dame-de-Lorette, située dans la circonscription de son initiateur, des lieux à la teneur symbolique tout aussi importante comme Rethondes[114] entrent aussi dans le débat. On peut également souligner l'apparition d'un possible amalgame avec ce qui est prévu concernant le dernier compagnon de la Libération, pour qui un tombeau a été préparé au mémorial du Mont Valérien, le cimetière dudit lieu étant également proposé[115]. Par ailleurs, rien ne dit que l'élu ou sa famille accepte le principe d'être mis à l'honneur. Il faut se rappeler ici que certains anciens combattants ont refusé de se voir décorer au moment de la mise en place des promotions spéciales de la Légion d'honneur voulues par

---

l'inhumation du dernier poilu », proposition de loi n°80, annexe au procès-verbal de la séance du 15 novembre 2005.

[110] « L'essentiel », *L'Humanité*, 8 novembre 2005, p. 12 ; « Le PS veut honorer le dernier poilu », *La Nouvelle république du Centre-Ouest*, 8 novembre 2005, p. IV ; « Proposition PS : honorer le dernier poilu par des funérailles nationales », *Le Progrès – Lyon*, 8 novembre 2005, p. 5 ; « Hommage national prévu au dernier poilu », *Le Figaro*, 11 novembre 2005 ; F. B., « Une proposition d'un médecin originaire du Ternois. Des funérailles nationales pour le dernier poilu », *La Voix du Nord*, 11 novembre 2005, p. 1 ; « Armistice : Chirac a présidé le 87e anniversaire », *Le Bien public*, 12 novembre 2005.

[111] Antoine Fouchet, « Un hommage national sera rendu au dernier poilu », *La Croix*, 10 novembre 2005, p. 8.

[112] Jean-Dominique Merchet, « L'ultime poilu ne sera pas un soldat inconnu », *op. cit.*

[113] Décret n°97-11 du 9 janvier 1997 portant création du Haut conseil de la mémoire combattante. Il faut préciser que le Haut conseil à la mémoire combattante est pensé comme « autorité morale chargée de réconcilier les Français avec leur histoire, de défendre, en toute occasion, les valeurs historiques de la République, d'en entretenir les générations montantes et de promouvoir les grandes commémorations qui appartiennent à la mémoire de la République » cf réponse du ministère des anciens combattants à la question écrite n°20501 posée par Marcel Bony (sénateur du Puy-de-Dôme) [question publiée au *Journal officiel (Sénat)* du 13 février 1994, p. 424] publiée dans le *Journal Officiel (Sénat)*, le 20 mars 1997, p. 856.

[114] « Le dernier enterré à Rethondes », *Le Parisien*, 7 mars 2006, puis « le dernier poilu divise la droite », *Le Parisien*, 15 avril 2006, p. 6. Ce dernier article évoquant le conflit entre François-Michel Gonnot député de Compiègne Nord et Lucien Degauchy député de Compiègne Sud qui se disputent la paternité de l'idée de demander à ce que le dernier poilu de 14-18 soit enterré à la clairière de l'Armistice.

[115] « 11 novembre : l'hommage du président aux anciens combattants », *Le Figaro*, 12 novembre 2006.

François Mitterrand puis Jacques Chirac. Il se trouve que deux d'entre eux s'expriment à ce sujet par voie de presse : « Ce serait un affront pour les gens qui sont morts » dit Lazare Ponticelli, quant à Maurice Floquet, il « ''ne veut plus qu'on parle de lui'', ni de la Grande Guerre qui lui a valu deux trépanations et la perte d'une oreille »[116]. Enfin, Benoît Hopquin fait remarquer au mois de mars 2006 qu'il s'agit d'être certain que le dernier soit bien le dernier. Il revient dans son article sur les démarches de deux combattants : René Riffaud qui s'est fait connaître après n'avoir jamais demandé la carte d'ancien combattant et François Jaffré dont le dossier aurait été égaré. Aussi le journaliste conclut-il :

> « Y a-t-il d'autres absents ? La polémique pourrait enfler, à mesure que s'amenuise le dernier carré. Tant de rescapés ont enterré à jamais les souvenirs du carnage, choisissant le mutisme pour ne pas avoir à dire l'indicible. Reste-t-il, quelque part en France ou dans les anciennes colonies, un ou des centenaires murés à jamais dans leur silence ?[117] ».

Une autre question émerge dans ce contexte qui entrecroise la disparition des anciens combattants de la Première Guerre mondiale et une France qui est secouée par une série de crises autour de ses mémoires : est-il nécessaire, est-il envisageable de maintenir une commémoration alors que ceux qui ont contribué à sa création et à sa tenue ont disparu ? Quel en serait le sens ?

Réinventer une commémoration 2007-2012

À la fin du mois de mai 2007 Nicolas Sarkozy s'installe au Palais de l'Élysée après une campagne qui a donné lieu à de nombreux recours à l'histoire, à une utilisation de références historiques et un recours assidu au « roman national »[118]. Dès le premier jour de son mandat, le nouveau président de la République a souhaité inaugurer sa politique publique du passé par une cérémonie au bois de Boulogne sur le lieu où trente-cinq jeunes parisiens ont été fusillés et ainsi commencer son quinquennat par un « hommage aux martyrs de la Résistance ». Passant à la tribune à la suite d'une prise de parole de Max Gallo, le président de la République précède son discours par un propos libre :

---

[116] « 11 novembre : l'un des cinq derniers ''poilus'' sous l'Arc de Triomphe », *Agence France presse infos mondiales*, 10 novembre 2006 – 5 h 12. L'année suivante les deux hommes rappellent leur position à ces honneurs. Louis de Cazenave qui avait accepté avec difficulté la Légion d'honneur a exprimé le souhait d'être enseveli dans le caveau familial ; quant à Lazare Ponticelli il déclare: « Je refuse ces obsèques nationales. Ce n'est pas juste d'attendre le dernier poilu. C'est un affront fait à tous les autres, morts sans avoir eu les honneurs qu'ils méritaient. On n'a rien fait pour eux. Ils se sont battus comme moi. Ils avaient droit à un geste de leur vivant... Même un petit geste aurait suffi » dans « Les derniers poilus refusent les obsèques nationales », *Le Monde*, 10 novembre 2007, p. 9.

[117] Benoît Hopquin, « Reste-t-il des soldats méconnus de 14-18 ? », *Le Monde*, 3 mars 2006, p 33.

[118] Philippe Joutard, *Histoire et mémoires, conflits et alliance*, Paris, Gallimard, 2013, p. 198.

> « Je n'ai jamais pu lire ou écouter la lettre de Guy Môquet sans en être profondément bouleversé, et je voudrais dire aux Français que ma première décision de président de la République sera de demander au futur ministre de l'Éduction nationale que cette lettre soit lue en début d'année par tous les lycéens de France [119]».

Ces quelques mots, qui transforment ce qui est dit comme étant une émotion personnelle en politique publique[120], qui sont à la base d'une nouvelle crise sur les usages de la mémoire[121], annoncent aussi que dès lors l'initiative viendrait de l'Élysée. Dans ces conditions, la question du devenir du 11 Novembre prend une autre importance : la commémoration est-elle un enjeu pour le nouveau président de la République ? Le sentiment des Français à son égard peut jouer. La disparition des derniers acteurs de la guerre n'implique pas que les Français souhaitent que la commémoration s'arrête. Bien au contraire, trois quart des lecteurs ayant répondu à la question : « La commémoration du 11 Novembre a-t-elle encore un sens ?[122] » posée par *Le Figaro* sur son site Internet indiquent qu'il s'agit d'un « devoir de mémoire », même si certains appellent à l'évolution de la cérémonie à une échelle européenne[123].

2007 : un 11 Novembre pour rompre

Quelques jours avant que *Le Figaro* ne lance cette enquête, quelques articles ont dévoilé les intentions du pouvoir exécutif sur la forme à donner aux cérémonies parisiennes du 11 novembre 2007. C'est d'abord un article d'Antoine Fouchet dans *La Croix* qui révèle dès le 7 novembre l'entreprise déclenchée à l'Élysée suite à une note adressée par le secrétaire d'État à la Défense chargé des Anciens combattants au président de la République. Selon le journal, Alain Marleix suggère à Nicolas Sarkozy « [d']introduire de la nouveauté dans les commémorations, qui sont devenues répétitives » [124]. Partant du constat du caractère redondant des commémorations antérieures, de la trop grande simplicité du rituel, il s'agit :

> « Pour donner plus d'écho à ''une formule qui s'épuise'', l'Élysée et le secrétariat d'État aux anciens combattants ont choisi un registre

[119] Ce moment du discours ne se trouve pas dans sa retranscription sur le site « vie publique » http://discours.vie-publique.fr/notices/077001739.html voir Ina, 3351023001, Pascal Gervais (*et al.*) « L'investiture 2e partie », retransmission, France 2, durée 1 h 59 min, diffusé le 16 mai 2007 à 13 h 47.
[120] La traduction en politique publique se fait par l'intermédiaire du *Bulletin officiel* de l'Éducation nationale au mois d'août : Xavier Darcos, « 22 octobre : commémoration du souvenir de Guy Môquet et de ses 26 compagnons fusillés », *Bulletin officiel*, n°30 du 30 août 2007.
[121] Suzanne Citron parle d'un renforcement de l'agitation médiatique autour de l'histoire dans la préface de la réédition de Suzanne Citron, *Le Mythe national. L'histoire de France revisitée*, Paris, Les éditions de l'atelier, 2008, p. 11.
[122] « Donnez votre avis sur www.figaro.fr », *Le Figaro*, 10 novembre 2007, p. 10.
[123] Veziane de Vézin, « La commémoration du 11 novembre a-t-elle encore un sens ? », *Le Figaro*, 12 novembre 2007, p.46.
[124] Antoine Fouchet, « La cérémonie prévue dimanche à l'Arc de triomphe à Paris, en présence du chef de l'État, devrait être très médiatisée », *La Croix*, 7 novembre 2007, p. 6.

> médiatique. L'objectif est d'attirer un vaste public aux abords de l'Arc de triomphe et de permettre (ce qui sera une première) une retransmission télévisée de cette commémoration[125] ».

Suivent les annonces de ce qui est présenté comme étant des innovations : la diffusion de films d'archives sur des écrans géants, l'intervention d'une personnalité publique et l'invitation de deux cents jeunes, et le déploiement d'un drapeau européen. Ces informations sont confirmées par des « sources proches du dossier » qui précisent à l'Agence France presse (AFP) en fin d'après-midi que Nicolas Sarkozy veut faire « une entorse à la célébration silencieuse », confirmant par ailleurs la diffusion de films et un pavois européen. L'information est répercutée par Hervé Asquin dans un avant-papier de l'AFP dans lequel on découvre l'intention du secrétariat d'État : « il s'agit de sortir des routines, de redonner un sens à cette commémoration[126] ». Le 9 novembre, l'Élysée décide de médiatiser son action par l'intermédiaire de son porte-parole David Martinon qui ouvre son *Point de presse* sur la thématique commémorative en commençant par rappeler l'événement célébré :

> « Dimanche 11 novembre, le Président de la République participe à la commémoration de l'armistice de 1918. Comme vous le savez, ce jour là, les autorités allemandes signaient au carrefour de Rethondes, dans la forêt de Compiègne, la fin de la Deuxième [*sic*] Guerre mondiale, sous les yeux du Maréchal Ferdinand Foch, Commandant en chef des Forces alliées , mettant fin ainsi à quatre ans d'hostilité qui avaient fait plus de neuf millions de morts dont un 1 390 000 Français[127] »

Au-delà de ce que l'on peut percevoir comme un lapsus, voire une réelle confusion, de la part du communiquant du chef de l'État, cette intervention devant les journalistes permet de confirmer pour l'essentiel les informations délivrées jusque-là par des sources anonymes : la présence d'une centaine de lycéens et de collégiens, le déploiement d'écrans géants pour diffuser des films d'archives, mais aussi une sélection musicale des années 1910 interprété par les chœur de l'armée française pour finir par confirmer que le président de la République a prévu de prendre la parole après qu'un lycéen et un collégien eurent lue des lettres de poilus :

> « Le président a souhaité absolument s'exprimer pour faire vivre la mémoire des combattants de la Première Guerre mondiale[128] ».

---

[125] *Ibid.*
[126] Dans Hervé Asquin, « Nicolas Sarkozy imprime sa marque au rituel du 11 novembre » *Agence France presse – infos françaises*, 8 novembre 2010 – 18 h 06.
[127] Point de Presse de M. David Martinon, porte parole de la Présidence de la République, vendredi 9 novembre 2007, 4 rue de l'Élysée.
[128] *Ibid.*

En définitive, dès avant la tenue des cérémonies on ne peut que constater que l'aspect médiatique a été privilégié par l'Élysée : il s'agit de créer l'événement ; autrement dit de créer un événement présent plus que de commémorer un événement passé. L'observation de ces journées qui précèdent la commémoration permet de mettre en évidence la méconnaissance du 11 Novembre, tant de la part des nouveaux organisateurs que des journalistes qui répercutent leurs messages. Ainsi peut-on relever que l'essentiel des « innovations » qui sont présentées ont déjà été déployées dans les cérémonies précédentes : la jeunesse occupe une place importante au moment des commémorations organisées par les deux présidents précédents ; si elle est généralement cantonnée à son rôle d'invitée officielle dans la tribune Marceau, Jacques Chirac a été jusqu'à l'inclure dans le rituel en invitant deux jeunes pour l'accompagner dans le dépôt de la gerbe en 2003[129]. De même, on peut évoquer ici la présence des écrans géants sur le terre-plein de la place de l'Étoile à l'occasion de la célébration du dernier 11 Novembre du XX^{e} siècle. Enfin, c'est au début du premier mandat de François Mitterrand qu'est apparue la volonté de proposer une reconstitution d'un paysage musical correspondant à celui de l'époque en faisant par exemple interpréter *La Madelon*. Demeure, la rupture du silence, la lecture des lettres de poilus et le discours présidentiel qui pourraient encore être perçus comme innovation si l'on ne prenait pas en compte le discours du général de Gaulle le 11 novembre 1945. Ceci dit, les journalistes qui suivent la genèse de l'événement n'ayant pas relevé ces éléments, conservent l'impression qu'ils vont assister à un événement important de la vie publique.

Il faut donc observer la commémoration pour prendre la mesure de la traduction en acte de ces projets. Malgré l'affichage de la volonté de diffuser la cérémonie parisienne, on constate que FR3 commence la retransmission à 10 h 59[130]. Ce faisant les téléspectateurs rejoignent la commémoration alors que le président de la République salue les représentants du comité de la Flamme et reçoit, de la main du général président de l'association, une médaille commémorative frappée à l'occasion du quatre-vingtième anniversaire de l'allumage de la Flamme. La prise d'antenne est trop tardive, car si l'on en croit les informations diffusées par les journaux et celles données par David Martinon, les différents dépôts de gerbes et la projection des films[131] devaient commencer une heure plus tôt. Il faut donc en revenir aux

[129] « 11 novembre. 85^{e} commémoration de l'armistice », *Le Figaro*, 12 novembre 2003, p. 8.

[130] Ina, 3485124001, Yves Barbara (*et al.*), « Cérémonie du 11 novembre », *Édition spéciale*, FR3, durée 46 min 19 s, diffusé le 11 novembre 2007 à 10 h 59 min 16 s.

[131] Un entretien réalisé par Charles-Louis Rouseau-Vincenti avec Pierrette Baladhere (responsable du Bureau de la vie associative à la DMPA) met en évidence la difficulté des conditions de travail entre les services habituellement chargés de l'organisation de ces manifestations et l'Élysée. C'est particulièrement le cas en ce qui concerne les écrans géants et les films d'archives l'Établissement de Communication et de Production

comptes rendus publiés dans la presse papier et télévisée pour prendre conscience que la cérémonie en elle-même a très peu évoluée par rapport à l'année précédente[132]. À son arrivée place Charles-de-Gaulle-Étoile, le président de la République est monté à bord du VLRA pour passer les troupes en revue avant de recevoir les honneurs du 1er régiment de la garde républicaine. C'est au moment où il rejoint le terre-plein central que l'on peut relever un premier changement : l'extrémité de l'allée centrale côté Champs-Élysées est fermée par un groupe de jeunes, qui font face aux drapeaux des régiments dissous. On retrouve également des jeunes auxquels sont mêlés quelques invités derrière ces drapeaux le long du côté gauche de l'allée. Les porte-drapeaux des associations d'anciens combattants ont été installés sous l'arche donnant sur l'avenue de la Grande-Armée. Par ailleurs, les tribunes habituelles ont été maintenues entre l'avenue des Champs-Élysées et les avenues Friedland d'un côté et Marceau de l'autre. Cette nouvelle configuration spatiale du terre-plein, qui forme un espace clos, amène le président de la République à être suivi jusque sous l'Arc par François Fillon, Premier ministre, Hervé Morin, ministre de la Défense, et Alain Marleix, secrétaire d'État auprès du ministre de la Défense chargé des Anciens combattants sur un premier rang, et les hautes autorités militaires sur un second rang[133]. Après avoir déposé une gerbe de fleur, le président de la République respecte une minute de silence et écoute la *Sonnerie aux Morts* avant de s'engager dans le contournement de la dalle pour rejoindre la Flamme. C'est accompagné de deux jeunes que le chef de l'État s'abaisse pour raviver la flamme éternelle[134]. On peut préciser ici que le geste en question n'était pratiqué dans la cérémonie matinale qu'à l'occasion de l'anniversaire de la Flamme les années se terminant par un trois jusqu'à ce qu'il

---

Audiovisuelle de la Défense (ECPAD) n'a eue que quelques jours pour répondre à une commande passée *in extremis* et a démontré son savoir faire tant pour la réalisation d'un film basé sur des extraits d'archives cinématographiques dont on peut voir une partie sur le site de l'institution http://www.ecpad.fr/11-novembre-l-ecpad-a-l-arc-de-triomphe que pour le déploiement des infrastructures nécessaires à leur diffusion et à la captation de la cérémonie elle même pour fournir les images aux chaînes de télévision http://www.ecpad.fr/l-ecpad-a-l-arc-de-triomphe voir Charles-Louis Rouseau Vincenti, *La mise en scène institutionnelle et politique de la Grande Guerre. Étude sur les enjeux civiques, politiques et institutionnels de la transmission du souvenir de 14-18 en France entre 1998 et 2008*, mémoire de master professionnel 2e année, option : communication politiques et institutions publiques, préparé sous la direction du professeur Véronique Richard, École des hautes études en sciences de l'information et de la communication, Université Paris Sorbonne, cité par Nicolas Offenstadt, dans *14-18 Aujourd'hui*, *op. cit*.

[132] Les éditions de FR3 qui devait bénéficier des images du direct sont plus illustrées que celles de TF1 ou France 2 qui évoquent très rapidement le geste traditionnel (en *off*) pour se consacrer plus longuement aux lectures et au discours présidentiel, et la présence de Lazare Ponticelli au monument aux morts du Kremlin-Bicêtre venu dire : « Je suis là pour le moment. Je ne sais pas pour l'année prochaine » Voir par exemple Ina, 3486162001004, Olivier Santicchi (*et al*.), « Commémorations du 11 novembre 1918 », *TF1 20h*, TF1, durée 1 min 58 s, diffusé le 11 novembre 2007 à 20 h 02.

[133] Ina, 3484738001006, Béatrice Gelot, « Cérémonie du 11 novembre », *19-20. Édition nationale*, FR3, durée 1 min 40 s, diffusé le 11 novembre 2007 à 19 h 34.

[134] *Ibid.*

soit ajouté à la cérémonie dans les dernières années de la présidence de Jacques Chirac. Ainsi, à ce point des cérémonies, le « coup de jeune[135] » sur le 11 Novembre n'est pas si évident.

C'est donc la suite, pour laquelle on dispose de la retransmission en direct de FR3, qui doit trancher avec les années précédentes. Un pupitre a été installé à pour le président au centre de l'allée et fait face au groupe de jeunes qui ferme l'allée centrale. C'est par une seconde installation sonore, à quelques pas de la première, que cette nouvelle phase de la cérémonie commence. Une jeune fille s'approche du micro et lit une première lettre, un fils écrit à sa mère pour évoquer ses souffrances :

> « Par quelle miracle suis-je sorti de cet enfer, je me demande encore bien des fois s'il est vrai que je suis encore vivant ? Penses donc, nous sommes montés mille-deux-cent et nous sommes redescendus trois cent ! Pourquoi suis-je de ces trois-cent qui ont eu de la chance de s'en tirer ? Je n'en sais rien ! Pourtant j'aurais du être tué cent fois et à chaque minute. Pendant ces huit longs jours j'ai cru ma dernière heure arrivée. Nous étions tous monté là haut après avoir fait le sacrifice de notre vie, car nous ne pensions pas qu'il fut possible de se tirer d'une pareille fournaise. Oui ma chère mère nous avons beaucoup souffert, et personne ne pourra jamais savoir par quelles souffrances horribles nous sommes passés[136] ».

Puis vient un jeune homme, qui doit quant à lui lire une lettre qui évoque les deux dernières heures de la guerre :

> « À neuf heure du matin, le 11, on vient de nous avertir que tout est signé, et que cela finira à 11 h. Deux heures, qui nous parurent durer des jours entiers. Enfin, 11 h arrive. D'un seul coup tout s'arrête. C'est incroyable. Nous attendons deux heures, tout est bien fini, alors la triste corvée commence : d'aller chercher les camarades qui y sont restés. Le soir arrive, il nous faut rester là, mais on allume un grand feu et les rescapés se rassemblent. Tout le monde est content, mais triste. La mort plane encore dans l'air. Le 12, nous sommes relevés à 2 h et c'est fini[137] ».

Ainsi l'innovation annoncée en ce 11 novembre 2007 pourrait être perçue comme se plaçant dans la continuité de la mobilisation du patrimoine de 14-18 déjà observée[138]. Mais c'est évidemment le contenu de ces deux messages qui retient l'attention en ce qu'ils introduisent le discours présidentiel en déployant des thématiques jusque-là absentes de la

[135] Pour reprendre le titre de l'article Béatrice Houchard et Christel Brigaudeau, « Coup de jeune sur le 11 novembre », *Le Parisien*, 12 novembre 2007.
[136] Ina, 3485124001, Yves Barbara (*et al.*), « Cérémonie du 11 novembre », *op. cit.*.
[137] *Ibid.*.
[138] Sur la contribution de la publication des lettres de poilus à la mémoire collective voir Coralie Marin, *Les recueils de correspondances des poilus, vers une mémoire collective française de la Grande Guerre*, mémoire présenté à la Faculté des arts et des sciences en vue de l'obtention du grade M.A, réalisé sous la direction de Carl Bouchard, Université de Montréal, 2008.

commémoration parisienne : évocation de la violence, de la peur, de la souffrance des soldats au front, le partage d'une expérience de la guerre[139], mais aussi l'immédiate présence du deuil qui s'impose aux combattants. Autant d'éléments qui étaient incarnés par ceux qui avaient survécu au conflit.

Nicolas Sarkozy, qui a écouté les deux lettres derrière son pupitre, prononce son discours face au groupe de jeunes installé au bout de l'allée. En prenant la parole, en rompant un silence qui a permis jusque-là à chacun de pouvoir s'approprier une part du recueillement, le président de la République impose, du fait de sa magistrature, le sens de la commémoration. Son discours articule une évocation rapide de la guerre en ayant recours au registre de la souffrance[140], et la mise en œuvre des souvenirs de ceux qui lui ont survécu dans un idéal pacifiste dans un premier temps, et la naissance de l'Europe de la tragédie de la Seconde Guerre mondiale dans un second temps. Ceci amène Nicolas Sarkozy à conclure sur le sens qu'il veut donner à la commémoration :

> « En ce 11 novembre, nous ne rendons pas seulement l'hommage de la Nation à tous les morts sur le champ de bataille, à travers les soldats héroïques qui ont été jusqu'à l'extrême limite de leurs forces pour défendre la cause sacrée de la patrie.
> Nous nous souvenons aussi que de tant de sang, que de tant de larmes est né un grand rêve de paix […]
> Aujourd'hui en nous souvenant nous célébrons l'avenir. Un avenir de paix, un avenir de fraternité entre les nations. Un avenir de compréhension et de solidarité entre les peuples.
> Cet avenir nous lui avons donné un nom : l'Europe. Ne l'oublions jamais" [141] ».

De ce discours les commentaires retiennent cette importance donnée à l'Europe, par un président de la République qui va être amené à assumer la présidence de l'Europe dans les mois à venir[142]. Il faut attendre le mois de mai 2008, et un article de Gérard Georges dans *Médiapart* à l'approche de la cérémonie prévue le 17 mai à Craonne pour obtenir la réhabilitation des « fusillés pour l'exemple », pour percevoir « le malaise » qu'a généré ce discours. Ainsi, Gérard Desportes a-t-il découvert que le texte du discours, qui sur le moment

[139] John Horne, « Entre expérience et mémoire : les soldats français de la Grande Guerre », *Annales. Histoires, Sciences Sociales*, 5/2005, pp. 903-919.
[140] Nicolas Offenstadt, *14-18 Aujourd'hui*, *op. cit.*, p. 123.
[141] Ina, 3485124001, Yves Barbara (*et al.*), « Cérémonie du 11 novembre », *op. cit.*
[142] « Cérémonie du 11 Novembre : Nicolas Sarkozy célèbre le ''rêve'' européen », *Agence France presse Info mondiales*, 11 h 04 ; « 11 Novembre : Nicolas Sarkozy célèbre le ''rêve'' européen (papier général), *Agence France presse – Infos françaises*, 11 novembre 2007, 13 h 29 ; « 11 Novembre : Nicolas Sarkozy célèbre le ''rêve'' européen », *Les Échos*, n°20044, 12 novembre 2007, p. 18.

« laisse pantois militaires et civils qui sont sur place », a été retiré du site Internet de l'Élysée[143].

2008 une année 14-18

Les cérémonies du 11 novembre 2007 ne sont pas encore terminées que des indices veulent laisser penser que la volonté du gouvernement est de changer les modalités d'organisation de la manifestation, pour ne pas renouveler la précipitation qui a été causée par la « rupture ». Ainsi, Alain Marleix évoque-t-il la création de deux commissions dès le 10 octobre 2007, à l'occasion de son audition devant la commission de la Défense nationale et des forces armées dans le cadre du projet de loi de finance pour 2008[144]. La première de ces commissions doit se réunir autour de Jean-Jacques Becker sur la thématique du quatre-vingt-dixième anniversaire de l'Armistice, et la seconde est confiée à la présidence d'André Kaspi pour réfléchir à la modernisation de la politique commémorative. Le secrétaire d'État précise à l'occasion d'un entretien publié dans les pages du *Figaro* que la commission présidée par Jean-Jacques Becker [145] doit lui présenter des propositions « sur le sens à donner à ces commémorations »[146]. À l'invitation d'Alain Marleix, Jean-Jacques Becker réunit « un groupe éclectique[147] » comprenant historiens, gens de médias et artistes[148]. Le groupe, dont certains des membres étaient présents sur le terre-plein de l'Arc de Triomphe le 11 novembre 2007[149], rend son rapport un mois plus tard, le 19 décembre 2007. On apprend alors que « la plus importante des commémorations doit rester celle de l'Arc de triomphe, à la date du 11

[143] Georges Desportes, « L'Élysée envisage la réhabilitation des ''fusillés pour l'exemple'' en 14-18 », *Mediapart*, le 2 mai 2008, http://www.mediapart.fr/journal/france/020508/l-elysee-envisage-la-rehabilitation-des-fusilles-pour-l-exemple-en-14-18?onglet=full

[144] Guy Teissier (président), « Audition de M. Alain Marleix, secrétaire d'État à la défense chargée des anciens combattants », *Compte rendu de la commission de la défense nationale et des forces armées*, 10 octobre 2007, compte rendu n°3, p. 3.

[145] Antoine Fouchet, « Un historien attaché à la mémoire de la ''Grande Guerre'' », *La Croix*, 12 novembre 2007.

[146] Arnaud de la Grange, « Le secrétaire d'État aux Anciens combattants veut innover sur la forme des commémorations », *Le Figaro*, 12 novembre 2007, p. 8.

[147] Terme utilisé par l'historien dans un entretien accordé à la revue *Les Chemins de la mémoire* : « Interview de Jean-Jacques Becker », *Les Chemins de la mémoire*, février 2008.

[148] La commission comprend Stéphane Audouin-Rouzeau (directeur d'études à l'EHESS et Vice-président du Centre de recherche de l'Historial de Péronne) ; Patrick Barbéris (réalisateur) ; Laurence Campa (maître de Conférence à Paris XII) ; Gérard Delbauffe (contrôleur général des armées, président du Souvenir français) ; Caroline Fontaine (directrice du centre de recherche de l'Historial de la Grande Guerre à Péronne) ; Valérie Hannin (rédactrice en chef de la revue *L'Histoire*) ; John Horne (Professeur au Trinity College de Dublin) ; Haïm Kerm (suclpteur) ; Gerd Krumeich (professeur à l'Université Heinrich Heine de Duüsseldorf) ; Emmanuel Laurentin (journaliste à France Culture) ; Gabriel Le Bomin (Réalisateur) ; Odile Roynette (maître de conférence à l'Université de Besançon).

[149] On peut attribuer au hasard que Stéphane Audouin-Rouzeau et Jean-Jacques Becker forment le second plan des images cadrés sur les deux jeunes lecteurs.

novembre[150] » pour le quatre-vingt-dixième anniversaire de la fin des combats, et encourage le gouvernement à poursuivre les évolutions qu'il a apportées à la commémoration de 2007, l'invitant à aller plus loin « en concentrant le rituel et en diversifiant les participants[151] ». Par concentration du rituel la commission appelle à la réduction du nombre de dépôt de gerbes sur la tombe du Soldat inconnu afin de focaliser l'attention sur le geste présidentiel qui serait la seule source d'émotion. La diversification des participants encourage les organisateurs à élargir les invitations à des autorités européennes. Avec ces prescriptions, la commission préconise donc une cérémonie parisienne, à l'Arc de Triomphe, à laquelle participeraient les chefs d'États de tous les pays belligérants en insistant spécialement sur l'intérêt d'une invitation adressée à la chancelière allemande[152]. On remarque par ailleurs que si les membres de la commission apprécient la présence des écrans géants qui « renforcent l'historicité de la cérémonie », ils y voient aussi la possibilité de faire évoluer le sens de la commémoration par une mise en lumière de la joie et du soulagement liés à la fin de la guerre :

> « La manière la plus simple et la plus efficace de faire comprendre celle-ci serait de faire réaliser par l'ECPAD un montage de films d'époque sur le 11 novembre 1918 (ou sur les dates qui entourent le 11 novembre en fonction des spécificités du calendrier de la fin des combats selon les différents pays), et de passer en boucles ces images sur des écrans géants placés à Paris et dans les plus grandes villes de France. Le public mesurerait ainsi immédiatement l'ampleur du soulagement et de la joie qui a accompagné la fin de la guerre, même dans les pays vaincus (images de liesse en Allemagne lors du retour des troupes), un soulagement et une joie étroitement mêlés au deuil[153]. »

Si l'on note bien le fait que la commission a choisi de s'appuyer sur les nouvelles orientations données aux cérémonies parisiennes sous l'impulsion de Nicolas Sarkozy, on ne peut faire autrement que de relever qu'on ne trouve pas de traces dans ce rapport des propositions d'Alain Marleix formulées dès le 11 novembre 2007. La commission propose de faire venir l'Europe à Paris, que ce soit par la présence des jeunes ou des chefs d'États, alors que le secrétaire d'État a fait savoir qu'il avait conseillé au président de la République de délocaliser le 11 Novembre :

> « Délocalisée à Strasbourg, ''ville symbole pour l'Europe'', cette ''cérémonie européenne'' serait ''axée sur les thèmes du retour à la

[150] Jean-Jacques Becker (*et al.*), *Rapport de la commission « Becker » pour la commémoration du 90ème anniversaire de 1918*, Paris, Ministère de la défense, 2007.
[151] *Ibid.*
[152] *Ibid.* p. 9.
[153] Jean-Jacques Becker (*et al.*), *Rapport de la commission « Becker » pour la commémoration du 90ème anniversaire de 1918*, *op. cit.*, p. 8.

> paix'' mais surtout de ''la naissance ou la renaissance en 1918 d'un grand nombre d'États d'Europe centrale ou orientale[154] ».

Le début de l'année est marqué par la mort de Louis Cazenave ce qui, d'une part laisse à Lazare Ponticelli le rôle de dernier poilu et, d'autre part, donne une importance particulière à 2008 en matière commémorative. L'homme qui a exprimé son opposition à toute forme d'honneur réservée au dernier des combattants, au moment où Jacques Chirac a accepté le principe d'un hommage national, doit finalement revenir sur sa position et laisser sa fille porter son consentement au secrétaire d'État aux Anciens combattants et discuter avec lui de la forme que devait prendre la cérémonie[155]. Quelques mois plus tard, la Une du journal *Le Monde* du vendredi 14 mars 2008 – distribué à Paris le 13 mars – titre : « Lazare Ponticelli, le dernier ''poilu'' français est mort[156] ».

À la simplicité de la cérémonie, qui devait prendre la forme d'une messe, les observateurs constatent que l'Élysée a imposé la forme que devait prendre l'hommage, et pris la décision d'une couverture médiatique importante[157]. Le matin un premier hommage est consacré à Lazare Ponticelli : une messe célébrée en Saint-Louis-des-Invalides par l'évêque aux armées Mgr. Patrick Le Gal suivit d'un éloge funèbre prononcé par Max Gallo dans la cour d'honneur des Invalides[158], avant que la famille ne puisse célébrer les obsèques dans l'intimité à Ivry-sur-Seine[159]. Une seconde cérémonie est organisée l'après-midi, cette fois du côté de la cour du Dôme à l'occasion de laquelle Nicolas Sarkozy inaugure une plaque disposée à l'entrée de la chapelle où repose le maréchal Foch :

> « Alors que disparaît le dernier combattant français de la Première Guerre Mondiale [*sic*] la Nation témoigne sa reconnaissance envers ceux qui ont servi sous ses drapeaux en 1914-1918. La France conserve

[154] Hervé Asquin, « Nicolas Sarkozy imprime sa marque au rituel du 11 novembre (avant papier) », *Agence France presse – Infos françaises*, 8 novembre 2007, 18 h 06 ; Hervé Asquin, « 11 Novembre : Nicolas Sarkozy célèbre le ''rêve'' européen (papier général) », *Agence France presse – Infos françaises*, 11 novembre 2007, 13 h 29 ; « 11 Novembre : Nicolas Sarkozy célèbre le ''rêve'' européen », *Les Échos*, 12 novembre 2007, p. 18.

[155] Francis Gouge, Benoît Hopquin, « L'Élysée étoffe le cérémonial du ''dernier des poilus'' », *Le Monde*, 17 mars 2008, p. 10. Pour une étude des funérailles de Lazare Ponticelli voir : Stéphane Audouin-Rouzeau, « L'adieu au ''dernier poilu'' », *Le nouvel observateur*, 1er novembre 2008, p. 16.

[156] « Lazare Ponticelli, le dernier ''poilu'' français est mort », *Le Monde*, 14 mars 2008, p. 1 ; une longue biographie est également publiée dans la rubrique Carnet du journal : Benoît Hopquin, « Lazare Ponticelli », *Le Monde*, 14 mars 2008, p. 23. Voir également « Le dernier homme », *Les Échos*, 14 mars 2008, p. 16.

[157] Francis Gouge, Benoît Hopquin, « L'Élysée étoffe le cérémonial du ''dernier des poilus'' », *op. cit.*.

[158] Ariane Chemin, « L'hommage de la nation au dernier poilu, celui qui ''ne s'appartient plus tout à fait'' », *Le Monde*, 19 mars 2008, p. 10.

[159] « Lazare Ponticelli inhumé dans l'intimité à Ivry-sur-Seine », *Agence France presse – Infos françaises*, 17 mars 2008 à 17 h 22.

> précieusement le souvenir de ceux restés dans l'Histoire [*sic*] comme les Poilus [*sic*] de la Grande Guerre[160] ».

Dans un contexte marqué par la défaite aux municipales[161], à quelques mois de la polémique soulevée par la lecture de la lettre de Guy Môquet, et quelques jours avant la visite de Nicolas Sarkozy aux Glières, ces cérémonies sont perçues comme intégrant une forme d'usage discutable de l'histoire par le président de la République[162].

Au moment de la conclusion de l'édition spéciale diffusée l'après-midi par FR3 et animée par Marie Drucker, la journaliste demande à son confrère Pierre Babet des précisions concernant la commémoration du 11 Novembre à venir. Celui-ci rappelle alors l'existence des travaux de la commission Becker et répond que cette commémoration devrait se faire « à vingt-sept[163] » pour souligner la présidence européenne de la France au mois de novembre.

2008 devait donc principalement être le premier 11 Novembre en l'absence de poilus, mais aussi un anniversaire décennal auquel l'Élysée a décidé de donner une importance particulière en l'inscrivant dans la ligne qu'il a imprimé en la matière depuis 2007 : celle de la rupture.

> « Aucun de ses prédécesseurs n'avait osé : cette année, ce n'est pas à Paris, devant le tombeau du soldat inconnu, que Nicolas Sarkozy présidera les cérémonies officielles du 11-Novembre. Une halte est certes prévue, au petit matin, sur les Champs-Elysées. Mais seulement pour fleurir la statue de Georges Clemenceau. Une fois l'hommage rendu au Père-la-Victoire, le cortège présidentiel quittera la capitale. Destination ? L'ossuaire de Douaumont, dans la Meuse, à quelques kilomètres de Verdun[164] ».

Le journaliste du *Monde* qui a mené l'enquête pour comprendre la genèse de cette décision rappelle que le travail a commencé par une réflexion conduite par Jean-Jacques Becker à la demande d'Alain Marleix dont les conclusions concernant le 11 Novembre demandait « une mise en scène plus spectaculaire qu'à l'accoutumée » centrée sur la présence de tous les chefs d'États des pays belligérants et de la chancelière allemande. Selon Thomas Wieder, c'est finalement la réussite de la cérémonie organisée à Ouistreham pour la célébration du 8 Mai, qui a achevé de convaincre l'Élysée de la possibilité de délocaliser la cérémonie du 11 Novembre. On a vu qu'en 2007 Alain Marleix a suggéré de valoriser la présidence française de l'Union européenne en déplaçant la cérémonie à Strasbourg, mais c'est Douaumont qui a

[160] Ina, 3581609001, Marie Drucker, Jean Amsellem (*et al.*), « Hommage national aux poilus de la Première Guerre mondiale », *Édition spéciale*, FR3, durée 1 h 36 min 53 s, diffusé le 17 mars 2008 à 15 h 04.
[161] Bruno Jeudy, Judith Waintraub, « L'UMP sous le choc de la défaite », *Le Figaro*, 17 mars 2008, p. 4.
[162] Les propos de Nicolas Offenstadt sont repris à cette occasion dans Ariane Chemin, « L'hommage de la nation au dernier poilu, celui qui ''ne s'appartient plus tout à fait'' », *op. cit.*.
[163] Ina, 3581609001, Marie Drucker, Jean Amsellem (*et al.*), « Hommage national aux poilus de la Première Guerre mondiale », *op. cit.*.
[164] Thomas Wieder, « Un 11 Novembre ''du côté des victimes'' », *Le Monde*, 10 novembre 2008, p. 3.

été choisi, le journaliste du *Monde* rappelant que le site a bénéficié de la combinaison du souvenir de l'émotion ressentie par Nicolas Sarkozy à l'occasion d'une visite en février 2007, du goût du président de la République pour les mises en scène dramatiques, mais aussi de l'activisme d'un « lobby meusien » (on peut rappeler à ce propos que Serge Barcellini est alors à la fois conseiller de Jean-Marie Bockel et très engagé dans la Meuse[165]). Toutefois on assiste à une véritable opération de *storytelling*[166]*,* seul le premier aspect, l'impact émotionnel du site sur le chef de l'État aurait joué dans le choix final.

Contrairement à l'année précédente, pour laquelle on a relevé que des fuites provenant de personnes proches du dossier ont devancé l'annonce du porte-parole de l'Élysée, le quatre-vingt-dixième anniversaire de la signature de l'Armistice s'organise dans la plus grande discrétion jusqu'à la semaine précédent l'événement, à une exception près. En effet, Jean-Marie Bockel qui est auditionné à l'Assemblée nationale dans le cadre de la mission d'information sur les questions mémorielles dévoile le projet, annonce que le quatre-vingt-dixième anniversaire doit se dérouler à Douaumont,[167] ce qui provoque une réaction de la part du député communiste de la première circonscription de la Somme étonné que son département soit systématiquement oublié dans la politique mémorielle de l'État[168]. Quoi qu'il en soit l'affaire ne sort pas réellement de l'enceinte parlementaire, ce qui laisse au pouvoir exécutif le contrôle de sa communication et la naissance de l'événement pour que celui-ci trouve une place dans la presse papier et télévisée. On peut remarquer, que les chaînes TF1 et France 2, qui doivent assurer la retransmission de l'événement, choisissent de l'annoncer avec d'autant plus d'importance dans les éditions d'informations qui précèdent l'anniversaire, qu'elles ont toutes les deux organisé des émissions spéciales pour lesquelles il faut s'assurer qu'il y ait une audience[169].

Un embarras apparaît cependant sous la forme d'un débat qui émerge avec la diffusion de ce qui est présenté comme les principales conclusions du travail dirigé par André Kaspi présidant la seconde commission chargée par Alain Marleix de réfléchir à l'avenir des

---

[165] Charles-Louis Rouseau Vincenti, *La mise en scène institutionnelle et politique de la Grande Guerre* […], *op. cit.*, p. 30 et Annexe 7 p. 116.

[166] Christian Salmon, *Storytelling : la machine à fabriquer des histoires et à formater des esprits*, Paris, La Découverte, 2008.

[167] « Audition de M. Jean-Marie Bockel, Secrétaire d'État chargé de la Défense et des Anciens combattants auprès de la Ministre de la Défense », dans André Kaspi (sous la présidence de), *Rapport de la commission de réflexion sur la modernisation des commémorations publiques*, Paris, Ministère de la Défense, 2008, p. 420.

[168] *Ibid.* pp. 424-425.

[169] Ina, 3767646001030, « Plateau brève : préparatifs des cérémonies de Douaumont », *20 heures*, France 2, durée 9 s, 10 novembre 2008 à 20 h 27. Sur une thématique très proche : Ina, 3768730001028, Thibault Malandrin, « Les Français dans la Grande Guerre », *TF1 20 heures*, TF1, durée 1 min 53 s, diffusé le 10 novembre 2008 à 20 h 23.

commémorations en France[170]. Avant de s'intéresser à la controverse, il faut s'attarder sur les travaux de cette commission, quand bien même le rapport est diffusé après le 11 novembre. André Kaspi rappelle que convoqué par Alain Marleix, il s'est vu confier la mission dont le périmètre est clairement défini puisqu'il s'agissait de « réfléchir à l'avenir et à la modernisation des commémorations et des célébrations publiques organisées par le secrétaire d'État à la Défense, chargé des anciens combattants[171] », et que cette mission a été confortée par la déclaration du président de la République de vouloir faire évoluer sa politique de mémoire, dans son discours prononcé à l'occasion des vœux aux forces armées et Anciens combattants le 10 janvier 2008[172]. Les spécificités de la mission (les commémorations dépendant du secrétariat des Anciens combattants), et la liste des personnes auditionnées[173] , amènent la commission à remarquer qu'un nombre trop important de commémorations a un effet contreproductif par rapport aux attentes des organisateurs ; la dissémination et la perte du sens plutôt que le rassemblement. Ainsi le rapport de la commission qui s'appuie sur les informations transmises par les préfets évoque-t-elle un « désintérêt généralisé » :

> « Peu de participants, des élus souvent absents, des militaires réticents, de rares écoliers que leurs parents ou leurs maîtres ont fait venir, des anciens combattants de moins en moins nombreux. C'est une véritable désaffection[174] ».

Selon le rapport seules trois commémorations échappent à ce constat (8 Mai, 14 Juillet et 11 Novembre). Il faut aussi relever que la commission s'est particulièrement intéressée au 11 Novembre qui semble bénéficier d'un « large consensus ». Consensus qu'elle explique par le fait que cette commémoration célèbre le souvenir des morts de la Grande Guerre qui restent présent dans la société par l'intermédiaire des monuments aux morts qui portent leurs

[170] Arrêté du 12 décembre 2007 portant création de la commission de réflexion sur la modernisation des commémorations publiques. La commission est composée de Jean-Pierre Bardet (professeur émérite à Paris IV) ; Robert Belot (professeur à l'université de technologie de Belfort) ; Françoise Berger (maître de conférence à l'Institut d'études politiques de Grenoble) ; Frédérick Casadesus (Journaliste à *Réforme*) ; Bernard Cottret (professeur à l'Université de Saint-Quentin-en-Yveline) ; Gérard Delbauffe (contrôleur général des armées, président du Souvenir français) ; Patrice Gélinet (journaliste, Radio France) ; Anne Grynberg (professeur à l'Institut national des langues et civilisations orientales) ; Philippe Joutard (ancien recteur) ; Stéphane Khémis (directeur de *L'Histoire*, de *La Recherche*, et *Le Magazine littéraire*) ; Marie-Claire Lavabre (directrice de recherche au CNRS) ; général d'armée Hervé Le Riche (inspecteur général des armées) ; Emmanuel Le Roy Ladurie (membre de l'Académie des sciences morales et politiques) ; Bertrand de Saint-Vincent (journaliste au *Figaro*) ; Jean-François Sirinelli (professeur à l'Institut d'études politiques de Paris) ; Hubert Tison (secrétaire général de l'Association des professeur d'histoire et de géographie) ; Catherine Withol de Wenden (directrice de recherche au CNRS).

[171] Ce sont les termes de l'arrêté du 12 décembre 2007 évoqué plus haut, cité André Kaspi dans André Kaspi (sous la présidence de), *Rapport de la commission de réflexion sur la modernisation des commémorations publiques*, Paris, Ministère de la Défense, 2008, p. 11.

[172] *Ibid.,* p. 13.

[173] *Ibid*., pp. 15 à 19.

[174] *Ibid*., p. 26.

patronymes. Cependant la commission invite à faire évoluer la signification de la commémoration du 11 Novembre. Après avoir rappelé que la Grande Guerre était la dernière des guerres européennes et la première des guerres mondiales, son bilan humain catastrophique, qu'elle n'était pas une guerre opposant des démocraties à des régimes autocratiques, mais bien le temps de l'affrontements de nations[175] :

> « Vu 90 ans plus tard, le conflit est fratricide. Il n'est pas idéologique. Il met fin à la primauté de l'Europe sur le monde. D'une certaine manière la Grande Guerre appartient au XIXème siècle plus qu'elle n'ouvre l'histoire du XXème siècle. Elle témoigne de la folie des hommes, mais aussi du courage, de l'endurance, du patriotisme. Dans ces conditions, le Onze novembre doit être le jour où l'on commémore les morts pour la France, ceux d'hier, d'aujourd'hui et de demain. Ainsi définie, cette date prendra une dimension européenne, pourra rassembler les ennemis d'alors, dépasser le consensus national pour parvenir à un consensus international[176] ».

Au-delà de la signification à donner à la commémoration, la commission s'est aussi attachée à proposer des évolutions quant aux rituels ; ainsi rappelle-t-elle la nécessité de distinguer les cérémonies traditionnelles de la transmission mémorielle[177]. À cela elle ajoute que la présence des élus doit être obligatoire, et se soucie de la disparition des militaires des cérémonies, avant d'insister sur la puissance émotionnelle de la lecture des noms inscrits sur les monuments aux morts ; la lecture de lettres de combattants ou l'évocation des batailles par des historiens pouvant avoir, selon elle, un apport intéressant. Il faut aussi relever que les membres de la commission Kaspi rejoignent ceux de la commission Becker en s'exprimant en faveur de la concentration du rituel, c'est-à-dire de la réduction du nombre de gerbe déposé[178]. C'est par des « indiscrétions » publiées dans le *Journal du dimanche* du 9 novembre 2008 que le rapport Kaspi arrive sur la place publique, mais on peut estimer que ce sont les réactions immédiates de Jean-François Copé, alors président du groupe UMP à l'Assemblée nationale, et surtout Jean-Marie Bockel, destinataire du rapport en question puisque successeur à Alain Marleix au poste de secrétaire d'État aux Anciens combattants (depuis le 18 mars 2008), à l'AFP qui ont déclenché la polémique ; le premier déclarant qu'il est « profondément hostile à la suppression des journées de commémorations[179] » et le second :

---

[175] *Ibid.,* p. 30.
[176] *Ibid.,* p. 30.
[177] *Ibid.,* p. 37.
[178] *Ibid.,* p. 37-38.
[179] « Commémorations : Copé ''totalement hostile'' à la suppression du 8 mai ou du 11 novembre », *Agence France presse – Infos françaises*, 9 novembre 2008 à 15 h 05. Ces mêmes propos sont repris par le député sur l'antenne de radio J dont le film de l'enregistrement est diffusé le 10 novembre dans le journal de 13 h sur

> « s'est déclaré hostile dimanche à Mulhouse à une remise en cause des commémorations militaires.
> "Autant je suis contre l'inflation mémorielle autant je suis contre la remise en cause de commémorations existantes qu'elles soient nationales ou autres", a-t-il dit à l'AFP en marge d'une réunion avec ses homologues européens ou leurs représentants[180] ».

En ne rappelant pas les cadres fixés lors de la commande de ce rapport, c'est-à-dire principalement le fait que la commission ne devait s'intéresser qu'aux commémorations dépendant du secrétariat d'État aux Anciens combattants, et en ne faisant pas état du contenu du rapport, la situation s'emballe dès le lendemain avec par exemple l'intervention de Chantal Brunel à l'occasion du point de presse hebdomadaire de l'UMP, dans laquelle on peut voir la crainte de revivre la crise qui suivit la décision de Valéry Giscard D'Estaing en 1974 :

> « L'UMP s'est déclarée lundi "extrêmement attachée" aux célébrations des 8 mai et 11 novembre, mais a jugé prématurée l'instauration d'une journée fériée de l'Europe, alors qu'une polémique enfle sur les douze commémorations annuelles en France, à la veille du 11 novembre[181] ».

C'est aussi une levée de bouclier de la part des associations communautaires qui craignent que le rapport demande la suppression des commémorations auxquelles elles sont attachées, certainement ravivée par une évocation du cas de la commémoration de l'abolition de l'esclavage du 10 mai et de la position de Nicolas Sarkozy au sujet de la « repentance »[182], qui a amené les représentants de certaines associations comme Fatima Besnaci Lancou[183], présidente de l'association Harkis et droit de l'Homme, Patrick Lozès[184], président du Conseil représentatif des associations noires de France (CRAN), ou encore Mouloud Aounit[185], président du mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP) à prendre position contre les conclusions qui leur sont présentées. Enfin, il faut noter que la polémique est bien présente dans les esprits le 11 Novembre, François Fillon y contribuant

---

France 2 voir Ina, 3767664001009, Alexandre Kara (*et al*.), « Commémorations / rapport », *13 heures le journal*, France 2, durée 1 min 58 s, diffusé le 10 novembre 2008 à 13 h 07.

[180] « Jean-Marie Bockel contre une remise en cause des commémorations », *Agence France presse – Infos françaises*, 9 novembre 2008 à 19 h 34.

[181] « L'UMP ''extrêmement attachée'' aux commémorations des 8 mai et 11 novembre », *Agence France presse – Infos françaises*, 10 novembre 2008 à 13h30.

[182] Jean-Marc Leclerc, « Commémorations nationales : la fin des repentances », *Le Figaro*, 10 novembre 2008, p. 10.

[183] Ina, 3767992001046, Isabelle Sabourault (*et al*.), « Le rapport Kaspi sur les commémorations officielles suscite la polémique », *19* 20, FR3, durée 1 min 56 s, diffusé le 10 novembre 2008 à 19 h 38 ; Ina, 3768054001014, Dominique Dumas (*et al.*), « Le rapport Kaspi préconise de passer de 12 à 3 commémorations nationales », *Soir 3*, FR3, durée 2 min 02 s, diffusé le 10 novembre 2008 à 23 h 11.

[184] *Ibid.* et « Allègement des commémorations : le Cran craint la ''concurrence des mémoires'' », *Agence France presse – Infos françaises*, 10 novembre 2008 à 12 h 19.

[185] « Le Mrap contre un allègement des commémorations », *Agence France presse – Infos françaises*, 10 novembre 2008 à 10 h 26.

depuis Douaumont[186]. Il faut plusieurs déclarations de Jean-Marie Bockel niant toute suppression[187], et finalement la remise du document à son destinataire impliquant sa diffusion à la presse pour que la polémique désenfle[188].

La commémoration du 11 Novembre décentralisée doit se tenir sur le territoire de la commune de Fleury-devant-Douaumont – déclarée Mort pour la France – à la nécropole nationale et à l'Ossuaire de Douaumont qui rassemble les ossements de soldats français et allemands[189].

L'Ossuaire de Douaumont et la nécropole nationale de Fleury-devant-Douaumont

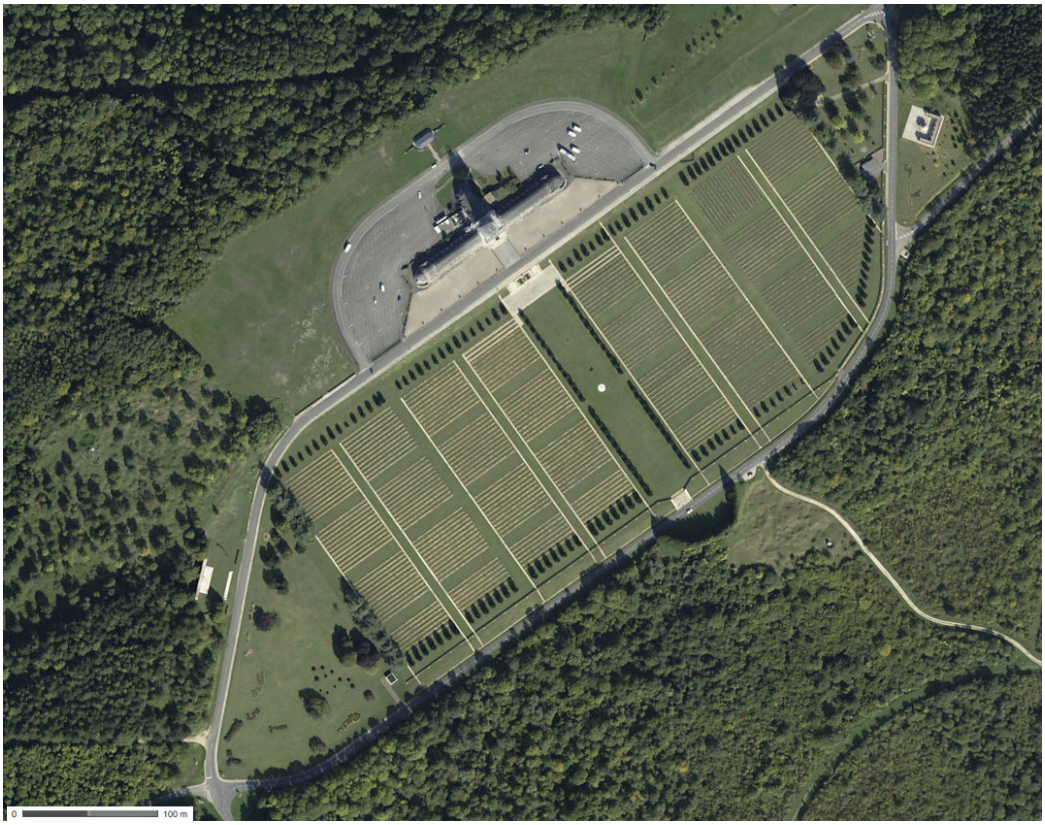

IGN, http://www.geoportail.gouv.fr

[186] « À Rethondes, Fillon appelle à préserver le souvenir de 14-18 », *Agence France presse – Infos françaises*, 11 novembre 2008 à 16 h 37 ; un journaliste de TF1 profite du retard de Nicolas Sarkozy pour interroger le Premier ministre sur la politique mémorielle voir : Ina, 3769428001, Jean-Claude Narcy, Amado Gilles (*et al.*), « Cérémonie du 11 Novembre : hommage aux Poilus », *opération spéciales*, TF1, durée 1 h 28 min 37 s, diffusé le 11 novembre 2008 à 10 h 34.

[187] « Bockel : ''garder toutes les commémorations, nationales ou pas'' », *Agence France presse – Infos françaises*, 11 novembre 2008 à 8 h 08 ; Guillaume Perrault, « Jean-Marie Bockel : ''On ne peut pas revenir en arrière'' », *Le Figaro*, 11 novembre 2008, p. 4.

[188] « Rapport Kaspi : cinq propositions pour revitaliser les commémorations (principaux points) », *Agence France presse – infos françaises*, 12 novembre 2008 à 8 h 31.

[189] Antoine Prost, « Les cimetières militaires de la Grande Guerre, 1914-1940 », *Le Mouvement social*, 2011, n°237, pp. 135-151.

La nécropole est installée sur un plan incliné, dont le terrain a été nivelé par les troupes du génie de Metz pour accueillir les dépouilles provenant de différents cimetières et des champs de batailles allentours elle est inaugurée le 23 juin 1929 par Gaston Doumergue[190]. Les seize mille cent quarante-deux sépultures[191] sont réparties dans des carrés organisés autour d'un axe central délimité par des arbres et au milieu duquel a été installé un mât pour hisser le drapeau tricolore. En haut de cet allée centrale, se trouve deux escaliers qui encadrent une dalle sur laquelle a été scellée une plaque métallique en souvenir de la cérémonie du 22 septembre 1984 :

> « Sur ce cimetière militaire français se sont rencontrés le 22 septembre 1984 pour la première fois dans l'histoire des deux peuples le président de la République Française et le chancelier allemand avec une pensée commune pour les morts des deux guerres mondiales. Ils ont déposé des couronnes et déclaré : ''Nous nous sommes réconciliés. Nous nous sommes compris. Nous sommes devenus amis.''
> François Mitterrand Helmut Kohl »

Les deux escaliers permettent de rejoindre l'esplanade sur laquelle a été construit l'ossuaire inauguré le 7 août 1932 par le président Albert Lebrun. Les architectes Léon Azéma, Max Edrei et Jacques Hardy ont dessiné un déambulatoire de cent-trente-sept mètres de long au milieu duquel se dresse une tour lanterne de quarante-six mètres[192]. Il accueille quarante-six caveaux (un par secteur de la bataille de Verdun) qui regroupent les dépouilles de cent trente mille combattants non identifiés[193].

La cérémonie n'occupe évidemment pas l'ensemble de l'espace disponible. Le premier temps, celui de la cérémonie militaire, s'organise dans l'axe central de la nécropole. Une allée circulaire a été aménagée pour permettre aux officiants de la remonter depuis le point d'accueil jusqu'au mât central, puis à la terrasse des escaliers. Neuf compagnies des écoles de formations initiales, une compagnie du 1er régiment d'infanterie de la garde républicaine et sa musique sont installées le long l'allée qui remonte sur le côté droit. De l'autre côté, quarante drapeaux de régiments dissous sont disposés depuis le mat central jusqu'à la terrasse des escaliers. La fin de cette cérémonie militaire doit amener le président de la République dans un des carrés de sépultures en bordure de l'axe central. Le second temps doit se tenir dans la nef de l'ossuaire, et le troisième et dernier temps de la cérémonie est prévu à la porte de celui-

[190] « La nécropole nationale et l'ossuaire de Douaumont », *Chemins de mémoires* http://www.cheminsdememoire.gouv.fr/fr/la-necropole-nationale-et-lossuaire-de-douaumont
[191] Chiffre publié dans Charles Guené, « Lieux de mémoire : comment ne pas les oublier », *Les Rapports du Sénat*, n°65, session ordinaire de 2007-2008, p. 15.
[192] *Ibid.*
[193] *Ibid.*

ci où un pupitre doit accueillir les lectures et le discours présidentiel. On doit par ailleurs préciser que les espaces prévus pour accueillir le public se tiennent sur l'esplanade devant l'ossuaire. Les invités officiels sont quant à eux installés sur la terrasse au pied des escaliers.

Les retransmissions de TF1[194] et France 2[195] permettent de suivre l'ensemble de cette cérémonie. Ainsi, en sortant de l'abri qui a été installé en bas de l'axe central pour accueillir les autorités étrangères et les personnalités accompagnant les officiants, le président de la République s'engage dans l'allée suivi du Prince Charles, du grand duc du Luxembourg, de Lady Quentyn Brice, gouverneur général d'Australie, et de Peter Müller, président du Bundesrat représentant le président de la République fédérale d'Allemagne et la chancelière[196] qui forment une première ligne, face au drapeau ; derrière laquelle prennent place François Fillon, Premier ministre et le général Georgelin, chef d'état major des armées. Après avoir reçu les honneurs de la garde républicaine, le président de la République et sa suite passent en revue les troupes en remontant l'allée sur toute sa longueur sur l'air de *La Marche consulaire de Marengo*, puis redescendent sur l'autre allée pour rejoindre le mât central en passant sur le front des drapeaux des régiments dissous. Là quatre gerbes sont déposées, après la sonnerie du *Cessez-le-feu*, par la gouverneur général d'Australie, le prince Charles et le grand duc du Luxembourg dans un premier mouvement puis par le président de la République dans un second mouvement ; Peter Müller, François Fillon et le général Georgelin ont rejoint la duchesse de Cornouailles, l'épouse du président de la République, et la grande duchesse du Luxembourg venues à leur rencontre pour attendre la fin de la cérémonie militaire.

Après le dépôt des gerbes, Nicolas Sarkozy quitte ses invités pour rejoindre deux enfants de dix et onze ans dont les pères servent dans des régiments de chasseurs engagés au Kosovo et au Liban[197]. Il s'engage alors dans un des carrés qui jouxte l'axe central pour déposer deux bouquets de fleurs nouées de rubans tricolores sur une tombe et s'incliner alors que le bourdon de l'ossuaire sonne le glas. On peut noter ici que le choix de cette tombe a été présidé par son emplacement[198], par la capacité de mettre en image cette tranche

[194] Ina, 3769428001, Jean-Claude Narcy, Amado Gilles (*et al.*), « Cérémonie du 11 Novembre : hommage aux Poilus », *opération spéciales*, TF1, durée 1 h 28 min 37 s, diffusé le 11 novembre 2008 à 10 h 34.
[195] Ina, 3767286001, Marie Drucker (*et al.*), « Cérémonie du 11 novembre 1918-2008 », retransmission, France 2, durée 2 h 25 min 54 s, diffusé le 11 novembre 2008 à 10 h 15.
[196] Service de Presse de la présidence de la République, Célébration nationale du 90ème anniversaire de l'Armistice de 1918. Mardi 11 novembre 2008. Nécropole nationale de Douaumont – Meuse, dossier de presse, DICOD.
[197] Ina, 3769428001, Jean-Claude Narcy, Amado Gilles (*et al.*), « Cérémonie du 11 Novembre : hommage aux Poilus », *op. cit.*.
[198] Charles-Louis Rouseau Vincenti, *La mise en scène institutionnelle et politique de la Grande Guerre.*[…], *op. cit.*p. 106 puis p. 112.

l'événement : Nicolas Sarkozy, entouré de deux enfants, seul au milieu des tombes de la Nécropole.

La seconde phase importante de la cérémonie se déroule dans la nef de l'ossuaire. Nicolas Sarkozy et son épouse s'avancent dans la nef où des photos d'anciens combattants de Didier Pazéry ont été affichées[199]. Le couple s'arrête devant celle de Lazare Ponticelli et s'incline, avant de reprendre leur marche en compagnie de François Fillon jusqu'à une vasque où le président de la République doit allumer une flamme à l'aide d'une mèche dont le feu provient vraisemblablement de la Flamme de l'Inconnu ; s'ensuivent la *Sonnerie aux Morts*, et une minute de silence que conclue *la Marseillaise* interprétée par les chanteurs du chœur de l'armée française installés à la porte de l'ossuaire.

Après avoir signé le livre d'or de l'ossuaire, Nicolas Sarkozy gagne la porte du monument où deux collégiens de Verdun doivent lire des lettres de poilus[200]. Reprenant la même dynamique que l'année précédente, une première lecture doit rappeler une guerre sans cesse plus cruelle, et le courage des combattants qui continuent à se battre malgré tout[201]. En contraste une seconde lecture utilise des extraits d'une lettre de Georges Duhamel qui annonce la fin des combats à sa femme, la retenue des soldats, le retour des bruits de cloches et de petits plaisirs du quotidien comme le café[202]. C'est alors à Nicolas Sarkozy de prendre la parole pour un discours dans lequel il commence par évoquer le souvenir de la guerre et sa cruauté pour mieux souligner l'engagement des hommes provenant des colonies et de chacun des alliés qui se sont battus pour « le droit des peuples à vivre libre ». On peut également noter que le président de la République rappelle le geste d'amitié de François Mitterrand et Helmut Kohl pour annoncer qu'il veut d'abord rendre hommage aux hommes qui ont combattu et qui ont conservé leur humanité. Si la thématique européenne est à nouveau importante cette année et notamment par l'évocation du geste qu'il doit accomplir au cimetière allemand de Ville-devant-Chaumont au côté de Peter Müller, Hans Gert-Pöttering, président du Parlement européen, José Manuel Barroso, président de la Commission européenne, Javier Solana, secrétaire général du Conseil, et les présidents des deux chambres du Parlement français. C'est finalement l'évocation des fusillés pour l'exemple qui retient l'attention :

> « Je veux dire au nom de la Nation que beaucoup de ceux qui furent exécutés alors ne s'étaient pas déshonorés, n'avaient pas été des lâches

[199] Nicolas Offenstadt, *14-18 Aujourd'hui*, *op. cit.*, p. 125 ; voir également Didier Pazéry, *Derniers combats. La Grande Guerre, portraits de survivants*, Issy-les-Moulineaux, Vent d'Ouest, ministère des Anciens combattants et victimes de guerre, 1996.
[200] Dossier de presse, *op. cit.*, p. 6 et p. 9 pour le contenu des lettres.
[201] Voir « Extrait d'une lettre du soldat René Pigeard à son père, le 27 août 1916 », dans *Ibid.* p. 10.
[202] Voir « Lettre de George Duhamel à son épouse, le 11 novembre 1918 », dans *Ibid.* p. 10.

> mais que simplement ils étaient allés jusqu'à l'extrême limite de leurs forces[203] ».

On peut alors rejoindre Nicolas Offenstadt et penser que cette déclaration, l'importance de la prise de position, a été pensée pour assurer à l'événement une place dans l'actualité médiatique[204], reprenant une thématique qui a occupé une place dans la presse écrite tout au long de l'année[205].

On doit alors considérer que plus que jamais les retransmissions de l'événement, les émissions conçues à cet effet sont des composantes à part entière de l'exercice. Ainsi, pour la première fois depuis les années quatre-vingt deux chaînes nationales ont mobilisé des rédactions et mis en valeur leurs produits par des annonces préalables dans les tranches d'informations quotidiennes. Les deux chaînes ont décidé de faire commencer leurs émissions bien avant l'arrivée présidentielle (une demi-heure pour TF1 et trois-quarts d'heure pour France 2), les deux chaînes ont mobilisé un plateau parisien qui accueille à la fois des journalistes et des spécialistes, et des journalistes sur place. Sur France 2, Marie Drucker est entourée de Stéphane Servent, présenté comme consultant militaire, et Stéphane Harrouard de France télévision. De son côté TF1 a mobilisé Jean-Claude Narcy qui est accompagné de Max Gallo, historien dont on a déjà constaté par ailleurs la mobilisation par l'Élysée pour la cérémonie du bois de Boulogne, puis pour l'éloge funèbre à Lazare Ponticelli au mois de mars. On peut aussi souligner que les deux plateaux présentent des objets de la guerre. Si France 2 a limité la présence matérielle de la guerre à deux casques sur le plateau, plusieurs reportages emmènent ses téléspectateurs dans les collections de l'historial de Péronne où ils bénéficient des explications de Stéphane Audouin-Rouzeau, qui permet de mettre en relation le récit de la guerre, sa violence et les objets qui y sont conservés. De son côté TF1 présente de nombreux objets, mais ceux-ci conservent une fonction de décor jusqu'à la fin du programme, Jean-Claude Narcy prenant cependant le temps de présenter chacun d'eux, et

[203] Ina, 3769428001, Jean-Claude Narcy, Amado Gilles (*et al.*), « Cérémonie du 11 Novembre : hommage aux Poilus », *op. cit.,* et Ina, 3767286001, Marie Drucker (*et al.*), « Cérémonie du 11 novembre 1918-2008 », *op. cit.*.
[204] Nicolas Offenstadt, *14-18 Aujourd'hui*, *op. cit*., 127. Jacky Durand, « Les fusillés pour l'exemple ne dorment toujours pas en paix », *Libération*, 11 novembre 2008, p. 11 ; Charles Jaigu, « Sarkozy rend hommage aux mutins et à ''tous les morts'' de 1914-1918 », *Le Figaro*, 12 novembre 2008, p. 4 ; « 1914-1918. M. Sarkozy et les fusillés ''qui n'avaient pas été des lâches », *Le Monde*, 12 novembre 2008, p. 10 ; Antoine Guiral, « A Douaumont, Sarkozy défend les fusillés pour l'exemple de la Première Guerre mondiale », *Libération*, 12 novembre 2008, p. 8 ; « En Bref », *Le Figaro*, 13 novembre 2008, p. 5 ; Laurent Zecchini, « Commémoration : le président de la République à Douaumont. Fusillés de 14-18 : l'État n'ira pas au-delà d'une réhabilitation mémorielle », *Le Monde*, 13 novembre 2008, p. 13.
[205] « En 1998, la réhabilitation des mutins crée un accroc dans la cohabitation », *Le Figaro*, 12 mai 2008, p. 4 ; Yves Lemoine, « bons et mauvais fusillés de 14-18 », *Libération*, 29 mai 2008, p. 29 et Anne Rasmussen, « Fusillés pour l'exemple, faut-il les réhabiliter », *Le Nouvel observateur*, 1er novembre 2008, p. 18 pour ne citer qu'eux.

d'expliquer qu'ils viennent du musée de l'Armée à l'exemple de la veste d'uniforme d'André Maginot qui constitue la pièce maîtresse de la collection. La dynamique de ces deux émissions est relativement semblable, et sont construites sur l'idée d'une discussion continue animée par Marie Drucker d'un côté et Jean-Claude Narcy, de l'autre. On peut noter qu'il arrive que ces échanges prennent le pas sur les rituels déployés sous leurs yeux. Ainsi Philippe Harrouard rompt-il, par exemple, la minute de silence observée au pied du mât après le dépôt des gerbes pour évoquer la participation des troupes coloniales dans le conflit[206].

En prenant le parti de positionner l'année 2007 comme une rupture avec la tradition, le 11 Novembre 2008 devait être celui qui devait confirmer la nouvelle pratique présidentielle. Si la rupture n'est plus dans le vocabulaire élyséen, l'audace et la volonté de surprendre sont de mise, mais cela a-t-il un impact ? Que penser du 11 Novembre 2008 ? Les deux aspects qui distingueraient cet anniversaire des précédents sont essentiellement sa localisation et son ambition européenne. 2008 étant une année d'anniversaire décennal, l'unité de comparaison ne saurait être les cérémonies des neuf années précédentes, mais bien les autres anniversaires décennaux. On peut ainsi noter dans un premier temps qu'habituellement la relation avec les régions de France pouvait se faire, soit par la venue de délégations à Paris, soit par l'envoi de portions de la Flamme dans les provinces (ce qui est par ailleurs le cas cette année-là[207]). Il faut aussi rappeler l'importance donnée aux cérémonies organisées à Compiègne par Valéry Giscard d'Estaing en 1978, mais le cœur de la commémoration était alors resté autour du Soldat inconnu. Reste l'anniversaire du cinquantième anniversaire de l'Armistice qui, si il se tient bien à Paris, sort pour l'essentiel de son espace habituel pour mobiliser des lieux rarement utilisés tels que le cour de Vincennes, la place de la Nation, la place de la Bastille et Notre-Dame. En définitive la célébration a déjà, peu ou prou bougé reste donc à savoir ce qui a réellement changé et à quel prix ?

En déplaçant la commémoration à Douaumont, c'est la bataille de Verdun qui est mobilisée. Ce faisant, les autres parties du front occidental peuvent se sentir oubliées ou tout au moins peut-on entendre la remarque du député picard qui déclare que d'autres lieux sont sinon plus, tout au moins aussi légitimes que Verdun. Maxime Gremetz n'est pas le seul à faire la

[206] Ina, 3767286001, Marie Drucker (*et al.*), « Cérémonie du 11 novembre 1918-2008 », *op. cit.*

[207] « La flamme du souvenir lundi à Quimper », *Le Télégramme (Bretagne)*, 6 novembre 2008, p. 3 ; « Finistère ; Concarneau – La flamme du Soldat inconnu ravivée », *Ouest-France*, 11 novembre 2008, p. 13 ; « 1914-1918. La flamme du soldat inconnu à Plozévet », *Le Télégramme (Bretagne)*, 12 novembre 2008, p. 1 ; Marie-Claude Aristégui, « Ile d'Aix – La Flamme prend la mer », *Sud-Ouest*, 12 novembre 2008, p. 1.

remarque, on note par exemple la réaction de Jean-Jacques Becker interrogé par Thomas Wieder :

> « Si l'intention était de quitter Paris - ce qui ne me choque pas -, commente M. Becker, on aurait pu penser à la Somme. La bataille qui s'y déroula en 1916 y fut en effet plus meurtrière que celle de Verdun, plus internationale aussi dans la mesure où des Anglais y ont également participé[208] ».

En sortant de Paris les organisateurs ont pris le risque de la concurrence. Ce déplacement implique également un choix qui se résume à deux options : rompre avec les rituels et la signification intrinsèque de la cérémonie qui en découle ou maintenir un lien. La relation au Soldat inconnu est un bon indicateur. Lorsqu'en 1968 les cérémonies principales ont quitté l'Arc de Triomphe pour que le général de Gaulle puisse assister à un *Te Deum* à 11 h, les organisateurs ont maintenu le lien avec le Soldat inconnu par le biais de la cérémonie de ravivage de la Flamme. Le 11 Novembre 2008, le président de la République n'a pas présenté d'hommage au Soldat inconnu, mais devant le drapeau tricolore, la tombe d'un soldat parmi les autres, à Lazare Ponticelli, et aux soldats inconnus qui ont l'ossuaire pour dernière demeure, soit une succession d'hommages particuliers ; à Paris c'est « une commémoration sans président »[209].

Le second aspect annoncé avec force par les organisateurs est la dimension européenne de la cérémonie de Douaumont. Il faut rappeler ici que la France assume la présidence du Conseil européen du mois juillet au mois de décembre 2008 ; il faut préciser que Nicolas Sarkozy s'est beaucoup investi dans cette dimension de son mandat. Cette précision est importante. Car, d'une part c'est dans ce contexte que se déploie un rendez-vous européen des politiques de mémoire à Mulhouse les 9 et 10 novembre 2008[210], un pas de plus vers une mondialisation de la mémoire[211] dans le cadre du prolongement de la politique de la « mémoire partagée » engagée par Jacques Chirac[212]. Et, d'autre part, que la première dimension européenne de la cérémonie organisée à Douaumont est budgétaire. En effet, cette manifestation est inscrite à

---

[208] Propos de Jean-Jacques Becker rapportés par Thomas Wieder dans Thomas Wieder, « Un 11 Novembre ''du côté des victimes'' », *Le Monde*, *op. cit*.

[209] Pour reprendre un titre du *Parisien*, voir : « Une commémoration sans président », *Le Parisien*, 11 novembre 2008, p. 2.

[210] « Bockel et ses pairs pour des symboles européens lors des commémorations », *Agence France presse – infos françaises*, 10 novembre 2008 à 13 h 18.

[211] Henry Rousso, « Vers une mondialisation de la mémoire », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 2007, n°94, pp. 3-10.

[212] Sur le développement de la « mémoire partagée » voir Sarah Gensburger, « L'émergence progressive d'une politique internationale de la mémoire : l'exemple des actions publiques de ''partage'' de la mémoire », dans Vincent Auzas, Bogumil Jewseiwicki, *Traumatisme collectif pour patrimoine. Regards sur un mouvement transnational*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2008, pp. 25-41.

hauteur de deux cent cinquante mille euros (ramené à deux-cent-trente-mille euros) au budget de la présidence française de l'Union européenne (PFUE) le complément devant être apporté par le ministère de la Défense[213]. C'est évidemment l'importance des qualités des autorités étrangères invitées qui est mise en avant, à défaut de leur nombre – loin des vingt-sept chefs d'États suggérés par la commission Becker. Par ailleurs, la présence de l'Allemagne à la cérémonie du 11 Novembre a été mal valorisée. Le fait que la chancelière Angela Merkel ait décliné l'invitation pour se rendre à Varsovie à la célébration de l'Indépendance de la Pologne a certainement un impact négatif sur la mesure de l'importance de la présence de Peter Müller, président du Bundesrat, qui constitue une première et un signe fort qui n'est pas même évoqué par le communiqué de presse de l'Élysée[214]. Par ailleurs, la lecture de la cérémonie militaire fait apparaître que les gestes d'une cérémonie européenne restent à inventer. Dans le cas présent on ne peut qu'évoquer une cérémonie présidée par Nicolas Sarkozy à laquelle sont invités des autorités étrangères. Le moment des honneurs militaires est particulièrement révélateur. Nicolas Sarkozy avance à la tête de petit groupe, se place face au drapeau du 1er régiment de la garde républicaine, avec à sa droite Peter Müller et le gouverneur général d'Australie et à sa gauche le prince Charles et le grand duc du Luxembourg, *la Marseillaise* est exécutée. Les cérémonies de 1988 et 1998 avaient proposé d'autres solutions pour ce moment. Ainsi, Jacques Chirac a-t-il effectué la revue des troupes et reçu les honneurs militaires avant l'arrivée de la reine d'Angleterre avec qui il a partagé la présidence du reste de la cérémonie. Quant à lui, François Mitterrand a pleinement partagé la présidence de la cérémonie avec le prince de Galles en arrivant en sa compagnie, passe les troupes en revue à ses côtés, le prince a reçu les honneurs de la garde républicaine dont la musique a interprété *God save the Queen* et François Mitterrand ceux du régiment des Welsh Guards dont la musique a exécuté *la Marseillaise* et devant qui le drapeau s'est incliné. Enfin, on peut s'interroger sur la présence des symboles et des représentants européens. Le drapeau étoilé est bien présent dans l'aire commémorative aux côtés de ceux des nations invitées dans le prolongement des drapeaux des régiments dissous, et l'hymne européen est chanté par le chœur de l'armée française pour conclure la cérémonie. Quant aux représentants européens José-Emmanuel Barroso, président de la Commission européenne et Hans-Gert Pöttering,

[213] Yves Krattinger, *rapport d'information fait au nom de la commission des finances sur l'enquête de la Cour des comptes relative aux crédits de la présidence française de l'Union européenne*, Paris, Sénat, session ordinaire de 2009-2010, p. 85.
[214] « Commémoration du 90e anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918 », le 08 novembre 2008, mis en ligne le 09 novembre 2008 sur http://ue.fr

président du Parlement européen, ils ne sont en aucun cas acteurs de la cérémonie, et sont placés aux côtés des présidents du Parlement français respectant ainsi le protocole.

Le 11 Novembre d'innovation en innovation 2009-2012

L'importance donnée à la célébration du quatre-vingt-dixième anniversaire le 11 novembre 2008, qui se place dans la ligne de la volonté de rompre avec les traditions instaurée en 2007, amène naturellement à se poser la question des choix opérés pendant les trois années restantes du mandat de Nicolas Sarkozy. En 2009 Nicolas Sarkozy souhaitant célébrer la réconciliation franco-allemande invite le chancelier de la République fédérale d'Allemagne à célébrer le 11 Novembre à Paris à ses côtés. Il s'agit alors par la présence d'Angela Merkel à Paris pour le 11 Novembre de prolonger le geste de la présence du président de la République à Berlin à l'occasion du dixième anniversaire de la chute du mur et, surtout, de prendre une place dans l'histoire de la réconciliation allemande entamée par le Charles de Gaulle et Konrad Adenauer[215] :

> « En se rendant à Berlin le 9 novembre pour les 20 ans de la chute du Mur, Nicolas Sarkozy a voulu dissiper un malentendu, celui d'une France qui n'aurait pas voulu de la réunification. […] Deux jours plus tard, la France accueille pour la première fois sur la tombe du Soldat inconnu une chancelière allemande pour les cérémonies du 11 Novembre. Angela Merkel accomplit là un geste fort en s'associant au recueillement des Français […] A Berlin puis à Paris, ces gestes symboliques mettent un terme à la guerre des mémoires. M. Sarkozy et Mme Merkel doivent désormais trouver une ambition commune[216] ».

Une cérémonie inédite, mais qui finalement utilise en grande partie un cérémonial classique adapté à l'occasion, du fait de la présence de troupes des deux pays autour de l'Arc de Triomphe :

[215] « La mère de toutes les guerres », *Le Figaro*, 9 novembre 2009, p. 19 ; Charles Jaigu, « Sarkozy-Merkel, la nouvelle entente », *Le Figaro*, 11 novembre 2009, p. 4 ; Arnaud Leparmentier et Marion Van Renterghem, « 11 Novembre franco-allemand : de l'armistice à l'amitié », *Le Monde*, 11 novembre 2009, p. 1 ; Caroline de Malet, « 11 Novembre : renouons avec la fête de la paix », *Le Figaro*, 11 novembre 2009, p. 13 ; Solenn de Royer, « Nicolas Sarkozy et Angela Merkel exaltent l'amitié franco-allemande », *La Croix*, 12 novembre 2009, p. 2.
[216] « Outre Rhin », *Le Monde*, 12 novembre 2009, p. 2.

11 novembre 2009 place Charles-de-Gaulle-Étoile

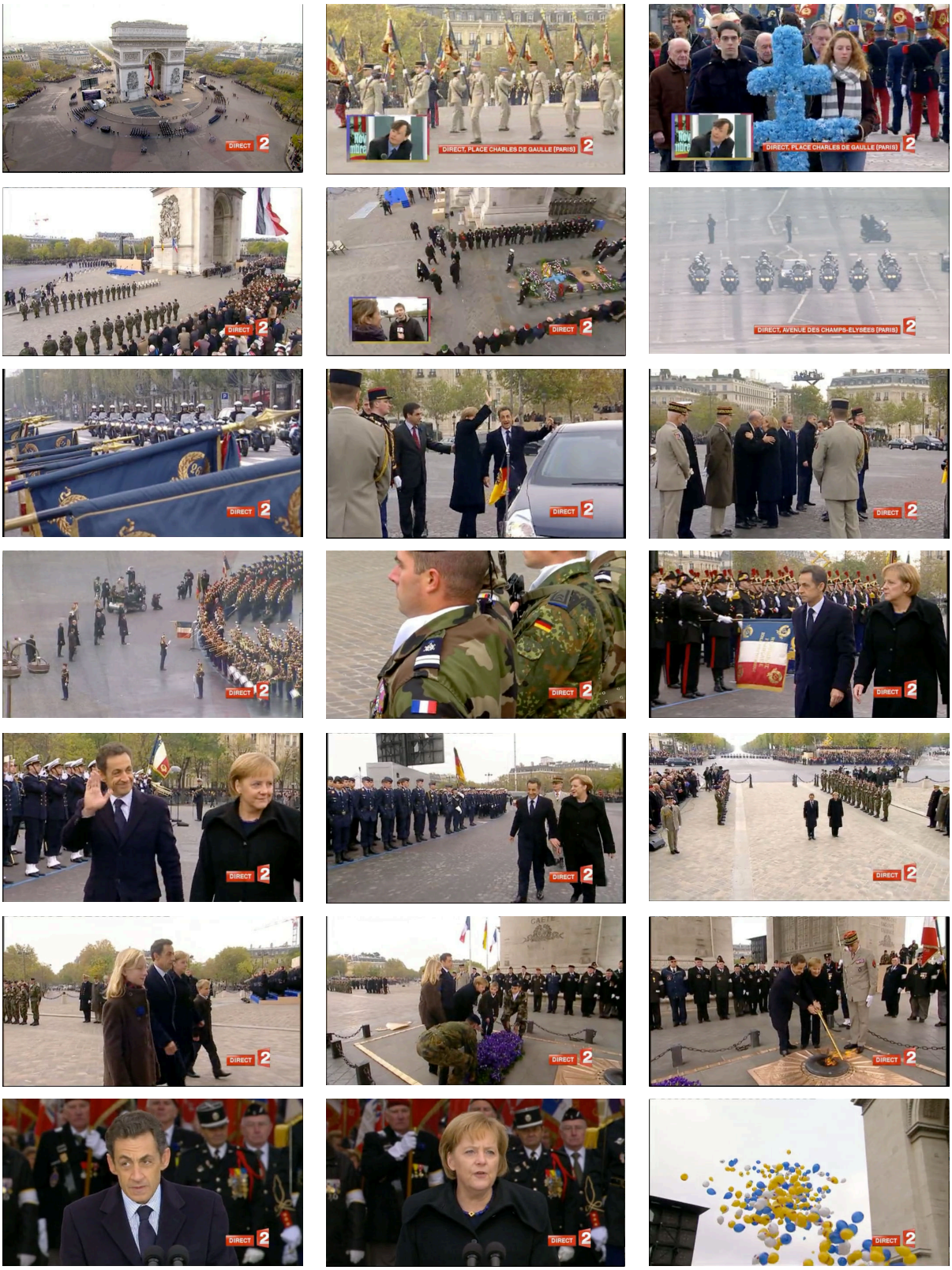

Ina, 4051430001, France 2

La retransmission de la cérémonie sur France 2 commence à 9 h 57[217] et le dispositif engagé par la chaine est d'importance. Sur le plateau dans les studios on retrouve Marie Drucker accompagnée de Pierre Servent et Stéphane Audouin-Rouzeau pour les commentaires historiques, ainsi que plusieurs équipes « d'envoyés spéciaux » disséminés place Charles-de-Gaulle et autour du palais de l'Élysée[218]. Le générique de l'émission qui combine les drapeaux allemand et français est immédiatement suivi de la cérémonie d'hommage à Georges Clemenceau à laquelle le président de la République participe avant de rentrer à l'Élysée pour accueillir son invitée de la matinée. On peut alors immédiatement remarquer que la rédaction introduit une nouveauté dans sa façon de couvrir l'événement, l'image de l'action n'est plus interrompue par celle des commentateurs, ceux-ci apparaissent désormais dans un petit encadré en bas à gauche de l'écran quand il y a lieu. La première conséquence de ce choix est d'avoir l'occasion de suivre la succession des dépôts de gerbes déjà déposées. Celle-ci commence par un tableau animé par les porteurs de drapeaux des régiments dissous qui accompagnent les porteurs de la gerbe en forme de croix de Lorraine et les représentants de l'association des résistants du 11 novembre 1940 qui vont la déposer sur l'inscription de la dalle. Suivent le maire de Paris flanqué du préfet de Région et du préfet de Police dont le dépôt se fait sur une interprétation de la *Marche pour la cérémonie des Turcs* de Jean-Baptiste Lully[219], le président du Conseil constitutionnel, le président de l'Assemblée nationale et le président du Sénat qui déposent tour à tour les offrandes fleuries marques de l'hommage de leurs institutions au Soldat inconnu. Ce moment de la cérémonie n'aurait pas plus d'importance que les années précédentes si les organisateurs n'avaient pas pris la décision de faire retirer l'ensemble des gerbes. C'est donc une tombe nue qui attend Nicolas Sarkozy et Angela Merkel. On peut supposer qu'il ne s'agit pas là de mettre en application les recommandations des rapports Becker et Kaspi qui ont tous deux conseillé de concentrer le rituel – la concentration signifiant la diminution du nombre de dépôt – mais bien le souci de proposer une image sans aspérité, en éliminant toute forme de concurrence symbolique.

On peut également remarquer à l'occasion de ce moment que l'espace commémoratif a légèrement évolué. D'une part le quart du terre-plein à droite est occupé par une partie de l'assistance certainement constituée des « nombreux élus locaux des communes et départements frontaliers sur les 2 [*sic*] rives du Rhin et de personnalités investies dans le

[217] Ina, 4051430001, Jean-Pierre Leroux, Jérome Revon (*et al.*), « Cérémonie du 11 novembre 1918-2009 », retransmission, France 2, durée 1 h 56 min, diffusé le 11 novembre 2009 à 9 h 57.
[218] La fiche Ina précise que cette équipe est composée de Valérie Astruc, Michael Darmon, Gérard Grizbec, Loïc de la Mornais et Stephan Breitner, voir *Ibid.*
[219] Ina, 4051430001, *op. cit.*

développement de l'amitié franco-allemande » évoqués dans le communiqué de la présidence de la République[220]. Communiqué qui annonce également la présence de deux mille jeunes[221] lycéens et collégiens franco-allemands installés dans des espaces sur les musoirs autour de la place, dont la présence a un impact décisif sur l'émotion qui se dégage de cette matinée. D'autre part, le terre-plein accueille quatre écrans géants qui ont pour mission de diffuser des extraits de films sélectionnés par l'ECPAD et de retransmettre les gestes des deux principaux acteurs de la matinée en direct.

Enfin le dispositif militaire a lui aussi évolué. Les drapeaux des régiments dissous ne sont pas placés sur le terre-plein ou sous l'Arc de Triomphe, mais à l'entrée de la place sur l'avenue des Champs-Élysées formant une haie d'honneur en abaissant les hampes à l'horizontale au passage de la voiture présidentielle, prolongée sur le terre-plein par une seconde haie d'honneur formée d'une section du bataillon de commandement et de soutien de la brigade franco-allemande (BFA)[222]. Le premier photogramme ci-dessus permet de constater que les troupes sont cette année stationnées dos à l'Arc de Triomphe sur la bordure externe du terre-plein faisant ainsi face au public. Cette disposition permet en outre aux officiants d'être vus par ce même public au moment de la revue.

Nicolas Sarkozy et Angela Merkel sont accueillis à leur arrivée par le Premier ministre, le ministre de la Défense et les hautes autorités militaires ainsi que par Valéry Giscard d'Estaing, « grand témoin du lien franco-allemand[223] ». Ils se présentent alors ensemble devant les drapeaux français et allemand pour recevoir les honneurs du 1er régiment de la garde républicaine. Angela Merkel et Nicolas Sarkozy s'engagent dans un tour de la place suivi du général Dary, gouverneur militaire de Paris, pour passer les troupes en revue. C'est à ce moment que l'on peut entendre les acclamations des jeunes collégiens et lycéens qui parviennent à détourner l'attention des deux officiants qui finissent par les saluer et accomplissent la fin de la cérémonie militaire en affichant une décontraction et une jovialité suffisamment rare pour être relevée.

La chancelière et le président de la République terminent le tour de la place en entrant directement dans l'allée centrale du terre-plein qu'ils remontent en partie avant de s'arrêter au niveau du dernier homme de la garde d'honneur ; les clairons sonnent le *Cessez-le-feu*. À la

[220] Présidence de la République, communiqué, 10 novembre 2009 à Paris, consulté sur http://www.elysee.fr consulté le 11 novembre 2009.
[221] *Ibid.* Il faut préciser ici que Patrick de la Mornais, journaliste de France 2 annonce quant à lui que le rectorat de Paris a invité mille-trois-cent jeunes de l'académie de Paris : Ina, 4051430001, *op. cit.*
[222] Patrick Saint-Paul, « La brigade franco-allemande fête aussi ses 20 ans », *Le Figaro*, 11 novembre 2004, p. 4. Précision également évoquée par Pierre Servent dans Ina, 4051430001, *op. cit.*
[223] Alain Barluet, « Sarkozy et Merkel célèbrent le ''trésor'' de l'amitié franco-allemande », *Le Figaro*, 12 novembre 2009, p. 4.

dernière note de la sonnerie deux enfants rejoignent Angela Merkel et Nicolas Sarkozy, c'est à quatre qu'ils se dirigent vers le Soldat inconnu, pour déposer une gerbe unique de fleurs violettes. Après s'être inclinés les deux responsables politiques sont dirigés par le général Cuche, gouverneur des Invalides élu au mois de mai à la présidence du comité, vers la Flamme qu'ils doivent raviver :

> « À ce moment là le Soldat inconnu, qui est un soldat français inconnu n'est plus un soldat français vous le sentez bien, c'est un soldat qui symbolise la totalité des soldats tués pendant la Grande Guerre, c'est à dire neuf millions d'hommes [explique Stéphane Audouin-Rouzeau une fois le geste accompli][224] ».

Enfin, Angela Merkel et Nicolas Sarkozy se rendent devant la tombe pour observer la minute de silence et écouter la *Sonnerie aux Morts* qui est conclue par une interprétation *a capella* de la *Marseillaise* immédiatement suivie de *Deutschlandlied*[225].

Après avoir longuement salué les membres du comité de la Flamme, les porteurs de drapeaux des associations d'anciens combattants et les pensionnaires des Invalides, Nicolas Sarkozy se présente à un pupitre pour dire un premier discours qui reprend les grands thèmes désormais habituels en cette occasion : cruauté de la guerre, premier désir de paix en 1918, la paix réalisée dans la construction de l'Europe auquel s'ajoute la thématique de l'amitié franco-allemande :

> « L'amitié de l'Allemagne et de la France est un trésor. Nous devons à nos parents qui ont tant souffert de la confrontation entre nos deux pays, comme nous le devons à nos enfants, de tout faire pour préserver et faire fructifier ce trésor. Nous le devons aussi aux peuples d'Europe. Nous le devons à tous les peuples du monde. Quand l'Allemagne et la France proposent ensemble, agissent ensemble, l'Allemagne et la France, alors, accomplissent de grandes choses. Les mots que le général de Gaulle adressa jadis au chancelier Adenauer n'ont pas vieilli : ''Sans rien oublier du passé, nos deux peuples ont décidé de regarder ensemble vers l'avenir''.
> Et cette petite flamme qui brûle sous cet arc n'est pas simplement pour nos deux pays la flamme du souvenir, c'est aussi, ce matin la flamme de l'espérance[226] ».

C'est « en toute conscience de l'histoire » qu'Angela Merkel prononce quant à elle un discours qui ne revient pas sur la guerre mais qui est centré sur cette idée de la réconciliation et les perspectives d'avenir :

---

[224] Ina, 4051430001, *op. cit.*
[225] « Le Deutschlandlied retentit sous l'Arc de Triomphe », *La Croix*, 12 novembre 2009, p. 9.
[226] Nicolas Sarkozy, discours prononcé le 11 novembre 2009 à Paris retranscrit dans *Le Monde*, 13 novembre 2009, p. 22.

> « Nous sommes réunis ici dans la conviction que nos deux pays, que la France et l'Allemagne, conscients de l'Histoire, ont la vocation partagée de préserver la paix et la liberté sur notre continent. Il y a deux jours, nous avons célébré le vingtième anniversaire de la chute du mur de Berlin. Cela m'a personnellement très émue que tant de Français aient fêté cette journée avec nous, non seulement à Berlin, mais aussi ici, à Paris, place de la Concorde.
> De la même manière que pour nous, aujourd'hui, le 11 Novembre est devenu un jour de paix en Europe, le jour de la chute du Mur est, pour tous, un jour de liberté[227] ».

Ainsi, le chef de l'État français présente-t-il l'Europe comme l'œuvre de ceux qui ont voulu la paix après avoir traversé deux expériences guerrières alors que le chef du gouvernement allemand, dont le discours permet d'entrevoir une autre relation au passé, propose une lecture de l'Europe et de la relation franco-allemande qu'il entend comme les outils pour construire le futur.

Autant le 11 novembre 2009 peut être lu comme une confirmation de l'ouverture européenne donnée aux cérémonies depuis 2007, autant observe-t-on un changement radical dans la commémoration de 2011, et un recentrage sur la France et réinvestissement dans la dimension funèbre de cette date. C'est aussi la dernière cérémonie du quinquennat pour un président de la République dont chaque proposition en matière de politique publique du passé a été critiquée, voire contestée. Les exemples foisonnent depuis la décision de faire lire de la lettre de Guy Môquet jusqu'à sa volonté de créer une maison de l'histoire de France confirmée à l'occasion de la célébration du soixante-dixième anniversaire de la découverte de la grotte de Lascaux[228] deux ans après la réception du rapport d'Hervé Lemoine[229]. Ainsi, le 11 Novembre semble être une exception dans la mesure où l'on n'a pour ainsi dire pas trouvé de contestation à la volonté présidentielle de faire évoluer la commémoration, que ce soit dans la politique de la rupture en 2007, la délocalisation en 2008, ou la cérémonie franco-allemande en 2009 : « En un quinquennat, le 11 Novembre est devenu sa cérémonie. De la commémoration de la ''der des ders'' on est passé à la célébration fétiche de Nicolas Sarkozy[230] ». Il ne faut pas oublier ici d'évoquer le contexte d'un début de campagne pour

[227] Ina, 4051430001, *op. cit.*
[228] Nathaniel Herzberg, « La maison de l'histoire de France ira aux Archives nationales », *Le Monde*, 11 septembre 2010, p. 23.
[229] Hervé Lemoine, *''La maison de l'histoire de France''. Pour la création d'un centre de recherche et de collections permanentes dédié à l'histoire civile et militaire de la France*, rapport à monsieur le ministre de la Défense et madame la ministre de la Culture et de la Communication, avril 2008. http://www.culture.gouv.fr/culture/actualites/rapports/rapporthlemoine.pdf
[230] Arnaud Leparmentier et Thomas Wieder, « Le 11 Novembre, un hommage devenu plus politique qu'historique », *Le Monde*, 12 novembre 2011, p. 11.

l'élection présidentielle. Quand bien même le président de la République n'a pas encore rendu public sa décision de demander le renouvellement de son mandat, le candidat du parti socialiste qui sort victorieux d'élections primaires entend-il continuer à faire campagne. C'est à ce titre qu'il réagit au projet de Nicolas Sarkozy de vouloir faire évoluer le 11 Novembre en déclarant qu'il y avait certainement matières plus urgentes à légiférer[231] et en se rendant à la nécropole nationale de Saint-Thomas-en-Argonne à Vienne-le-Château le 11 Novembre[232], construisant ainsi une image dont il prévoit certainement le contraste avec celle qui est mise en œuvre autour de Nicolas Sarkozy à Paris.

11 Novembre vu par Plantu

Le Monde, 12 novembre 2011

Situation que le dessinateur Plantu résume en Une du journal *Le Monde* et qu'il explique sur *France info* le jour même en précisant qu'il a voulu rendre d'abord hommage aux poilus en dessinant le Soldat inconnu en couleur sépia, puis Nicolas Sarkozy dans la même teinte indiquant ainsi que celui-ci faisait déjà parti du passé pour finir par « un petit François Hollande un peu fringant ; fringant et à la fois hésitant parce qu'au lieu d'avoir un drapeau bleu blanc rouge comme le poilu de 14-18 il a le… c'est pas l'hommage au Soldat inconnu comme à gauche du dessin mais l'hommage au programme inconnu c'est celui de François Hollande »[233].

De son côté la présidence de la République veut donc mettre en œuvre une nouvelle définition de la journée du 11 Novembre, journée d'hommage à tous les Morts pour la France en commençant la cérémonie du 11 novembre 2011 à Paris :

[231] Rosalie Lucas, « Hollande veut garder le 11 Novembre », *Le Parisien*, 12 novembre 2011.
[232] Frédéric Lucas, « Hollande en Argonne », *L'Est Républicain*, 12 novembre 2011, p. 40.
[233] « Les commémorations du 11 Novembre vues par Plantu », France Info, 11 novembre 2011 à 11 h 45.

> « ‘‘On est passé d’une mémoire vivante à une mémoire historique. Le président ne voulait pas d’une fossilisation. Il voulait une cérémonie qui garde la mémoire vivante’’, explique-t-on à l’Élysée[234] ».

Le premier temps de cette opération est donc la commémoration parisienne à laquelle l’Élysée adjoint une monstration de son rôle de chef des armées en introduisant, cette année-là, la décoration de la médaille de la Valeur militaire d’unités ayant servi en OPEX sous son commandement. Un préalable réglementaire s’imposait : une modification du décret de création de la médaille (1956)[235] par un nouveau décret autorisant la décoration d’unités[236]. Cette décision explique la physionomie de la cérémonie que l’on peut suivre à l’aide des retransmissions programmées sur TF1 et France 2[237]. Reprenant la ligne éditoriale forgée pour la couverture de l’événement, France 2 ouvre son émission spéciale par un générique qui, pour transcrire la particularité thématique de cette commémoration, s’ouvre sur un drapeau tricolore sur lequel sont incrustés des photographies et des extraits de films réalisés pendant la Grande Guerre auquels sont joints les documents filmés pendant l’engagement des troupes françaises en Afghanistan. L’émission est intitulée « 11-Novembre. L’hommage aux soldats »[238].

Les images proposées de la place permettent de faire rapidement le constat de nouveaux aménagements pour cette cérémonie. Ce sont d’abord des tribunes installées de part et d’autre du terre-plein central pour accueillir sous *La Marseillaise* de Rude les familles et les proches des hommes Morts pour la France invités par la présidence de la République, et sous *Le Triomphe de 1810* les membres du gouvernement, et autres invités officiels. C’est ensuite la disposition des troupes qui n’occupent pas toute la place et qui, outre les unités à pied, comprend l’installation de blindés légers AMX10 RC du 12e régiment de cuirassiers, dont l’étendard doit être décoré par le chef de l’État, au débouché des avenues soulignant ainsi l’espace de la cérémonie. Enfin, on note l’arrivée des drapeaux des régiments dissous portés par les élèves des deux écoles de Saint-Cyr (ESM et EMIA) qui doivent former un V avec la pointe sur la tombe du Soldat inconnu.

---

[234] Arnaud Leparmentier et Thomas Wieder, *op. cit.*

[235] Décret n°56-371 du 11 avril 1956 portant création d’une médaille de la Valeur militaire, *Journal officiel de la République française*, 12 avril 1956, p. 3537

[236] Décret n°2011-1466 du 9 novembre 2011 modifiant le décret n°56-371 du 11 avril 1956 portant création d’une médaille de la Valeur militaire voir site internet Legifrance : http://legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000024771585&dateTexte=20130916

[237] Muriel Frat, « Morts pour la France. Documentaires et fictions, dont un étonnant ‘‘Fernand Léger au front’’, nourrissent la journée souvenir du 11 Novembre », *Le Figaro*, 11 novembre 2011, p. 32.

[238] Ina, 4579854001, Jean-Pierre Leroux, Jérôme Révon (*et al.*), « 11 novembre : l’hommage aux soldats », retransmission, France 2, durée 2 h 23 min 11 s, diffusé le 11 novembre 2011 à 9 h 38.

La mise en place des troupes 11 novembre 2011

Ina, 4579854001, France 2

Alors que les envoyés spéciaux de France 2 continuent d'interroger les hommes politiques au sujet du projet du président de la République, la cérémonie parisienne s'ouvre par la mise en place des troupes, placées sous le commandement du général Dary. Les unités entrent deux par deux dans l'aire commémorative pour rejoindre un emplacement situé à l'opposé de leur point d'entrée sur la place Charles-de-Gaulle, se croisant ainsi devant le gouverneur militaire de Paris et devant le Soldat inconnu. Une fois que toutes les sections ont rejoint leurs emplacements, ce sont les drapeaux des régiments dissous qui arrivent de l'avenue des Champs-Élysées pour aller former la double haie sur l'allée centrale. Enfin, deux formations en triangle regroupant les drapeaux, les étendards et les fanions des unités présentes qui pénètrent sur la place pour aller prendre position devant le général Dary qui commande les honneurs aux drapeaux. Les emblèmes ayant rejoint leurs emplacements respectifs après

l'exécution de *la Marseillaise*, le gouverneur militaire de Paris passe les troupes en revue suivi de son fanion personnel, mettant fin à une introduction de la cérémonie qui en souligne le caractère martial.

L'arrivée du cortège présidentiel est annoncée par la sonnerie *Ouvrez le ban* suivi de l'ordre « présentez armes ». À sa descente de voiture Nicolas Sarkozy est accueilli par François Fillon, Gérard Longuet, ministre de la Défense, Marc Laffineur, secrétaire d'État auprès du ministre de la Défense et des anciens combattants, l'amiral Guillaud, chef d'état-major des armées, et le général Puga, chef d'état-major particulier du président de la République. Le groupe ainsi constitué s'avance au son de la sonnerie *Aux champs* pour aller prendre place devant le drapeau du 1er régiment d'infanterie de la garde républicaine qui doit rendre les honneurs au président de la République. Après avoir écouté *la Marseillaise,* le président de la République s'engage dans la revue des troupes en passant devant chaque unité représentée par une section de quarante-cinq soldats et son drapeau pendant que la musique joue la *Marche consulaire*. Le chef de l'État passe devant des éléments dont la présence est traditionnelle comme les écoles de formations initiales Polytechniques, École spéciale militaire ou École d'officier de gendarmerie, mais aussi devant les douze unités dont les emblèmes doivent être décorés ce jour à Paris : le groupement blindé de gendarmerie, le 7e bataillon de chasseurs alpins, le 1er régiment de chasseurs parachutistes, le 1er régiment d'hélicoptères de combat, le porte-avions *Charles de Gaulle*, la flottille 12/F, le bâtiment de projection et de commandement *Tonnerre*, l'escadron de chasse 3/3 Ardennes, l'escadron d'hélicoptères 1/67 Pyrénées, l'escadron de chasse 1/91 Gascogne, et l'hôpital d'instruction des armées Percy. Nicolas Sarkozy rejoint ensuite un point qui lui est indiqué à l'entrée de l'allée centrale du terre-plein en faisant face aux Champs-Élysées, la sonnerie *Ouvrez le ban* retentit et un ordre appelle les emblèmes récipiendaires à rejoindre leurs emplacements pour être décorés par le chef de l'État. On peut noter ici que pour la première fois une voix énonce la citation justifiant chaque décoration ; c'est ainsi l'essentiel des actions militaires commandées par Nicolas Sarkozy qui sont progressivement énoncées : « Embarquée sur le porte-avions *Charles de Gaulle* lors de ses déploiements en Océan indien, la flottille 12/F a ensuite été engagée au-dessus de la Libye où les Rafale-marines ont effectué à partir du porte-avion plus de mille sorties aériennes déterminantes pour le succès de cette opération[239] », pour ne citer que cet exemple.

[239] Ina, 4579854001, *op. cit.*

Après cette partie militaire de la cérémonie, Nicolas Sarkozy entre sur le terre-plein et rejoint quatre enfants dont les pères sont Morts pour la France durant l'année, le *Cessez-le-feu* est sonné, puis les haut-parleurs installés sur la place énoncent les noms et grades des soldats morts au combat en 2011, chaque nom étant suivi de « Mort pour la France », reprenant ainsi le rituel inventé par les anciens combattants de la Grande Guerre et jusque-là pratiqué devant les monuments aux morts des communes. La rédaction de l'émission choisit d'illustrer ce moment par une alternance de plans montrant le drapeau flottant sous la voute, le groupe constitué par le président de la République avec les enfants et ceux qui montrent les familles, quelquefois avec des plans serrés qui permettent aux téléspectateurs de contempler les émotions qui marquent leurs visages. Au-delà de cette mise en scène émotionnelle des proches, on peut voir dans cette partie de la cérémonie une réponse proposée par l'État aux familles qui, à l'instar de Danielle Hervieu-Léger se demande devant la particularité du conflit dans lequel ils ont perdu la vie : « quel récit collectif sommes-nous capables de mettre en avant qui puisse donner un sens au sacrifice de ces jeunes ?[240] ». Les soldats morts en Afghanistan rejoindraient ainsi ceux de 14-18. Pour la mère du capitaine Camille Levrel, tué en Afghanistan le 14 août 2011, cette cérémonie du 11 Novembre « c'est la reconnaissance par la Nation tout entière du sacrifice de ces jeunes hommes qui sont bien souvent des pères de famille et qui vont jusqu'au bout de leur devoir, qui n'ont pas peur d'aller jusqu'au bout de leur devoir[241] ».

C'est dans un silence imposant que Nicolas Sarkozy et les enfants s'avancent vers le Soldat inconnu pour le dépôt de la gerbe immédiatement suivi du ravivage de la Flamme puis de l'exécution de la *Sonnerie aux morts* et la minute de silence qui trouve sa conclusion dans *La Marseillaise* après laquelle le président de la République va saluer les membres du comité de la Flamme et les pensionnaires des Invalides, avant de rejoindre le pupitre depuis lequel il doit prononcer un nouveau discours.

Après avoir longuement évoqué la Première Guerre mondiale et la dimension tragique du conflit, avec Charles Péguy et Alain Fournier, en rappelant que tous les soldats étaient des héros, le chef de l'État aborde le cœur du discours qui est consacré à la présentation du projet présidentiel en reflexion :

> « Soldats de la Grande Guerre qui avez tant souffert, vous nous avez tous quittés, mais la flamme du souvenir ne s'éteindra pas.

[240] Propos de Daniel Hervieu-Léger extrait d'un entretien réalisé par Jean-Dominique Merchet publié dans *Libération* le 12 septembre 2008 puis cité par Stéphane Audouin-Rouzeau dans Stéphane Audouin-Rouzeau, « Qu'est-ce qu'un deuil de guerre », *Revue historique des armées*, 2010, n°259, pp. 3-12.
[241] Ina, 4579854001, *op. cit.*

> Le 11 Novembre demeurera à jamais le jour où dans toutes les villes et tous les villages de France, devant les monuments aux morts où sont gravés les noms de ceux d'entre vous qui ne sont jamais revenus, nous irons nous recueillir et vous rendre l'hommage qui vous est dû.
> Mais dans cette journée à laquelle la pire des guerres a donné une signification si profonde, c'est à tous les « morts pour la France », vos frères dans le sacrifice, que la Nation rendra désormais aussi hommage.
> Qu'il soit bien clair qu'aucune commémoration ne sera supprimée et qu'il s'agit seulement de donner plus de solennité encore au 11 Novembre alors que tous les témoins ont disparu.
> Il ne s'agit pas d'honorer la guerre.
> Il s'agit d'honorer ceux qui sont tombés en faisant leur devoir pour leur pays.
> Il s'agit d'honorer aussi ceux que l'on n'a jamais honorés, ceux que l'on a oubliés, ceux auxquels l'on se contente de dire une fois merci au moment des funérailles mais dont on délaisse ensuite la mémoire parce que l'on préfère oublier les guerres dans lesquelles ils sont tombés.
> C'est pourquoi le Gouvernement déposera dans les semaines qui viennent un projet de loi qui fera de la date anniversaire de l'Armistice de 1918 la date de commémoration de la Grande Guerre et de tous les morts pour la France, donnant ainsi sa pleine signification à l'intitulé de la loi du 24 octobre 1922 instituant la date du 11 Novembre comme jour de ‘‘commémoration de la Victoire et de la Paix’’.
> Le Gouvernement apportera aussi son soutien à la proposition de loi visant à rendre obligatoire l'inscription sur les monuments aux morts des noms des ‘‘Morts pour la France’’.
> Je pense en particulier à tous les morts en opérations extérieures.
> Ceux qui sont tombés en Indochine, à Suez, en Afrique du Nord mais aussi dans les Balkans, au Moyen-Orient, au Tchad, en Côte d'Ivoire, en Afghanistan ont droit au respect et aux honneurs que la Nation réserve à ceux qui ont fait pour elle le sacrifice de leur vie.
> Nous le devons non seulement à leur mémoire, mais aussi à leur famille, à leurs frères d'armes et à ceux qui continuent à risquer leur vie pour servir la cause de la France[242] ».

Le président de la République ramène donc le 11 Novembre dans le terrain du politique, avec l'annonce d'un projet qui veut inscrire l'ensemble des soldats morts en opérations extérieures dans les cadres élaborés pour ceux de la Première Guerre mondiale dont le plus emblématique reste l'inscription sur le monument aux morts, mais aussi pérenniser la forme qu'il a donnée à la cérémonie de cette année en célébrant tous les Morts pour la France. Les journalistes de France 2 présents sur le terre-plein au moment de l'arrivée des invités officiels n'ont pas attendu le discours présidentiel pour interroger les invités officiels au fil de leurs arrivées. Ainsi Valérie Astruc qui interroge Bertrand Delanoë, maire de Paris, sur l'opportunité d'une nouvelle loi se voit répondre que la communauté nationale doit rendre un hommage à tous les morts pour la France, mais le maire de Paris demande à ce que l'on veille à ne pas diluer la

[242] « Déclaration de M. Nicolas Sarkozy, président de la République, en hommage aux soldats morts pour la France, à Paris le 11 novembre 2011 », sur le site de la Direction de l'information légale et administrative, Vie publique : http://discours.vie-publique.fr/notices/117002437.html

guerre de 14-18 et précise que la recherche du consensus est importante, soulignant ainsi les réserves exprimées par certaines associations. Plus tard ce sera aux présidents des deux Chambres d'être interrogés. Bernard Accoyer, président de l'Assemblée nationale, voit dans ce dispositif législatif l'occasion de réunir ensemble les survivants des conflits dans lesquels la France a été engagée. Quant à Jean-Pierre Bel, président du Sénat qui a par ailleurs publié une tribune sur le sujet dans la rubrique « Rebonds » de *Libération*[243], appelle, comme le maire de la capitale, au consensus : « il est très important que tous ensemble ils puissent adhérer à une idée qui peut être légitime, à condition qu'elle soit bien comprise[244] ». Marc Laffineur compléte ces réponses en précisant qu'aucune commémoration ne devait être supprimée pour éviter tout amalgame avec la décision prise en 1974 par Valéry Giscard d'Estaing. Un peu plus tard, après la mise en place des troupes c'est au tour de Gérard Longuet d'être interrogé par la journaliste de France 2 :

> « Monsieur le ministre vous êtes en direct sur France 2, cette année on le sait on célèbre les morts de 14-18, mais surtout les morts de cette année 2011, 24 morts en Afghanistan, ça a été une année quand même meurtrière pour l'Afghanistan ?
> – C'est une année difficile [répond Gérard Longuet], les troupes sont engagées, elles sont engagées pour rétablir la sécurité, elles l'ont obtenue en Surobie et la reconnaissance de leurs efforts c'est que désormais la Surobie est gérée par les Afghans, et je pense que l'année prochaine nous pourrons proposer le transfert pour la Kâpîssâ. Je vous indique que le 11 Novembre c'est aussi la célébration d'une victoire, celle de la France contre un agresseur, c'est un peuple entier qui s'est mobilisé pour refuser la domination prussienne, c'est naturellement des morts, mais c'est aussi le courage de tous ceux qui se sont battus.
> - Alors justement comment rendre hommage dans la durée à ces soldats qui sont morts récemment, on a le 11 Novembre et on a le 8 Mai, comment leur rendre hommage ? Est-ce qu'il faut un mémorial ?
> - Il y a une initiative qui a été prise, qui a été conduite par le général Thorette et nous allons aboutir, en accord avec le maire de Paris, à un très beau monument à Paris pour commémorer tous les morts en OPEX à partir de 1963. »

Ainsi après avoir évoquée une vision un peu surannée, pour ne pas dire dépassée du 11 Novembre, le terme « victoire » n'ayant pas été évoqué depuis 2007, le ministre apporte la précision de la dimension matérielle du projet gouvernemental[245]. Avant que le Premier ministre, répondant à son tour à la journaliste, rappelle que le 11 Novembre est avant tout la journée de mémoire consacrée à la Grande Guerre, à laquelle doit être associé un hommage à

[243] Jean-Pierre Bel, « Le 11 novembre, la France a rendez-vous avec elle même », *Libération*, 11 novembre 2011, p. 20.
[244] Ina, 4579854001, *op. cit.*
[245] Le ministre de la Défense a également publié sa position dans la presse : Gérard Longuet, « Hommages aux morts pour la France », *Le Figaro*, 11 novembre 2011, p. 14.

ceux qui ont sacrifié leurs vies à la France. On peut ainsi voir se dessiner les grandes lignes du débat qui doit se dérouler plus tard, entre soutien timide des membres de la majorité gouvernementale au projet présidentiel et volonté de trouver le consensus national dans l'opposition. Le même jour les historiens qui s'expriment semblent avoir un avis plus tranché. Stéphane Audouin-Rouzeau, qui est présent sur le plateau de Marie Drucker sur France 2, perçoit dans cette initiative la possibilité d'une « recharge du 11 Novembre en sacralité » avec l'incorporation des Morts pour la France[246]. De son côté Nicolas Offenstadt, à qui Thomas Wieder donne la parole dans un entretien pour *Le Monde,* rappelle l'entreprise de Valéry Giscard d'Estaing et se dit « réservé sur la transformation du 11 Novembre en *Memorial Day* à l'américaine[247] » avant de poursuivre :

> « Enfin, je perçois un manque de respect vis-à-vis des anciens combattants de 14-18. Quand l'Elysée annonce que ce n'est plus l'armistice de 1918 qui est le seul objet de la commémoration, c'est une façon de gommer le fait qu'ils ont obtenu de haute lutte, en 1922, que le 11 novembre soit une fête nationale fériée honorant leurs camarades disparus.
> C'est donc au souvenir même de leur combat mémoriel que l'on est infidèle aujourd'hui. Bref, fusionner les commémorations ne me semble être un gain ni pour l'histoire ni pour la mémoire[248] ».

Contrairement à l'annonce de la volonté de réhabiliter les fusillés dans la mémoire nationale qui n'a pas été suivi d'effet, le second temps de la transformation du 11 Novembre, le temps législatif est engagé rapidement par le gouvernement : le texte est présentée le 14 décembre 2011 au conseil des ministres par Marc Laffineur. Un premier rapport, celui de la commission d'étude d'impact réalisé sur le projet de loi établie dès le 1er décembre :

> « [qu']Aucun impact direct n'existe, puisque le contenu, l'organisation et le déroulé de la cérémonie du 11 novembre ne sont prévus par aucun texte législatif ou réglementaire. La teneur de la cérémonie est définie chaque année par le cabinet du Président de la République[249] ».

Le gouvernement opte tout de même pour un dépôt de projet de procédure accélérée par le Premier ministre et le ministre de la Défense au bureau de l'Assemblée nationale : le terme du mandat présidentiel approche. Le débat parlementaire se déroule sans véritable opposition, quelques amendements sont adoptés, un premier article imposant l'inscription des noms des

[246] Ina, 4579854001, *op. cit.*
[247] Thomas Wieder (entretien reccueillis par), « Nicolas Offenstadt ''La singularité de la Grande Guerre risque d'être dissoute'' », *Le Monde*, 12 novembre 2011, p. 11.
[248] *Ibid.*
[249] « Projet de loi fixant au 11 novembre la commémoration de tous les morts pour la France », *Étude d'impact*, Assemblée nationale, 1er décembre 2011, p. 6.

morts pour la France sur les monuments communaux (article 2), un second précisant que cette loi est applicable dans toute la France. On peut également noter que le spectre de la décision de Valéry Giscard d'Estaing de supprimer le 8 mai, certainement combiné avec le souvenir du débat engagé avant la publication du rapport Kaspi, a amené les législateurs à préciser dans un alinéa du premier article que : « Cet hommage ne se substitue pas aux autres journées de commémoration nationale[250] ».

Ainsi que pouvait le laisser penser l'étude d'impact, la loi voté le 29 février 2012 n'a que très peu de conséquence sur la réalité du 11 Novembre. S'il est désormais inscrit que cette journée est aussi consacrée aux Morts pour la France, le texte de loi du 24 octobre 1922 n'a pas été remis en cause, son premier article étant même intégré dans le nouveau texte. On peut aussi voir dans ce texte la transcription législative d'une réalité vécue chaque 11 Novembre depuis 1939, date à laquelle Albert Lebrun a dit joindre au recueillement les morts de la nouvelle guerre. On peut aussi penser à la cérémonie du 11 novembre 1945 étudiée dans le chapitre V dont l'objectif était aussi d'intégrer les morts de 39-45 au culte du Soldat inconnu. C'est finalement, effectivement avec Valéry Giscard d'Estaing que le 11 Novembre a renoué explicitement avec cette forme de pratique. On pourrait aussi rappeler la présence systématique de toutes les générations du feu chaque 11 novembre autour du Soldat inconnu, qui de fait se recueillent aussi pour leurs morts. Aussi peut-on penser que le débat autour de cette loi est plus venu perturber une réalité que d'en créer les conditions autorisant son exercice. En définitive, et l'étude d'impact le laisse entendre dés le 1er décembre 2011, le contenu, l'organisation et le déroulement du 11 Novembre restent tributaires des choix du président de la République.

[250] Loi n° 2012-273 du 28 février 2012 fixant au 11 novembre la commémoration de tous les morts pour la France.

Conclusion

Dès le 11 novembre 1981 François Mitterrand décide de ne pas poursuivre dans la voie empruntée par son prédécesseur. C'est d'abord, la loi du 2 octobre 1981 une modification du *Code du travail* qui finalise le retour du 8 mai comme jour férié dans le calendrier républicain. Ce jour devant fêter la victoire de 1945, le 11 Novembre est ainsi à nouveau pleinement consacré à un hommage pour ceux qui sont tombés pendant la Première Guerre mondiale. À l'instar de Valéry Giscard-d'Estaing, le nouveau président de la République engage dés la première année une personnification de la cérémonie. Ce faisant, le 11 Novembre renoue avec un dispositif semblable à ceux *ante* 1974, mais c'est surtout en changeant les attributs du président de la République que François Mitterrand et intensifie le côté martial de la cérémonie pour manifester sa volonté de pleinement assumer sa charge de Chef des armées. Enfin, c'est à partir de 1983 l'établissement d'une nouvelle relation entre le 11 Novembre et la Grande Guerre. En effet, la cérémonie était, jusque-là, le théâtre d'une relation entre la Nation et les morts de 1914-1918 à travers deux patrimoines – le Soldat inconnu et les drapeaux des régiments dissous – et un rituel – la minute de silence. C'est justement par le truchement de sons, le *Cessez-le-feu* et la *Madelon* entre autres, que les organisateurs introduisent la guerre dans l'espace commémoratif sous la forme de d'objets et d'uniformes : la cérémonie a dés lors une vocation pédagogique. Jacques Chirac « président du devoir de mémoire », n'attache pas autant d'importance que François Mitterrand à la personnalisation de la cérémonie du 11 Novembre. De fait il reconduit, pour l'essentiel la forme donnée sous François Mitterrand à la commémoration et poursuit l'insertion d'éléments à vocation pédagogiques dans l'aire commémorative. C'est en dehors de l'espace commémoratif qu'il faut chercher une évolution pendant ces douze années. En effet, c'est au nom d'un « devoir de mémoire » que Jacques Chirac répond aux sollicitations qui lui sont faites de se prononcer au sujet des honneurs funèbres à prévoir pour le dernier des acteurs de 14-18.

C'est finalement avec Nicolas Sarkozy que le 11 Novembre connaît les plus grands changements. C'est d'abord avec Alain Marleix, ministre des Anciens combattants, le constat du caractère répétitif et d'une trop grande simplicité de la cérémonie. Le rejet de ce qui a défini effectivement la commémoration depuis 1922 amène donc le président de la République à impulser une réinvention du 11 Novembre. C'est naturellement l'Élysée qui se charge de sa mise en œuvre et crée tous les ans un événement médiatique dont le chef de l'État est le centre. En effet, c'est la prise de parole annuelle de Nicolas Sarkozy qui constitue

le temps fort des cinq cérémonies qu'il a présidé. Ses discours adoptent tous le même schéma, ils commencent par une évocation de la guerre en insistant sur sa cruauté, son inhumanité pour donner à ses acteurs un statut de victimes. Une seconde partie est ensuite consacrée à un message correspondant à la thématique annuelle, l'Europe, la paix, les poilus, l'amitié franco-allemande, les Morts pour la France. Cette nouvelle politique s'appuie sur la qualité de la mise en récit des cérémonies. Ainsi, ce quinquennat se distingue-t-il profondément de ce qui a précédé. En effet, les 11 Novembre de 2007 à 2011 ont tous bénéficié d'une, puis deux, retransmissions en direct. France 3, puis TF1 et France 2 mobilisent des équipes importantes qui mettent en valeur les cérémonies qui se trouvent ainsi largement diffusées.

Cependant il n'en a pas été ainsi pour tout la période considérée. La disparition de la contrainte du pouvoir exécutif sur la télévision a bousculé la donne et amené les chaînes de télévisions à progressivement se désintéresser de la commémoration. Il faut rappeler que des émissions pour la jeunesse, la messe, ou de la gymnastique d'appartement sont les thèmes d'émissions qui ont été diffusées en lieu et place d'une éventuelle retransmission en direct des cérémonies parisiennes comme cela a été le cas de 1974 à 1980. On peut alors relever que c'est vraisemblablement la perspective de la disparition des derniers anciens combattants qui a maintenu les rédactions dans la nécessité d'évoquer leurs récits chaque 11 novembre invoquant un « devoir de mémoire ». Mais c'est évidemment, en réponse à l'activité présidentielle sur cette thématique que les chaînes ont renoué avec la commémoration. Le retard dans la prise d'antenne par France 3 pour la couverture de la cérémonie de 2007 en témoigne : le direct de l'Arc de Triomphe ne concerne finalement que le discours présidentiel. On note également que TF1 et France 2 ont défini de nouvelles façons de procéder. Les deux chaînes convoquent des experts sur des plateaux distants de la cérémonie, où se déroulent des discussions qui doivent apporter aux téléspectateurs des précisions sur ce qui se déroule, mais aussi l'évaluation des discours présidentiels.

Conclusion

Commémoration et sorties de guerres

Nous l'avons démontré tout au long de ce travail : le 11 Novembre entretient avant toute chose une relation très étroite avec les sorties de guerre, que ce soit sa lente mise en place dans les années 1918-1922, que ce soit – et c'est plus original – la mobilisation dont il est l'objet en 1944-1945. Mais il s'inscrit aussi à l'origine dans une tradition républicaine et pas seulement patriote. Soucieux de relancer la machine économique, persuadé d'avoir correctement célébré la victoire le 14 Juillet 1919 et donné un cadre pour honorer les morts avec la loi « relative à la commémoration et à la glorification des Morts pour la France au cours de la Grande Guerre », le gouvernement repousse dans un premier temps l'appel de jeunes Parisiens demandant un jour de congé pour célébrer le premier anniversaire de la fin des combats. C'est finalement un débat politique déclenché sur la question de la célébration du cinquantenaire de la République qui ramène la journée du 11 novembre au cœur de l'actualité. En effet, André Honnorat, chargé par le gouvernement d'organiser les festivités prévues pour l'anniversaire, rencontre tout d'abord une forte hostilité parmi l'opposition parlementaire. Ce n'est qu'en cédant sur la question du jour de la cérémonie, en acceptant finalement la proposition d'André Israël de faire passer les festivités du 4 septembre au 11 novembre 1920, que le gouvernement parvient à apaiser le conflit en instaurant du même coup l'idée d'une journée dédiée à la célébration d'une « République victorieuse », faisant ainsi d'une pierre deux coups. Par la suite, l'adjonction du Soldat inconnu imposée par Georges Leygues à André Honnorat parachève le sens de cette fête au point de marquer l'esprit des Parisiens et sans doute de l'ensemble des Français.

La réussite de l'organisation de cette journée, couplée à l'importance de l'inhumation de l'Inconnu à l'Arc de Triomphe, font naître chez certains parlementaires le désir de pérenniser ce jour férié, donc de dépasser la conjoncture de la sortie immédiate de la Grande guerre. L'idée rencontre alors l'opposition des partisans de la reconstruction du pays qui appuient leurs arguments sur la nécessité de ne pas supprimer une journée d'ouvrage. La présence significative d'anciens combattants au sein de l'hémicycle et leur ferme volonté de défendre l'idée d'un 11 novembre férié enflamme les débats. Si les partisans d'une célébration repoussée au dimanche suivant l'emportent dans un premier temps, la mobilisation des anciens combattants touche au but l'année suivante avec le vote d'une loi instaurant le 11 novembre en un jour chômé et férié.

Cette étude a permis également de mettre en évidence l'importance du choix des différents éléments qui constituent le cœur du 11 Novembre à partir de 1922, et notamment le rituel de

la minute de silence, qui inscrit aussi la commémoration dans une culture propre à la sortie de guerre.

Délaissant pour partie les éléments patrimonialisés du conflit réunis dans les musées et les bibliothèques, les anciens combattants réunis en un Comité des grandes associations proposent de créer et de centrer la cérémonie de 1922 autour du Soldat inconnu et des drapeaux des régiments dissous portés par des officiers de complément. En réunissant dans un même élan le « Soldat français » et les drapeaux, c'est en définitive une représentation de tous les hommes montés au front qui est proposée : ceux qui y sont morts ainsi que ceux qui en sont revenus ; l'image de la République combattante reprend ainsi l'idée d'un monde où morts et vivants forment un tout. C'est la minute de silence, acte ultime de recueillement, qui confirme la signification de la journée et l'inscrit dans une économie du deuil de la Nation.

Au sortir de la Seconde Guerre mondiale, le gouvernement provisoire de la République s'empresse de renouer avec le 11 Novembre. Alexandre Parodi, grand résistant et proche du général de Gaulle, ministre du travail, est chargé par le chef du gouvernement provisoire de la République d'organiser une nouvelle cérémonie du 11 Novembre dans le cadre de la mise en place des nouvelles institutions publiques. Le 11 Novembre 1994, la commémoration de 1918 et le défilé de la nouvelle « victoire » – la guerre n'est pourtant pas finie – se confondent sur les Champs-Élysées, en présence de Winston Churchill. L'année suivante, Henri Frenay, qui se voit confier une mission analogue pour 1945 (?) met en scène une patrimonialisation de la mort durant la Seconde Guerre mondiale qui s'inspire ouvertement de celle du Soldat inconnu. L'enjeu pour le général de Gaulle est de faire montre de sa ferme volonté de mettre un terme à une « guerre de trente ans », et d'unir par la même occasion les Français dans la perspective de la reconstruction nationale après avoir assimilé les deux guerres et les deux victoires malgré leurs différences de nature. On le voit : le 11 Novembre est ainsi et peu à peu devenu un outil à la disposition des gouvernants.

Une commémoration inscrite dans la durée

Outre le fait de s'inscrire dans un contexte de sortie de guerre, le 11 Novembre s'est aussi imposé dans la durée. Point d'immobilisme cependant, même si nous avons fait la démonstration de l'importance de la répétition comme principe fondamental de la commémoration. En considérant chaque cérémonie comme un événement unique, il a été possible de mettre en évidence l'acquisition d'un savoir-faire singulier chez les acteurs impliqués, et démontrer également une évolution des enjeux entre les institutions organisatrices. Ainsi la Ville de Paris est progressivement ramenée à un rôle d'exécutant par

les différents gouvernements et leurs administrations, même si la Ville reste une ressource importante quand il s'agit d'organiser un événement exceptionnel, comme c'est le cas en 1920 ou encore en 1945.

La loi définissant le 11 Novembre ne précisant pas en détail ce qui doit être fait, chaque organisateur conserve en effet la possibilité de mettre en place la cérémonie de son choix. Il en va ainsi du général Gouraud qui, en prenant l'initiative de faire composer un air musical inspiré des traditions anglaises et étasuniennes anglo-saxonne, renforce la connotation funèbre de la cérémonie. En 1936, la prise en main de la cérémonie par le gouvernement de Front populaire contribue à intégrer le 11 Novembre à une politique nationale des fêtes, débouchant sur la création d'une commission d'organisation et investissant la thématique de la transmission intergénérationnelle par la mobilisation d'enfants des écoles de Paris dans un défilé sur l'avenue de la Grande-Armée au matin du 11 novembre 1936. Le déclenchement des hostilités en 1939 offre une nouvelle occasion d'observer la capacité d'adaptation de la commémoration. En effet, le président du Conseil décide de tenir une cérémonie à Paris en dépit de l'état de guerre. Il s'agit alors de mobiliser le 11 Novembre dans l'effort de guerre en honorant des compagnies amenées du front ainsi que des unités britanniques et polonaises de passage à Paris. Pour la première fois, le présent s'impose dans la cérémonie.

Il convient d'évoquer le cas particulier des anniversaires décennaux de la signature de l'armistice. En effet, certains de ces événements ont constitué des occasions fortes pour remplacer l'importance de la cérémonie, cela bien au-delà d'une simple recharge de sacralité. Ainsi, a-t-on pu observer la mise en place d'un échange entre la capitale et les régions soulignant l'unité nationale (1938-1968), certains anniversaires étant en outre l'occasion de pour le chef de l'État faire passer un message à la Nation tel que Valéry Giscard d'Estaing l'a fait en 1978 à Compiègne.

C'est finalement avec l'instauration de la V^{e} République et l'attribution de la responsabilité des commémorations nationales au président qui bouleverse le plus profondément et durablement le 11 Novembre. Ainsi peut-on faire le constat de l'apparition d'une personnification des cérémonies parisiennes sous les mandats de Valéry Giscard d'Estaing, de François Mitterrand et enfin de Nicolas Sarkozy. Le premier, plaçant son septennat sous le signe de la modernité, a également marqué la politique publique du passé en supprimant la célébration du 8 Mai. Par la suite, il modifie le 11 Novembre avec l'idée d'en faire la journée nationale du souvenir et des anciens combattants (1977). En outre, le président a modelé la cérémonie selon ses goûts, ralentissant le rythme de l'hymne national, imposant l'exécution de la marche funèbre de Chopin à un rythme chaque année plus lent pour accentuer la

dimension funèbre de la cérémonie. François Mitterrand décide pour sa part de se démarquer nettement, profitant du retour du 8 Mai pour consacrer le 11 Novembre à la seule guerre 14-18. C'est également lui qui renforce la dimension martiale de la cérémonie en décidant de passer les troupes en revue dans un véhicule de commandement. C'est enfin sous sa présidence que les organisateurs de la cérémonie ont travaillé au développement d'une certaine pédagogie en employant le patrimoine guerrier avec la présence des hommes en uniformes bleu horizon, des expositions ou des défilés de matériels d'époque. Marqué par une volonté nette de personnification des cérémonies, le mandat de Nicolas Sarkozy se distingue de celui de ses prédécesseurs en ce qu'il décide de rompre avec les cérémonies traditionnelles. Il s'agit avant tout de créer un événement annuel, le rapport passé devenant un temps de parole pour le chef de l'État. On peut alors remarquer qu'il apparaît une incompréhension et une méconnaissance des différents éléments de la commémoration qui conduisent finalement à la nécessité d'apposer une nouvelle définition légale à la journée du 11 novembre. Il est à noter que Jacques Chirac s'est distingué des autres titulaires de la fonction présidentielle précités en n'attachant que très peu d'importance à la personnification de la cérémonie. Ainsi fait-il le choix de poursuivre la pratique de François Mitterrand. « Président du devoir de mémoire », il s'est surtout investi dans la reconnaissance de la responsabilité de la France dans les crimes commis par Vichy, et plus largement en participant à l'affirmation d'une réparation des fautes historiques de l'État dans l'espace public. Interpellé par un citoyen *via* une lettre ouverte dans un journal, il est amené à se prononcer sur la question des honneurs que la France devait réserver au dernier des poilus.

Une commémoration en image

Cette thèse a fait le choix de privilégier l'étude des images. La première qualité des films consultés réside dans leur apport singulier en tant que complément d'information original aux archives administratives ou aux témoignages. Le relevé systématique des films d'actualité en photogrammes a permis de rapprocher les éléments montrés de ceux décrits par les archives. Cette étude a permis de mettre en évidence la principale évolution des années trente en comparant les prises de vue réalisées au même moment chaque année. Si l'information était présente dans les archives, le recours au film d'actualité a permis mettre en lumière l'importance et les conséquences du choix opéré, notamment sur la maîtrise de l'espace. Surtout c'est la présence des retransmissions en direct à la télévision et la possibilité de les consulter de manière systématique qui a permis de prolonger le travail de 1981 à 2012, en l'absence d'archives écrites.

Ces sources inédites ont surtout permis de se concentrer sur ce qu'Avner Ben-Amos qualifie de « représentation au second degré ». Par l'étude des actualités cinématographiques nous avons été en mesure de souligner l'importance de l'apparition du son au cinéma dans le traitement de la commémoration. Les films des années vingt s'intéressent moins aux rituels qu'à leurs acteurs politiques, allant jusqu'à proposer une véritable recomposition de l'événement. Dans cette logique, il a été nécessaire de poser la question de la mise en image du silence dans le film muet pour y trouver au final une réponse en la juxtaposition de plans, et une attention aux gestes de recueillements des officiants et des spectateurs. En 1932, le son fait son apparition et avec lui les notes de la *Sonnerie aux Morts*. On a pu constater qu'à l'époque l'intégration de ce nouvel indicateur sonore incite les réalisateurs à augmenter sensiblement la durée des sujets et à insister plus particulièrement sur les plans filmés de la minute de silence, dont la portée émotionnelle est accrue par la musique. L'étude en série des films a également permis de faire ressortir la singularité de la mise en image des acteurs de la commémoration. Parmi eux, deux personnages sortent du lot. D'abord le président de la République, dont la position de principal acteur de la cérémonie parisienne focalise l'attention des caméras. C'est ensuite le cas d'une personnalité à l'aura médiatique indubitable dans la presse parisienne depuis la Grande Guerre : le général Gouraud. Commandant le défilé militaire de 1923 à 1937, le général Gouraud, gouverneur militaire de Paris, est principal organisateur de la cérémonie dont il occupe le centre de la partie militaire. Son handicap, conséquence de l'amputation de son bras droit suite à son engagement dans les Dardanelles, le rend par ailleurs facilement identifiable et donc intéressant pour les objectifs des caméras. À l'inverse, on a montré que le cinéma ne donne pas aux anciens combattants la place à laquelle ils pourraient prétendre. Au contraire, ils sont relégués à un rôle de spectateurs, à l'exception notable des cortèges organisés avant ou après la cérémonie qui adoptent des formes revendicatives en 1934 et 1935. Parmi les spectateurs se trouve aussi un dernier acteur collectif particulièrement mis en images par les actualités cinématographiques : les enfants. Incarnant la question de la transmission du souvenir, ils sont le plus souvent montrés au premier rang, au milieu des porteurs de drapeaux des associations ou sur les épaules de leurs parents. L'année 1936 fait figure d'exception, le défilé de plusieurs milliers d'enfants sur l'avenue de la Grande-Armée retenant particulièrement l'attention des caméras. On peut ainsi noter que le *Journal Gaumont*, comme d'autres éditions, ne s'intéresse à l'époque qu'au seul défilé des jeunes garçons appuyant par l'image et le commentaire l'évocation du sacrifice d'une génération d'hommes pour la Victoire.

Les actualités cinématographiques ne se bornent pas enfin à de simples évocations des faits. Ainsi, certaines séquences thématiques consacrées aux commémorations comportent des éléments à forte « valeur ajoutée » pour l'information, sous la forme de « petits récits visuels » composés autour de trois thématiques. La première d'entre elle met en forme une évocation du passé *via* la réalisation d'un récit écrit avec une juxtaposition d'images d'archives et la reconstitution des événements ayant amené à la signature de l'Armistice, le tout en insistant sur la joie des Parisiens à la nouvelle. La seconde relevée a trait aux évocations des cérémonies à l'étranger avec le but de démontrer qu'il s'agit là d'un mouvement international cristallisé dans l'idée d'un triptyque commémoratif entre Bruxelles, Londres et Paris. La dernière thématique révèle une angoisse liée à la conscience d'une certaine fragilité de la paix qui nourrit la peur d'un retour potentiel de la guerre qu'alimente le contexte de la seconde moitié des années trente, et le fait que ces séquences soient introduites au moment du traitement de la minute de silence en augmente l'importance.

En perte de vitesse, les actualités cinématographiques laissent dans les années cinquante la place à la télévision qui émerge et invente de nouvelles façons de traiter l'information, à commencer par les commémorations. Ainsi l'ORTF évoque-t-elle le 11 Novembre au cœur des journaux télévisés, par le truchement des reportages, dont les commentaires n'ont pas été conservés. Ces éléments proposent d'ailleurs une représentation plus proche de la réalité de la cérémonie que les évocations véhiculées par les actualités cinématographiques. L'écoute des premiers commentaires conservés (1961) permet de confirmer cette impression, l'exercice consistant en définitive à évoquer ce que l'image montre. Ces journaux reprennent parfois certains codes des productions cinématographiques, mais proposent aussi et surtout de nouvelles formes d'informations avec l'exemple type d'entretiens réalisés avec des acteurs de la Grande Guerre ou de l'Armistice. C'est le cas avec Auguste Thin, interrogé par Michel Péricard en 1960 sur le choix du Soldat inconnu, et sur sa relation à ce symbole à la création duquel il a contribué. Avec ce nouvel outil à la disposition des journalistes, le journal télévisé propose une sorte d'évaluation des politiques publiques du passé en se faisant, par exemple, l'écho des réclamations des anciens combattants en 1963 demandant que l'on se souvienne de leur sacrifice.

Désireux de ne pas limiter la présente étude à un travail sur la place de la commémoration dans les informations télévisées, le choix a été fait d'en consacrer un pan de ce travail aux informations proposées aux téléspectateurs hors du cadre strict des journaux télévisés eu égard à la croissance du temps d'antenne disponible et à la diversification des productions de l'ORTF. Ce choix était rendu nécessaire par l'omniprésence de la Première Guerre mondiale

en tant que sujet abordé par les programmes de télévision tout au long de l'année. L'étude des émissions diffusées à l'antenne chaque 11 novembre a permis de mettre en évidence que les thématiques pouvaient être infléchies de façon à participer à la commémoration. L'émission *Aujourd'hui madame* du 11 novembre 1970 consacre son numéro à la question de la « Vie et difficultés des femmes en 1914-1918 ». On retrouve également les documentaires réalisés pour être diffusés à cette occasion avec par exemple l'épisode de *La Caméra explore le temps* de Stelio Lorenzi, Alain Decaux et André Castelot qui proposent un documentaire sur la signature de l'armistice le 11 novembre 1918. Une place importante est donnée à la parole des acteurs encore vivants parmi lesquels le général Weygand. La parole des acteurs civils et militaires est également au centre d'entreprises tel que *Ceux qui se souviennent*, séries de documentaires proposant en ce même mois de novembre un numéro consacré au souvenir de la Grande Guerre basé sur des témoignages recueillis auprès de ceux qui en ont été les acteurs ou les civils témoins.

Un tournant important a lieu à partir de 1974, au cours du septennat de Valéry Giscard d'Estaing. Le président de la République veut d'abord exploiter la capacité de la télévision à retransmettre l'événement. Cet enjeu est évidemment pris en compte au moment de la conception des cérémonies, et transparaît dans les faits avec la nouvelle disposition des troupes et l'attention apportée au rythme de la musique. C'est ensuite le choix de prendre en compte la télévision dans sa capacité à contribuer à la commémoration par son apport pédagogique en demandant aux chaînes de programmer des documentaires sur la thématique de 1914-1918. Par ailleurs, l'existence d'une retransmission en direct de la cérémonie parisienne en change évidemment la dimension. De cérémonie nationale du fait de la présence du chef de l'État, elle devient la cérémonie du 11 Novembre en raison de son nouvel auditoire. La commémoration arrive dans les salons de toute la France permettant ce que Daniel Dayan et Elihu Katz ont évoqué comme « une expérience collective à domicile ».

L'élection de François Mitterrand, le relâchement du contrôle de la télévision par le pouvoir, puis la privatisation de TF1 bouleversent les habitudes prises entre 1974 et 1981 et démontrent que les chaînes de télévision n'éprouvent pas naturellement un intérêt pour la commémoration. Dès lors, la retransmission de la cérémonie n'est plus un automatisme pour les chaînes publiques et sa programmation rentre en concurrence avec d'autres programmes tels que la retransmission de la messe, ou les émissions de jeunesses, pour ne citer que ces exemples. Il faut attendre des anniversaires érigés en événements à part entière au nom du « devoir de mémoire », comme à l'occasion du quatre-vingtième anniversaire ou de la dernière cérémonie du siècle pour que les chaînes de télévision renouent avec la pratique du

direct. La qualité des comptes rendus des cérémonies parisiennes dans les journaux télévisés pâtit également de ce manque d'intérêt, la thématique est progressivement ramenée à l'équivalent d'un simple entrefilet. C'est par le seul truchement des anciens combattants, de plus en plus présents dans les tranches d'informations diffusées le 11 novembre que la thématique conserve une place importante ; la diffusion du reportage sur la mort du dernier tirailleur sénégalais en 1998 est à ce titre emblématique. La perspective de la disparition de ces derniers acteurs invite les chaînes à donner plus de place à des programmes consacrés à 14-18 avec une présence accrue d'historiens.

Le quinquennat de Nicolas Sarkozy permet d'observer un ultime changement dans la relation entre télévision et commémoration. La politique menée par le chef de l'État intègre ainsi pleinement le principe de la retransmission en direct. Des émissions de plus en plus longues sont ainsi mises en place sur France 3, puis sur France 2 et TF1, mobilisant animateurs et experts en plateau, auxquels s'ajoutent des journalistes envoyés sur place. Il est évident que l'aspiration à l'innovation, les méthodes de communication et les moyens mobilisés par l'Élysée à l'occasion des commémorations captivent littéralement les médias. Si l'on a fait le constat d'un problème de savoir-faire en 2007, la constitution d'équipes spécialement affectées à ces événements permet par la suite aux chaînes de télévision de renouer avec une pratique antérieure. Il ne s'agit cependant plus seulement décrire ce qui se passe : l'animation de l'émission se déroule moins sur l'espace de la commémoration que sur le plateau où une discussion est engagée entre l'animateur principal et ses différents invités qui fournissent une première interprétation de l'action qui se déroule sous leurs yeux. L'objectif, sinon l'enjeu est donc moins de faire passer le message de l'organisateur que de le comprendre. Deux dynamiques, parfois concurrentes apparaissent : celle du plateau d'une part, qui peut parfois se faire aussi le relais d'enjeux externes à la cérémonie et, d'autre part, celle de la commémoration qui finit par passer au second plan. Le téléspectateur est alors moins acteur de l'événement que dans les années soixante-dix, la médiation du plateau troublant son interaction avec l'espace commémoratif : désormais, il ne vit plus directement « une expérience collective à domicile ».

Le 11 Novembre demain

Au terme de ce travail, plusieurs problématiques subsistent ne permettant pas de trancher définitivement la question de l'avenir de la commémoration. Force est de constater un investissement important dans ce sens au niveau institutionnel. Un rapport présenté par Joseph Zimet à Nicolas Sarkozy en 2011, inscrit dans son intitulé une ambition éclairante à ce

propos : il s'agit de planifier les commémorations du centenaire de 2014 à 2020[1]. Le 11 Novembre prendrait alors une place importante, notamment le 11 novembre 2014 à l'occasion duquel l'auteur du rapport propose de transférer Maurice Genevoix au Panthéon[2], puis en 2018, année du « crépuscule du centenaire » dont le 11 Novembre sera le « point d'orgue » du centenaire[3]. Cependant, il y a loin du projet à sa réalisation. En effet, si celui-ci a bien été accepté à sa réception, et n'a pas été remis en cause par le nouveau gouvernement contrairement au projet de la Maison de l'histoire de France, dont la dissolution est actée le 31 décembre 2012[4], le cadre de son exécution a toutefois été modifié par la création d'une structure permettant une gestion coordonnée du centenaire et du soixante-dixième anniversaire de la Libération[5]. Cela a contribué à ouvrir la porte au débat public sur la thématique de la confusion des célébrations.

On se souvient qu'à l'occasion de la campagne électorale de 2012, François Hollande avait tenu à marquer sa différence avec le président sortant. Une fois élu, le nouveau président de la République confirme d'abord qu'il entretient un autre rapport à l'histoire et entame une politique entre continuité et rupture concernant le 11 Novembre. Il s'inscrit en cela dans le sillage de ceux qui l'ont précédé en maintenant à ses côtés la présence des enfants de militaires tués aux combats[6] au moment du dépôt de gerbe et en confirmant la pratique de la lecture des noms des soldats Morts pour la France dans l'année. Il explique par ailleurs aux journalistes l'interrogeant à la fin de la cérémonie qu'il souhaite se placer dans le respect de la loi qui a été votée au mois de janvier 2012 – quand bien même il ne lui a pas apporté son vote. Le signe le plus évident de rupture reste très certainement sa volonté de ne pas poursuivre avec les prises de parole sous l'Arc de Triomphe : de fait, la cérémonie retrouve son silence traditionnel. Par ailleurs, l'un des piliers significatifs de la commémoration a disparu : les drapeaux des régiments dissous.

Ces évolutions de la cérémonie parisienne chaque 11 novembre, l'apaisement apporté par la nouvelle pratique présidentielle ne permettent cependant pas d'affirmer que la commémoration ait un long avenir devant elle. Qu'adviendra-t-il au-delà de la célébration du

[1] Joseph Zimet, *Commémorer la Grande Guerre (2014-2020) : propositions pour un centenaire international. Rapport au Président de la République*, Paris, Secrétariat général pour l'administration, Direction de la mémoire, du patrimoine et des archives, 2011, disponible sur le site du centenaire http://centenaire.org/sites/default/files/references-files/rapport_jz.pdf
[2] *Ibid.*, p. 19 et p. 72.
[3] *Ibid.* p. 77.
[4] Décret n°2012-1447 du 24 décembre 2012 portant dissolution de la Maison de l'histoire de France, publié au *Journal officiel*, 26 décembre 2012, n°0300, p. 20427.
[5] Décret n° 2012-1305 du 26 novembre 2012 créant une mission interministérielle des anniversaires des deux Guerres mondiales, publié au *Journal officiel*, 28 novembre 2012, n°0277, p. 18700.
[6] « Hollande rend hommage à ''tous les morts pour la France'' ? », *Le Figaro*, 12 novembre 2012, p. 4.

centenaire ? Certains indicateurs, comme la prise en compte de la mémoire dans les politiques de développements économiques des régions du front permettent de formuler l'hypothèse d'un changement de signification. La commémoration serait alors envisagée moins comme le moment de l'expression de la reconnaissance de la Nation envers ceux qui sont tombés pendant la Première Guerre mondiale, que comme le moment légitimant une entreprise plus vaste dont les retombées trouveraient plus d'écho dans le présent d'une partie de la société. Ainsi, loin d'être un rituel immuable, le 11 Novembre, se révèle être une invention permanente de la tradition. Depuis 1923, la commémoration est assujettie à un lacis d'opportunités sociopolitiques du présent ; présentisme[7] qui, couplé à la perte de sens des composantes patrimoniales de la commémoration, fait du 11 Novembre une politique publique comme les autres.

[7] François Hartog, Régimes d'historicités. Présentisme et expériences du temps, Paris, éditions du Seuil, 2003

Sources et Bibliographie

1) Sources d'archives

a) Archives Nationales,

Série AG, Papiers des chefs de l'Etat.

1 AG, présidence de la République (1870-1940)

1 AG 26 Voyage à Rethondes et Compiègne : 11 novembre 1922.

1 AG 89 Paris : message aux français, 11 novembre 1939.

2 AG, État français (1940-1944)

2 AG 20 B0 9 Clermont Ferrand 11 novembre 1940 (messe).

2 AG 501 CC 82 J : Fêtes et cérémonies (1942).

2 AG 591 Archives du Cabinet militaire.

2 AG 135 Services Administratifs.

2 AG 137 Dossier « Réception diverses ».

3 AG, Charles de Gaulle avant 1959

3 AG 4/63 Sécurité dossier 1 Manifestations officielles.

3 AG 4/70 Cérémonies et Audiences.

3 AG 4/63bis Le service de la sécurité pendant les Présidences de Félix Gouin de Georges Bidault et de Léon Blum.

4 AG, Quatrième République (18 janvier 1947 – 8 janvier 1958)

4 AG 313-314 [Déplacements des présidents] Correspondance, programmes, discours, notes, au Président et notes de services intéressant les déplacements des présidents lors de cérémonies diverses, notamment vœux, commémoration de la victoire de 1945, fêtes de Jeanne d'Arc, obsèques, 1947-1958.

4 AG 410-413 Documents reçus de la Sûreté présidentielle et ayant trait aux sorties du président de la République.

4 AG 455. Discours et allocutions du président de la République.

552 AP 232 Inaugurations, sorties et visites présidentielles de 1948 à 1951.

5 AG 1, Charles de Gaulle, Président de la République (1958-1969)

5 AG 1/543 Sorties et représentations présidentielles : Cérémonies officielles du 11 novembre (10h45) 11 novembre 1959.

5 AG 1/548 Sorties et représentations présidentielles : Cérémonies officielles du 11 novembre 11 novembre 1960.

5 AG 1/551 Sorties et représentations présidentielles : Cérémonies officielles à l'Arc de Triomphe et à la statue de Georges Clemenceau 11 novembre 1961.

5 AG 1/553 Sorties et représentations présidentielles : Cérémonies officielles à l'Arc de Triomphe et à la statue de Georges Clemenceau 11 novembre 1962.

5 AG 1/555 Sorties et représentations présidentielles : Cérémonies officielles à l'Arc de Triomphe et à la statue de Georges Clemenceau 11 novembre 1963.

5 AG 1/556 Sorties et représentations présidentielles : Cérémonies officielles à l'Arc de Triomphe et à la statue de Georges Clemenceau 11 novembre 1964.

5 AG 1/558 25 avril-11 novembre 1965 : Cérémonie pour la commémoration du 47ème anniversaire du 11 novembre 1918. 11 novembre 1965.

5 AG 1/560 7 juillet-13 décembre 1966 : Cérémonie pour la commémoration du 48ème anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918. 11 novembre 1966.
5 AG 1/562 14 juillet-29 novembre 1967 : Cérémonie pour la commémoration du 49ème anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918. 11 novembre 1967.
5 AG 1/564 3 octobre-11 novembre 1968 : Cérémonie pour la commémoration du 50ème anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918. 11 novembre 1968.
5 AG 1/859 [Service du protocole] Dossiers de M Labelle, chargé de mission de 1960 à 1964 cérémonie du 11 novembre 1968.

5 AG 2, Georges Pompidou (1969 – 1974)

5 AG 2/744 [services du protocole] Cérémonie commémorative de l'armistice de 1918. 11 novembre 1969.
5 AG 2/745 [services du protocole] Cérémonie commémorative de l'armistice de 1918. 11 novembre 1970.
5 AG 2/746 [services du protocole] Cérémonie commémorative de l'armistice de 1918. 11 novembre 1971.
5 AG 2/747 [services du protocole] Cérémonie commémorative de l'armistice de 1918. 11 novembre 1972.
5 AG 2/748 [services du protocole] Cérémonie commémorative de l'armistice de 1918. 11 novembre 1973.

5 AG 3, Valéry Giscard d'Estaing (1974-1981)

5 AG 3 / 3459 Cérémonies du 11 novembre : dossier du service du protocole. 1974-1980.
5 AG 3/345 Cérémonies du 11 Novembre, allocutions présidentielles : projets et minutes.
5 AG 3/357 minutes du communiqué de presse présidentiel.
Archives des collaborateurs :
5 AG 3/ 548 [Philippe Saussay, chef de Cabinet] Cérémonies annuelles […] et du 11 Novembre (1974-1977) : notes et correspondances.
5 AG 3/575 [Michel Mosser] Organisation des cérémonies annuelles, 11 novembre.
5 AG 3/757 [état-major particulier] Cérémonies du 11 Novembre organisation 1978 1979.
5 AG 3/1639 [Philippe Aucouturier, secrétariat général de l'Elysée] Organisation des cérémonies officielles.
5 AG 3/1641 [Philippe Aucouturier, secrétariat général de l'Elysée] Correspondance, notes (en particulier au président de la République), discours, dossiers du service du protocole, dépêches de l'AFP, documentation.
5 AG 3/3175 [Pierre Hunt, porte-parole intérimaire puis chargé de mission au Palais de l'Elysée], Dossiers d'Affaires : […] cérémonies du 11 novembre 1978.
5 AG 3/3180 [Jean Lecat, chargé de mission auprès du Président de la République], Dossiers d'affaires […] Cérémonies officielles (14 juillet 1977, 11 novembre 1977).
Services de presse de la Présidence
5 AG 3/3289 Cérémonies des 8 Mai, 14 Juillet, 11 Novembre – Organisation de l'accueil de la presse, logistique technique, organisation générale.

Série AP : archives privées

50 AP Fonds Honnorat

50AP/11 Journaliste : correspondance, articles et notes préparatoires. 1896- 1938.

50AP/35 à 50AP/41 Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts. Janvier 1920-janvier 1921

b) Archives de la Ville de Paris

Section VI : Administration communale

Rubrique 12 : protocole

V.K3 210 Cinquantième anniversaire de la République (11 novembre 1920).

V.K3 211 Cinquantième anniversaire de la République (11 novembre 1920).

V.K3 212 Cinquantième anniversaire de la République (11 novembre 1920).

V.K3 217 3e anniversaire de la signature de l'Armistice (11 novembre 1921).

V.K3 223 4e anniversaire de la signature de l'Armistice (11 novembre 1922).

V.K3 229 5e anniversaire de la signature de l'Armistice (11 novembre 1923).

V.K3 242 7e anniversaire de la signature de l'Armistice (11 novembre 1925).

V.K3 247 8e anniversaire de la signature de l'Armistice (11 novembre 1926).

V.K3 254 9e anniversaire de la signature de l'Armistice (11 novembre 1927).

V.K3 260 10e anniversaire de la signature de l'Armistice (11 novembre 1928).

V.K3 264 Commémoration du 11 novembre. Cérémonie à l'Arc de Triomphe à la mémoire de Georges Clemenceau (1er décembre 1929).

V.K3 268 12e anniversaire de la signature de l'Armistice (11 novembre 1930).

V.K3 275 13e anniversaire de la signature de l'Armistice (11 novembre 1931).

V.K3 278 Hommage de Paris à George Clemenceau (24 novembre 1933).

V.K3 283 15e anniversaire de la signature de l'Armistice (11 novembre 1933). 16e anniversaire de l'Armistice (11 novembre 1934).

V.K3 300 18ème anniversaire de la signature de l'Armistice (11 novembre 1936).

V.K3 307 Célébration du 19ème anniversaire de l'Armistice (11 novembre 1937).

V.K3 312 Réceptions d'anciens combattants belges 12 octobre 1938. Toussaint 1938. Célébration du 20ème anniversaire de l'Armistice (11 novembre 1938).Venue à Paris de délégations d'anciens combattants, veillée des torches (12 novembre 1938). Projection du film « le Gaz des forêts » 16 novembre 1938.

V.K3 316 Fête nationale du 14 juillet 1939.

V.K3 317 Fête nationale du 14 juillet 1939. Commémoration du 25ème anniversaire de la bataille de la Marne 10 septembre 1939. Commémoration du 21ème anniversaire de l'Armistice 11 novembre 1939. Toussaint 1940. Toussaint 1941.

V.K3 318 Toussaint 1942. Toussaint 1943. Remise d'insignes spéciaux aux veuves ayant eu un ou plusieurs fils tués à la guerre 1939 1940.

V.K3 321 Répertoires chronologiques, 1919-1946. Dossier d'organisation [Il s'agit de dossiers reliquats complémentaires des dossiers conservés sous la côte V.K3 1 à 320] Dont : commémoration de l'Armistice – Recueil devant le monument de Georges Clemenceau 11 novembre 1938.

2060 W 1 Commémoration de l'Armistice 11 novembre 1944. Réception de Winston Churchill 12 novembre 1944. Armistice de 1918 -11 novembre 1945.

2060 W 2 Commémoration de l'Armistice 11 novembre 1946.

2060 W 3 Commémoration de l'Armistice 11 novembre 1947.

2060 W 5 Commémoration de l'armistice 11 novembre 1948.
2060 W 7 Commémoration de l'Armistice 11 novembre 1949.
2060W 10 Toussaint 1951. Commémoration du 11 novembre 1951.
2060W 12 Commémoration du 11 novembre 1952.
2060W 16 Commémoration de l'Armistice 11 novembre 1954. Inauguration d'une plaque commémorant la manifestation des étudiants du 11 novembre 1940, 11 novembre 1954.
2060W 18 Commémoration de l'Armistice 11 novembre 1955.
2060W 23 Commémoration de l'Armistice 11 novembre 1957.
2060W 25 Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1958.
2060W 27 Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1959
2060W 30 Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1960
2060W 43 Commémoration de l'Armistice 11 novembre 1966
2060W 47 Inauguration de la plaque cour du 11 novembre (Gare de l'Est) 9 novembre 1968. Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1968.

c) Archives de la préfecture de Police de Paris

Série B : fonds issus du cabinet du préfet de police (1969-1970)

B/A 351 : 11 novembre 1920.
B/A 2131 : Commémorations du 11 novembre 1918 (1940-1947).
B/A 2132 : Commémorations du 11 novembre 1918 (1942-1953).
B/A 2361 : Occupation allemande (manifestation du 11 novembre 1940).

Série D : La préfecture de police. Ses missions, ses services. Revues de presse, ordonnances et arrêtés. Période 1800-2000

D/A 779 : Cérémonies.
D/B 563 : Anniversaires du 11 novembre 1918.

Série F : Direction de la Police municipale et Sécurité publique

Co 4 : Année 1954, cérémonie du 11 Novembre.
Co 5 : Année 1955, cérémonie du 11 Novembre.
Co 7 : Année 1956, cérémonie du 11 Novembre.
Co 9 : Année 1957, cérémonie du 11 Novembre.
Co 12 : Année 1958, cérémonie du 11 Novembre.
Co 15 : Année 1959, cérémonie du 11 Novembre.
Co 19-20 : Année 1960, cérémonie du 11 Novembre.
Co 26 : Année 1961, cérémonie du 11 Novembre.
Co 32 : Année 1962, cérémonie du 11 Novembre.
Co 38 : Année 1963, cérémonie du 11 Novembre.
Co 48 : Année 1964, cérémonie du 11 Novembre.
Co 56-57 : Année 1965, cérémonie du 11 Novembre.
Co 63-64 : Année 1966, cérémonie du 11 Novembre.
Co 72 : Année 1967, cérémonie du 11 Novembre.
Co 77-79 : Année 1968, cérémonie du 11 Novembre.
Co 89-90 : Année 1969, cérémonie du 11 Novembre.
Co 98 : Année 1970, cérémonie du 11 Novembre.

Co 111-112 : Année 1972, cérémonie du 11 Novembre.
Co 118-119 : Année 1973, cérémonie du 11 Novembre.
Co 122-123 : Année 1974, cérémonie du 11 Novembre.

d) Service historique de la Défense

Série N 1920-1940

Cabinet du ministre

5 N 592, Dossier 1 : Programme des fêtes de la victoire (14 juillet 1919), instructions, programmes et photographies de la revue du 14 juillet (1920, 1924, 1926, 1936-1939) ; Dossier 2 : Programmes et photographies de la cérémonie du 11 Novembre (1935-1938). Dossier 6 : Voyages présidentiels en Grande-Bretagne (10-14 novembre 1919).

Gouvernement militaire de Paris

9N 370 : Gouvernement militaire et Région militaire de Paris, *3ème Bureau,* « Cérémonies officielles 1937-1938 »
9N 371 : Gouvernement Militaire et Région Militaire de Paris, 3ème Bureau, « Cérémonies officielles 1939 »

Série R, « Cabinet du ministre de la Défense et organismes rattachés 1945-1969 »

1 R 1-426 Cabinet du ministre de la Défense

1 R 45-57 : Affaires du cabinet : organisation, interventions, subventions, décorations, réunions, audiences, cérémonies, voyages, presse, affaires étrangères.
1 R 48 : dossier 4 : correspondance entre le cabinet du ministre de la Défense et différentes associations notamment d'anciens combattants (1961-1969).
1 R 50 : dossier 2 : cérémonies publiques double anniversaire de la guerre de 1914-1918 et de la Libération de 1944.

2 R 1-230 Secrétariat d'État aux Forces armées « terre » (SEFAT)

2 R 23-34 : Relations et cérémonies publiques.
2 R 30 : dossier 1 : décès, transferts de corps, inhumations de personnes et de militaires, messes anniversaires (1946-1959).
2 R 31 : Participation de l'armée à diverses cérémonies commémoratives, inaugurations de monuments (1946-1961).
2 R 33 : Organisation des défilés du 14 juillet (1946-1950).

3 R 1-645 Sous-direction des bureaux du cabinet

Bureau de la correspondance et discipline générale.
3 R 100 dossier 1 : Cérémonies civiles participation de militaire (1950).

Série T, état-major de l'armée de terre 1945- 1972

Cabinet de l'état-major de l'armée de terre

2 T 5 : dossier 2 : honneurs militaires, cérémonies publiques, souvenirs militaires (1942-1964).

1er Bureau, Section organisation, organisation des armées et services

6 T 561 : dossier 2 : traditions et drapeaux 1965-1968.

3ème Bureau, Instruction

12 T 57-58 : Participation militaire aux fêtes nationales ou commémoratives, aux festivals et prestations diverses (1951-1959).

12 T 59 : Participation de militaires aux cérémonies, notamment séjour du général Eisenhower, Président des Etats-Unis d'Amérique et cérémonies présidentielles de passation des pouvoirs au général de Gaulle (1969)

12 T 60 : dossier 1 : demandes et attributions de drapeaux et d'étendards aux unités (1953-1959) de déplacements et prêts de drapeaux et d'étendards à l'occasion de cérémonies officielles (1957-1959)

2) Sources publiées (presse et électroniques)

Charles de Gaulle, *Mémoires de guerres. Le salut : 1944-1946*, Paris Pocket, 2010 (première édition Plon 1959).
Henri Frenay, *La Nuit finira*, Paris, Robert Laffont, 1973.
Valéry Giscard d'Estaing, *Le Pouvoir et la Vie*, Paris, Le Livre de Poche, 2004 (première édition Compagnies, 1988),

Nous avons choisi de réunir ici les sources imprimées et électroniques dans la mesure où ces dernières sont pour beaucoup la transposition ou la prolongation des premières sur un autre support. Nous avons ainsi consulté le *Journal officiel* pour les publications de lois, les débats parlementaires de 1918 à 1922 sur son édition papier, puis sur Internet pour la période couverte par le chapitre 8. De même les rapports des commissions dirigées par Jean-Jacques Becker (2008), André Kaspi (2008) ou la mission d'information présidée par Bernard Accoyer (2008), pour ne citer qu'eux ont été téléchargés à partir des sites Internet de leurs institutions. Enfin, une consultation systématique des sites Internet des institutions publiques a été effectuée chaque 11 novembre depuis 2006 permettant d'accéder aux dossiers de presses, communiqués de presses ou comptes rendus de cérémonies qui s'y trouvaient. Dans la mesure du possible les notes en bas de page renvoient aux éditions papiers des différents documents, à défaut le site internet de collecte est indiqué avec le lien Url. Enfin, les archives des sites évoqués ci-dessous sont conservées à l'Ina.

Site Internet de la présidence de la République http://www.elysee.fr

Site Internet de l'Assemblée nationale http://www.assemblee-nationale.fr/

Site Internet du Sénat http://www.senat.fr/

Site Internet Légifrance http://www.legifrance.gouv.fr/

Site de la documentation française http://www.ladocumentationfrancaise.fr/

Site Internet Vie publique http://www.vie-publique.fr/discours/

Site Internet de la présidence française de l'Union européenne http://www.ue.fr

Les synthèses des rapports des préfets ont été consultées sur le site Internet de l'IHTP pour la période de 1940 à 1944.
http://www.ihtp.cnrs.fr/prefets/

Presse

L'Action française (1918 - 1944)
Le Canard enchaîné (1918 - –)
La Croix (1918 - –)
L'Écho de Paris (1918 - 1938)
L'Express (1953 - –)
Le Figaro (1918 - –)
Le Gaulois (1918 - 1929)
L'Humanité (1918 - –)
L'Illustration (1918-1940)
L'Intransigeant (1918 - 1943)
Journal des débats politiques et littéraires (1918 -1944)
La Justice (1918 - 1940)
Libération (1973 - –)
Le Matin (1918 - 1944)
Le Monde (1945 - –)
Le Nouvel Observateur (1964 - –)
L'Ouest Éclair (1918 - 1944)
Paris Match (1949 - –)
Le Parisien Libéré (1944 – 1986)
Le Parisien (1986 - –)
Le Petit Journal (1918 -1944)
Le Petit Journal Illustré (1918 – 1937)
Le Petit Parisien (1918 – 1944)
Le Petit Parisien Supplément littéraire illustré (1889-1912)
La Presse (1918-1932)
Le Siècle (1918-1932)
Télérama (1947 - –)
Le Temps (1918 - 1942)

Les éditions de la presse postérieures à 1990 ont été consultées sur Europress. Aux journaux déjà évoqués pour le travail effectué sur les éditions papiers ci-dessus, ont été ajoutés les titres de la presse régionale et les éléments proposés par l'Agence France presse (AFP).
http://www.europresse.com/
Site Internet d'information quotidienne *Médiapart*
http://www.mediapart.fr/

3) sources d'images fixes et animées

a) Bibliothèque de documentation internationale contemporaine

BDIC VAL PRE 6 (123-133), Charles Gicquet de Preissac, *Photographies de la Grande Guerre de Charles de Preissac,* carnet de photographies (tirage photo 13 x 18 cm)

b) Bibliothèque nationale de France

Fonds des agences de photographie de presse Rol et Meurisse

Les archives des actualités cinématographiques ont été consultées sur le site Internet de Pathé Gaumont Archives (GPA) dont la base de données a permis un dépouillement systématique de 1918 à 1978. Les collections de l'Institut national de l'audiovisuel ont été consultées à l'inathèque. Enfin, les archives historiques de l'institut Luce ont été consultées sur leur site internet. Le corpus réunissant des éléments de format varié, nous avons fait le choix d'homogénéiser les références en indiquant dans chaque note en bas de page le numéro de notice de la séquence concernée immédiatement après le sigle ou l'acronyme de son institution, à l'exception des films Luce pour qui nous ne disposions que du numéro d'édition du journal.

c) Pathé Gaumont Archives

Collection Actualité (Pathé-divers)
Collection Actualité (Pathé-Alexandre)
Collection Pathé (Visions de guerre)
Collection Compilations (Pathé)
Collection *Journal Actualité Pathé*
- *Journal Actualité Pathé* (1918-1973)
- *Pathé Journal de Marseille* (1940)

Collection Journal Actualité Gaumont
- *Journal Gaumont* (1918-1978)
- *Journaux de Vichy* (1940)

Collection Actualité Gaumont (Éclair Journal)
- *Éclair Journal* (1934-1968)

Collection Actualité Gaumont (série Portrait)
Collection Gaumont (série E)
Collection Gaumont (série D)
Collection Actualité Gaumont (série Mauve)
Collection Gaumont (Non utilisé Gaumont)
Collection Gaumont (Non utilisé Éclair)
Collection Actualité Pathé (Non utilisé)
Collection Documentaire Gaumont (Éclair Documentaire)

d) Institut national de l'audiovisuel

Fonds des Actualités françaises (1940-1968)

Collection Les Actualités mondiales (1940-1941)
Collection *France actualités* (1942-1943)
Collection *France Libre actualités* (1944)
Collection *Les Actualités françaises* (1945-1968)

Fonds des Archives de la télévision (1949-1995)

Rtf - Ortf (1949-1974)
Tf1 (1974-1995)
Antenne2 – France2 (1975-1995)
FR3 – France 3 (1975-1995)

Dépôt légal des chaines hertziennes (1995-2012)

Tf1(1995 - 2012)
Antenne 2 – France 2 (1995-2012)
FR3 – France 3 (1995-2012)
La Cinquième – France 5 (1995-2012)
M6 (1995-2012)
La sept – Arte (1995-2012)

e) Établissement de communication et de production audiovisuelle de la Défense

L'ECPAD conserve quelques films concernant les 11 novembre, copies d'actualités cinématographiques civiles ou réalisations propres telles que celles du *Journal de guerre* par le SCA, du Service cinéma des FFA et plus récemment pour le *Magazine armées 2000,* ou encore les Rushs des cérémonies dont l'institution a géré la captation pour ou avec les chaînes de télévision (2007, 2008).

f) Archivo Storico Istituto Luce

Giornale Luce (1927-1936)
La Settimana Incom (présente une occurrence en 1948)

4) Bibliographie

Agostino d', Bruno, Alain Schnapp, « Les morts entre l'objet et l'image », *in* Gherardo Gnoli et Jean-Pierre Vernant, *La Mort, les morts dans les sociétés anciennes*, Cambridge, Londres, New York et Paris, Cambridge University Press, Maison des sciences de l'Homme, 1982.

Aguhlon, Maurice, *Marianne au pouvoir : l'imagerie et la symbolique républicaines de 1880 à 1914*, Paris, Flammarion, collection « Histoire Flammarion », 1989.

Agulhon Maurice, Michel Winock, Serge Berstein, Henry Rousso (et al.), *Les guerres franco-françaises*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1985.

Aguhlon, Maurice (dir.), *Cultures et folklores républicains : actes du Colloque "Les marques républicaines dans la culture populaire en France"*, Paris, éditions du CTHS, 1995.

Agulhon, Maurice, « Les statues des grands hommes constituent-elles un patrimoine ? », in actes du colloque d'Annecy, *L'esprit des lieux. Le patrimoine et la cité*, sous la direction de Daniel J. Grange et Dominique Poulot, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, collection « La Pierre et l'écrit », 1997, p. 424-425.

Andrieu, Claire, Marie-Claire Lavabre, Danielle Tartakowsky, *Politiques du passé. Usages politiques du passé dans la France contemporaine*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 2006.

Anico, Marta, Elsa Peralta (ed.), *Heritage and identity: Engagement and demission in the contemporary world*, Londres, Routledge, 2009.

Appadurai, Arjun (ed.), *The Social Life of Things. Commodities in Cultural Perspective*, Cambridge, Cambridge University Press, 1986.

Appadurai, Arjun, *Modernity at Large Cultural Dimensions of Globalization*, Minneapolis, University of Minnesota Press, 2003 (première édition 1996).

Appadurai, Arjun (dir.), *Globalization*, Durham, Duke University Press, 2003 (première édition 2001).

Appadurai, Arjun, *Géographie de la colère : la violence à l'âge de la globalisation*, traduit de par Françoise Bouillot, Paris, Payot, 2007.

Ariès, Philippe, Michel Vovelle, *Essais sur l'histoire de la mort en Occident : du Moyen Âge à nos jours*, Paris, éditions du Seuil, 1975.

Ariès, Philippe, *L'Homme devant la mort*, Paris, éditions du Seuil, 1977.

Ashplant, Thomas, Graham Dawson, Michael Roper, *The politics of war memory and commemoration*, Londres, Routledge, 2000.

Audoin-Rouzeau, Stéphane, *À travers leurs journaux : 14-18, les combattants des tranchées*, Paris, Armand Colin, 1986.

Audoin-Rouzeau, Stéphane, Annette Becker... [et al.], « La guerre de 1914-1918 : essais d'histoire culturelle », *Vingtième siècle, revue d'histoire,* n°41, 1994, pp. 5-92.

Audouin-Rouzeau, Stéphane et Annette Becker, « Violence et consentement : la « culture de guerre » du premier conflit mondial », *in* Jean Pierre Rioux et Jean-François Sirinelli (dir.), *Pour une histoire culturelle*, Paris, Seuil, 1997, 456 pages, pp 251-271.

Stéphane Audoin-Rouzeau, « La Grande Guerre, le deuil interminable », *Le Débat*, n°104, mars-avril 1999, pp. 117-130.

Audoin-Rouzeau, Stéphane, « Corps perdus, corps retrouvés. Trois exemples de deuils de guerre », *Annales HSS*, n°1, 2000, pp 47-71.

Audoin-Rouzeau, Stéphane, « Historiographie et histoire culturelle du premier conflit mondial. Une nouvelle approche par la culture de guerre ? », *in* Jules Maurin, Jean-Charles Jauffret (dir.), *La Grande Guerre 1914-1918, 80 ans d'historiographie et de représentations,* Montpellier, Université de Montpellier III, 2002, pp. 323-337.

Audoin-Rouzeau, Stéphane, *Cinq deuils de guerre*, Paris, Editions Noésis, 2001.

Audoin-Rouzeau, Stéphane, Annette Becker, Christian Ingrao, Henry Rousso, *La Violence de guerre. 1914-1945*, Paris, éditions Complexe, 2002.

Audoin-Rouzeau, Stéphane, Annette Becker, *14-18. Retrouver la Guerre*, Paris, Gallimard, 2003 (première édition 2000).

Audoin-Rouzeau, Annette Becker, Sophie Coeuré (*et al.*), *La politique et la guerre : pour comprendre le XXe siècle européen : hommage à Jean-Jacques Becker*, Paris, A. Viénot Noesis, 2002.

Audoin-Rouzeau, Stéphane, Annette Becker, Christian Ingrao et Henry Rousso (*et al*), *La violence de guerre, 1914-1945 : approches comparées des deux conflits mondiaux*, Paris, Editions Complexe / IHTP-CNRS, 2002.

Audoin-Rouzeau, Stéphane, *La guerre et les enfants, 1914-1918. Essai d'histoire culturelle*, Paris, Armand Colin, 2004, (première édition 1993).

Audouin-Rouzeau, Stéphane et Jean-Jacques Becker (dir.), *Encyclopédie de la Grande Guerre, 1914-1918 : histoire et culture*, Paris, Bayard, 2004.

Audoin-Rouzeau, Stéphane, « Qu'est-ce qu'un deuil de guerre », *Revue historique des armées,* n°259 « La mort », 2010, pp.3-12.

Audoin-Rouzeau, Stéphane, Christophe Prochasson, *Sortir de la Grande Guerre. Le monde et l'après 1918*, Paris, Tallandier, 2008.

Stéphane Audoin-Rouzeau, *Combattre. Une anthropologie historique de la guerre moderne (XIXe-XXIe siècle)*, Paris, éditions du Seuil, 2008.

Auduc, Arlette, « Le budget des Monuments historiques 1830-1920: les moyens d'une politique de protection », *Livraisons d'histoire de l'architecture,* n°3, 1er semestre 2002. pp. 75-102

Auduc, Arlette, *Quand les monuments construisaient la Nation. Le service des monuments historiques de 1830 à 1940*, Paris, La Documentation française, collection « Travaux et documents – comité d'histoire du ministère de la Culture », 2008, pp. 270-385

Auzas, Vincent, Van Troi Tran (dir), *Patrimoines sensibles : mots, espaces, pratiques,* Québec, Presses de l'Université Laval, 2011.

Vincent Auzas, Bogumil Jewsiewicki (dir.), *Traumatisme collectif pour patrimoine : regards croisés sur un mouvement transnational*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, collection « Patrimoine en mouvement », 2008.

Azéma Jean-Pierre, Jean-Pierre Rioux et Henry Rousso (sous la direction de), *Les guerres franco-françaises*, numéro spécial de *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 1985.

Azéma, Jean-Pierre, François Bédarida (dir.), *Vichy et les Français*, Paris, Fayard, 1992.

Azéma Jean Pierre, « La Seconde Guerre mondiale matrice du temps présent », *in* IHTP, *Écrire l'histoire du temps présent. En hommage à François Bédarida*, Paris, CNRS Éditions, 1993, pp 147-152

Jean-Pierre Azéma, *1940. L'année noire*, Paris, éditions du Seuils, 2012 (première édition Fayard, 2010).

Bacot Jean-Pierre (responsable de l'édition), *Travail de mémoire, 1914-1918. Une nécessité dans un siècle de violence*, Autrement, collection « Mémoires », 1999.

Barcellini, Caroline, *Le Musée de l'armée et la fabrique de la Nation. Histoire militaire, histoire nationale et enjeux muséographiques*, Paris, L'Harmattan, 2010.

Barcellini, Caroline, *«* La Première Guerre mondiale et le musée de l'Armée », dans *La Revue de la Société des amis du musée de l'armée (SAMA*), n°129, 2005/1

Barcellini, Caroline*„ «* La commémoration de la Grande Guerre au musée de l'Armée », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 2003, n°212, pp. 3-16.

Barcellini, Serge, « Sur deux journées nationales commémorant la déportation et les persécutions des « années noires » », *Vingtième siècle. Revue d'Histoire*, n°45, janvier-mars 1995, pp. 76-98.

Barcellini, Serge, « La commémoration du 8 mai 1945 : un combat entre Histoire et Mémoire. Bataille sur un "armistice". Polémique sur la qualification du 8 mai 1945 », in *Historiens et Géographes*, n°348, mai-juin 1995, p. 99-104.

Barcellini, Serge, Annette Wieviorka, « La gestion du deuil par l'État français au lendemain de la Seconde Guerre mondiale », *in* Françoise-Dominique Liechtenhan (dir.), *Europe 1946. Entre le deuil et l'espoir*¸ Bruxelles, Complexe, 1996.

Serge Barcellini « Les cérémonies du 11 novembre 1945. Une apothéose commémorative gaulliste », dans Christiane Franck (dir.), *La France de 1945. Résistances. Retours. Renaissances. Actes du colloque de Caen (17-19 mai 1995)*, Caen, Presses universitaires de Caen, 1996, pp. 85-100.

Barcellini, Serge et Annette Wieviorka, *Passant, souviens-toi ! Les lieux du souvenir de la Seconde guerre mondiale en France*, Paris, Graphein, 1999.

Barcellini, Serge, « Les monuments en hommage aux combattants de la ''Grande France'' (Armée d'Afrique et Armée coloniale) », *Les troupes coloniales dans la Grande Guerre*, publication en ligne http://www.institut-strategie.fr/TC_8.htm#_ftnref12

Beaulieu, Marie, « Le « Lundi des Trépassés ». Création, diffusion et réception d'un rituel », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 53e année, n°6, 1998, pp. 1191-1217.

Barret-Ducrocq, Françoise (dir.), *Pourquoi se souvenir ? Forum international mémoire et histoire, UNESCO, 25 mars 1998, La Sorbonne, 26 mars 1998*, Paris, Bernard Grasset, 1999.

Barrière, Philippe, *Formes et usages du passé : Grenoble en ses après-guerre (1944-1964)*, thèse de doctorat, sous la direction d'Yves Lequin, Université Lumière (Lyon 2), 2000, 3 volumes.

Barush Stier, Oren, et J. Shawn Landres (ed.), *Religion, Violence, Memory, and Place*, Bloomington, Indiana University Press, 2006.

Bauderot, Jean, « Le Tricentenaire de la Révocation de l'Édit de Nantes. Historiographie et commémoration », *Archives des sciences sociales des religions*, n°62, octobre-décembre 1986, pp. 179-202.

Baudot, Georges, « Que pourrons-nous commémorer le 12 octobre 1992 ? », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, 1992, n°27, pp. 58-59.

Beaupré, Nicolas, Anne Duménil et Christian Ingrao (dir.), *1914-1945, l'ère de la guerre*, Tome 1, *1914-1918 : violence, mobilisations, deuil*, Tome 2, *1939-1945 : nazisme, occupations, pratiques génocides*, Paris, A. Viénot, 2004.

Beaupré, Nicolas, *Écrire en guerre, écrire la guerre : France-Allemagne 1914-1920*, CNRS éditions, 2006.

Beaupré, Nicolas, et Caroline Moine [dir.], L'Europe de Versailles à Maastricht, Visions, moments et acteurs des projets européens, Paris, Éditions Seli Arslan, 2007.

Beaupré, Nicolas, Les Grandes Guerres 1914-1945, ouvrage sous la direction d'Henry Rousso Paris, Belin, 2012,

Beaupré, Nicolas, Le Traumatisme de la Grande Guerre 1918-1932/33, (Histoire franco-allemande vol. 8), Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 2012.

Beaupré, Nicolas, « La guerre comme expérience du temps et le temps comme expérience de guerre. Hypothèses pour une histoire du rapport au temps des soldats français de la Grande Guerre », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire,* dossier « Historicités du 20ème Siècle. Coexistence et concurrence des temps », Janvier-Mars 2013, n°117, p. 166-181.

Becker, Annette, *Les monuments aux morts : patrimoine et mémoire de la Grande guerre*, Paris, Errance, 1988.

Becker, Annette, Olivier Pelletier, Dominique Renoux, Philippe Rive, Christophe Thomas (dir.), *Les monuments aux morts de la Première Guerre mondiale*, Paris, La documentation Française, 1991.

Becker, Annette, *La Guerre et la foi. De la mort à la mémoire*, Paris, Armand Colin, 1994.

Becker, Annette, « Du 14 juillet 1919 au 11 novembre 1920. Mort, où est ta victoire ? », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 49, janvier mars 1996, pp 31-44.

Becker, Annette, *Oubliés de la Grande Guerre. Humanitaire et culture de guerre. Populations occupées, déportées civils, prisonniers de guerre,* Paris, Editions Noésis, 1998.

Becker, Annette, « La mémoire dans tous ses états. La Grande Guerre, entre mémoire et oubli », dans *Cahier français* « La mémoire, entre histoire et politique », Paris, La documentation Française, juillet août 2001 (n°303), pp 48-55.

Becker, Annette, *Maurice Halbwachs*, préface de Pierre Nora, Paris, A Viénot,, 2003.

Becker, Annette, « Memory gaps: Maurice Halbwachs, memory and the Great War », *Journal of European Studies*, 2005, Vol. 35, 102-113.

Becker, Annette, « La Grande Guerre en 1998 : entre polémiques politiques et mémoires de la tragédie », dans Pascal Blanchard, Isabelle Veyrat-Masson (dir.), *Les Guerres de mémoires. La France et son histoire*, Paris, La Découverte, 2008, pp. 83-93.

Becker, Annette, Octave Debary (dir.), *Montrer les violences extrêmes*, Paris, Créaphis Éditions, 2012.

Becker, Jean-Jacques,, *1914 : comment les Français sont entrés en guerre ; contribution à l'étude de l'opinion publique printemps-été 1914*, préface de René Rémond, Paris, Presse de la Fondation nationale des sciences politiques, 1977.

Becker, Jean-Jacques, *Les Français dans la Grande Guerre*, Paris, Robert Laffont, 1980.

Becker, Jean-Jacques, *Clemenceau : l'intraitable*, Paris, Liana Levi, 1998.

Becker, Jean-Jacques, *Histoire politique de la France depuis 1945*, Paris, Armand Colin, 2003 (8e édition).

Becker, Jean-Jacques, Serge Berstein, *Victoire et frustration : 1914-1929*, Paris, Seuil, 1990.

Becker, Jean-Jacques, Jay M. Winter, Gerd Krumeich (dir.), *Guerres et cultures 1914-1918 : colloque international de Péronne, juillet 1992 organisé par le Centre de recherche de l'Historial de la Grande guerre*, Paris, Armand Colin, 1994.

Becker, Jean-Jacques, *La Première Guerre mondiale*, Paris, Belin, 2003.

Becker, Jean-Jacques, Gerd Krumeich, Jay Winter, *14-18 : la très grande guerre*, Paris, Le Monde, 1994.

Jean-Jacques Becker, « La Grande Guerre et la naissance de la BDIC », dans *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, 'Pratiques de recherche et collections de la BDIC', 2010, n°100, pp. 5-6.

Bédarida, François, « Commémoration et mémoire collective », *in* Ihtp, *La Mémoire des Français. Quarante ans de commémorations de la Seconde Guerre mondiale*, Paris, éditions du CNRS, 1986.

Bédarida, François, « La mémoire contre l'histoire », in *Esprit*, numéro spécial *Le poids de la mémoire*, n° 7, juillet 1993, p. 7-13

Bédarida, François (dir.), *Touvier. Le dossier de l'accusation*, Paris, Seuil, 1996.

Ben-Amos, Avner, « The Other World of Memory: State Funerals of the French Third Republic as Rites of Commemoration », in *History and Memory*, Vol. 1 N°1 printemps été 1989, *Studies in Representation of the Past*, pp. 85-108.

Ben-Amos, Avner, « La commemoration sous le regime de Vichy: les limites de la maîtrise du passé », *in* Chistophe Charles, Jacqueline Lalouette (*et al.*), *La France démocratique; combats, mentalities, symboles. Mélanges offerts à Maurice Agulhon*, Paris, Publications de la Sorbonne 1998, pp. 397-408.

Ben-Amos, Avner, « War commemoration and the formation of Israeli national identity », in *Journal of Political and Military Sociology*, 2003, vol.3, n°2, pp. 171-195.

Ben-Amos, Avner *Funeral, Politics, and Memory in Moderne France 1789-1996,* Oxford, Oxford University Press, 2005 (première édition 2000).

Ben-Amos, Avner, « Les funérailles de Victor Hugo », *Les Lieux de mémoire*, Paris, Gallimard, « La République » tome 1, pp. 473-522.

Ben-Amos, Avner, « Draper le petit écran de noir. Les funérailles nationales à la télévision française. 1945-1974 », *in* Évelyne Cohen, Marie-Françoise Lévy (dir.), *La télévision des Trente glorieuses. Culture et politique*, Paris, CNRS Éditions, 2007, pp. 199-218.

Ben-Amos, Avner, *Israël. La fabrique de l'identité nationale*, Paris, CNRS Éditions, 2010.

Benoit, Isabelle, *Politique de mémoire : les musées d'histoire français et allemands, 1945-1995*, thèse de doctorat réalisée sous la direction d'Olivier Ihl, soutenue à l'Université Pierre Mendès France (Grenoble 2), 2001.

Bergson, Henri, *La Pensée et le mouvant. Essais et conférences*, Paris, Presses Universitaires de France, 1969 (1ère édition 1934).

Bergson, Henri, *Matière et mémoire. Essai sur la relation du corps à l'esprit*, Presses Universitaires de France, 2008 (1ère édition 1939).

Berstein, Serge, René Rémond, Jean-François Sirinelli (dir.), *Les Années Giscard. Institutions et pratiques politiques. 1974-1978*, Paris, Fayard, 2003.

Besançon, Alain, Marc Ferro, Annie Kriegel, « histoire et cinéma: l'expérience de « la Grande Guerre », *Annales ESC*, 1965-2, pp. 327-336.

Bhabha, Homi K. (ed.), *Nation and Narration*, Londres, New York, Routledge, 2003 (première édition 1990).

Bhabha, Homi K., *The Location of Culture*, Londres, New York, Routledge 2005 (première édition 1994), traduit en français par Françoise Bouillot *Les lieux de la culture : une théorie postcoloniale*, Paris, Payot, 2007.

Biondi, Jean-Pierre, *La Mêlée des pacifistes, 1914-1945*, Paris, Maisonneuve et Larose, 2000.

Blanchard, Pascal, Isabelle Veyrat-Masson, *Les Guerres de mémoires. La France et son histoire*, Paris, La Découverte, 2008.

Bloch, Marc, « Mr Maurice Halbwachs, La population et les tracés de voies à Paris depuis un siècle », *Annales d'histoire économique et sociale*, 1929, vol. 1, n° 3, pp. 434-436.

Bloch, Marc, *L'Étrange défaite*, Paris, Gallimard 1990 (première édition 1946).

Bloch, Marc, *Apologie pour l'histoire ou métier d'historien*, Paris, Armand Colin, collection « Références-histoire », 1997 (1ère édition 1949).

Bloch, Marc, *Écrits de guerre. 1914-1918*, Paris, édité par Etienne Bloch et présenté par Stéphane Audoin-Rouzeau, Paris, Armand Colin, 1997.

Bodnar, John, *Remaking America: public memory, commemoration and patriotism in the twentieth century*, Princeton, Princeton University Press, 1992.

Bois, Jean-Pierre, *Histoire des 14 Juillet, 1789-1919*, Rennes, Ouest France, 1991.

Bolloch, Joëlle, *Photographies de guerre*. *De la guerre de Crimée à la Première Guerre mondiale*, Paris, éditions du Musée d'Orsay-5 Continents éditions, 2004.

Bonnard, Jean-Yves, *Rethondes, le jour où l'Histoire s'est arrêtée : 11 novembre 1918-21 juin 1940*, Cuises-La-Motte, éditions du Trotteur allé, 2008.

Bonnot, Thierry, *La Vie des objets.* Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme-Mission du patrimoine ethnologique, 2002.

Bonnot, Thierry, *Trajectoire d'objets entre industrie et collections : les poteries de grès de la vallée de la Bourbince en Saône-et-Loire*, soutenue à l'EHESS sous la direction de Jean Bazin, mars 2000.

Bosc Yannick, Wahnich Sophie, « Michel Vovelle, un historien in la commémoration », *Mots,* juin 1992, N°3,. pp. 90-106.

Bortolotto, Chiara, *Le Patrimoine culturel immatériel. Enjeux d'une nouvelle catégorie*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2011.

Bourdin, Janine, « Les anciens combattants et la célébration du 11 novembre 1938 », *in* René Rémond, Janine Bourdin (dir.), *La France et les français en 1938-39*, Paris, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, 1978.

Boureau, Alain, « Les cérémonies royales françaises entre performance juridique et compétence liturgique », *Annales : Economies, Sociétés, Civilisations*, 46e année, n°6, 1991, pp. 1253-1264.

Bourke, Joanna, *An Intimate History of Killing : Face to Face Killing in Twentieth Century Warfare*, Londres, Basic Books, 2000.

Branche, Raphaëlle, « La dernière génération du feu ? Jalons pour une étude des anciens combattants français de la guerre d'Algérie », dans Bruno Cabanes et Guillaume Piketty (dir.), *Les Sorties de guerre au XXe siècle*, dossier de *Histoire@politique. Politique, culture, société. Revue électronique du Centre d'histoire de Sciences Po*, n°3, novembre-décembre 2007, http://www.histoire-politique.fr/index.php?numero=03&rub=dossier&item=27#_ftnref48

Bushaway, Bob, *By Rite: Custom, Ceremony and Community in England 1700-1880*, Londres, Junction Books, 1982.

Bushaway, Bob, « Name Upon Name: The Great War and Remembrance », *in* Roy Porter (ed), *Myths of the English*, Cambridge, Polity Press, 1992.

Cabanes, Bruno, *Finir la guerre. L'expérience des soldats français (été 1918 – printemps 1920)*, thèse soutenue à l'Université Paris I, sous la direction de Alain Corbin, décembre 2002, 2 volumes.

Cabanes, Bruno, « Démobilisation et retour des hommes », *in* Stéphane Audoin-Rouzeau et Jean-Jacques Becker (s. d.), *Encyclopédie critique de la Grande Guerre*, Bayard, 2004.

Cabanes, Bruno, *La victoire endeuillée : la sortie de guerre des soldats français 1918-1920*, Paris, Seuil, 2004.

Cabanes, Bruno, « La démobilisation des soldats français », *Les cahiers de la paix*, n°7, Presses de l'Université de Nancy, 2000, p. 55-65.

Cabanes, Bruno, « Le 11 novembre des soldats français », *in* Stéphane Audoin-Rouzeau, Annette Becker, Sophie Cœuré, Vincent Duclert, Frédéric Monier (sous la direction de.), *La politique et la guerre. Pour comprendre le XXe siècle européen. Hommage à Jean-Jacques Becker*, Paris, éditions Agnès Viénot, Noesis, 2002, 653 pages, pp 316 à 327.

Cabanes, Bruno et Edouard Husson (ouvrage coordonné par), *Les sociétés en guerre, 1911-1946*, Paris, Albin Michel, 2003.

Bruno Cabanes, « Les vivants et les morts : la France au sortir de la Grande Guerre », dans Stéphane Audoin-Rouzeau, Christophe Prochasson (dir.), *Sortir de la Grande Guerre. Le monde et l'arpès-1918*, Paris, Tallandier, 2008.

Caille, Frédéric, « Une Citoyenneté supérieure. L'improbable « fonction » des membres de la Légion d'Honneur dans la République », *Revue française de science politique*, volume 47, n°1, février 1997, pp 70-88.

Cameron, Claire (dir.), *Le Mont Valérien. Résistance, répression et mémoire*, Paris, ministère de la Défense et Gourcuff Gradenico, 2009.

Capdevilla, Luc, Danièle Voldman, *Nos morts. Les sociétés occidentales face aux tués de la guerre*, Paris, Payot, 2002.

Cazals, Rémy, « Les commémorations de 14-18 dans le Pathé-Journal », *in* Christophe Gauthier, Laurent Véray (dir.), *Une guerre qui n'en finit pas. 1914-1918, à l'écran et sur scène*, Bruxelles, Toulouse, Éditions Complexe, La Cinémathèque de Toulouse, 2008, pp. 179-192.

Certeau, Michel de, Marc Guillaume (dir.), *Le Rôle des dispositifs de conservation architecturale urbaine dans la mise en œuvre du passé.* Compte-rendu d'une recherche financé par le CORDA (ministère de l'Environnement et du Cadre de vie, Institut de recherche et d'information socio-économique, Paris IX Dauphine) et Laboratoire d'ethno-histoire (Paris VII Jussieu) décembre 1980.

Certeau, Michel de, *L'Invention du quotidien*, Paris, Gallimard, 1990.

Chabot, Laurent, *Les Cérémonies dans la Cour d'Honneur des Invalides des Origines à nos jours (1674-1992)*, mémoire de maîtrise d'histoire sous la direction de Jean Pierre Bois, professeur à l'Université de Nantes.

Chaléat, Violaine, « Le cinéma au service de la défense, 1915-2008 », *Revue historique des armées*, 2008, n°252, pp. 3-15.

Charléty, Véronique, *Figures muséales et changements socio-politiques : les musées d'histoire locale à Berlin : entre invention et conservation*, thèse de doctorat réalisée sous la direction de Yves Déloye, soutenue à l'Université Paris I Panthéon Sorbonne, 2001, 2 volumes.

Chaumont, Jean-Michel, *La Concurrence des victimes. Génocide, identité, reconnaissance*, Paris, La Découverte, 2010.

Chaunu, Pierre, « Vous avez dit 1492 ? », *Histoire, économie et société*¸1993, 12e année, n°3, pp. 369-372.

Civardi, Jean-Marc, « Du secret tragique au silence harpocratique : Polymestor et Sigalion », *Dix-septième siècle*, 2008/1, n°238, pp. 19-26.

Clarisse, Stéphanie, Thierry Lemoine (dir.), *Comment (se) sortir de la Grande Guerre ? Regards sur quelques pays vainqueurs : la Belgique, la France et la Grande-Bretagne,* Paris, L'Harmattan, 2005.

Citron, Suzanne, *Le Mythe national. L'histoire de France revisitée*, Paris, Les éditions de l'atelier, 2008

Clarke, Joseph, *Commemorating the dead in Revolutionary France: revolution and remembrance:1789-1799,* Cambridge, Cambridge University Press, 2007.

Clavandier, Gaëlle, « Le processus commémoratif post-accidentel : une mémoire fondée sur l'oubli du drame », *Socio-anthropologie* [en ligne], n°9, 2001, mis en ligne le 15 janvier 2003, URL : http://socio-anthropologie.revues.org/index7.html

Clemenceau, Georges, *Claude Monet – Les Nymphéas*, Paris, Bartillat, 2010.

Clemenceau, Georges, *Grandeurs et misères d'une victoire*, Paris, Perrin, 2010 [première édition Plon 1930]

Clifford James, *Routes : Travel and Translation in the Late Twentieth Century*, Cambridge, Havard University Press, 1997.

Clifford James, « Looking Several Ways. Anthropology and Native Heritage in Alaska », in *Current Anthropology*, vol 45 n°1, février 2004, pp. 5-21.

Clifford James, « Exposition, patrimoine et réappropriation mémorielles en Alaska », dans Octave Debary et Laurier Turgeon (dir.), *Objets & Mémoires*, Paris, Québec, Editions de la Maison des sciences de l'homme, Presses de l'Université Laval, 2007.

Cochet, François, *Les Exclus de la victoire : histoire des prisonniers de guerre, déportés et STO (1945-1985)*, préface de Maurice Vaïsse, Paris, SPM, 1992.

Cochet, François, Jean-Noël Grandhomme (textes réunis par), *Les soldats inconnus de la Grande Guerre. La mort, le deuil, la mémoire*, Paris, SOTECA, 14-18 Édition, 2012.

Cohen, Évelyne, Marie-Françoise Lévy (dir.), *La télévision des Trente glorieuses. Culture et politique*, Paris, CNRS Éditions, 2007.

Colignon, Alain, Dirk Martin, Chantal Kesteloot (dir.), *Commémoration : enjeux et débats*, Bruxelles, Centre de recherches et d'études historiques de la Seconde guerre mondiale, 1996.

Commault, Roger, *Histoire de la voiture-restaurant n°2419 D. Le Wagon de l'armistice*, Uzès, La Capitelle, 1968.

Conan, Éric, Henry Rousso, *Vichy, un passé qui ne passe pas*, Paris, Fayard, 1996.

Connelly, Marc, *The Great War, Memory and Ritual: Commemoration in the City and East London, 1916-1939*, Londre et Woodbridge, Royal Historical Society et Boydell Press, 2002.

Connerton, Paul, *How societies remember*, Cambridge, Cambridge University Press, 1989.

Connerton, Paul, *How modernity forgets*, Cambridge, Cambridge University Press, 2009.

Coq Christian et Jean-Pierre Bacot, *Travail de mémoire, 1914-1998 : une nécessité dans un siècle de violence*, Paris, Autrement, collection « Mémoires », n° 54, janvier 1999.

Corbin, Alain, Noëlle Gérôme, Danielle Tartakowsky (dir.), *Les Usages politiques des fêtes aux XIXe et XXe siècles*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1994.

Corbin, Alain, « De l'histoire des représentations à l'histoire sans nom », *Politix*, n° 21, 1993, p. 7-14.

Coston, Henry, *Partis, Journaux et hommes politiques d'hier et d'aujourd'hui*, Paris, Publications Henry Coston, 1986

Cottret, Bernard, Lauric Henneton (dir.), *Du bon usage des commémorations*. *Histoire, mémoire et identité*. XVI^{e}-XXI^{e} siècle, Presses universitaires de Rennes, 2010.

Covo-Maurice, Jacqueline, « Quel Cinquième centenaire ? Les ambigüités d'une commémoration », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, 1992, n°27, pp. 6-9.

Crémieux-Brilhac, Jean Louis, *Les Français de l'an 40.* Tome I, *La guerre, oui ou non*, Tome II, *Ouvriers et soldats,* Paris, Gallimard, 1990.

Crivello, Maryline, Patrick Garcia, Nicolas Offenstadt (dir.), *Concurrence des passés. Usages politiques du passé dans la France contemporaine*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 2006.

Crivello-Bocca, Maryline, *L'écran citoyen. La Révolution française vue par la télévision de 1950 au Bicentenaire*, Paris, l'Harmattan, 1996, p. 230.

Croll, Anne, « Auschwitz à la télévision : stéréotypes ou métaphore ? », dans *Mots*, septembre 1998, n°56, pp. 121-130.

Crubellier, Maurice, *La mémoire des Français. Recherches d'histoire culturelle*, Paris, Henri Veyrier, collection « Kronos », 1991.

Cumont, Franz, « La triple commémoration des morts », *Compte-rendu des séances de l'année 1918 – Académie des inscriptions et belles lettres*, 62^{e} année, n°4, 1918, pp. 278-294.

Dallas, Gregor, *1918 : war and peace*, Londres, John Murray Publishers, 2000.

Dalisson, Rémi, *De la Saint-Louis au cent-cinquantenaire de la révolution : fêtes et cérémonies publiques en Seine-et-Marne (1815-1939)*, thèse de doctorat réalisée sous la direction Alain Corbin, soutenue à l'Université Paris I Panthéon Sorbonne, 1997.

Dalisson, Rémi, « La célébration du 11 novembre ou l'enjeu de la mémoire combattante dans l'entre-deux-guerres (1918-1939) », dans *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 1998, n°192, pp 5-23.

Dalisson, Rémi, *Les Trois couleurs, Marianne et l'Empereur. Fêtes libérales et politiques symboliques en France. 1815-1870*, Paris, La Boutique de l'Histoire, 2004.

Rémy Dalisson, *Les Fêtes du maréchal propagande et imaginaire dans la France de Vichy*, Paris, Tallandier, 2008.

Rémy Dalisson, *Célébrer la nation. Les fêtes nationales en France de 1789 à nos jours*, Paris, nouveau monde éditions, 2009

Dalisson, Rémi, *Les Guerres et la Mémoire*, Paris, CNRS Éditions, 2013.

Dalisson, Rémi, *11 novembre. Du souvenir à la mémoire*, Paris, Armand, 2013.

Daufresne, Jean-Claude, *Fêtes à Paris au XX^e^ siècle. Architectures éphémères de 1919 à 1989* Sprimont, Pierre Mardaga éditeur, 2001

Dayan, Daniel, Elihu Katz, *La Télévision cérémonielle*, Paris, Presses universitaires de France, 1996.

Daniel Dayan, « Télévision : le silence des publics », *in* Lucien Sfez, *Science politique et interdisciplinarité. Conférences (1998-2000)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2002, pp. 97-112.

Davallon, Jean, Philippe Dujardin, Gérard Sabatier (dir.), *Politiques de la mémoire*, c*omémorer la Révolution*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 1993.

Davallon, Jean, Philippe Dujardin, Gérard Sabatier (dir.), *Le geste commémoratif*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 1994.

Michel Debré, « La Résistance et la Libération. De l'armistice au débarquement en Normandie », dans *Alexandre Parodi*, Paris, Association des membres et anciens membres du Conseil d'État, 1980, pp. 47-51.

Davoine, Françoise, Jean-Max Gaudillière, *Histoire et trauma. La folie des guerres*, Paris, Stock, 2009.

Debary, Octave, Laurier Turgeon (dir.), *Objets & Mémoires*, Paris, Québec, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, Presses de l'Université Laval, 2007.

Delacroix, Christian, Michelle Zancarini-Fournel, *1945. La France du temps présent*, ouvrage dirigé par Henry Rousso, Paris, Belin, 2010.

Delage, Christian, Vincent Guigueno, *L'historien et le film*, Gallimard, 2004.

Delaporte, Sophie, *Les gueules cassées*, Paris, A. Viénot, 2004 (3e édition).

Delporte, Christian, Denis Maréchal, Caroline Moine et Isabelle Veyrat-Masson, *La guerre après la guerre*. Images et construction des imaginaires de guerre dans l'Europe du XXe siècle, Paris, nouveau monde éditions, 2010.

Deloye, Yves, Claudine Haroche, Olivier Ihl (dir.), *Le protocole ou la mise en forme de l'ordre politique*, Paris, L'Harmattan, 2009.

Demiaux, Victor, *Le Phénomène des trophées pendant la Grande Guerre (1914-années 1920)*, mémoire de master 2, EHESS, 2006.

Demiaux, Victor, « Vers une étude des rites de victoire en Europe après la Grande Guerre »,*Journal de l'Association des Anciens Elèves de l'Ecole Normale Supérieure*, n°9 bis, février 2011.

Desfossés, Yves, Alain Jacques, Gilles Prilaux, *L'Archéologie de la Grande Guerre*, Rennes, éditions Ouest-France, INRAP, 2008.

Desnoilles, Richard, « Synthèse du Forum international des jeunes chercheurs et professionnels en patrimoine culturel », *in* Célia Forget (dir.), *Penser et pratiques l'esprit du lieu / Reflecting on and Practicing the Spirit of Place*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2011, pp. 257-266.

Destemberg, Antoine, Benjamin Moulet, « La mort. Mythes, rites et mémoires », *Hypothèses*, 1/2006, pp. 81-91.

Dollé, Jean-Paul, *Le Terrain du rien, la contre-révolution patrimoniale*, Paris, Lignes, 2006

Donet, *Danielle, Commémorations et réceptions officielles : la République en fête (4 septembre 1870, 3 août 1914),* thèse de doctorat réalisée sous la direction de Michèle Perrot, soutenue à l'Université Paris 7, 1996.

Dosse, François, « Paul Ricoeur : entre mémoire, histoire et oubli », dans Yves Léonard (sous la direction de), « La mémoire, entre histoire et politique », *Les Cahiers français*, juillet-août 2001, pp. 15-23

Dosse, François, *L'histoire en miettes. Des Annales à la « nouvelle histoire »*, Paris, La Découverte / Poche, 2005.

Dosse, François, « De l'usage raisonné de l'anachronisme », « Les voies traversières de Nicole Loraux. Une helléniste à la croisée des sciences sociales. », *Espaces Temps les Cahiers*, 1er trimestre 2005, pp. 156-171

Dosse, François, « Paul Ricoeur, Michel De Certeau et l'Histoire : entre le dire et le faire », conférence de l'École des chartes donnée le mardi 22 avril 2003, dans *Ele, édition en ligne de l'école des chartes*, n°6, consulté le 1er septembre 2008, lien URL :http://elec.enc.sorbonne.fr/document8.html

Dosse, François, Christian Delacroix et Patrick Garcia (dir.) *Paul Ricoeur et les sciences humaines*, La Découverte, 2007.

Dosse, François, Christian Delacroix et Patrick Garcia (dir.), *Historicités*, Paris, La Découverte, 2009.

Dosse, François, Christian Delacroix, Patrick Garcia, Nicolas Offenstadt (dir.), *Historiographies, I, concepts et débats*, Paris, Gallimard,

Dosse, François, Christian Delacroix, Patrick Garcia, Nicolas Offenstadt (dir.) *Historiographies, II, concepts et débats*, Paris, Gallimard, 2010.

Dosse, François, *Pierre Nora. Homo historicus*, Paris, Perrin, 2011.

Dosse, François, Catherine Goldenstein (dir.), *Paul Ricoeur : penser la mémoire*, Paris, éditions du Seuil, 2013.

Douzou, Laurent, *La Résistance française : une histoire périlleuse*, Paris, Seuil, Points histoire, 2005.

Droz, Jacques, *Les causes de la Première Guerre mondiale. Essai d'historiographie*, Paris, Seuil, 1973, (nouvelle édition Points Histoire 1997).

Droz, Yvan, *La Violence et les morts. Éclairage anthropologique sur la mort et les rites funéraires*, Genève, Georg éditeurs, 2003.

Dugast, Jacques, Michèle Touret, *Tombeaux monuments*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 1993.

Dujardin, Philippe, « Lyon 1989 : un 14 Juillet en décembre ? », dans *Mots*, juin 1992, n°31, pp. 72-89.

Duroselle Jean-Baptiste, *Clemenceau*, Paris, Fayard, 1988.

Endres, Kristen W., « Engaging the spirits of the dead : soul-calling rituals and the performative construction of efficacity », dans *Journal of the Royal Anthropological Institute*, vol. 14, n°4, 2008, pp. 755-773.

Eismann, Gaël, « L'escalade d'une répression à visage légal. Les pratiques judiciaires des tribunaux du Militärbefehlshber in Frankreich, 1940-1944 », dans Gaël Eismann et Stefan Martens (dir.), *Occupation et répression militaire allemandes, 1939-1945 : la politique de « maintien de l'ordre » en Europe occupée*, Paris, Autrement, 2007.

Einstein Albert et Sigmund Freud, *Pourquoi la guerre ?*, traduction de Blaise Berio, Paris, Institut international de coopération intellectuelle, 1933.

Eksteins, Modris, *The Rites of Spring: The Great War and the Birth of the Modern Age*, New York, Mariner Books, 2000 (première édition 1989).

Fabre, Daniel, « L'Atelier des héros », dans Pierre Centlivres, Daniel Fabre, Françoise Zonabend, *La Fabrique des héros*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 1998, pp. 233-318.

Favre, Muriel, *Les cérémonies radiophoniques du III^e Reich*, thèse de doctorat dirigée par Henry Rousso et Gerhard Hirschfeld, soutenue le 18 janvier 2012, Université Paris Ouest Nanterre la Défense et Université de Stuttgart, 2 volumes.

Faron, Olivier, *Les enfants du deuil*. *Orphelins et pupilles de la nation de la Première Guerre mondiale (1914-1941)*, Paris, La découverte, 2001.

Fassin, Didier, Richard Rechtman, *L'empire du traumatisme. Enquête sur la condition de victime*, Paris, Flammarion, 2007.

Febvre, Lucien, *« Honneur et patrie ». Une enquête sur le sentiment d'honneur et l'attachement à la patrie*, Paris, Perrin, 1996.

Ferro, Marc, *11 novembre 1918*, Paris, Le Grand livre du mois, 2008.

Ferro, Marc, « Le film, une contre-analyse de la société », *Annales ESC*, 1973, vol. 28, n°1, p. 109-124.

Ferro, Marc, « Société du XXème siècle et histoire cinématographique » *Annales ESC*, n°3, mai-juin 1968 , p. 581-585.

Fischer, Didier, « Les étudiants et la résistance », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, 2004, vol 74, pp. 20-28.

Finley, Moses I*, Mythe, mémoire, histoire : les usages du passé*, Paris, Flammarion, collection « Nouvelle bibliothèque scientifique », 1981.

Fleury, Antoine et Robert Frank (textes réunis par), *Le Rôle des guerres dans la mémoire des Européens*, Berne, Peter Lang, 1997.

Fonck, Gérard, *Le Soldat inconnu. Les démarches*, édité par l'auteur, 2004.

Fontaine, Thomas, *Déporter. Politiques de déportation et répression en France occupée.1940-1944*, thèse de doctorat dirigée par Denis Peschanski, soutenue le 28 mars 2013, Université Paris I Panthéon-Sorbonne, 3 volumes,

Forgeau, Annie, « Le dieu Harpocrate, quel nom ? quel champ d'action ? », *Bulletin de la Société Française d'Egyptologie*, n°153, 2002, pp. 6-23.

Forges, Jean-François, *1914-1998, le travail de mémoire*, Paris, ESF, 1998.

Forget, Célia (dir), *Penser et pratiquer l'esprit du lieu. Reflecting on and Practicing the Spirit of Place*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2011.

Frank, Robert, « Bilan d'une enquête », dans *La Mémoire des Français : quarante ans de commémorations de la Seconde Guerre mondiale*, Paris, éditions du CNRS, 1986.

Frank, Robert, « La France des années noires : la mémoire empoisonnée », et « L'évolution des enjeux de la mémoire », dans Yves Léonard, « La mémoire, entre histoire et politique », *Les Cahiers français*, juillet-août 2001, pp. 56-65.

Frank, Robert et Henry Rousso, « Quarante ans après : les Français et la Libération », in *L'Histoire*, n° 67, mai 1984, pp. 60-71.

Freud, Sigmund, *Considérations actuelles sur la guerre et sur la mort*, édition numériques réalisée à partir de l'essai " Considérations actuelles sur la guerre et sur la mort " publié dans l'ouvrage *Essais de psychanalyse*. Traduction de l'Allemand par le Dr. S. Jankélévitch en 1920, revue par l'auteur. Réimpression, Paris, Éditions Payot, 1968 (pp. 235 à 267), 280 pages. Collection : Petite bibliothèque Payot, n° 44. Traduction précédemment publiée dans la Bibliothèque scientifique des Éditions Payot. p. 20 lien url :
http://classiques.uqac.ca/classiques/freud_sigmund/essais_de_psychanalyse/Essai_4_considerations/Freud_considerations.pdf

Fussel, Paul, *The Great War and Modern Memory*, Londres, Oxford University Press, 1975.

Fussel, Paul, *Wartime, Understanding and Behaviour in the Second World War*, Londres, Oxford University Press, 1990.

Gabus, Jean, *L'Objet témoin. Les références d'une civilisation par l'objet*, Neuchâtel, Ides et Calendes, 1975

Garcia, Patrick, « François Mitterrand, chef de l'État, commémorateur et citoyen », dans *Mots*, juin 1992, n°31, pp. 5-26.

Garcia, Patrick, *Les Territoires de la commémoration. Une conjoncture de l'identité : le bicentenaire de la Révolution française (1989)*, Tome I, II, III. IV, Thèse de doctorat sous la direction du Professeur Michel Vovelle, soutenue à l'Université Paris I Panthéon Sorbonne, 1994.

Garcia, Patrick, « Les territoires de la commémoration. Une conjoncture de l'identité française : le bicentenaire de la Révolution française (1989) », dans *Annales historiques de la Révolution française*, n°301, 1995, pp. 451-458.

Garcia, Patrick, « Commémorations : les enjeux d'une pratique sociale », *Raison présente*, 1998, 4e trimestre, pp. 25-46.

Garcia, Patrick, « *Les Lieux de mémoire*, une poétique de la mémoire ? », dans *Espaces Temps Les Cahiers, Transmettre aujourd'hui. Retours vers le futur*, 4ème trimestre 2000, pp. 122-142.

Garcia, Patrick, « Exercices de mémoire ? Les pratiques commémoratives dans la France contemporaine », dans Yves Léonard (sous la direction de), « La mémoire et l'histoire », *Les Cahiers français*, Paris, La documentation Française, juillet-août 2001, pp. 33-39

Garcia, Patrick, « images télévisées d'une commémoration : le 8 mai 1945 » *in* Christian Delporte, Denis Maréchal (dir.), *Les médias et la libération en Europe*, Paris, L'Harmattan, 2006, pp. 419-438.

Garcia, Patrick, « Quelques réflexions sur la place du traumatisme collectif dans l'avènement d'une mémoire-monde », *in* Vincent Auzas, Bogumil Jewsiewicki, *Traumatisme collectif pour patrimoine. Regards sur un mouvement transnational*, Presses de l'Université Laval, 2008, pp. 374-380.

Garcia, Patrick, « ''Il y avait une fois la France.'' Le Président et l'histoire en France (1958-2007) », *in* Christian Delacroix, François Dosse et Patrick Garcia (dir), *Historicités*, Paris, La Découverte, 2009.

Patrick Garcia, *Grammaires de l'incarnation. Les présidents de la Vème République et l'histoire (1958-2007)*, Essai pour l'Habilitation à diriger des recherches, réalisé sous la direction du professeur Pascal Ory, soutenu le 5 décembre 2011, Université Paris I Panthéon Sorbonne.

Garçon, François, « Une commémoration internationale : les cinquante ans de la télévision » *Vingtième Siècle, Revue d'histoire*, n°14, avril-juin 1987, pp. 79-86.

Garrigues, Jean, Sylvie Guillaume, Jean-François Sirinelli (dir.), *Comprendre la Ve République*, Paris, Presses universitaires de France, 2010.

Gauthier, Christophe, Laurent Véray, *Une guerre qui n'en finit pas. 1914-2008, à l'écran et sur scène*, Bruxelles, Toulouse, Éditions Complexe, La Cinémathèque de Toulouse, 2009.

Sarah Gensburger, « La sociologue et l'actualité. Retour sur "l'Hommage de la Nation aux 'Justes' de France" », *Genèses*, rubrique Savoir-faire, n°68, septembre 2007, p.116-131.

Gensburger, Sarah, « L'émergence progressive d'une politique internationale de la mémoire : l'exemple des actions publiques de ''partage'' de la mémoire », *in* Vincent Auzas, Bogumil Jewseiwicki, *Traumatisme collectif pour patrimoine. Regards sur un mouvement transnational*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2008, pp. 25-41.

Gillis John R. (ed.), *Commemorations: the politics of national identity*, Princeton, Princeton University Press, 1994.

Gobille, Boris, « La mémoire à demi-mots. Analyses d'une commémoration impossible » *Genèses*, n°28, 1997, pp. 95-110.

Gregory, Adrian, *The Silence of Memory. Armistice Day. 1914-1946*, Oxford, Providence, Berg Publishers, 2010.

Grynberg Anne, Catherine Nicault, Eric Alary, Bartolomé Bennassar, Claude Nataf, *Survivre à la* Shoah, *Cahiers de la Shoah* n°5, Paris, Les Belles Lettres, 2001.

Guerra, François-Xavier, « Paradoxes d'une Commémoration », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, 1992, n° 27, pp. 2-3.

Gueissaz, Mireille, « La Guerre et l'impossible inhumation individuelle des soldats français : les ratés d'une tradition nationale consensuelle », *Lien social et politique*, n°59, 2008, pp. 75-89.

Halbwachs, Maurice, *Les Cadres sociaux de la mémoire*, postface de Gérard Namer, Paris, Albin Michel, collection Bibliothèque de l'Evolution de l'humanité, 1994, (1ère édition Alcan 1935).

Halbwachs, Maurice, *La Topographie légendaire des évangiles en Terre sainte. Étude de mémoire collective*, Paris, Presses Universitaires de France, 1941.

Halbwachs, Maurice, *Sur la Mémoire collective*, édition critique établie par Gérard Namer Paris, Albin Michel, collection Bibliothèque de l'Evolution de l'humanité, 1997,

Halbwachs, Maurice, « La psychologie collective d'après Charles Blondel » dans la *Revue Critique*, n°107, 1929, pp. 444-456.

Hardy, Michel, *Lexique des sigles, abréviations civils et militaires 1939-1964*, Château de Vincennes, 1997.

Hartog, François, *Régimes d'historicités. Présentisme et expériences du temps*, Paris, éditions du Seuil, 2003.

Hanson, Victor Davis, *Le Modèle occidental de la guerre*, Paris, Les Belles Lettres, 2001 [1ère édition 1990].

Hazareensigh, Sudhir, *In the Shadow of the General : Modern France and the Myth of De Gaulle*, Oxford, New York, Oxford University Press 2012.

Heinich, Nathalie, *La fabrique du patrimoine. « De la cathédrale à la petite cuillère »*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2009.

Henry, Michel, *Incarnation. Une philosophie de la chair*, Paris, éditions du Seuil, 2000.

Heuré, Gilles, « Itinéraire d'un propagandiste : Gustave Hervé, de l'antipatriotisme au pétainisme (1871-1944) », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, 1997, n°55, pp. 16-28.

Heuré, Gilles, *Gustave Hervé. Itinéraire d'un provocateur*, Paris, La Découverte, 1997.

Hilberg, Raul, *La Politique de la mémoire*, Paris, Gallimard, 1996 (titre original : *The Politics of memory : the journey of holocaust historian*).

Hinard, François, *La mort au quotidien dans le monde romain*, Actes du colloque de la Sorbonne 7-9 octobre 1993, Paris, 1995.

Hobsbawn, Éric,Terence Ranger (ed.), *The invention of Tradition*, Cambridge, Cambridge University Press, 1992 (première édition 1983).

Hoog, Emmanuel, « L'ère de l'accès » dans *Inapro*, Ina, janvier-février 2005, p. 1

Hoog, Emmanuel, *Mémoire année zéro*, Paris, éditions du Seuil, 2009.

Horne, John, « Démobilisations culturelles après la Grande Guerre », *14-18, Aujourd'hui, Today, Heute*, Paris Editions Noésis, 2002, pp. 45-53

Horne, John, « Entre expérience et mémoire : les soldats français de la Grande Guerre », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 2005/5 – 60e année, pp. 903-919

Howard, Peter, *Heritage : Management, Interpretation, Identity*, Londres, Continuum, 2003.

Hudrisier, Henri, « Le 14 juillet du cinéma au petit écran », dans « l'armée à l'écran », *Cinémaction*, n° 113 pp. 237-248

Huntington Richard, Peter Metcalf, *Celebration of Death. The Anthropology of Mortuary Ritual*, Cambridge, Cambridge University Press, 1991 [1ère edition 1979],

Huret, Marcel, *Ciné actualités. Histoire de la presse filmée. 1895-1980*, Paris, Henri Veyrier, 1984.

Huyssen, Andreas, « Present Pasts : Media, Politics, Amnesia », dans Arjun Appadurai (dir.), *Globalization*, Durham, Duke University Press, 2003 (première édition 2001), pp. 57-77.

Huyssen, Andreas, *Present pasts: Urban palimpsests and the politic of memory*, Stanford, Stanford University Press, 2003.

Ihl, Olivier, *La Citoyenneté en fête : célébrations nationales et intégration politique dans la France républicaine de 1870 à 1914*, thèse de doctorat réalisée sous la direction de Mona Ozouf, soutenue à l'EHESS, Paris, 1992.

Ihl, Olivier, *La fête républicaine*, préfacé par Mona Ozouf, Paris, Gallimard, 1996.

Ihl, Olivier, « Socialisation et événements politiques », *Revue française de science politique*, vol. 52, n°2-3 avril 2002, p. 125-144.

IHTP (collectif), *La Mémoire des Français. Quarante ans de commémorations de la Seconde Guerre mondiale*, Paris, Editions du CNRS, 1986.

Jagielski, Jean-François, *Le Soldat inconnu. Invention et postérité d'un symbole*, Paris, Imago, 2005.

Jeanneney, Jean-Noël, *L'avenir vient de loin*, Paris, Seuil, 1994.

Jeanneney, Jean-Noël, *Le passé dans le prétoire : l'historien, le juge et le journaliste*, Paris, éditions du Seuil, 1998.

Jeanneney, Jean-Noël, *Une idée fausse est un fait vrai : les stéréotypes nationaux en Europe*, Paris, Odile Jacob, 2000.

Jeanneney, Jean-Noël et Philippe Joutard (sous la direction de), *Du bon usage des grands hommes en Europe*, colloque organisé par l'association Europartenaires, le Bureau français de la Friedrich-Ebert-Stiftung et la Fondation Jean-Jaurès à l'Unesco, le 6 mars 2003, Paris, Perrin, 2003.

Jeudy, Henri-Pierre, *La Machinerie patrimoniale,* Paris, Circé, 2006

Jewsiewicki, Bogumil, Jocelyn Létourneau, *L'histoire en partage. Usages et mises en discours du passé*, Paris, Harmattan, 1996.

Jewsiewicki, Bogumil, « De la vérité de mémoire à la réconciliation – comment travaille le souvenir ? », dans *Le Débat*, n°122, nov-déc 2002 pp. 63-77.

Johnston, William Mickael, *Post-modernisme et bimillénaire : le culte des anniversaires dans la culture contemporaine*, traduction de l'américain par Pierre-Emmanuel Dauzat, Paris, Presses Universitaires de France, 1992.

Josse, Raymond, « La naissance de la résistance étudiante à Paris », *Revue d'histoire de la deuxième guerre mondiale*, 12e année n°47, juillet 1962.

Joutard, Philippe, Janine Estèbe, Élisabeth Labrousse et Jean Lecuir, *La Saint-Barthélemy ou les resonances d'un massacre*, Neuchâtel, Delachaux-Niestlé, 1976.

Philippe Joutard, *La Légende des Camisards. Histoire d'une sensibilité au passé*, Paris, Gallimard, 1977.

Joutard, Philippe, « Historiens, à vos micros ! Le document oral, une nouvelle source pour l'histoire », dans *L'Histoire*, n° 12, 1979, pp. 106-112.

Joutard, Philippe, *Ces voix qui nous viennent du passé*, Paris, Hachette, 1983.

Joutard, Philippe, *Histoire et mémoires, conflits et alliance*, Paris, Gallimard, 2013.

Julien, Élise, « Paris, Berlin : la mémoire de la Première Guerre mondiale (1914-1933) », dans Emilie Bajolet, Marie-Flore Mattei, Jean-Marc Rennes (dir.), *Quatre ans de recherche urbaine 2001-2004*, Tours, Presses Universitaires François-Rabelais, 2006, volume 2, p. 127-132.

Julien, Élise, *Paris, Berlin : la mémoire de la Première Guerre mondiale 1914-1933*, thèse de doctorat dirigée par Jean-Louis Robert et Jürgen Kocka, Univeristé Paris I Panthéon Sorbonne et Freie Universität Berlin, Fachbereich Geschichts – und Kulturwissenschaften, 2007.

Julien, Élise, « Mémoire et capitale : l'histoire de la Grande Guerre et la spécificité parisienne », dans Céline Piot, Alexandre Lafon et David Mastin (dir.), *La Grande Guerre aujourd'hui : Mémoire(s), Histoire(s)*, Agen, Edition d'Albret, 2009, pp. 157-185.

Julien, Élise, *Paris, Berlin. La mémoire de la guerre 1914-1933*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2010.

Kattan, Emmanuel, *Le devoir de mémoire*, thèse de doctorat, sous la direction de Vincent Descombes, EHESS, Paris, 1999.

Kattan, Emmanuel, *Penser le devoir de mémoire*, Presses Universitaires de France, 2002.

Koselleck, Reinhart, *L'expérience de l'histoire*, Paris, Hautes Etudes – Gallimard, 1997.

Koselleck, Reinhart, « Les ressorts du passé », dans « Transmettre aujourd'hui. Retours vers le futur. », *Espaces Temps. Les Cahiers*, 4ème trimestre 2000, pp. 144-159.

Krumeich, Gerd, *Jeanne d'Arc à travers l'histoire*, Paris, Albin Michel, 1993.

Laborie, Pierre, « De l'opinion publique à l'imaginaire social », dans *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, n°18, avril-juin 1988, pp. 101-117.

Laborie, Pierre, « Histoire politique et histoire des représentations », *in* Denis Peschanski, Michael Pollak, Henry Rousso (dir.), *Histoire politique et sciences sociales*, Bruxelles, Complexe, collection « Questions au XXème siècle », 1991, pp. 155-169.

Lacoste, Yves, « Des représentations géopolitiques contradictoires » *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, 1992, n°27, p. 37.

Laderman, Gary, *The Sacred Remains. American Attitude Toward Death 1799-1883*, New Haven et Londres, Yale University Press, 1996

Lagrou, Pieter, *Mémoires patriotiques de l'Occupation nazie*, Paris, Bruxelles éditions complexes, 2003.

Lalouette, Jacqueline, *Jours de fête. Jours fériés et fêtes légales dans la France contemporaine*, Paris, Tallandier, 2010

Latour, Bruno (dir.), *Le Dialogue des cultures. Actes des rencontres inaugurales du musée du quai Branly (21 juin 2006)*, Paris, musée du quai Branly, Babel, 2007.

Launey, Stéphane, « Les services cinématographiques militaires français pendant la Seconde Guerre mondiale », dans *Revue historique des armées*, 2008, n° 252, pp. 27-40.

Lavabre, Marie-Claire, *Histoire, mémoire et politique : le cas du parti communiste français*, thèse de doctorat d'Etat, sous la direction de Georges Lavau, Institut d'études politiques de Paris, 1992

Lavabre, Marie-Claire, « Usages du passé, usages de la mémoire », *Revue française de science politique*, 3, juin 1994, pp. 480-493.

Lavabre, Marie-Claire, « Entre histoire et mémoire : à la recherche d'une méthode », in Jean-Clément Martin (dir.), *La Guerre civile entre histoire et mémoire*, Nantes, Ouest Éditions, 1995, pp. 39-47.

Lavabre, Marie-Claire, « Peut-on agir sur la mémoire ? », *in* Yves Léonard (sous la direction de), « La mémoire, entre histoire et politique », *Les Cahiers français*, Paris, La documentation Française, juillet-août 2001, pp. 8-13.

Le Bihan, Adrien, *Auschwitz graffiti*, préface de Pierre Vidal-Naquet, Paris, Librio Flammarion, 2000.

Le Goff, Jacques, *Histoire et mémoire*, Paris, Gallimard, 1988.

Le Goff, Jacques, Roger Chartier et Jacques Revel (sous la direction de), *La nouvelle histoire*, Paris, Retz, collection « Les encyclopédies du savoir moderne », 1978.

Le Moignel, Frédéric, « 1944-1951 : les deux corps de Notre-Dame de Paris », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, 2003, n°78, pp. 75-88.

Le Naour, Jean-Yves, Le soldat inconnu vivant, 1918-1942, Hachette Littératures, La vie quotidienne, 15 octobre 2002, 250 p.

Le Naour, Jean-Yves, *Le soldat inconnu : la guerre, la mort, la mémoire*, Paris, Gallimard, 2008.

Le Naour, Jean-Yves (dir.), Dictionnaire de la Grande Guerre, Jean-Yves Le Naour (dir.), Larousse, A présent, octobre 2008.

Le Naour, Jean-Yves, Fusillés : enquête sur les crimes de la justice militaire, Larousse, 2010.

Lestrignant, Franck, « De Munich à Valmy. La Révolution Française au miroir de *l'Humanité clandestine*, 1939-1942 », *Histoire, économie et société*, 1993, 12e année, n°4, pp. 573-584.

Le Trocquer, Olivier, « Mémoire et interprétation du 4 Septembre 1870 : le sens de l'oubli », *Temporalités* [en ligne]. *Revue de sciences sociales et humaines*, 5/2006, mis en ligne le 7 juillet 2009, consulté le 17 février 2010. URL : http://temporalites.revues.org/263

Levisse-Touzé, Christine (dir.), *La campagne de 1940*, Paris, Le Tallandier, 2001.

Levisse-Touzé, Christine, (dir.), *Paris 1944 : les enjeux de la Libération : actes du colloque, 2-4 février 1994. Organisé par le Comité d'honneur des célébrations du cinquantenaire de la libération de Paris*, préface de Jacques Chirac, Paris, Albin Michel, 1994.

Lieb, Peter, Robert Paxton, « Maintenir l'ordre en France occupée. Combien de divisions ? », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, 2011, n°112, p. 115.

Liechtenhan, Francine-Dominique (dir.), *Europe 1946. Entre le deuil et l'espoir*, Bruxelles, Complexe, 1996.

Lindeperg, Sylvie, *Clio de 5 à 7. Les actualités filmées de la Libération : archives du futur*, Paris, CNRS Éditions, 2000.

Lindenberg, Daniel, « Guerres de mémoire en France », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n°42, avril-juin 1994, pp. 77-95

Loraux, Nicole, *L'invention d'Athènes. Histoire de l'oraison funèbre dans la ''cité classique''*, Paris, Payot, 1993 (première édition 1981).

Loraux, Nicole, « Mourir devant Troie, tomber pour Athènes : de la gloire du héros à l'idée de la cité », dans Jean-Pierre Vernant (dir.), *La mort, les morts dans les sociétés anciennes*, Gherardo Gnioli et Cambridge, Paris, Cambridge University Press, 1982.

Loraux, Nicole, « Éloge de l'anachronisme en histoire », dans « Les voies traversières de Nicole Loraux. Une hélléniste à la croisée des sciences sociales », *Espaces Temps les Cahiers* 1er trimestre 2005, pp. 127-139

Loyer, Emmanuelle, « commémoration », dans Jean-François Sirinelli et Daniel Couty (dir), *Dictionnaire de l'histoire de France*, Paris, Armand Colin, 1999, Tome 1 « 1-J », p. 353.

Lüsebrink Hans-Jürgen, « La Prise de la Bastille : archéologie d'un événement-symbole », dans *Mélanges de l'Ecole française de Rome*, tome 104, n°1, 1992, pp. 115-128.

Lym, John, *De la guerre. Une histoire du combat, des origines à nos jours*, Paris, Tallandier, 2007.

Margalit, Avishai, *L'éthique du souvenir*, Paris, Climats, 2006 (publication originale en 2002).

Marin Coralie, *Les recueils de correspondances des poilus, vers une mémoire collective française de la Grande Guerre*, mémoire présenté à la Faculté des arts et des sciences en vue de l'obtention du grade M.A, réalisé sous la direction de Carl Bouchard, Université de Montréal, 2008.

Merleau-Ponty, Maurice, *Le Visible et l'invisible*, Paris, Gallimard, 1964.

Meyer, Jacques, *Le 11 novembre*, Paris, Hachette, collection « l'histoire par l'image », 1964.

Michonneau, Stéphane, « Société et commémoration à Barcelone à la mi-XIXe siècle », *Genèses*, 40, 2000, pp. 6-32.

Miquel, Pierre, *La paix de Versailles et l'opinion publique française*, Paris, Flammarion, 1972.

Monchablon, Alain, « La manifestation à l'Étoile du 11 novembre 1940. Histoire et mémoire », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, 2011/2, n°110, pp. 67-81.

Mordacq Henri, *L'Armistice du 11 novembre 1918. Récit d'un témoin,* Paris, Plon, 1937.

Mosse, George. L., « Le souvenir de la guerre et place du monumentalisme dans l'identité culturelle du national-socialisme », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, Janvier-Mars 1994, n°41, pp. 51-59.

Mosse, George. L., *Fallen Soldiers. Reshaping the Memory of the World Wars*, New York, Oxford, Oxford University Press, 1990 ; traduit de l'anglais par Edith Magyar, ouvrage préfacé par Stéphane Audoin-Rouzeau, *De la Grande Guerre au totalitarisme – La brutalisation des sociétés européennes*, Paris, Hachette littérature, 1999.

Namer, Gérard, *Batailles pour la mémoire. La Commémoration en France de 1945 à nos jours,* Paris, Papyrus, 1983 ; réédité à L'Harmattan, dans la collection « Logiques sociales », 1987, sous le titre *La Commémoration en France de 1945 à nos jours*.

Namer, Gérard, *Mémoire et société*, Paris, Klincksiek, 1987.

Neuville, Marc, « L'exposition Foch au musée de l'Armée » dans *Revue de la société des amis du musée de l'Armée*, n°84, 1980.

Nivet, Philippe, *Le Conseil municipal de Paris de 1944 à 1977*, Paris, Publication de la Sorbonne, 1994.

Nora, Pierre, « Mémoire de l'historien, mémoire de l'histoire. Entretien avec J.-B. Pontalis », *Mémoire. Nouvelle Revue de psychanalise*, 1977, n°15.

Nora, Pierre, « Mémoire collective », *in* Jacques Le Goff, Roger Chartier et Jacques Revel (dir.), *La Nouvelle histoire*, Paris, Retz, 1978.

Nora, Pierre (dir.), *Les lieux de mémoire*, 7 volumes, Gallimard, Paris, 1984-1992.

Nora, Pierre, « Mémoire collective », in *La Nouvelle Histoire,* Paris, Retz, 1978, pp. 398-401

Offenstadt, Nicolas, *Les Fusillés de la Grande Guerre et la mémoire collective (1914-1999)*, Paris, Odile Jacob, 1999.

Offenstadt, Nicolas, « Le pays a un héros : le dernier poilu », *L'Histoire*, mai 2007, n°320, pp. 25-26

Offenstadt, *L'Histoire bling-bling*, Paris, Stock, 2009.

Offenstadt, *14-18 Aujourd'hui*, Paris, Odile Jacob, 2010.

Ory, Pascal, « La commémoration révolutionnaire en 1939 », dans René Rémond et Janine Bourdin (dir.), *La France et les Français en 1938-1939*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1978.

Ory, Pascal, *L'aventure culturelle française : 1945-1989*, Paris, Flammarion, 1989.

Ory, Pascal, *Une nation pour mémoire, 1889, 1939, 1989, trois jubilés révolutionnaires*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1992.

Pascal Ory, « Le Centenaire de la Révolution française », Nora, Pierre, (dir.), *Les lieux de mémoire*, Paris, Gallimard, 1984, vol. 1, pp. 523-560.

Ory, Pascal, *La belle illusion : culture et politique sous le signe du Front populaire, 1935-1938*, Paris, Plon, 1994.

Ory, Pascal, *L'histoire culturelle*, Paris, Presses universitaires de France, 2004.

Ozouf, Jacques, Mona Ozouf, "Le thème du patriotisme dans les manuels scolaires", *Le Mouvement social*, n°49, octobre-décembre 1964.

Ozouf, Jacques, Mona Ozouf, *La République des instituteur*¸ Paris, Hautes Etudes-Gallimard, Seuil, 1992.

Mona Ozouf, « Le Panthéon. L'École normale des morts », *in* Pierre Nora, *Les Lieux de mémoire*, Paris, Gallimard, 1997, tome 1, pp. 155-178.

Pazéry, Didier, *Derniers combats. La Grande Guerre, portraits de survivants*, Issy-les-Moulineaux, Vent d'Ouest, ministère des Anciens combattants et victimes de guerre, 1996.

Paxton, Robert O., *La France de Vichy, 1940-1944*, Paris éditions du Seuil, 1997.

Paxton, Robert, *L'Armée de Vichy. Le corps des officiers français 1940-1944*, Paris, Tallandier, 2004.

Payen, Pascal, « Dans cet entre-deux du présent et du passé : une écriture de l'histoire ? », dans « Les voies traversières de Nicole Loraux. Une helléniste à la croisée des sciences sociales. », *Espaces Temps les Cahiers*, 1er trimestre 2005, pp. 38-48

Petit, Georges, « Commémoration. Témoignage d'un ancien déporté », dans *Vingtième Siècle. Revue d'histoire, n*°54, avril-juin 1997, pp. 89-102.

Pietrzak, Karine, « Le mémorial de Vimy par Walter Seymour Allward (1925-1936) ou la sculpture au service de la commémoration », dans *Livraisons d'histoire de l'architecture,* n°12, 2e semestre 2006, pp. 101-110.

Pomian, Krzysztof, « Le passé : de la foi à la connaissance », dans *Le Débat : Histoire, Politique, Société*, 1983, n°24, pp. 151-168.

Pomian, Krzysztof, *L'Ordre du temps*, Paris, Gallimard, 1984.

Pomian, Krzysztof, *Collectionneurs, amateurs et curieux. Paris, Venise : XVIe - XVIIIe siècle*, Paris, Gallimard, 1987.

Pomian, Krysztof, *Sur l'histoire*, Paris, Gallimard, 1999, pp. 191-229

Pomian, Krzysztof, *Des Saintes reliques à l'art moderne*. Venise - Chicago, XIIIe - XXe siècle, Paris, Gallimard, 2003.

Pomian, Krzysztof, « La Maison de l'histoire de France et les Archives nationales », dans *Le Débat. Histoire, politique, société*, 2011, n°163, pp. 191-192.

Poulot, Dominique, *Une Histoire du patrimoine en Occident*, Paris, PUF, 2006.

Poulot, Dominique, « Une collection de morts historiques », dans Octave Debary et Laurier Turgeon, *Objets & Mémoires*, Paris, Québec, Editions de la Maison des sciences de l'homme, Presses de l'Université Laval, 2007.

Pourcher, Yves, « La fouille des champs d'honneur. La sépulture des soldats de 14-18 », *Terrain revue d'ethnologie de l'Europe*, 1993, n°20, pp. 37-56.

Prochasson Christophe, « Une commémoration discrète : quelques livres pour un Centenaire », *Milneuf cent*, n°12, 1994, pp. 225-229.

Prochasson Christophe, « Les mots pour le dire : Jean-Norton Cru, du témoignage à l'histoire », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*¸ 2001/4, n°48-4, pp. 168-189.

Prochasson Christophe, « La politique comme culture », *Le Mouvement Social* 3/2002 (n° 200), p. 123-128.

Prochasson Christophe, *L'Empire des émotions : les historiens dans la mêlée*, Paris, Demopolis, 2007.

Prost, Antoine, « Combattants et politiciens. Le discours mythologique sur la politique entre les deux guerres », *Le Mouvement social*, n°85, octobre-décembre 1973, pp. 117-154.

Prost, Antoine, *Les Anciens Combattants et la société française, 1914-1939*, 3 volumes, Presse de la Fondation Nationale de Sciences Politiques, Paris, 1977.

Prost, Antoine (présenté par), *Les anciens combattants. 1914-1940*, Paris, Gallimard, Julliard, 1977.

Prost, Antoine, « D'une guerre à l'autre », *in* Ihtp, *La Mémoire des Français. Quarante ans de commémorations de la Seconde Guerre mondiale*, Paris, éditions du CNRS, 1986, pp. 11-13.

Prost, Antoine, « Mémoires locales, mémoires nationales : les monuments de 1914-1918 en France », *Guerres mondiales et Conflits contemporains*, juillet 1992, n °167, pp. 41-50.

Prost, Antoine, « Les Représentations de la guerre dans la culture française de l'entre-deux-guerres », dans *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n°41 janvier mars 1994, pp. 23-31.

Prost, Antoine, *Douze leçons sur l'histoire*, Paris, éditions du Seuil, 1996.

Prost, Antoine (dir.), *La résistance une histoire sociale*, Paris, les éditions de l'Atelier – les éditions ouvrières, 1996.

Prost, Antoine, « Les Monuments aux morts », dans Pierre Nora (dir.), *Les Lieux de mémoire,* première partie *La République*, Paris, Gallimard, 1997 [première édition 1984], pp. 199-223

Prost, Antoine, Mario Isnenghi, Rémy Cazals et Antonio Gibellin « Controverses », *Mouvement social*, n°199, avril-juin 2002, pp. 95-119.

Prost, Antoine (dir.), *Guerres, paix et sociétés, 1911-1946*, Paris, éditions de l'Atelier-éditions ouvrières, 2003.

Prost, Antoine, « Brutalisation des sociétés et brutalisation des combattants », dans Bruno Cabanes et Edouard Husson [ouvrage coordonné par], *Les Sociétés en guerre 1911-1946*, Paris Armand Colin, 2004, pp. 99-111.

Prost, Antoine, « Les limites de la brutalisation. Tuer sur le front occidental 1914-1918 », *Vingtième siècle, revue d'histoire*, n°81, janvier-mars 2004, pp. 5-20.

Prost, Antoine, Jay Winter, *Penser la Grande Guerre : un essai d'historiographie*, Paris, éditions du Seuil, 2004.

Prost, Antoine, « Les cimetières militaires de la Grande Guerre, 1914-1940 », *Le Mouvement social*, 2011, n°237, pp. 135-151.

Raymond Pierre-François, *Un exemple de politique publique de la mémoire : la Délégation à la mémoire et à l'information historique*, mémoire de l'Institut d'études politiques de Paris, 1994.

Rancière, Jacques, *Le Partage du sensible : esthétique et politique*, Paris, La Fabrique, 2000

Renouvin, Pierre, « L'opinion publique et la guerre en 1917 », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 1968, 4-23

Renouvin, Pierre, *L'Armistice de Rethondes 11 novembre 1918*, Paris, Gallimard, 1968 [nouvelle édition en 2006 postfacé par Antoine Prost]

Renucci, France, « La construction des Gueules cassées », *Les cahiers de médiologie* 1/2003 (N° 15), p. 103-111

Reta, Edith, Dominique Saintville, *Les fonds cinématographiques de l'INA*, Bry-sur-Marne, INA Formation direction des archives audiovisuelles, collection « Cartographie des fonds d'archives audiovisuelles », 1994.

Rey, Alain, « Lexicographie du patrimoine », dans Henry Rousso (sous la présidence de), *Le regard de l'histoire. L'émergence et l'évolution de la notion de patrimoine au cours du XXe siècle en France. Actes des Entretiens du Patrimoine*, Paris, Éditions du Patrimoine, Fayard, 2003, p. 25-30.

Ricoeur, Paul, « Entre Mémoire et Histoire », dans *Mémoires des peuples. Histoire, mémoire et identité. A chacun sa mémoire ?*, numéro spécial (248) de la revue *Projet*, Hiver 1996-1997, pp. 7-16.

Ricoeur, Paul, « Histoire et mémoire », dans Antoine de Baecque et Christian Delage (dir.), *De l'histoire au cinéma*, Bruxelles, Éditions Complexe/IHTP/CNRS, collection « Histoire du temps présent », 1998, pp. 17-28.

Ricoeur, Paul, *Temps et récit*, Paris, éditions du Seuil, 3 tomes, 1983-1985.

Ricœur, Paul, « Histoire et mémoire », *in* Antoine de Baecque, Christian Delage (dir.), *De l'histoire au cinéma*, Bruxelles, Éditions Complexes, 1998, p. 18.

Ricoeur, Paul, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Paris, Seuil, 2000.

Ricoeur Paul, *Vivant jusqu'à la mort*, Paris, Seuil, 2007.

Rigoulet-Roze, David, « A propos d'une commémoration. L'abolition de l'esclavage en 1848 », *L'Homme*, 1998, tome 38 n°145, pp. 127-136.

Rioux, Jean-Pierre, Jean François Sirinelli (dir.), *Pour une histoire culturelle*, Paris, éditions du Seuil, 1997.

Rioux, Jean-Pierre, Jean-François Sirinelli (*et al*.), *La France d'un siècle à l'autre: 1914-2000 : dictionnaire critique*, Paris, Hachette Littérature, 1999.

Robben, Antonius C.G.M., *Dealth, Mourning and Burial. A Cross-Cultural Reader*, Blackwell Publishing, 2004.

Role, Claude, *François-Joseph Gossec, 1734-1829 : un musicien à Paris, de l'Ancien régime à Charles X*, Paris, L'Harmattan, 2000.

Rosoux, Valérie-Barbara, *Les usages de la mémoire dans les relations internationales : le recours au passé dans la politique étrangère de la France à l'égard de l'Allemagne et*

de l'Algérie de 1962 à nos jours, préface de Claude Roosens et Bertrand Badie, Bruxelles, Bruylant, 2001.

Rosoux, Valérie-Barbara, « Le Rôle du temps dans la politique étrangère », dans Claude Roosens, Valérie Rosoux & Tanguy de Wilde d'Estamel (dir.), *La Politique étrangère. Le modèle classique à l'épreuve*, Bruxelles, PIE-Peter Lang, 2004, pp 311-326.

Rouseau Vincenti, Charles-Louis, *La mise en scène institutionnelle et politique de la Grande Guerre. Étude sur les enjeux civiques, politiques et institutionnels de la transmission du souvenir de 14-18 en France entre 1998 et 2008*, mémoire de master professionnel 2e année, option : communication politiques et institutions publiques, préparé sous la direction du professeur Véronique Richard, École des hautes études en sciences de l'information et de la communication, Université Paris Sorbonne,

Rousso, Henry, « Cet obscur objet du souvenir », *in* Ihtp, *La Mémoire des Français. Quarante ans de commémorations de la Seconde Guerre mondiale*, Paris, éditions du CNRS, 1986, pp. 47-61.

Rousso, Henry, *Le Syndrome de Vichy de 1944 à 198…*, Paris, Le Seuil, collection « XXe siècle » 1987 ; 2e édition revue et augmentée : *Le Syndrome de Vichy de 1944 à nos jours,* Paris, éditions du Seuil, collection « Point Histoire ».

Rousso, Henry, « Pour une histoire de la mémoire collective : L'après-Vichy », *in* Denis Peschanski, Michael Pollak, Henry Rousso (dir.) *Histoire politique et sciences sociales*, , Bruxelles, Complexe, collection « Questions au XXème siècle », 1991, pp. 243-264.

Rousso, Henry, « L'épuration en France à la Libération », *Vingtièmes siècle, revue d'histoire*, n°33, 1992, pp. 77-125.

Rousso, Henry, « Une mémoire en péril », *La Résistance. Ses héros, ses histoires,* Paris, *Le Nouvel Observateur*, collection « Les collections du Nouvel Observateur », n°16, mai 1993, pp. 71-73.

Rousso, Henry, « La mémoire n'est plus ce qu'elle était », dans *Comment écrire l'Histoire du Temps présent, journée d'étude en hommage à François Bédarida*, IHTP-CNRS.

Rousso, Henry, *La hantise du passé. Entretien avec Philippe Petit*, Paris, Textuel, collection « Conversations pour demain », 1998.

Rousso, Henry (dir.), *Stalinisme et nazisme. Histoire et mémoire comparée*, Bruxelles, Editions Complexes, 1999.

Rousso, Henry, *Vichy*, *l'événement, la mémoire, l'histoire*, Paris, Gallimard, 2001.

Rousso, Henry, « Analyse de l'histoire. Analyse de l'historien », dans « Michel de Certeau, Histoire / psychanalyse. Mise à l'épreuve. », *Espaces Temps les Cahiers*, 3ème trimestre 2002, pp. 126-134.

Rousso, Henry, *Le dossier Lyon III*, Paris, Fayard, 2004.

Rousso, Henry, « Vers une mondialisation de la mémoire », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 2007, n°94, pp. 3-10.

Rousso, Henry, « Identités et et mémoire sous la Ve République », *in* Jean Garrigues, Sylvie Guillaume, Jean-François Sirinelli, *Comprendre la Ve République*, Paris, Presses universitaires de France, 2010.

Rousso, Henry, « Les champs de bataille de la mémoire : de Gaulle à Sarkozy », *in* Henry Rousso, *Frankreich und die »dunklen Jahre«*, Beiträge zur Geschichte des 20. Jahrhunderts, Band 12, Wallstein Verlag, Göttingen, 2010, pp. 7-36.

Rousso, Henry, *La Dernière catastrophe. L'histoire, le présent, le contemporain*, Paris, Gallimard, 2012.

Sanson, Rosemonde, *Les 14 juillet : 1789-1975 : fête et conscience nationale*, Paris, Flammarion, 1976.

Sanson Rosemonde, « L'entourage de Raymond Poincaré, président de la République (février 1913-février 1920) », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, n°8, mai-août 2009, consulté sur http://www.histoire-politique.fr

Sauvage, Monique, Isabelle Veyrat-Masson, *Histoire de la télévision française de 1935 à nos jours*, Paris, Nouveau monde éditions, 2012.

Scheuer, Jacques, Jean-Marie Sevrin, Louis-Vincent Thomas (*et al.)*, *Réincarnations, immortalité, résurrection*, Bruxelles, Facultés universitaires Saint-Louis, 1988.

Sourbier Pinter, Line, François Xavier Basset, *Au-delà des armes. Le sens des traditions militaires*, préface de Jacques Le Goff, Paris, Imprimerie Nationale, 2001.

Sauber, Mariana, « Traces Fragiles. Les plaques commémoratives dans les rues de Paris », dans « Présence du passé, lenteur de l'histoire Vichy, l'occupation, les juifs », *Annales ESC*, 48ème année n°3 mai-juin 1993, pp. 715-727.

Sebillotte-Cuchet, Violaine, « ‘‘Mourir pour la patrie’’ la rhétorique patriotique et la violence de guerre : l’exemple de l’*Iliade*, dans Jean-Marie Bertrand (dir.), *La Violence dans les mondes grec et romain*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2005, pp. 377-394.

Sherman Daniel J., « Bodies and Names : The Emergence of Commemoration in Interwar France », *American Historical Review*, vol 103, n°2, avril 1998, pp. 443-466.

Sherman Daniel J., « Art, commerce and the production of memory in France after World War I », J. R. Gillis (ed.), *Commemorations : The Politics of National Identity*, Princeton, Princeton University Press, 1994, pp. 186-213.

Sherman Daniel J., *The Construction of Memory in Interwar France*, Chicago, Chicago University Press, 1999.

Smith, Laurajane, Natsuko Akagawa, *Intangible heritage*, London, Routldege, 2009.

Soudagne, Jean-Pascal, *L’histoire incroyable du soldat inconnu*, Rennes, éditions Ouest-France, 2008.

Tartakowski, Danielle, *Les Manifestations de rue en France. 1918-1968*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1997.

Theodosiu, Christina, « Symbolic narratives and the legacy of the Great War: The celebration of Armistice Day in France in the 1920s », *First World War Studies*, 2010, Vol. 1 (2), 185-198.

Thiéblemont, André (dir.), *Cultures et logiques militaires*, Paris, Presses universitaires de France, 1999.

Thomas, Louis-Vincent, *L’Anthropologie de la mort*, Paris, Payot, 1976.

Thomas, Louis-Vincent, *Rites de mort : pour la paix des vivants*, Paris, Fayard, 1985.

Thomas, Louis-Vincent, *Mélanges thanatiques : deux essais pour une anthropologie de la transversalité*, Paris, L’Harmattan, 1993.

Todorov, Tzvetan, *Les abus de la mémoire*, Paris, Arléa, 1995.

Tomas, François, « Cinquième Centenaire : quelle commémoration ? », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, 1992, n°27, p. 45.

Laurier Turgeon, *Patrimoines métissés. Contexte coloniaux et postcoloniaux*, Paris, Québec, éditions de la Maison des sciences de l'homme, Presses de l'Université Laval, 2003.

Turgeon, Laurier, « La mémoire de la culture matérielle et la culture matérielle de la mémoire », dans Octave Debary et Laurier Turgeon, *Objets & Mémoires*, Paris, Québec, Editions de la Maison des sciences de l'homme, Presses de l'Université Laval, 2007.

Turgeon, Laurier (dir.), *Spirit of Place : Between Tangible and Intangible Heritage*. *L'esprit du lieu : entre le patrimoine matériel et immatériel*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2009.

Treffort, Cécile, *L'Eglise carolingienne et la mort. Christianisme, rites funéraires et pratiques commémoratives*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 1996.

Valensi, Lucette (présenté par.) « Présence du Passé, lenteur de l'histoire, Vichy l'occupation, les juifs », *Annales ESC*, 48ème année, n°3 mai juin 1993.

Valensi, Lucette, « L'exercice de la comparaison au plus proche, à la distance : le cas des sociétés plurielles », *Annales HSS*, 2002, 57-1, pp. 27-30.

Vaïsse, Maurice (dir.), *Mai-Juin 1940. Défaite française, victoire allemande, sous l'œil des historiens étrangers*, Paris, Editions Autrement-Centre d'études d'histoire de la défense, 2000.

Vaïsse, Maurice (dir.), *Le Pacifisme en Europe : des années 1920 aux années 1950*, Bruxelles, Bruylant, 1993.

Vaïsse, Maurice, *La paix au XXe siècle*, Paris, Belin, 2004.

Van Gennep, Arnold, *Les rites de passages*, Paris, A. et J. Picard, 1991 (1909 , édition augmentée en 1969).

Veillon, Dominique, « La Seconde Guerre mondiale à travers les sources orales », in *Les Cahiers de l'IHTP*, n° 4, 1987, p. 53-70.

Véray, Laurent, *Les Films d'actualité français de la Grande Guerre,* Paris, SIRPA/AFRHC, 1995.

Véray, Laurent, « Lendemains de victoire. La fête, le prestige et la mort. Réflexion sur quelques vues d'actualités », *Les Cahiers de la cinémathèque. Revue d'histoire du cinéma*, 1997, n°66, pp. 9-15.

Véray, Laurent, *La Grande Guerre au cinéma*. *De la gloire à la mémoire*, Paris, Ramsay, 2008.

Vergnon, Gilles, « La construction de la mémoire du maquis du Vercors commémoration et l'historiographie », *Vingtième Siècle*. *Revue d'histoire*, n°49, janvier-mars 1996. pp. 82-97.

Vernant, Jean-Pierre, « La belle mort et le cadavre outragé » *in* Gherardo Gnioli et Jean-Pierre Vernant (dir.) *La mort, les morts dans les sociétés anciennes*, Cambridge, Paris, Cambridge University Press, 1982.

Veyrat Masson, Isabelle, « Chronique d'une commémoration télévisée », *Mots*, juin 1992, pp. 109-117.

Veyrat Masson, Isabelle, *L'histoire à la télévision française (1953-1978)*, thèse de doctorat, sous la direction de Jean-Noël Jeanneney, Institut d'Etudes Politiques de Paris, 1997, 3 volumes.

Veyrat Masson, Isabelle, *Quand la télévision explore le temps : l'histoire au petit écran, 1953-2000*, Paris, Fayard, 2000.

Vezyroglou, Dimitri, *Essence d'une nation. Cinéma, société et idée nationale en France à la fin des années vingt*, thèse de doctorat réalisée sous la direction de Pascal Ory, Université Paris I Panthéon-Sorbonne, 2 volumes, soutenue le 21 décembre 2001.

Vovelle, Michel, *Mourir autrefois : attitudes collectives devant la mort au XVII*e *et XVIII*e *siècles*, Paris, Gallimard-Julliard, 1974.

Vovelle, Michel, *La Mort et l'Occident de 1300 à nos jours*, Paris, Gallimard, 1983.

Warnier, Jean-Pierre, Céline Rosselin (dir.), *Authentifier la marchandise : anthropologie Paris*, L'Harmattan, 1996

Werner, Michael, Bénédicte Zimmermann, *De la comparaison à l'histoire croisée*, Paris Seuil « Le genre humain », 2004.

Weygand, Maxime, *Le 11 novembre*, Paris, Flammarion, collection « les belles fêtes », 1932.

Wieviorka, Annette, « 1992, Réflexions sur une commémoration », *Annales. Economies, Sociétés, Civilisations*, 48eme année, n°3, 1993, pp. 703-714.

Wieviorka, Annette, *Déportation et Génocide : entre la mémoire et l'oubli*, Paris, Plon, 1995.

Wieviorka, Annette, « L'expression camp de concentration et de système concentrationnaire », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n°54, avril-juin 1997, pp. 4-12.

Michel Winock, « Jeanne d'Arc », *in* Pierre Nora (dir.), *Les Lieux de mémoire*, Paris Gallimard, 1992, vol. 3, pp. 4389-4426.

Winter, Jay, *Sites of memory, sites of mourning. The Great War in European cultural history*, Cambridge, Cambridge University Press, 1995.

Winter, Jay, « Facets of commemoration during and after the Great War », *Matériaux pour l'histoire de notre temps,* 1998, n°49-50, pp. 65-68.

Sherman, Daniel, *The Construction of Memory in the Interwar France (1914-1940),* Chicago, The University of Chicago Press, 1999.

Winter, Jay, Emmanuel Sivan (dir.), *War and Remembrance in the Twentieth Century,* Cambridge, Cambridge University Press, 1999

Winter Jay, *Entre deuil et mémoire*, Paris, Armand Colin, 2008.

Wittman, Laura, *The Tomb of the Unknown Soldier, Moderne Mourning : And Reinvention of the Mystical Body*, Toronto, University of Toronto Press, 2011.

Yates, Frances. A., *L'Art de la Mémoire,* Paris, Gallimard, collection « Bibliothèque des histoires », 1975 pour la traduction française.

Young James E., « Ecrire le monument : site, mémoire, critiques », *Annales*, n°48, mai-juin 1993, pp. 729-743.

Zertal, Idith, *La Nation et la mort. La Shoah dans le discours et la politique d'Israël*, Paris, La Découverte, 2004, 289 pages

Table des illustrations

Chapitre I

Capture d'écran : détail de la fiche descriptive du document 1947GJ 00007 des Archives Pathé-Gaumont 38

Détail du film GPA, 1947GJ 00007 39

Carte postale rehaussée de peinture pour illustrer le projet déposé par les artistes mobilisés 50

Le cœur de Gambetta puis le soldat Inconnu arrivant à l'Arc de Triomphe 56

La place de l'Hôtel de Ville – l'après-midi du 11 novembre 1920. 57

Éléments de décors de la « retraite aux lumières » de la soiré du 11 novembre 1920 à Paris 59

« Au héros inconnu la Patrie reconnaissante ! » 62

Chapitre II

Photographie de Charles Gicquet de Preissac 68

Canon de 280 mm allemand exposé à Paris à la gare du Champ de Mars (Paris) 69

Statue *Au Poilu* au carrefour de Marigny (Paris) 69

canons place de la Concorde 70

le *Sturmpanzerwagen* 70

Le tank allemand et les canons noyés par la foule 70

Tas de canon surmonté d'un coq le 14 juillet 1919 71

Vitrine des drapeaux pris à l'ennemi, salle d'honneur du musée de l'Armée 73

Avion allemand *Taube* présenté dans la cour d'honneur du musée de l'Armée (1915) 73

Le *Vieux Charles* dans la cour d'honneur des Invalides le jour de son inauguration (1917) 75

« Le Wagon où fut signé l'Armistice de 1918 est exposé dans la Cour d'Honneur des Invalides » 82

Le Wagon de l'Armistice quitte les Invalides (1927) 83

Le Wagon de l'Armistice quitte Rethondes pour Berlin 85

Caricature de David Law publiée par le *Evening Standard* 26 juin 1940 85

Photographie de la foule venant au cénotaphe placé sous la voute de l'Arc de Triomphe. Nuit du 14 juillet 1919 97

Une de *L'Illustration* publié le 13 novembre 1920 106

Le Soldat inconnu 106

La place de l'Étoile le 11 novembre 1922 120

Chapitre III

Paris pavoisé en 1936 dans les actualités cinématographiques 131
La couverture cinématographique de la montée des drapeaux des régiments dissous le 11 novembre 1932 132
Les trajets des drapeaux des régiments dissous 132
Photogrammes de plans larges de la place de l'Étoile 1923-1938 134
Croquis de la place de l'Étoile. 11 novembre 1935 135
Croquis de la place de l'Étoile. 11 novembre 1937 135
Le « cimetière du Front » place de l'Étoile 136
Les troupes au contact de la foule sur les Champs-Élysées 138
Croquis de la prise d'armes sur l'esplanade des Invalides. 11 novembre 1935 139
Cérémonies du 11 novembre 1936 – croquis n°1 140
Arrivée des régiments dissous et de l'arrivée du président de la République. 11 novembre 1929 144
La minute de silence du 11 novembre 1923 145
La minute de silence du 11 novembre 1925 146
La minute de silence du 11 novembre 1929 147
Photogrammes des Présidents Doumer et Lebrun 150
Albert Lebrun félicite le général Gouraud (1937) 153
Stratégies de spectateurs 156
Sélection de photogrammes d'anciens combattants 157
« salut » au passage des troupes (1936) 159
Dessin de R. Fuzier 160
Le défilé des enfants des écoles de Paris 1936 161
Introduction de l'édition spéciale du *Pathé journal* (1930) 164
« Petit récit visuel » *Éclair Journal* 1934 167
La minute de silence 1937 dans l'*Éclair Journal* 169
Dessin de Ralph Soupault 171
La cérémonie des flambeaux. Paris 11 novembre 1938 178

Chapitre IV

Dispositif de la cérémonie du 11 novembre 1939 185

Le 11 Novembre 1939 et le discours d'Albert Lebrun dans le *Pathé Journal* 191
Le 11 novembre 1940 à Clermont-Ferrand 196

Chapitre V

Le 11 Novembre 1944 dans *France Libre actualités* (troisième segment) 217
Le 11 Novembre 1944 dans *France Libre actualités* (quatrième segment) 219
Le 11 Novembre 1944 dans *France Libre actualités* (sixième segment) 222
10 et 11 novembre 1944 dans *France Libre actualités* (extrait du huitième segment) 225
11 novembre 1945 : une commémoration pour les morts des deux guerres mondiales 228
Scénographie du 10 novembre 1945 – plan de la cérémonie organisée place Denfert-Rochereau 235
La soirée du 10 novembre entre la place Denfert-Rochereau et les Invalides 237
Les trois cortèges dans Paris nuit du 10 au 11 novembre 1945 240
Les quinze morts vus par les *Actualités françaises* 241
11 novembre 1945 : le transport vers la place de l'Étoile 245
Le discours du général de Gaulle devant l'Inconnu le 11 novembre 1945 252

Chapitre VI

Dispositif général de la place de l'Étoile. 11 novembre 1958 262
11 novembre 1946 : pèlerinage des enfants lorrains à Douaumont 269
11 novembre 1948 : « Les chemins du souvenirs » 271
Auguste Thin et Joseph Frantz, 11 novembre 1960 280
Les enfants d'une école de Paris et le 11 novembre 282
Aujourd'hui madame 289
Ceux qui se souviennent : Jeanne et Clémentine Husson 290
Le guide, le fabricant d'obus en chocolat explosif, et les jeunes de Verdun 291
Messe à Notre-Dame, 11 novembre 1968 302
Le défilé des sections bleu-horizon en couverture de *Paris Match* 303

Chapitre VII

Incident sur les Champs-Élysées. 11 novembre 1978 314

La remise de la médaille militaire, 11 novembre 1974, commentée par Léon Zitrone 316
Énoncer l'action présidentielle : la modifications de la *Marseillaise.* 11 novembre 1974 320
La montée du président de la République au Soldat inconnu. 11 novembre 1976 324
La montée du président de la République au Soldat inconnu. 11 novembre 1977 326
La cérémonie au monument à la Déportation – Compiègne 11 novembre 1978 344

Chapitre VIII

Arrivée du président de la République et revue des troupes le 11 novembre 1981 351
Exposer la guerre le 11 novembre à l'Arc de Triomphe de 1983 à 1988 359
Élisabeth II et Jacques Chirac à l'Arc de Triomphe le 11 novembre 1998 370
Animation du 11 novembre 2000 à Paris 372
Présentations des récipiendaires de la Légion d'honneur sur FR3 (1995) 377
L'Ossuaire de Douaumont et la nécropole nationale de Fleury-devant-Douaumont 400
11 novembre 2009 place Charles-de-Gaulle-Étoile 409
11 Novembre vu par Plantu 414
La mise en place des troupes le 11 novembre 2011 416

Table des matières

Remerciements 3

Résumé 4

Sommaire 6

Sigles et abréviations 7

Introduction 8

Un objet défini par l'historiographie 10

Le 11 Novembre à Paris de 1919 à 2012 16

Le 11 Novembre dans les archives 17

Le 11 Novembre dans la presse 18

Les images animées du 11 Novembre 19

Démarche et progression 20

Chapitre 1 : Dépasser la guerre, sortir de la victoire. 1919-1920 23

Le 11 novembre 1919 à Paris et à Londres 25

La Toussaint 1919 25

Un matin à Londres : la naissance d'une émotion 31

Pendant ce temps : des initiatives parisiennes 36

Le temps du débat 40

La Pucelle et le cinquantenaire 41

Le cinquantenaire de la République : des projets à l'événement 48

Conclusion 63

Chapitre 2 : Inventer le 11 Novembre. 1921-1922 64

De la tranchée au musée 67

De la chose à l'objet 67

La guerre en muséalie 72

L'Armistice en patrimoine 79

La commémoration ou le patrimoine comme articulation entre morts et vivants 87

Patrimonialiser la mort de guerre pour préalable 87

La commémoration comme définition d'un espace-temps sensible 106

Conclusion 125

Chapitre 3 : Une commémoration dans la paix et dans la crise. 1923-1938 126
La pratique et l'espace commémoratif 128
Une fête inscrite dans la ville 128
Un rituel 138
Le 11 Novembre dans les actualités cinématographiques : entre esthétique, émotion et construction cognitive 143
Comment évoquer une commémoration par l'image au temps du muet ? 143
Les années trente entre recomposition de l'information et protocommémoration par l'image 148
1938 la fin d'un cycle ? 171
Conclusion 179
Chapitre 4 : Le 11 Novembre dans la guerre. 1939-1944 181
Un 11 Novembre en 1939 ? 182
La commémoration dans le discours 186
Le 11 novembre 1940 196
Une cérémonie à Clermont-Ferrand 196
Une manifestation à Paris 203
Conclusion 207
Chapitre 5 : La seconde sortie de guerre du 11 Novembre. 1944-1945 209
1944 : commémorer la Libération 210
1945 : commémorer la victoire 226
Un projet gouvernemental 229
Une commémoration originale ? 230
Entrer dans Paris, entrer dans la mémoire : le 10 novembre 1945 236
Le 11 novembre à l'aube… le récit d'un échange sensible 244
Un discours pour conclure la guerre 251
Conclusion 258
Chapitre 6 : Une commémoration entre palimpseste et métamorphose. 1946-1973 259
Retrouver le 11 Novembre ? 260
Le temps des médias (audiovisuels) 266
Les derniers mètres de pellicules 267

Le 11 Novembre à la télévision (1949-1968) 275
1968 une commémoration hors Champs ? 293
Un 10 novembre de souvenir et de recueillement 295
Notre-Dame de Paris, cours de Vincennes et Arc de Triomphe 300
Conclusion 305
Chapitre 7 : L'emprise de la modernité. 1974-1980 306
Le 11 Novembre du président, 11 Novembre de la présidence 307
La retransmission télévisée, une nouvelle dimension pour la commémoration 312
Vers une journée du souvenir et des anciens combattants 322
Renforcer l'hommage aux morts 322
Institutionnaliser la reconnaissance aux vivants 329
Le 11 Novembre 1978 un anniversaire décennal au prisme du changement
La messe solennelle à Notre-Dame 332
La cérémonie à l'Arc de Triomphe 333
Hommage et défilé place Georges-Clémenceau 334
À la clairière de Rethondes et au camp de Royallieu 337
Conclusion 340
347
Chapitre 8 : Présidentialisation de la commémoration. 1981-2012 348
Le 11 Novembre de la rupture à la continuité 1981-1994 349
Redéfinir l'espace et les gestes le 11 novembre 1981 349
Continuité et aménagements : le retour de la guerre dans la commémoration 357
Les 11 Novembres de Jacques Chirac, « président du devoir de mémoire »
Quand la commémoration disparaît des écrans 365
D'un siècle à l'autre 366
Le décompte macabre 367
Réinventer une commémoration 2007-2012 376
2007 : un 11 Novembre pour rompre 385
2008 une année 14-18 386
Le 11 Novembre d'innovation en innovation 2009-2012 392
Conclusion 408

423

Conclusion 425

Sources et bibliographie 436

Table des illustrations 488

Table des matières 490